Gc
971.006
Solm
v.6-9
2025500

REYNOLDS HISTORICAL
GENEALOGY COLLECTION

GEN

ALLEN COUNTY PUBLIC LIBRARY

3 1833 00054 0671

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/mmoiresetdocum69soci

4092

MÉMOIRES

DE LA

SOCIETE HISTORIQUE

DE MONTREAL.

SIXIEME LIVRAISON.

V. 6-9

VOYAGE DE MM. DOLLIER et GALINÉE.

1875-1880

MONTREAL

DES PRESSES A VAPEUR DE "LA MINERVE,"

212 ET 214, RUE NOTRE-DAME

1875.

902

78 8172 10

OCT 31 1947
F5271
M8
H6

VOYAGE

DE

MM. DOLLIER de CASSON et De GALINEE,

1669-70.

2025500

VOYAGE

DE

MM. DOLLIER ET GALINÉE

L'an 1669, Mr. Dollier alla passer une partie de l'hiver avec un Capitaine Nipissirinien appellé Nitarikyk pour apprendre dans les bois la langue Algonquine (1). Ce qui donne occasion à ce voyage.

Ce Capitaine avoit un esclave dont les Outaouais lui avoient fait présent l'année précédente qui étoit d'une nation fort éloignée du Sud-Ouest. Cet esclave fut envoyé par son maître au Montréal pour y chercher quelque chose.

Il y vint voir Mr. l'Abbé de Queylus devant qui il fit une description si naïve du chemin de son pays, qu'il fit croire à tout le monde qu'il l'avoit fort présent, et qu'il y pourroit facilement conduire tous ceux qui y voudroient aller avec lui.

Mr. l'Abbé de Queylus qui a un zèle fort grand pour le salut des Sauvages de ce pays et qui vit que cet homme pourroit beaucoup servir pour la conversion des peuples de son pays, qu'il disoit être en fort grand nombre, ne crut pouvoir mieux faire que d'écrire à Mr. Dollier par ce même esclave : que s'il se trouvoit toujours dans la même disposition qu'il lui avoit témoignée depuis longtemps pour travailler au salut des Sauvages, qu'il croyoit que Dieu lui en présentoit une belle occasion par le moyen de cet esclave, qui le pourroit conduire parmi

(1) Voir *Histoire du Montréal*, p. 197.

des nations inconnues jusqu'ici aux François, et qui auroient peut-être plus de docilité que celles que nous avons connues jusqu'ici, auprès desquelles on n'a pu encore faire aucun fruit.

Mr. Dollier qui étoit véritablement dans le dessein de se sacrifier dans quelqu'une des Missions de ce pays, prit cette occasion comme si elle lui eut été envoyée de Dieu, et fit grande amitié à cet esclave, tâchant de tirer de lui quelque connoissance de sa langue naturelle, enfin, il fit si bien auprès de cet homme, qu'il tira promesse de lui qu'il le conduiroit dans son pays.

M. Dollier se prépare pour cette entreprise. M. de la Salle lui est adjoint.

Ce fut dans ce dessein que Mr. Dollier revint des bois avant les Sauvages avec qui il étoit, afin d'aller à Québec acheter les choses qui étoient nécessaires pour cette entreprise après avoir reçu de Mr. de Queylus les ordres nécessaires.

Ce fut en ce lieu, que Mr. de Courcelle le pria de vouloir s'unir avec Mr. de la Salle, frère de Mr. Cavelier (1), pour faire ensemble le voyage que Mr. de la Salle avoit prémédité depuis longtemps, vers une grande rivière qu'il avoit conçue (selon ce qu'il pensoit avoir appris des Sauvages) avoir son cours vers l'Occident, au bout de laquelle après sept ou huit mois de marche, les dits Sauvages disoient que la terre étoit coupée, c'est-à-dire, selon leur manière de parler, que cette rivière tomboit dans la mer, et cette rivière s'appelle dans la langue des

---

(1) M. Cavelier, prêtre de St Sulpice. Le Commandeur Viger est le premier qui ait trouvé des preuves de sa présence en Canada, que MM. Noiseux et Tanguay semblent avoir ignorée. *L'Histoire de la Colonie Françoise* le dit (tom. 3, p. 168) arrivé en 1667. Il était encore ici le 14 octobre 1679 (*Procédures et Jugements de la Prévoté de Québec*, MS. LaFontaine.) On sait qu'il accompagna son frère dans la malheureuse expédition du Texas et qu'il eut la douleur de le voir assassiné. Parkman porte sur ce prêtre un jugement très-sévère. (*Discovery of the Great West.*)

Iroquois *Ohio*. C'est sur cette rivière que sont placées quantité de nations, dont on n'en a vu encore personne ici : mais si nombreuses, qu'au rapport des Sauvages, cette nation auroit 15 ou 20 villages.—L'espérance du castor, mais surtout celle de trouver par ici passage dans la mer Vermeille, où Mr. de la Salle croyoit que la rivière d'Ohio tomboit, lui firent entreprendre ce voyage pour ne pas laisser à un autre l'honneur de trouver le chemin de la mer du Sud, et par elle celui de la Chine.—Mr. de Courcelle, gouverneur de ce pays, vouloit appuyer ce dessein où Mr. de la Salle lui faisoit voir quelque probalité, *parmi grand nombre de paroles dont il ne manque pas.*

Mais enfin, ce voyage tendoit à une découverte qui ne pouvoit être que glorieuse à celui sous le gouvernement duquel elle se faisoit et qui de plus ne lui coutoit rien.

Ce dessein autorisé de Mr. le Gouverneur, lettres patentes furent expédiées à Mr. de la Salle, qui portoient permission de fureter tous les bois et toutes les rivières et lacs du Canada pour voir s'il n'y auroit rien de bon, et prière aux gouverneurs des provinces ès-quelles il pourroit arriver, comme de la Virginie, Floride, etc., de lui permettre passage et donner secours comme ils voudroient que nous leur fissions en pareil cas.

Ce fut encore pour appuyer ce dessein que Mr. Dollier fut prié par Mr. le gouverneur de tourner son zèle vers les peuples habitants sur la rivière d'Ohio et de vouloir accompagner Mr. de la Salle. Il y eut de plus, permission aux soldats qui vouloient entreprendre ce voyage de sortir de troupe, tant y a que ce voyage fit grand bruit.

Mr. Dollier et Mr. de la Salle remontèrent au Montréal après avoir fait leurs emplettes à Québec et ache-

tant le plus de canots qu'ils purent, afin de pouvoir emmener avec eux le plus de monde que faire se pourroit.

M. Barthélemy est choisi pour accompagner M. Dollier.

Mr. Barthélemy étoit destiné pour être de la partie et avoit reçu mission de Mr. l'Évêque du Canada aussi bien que Mr. Dollier (1).

Ainsi, sur la fin du mois de Juin 1669, tout le monde se préparoit tout de bon pour partir : Mr. de la Salle vouloit mener 5 canots et 14 hommes, MM. Dollier et Barthélemy, 3 canots et 7 hommes.

Raisons qui engagent M. de Queylus à remplacer M. Barthelemy par M. de Galinée.

On parloit déjà de partir au plutôt et tout le monde avoit fait les paquets, quand il vint en pensée à Mr. l'Abbé de Queylus que Mr. de la Salle pourroit bien abandonner nos Messieurs, et que son humeur, qu'on connoissoit assez légère, le pourroit bien porter à les quitter à la première fantaisie, peut-être lorsqu'il seroit le plus nécessaire d'avoir quelqu'un qui sut un peu se reconnoître pour le retour, ou qui sut la situation des pays connus, afin de ne les jetter pas avec imprudence dans de mauvais pas, et de plus on eut été bien aise d'avoir quelque carte assurée du chemin qu'on projetoit.

Ce fut par ces considérations que Mr. l'Abbé de Queylus me promit (2) d'accompagner Mr. Dollier lorsque je lui en demandai la permission. J'avois déjà quelque tincture de mathématique et assez pour bâtir tellement quellement une carte, mais toujours suffisante pour me faire retrouver le chemin pour le retour de quelque lieu où je fusse allé dans les bois et dans les rivières de ce pays, et d'ailleurs on fut bien aise de laisser ici quelque personne qui sut l'Algonquin pour servir d'interprète aux Outaouacs lorsqu'ils viennent ici. Ainsi, je fus ac-

---

(1) Voir *Note I*

(2) Permit ?

cepté pour le voyage au lieu de Mr. Barthélemy qui pour la connoissance intime de la langue Algonquine pouvoit être en ce lieu plus utile que moi.

Je n'eus que trois jours à faire mon équipage. Je pris deux hommes et un canot avec quelques marchandises propres pour acheter des vivres dans les nations par lesquelles nous devions passer et je fus aussitôt prêt à m'embarquer comme les autres.—La précipitation avec laquelle mon voyage fut résolu ne me permit pas d'écrire à Mr. l'Evêque et à Mr. le Gouverneur.

Notre flotte étoit de 7 canots, montés chacun de trois hommes, qui partit de Montréal, 6 Juillet 1669 (1), sous la conduite de deux canots d'Iroquois Sonnontoueronons qui étoient venus au Montréal dès l'automne de 1668 pour faire leur chasse et leur traite. Ces gens-ci avoient demeuré fort longtemps chez Mr. de la Salle et lui avoient dit tant de merveilles de la rivière d'Ohio, qu'ils disoient connoître parfaitement qu'ils enflammèrent en lui, plus que jamais, le désir de l'aller voir. Ils lui disoient qu'on y trouvoit...un pays si abondant en chevreux et bœufs sauvages qu'ils y étoient aussi épais que les bois, et une si grande quantité de peuples qu'il ne se pouvoit d'avantage.

6 Juillet. Départ de Montréal.

Mr. de la Salle rapportoit toutes ces choses à Mr. Dollier dont le zèle s'enflammoit toujours de plus en plus pour le salut de ces pauvres Sauvages qui peut-être eussent fait bon usage de la parole de Dieu si elle leur eut été annoncée. Et la grandeur de ce zèle empêchoit Mr. Dollier de remarquer que Mr. de la Salle qui disoit entendre parfaitement les Iroquois, et apprendre d'eux toutes ces choses par la connoissance parfaite qu'il avoit de leur langue ne la savoit point du tout, et s'engageoit

---

(1) Voir *Note II.*

à ce voyage presqu'à l'étourdie sans savoir quasi où il alloit. On lui avoit fait espérer qu'en faisant quelques présents au village des Sonnontouans il auroit avec facilité, des esclaves des nations où il prétendoit aller qui lui serviroient de guides.

Pour moi je ne voulus point partir d'ici que je ne menasse un homme avec moi qui sçut l'iroquois. Je me suis appliqué à l'algonquin depuis que je suis ici ; mais j'eusse bien voulu pour lors savoir autant d'iroquois comme je savois d'Algonquin. Je ne pus trouver qu'un Hollandois qui me put servir pour ce dessein. Il sait parfaitement l'Iroquois, mais il ne sait que bien peu le François, enfin n'en pouvant trouver d'autres je l'embarquai.

Nous avions dessein, Mr. Dollier et moi, de passer par Kenté pour prendre langue de nos Messieurs qui y sont en mission (1) ; mais nos guides étoient du grand village de Sonnontouan que nous n'osâmes quitter de peur de ne pouvoir en retrouver d'autres.

En l'Equipage que j'ai dit nous partîmes de Montréal le 6 Juillet 1669 et montâmes le même jour le Sault St. Louis qui n'en est qu'à une lieue et demie.

1er campement au Sault St. Louis. Dfficultés et moyens de navigation.

La navigation au-dessus du Montréal est toute différente de celle qui est au-dessous, car celle-ci se fait en vaisseau, barques, chaloupes et bateaux, parceque le fleuve St. Laurent est fort profond jusqu'au Montréal l'espace de 200 lieues ; mais immédiatement au-dessus du Montréal se rencontre au Sault une chute d'eau parmi quantité de grosses roches qui ne permettent à aucun bateau de passer, de sorte qu'on ne peut se servir que de canots, qui sont de petits canots d'écorce de bouleau d'environ 20 pieds de long et 2 pieds de large, renforcés

(1) Voir *Histoire de la Colonie Française en Canada*, t. 3, et *Journal de l'Instruction Publique du Bas-Canada*, 1864.

dedans de varanques et lisses de cèdre fort minces en sorte qu'un homme le porte aisément quoique ce bateau puisse porter quatre hommes, et huit ou neuf cents livres pesant de bagage. Il s'en fait qui portent jusqu'à 10 ou 12 hommes avec leur équipage mais il faut deux ou trois hommmes pour les porter.

Cette façon de canots fait la navigation la plus commode et la plus commune de ce pays, quoiqu'il soit vrai de dire, que quand on est dans ces bâtiments on est toujours non pas à un doigt de la mort, mais à l'épaisseur de 5 ou 6 feuilles de papier.

Ces canots coûtent aux François qui les achètent des Sauvages 10 ou 12 écus de hardes ; mais de François à François ils sont bien plus chers : le mien a coûté 80 livres.

Et il n'y a que les peuples qui parlent Algonquin, qui bâtissent bien ces canots. Les Iroquois se servent pour leurs canots de toute sorte d'écorce hormis de celle de bouleau, et bâtissent des canots mal faits et forts pesants, qui ne durent au plus qu'un mois, au lieu que ceux des Algonquins étant renforcés, durent 5 ou 6 ans.

On ne nâge pas dans ces canots, comme dans un bateau, où l'aviron tient à une cheville sur le bord des bateaux mais ici on tient une main proche la pelle de l'aviron, et l'autre main au bout du manche et on s'en s'ert à pousser l'eau derrière soi, sans que le dit aviron touche en quelque manière.

De plus, il faut se tenir, tout le temps qu'on est dans ces canots à genoux ou assis, prenant garde de bien garder l'équilibre, car ces bâtiments sont si légers que le poids de 20 livres sur un bord plus que sur l'autre est capable de le faire tourner, mais si promptement qu'à peine a-t-on le temps de s'en garantir.

Leur fragilité est si grande que de porter un peu sur

une pierre ou d'y aborder un peu lourdement, est capable de faire un trou qu'on peut à la vérité raccommoder avec du bray.

La commodité de ces canots est grandes dans ces rivières qui sont toutes pleines de cataractes ou chutes d'eau et de rapides par lesquels il est impossible de passer aucun bateau. Quand on y est arrivé, on charge canots et bagages sur les épaules, et on va par terre jusqu'à ce que la navigation soit belle et pour lors on remet son canot à l'eau et on se rembarque. Si Dieu me fait la grâce de retourner en France je tâcherai d'y faire porter un de ces canots pour le faire voir à ceux qui n'en auroient point vu, et je ne vois aucun ouvrage des Sauvages qui me paroisse mériter l'attention des Européens, que leurs *canots* et leurs *raquettes* pour marcher sur la neige.

Il n'y a point de voiture ni meilleure ni plus prompte que celle du canot ; car quatre bons canotiers ne craindront pas de faire pari de passer dans leurs canots devant 8 à 10 rameurs dans la chaloupe la mieux allerte qu'on puisse faire.

Les auberges ou retraites pour la nuit sont aussi extraordinaires que les voitures ; car après avoir nâgé ou porté tout le long du jour, vous trouvez sur le soir la belle terre toute prête à recevoir votre corps fatigué. Lorsqu'il fait beau, après avoir déchargé son canot, on fait du feu, et on se couche sans se cabaner autrement ; mais quand il fait de l'eau, il faut aller peller des arbres dont on arrange les écorces sur 4 petites fourches dont vous faites une cabane pour vous sauver de la pluie.

Pour ce qui est de la nourriture, elle est capable de faire brûler toutes les vivres que les cuisiniers aient jamais fait et de les faire renoncer à leur science, car on trouve moyen dans les bois de Canada, de faire bonne

chère, sans pain, sans vin, sans sel, sans poivre, ni aucune épicerie. Les vivres ordinaires, sont du blé d'Inde, qu'on nomme en France blé de Turquie, qu'on pile entre deux pierres, et qu'on fait bouillir dans de l'eau, l'assaisonnant avec de la viande, ou du poisson lorsqu'on en a.

Cette vie nous parut à tous si extraordinaire que nous nous en repentîmes car pas un ne fut exempt de quelque maladie avant que nous fussions à 100 lieues de Montréal.

Ils suivent le fleuve. Ils prennent deux *orignaux*.

Nous prîmes le chemin du Lac Ontario où nos guides nous conduisoient le long du grand fleuve St. Laurent

Le chemin est entièrement fascheux jusqu'à environ 40 lieues d'ici, car il faut presque toujours être à l'eau pour trainer les canots.

Nous eûmes au lac St. François deux élans qui firent le commencé de notre chasse. Nous en fîmes fort grande chère. Ces élans sont des animaux, grands comme des mulets et faits à peu près comme eux, sinon qu'ils ont le pied fourchu et des bois fort grands à la tête, qu'ils quittent tous les hivers et qui sont plats comme ceux des dains.

La chair en est fort bonne surtout quand il est gras, et la peau en est fort estimée. C'est ce qu'on appelle ici communément de l'orignal.

La chaleur qu'il faisoit pour lors et le peu d'expérience que nous avions de la vie des bois, firent que nous laissâmes perdre une bonne partie de notre viande.

Manière de conserver les viandes.

La manière de la conserver dans les bois où il n'y a point de sel, est de la couper par plaques fort minces et de l'étendre sur un gril qu'on élève de trois pieds de terre sur la fourche et qui est couvert de petites gaules de bois, sur lesquelles on étend sa viande ; puis on fait du feu dessous le gril et on dessèche au feu et à la fumée

cette viande, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune humidité dedans, et qu'elle soit sèche comme un morceau de bois et on la met par paquets de 30 ou 40 (1) qu'on enveloppe dans des écorces, et étant ainsi empaquetée, elle se garderoit 5 ou 6 ans sans se gâter. Lorsqu'on la veut manger, on la réduit en poudre entre deux pierres, et on la met bouillir au bouillon avec du blé d'Inde.

La perte de notre viande fit que presque pendant un mois, nous ne mangeâmes que du blé d'Inde avec de l'eau, car le plus souvent nous n'étions pas en lieu de pèche, et nous n'étions pas dans la saison des bonnes chasses.

2 Août. Ils entrent dans le lac Ontario.

Enfin avec toute notre misère nous découvrîmes le lac Ontario le 2e. jour d'Août qu'on apperçoit comme une grande mer, sans voir d'autre terre que celle qu'on cotoye. Ce qui paroit de terre sur les bords du lac, ne sont que sables et rochers. Il est vrai que dans la profondeur des bois, on y remarque de fort belles terres, surtout le long de quelques rivières qui se déchargent dans le lac.

C'est par ce chemin que les RR. PP. Jésuites vont à leurs missions des Iroquois et c'est dans la rivière d'Onnontallé (2) qu'ils prétendent faire leur principal établissement.

Ils y ont à présent 8 ou 10 hommes pour y bâtir une maison et y faire des déserts pour semer des grains. Avant cette année ils n'y avoient qu'un Père et un homme pour chaque nation ; mais ils ont fait cette année un embarquement considérable d'hommes et de marchandises pour commencer un Etablissement qui soit durable, où les missionnaires se puissent retirer de temps en

(1) Livres ?

(2) Onontagué.

temps pour renouveller leurs forces spirituelles et corporelles (1). *Car à vrai dire la vie de missionnaire dans ce pays-ci, est la vie la plus dissipante qu'il se puisse imaginer ; on n'y pense presque qu'aux nécessités corporelles, et l'exemple continuel qu'on a des Sauvages qui ne pensent qu'à satisfaire leur chair, porte l'esprit dans un relâche presqu'inévitable, si on n'y prend garde.*

Il tombe dans le lac Ontario des rivières qui conduisent dans les bois de 5 nations comme vous le verrez dans la carte.

8 Août. Ils arrivent près du pays des Tsonnontouans. Raisons qui font craindre leur vengeance.

Le 8 Août nous arrivâmes dans une isle où un Sauvage Sonnontouan, a fait une espèce de maison de campagne, où il se retire l'été pour manger avec sa famille un peu de blé d'Inde et de citrouilles qu'il y a tous les ans. Il s'est si bien caché qu'à moins de savoir l'endroit, on auroit bien de la peine à le trouver ; et il faut qu'ils se cachent ainsi lorsqu'ils sortent de leurs villages, de peur que leurs ennemis qui sont toujours autour d'eux pour les surprendre et les assomer, ne les découvrent. Ce bon homme nous reçut fort bien et nous fit grande chère de citrouilles bouillies à l'eau.

Notre guide voulut demeurer deux jours avec lui, après quoi nous ayant quittés pour aller avertir au village de notre arrivée, nous n'étions pas dans une assurance entière de notre vie auprès de cette nation ; et quantité de raisons nous donnèrent lieu d'appréhender quelque chose de fascheux.

Premièrement la paix étoit faite depuis très peu de temps et il étoit souvent arrivé à ces barbares de la rompre avec nous lorsqu'elle paroissoit encore mieux affermie que celle-ci, et d'autant plutôt qu'il n'y a point de maîtres parmi eux, chacun étant parfaitement libre de

(1) Voir les *Relations* de 1669 et 1670.

ses actions, de sorte qu'il ne faut qu'un jeune brutal à qui la paix ne plaira pas, ou qui se souviendra qu'un de ses parents a été tué dans les guerres précédentes, pour venir faire quelqu'acte d'hostilité, et rompre ainsi le traité qui avoit été fait par les vieillards.

En second lieu les Antastoqués ou Antastouois, qui sont les Sauvages de la nouvelle Suède qui ont guerre contre les Sonnontouans, font continuellement des courses autour de leur pays, et depuis peu avoient tué 10 hommes dans le lieu même, où nous avons été obligés de séjourner un mois entier.

En troisième lieu, 8 ou 15 jours avant notre départ de Montréal, trois soldats de ceux qui y sont en garnison, étant allés en traite, trouvèrent un Sauvage de Sonnontouan qui avoit quantité de pelleteries, pour lesquelles avoir, ils résolurent d'assassiner ce Sauvage, et le firent en effet (1).

Par bonheur pour nous, la chose fut découverte 5 ou 6 jours avant notre départ et les criminels convaincus furent passés par les armes à la vue de plusieurs Sauvages de Sonnontouan qui étoient pour lors ici, qui s'appaisèrent à la vue de cette justice. Car ils avoient résolu de tuer pour la vengeance du mort qui étoit considérable dans leur nation, tout autant de François qu'ils en pourroient attraper à l'écart.

Jugez, s'il auroit fait bon pour vivre dans ce pays, si nous fussions partis du Montréal avant que l'on eût exécuté ces criminels. Mais toujours quoique le gros de la nation fut appaisé par cette exécution, les parents du mort ne se tenoient pas satisfaits, et vouloient à toutes forces sacrifier à leur vengeance quelques François et s'en vantoient hautement.

---

(1) Voir *Note III.*

C'est ce qui étoit cause que nous faisions sentinelle toute la nuit et que nous tenions toutes nos armes en bon état. Précautions prises en conséquence.

Cependant je vous puis assurer qu'une personne qui se voit au milieu de toutes ces craintes, et il faut encore ajouter la crainte continuelle de mourir de faim ou de maladie, au milieu d'un bois, sans assistance ; au milieu dis-je de toutes craintes, quand on croit y être par la volonté de Dieu, et dans la pensée que ce que l'on souffre lui est agréable et pourra servir au salut de quelqu'un de ces pauvres Sauvages, non seulement on essans tristesse, mais encore on goûte une joie sensible au milieu de toutes ces peines.

C'est ce que nous avons plusieurs fois expérimenté, mais principalement Mr. Dollier qui fut malade auprès de Sonnontouan d'une fièvre continue, qui faillit l'emporter en peu de temps. Il me disoit pour lors : " Je suis " très content, et j'ai même de la joie de me voir dans l'a- " bandon où je suis de tout secours spirituel et corporel. " Oui, " disoit-il " j'aimerois mieux mourir au milieu de ces " bois, dans l'ordre de la volonté de Dieu, comme je crois " y être, qu'au milieu de tous mes frères dans le Séminai- " re de St. Sulpice. " Maladie de M. Dollier.

Enfin après 35 jours de navigation fort difficile nous arrivâmes à une petite rivière appellée des Sauvages Karontagoua (1) qui est à l'endroit du lac le plus proche de Sonnontouan, environ 100 lieues vers le Sud Ouest de Montréal. Je pris hauteur en ce lieu avec le baton de Jacob que j'avois porté, le 26 Août 1669, et comme j'avois un fort bel horison du côté du nord, encore qu'on n'y voie non plus de terre qu'en pleine mer, je pris hauteur par derrière, qui est la plus assurée. Je trouvai

10 Août. Ils arrivent à Karontagoua.

26 Août Latitude de Karontagoua.

---

(1) *Kanialaragoual* ou *R. aux Sables*, ou *Irondequat-Bay ?* Cf. Charlevoix. t. 3, p. 223.

donc le soleil distant du zénith de 33 dégrés, auxquels j'ajoutai 10 dégrés, 12 minutes de déclinaison nord que le soleil avoit ce jour là. L'Equinoxial se trouva éloigné du zénith et par conséquent le pole arctique élevé sur l'horison en ce lieu de 43 dégrés 12 minutes, qui est la véritable latitude de ce lieu là. Ce qui s'accordoit assez bien avec ce que je trouvois avoir acquis de latitude selon les rhumbs de vent que nous avions courus, suivant l'usage des matelots qui ne laissent pas de savoir la latitude par laquelle ils sont, quoiqu'ils n'aient aucun instrument pour prendre hauteur.

Les Tsonnontouans viennent au devant des Français.

Nous ne fûmes pas plutôt arrivés en ce lieu que nous fûmes visités de quantité de Sauvages qui nous vinrent faire de petits présents de blé d'Inde, de citrouilles, de mures de haies et de bluets, qui sont des fruits dont ils ont en abondance. Nous leur rendîmes la pareille en leur faisant aussi présent de couteaux, d'aleines, d'aiguilles, de rassades, et autres choses qu'ils estiment et dont nous étions bien munis.

Nos guides nous prièrent d'attendre en ce lieu jusqu'au lendemain et que les Considérables ne manqueroient pas de venir le soir avec des vivres pour nous conduire au village. Et en effet le soir ne fut pas plutôt venu que nous vîmes arriver une grosse troupe de Sauges avec quantité de femmes chargées de vivres, qui se vinrent cabaner auprès de nous et nous faire du pain de blé d'Inde et de fruits.

Ils ne voulurent point parler là en forme de conseil ; mais nous dirent qu'on nous attendoit au village, et qu'on en avoit envoyé par toutes les cabanes pour assembler les vieillards au conseil qu'on devoit tenir pour apprendre le sujet de notre arrivée.

Nous nous assemblâmes pour lors Mr. Dollier, Mr. de la Salle et moi pour savoir de quelle manière nous agi-

rions, et ce qu'on offriroit pour les présents et combien on en feroit. Et on résolut que j'irois au village avec Mr. de la Salle pour tascher d'avoir un esclave des nations où nous voulions aller pour nous y conduire, et que nous menerions avec nous huit de nos françois. Le reste demeureroit avec Mr. Dollier à la garde des canots.

La chose fut exécutée de cette sorte, et le jour ne parut pas plutôt le lendemain, 12 Août, que nous fûmes avertis par les Sauvages qu'il étoit temps de partir.

12 Août. MM. de Galinée et de la Salle se rendent au village

Nous nous mîmes donc en chemin 10 François avec 40 ou 50 Sauvages qui nous obligeoient de lieues en lieues de nous reposer de peur de nous fatiguer trop. Et environ à moitié chemin nous trouvâmes une autre troupe de Sauvages qui venoient au devant de nous et nous firent présent de vivres et se joignirent à nous pour retourner au village. Quand nous fûmes environ à une lieue les haltes furent plus fréquentes, et le peuple grossissoit de plus en plus notre troupe, jusqu'à ce qu'enfin nous nous vîmes à la vue du grand village qui est au milieu d'un grand désert d'environ deux lieues de tour. Pour y arriver il faut monter un petit côteau, sur le bord duquel le village est situé.

Leur réception.

D'abord que nous eûmes monté ce côteau, nous apperçûmes une grosse troupe de vieillards assis sur l'herbe qui nous attendoient et qui nous avoient aussi laissé une belle place vis à vis d'eux où ils nous convièrent de nous asseoir, ce que nous fîmes.

Au même temps un vieillard qui ne voyoit presque plus et qu'à peine se pouvoit soutenir, tant il étoit vieux, se leva et nous fit d'un ton animé une harangue par laquelle il nous témoignoit la joie de notre arrivée ; que nous pourrions regarder les Sonnontouans comme nos frères et qu'ils nous regardoient comme les leurs, et qu'en cette vue ils nous prioient d'entrer dans leur villa-

ge où ils nous avoient préparé une cabane, en attendant que nous ouvrissions notre pensée. Nous les remerciâmes de leur civilité, et leur fîmes dire par notre interprète que le lendemain nous leur dirions le sujet de notre voyage.

Cela fait, un Sauvage qui faisoit la charge d'introducteur des ambassadeurs, se présenta pour nous conduire à notre logis. Nous le suivîmes, et il nous mena dans la plus grande cabane du village, où l'on nous avoit préparé notre demeure, avec ordre aux femmes de cette cabane de ne nous laisser manquer de rien. Et en effet, elles furent toujours fort fidèles pendant que nous fûmes là, à nous faire chaudière et nous apporter le bois nécessaire pour éclairer la nuit.

Ce village comme tous ceux des Sauvages n'est autre chose qu'un amas de cabanes entourées d'une palissade de perches de 12 ou 13 pieds de haut ; liées ensemble par le haut, et plantées en terre avec de grands tas de bois à hauteur d'homme par derrière ces palissades, sans que les cabanes soient autrement flanquées ; mais seulement un simple enclos tout carré, de sorte que ces forts ne sont d'aucune défense, outre qu'ils n'ont presque jamais de soin de se placer sur le bord de quelque ruisseau ou fontaine, mais quelque côteau, où ils sont pour l'ordinaire assez éloignés de l'eau.

Dès le soir du 12, nous vîmes arriver tous les considérables des autres villages pour se trouver au conseil qui se devoit tenir le lendemain.

Population et villages des Tsonnontouans.

La nation des Sonnontouans est la plus nombreuse de touts les Iroquois : elle est composée de 4 villages dont 2 renferment chacun 100 cabanes, et les deux autres environ 30 cabanes, et en tout peut-être 1000 ou 1200 hommes capables de porter les armes. Ces deux grands vil-

lages sont environ à 6 ou 7 lieues l'un de l'autre et tous deux à 6 ou 7 lieues du bord du lac.

Enfin le 13 Août étant arrivé, les Sauvages s'assemblèrent dans notre cabane au nombre de 50 ou 60 considérables de la nation. Leur coutume est en entrant de se mettre dans la place la plus commode de celles qu'ils trouvent vides, sans considération d'aucun rang ; et de prendre d'abord du feu pour allumer leurs pipes qui ne leur sortent point de la bouche pendant tout le temps du conseil, et disent que les bonnes pensées viennent en fumant.

13 Août. Ils exposent leur demande dans le conseil.

Quand nous vîmes l'assemblée assez nombreuse, nous commençâmes à parler d'affaires, et *ce fut pour lors que Mr. de la Salle avoua qu'il n'étoit point capable de se faire entendre.*

La Salle avoue son ignorance.

D'autre part, mon interprète dit qu'il ne savoit pas assez de François pour se faire tout à fait bien entendre à nous, ainsi nous jugeâmes plus à propos de nous servir de l'homme du père Fremin pour faire notre harangue et nous rapporter ce que les Sauvages diroient ; et en effet la chose se passa ainsi,

Il est à remarquer que le père Fremin n'étoit pas alors au lieu de sa mission, mais il étoit allé depuis peu de jours à Onontané pour une assemblée qui s'y devoit tenir de tous les jésuites répandus dans les cinq nations iroquoises (1). Il n'y avoit pour lors que l'homme du Père Fremin qui nous servit d'interprète.

Notre premier présent fut d'un pistolet à deux coups qui valoit 60 livres, et la parole que nous joignîmes au présent fut que nous les regardions comme nos frères et qu'en cette qualité nous étions si fort dans leurs intérêts que nous leur faisions présent de ce pistolet à deux

---

(1) Voir *Relations* de 1670, ch. IX, *édit. de Québec*, p. 75.

coups afin que d'un coup ils pussent tuer les Loups, et de l'autre les Andostoués, qui sont deux peuples contre lesquels ils ont une guerre cruelle.

Le 2ème présent fut de 6 chaudières, 6 haches, 4 doz. de couteaux et cinq ou six livres de grosses rassades, et la parole fut que nous venions de la part de l'Onontio ; c'est ainsi qu'ils appellent Mr. le gouverneur, pour affermir la paix.

Enfin le 3ème présent fut de 2 capots, 4 chaudières, 6 haches et quelques rassades et la parole fut que nous venions de la part d'Onontio pour voir les peuples nommés par eux les Touguenha (1), situés sur la rivière d'Ohio et que nous leur demandions un esclave de ce pays là pour nous y conduire. Ils jugèrent qu'il falloit penser à la proposition, ainsi ils attendirent le lendemain à nous répondre.

Ces peuples ont cette manière d'agir qu'ils ne parlent d'aucune affaire qu'ils ne fassent quelque présent comme pour servir de mémorial de la parole qu'ils donnent.

14 Août. Réponse des Sauvages.

Le lendemain venu, ils se rendirent tous de bon matin chez nous et le plus considérable d'entre eux fit présent d'un collier de porcelaine pour nous dire que nous étions les bien venus chez nos frères. Le 2ème présent fut un second collier de porcelaine pour nous dire qu'ils étoient bien résolus d'entretenir la paix avec les François et que ceux de leur nation n'avoient jamais fait la guerre aux François, qu'ils ne vouloient pas commencer dans un temps de paix. Par le 3ème présent ils dirent qu'ils nous donneroient un esclave, comme nous le demandions, mais qu'ils nous prioient d'attendre que leurs gens fussent revenus de la traite des Hollandois, où ils avoient

---

(1) Voir *Relations* de 1660, p. 7 ; 1662, p. 2 ; 1670, p. 45, 76, 91, etc.

mené tous leurs esclaves, et que pour lors ils ne manqueroient pas de nous en donner un.

Nous leur dîmes de ne nous pas faire attendre plus de huit jours parce que la saison pressoit : et ils nous le promirent. Cela fait chacun s'en alla chez soi.

Ils sont bien traités. – Mets des Sauvages.

Cependant on nous traitoit le mieux que l'on pouvoit et chacun à l'envie nous faisoit festin à la mode du pays. Il faut que je vous avoue que plusieurs fois, j'ai eu plus d'envie de rendre ce que j'avois dans l'estomac que d'y mettre quelque chose de nouveau. Les grands mets dans ce village où ils ont rarement de la viande fraîche est d'un chien dont ils grillent le poil sur des charbons. Après l'avoir bien raclé, ils le coupent par morceaux et le mettent à la chaudière. Puis quant il est cuit, ils vous en servent un morceau de trois ou 4 livres dans un plat de bois, qui n'a jamais été frotté d'aucun torchon que des doigts de la maîtresse du logis qui paroissent tout cuits (1) par la graisse qui est toujours dans leur plat de l'épaisseur d'un.....(?)

Un autre de leurs plus grands ragouts est de la farine de blé d'Inde cuite à l'eau et puis servie dans un plat de bois, avec deux doigts d'huile d'ours, de tournesol ou de noix par dessus. Il n'y avoit pas un enfant dans le village qui ne s'empressât à nous apporter tantôt des cannes de blé d'Inde, tantôt des citrouilles, tantôt d'autres petits fruits qu'ils vont cueillir dans les bois.

M. de Galinee visite une source dont l'eau s'enflamme.

Nous passâmes ainsi le temps pendant 7 ou 8 jours attendant toujours qu'il revint de traite quelqu'esclave pour nous donner. Et ce fut pendant ce temps là, que pour me désennuyer, j'allai avec Mr. de la Salle sous la conduite de deux Sauvages, voir environ à 4 lieues vers le midi du village où nous étions, une fontaine assez ex-

---

(1) Ecrits ?

traordinaire Elle forme un petit ruisseau en sautant d'un rocher assez haut. L'eau est fort claire, mais elle a une mauvaise odeur semblable à celle des boues de Paris, lorsqu'on remue avec le pied la boue qui est au fond de l'eau. Je mis le flambeau dedans et incontinent cette eau conçut le feu, comme pourroit faire l'eau de vie, et elle ne s'éteint point qu'il ne vienne de la pluie. Cette flamme est parmi les Sauvages une marque d'abondance, ou de stérilité lorsqu'elle a les qualités contraires. Il n'y a aucune apparence de souffre ni de salpètre, ni d'aucune autre matière combustible. L'eau n'a même aucun goût ; et je ne puis dire ni penser autre chose de meilleur sinon que cette eau passe par quelque terre alumineuse dont elle tire cette qualité combustible.

L'eau de vie des Hollandais. — On craint la vengeance des Sauvages.

Ce fut aussi pendant ce temps là que l'on apporta de l'eau de vie des Hollandois aux villages, dont plusieurs Sauvages s'enivrèrent (1).

Il vint même plusieurs fois, des parents de celui qui avoit été tué au Montréal, peu de jours avant que nous ne partissions, qui nous menacèrent dans leur ivrognerie de nous vouloir casser la tête, et c'est une coutume assez commune parmi eux lorsqu'ils ont quelqu'ennemi, de s'ennivrer et d'aller ensuite leur casser la tête ou les tuer à coups de couteaux, afin de pouvoir dire ensuite qu'ils ont fait ce méchant coup dans un temps où ils n'avoient point d'esprit. Ils ont même cette coutume de ne point pleurer ceux qui sont morts de cette manière, de peur de faire de la peine à celui qui est vivant en le faisant souvenir de son forfait.

Cependant nous nous sommes toujours si bien tenus sur nos gardes qu'il ne nous est arrivé aucun accident.

(1) Voir sur ce commerce les *Relations* de 1668, 1669, 1670, etc.

Supplice d'un jeune prisonnier.

Enfin ce fut pendant ce temps là que je vis le plus triste spectacle que j'aie vu de ma vie (le supplice d'un prisonnier de 18 à 20 ans que les guerriers amenèrent au village sur le soir.) Le lendemain de grand matin une grosse troupe de gens entrèrent dans notre cabane pour nous dire que ce prisonnier alloit être brûlé et qu'il avoit demandé à voir des Mestigouches. (1) Je courus à la place publique pour le voir et je le trouvai déjà sur l'échafaud où on l'attachoit pieds et mains à un poteau. Je fus étonné d'entendre de lui quelques mots algonquins que je reconnus quoique de la manière qu'il les prononçait ils parussent assez difficiles à reconnaître. Enfin il me fit concevoir qu'il auroit bien voulu que son supplice eut été différé jusqu'au lendemain. S'il avoit parlé bon Algonquin je l'eusse entendu, mais sa langue différoit encore plus de l'Algonquin que celle des Outaouacs ; ainsi je ne l'entendois que bien peu.

Je fis parler aux Iroquois par notre interprète hollandois, mais il me dit qu'il avoit été donné à une vieille à la place de son fils qui avoit été tué et qu'elle ne le pouvoit voir vivre, et que toute la parenté s'intéressoit fort en sa douleur, qu'ils ne pouvoient retarder son supplice, les fers étoient au feu pour tourmenter ce pauvre misérable.

Pour moi je dis à notre interprète de le demander pour l'esclave qu'on nous avoit promis, et que je ferois présent à la vieille à qui il étoit, mais notre interprète ne voulut jamais faire cette proposition, disant que ce n'étoit point la coutume parmi eux et que cela étoit trop

---

(1) Les premiers Algonquins qui virent des Français les appelèrent *Oumichtigouchiou*, c'est-à-dire *hommes qui ont des canots de bois*. Par corruption, *Mistigouche* signifiait *français, étrangers*. Il est probable que ce jeune prisonnier n'avait jamais vu d'européens.

important. Je le menaçai même pour lui faire dire ce que je désirois mais je n'en pus venir à bout ; parcequ'il étoit têtu comme un hollandois, et il s'enfuit de moi.

Je demeurai donc seul auprès du pauvre patient qui voyoit devant lui les instruments de son supplice. Je taschai de lui faire comprendre qu'il ne pouvoit plus avoir recours qu'à Dieu et qu'il lui fit cette prière : " *toi* " *qui as tout fait aie pitié de moi. Je suis fâché de ne l'avoir* " *pas obéi ; mais si je vivois je l'obéirois entièrement.*" Il m'entendoit mieux que je ne l'entendois, parceque tous les peuples voisins des Outaouacs entendent l'Algonquin. Je ne crus pas le pouvoir baptiser, tant parce que je ne l'entendois pas assez pour connoître les dispositions où il étoit, que parce que les Iroquois me pressèrent de le quitter pour commencer leur tragédie et d'ailleurs je crus que l'acte de contrition que je lui faisois faire, le pouvoit sauver. Si j'avois prévu cet accident, dès le soir précédent, je l'aurois assurément baptisé, parceque j'aurois eu pendant la nuit le temps de l'instruire. Mais je ne pus faire autre chose pour lors que de l'encourager à souffrir patiemment et d'offrir à Dieu ses tourments en lui disant souvent : " *toi qui as tout fait aye pitié de moi* ", ce qu'il répétoit les yeux élevés vers le ciel.

En même temps je vis approcher le principal des parents du mort avec un canon de fusil rougi jusqu'au milieu ce qui m'obligea à me retirer—les autres commencèrent à trouver mauvais que je l'encourageasse, d'autant que c'est parmi eux mauvais augure que les prisonniers souffrent patiemment le supplice. Je m'arrêtai donc avec douleur et à peine avois-je tourné la tête que ce barbare d'iroquois lui appliqua son canon dessus le pied ce qui fit faire un haut cri à ce pauvre misérable et me fit tourner vers lui.

Je me retirai à la cabane où nous logions tout plein

de douleur de n'avoir pu sauver ce pauvre esclave et ce fut pour lors que je connus plus que jamais de quelle importance il étoit de ne se point engager parmi les nations de ces pays ici, qu'on ne sut leur langue, ou qu'on ne fut assuré de son interprète. Et je puis dire que le défaut d'un interprète qui fut en notre main empêcha l'entière réussite de notre voyage.

MM. de Galinée et de la Salle se retirent vers leurs canots pour éviter les insultes des Sauvages.

J'étois en notre cabane à prier Dieu fort triste, Mr. de la Salle vint qui me dit qu'il appréhendoit que dans le tumulte où il voyoit tout le village, il y avoit lieu d'apréhender qu'on ne nous fit quelqu'insulte, qu'il y avoit plusieurs personnes qui s'ennivroient ce jour là, et qu'enfin il étoit résolu de s'en aller au lieu où étoient les canots et le reste de notre monde. Je lui dis que j'étois prêt de le suivre et que demeurant avec lui j'avois peine à me tirer de l'esprit ce pitoyable spectacle. Nous dîmes à 7 ou 8 de nos gens qui étoient pour lors avec nous de se retirer pour ce jour là dans un petit village qui étoit à demi-lieue du grand où nous étions, de peur de quelqu'insulte et nous nous en allâmes, Mr. de la Salle et moi, trouver Mr. Dollier à six bonnes lieues du village.

Ils retournent plus tard au village.

Nous retournâmes quelque temps après au village pour faire par les cabanes la cueillette de blé d'Inde dont nous avions besoin pour notre voyage, que les femmes du village nous apportoient chacune selon son moyen et nous fallut la porter sur le col six grandes lieues de chemin qu'il y avoit depuis le village jusqu'au lieu où nous étions cabanés.

Distance des Sonnontouans à la rivière Ohio.

Pendant notre séjour au village nous nous étions enquis avec exactitude du chemin qu'il falloit tenir pour arriver à la rivière d'Ohio, et tout le monde nous dit que pour l'aller trouver de Sonnontouan, il y avoit 6 journées par terre, d'environ 12 lieues chacune, ce qui

nous fit croire qu'il n'étoit pas possible que nous l'allassions trouver par là ne pouvant qu'à peine porter pour un si long chemin que ce qui nous étoit nécessaire pour vivre, bien loin de pouvoir porter notre bagage. Mais à même temps on nous dit qu'en allant trouver le lac Erie en canot, nous n'aurions que trois jours de portage pour aller trouver cette rivière beaucoup plus près des peuples que nous cherchions, que nous la trouverions allant par Sonnontouan.

Les guides sont refusés.

Mais ce qui nous empêcha plus que tout, fut que les Sauvages dirent à notre interprète hollandois, qu'il n'avoit point d'esprit de vouloir aller aux Touguenha qui étoient des peuples entièrement méchants, qui tâcheroient de découvrir le soir notre feu et viendroient ensuite la nuit nous tuer à coup de flèche, dont il nous auroient plutôt couverts que nous nous en fussions apperçus. Et de plus que nous courions grand risque le long de la rivière d'Ohio de rencontrer les Anastois (1) qui nous casseroient infailliblement la tête; et que pour cette raison les Sonnontouans ne vouloient pas venir avec nous, de peur qu'on ne crût qu'ils étoient cause de la mort des François, et qu'ils avoient bien de la peine à se résoudre à donner un guide, de peur qu'Onontio ne leur imputât notre mort, et ne vint ensuite leur faire la guerre pour la venger.

Ces discours se tenoient sans que nous en sussions aucune chose, mais j'étois tout étonné de voir se ralentir l'ardeur de mon Hollandois, qui ne me chantoit autre chose, sinon que les Sauvages où nous voulions aller ne valoient rien et qu'ils nous tueroient infailliblement. Et lorsque je lui disois qu'il n'y avoit rien à craindre en faisant bonne sentinelle, il me répondit que les sentinel-

(1) Andastois ?

les étant auprès du feu ne pouvoient appercevoir ceux qui viendroient la nuit à l'abri des arbres et des broussailles.

Enfin par tous ses discours, il me faisoit voir qu'il étoit épouvanté et en effet il ne poursuivit plus l'affaire de guide avec autant d'ardeur qu'auparavant ; et d'ailleurs les Sauvages furent embouchés : ainsi ils nous tenoient toujours de jour à autre disant que leurs gens tardoient de revenir de traiter plus qu'ils n'avoient pensé.

Peine que fait éprouver ce contretemps.

Nous souffrions beaucoup de ce retardement parce que nous perdions le temps qui étoit fort beau pour la navigation et que nous ne pourrions espérer d'hiverner dans aucune nation si nous tardions plus longtemps, ce que Mr. de la Salle regardoit comme une mort assurée, à cause que nous n'étions pas assurés (1) de vivre dans les bois. Cependant nous avons, grâce à Dieu, expérimenté le contraire.

Nous fûmes retirés de toutes ces peines par l'arrivée d'un Sauvage qui venoit des hollandois et cabana au lieu où nous étions. Il étoit d'un village d'iroquois des 5 nations ramassées au bout du lac Ontario pour la commodité de la chasse du chevreuil et de l'ours qui est abondante en ce lieu là. Ce Sauvage nous assura que nous n'aurions aucune peine à trouver un conducteur et qu'il y avoit quantité d'esclaves des nations où nous souhaitions d'aller et que très volontiers il nous y conduiroit. Nous crûmes qu'il étoit bon de prendre ce parti, tant parce que nous faisions toujours notre route et nous approchions du lieu où nous voulions aller que parce que ce village n'étant que de 18 ou 20 cabanes, nous nous persuadâmes que nous en serions facilement les

Les voyageurs sont tirés d'embarras.

(1) Habitués ?

maîtres et que nous leur ferions faire par crainte une partie de ce qu'ils ne voudroient pas faire par amitié.

Rivière et chute de Niagara.

Sur cette espérance nous quittâmes là les Sonnontouans. Nous trouvâmes une rivière large d'un demi quart de lieue et entièrement rapide qui est la décharge ou communication du lac Erie avec le lac Ontario. La profondeur de ce fleuve (car c'est proprement celui de St. Laurent,) est prodigieuse en cet endroit, car dès l'abord il y a 15 ou 16 brasses d'eau, ce que nous expérimentâmes en tendant notre ligne. Cette décharge contient à 10 ou 12 lieues de son embouchure dans le lac Ontario une des plus belles cataractes ou chute d'eau qui soient au monde, car tous les Sauvages à qui j'en ai parlé m'ont dit que le fleuve tomboit en cet endroit d'un rocher plus haut que ne le sont les plus hauts pins, c-à-d d'environ 200 pieds. Aussi l'entendîmes-nous du lieu où nous étions. Mais cette chute donne une telle impression à l'eau, que quoique nous en fussions à 10 ou 12 lieues, l'eau est si rapide qu'à grand peine la peut-on remonter à l'aviron.

Ils arrivent à Tinaouatoua.

L'envie que nous avions de nous rendre à notre petit village appellé Ganastogué Sonnontoua *Outinaouatoua*(1) nous empêcha d'aller voir cette merveille. Je vous laisse à penser si ce n'est pas une belle cascade de voir toute l'étendue de ce grand fleuve qui à son embouchure a trois (2) lieues de large, se précipiter de 200 pieds de haut avec un bruit qu'on entend non seulement du lieu où nous étions qui en est à 10 ou 12 lieues, mais encore de l'autre coté du lac Ontario vis à vis de cette embouchu-

(2) Trente ?

(1) Il faut lire sans doute : "*Ganastogué* en Tsonnoutonan, ou *Tinaouatoua.*" C'est en effet ce dernier nom qu'on verra répété plus loin. Cependant Charlevoix, dans sa carte de la Louisiaane, etc. faite par Bellin met au fond du lac Ontario, un village du nom de *Quinaouatona*. Dans l'*Hist. de la Col. Franç.*, carte du "Pays des cinq Nations", on trouve *Quinaouatoua*, et *Tina-Toua*, nom de la *Rivière Rapide*, carte de M. de Galinée. Voir cette carte.

re, où Mr. Trouvé m'a dit l'avoir entendu. Nous passâmes donc cette rivière et enfin au bout de cinq jours de marche nous arrivâmes au bout du lac Ontario où est une belle grande anse de sable (1) au fond de laquelle est l'embouchure d'un autre petit lac qui s'y décharge, dans laquelle nos guides nous firent entrer environ demi lieue, et puis décharger nos canots dans l'endroit le plus proche du village qui en est pourtant à 5 ou 6 bonnes lieues.

Mr. de la Salle tombe malade.

Ce fut en ce lieu là qu'en attendant que les considérables du village vinrent nous trouver avec du monde pour emporter notre bagage, Mr. de la Salle allant à la chasse en rapporta une grosse fièvre qui le mit en peu de jours fort bas ; quelques uns disent que ce fut à la vue de trois gros serpents à sonnette qu'il trouva dans son chemin, montant à un rocher, que la fièvre le prit.

Serpents à sonnettes.

Enfin il est certain que c'est une très laide vision, car ces animaux ne sont pas craintifs comme les autres serpents, mais attendent un homme de pied ferme, se mettant d'abord en défense, et se pliant la moitié du corps, depuis la queue jusqu'au milieu, comme si c'étoit un cable, et tenant le reste du corps tout droit, et s'élançant quelque fois jusqu'à trois ou quatre fois, faisant toujours grand bruit de la sonnette qu'il porte au bout de la queue. Il y en a en quantité en ce lieu là, gros comme le bras, de 6 à 7 pieds de long, tout noirs. La sonnette qu'il porte au bout de la queue et qu'il agite fort vite rend un son pareil à celui que feroient plusieurs graines de melon ou de citrouilles renfermées dans une boite.

Les habitants du village viennent les trouver.

Enfin après trois jours d'attente, les considérables et presque tout le monde du village vinrent nous trouver. Nous tînmes le conseil dans notre cabane, où mon hol-

(1) Probablement la baie de Burlington.

landois réussit mieux que nous n'avions fait au grand village ; nous fîmes deux présents pour avoir deux esclaves, et un troisième pour faire porter nos hardes au village. Les Sauvages nous firent deux présents : le 1er de 14 ou 15 peaux de chevreuil passées, pour nous dire qu'ils nous alloient mener à leur village ; mais qu'ils n'étoient qu'une poignée de monde incapable de nous résister et qu'ils nous prioient de ne leur point faire de mal, et de ne les pas brûler comme les François avoient brûlé Agnieronont. Nous les assurâmes de notre bonne volonté.

Ils nous firent encore présent d'environ 500 grains de porcelaine et enfin de deux esclaves pour nous conduire. L'un étoit de la nation des Chaouanons, et l'autre étoit de celle des Nez-percé. Tous deux bons chasseurs et qui témoignoient être de bonne volonté. Le chaouanon échut à Mr. de la Salle et l'autre nous échut.

Ils nous dirent encore que le lendemain ils nous aideroient à porter nos hardes à leur village, afin d'aller de là nous rendre sur le bord d'une rivière où nous pourrions nous embarquer pour entrer dans le lac Erie.

Nous fûmes les plus contents du monde des habitants de ce petit village, qui nous régalèrent de leur mieux ; et Mr, Dollier ne pouvoit contenir la joie qu'il avoit de se voir en si beau chemin d'arriver bientôt parmi les peuples auxquels il vouloit consacrer le reste de ses jours. Car il avoit résolu de ne jamais revenir s'il pouvoit trouver quelque nation qui l'eut voulu recevoir. Nous entretînmes notre guide qui nous assura que dans un mois et demi de bonne marche, nous pourrions arriver aux premières nations qui sont sur la rivière d'Ohio dans les bois, parcequ'il n'y avoit pas moyen d'atteindre aucune nation devant les neiges. Nous dévorions en esprit toutes ces difficultés, et ne faisions état de rien,

pourvu que nous pussions aller où nous pensions être appellés de Dieu.

Nous partîmes de ce lieu avec plus de 50 Sauvages ou Sauvagesses environ le 22 Septembre, et nos Sauvages nous ménageant, nous firent employer demi journée à faire notre portage jusqu'au village qui n'étoit pourtant qu'à environ 5 lieues. Nous cabanâmes donc aux environs du village et nous apprîmes là qu'il étoit arrivé au village où nous allions deux François qui venoient des Outaouacs. Ces nouvelles nous surprirent parce que nous ne pensions pas qu'il y eut aucun françois en campagne de ce côté là. Cependant deux des plus considérables nous quittèrent pour aller recevoir ces nouveaux hôtes, et nous poursuivîmes le lendemain notre chemin avec la fatigue que vous pouvez penser, quelque fois dans l'eau à mi-jambe, outre l'incommodité des fardeaux que les branches des arbres nous accrochent et nous font réculer 3 ou 4 pas. Mais enfin on ne sent guère ces fatigues-là quand on croit par elles plaire à Dieu, et pouvoir lui rendre service.

22 Sept. On se met en marche pour Tinaouatoua

23 Septem.

Enfin nous arrivâmes à *Tinaoutoua*, le 24 sept. et trouvâmes que le François qui étoit arrivé le jour précédent étoit un nommé Jolliete (1) qui étoit parti avant nous de Montréal avec une flotte de 4 canots chargés de marchandises pour les Outaouacs, et qui avoit eu ordre de Mr. le gouverneur de monter jusque dans le lac Supérieur pour découvrir où étoit une mine de cuivre dont on voit ici les morceaux qui n'ont presque pas besoin d'être raffinés tant le cuivre est bon et pur ; mais il n'avoit pu voir cette mine à cause que le temps le pressoit pour son retour.

24 Septem. Leur arrivée. Rencontre de Jolliet.

(1) Voir *Note IV.*

Cependant la maladie de Mr. de la Salle commençoit à lui ôter l'envie de passer plus loin, et le désir de voir le Montréal commençoit à le presser. Il ne nous en avoit

point parlé, mais nous nous en étions bien apperçus. Et d'ailleurs le chemin que Mr. Jolliet avoit fait, avec la nouvelle qu'il nous apprit qu'il avoit envoyé de son monde, chercher une nation d'Outaouacs fort nombreuse nommée les Pouteouatamis où il n'y avoit jamais eu de missionnaires, et quelque peuple étoit voisin des Iskoutegas (1), et la grande rivière qui menoit aux Chaouanons, nous fit envie à Mr. Dollier et à moi d'aller chercher la rivière où nous voulions entrer, par le côté des Outaouacs plutôt que par celui des Iroquois, parceque le chemin nous en sembla beaucoup plus facile, et que nous savions tous deux la langue Outaouaise.

Les missionnaires changent leur itinéraire.

Un autre accident nous confirma dans cette pensée, (c'est que le Sauvage qui devoit nous servir de guide s'étant ennivré et s'étant fort fasché de ce que je voulus l'empêcher de donner pour cette eau de vie le capot que nous lui avions donné) il alla quérir tout ce que nous lui avions donné et nous le rendit. Mais il n'eut pas plutôt quitté qu'il se présenta un Chaouanon pour nous conduire que nous prîmes au mot.

Si la mission de Mr. Dollier *n'avoit point été pour les Outaouacs à l'exclusion des Iroquois*, il se fut arrêté dans

(1) On pourrait peut-être lire : " lequel peuple étoit, etc. " Les voisins des Pouteouatamis étaient : 1o. les *Kiskacous, Kiskacoueiak, Kichkaoueiak,* Cf. *Relations* 1658, 1667, 1670, 1673 ; 2o. les *Mascoutins* dont le nom est aussi écrit *Makskouteng, Machkoutench,* Cf. *Relations* 1670, 1673. Si l'on prend pour radical de ces noms *Machkoute, prairie,* ils signifieront *Nation de la Prairie.* Au contraire si l'on prend *Ichkoute,* feu, ils signifieront *Nation du Feu* : c'est en effet ainsi qu'on désigne les Mascoutins. Il paraît évident que Jolliet voulait parler de ces derniers. Quelques mois après cette tentative de Jolliet, le 17 Février 1670, le P. Allouez pénétrait chez les Pouteouatamis, appelé, dit-il, " pour adoucir quelques jeunes François, qui " étant parmi eux pour le négoce, les menaçoient et les maltraitoient. " Seraient-ce les envoyés de Jolliet qui se conduisaient ainsi ? Cf. La Potherie, t. II, ch. 8. La *grande rivière qui menoit aux Chaouanons* en partant des villages Pouteoutamis doit être l'Ouabache.

ce village, où on l'en pressa tout à fait, avec toutes les protestations imaginables de s'appliquer à la prière tout de bon. Mais il fallut passer sans leur pouvoir faire autre bien que de les confirmer dans les bons desseins qu'ils avoient et leur promîmes que les robes noires de Kenté les viendroient voir l'hiver prochain. Et en effet nous en écrivîmes à Mr. de Fenelon qui faisoit la mission avec fruit à Kenté, et Mr. Trouvé nous fit la grâce d'accomplir la parole que nous leur avions donnée et d'y venir annoncer la parole de Dieu dès le mois de Novembre suivant. On les presse de s'arrêter à Tinaouatoua

Mr. Jolliet nous fit offre d'une description qu'il avoit de sa route depuis les Outaouacs que j'acceptai,et la réduisis dès lors en carte marine qui nous a beaucoup servi pour nous conduire, Dieu nous ayant été notre second guide de la manière que je dirai après. Jolliet indique la route qu'il a suivie.

Enfin Mr. de la Salle nous croyant dans le dessein de partir dans deux ou trois jours pour nous rendre sur le bord de la rivière qui devoit nous conduire au lac Erie, s'ouvrit à nous, et nous dit que *l'état de sa santé* ne lui permettoit plus de penser au voyage qu'il avoit entrepris avec nous. Il nous prioit de l'excuser s'il nous abandonnoit pour retourner au Montréal, et qu'il ne pourroit se résoudre à hiverner avec ses gens au milieu d'un bois, où le peu d'adresse et d'habitude qu'ils avoient les pouvoient faire mourir de faim. La Salle se décide à retourner à Montréal--Séparation.

Le dernier jour de Septembre Mr. Dollier dit la Sainte Messe pour la seconde fois dans ce village, où nous communiâmes pour la plupart, tant du coté de Mr. de la Salle, que du nôtre, pour nous unir dans N. S. dans un temps où *nous* [nous] voyions tout prets de nous séparer. Jusqu'ici nous n'avions jamais manqué d'entendre la Ste. Messe trois fois la semaine, que Mr. Dollier nous disoit sur un petit Autel préparé avec des avirons sur

des fourches et entouré des voiles de nos canots. Et nous prenions là, le plus que nous pouvions, garde de n'être point vu des Sauvages qui eussent pu se railler de notre Sainte cérémonie, de sorte que nous avons eu le lieu et l'honneur d'offrir le Saint Sacrifice de la messe en plus de 200 endroits où il n'avoit jamais été offert.

Nous n'eûmes point de peine à persuader à nos hommes de nous suivre. Il n'y en eut pas un qui eut pour lors envie de nous quitter, et on peut dire avec vérité qu'on remarquoit plus de joie dans ceux qui alloient s'exposer à mille périls que dans ceux qui retournoient dans un lieu d'assurance, quoique ceux-ci nous regardoient comme des gens qui alloient s'exposer à la mort, *comme en effet ils le publièrent dès qu'ils furent* arrivés ici (1), et firent beaucoup de peine à tous ceux qui prenoient quelqu'intérêt à nos personnes.

1 Octobre. Départ de Tinaouatoua.

Nous partîmes donc de Tinaouatoua le 1er 8bre 1669 accompagnés de bon nombre de Sauvages qui nous aidoient à porter nos canots et nos hardes, et après avoir fait environ 9 ou 10 lieues en 3 jours, nous arrivâmes sur le bord de la rivière que je nomme *rapide* (2), à cause de la violence avec laquelle elle marche quoiqu'elle n'ait pas beaucoup d'eau, car en beaucoup d'endroits nous ne trouvions pas de quoi faire passer nos canots qui ne tiroient pas un pied d'eau ; nous étions 12 personnes et avions trois canots.

4 Octobre.

On dit la Ste. Messe le 4, jour de St. François.

13. [12] Octo. Ils arrivent au lac Érié.

Enfin après 8 jours de marche pendant lesquels il nous falloit toujours être à l'eau, puis trainer les canots, nous arrivâmes le 13 ou le 14 au bord du lac Érié qui nous parut du bord comme une grande mer à cause

---

(1) C'est-à-dire «à Montréal.» Voir *Note* F.

(2) C'est très probablement la Grande Rivière.

qu'il soufloit pour lors un grand vent du sud et qu'il n'y a peut-être point de lac dans tout le pays où les vagues s'élèvent si haut à cause de sa grande profondeur et de sa grande étendue.

Au bout de 3 jours pendant lesquels nous ne fimes que 21 ou 22 lieues, nous trouvâmes un endroit qui nous parut propre à y passer l'hiver et nous nous y cabanâmes à l'embouchure d'une jolie rivière. La chasse y fut abondante : nous y tuâmes quantité de cerfs, de biches et de chevreuils, de sorte que nous commençâmes à ne plus craindre de pâtir pendant l'hiver. Nous boucanâmes la viande de 9 grandes bêtes qui eut pu se conserver deux ou trois ans. Nous fimes bonne provision de noix et chataignes qui étoient là en grande quantité.

16 Octobre Ils s'arrêtent pour passer l'hiver — Provisions qu'ils amassent.

Nous avions bien dans notre magasin 23 ou 24 minots de ces fruits, outre les pommes, les prunes et les raisins et les aticas dont nous eûmes abondance pendant l'automne.

Je vous dirai en passant que la vigne ne vient ici que dans du sable, sur le bord des lacs et des rivières ; mais quoiqu'elle n'ait aucune culture, elle ne laisse pas de produire des raisins en grande quantité, aussi gros et aussi doux que les plus beaux de France.

Ils fabriquent du vin avec la vigne sauvage.

Nous en fimes même du vin dont Mr. Dollier dit la Ste. Messe tout l'hiver, et qui étoit aussi bon que le vin de grave : c'est un gros vin noir comme celui là. On ne voit ici que du raisin rouge, mais en si grande quantité que nous avons trouvé des endroits où on auroit fait facilement 25 ou 30 bariques de vin.

Ce pays, que j'appelle le *paradis terrestre du Canada*, est si plein de bêtes que nous y avons vu une fois plus de 100 chevreuils en une seule bande, des troupes de 50 ou

60 biches, et des ours plus gras et de meilleur goût que les plus savoureux cochons de France.

Ils passent l'hiver très-heureusement.

Nous ne pouvions pas passer l'hiver sur le bord du lac à cause des grands vents dont nous eussions été battus, c'est pourquoi nous choisimes un fort bel endroit sur le bord d'un ruisseau environ un quart de lieue dans les bois où nous nous cabanâmes. Nous dressâmes un joli autel au bout de notre cabane, où nous avons eu lieu d'entendre, sans manquer, la Ste. Messe trois fois la semaine, avec la consolation que vous pouvez penser de nous voir avec notre Bon Dieu au milieu des bois, dans une terre, où jamais aucun Européen n'avoit été. Mr. Dollier nous disoit souvent que cet hiver nous devoit valoir pour notre éternité plus que les dix meilleures années de notre vie. On s'y confessoit souvent, on y communioit de même. Enfin nous y avions notre messe paroissiale les fêtes et dimanches avec les instructions nécessaires. La prière soir et matin et tous les autres exercices du chrétien. L'oraison se faisoit avec tranquillité au milieu de cette solitude où nous ne vimes aucun étranger pendant trois mois. Au bout desquels nos gens trouvèrent en chassant quelques Iroquois qui venoient en ce lieu pour y faire la chasse du castor. Ils nous visitoient, et nous trouvoient dans une fort bonne cabane dont ils admiroient la situation, et ensuite amenoient tous les Sauvages qui passoient par là pour la voir. Aussi l'avions-nous bâtie de sorte que nous eussions pu nous y défendre longtemps contre les barbares s'il leur eut pris envie de nous venir faire insulte.

1670. Heureusement l'hiver se passa en ce lieu avec toute la douceur possible. S'il eut été aussi rigoureux qu'au Montréal (en 1669 et surtout en Février 1670 qui fut ex-

trême au Montréal (1)) nous fussions morts de froid, car toutes les haches que nous avions ne valoient rien et nous les cassâmes presque toutes, en sorte que si le bois que nous coupions eût été gelé aussi dur qu'il l'est au Montréal nous n'eussions plus eu de haches dès le mois de Janvier.

23 Mars. Ils plantent une croix au bord du Lac.

Le 23 Mars jour du dimanche de la Passion, nous allâmes tous au bord du lac pour faire et planter une croix en mémoire d'une si longue demeure des François comme avoit été la nôtre (2). Nous y fîmes une prière et nous résolûmes de partir le lendemain 26 de Mars (3).

Mais comme la rivière par où nous étions allés au lieu de notre hivernement étoit encore toute gelée, il nous fallut faire portage de toutes nos hardes et de nos canots jusqu'au lac, où nous nous embarquâmes après avoir demeuré en ce lieu *cinq mois et onze jours* (4).

26 Mars. Les voyageurs se mettent en marche. Difficultes et fatigues

Nous fîmes ce jour là 6 à 7 lieues et fûmes accueillis d'un si gros vent qu'il fallut s'arrêter et demeurer deux jours pendant lesquels le vent continua si fort que trouvant mon canot que nos gens n'avoient pas eu bien soin d'affermir, il l'emporta au large, si bien que le vent con-

---

(1) Voir *Note VI*.

3025500

(2) Voir *Note VII*.

(3) En 1670, le dimanche de la Passion tombait, comme dit le narrateur, le 23 Mars, et Pâques, le 6 Avril. Quant à l'erreur manifeste que le lecteur remarquera ici, il est facile de la corriger en suppléant les mots " de l'Annonciation " lesquels se trouvent, mais raturés, dans notre copie manuscrite.

(4) Les missionnaires avaient quitté Tinaouatoua le 1er. Octobre : le 4, ils disaient la messe ; ils arrivaient aux bords du lac Erié " après 8 jours " ou le 12, quoique le narrateur dise " le 13 ou le 14 " ; au bout de 3 jours, ou le 15, ils prenaient leurs quartiers d'hiver. De cette date au 26 Mars, il y a *cinq mois et onze jours*. Mais en supposant que M. Dollier et ses compagnons s'arrêtèrent le 16 ou le 17 d'Octobre, comme il faudrait le conclure de la date donnée page 33, leur séjour aurait duré *cinq mois et neuf ou dix jours*.

tinuant toujours nous fûmes contraints de l'abandonner quelque effort que nous pussions faire pour le ravoir.

(Mr. Jolliet avoit laissé un canot et me l'avoit donné en m'indiquant le lieu où nous le trouverions, et nous avions envoyé 3 hommes pour nous l'amener.) La perte de mon canot nous mit extremement en peine car j'avois beaucoup de bagage. Mr. Dollier qui alloit pour s'établir avoit ses deux canots extrêmement chargés.

Nous voilà donc à consulter ce que nous ferions, enfin nous primes résolution de tirer un homme de chacun des canots qui restoient et de mettre mon bagage à leur place. Ainsi de neuf hommes qui restoient, nous allâmes cinq par terre, et deux en chaque canot, jusqu'à ce que nous eussions atteint celui qu'on m'avoit donné.

Nous ne comptions que deux jours de marche pour y arriver, mais comme il y avoit quatre rivières à passer en allant par terre ce chemin fut pour nous très difficile.

Nous nous enfonçâmes 4 lieues dans les bois pour passer la première rivière dans un endroit où elle fût praticable. Nous ne pûmes passer la seconde qu'en (1)...où nous nous mîmes tous cinq, quoique cette voiture soit fort périlleuse. Il nous fallut un jour pour préparer notre méchant bateau. C'est le jour où nous avons le plus souffert pendant tout notre voyage. Car il neigea épouvantablement pendant 14 ou 15 heures de temps avec un nord extrêmement froid ; dès que la neige eût cessé, nous nous embarquâmes sur notre machine, l'eau jusqu'à mi-jambe et allâmes aborder à une prairie de plus de 200 pas de large qu'il nous fallut passer, chargés comme nous étions, dans la boue, dans l'eau et dans la neige jusqu'à la ceinture.

Nous poursuivîmes ensuite notre route jusqu'au bord

(1) Radeau ?

du grand lac dont j'ai parlé ci-devant, et contre toute notre attente nous le trouvâmes encore tout chargé de glaçons, ce qui nous fit croire que nos gens n'avoient pu se mettre dessus. Nous étions pour lors dans la semaine Sainte, et fûmes bien aises de souffrir quelque chose en ce temps pour nous conformer à N. S., mais nous avions peur de ne pouvoir nous réunir à notre monde avant les fêtes de Pâques qui s'approchoient.

Cependant nous les allâmes attendre sur un sillon de sable qui joint la presqu'isle du lac Erie à la terre ferme et qui sépare le grand lac Erie du petit. Comme il falloit qu'ils fissent un portage par dessus ce sillon, nous jugeâmes que nous ne les pourrions manquer. Nous n'avions plus de vivres, et nous nous étions retranchés Mr. Dollier et moi d'une partie de notre portion pour donner *à nos gens plus de force pour aller à la chasse* ; et Dieu voulut qu'ils tuassent un cerf qui nous fit bien de l'honneur puisqu'il (1) fut extrêmement maigre.

Nous allâmes nous cabaner proche de la [presqu'isle] et le lendemain nos gens nous trouvèrent en ce lieu où nous nous réunîmes avec bien de la joie et nous résolûmes de ne point partir de ce lieu que nous n'eussions fait nos pâques ensemble, ce que nous fîmes avec bien de la consolation.

Le mardi après Pâques nous partîmes après avoir entendu la Ste. Messe et nonobstant les glaces qui bordoient encore tout ce lac nous mîmes nos canots à l'eau et marchâmes toujours 5 par terre pendant deux jours jusqu'au lieu du canot. Comme [la saison] étoit encore fort rude, les bêtes étoient encore dans la profondeur des bois et ne venoient point vers le bord du grand lac ;

8 Avril. Ils se remettent en route. Nouvelles difficultés.

(1) Quoiqu'il ?

aussi nous manquions de viande et nous fûmes 5 ou 6 jours à ne manger qu'un peu de blé d'inde cuit à l'eau.

10 Avril Nous arrivâmes enfin au lieu où nos gens avoient mis le canot, dont étoit question, et ne l'y trouvâmes plus parce que les Iroquois l'ayant rencontré l'hiver en chassant, l'avoient enlevé. Je vous laisse à penser si nous fûmes embarrassés ; nous étions sans vivres dans un temps fort rude, en un lieu où il n'y avoit pas moyen d'en recouvrer pour lors, et sans en pouvoir sortir faute de canots. Nous ne pûmes faire autre chose que de recommander l'affaire à Dieu, et nous préparer à une grande misère et à une grande souffrance.

Nous *envoyâmes notre monde à la chasse* pendant un jour qui ne virent pas seulement une bête.

Nous ne pouvions encore lever des écorces pour faire un canot, parceque le bois n'étoit pas en sève, et n'y devoit pas [être] d'un mois et demi ; et nous ne pouvions attendre ce temps là faute de vivres.

Enfin nous étions dans cette perplexité quand un de nos gens qui alloit chercher du bois sec pour mettre au feu rencontra le canot dont nous avions besoin, caché entre deux gros arbres. Les Sauvages l'avoient placé de l'autre côté d'une rivière, et l'avoient si bien caché qu'il étoit impossible de le trouver à moins d'une grâce de Dieu toute particulière.

Tout le monde fut en joie pour cette découverte et quoique nous fussions sans vivres, nous crûmes d'être en état d'atteindre bientôt quelque bon lieu de chasse ; et en effet d'un jour de marche nous nous trouvâmes en un endroit qui paroissoit fort propre à mettre des bêtes [?]et où il y avoit force gibier. Nous nous y arrêtâmes dans la pensée que nous n'y mourrions pas de faim, étant toujours un coup sur de tuer du gibier assez

pour vivoter pendant que les autres iroient chercher quelque bête.

Nos gens allèrent donc à la chasse et après avoir manqué leur coup sur une troupe de plus de 200 biches qu'ils rencontrèrent, déchargèrent leur colère sur un pauvre loup qu'ils écorchèrent et apportèrent à la cabane et qu'on étoit prêt de mettre à la chaudière, quand un de nos gens qui étoit au guet, nous dit qu'il apperceevoit de l'autre bord d'un petit lac sur le bord duquel nous étions une troupe de 20 ou 30 biches.

Nous nous réjouîmes a cette nouvelle, et après avoir consulté comme on les pourroit avoir, on les entoura par derrière avec tant de succès qu'on les obligea de se jeter à l'eau. On les atteignit incontinent avec les canots, en sorte qu'il ne s'en fut pas échappé une seule si nous eussions voulu, mais nous choisîmes celles qui nous parurent les meilleures et en tuâmes 10, laissant aller le reste.

Nous nous chargeâmes en ce lieu de viande fraiche et boucanée et marchâmes jusqu'à une longue pointe que vous trouverez marquée dans la carte du lac Erie. Nous y arrivâmes sur un beau sable du coté du levant de cette pointe.

M. Dollier perd sa chapelle et beaucoup d'effets.

Nous avions fait ce jour là près de 20 lieues. Ainsi nous étions tous fort fatigués, ce qui fut cause que nous n'apportâmes point toutes nos hardes jusque sur la terre mais les laissâmes sur le sable et portâmes nos canots jusque sur la terre. La nuit vint, et on s'endormit si profondément qu'un grand vent nord-est s'étant élevé eut le temps d'agiter le lac avec tant de force que l'eau monta de 6 pieds où nous étions, et emporta les hardes du canot de Mr. Dollier qui étoient le plus proche de l'eau et auroit emporté toutes les nôtres, si un de nous

ne se fut éveillé qui étant étonné d'entendre le lac qui mugissoit si furieusement, alla voir sur le bord si les bagages étoient en sureté, et voyant que l'eau venoit déjà jusqu'aux hardes qui étoient placées le plus haut, s'écria que tout étoit perdu.

A ce cri, on se leva, et on sauva le bagage de mon canot, et d'un de ceux de Mr. Dollier. On alluma des écorces pour chercher le long de l'eau ; mais on ne put rien sauver qu'un baril de poudre qui flottait. Le reste fut emporté ; le plomb même fut emporté, ou enfoncé si avant dans le sable qu'on ne put jamais le trouver. Mais le plus facheux fut que la chapelle entière fut perdue. Nous attendimes que le vent fut calme et les eaux retirées pour aller chercher le long de l'eau si on ne trouveroit point quelque débris du naufrage, mais on ne trouva qu'un mousqueton, et un petit sac de hardes à un de nos hommes ; le reste fut perdu sans ressource. Nos vivres même furent tous perdus hormis ce qu'il y avoit dans mon canot.

Cet accident nous mit hors d'état d'être assistés du secours des Sacremens et d'en pouvoir assister les autres.

Les voyageurs décident de se rendre au Sault Ste. Marie.

Ainsi nous nous mimes en délibération savoir si nous devions nous arrêter à quelque nation pour y faire notre mission ou si nous retournerions au Montréal chercher une autre chapelle, et d'autres marchandises nécessaires pour avoir des vivres, pour retourner ensuite nous établir en quelqu'endroit et cet avis nous sembla le meilleur. Et comme le chemin des Outaouacs nous sembla presqu'aussi court du lieu où nous étions comme par où nous étions venus, et que nous prétendions arriver à Sainte *Marie du Sault* où les Outaouacs s'assembloient pour descendre de compagnie, avant qu'ils fus-

sent partis nous crûmes que nous descendrions avec eux plus facilement.

Ajoutez encore à cela que nous étions aises de voir un nouveau pays plutôt que de retourner sur nos pas.

Nous poursuivîmes donc notre route vers le couchant et après avoir fait environ 100 lieues sur le lac Érie, nous arrivâmes au lieu par où le *lac des Hurons*, autrement dit la *mer douce des Hurons* où le Michigane se décharge dans ce lac. Cette décharge a bien une demi-lieue de largeur et tourne tout court au nord-est, de sorte que nous retournions presque sur nos pas ; au bout de 6 lieues nous trouvâmes un endroit fort remarquable et fort en vénération à tous les Sauvages de ces contrées, à cause d'une idole de pierre que la nature y a formée, à qui ils disent devoir le bonheur de leur navigation sur le lac Erie lorqu'ils l'ont passé sans accident, et qu'ils appaisent par des sacrifices, des présents de peaux, de vivres etc. lorsqu'ils veulent s'y embarquer.

Ils trouvent une idole de pierre qu'ils brisent

Ce lieu étoit plein de cabanages de ceux qui étoient venus rendre leurs hommages à cette idole qui n'avoit autre rapport avec la figure d'un homme que celui que l'imagination lui vouloit bien donner. Cependant elle étoit toute peinte et on lui avoit formé une espèce de visage avec du vermillon. Je vous laisse à penser si nous vengeâmes sur cette idole, que les Iroquois nous avoient fort recommandé d'honorer, la perte de notre chapelle.

Nous lui attribuâmes même la disette où nous avions été de vivres jusqu'ici. Enfin il n'y avoit personne dont il n'eut attiré la haine. Je consacrai une de mes haches pour casser ce dieu de pierre et puis ayant accosté nos canots ensemble, nous portâmes le plus gros morceau

au milieu de la rivière, et jetâmes aussitôt le reste à l'eau, afin qu'on n'en entendit jamais parler.

Lac Ste. Clair. Dieu nous récompensa aussitôt de cette bonne action car nous tuâmes dans cette même journée un chevreuil et *ce jour* au bout de 4 lieues nous entrâmes dans un petit lac qui a environ 10 lieues de long, et presqu'autant de large appellé par Mr. Sanson le *lac des eaux salées*, mais nous n'y avons vu aucune marque de sel.

De ce lac nous entrâmes dans la décharge du lac *Michigane* qui n'a pas un quart de lieue de largeur.

Lac Huron. Enfin au bout de 10 ou 12 lieues, nous entrâmes dans le plus grand lac de toute l'Amérique qu'on appelle ici, la mer douce des Hurons ou en Algonquin *Michigane*.

Il a 600 à 700 lieues de tour. Nous fîmes dessus ce lac environ 200 lieues et eûmes bien peur d'y manquer de vivres à cause que les côtes [?] de ce lac paraissent fort stériles. Cependant Dieu ne voulut pas que nous en manquassions à son service.

Car nous n'avons jamais été plus d'un jour sans vivres. Il est vrai qu'il nous est arrivé plusieurs fois de n'avoir plus rien, et de passer un soir et un matin sans avoir du tout de quoi mettre à la chaudière, mais je n'ai point vu qu'aucun se soit découragé, ou mis en prières (1)pour cela. Car nous étions tellement accoutumés de voir que Dieu nous secouroit puissamment dans les occasions, que nous attendions avec tranquilité les effets de sa bonté, dans la pensée que celui qui nourrissoit tant de barbares dans ces bois n'abandonneroit pas ses serviteurs.

(1) En peine?

Nous passâmes ce lac sans aucun péril et entrâmes dans le lac *des Hurons*, qui a communication avec celui-ci par 4 bouches qui ont chacune pres de deux lieues d'embouchure.

Enfin nous arrivâmes le 25 Mai, jour de la Pentecôte à Sainte Marie du Sault, qui est le lieu où les RR. PP. Jésuites ont fait leur principal établissement pour les missions des Outaouacs et des peuples voisins. Ils ont eu depuis l'an passé 2 hommes à leur service, qui leur ont bâti un fort joli fort, c-à-d. un carré de pieux de cèdre de 12 pieds de haut, avec une chapelle et une maison au-dedans de ce fort ; en sorte qu'ils se voient à présent en état de ne dépendre des Sauvages en aucune manière.

25 Mai. Ils arrivent au Sault Ste Marie

Ils ont un fort grand désert bien semé, où ils doivent recueillir une bonne part de leur nourriture. Ils espèrent même y manger des pois (1) avant qu'il soit deux ans d'ici.

Avant d'y arriver, nous fîmes rencontre de trois canots de Sauvages avec qui nous arrivâmes au fort des Pères.

Ces gens nous avertirent de la coutume qu'ils avoient de saluer ce fort en y arrivant de plusieurs coups de fusils, ce que nous fîmes aussi fort volontiers.

Nous fûmes reçus en ce lieu avec toute la charité possible. Nous y assistâmes à une partie des vêpres le jour de la pentecôte et les deux jours suivants nous fîmes nos dévotions avec d'autant plus de joie qu'il y avoit près d'un mois et demi que nous n'avions pu avoir ce bien.

Le *fruit que font ici les Pères est plus pour les François qui y sont souvent au nombre de 20 ou de 25 que pour les Sauvages*, car quoiqu'il *y ait* quelques uns de baptisés, il n'y en a pourtant pas un qui soit assez *bon catholique pour pouvoir assister à l'office divin* qui s'y fait pour les

---

(1) Du pain. (*Histoire de la Colonie française*. t. 3. p. 304.)

François, qui chantent la Grand'Messe et Vêpres les fêtes et Dimanches.

Conduite des PP. JJ. pour l'administration du baptême.

Les Pères ont sur ce sujet une pratique qui me semble assez extraordinaire qui est qu'ils baptisent les adultes hors du péril de mort, lorsqu'ils ont témoigné quelque bonne volonté pour le christianisme, avant qu'ils soient capables ni de se confesser, ni d'assister à la Ste. Messe ou accomplir les autres commandements de l'Eglise. En sorte qu'à la pointe du Saint Esprit, qui est un lieu au fond du lac Supérieur, où les restes des Hurons se sont retirés après l'incendie de leur village, le père qui passa l'hiver avec eux m'a dit : que quoiqu'il y en eut une grande partie qui avoient été baptisés lorsque les Pères avoient été aux Hurons, il n'avoit pourtant jamais osé dire la messe devant eux parceque ces gens regardent cette action comme une jonglerie ou sorcellerie.

Je ne vis point de marque particulière du christianisme parmi les Sauvages de ce lieu, ni dans aucun autre pays des Outaouacs, qu'une femme de la nation des Amikoues qui avoit été instruite autrefois dans les habitations françoises, qui étant, à ce qu'elle paraissoit en danger de mort, pria Mr. Dollier d'avoir pitié d'elle, et la fit resouvenir de ces anciennes instructions et de l'obligation où elle étoit de se confesser si elle avoit offensé Dieu depuis sa dernière confession dont il y avoit fort longtemps, et la confessa avec de grands témoignages de joie de part et d'autre.

MM. Dollier et Galinée décident de s'en revenir.

Quand nous fûmes chez les Pères, nous étions encore à plus de 300 lieues du Montréal, où nous voulions pourtant nous rendre bientôt, afin de pouvoir retourner de bonne heure dans quelqu'une des nations des Outaouacs et y hiverner ; et le printemps suivant aller

chercher la rivière d'Ohio, et les peuples qui y sont établis pour y porter l'Evangile.

Nous apprîmes qu'il étoit parti depuis deux jours une troupe de 30 canots Outaouacs pour le Montréal et qu'il y en avoit encore un autre de Kilistinous, qui devoit bientôt s'y en aller (1). Commes nous n'étions pas certains en quel temps ces derniers devoient venir et que d'ailleurs nous savions la peine qu'il y a d'être obligé de suivre des Sauvages, nous jugeâmes plus à propos de chercher un guide pour nous conduire jusqu'au Montréal, pareeque les chemins y sont plus difficiles et plus fâcheux qu'on ne peut se l'imaginer.

Nous fîmes si bien que nous en trouvâmes un moyennant 25 ou 30 écus de hardes qu'il fallut lui promettre ; de sorte que nous prîmes congé des Pères *D'Ablon* et *Marquette* qui étoient pour lors en ce lieu et cela le 28 Mai.

28 Mai. Ils quittent le Sault.

Jusqu'ici les Outaouacs avoient passé dans mon esprit et dans tous ceux du Canada, pour un lieu où il y avoit certainement à souffrir pour les vivres, mais je suis si bien persuadé du contraire que je ne sache pas d'endroit dans tout le Canada où on en puisse moins manquer.

Réflexion de l'auteur sur le pays.

La nation des Sauteux ou en Algonquin Paouiti-Koung Kaentaouak (2) ou des Outchiponé, où les Pères sont établis, demeure depuis la fonte des glaces jusqu'au commencement de l'hiver sur le bord d'une rivière de près d'une demi lieue de largeur et 3 lieues de longueur par où le lac Sup. tombe dans le lac des Hurons. Cette riviere forme dans ce lieu un Sault si fertile en poisson qu'on appelle blanc ou en Algonquin

(1) Voir *Note VIII*.
(2) Cf. *Relations*, 1670, p. 79.

attikamegue que les Sauvages y en prendroient facilement de quoi nourir 10,000 hommes.

Il est vrai que cette pêche est si difficile qu'il n'y a que les Sauvages qui la puissent faire. Aucun François n'en a pu jusqu'ici venir à bout, ni aucun autre Sauvage que ceux de cette nation, qui sont accoutumés à cette pêche dès leur bas âge (1). Mais enfin ce poisson est à si bon marché qu'ils en donnent 10 ou 12 pour quatre doigts de tabac : chacun pèse 6 ou 7 livres ; mais il est gras et si délicat, que je ne sache point de poisson qui en approche. L'Esturgeon se prend dans cette rivière tout proche à confusion.

La viande y est à si bon marché que pour une livre de rassade j'y eus quatre minots de boyaux gras d'Elan (?) qui est le meilleur morceau de la bête, ce qui marque combien ces gens en tuent.

C'est en ces lieux qu'on a une robe de castor, pour une brasse de tabac, tantôt pour un quartron de poudre, tantôt pour 6 couteaux, tantôt pour une brasse de petites rassades bleues, etc.

C'est pour cela que les François y vont nonobstant des difficultés épouvantables qui s'y rencontrent.

Route à suivre pour se rendre au Sault Ste. Marie.

Il faut monter en y allant du Montréal, une rivière où il faut faire 30 portages pour éviter autant de chutes ou de rapides dans lesquels on se mettroit au hasard de perdre mille vies si on y vouloit passer. De cette rivière qui est aussi grande que le fleuve St. Laurent, on passe moitié par terre, moitié par eau, l'espace de 25 ou 30 lieues pour aller trouver le lac des Missionnaires, d'où on descend par la rivière des François, où il y a encore 4 ou 5 chutes d'eau dans le lac des Hurons.

La plus grande difficulté est à descendre, car qui ne

(1) Voir *Relations*, 1670, p. 79

sauroit pas précisement où sont les débarquements pour faire les portages, courroit risque de s'enfoncer dans le Sault et d'y périr ; outre que pour la difficulté des portages qui sont le plus souvent parmi des pierres et du sable on risque souvent les passages les moins difficiles dans lesquels si celui qui gouverne le canot ou celui du devant manquoient quelquefois de l'épaisseur d'un doigt (?) à faire passer entre des rochers et des bouillons qui se trouvent dans ces passages, on s'y briseroit, on s'empliroit d'eau et on se verroit abimé dans des lieux qui paroissent effroyables. Ceci n'est que trop commun, et un frère Jésuite qui descendit après nous brisa son canot dans un de ces passages, et on voit peu de canots des Sauvages qui aient fait le voyage du Montréal qui n'ait de belles pièces.

Dieu nous a si spécialement protégés qu'il ne nous est arrivé aucun mal, quoique de 40 à 45 portages qu'on fait en montant, nous en ayons épargné 17 ou 18 en descendant, aussi avions nous un fort bon guide, et des gens qui n'étoient pas novices dans ces passages.

Nous arrivâmes enfin au Montréal le 18 Juin après 22 jours d'une marche la plus fatiguante que j'ai faite de ma vie, aussi je fus assaillis sur la fin de notre voyage d'une fièvre tierce qui modéra un peu la joie que j'aurais eue en arrivant au Montréal de me voir enfin revenu au milieu de nos chers frères, si j'eusse été en pleine santé

18 Juin. Les voyageurs arrivent à Montréal.

Nous fûmes reçus de tout le monde, et particulièrement de Mr. l'Abbé de Queylus avec des démonstrations d'une bonté particulière, et on nous regarda plutôt comme des personnes ressuscitées que comme des hommes communs.

Carte du pays parcouru.

Tout le monde a souhaité que je fisse la carte de notre voyage, ce que j'ai fait avec assez d'exactitude (1).

Cependant j'y reconnois encore d'assez grandes fautes que je corrigerai lorsque j'en aurai le loisir. Je vous l'envoie telle qu'elle est, et vous prie d'avoir la bonté de l'agréer, parceque je l'ai fait précisement pour vous. Je n'y ai marque que ce que j'ai vu, ainsi vous ne trouverez qu'un coté de chaque lac parceque leur largeur est si grande, qu'on ne peut voir l'autre. Je l'ai fait en carte Marine, c-a-d, que les méridiennes ne s'y retrouvent point auprès des pôles, parceque j'ai plus d'usage de ces cartes que des géographiques ; et au reste celles-la sont communément plus exactes que les autres.

---

(1) Voir *Note IV*.

FIN.

NOTES.

NOTE I.

LETTRES MISSIVES DONNÉES A M. DOLLIER. (1)

FRANÇOIS *par la grâce de Dieu et du Saint-Siége, Evesque de Pétrée, Vicaire Apostolique en la Nouvelle France, nommé par le Roy, premier Evesque du dit pays, à Nostre bien-aymé en Nostre Seigneur François Dollier, prestre.*

SALUT :

C'est avec une singulière satisfaction et consolation de notre âme que nous avons vu la ferveur et le courage avec lequel vous vous portez à la conversion des nations infideles ; et que pour l'exécution de ce pieux dessein, vous nous avez fait cognoistre les sentiments que Dieu vous a donné d'aller, cette année, dans les nations que l'on nomme 8ta8as, pour y travailler a leur conversion : Nous sentant porté de contribuer de tout nostre pouvoir et authorité à un zèle si saint ; et le devoir de nostre charge nous obligeant de pourvoir aux besoins de ces lieux, et ne le pouvant faire par nous mesme pour la grande distance, estant d'ailleurs bien informez de vostre suffisance, piété, et bonnes mœurs : Nous vous donnons pouvoir et authorité, de travailler à la conversion de ces peuples ; leur conférer les sacrements, et générallement faire tout ce que vous jugerez a propos pour l'établissement de la foy et l'accroissement de ce nouveau Christianisme; et ce autant de temps que nous le jugerons a propos, vous exhortant surtout de vivre avec nostre bien-aymé Michel Barthélemy, prestre, dans une sainte union.

Que si par une providence de Dieu il se présentoit d'écrire à quelques uns des pères de la Compagnie de Jésus, qui sont dans toutes ces nations, Nous vous exhortons et désirons que vous conferiez avec eux par lettres sur toutes les difficultés que vous rencontrerez dans l'administration de vos fonctions, et que vous vous conformiez à la pratique que la distribution de

(1) *Procédures judiciaires*, Greffe de Montréal de 1651 à 1679 [MS. La Fontaine]. Il peut paraître singulier que M. Dollier ait enrégistré ces lettres au greffe de Montreal. Mais il ne faisait en cela que prendre une mesure de prudence, à une époque où l'on était si méticuleux sur les questions de juridiction, même spirituelle. C'est ainsi que plusieurs prêtres nommés à des bénéfices inamovibles, et des Grands Vicaires, ont fait enrégistrer les documents qui les constituaient en charge.

la grâce par une longue expérience, leur ont fait juger nécessaire d'établir pour la conduite de ces nouveaux chrétiens tant en ce qui concerne l'usage des sacrements, qu'en tout ce qui (*illisible*) du spirituel : Mais sur toute chose, nous vous conjurons de leur faire paroistre dans toute sorte de rencontre, des marques véritables et syncères, des ressentiments fort justes que vous avez, des grandes obligations dont cette Eglise naissante est redevable à cette sainte Compagnie, pour le zèle et les soins continuels avec lesquels elle y a travaillé depuis quarante ans et continue de faire encore aujourd'huy : La grande bénédiction qu'il a plu à Nostre Seigneur d'accorder a ses travaux, nous sert d'un puissant motif pour vous porter autant qu'il est en nostre pouvoir, d'avoir toujours une liaison très etroite et intime union avec les Religieux Missionnaires de cette Compagnie, afin que n'ayant tous qu'un mesme esprit il plaise à Nostre Seigneur Jésus Christ le souverain pasteur des âmes, nous rendre tous participants de ces mesmes grâce et bénédiction. C'est ce que nous le prions très humblement de nous accorder par ses mérites et par l'intercession de sa sainte mère, du B. saint Joseph, patron spécial de cette Eglise naissante, et de tous les saints Anges tutélaires des âmes qui sont en nostre charge et de tous les saints protecteurs de ce nouveau Christianisme.

Donné à Montréal, ce quinzième May mil six cens soixante neuf.

(Signé,) FRANÇOIS, *Evesque de Pétrée.*

Par le Commandement de

Monseigneur...... (2)

NOTE II.

DÉPART DE MM. DOLLIER ET DE GALINÉE.

Dans son *Histoire du Montréal*, p. 198, M. Dollier dit que le départ eut lieu le 6 *juin*. La date donnée ici, p. 4, est la véritable. D'abord, M. Dollier, le 6 *juillet*, constituait une rente à deux jeunes Algonquins, par un acte passé devant Mtre. Basset au " Château de Montréal. " (Voir *Notice Biographique*). Quant à La Salle, le 5, il avait dénoncé à la justice de Montréal (voir *Note* III) Banchaud et Lafontaine-Cochon, et *le* 6 *juillet*—il faisait un contrat de vente à Le Ber et à Charles Le Moyne. Mais ce qui est as-

(2) Signature détruite.

sez singulier, c'est que le 9 du même mois, il parait avoir encore été présent dans cette ville, comme l'atteste un reçu qu'il donne à Millot, [Greffe de Basset.]

Il serait intéressant de connaitre les noms des hommes qui accompagnèrent nos voyageurs. Je n'ai pu trouver au greffe de Montréal que ceux de Thoulonnier et de la Roussilière, chirurgien, noms déjà donnés par *l'His. de la Col. Franç.*

Thoulonnier s'était engagé à La Salle. Outre les gages qu'il devait recevoir, il avait la permission de rapporter *douze peaux de castor, et non plus, pour les traiter à son profit*, et il promettait de retourner dans un second voyage, si c'était nécessaire ; l'engagement devait finir en octobre 1670. Pour Mtre. Rouxel de la Roussilière, chirurgien, je n'ai point vu qu'il se fût engagé. Il avait formé société avec un confrère, Mtre. René Sauvageau de Maisonneuve. Celui-ci devait pratiquer son art à Montréal, et l'autre, trafiquer car il se " proposait d'aller avec le Sr. de La Salle aux nations sauvages et " éloignées tant du côté du nord que du sud." Cet acte est *du 8 juillet*. — Ce qui achève de prouver que La Salle ne quitta point Montréal en même temps que MM. Dollier et de Galinée.

Le hollandais de M. de Galinée, est probablement " Robert Newman, hollandais " ou " flamant " qu'on trouve dans la liste des milices de 1663, et au rôle de cotisation de 1673. (Note de M. le juge Beaudry.)

NOTE III.

MEURTRE DE QUELQUES IROQUOIS.

Il n'y a dans le Greffe de Montréal aucune trace du procès qu'on fit aux coupables, sans doute parce qu'ils furent jugés en Cour Martiale. Les registres de sépulture ne font, non plus, aucune mention de leur inhumation. Nous copions des " Mémoires de Perrot" les détails qui suivent. Ils font voir que les *pelleteries*, source de richesse, et principale monnaie de l'époque, excitaient autant la convoitise et les mauvaises passions que la poussière et les pépites d'or.

" Des soldats du régiment de Carignan se mirent dans l'esprit de vouloir courir les bois avec les Irroquois, et de les suivre partout dans leurs chasses. Ils se précautionnèrent de beaucoup d'eau-de-vie, ils partirent sans le dire à personne. Ils avertirent de leur départ quelqu'un de leurs officiers seulement; qui aydoit mesme à les mettre en estat de faire ce voyage, dans l'espérance d'y avoir un peu de part.

" Cinq de ces soldats, qui estoient déjà stylez à ces sortes de voyages, et qui sçavoient la route de cette rivière et les endroits où les Irroquois avoient coustume de chasser, partirent la nuit, et arrivèrent à la Pointe Claire du lac saint Louis, où ils trouvèrent un Irroquois qui avait son cannot plein de peaux d'élans. Ces soldats luy demandèrent s'il ne vouloit pas boire un coup d'eau-de-vie; il répondit que non. Voyant néantmoins qu'on luy vouloit donner à boire gratuitement et sans intérest, il accepta l'offre qu'on lui faisoit; cela l'engagea à en boire davantage, et à force de l'exciter, il en but tant qu'il se saoula mort-ivre. Ces soldats le voyant hors de raison et sans connoissance luy attachèrent une pierre au col et le jetèrent dans l'eau, au large du lac. Les autres Irroquois qui avoient fait leur chasse, estant rendus à Montréal, demandèrent quelque temps après si on ne l'avoit pas veû; on leur dit que non: tellement qu'ils le crurent noyé le long du sault de la rivière des Outaouas.

Cependant, quelques sauvages, allant ou venant de la chasse, apperçurent un corps flottant sur l'eau; soit que la corde qui servoit à luy attacher la pierre au col fut rompüe, ou qu'elle ne fut pas assez pesante. Ils furent droit vers ce corps, et reconnurent celuy dont on ne savoit point de nouvelles. Ils le transportèrent à Montreal et, dans les plaintes qu'ils firent, ils representèrent que dans leur chasse il n'y avoit pas eu d'autres sauvages qu'eux et par consequent il n'y avoit que des François qui pouvoient avoir tüé leur camarade. On fit d'exactes recherches pour découvrir les autheurs de cette action, sans pouvoir réussir.

" Les soldats, après avoir fait ce coup, aportèrent nuitamment les pelleteries chez leur officier, et leur firent acroire qu'ils les avoient traittées avec des Irroquois, qui estoient retournez à la chasse. Cet officier en donna en payement à quelqu'un; car c'estoit l'usage de s'en servir au lieu de monoye dans le pays. Celuy qui les avoit eû de cet officier, les avoit aussi données à quelqu'autre, et de cette manière elles estoient passées en plusieurs mains. Il arriva qu'un François en ayant une, la porta chez un marchand où se trouvèrent présents des Irroquois, qui la reconnurent par la marque differente que chacun d'eux met à sa pelleterie. Ils la saisirent pour la porter sur le champ au commandant de la ville. On fit venir le François, qui fust questionné pour sçavoir de qui il avoit eu cette peau. Il nomma la personne qui la luy avoit donnée. On la fit appeler; elle nomma aussi celle dont elle l'avoit reçue, et on reconnut par ce moyen

qu'elle estoit venue en premier lieu de la maison où demeuroit l'officier. On y fouilla, et plusieurs peaux de la mesme marque s'y trouvèrent, qui furent reconnues appartenir à ce sauvage assassiné. Ces preuves ne laissèrent plus douter qu'il avoit esté tué par des soldats. Ces soldats dans ce temps-là estoient partis de rechef pour traitter de l'eau-de-vie dans la rivière des Outaouas, après avoir remboursé l'officier de la première avance et de la deuxième qu'il leur avoit faite, pour le reste du butin de l'Irroquois qu'ils avoient assassiné. Il fut ordonné à l'officier de les arrester aussytost qu'ils seroient de retour, ou d'avertir, afin de les punir et de rendre justice aux Irroquois : car on les entendoit desjà murmurer. Ils donnoient à connoître que leur indignation estoit assez grande pour renouveller la guerre, si on avoit manqué à leur faire raison de cet assassin.

" Les autheurs de cet assassin n'ayant point de retraitte plus assurée que chez leur officier, arrivèrent la nuit chez luy, où ils furent arrestes et mis en prison ; le conseil de guerre s'estant assemblé pour les juger, ils avouèrent dans les premières interrogations le crime dont on les accusoit, et furent condamnez touts les cinq à estre passez par les armes, en la présence des Irroquois.

On les fit conduire et attacher touts les cinq, chacun à un potteau. Les Irroquois s'estonnèrent de l'ample justice qu'on leur rendoit, et demandèrent grâce pour quatre, par ce que n'ayant perdu qu'un homme, il n'estoit pas juste, disoient-ils, d'en deffaire cinq, mais un seulement.

On leur fit comprendre que les cinq estoient également criminels, et mérittoient sans exception la mort. Les Irroquois, qui ne s'attendoient pas à une satisfaction si étendue, redoublèrent leurs instances pour obtenir la grâce de quatre, et firent pour ce sujet des présens de colliers de porcelaine, mais on ne les écouta pas, et on les passa touts les cinq par les armes. [1669.]

La justice qui fust dans cette occasion rendue aux Irroquois fust publiée dans touts leurs villages qui eurent beaucoup de confiance aux François ; plusieurs de leurs familles, engagez par une réparation si éclatante, descendirent dans la colonie et s'y arrestèrent, par la chasse abondante et les autres commoditez de la vie qu'ils y trouvoient pour vivre grassement. "

[*Mémoires etc. par Nicolas Perrot*, pp. 115 et suivantes.]

Cet assassinat avait été précédé d'un autre non moins atroce, inspiré encore par la cupidité ; mais cette fois il avait été commis par des personnes jouissant d'une certaine considération. L'un des coupables au moins, Banchaud, d'origine flamande était marchand : il avait deux

ou trois comptoirs à Montréal et dans les environs et il paraît avoir fait un commerce assez étendu. L'intendant Talon avait été en rapport avec lui, car on trouve dans l'inventaire des effets de Banchaud, outre la mention de plusieurs cahiers, en français et en flamand, où il consignait ses transactions ; *l'item* suivant : " *item* une liasse " de papiers où sont les affaires de M. Talon avec le sus- " dit."

L'assassinat avait eu lieu au printemps ; mais personne n'en connaissait les auteurs Peu à peu les soupçons se firent jour : mais assez lentement pour permettre aux coupables de s'échapper et de se " sauver chez les Hollandais." Le 4 Juillet, la Justice avait été prévenue à l'instigation de M. Dollier. La Salle vit là une excellente occasion de s'attirer les bonnes grâces des Iroquois chez qui il voulait se rendre d'abord. Il s'empressa de se porter partie civile devant le Baillif.

Le procès s'instruisit longuement et lentement ; l'intendant promit une récompense considérable pour l'appréhension des accusés : ils furent condamnés par contumace.

Nous citons cette condamnation pour faire connaitre la sévérité des lois criminelles de l'époque.

Jean-Baptiste Migeon, Procureur fiscal de l'Isle de Montréal, en la Nouvelle-France, Demandeur et Accusateur, d'une part. Et les nommés Estienne Banchaud, Lafontaine-Cochon et Jean Turgot, Deffendeurs desfaillants et acusés d'autre : Veu par nous Charles D'Ailleboust, Escuyer, Sr. Desmuceaux, Baillif de la dite Isle, la dénonciation faite par le Sr. Robert Cavalier de la Salle, du cinquième Juillet dernier, avec un memoire y attaché non signé, dans lequel sont les indices, comme les dits masacre, assassin et vol ont esté perpetrez par les d. accusés, aux personnes sauvages, de la nation Onneiouk en la Rivière Masseeouche au costé du Nord, les despositions des témoings des sixième, douzième et sezième juillet en suivant, un procès verbal du dixième juillet au dit an, fait en consequence de la repetion et cache de quelques peaux d'orignal castors et autres hardes, vollés par les dit accusez aux dits sauvages, les decrets, prise de corps et adjourn-

nement à trois briefs délais de 8 jours seize et dx-septième juillet en suivant, faits au domicille des dits accusés, les défauts des dits trois briefs jours des vingt-trois, vingt-six et trente-un du dit mois de juillet au dit an, bien et dûment obtenus, par le dit procureur en l'encontre des dits accusés, les recollement des d. tesmoings du douzième aout, les conclusions du d. procureur fiscal, du douze septembre en suivant.

" Le tout murement considéré et par lequel procès il appert et nous disons, que les d. Estienne Banchaud, Lafontaine-Cochon et Jean Turcot sont déclarez vrays contumax et demeurent atteints et convaineus, D'avoir, de guet a pend, et propos dellibéré assassiné, massacré et vollé six personnes sauvages, savoir, trois hommes, une femme et deux enfans de la nation Onneiouk, ce printemps dernier, en la Rivière Mascouche......(*détruit*)......vollé cinquante-trois peaux........(*détruit*)........trois castors secs, et quelques hardes à l'usage des sauvages ; Pour réparation de quoy, Nous les avons condamnez et condamnons à estre mis sur un rechaud, s'y apprehendez peuvent estre, qui sera dressé à cet effet, dans la place commune de ce lieu et Isle, avoir les bras, cuisses, jambes et reins rompus vifs, jusqu'à ce que mort s'en suive, et de là mis sur une roüe pour y demeurer l'espace de vingt quatre heures, sinon par effigie qui sera mise en la dite place, et leurs biens confisqués au fisc.

Fait à Montreal, en la Chambre de Justice, le quatorzième septembre mil six cent soixante neuf."

(Signé) C. D'AILLEBOUST.

BASSET,

Greffier.

NOTE IV.

(p. 29.)

JOLLIET.

Ce *nommé Jolliet* devait bientôt attacher son nom à une des plus grandes découvertes géographiques de l'Amérique du Nord. Il y aurait à faire, entre lui et La Salle, un rapprochement, qui ne manquerait pas d'intérêt. C'est ici que nous les voyons pour la première fois en présence l'un de l'autre. Comment se sont-ils appréciés ? Ont-ils pressenti que la Providence les ferait marcher l'un à côté de l'autre, pour arriver à des destinées si diffé-

rentes ? Jeunes tous deux, Jolliet venait d'atteindre 24 ans et de la Salle en avait 26, ils avaient sans doute conservé toutes les impressions de la vie calme et modeste du Séminaire. La Salle cependant laissait déjà apercevoir son imagination enthousiaste et une ambition qui ne s'accommodait pas toujours de la vérité. Jolliet, maître de lui-même, avait cette ouverture qui attire et cette fermeté honnête qui lui a conservé, malgré sa double qualité d'enfant du sol et d'élève des Jésuites, la confiance de M. de Frontenac. Sans doute, il n'a pas été anobli ; mais ni accusations, ni haines ne se sont attachées à son nom devenu célèbre, et s'il a eu quelques détracteurs, ce sont des gens tels que le P. Hennepin, dont les opinions ont varié avec la bourse qui est tombée dans leur escarcelle. Mais n'anticipons pas : la vie de Jolliet sera écrite un jour. Pour faciliter cette œuvre, la Société Historique de Montréal se propose de compléter et de publier tous les renseignements que M. Viger a réunis sur Jolliet et sa famille.

Il nous suffira de rappeler ici quelques dates dont nous aurons besoin plus tard :

1645, 21 septembre, baptême à Québec de Louis Jolliet. (*Régistre de N.-D. de Québec.*)

1662, Août 10; Jolliet " reçut la tonsure et les ordres mineurs dans la " chapelle de la Congrégation, au Collége des Jésuites." (Ferland, *Rég. de N.-D. de Québec*, 2e édit., p. 52.)

1665, *Noël* (1664) et *Jour de l'An.* " Tant à Noël, comme au Jour de l'An, " comme les années passées, Mons. l'Evesque disna chez nous et M. " Meseré, et le soir nous invitasmes les sieurs Morin et Jolliet, nos " officiers de musique, à souper." (*Journal des JJ.*)

1666, Juillet 2, " les premières disputes de Philosophie se font dans la " Congrégation avec succez ; toutes les puissances s'y trouvent ; M. " l'Intendant entre autres, y a argumenté très bien. Mons. Jolliet et " Pierre Francheville y ont très bien répondu de toute la logique."

1667, Septembre 28, " M. Louys Jolliet, Clerc de cette Eglise." (*Rég. de N.-D. de Québec.*)

Quelques jours après cette date, Jolliet quitte le Séminaire et passe en France. Ce voyage n'a pas encore été signalé, à ma connaissance du moins. Il nous est revélé par un passage de la lettre que le lecteur verra sur la carte qui accompagne cet ouvrage. Parlant de la beauté et des richesses du Missisipi, Jolliet dit : *Je n'ai rien vu*

1668 *d'aussi beau en France.* Il m'était assez difficile de fixer la date de ce voyage, qui me semblait impossible avant 1675. Mais M. l'abbé Laverdière m'apprend que Jolliet a séjourné en France entre le mois d'octobre 1667, et le mois d'octobre 1668.

1669, Jolliet va au Lac Supérieur, et au retour, rencontre M. Dollier.

1670-72. C'est sous cette date, je crois, qu'il faut placer le séjour que Jolliet fit chez les Outaouais, *où il avait passé plusieurs années*, nous dit le P: Marquette, (p. 242, *Relation* de 1673-79, édit. de Paris, t. 2.) Cette circonstance de la vie de Jolliet n'a peut-être pas été assez remarquée. C'est elle qui a le plus influencé le reste de sa vie. Talon, en effet ne devait choisir qu'un homme qui joignit à une science certaine, l'habitude de voyager, la connaissance des langues et des mœurs sauvages, etc., toutes choses qui ne pouvaient s'acquérir dans de rapides excursions, faites pour le commerce.

1671. Il assiste à la prise de possession du Nord Ouest par St. Lusson.

1672. Il est choisi et envoyé pour découvrir le Mississipi.

1673 Il descend ce grand fleuve.

1674. Il vient à Québec rendre compte de sa découverte.

1675, Octobre 7. Il épouse Claire Bissot.

1680. Il obtient la concession de l'île d'Anticosti.

Louis Jolliet, comme plusieurs personnages de notre histoire (1), a été confondu avec d'autres membres de sa famille. Zacharie, son frère, n'est pas aussi célèbre que lui ; mais quelques services importants, rendus à nos pères, doivent tirer son nom de l'oubli.

NOTE V.

(p. 32.)

Ce passage de M. Galinée nous semble assez important pour que nous nous y arrêtions un instant.

Nos lecteurs savent que depuis quelques années on a revendiqué pour La Salle, au détriment de Jolliet, la gloire de la découverte, non seulement de l'Ohio, mais encore du Mississipi, la première conduisant à l'autre. M. Margry surtout, dans le *Journal Général de l'Instruction Publique* (Paris 1862, pp. 568, etc.,) s'est efforcé de rendre incontestables les droits de son compatriote. M. Parkman croit devoir en admettre une partie. Quant à M. Dussieux, il n'a pas étudié la question, mais il accepte, d'autorité, l'opinion de M. Margry. Sans prétendre porter un jugement définitif, nous examinerons les preuves qu'on a citées, et nous verrons jusqu'à quel point le MS. que nous publions les appuie ou les contredit.

Ecoutons d'abord M. Margry. Comme peu de personnes, en Canada, ont

---

(1) Les PP. Perron, Pijart, MM. de Tonty, de Vaudreuil, de Bienville, etc.

eu connaissance de son travail, intitulé : *Les Normands dans la vallée de l'Ohio*, nous en citerons les passages les plus saillants, soulignant ce qui devra surtout attirer l'attention du lecteur.

" Robert Cavelier, Sieur de la Salle, est né à Rouen et a été baptisé le 2 " novembre 1643 (1), dans la paroisse Saint Herbland.........Il appartenait " par son père Jean et son oncle Henri Cavelier, tous deux merciers-gros- " siers, au grand commerce et à la haute bourgeoisie de la ville. Les fils " de ces deux marchands, qui vécurent tous noblement, se trouvaient alliés " aux Le Bailif (2) et aux Mesnager, dont l'un figura parmi les plénipoten- " tiaires du traité d'Utrecht.

" A son arrivée en Canada, Robert Cavelier sortait de la Compagnie des " Jésuites.........il parait avoir profité de la mort de son père, autant que " de la declaration du roi qui interdisait (1666) aux religieux de prononcer " des vœux avant vingt-cinq ans. Mais il avait perdu par son entrée chez " les Jésuites sa part d'héritage, et lorsqu'il sortit, il n'avait plus que 400 " livres de rentes, dont on lui compta le capital en argent (3).................

" Il est *certain qu'à peine arrivé* dans la colonie, il porta près de Mont- " réal, l'avant poste sur l'extrême Orient (sic) que Champlain avait placé

---

(1) Le vingt-deuxième jour de novembre 1643, a été baptisé Robert Cavelier, fils de honorable homme Jean Cavelier et de Catherine Geest ; ses parain et marraine honorables personnes, Nicolas Geest et Marguerite Morice. [Acte trouvé par M. Margry, et publié par M. Parkman, *Great West.*]

(2) Un Le Baillif occupait à Montréal, vers 1667, la charge de sergent.

(3) Pour la question qui nous occupe, il importe peu de savoir si La Salle sortait ou non de la Compagnie de Jésus ; mais il n'est pas inutile de faire voir que des esprits éclairés acceptent trop facilement les opinions de leurs devanciers sans les soumettre à une critique assez sévère. Charlevoix, il est vrai, parle explicitement [t. 1 p. 455, édit in 4] du séjour de La Salle chez les JJ. Mais M. Shea (Shea's Charlevoix, t. 3, p. 197,) prétend que c'est sur la seule autorité de Hennepin. Le P. F. Martin, si bien au courant de notre histoire, a vainement cherché les noms de Cavelier et de La Salle dans les catalogues de sa compagnie. Hennepin a-t-il pu inventer ce fait ?—Avec autant d'aisance qu'une foule d'autres.—Avait-il intérêt à le faire ?—Oui, pour s'attribuer plus facilement la gloire des découvertes de La Salle, en nuisant à sa mémoire, à une époque où tout ce qui touchait aux Jésuites était en défaveur. Qu'on lise la petite scène arrangée par le bon Père (*Nouvelle Découverte*, p. 16,) et on verra avec quelle perfide habileté il laisse planer des soupçons jusque sur les mœurs de son infortuné ami

On ne voit pas comment le fait d'entrer chez les JJ. ait fait perdre à La Salle sa part d'héritage. La *Déclaration* la plus sévère à ce sujet est celle de 1762 par laquelle il suffisait d'avoir porté deux ans l'habit de Jésuite pour ne pouvoir plus hériter. Mais cette ordonnance est bien postérieure à l'époque où nous sommes et d'ailleurs elle a été bientôt modifiée. L'édit de 1603, qui rétablissait les JJ. en France, déclarait, article 5, qu'en faisant les vœux simples, ils perdaient le droit de recevoir aucune succession ; mais qu'ils pouvaient y rentrer, sortant de la compagnie avant les vœux solennels. En supposant que La Salle eût prononcé ses premiers vœux, il ne se trouvait au sortir de l'ordre privé de rien dans l'héritage paternel. S'il ne reçut que 8 à 10 mille francs, c'est très probablement parce qu'il n'était pas encore majeur. Plus tard, il retira d'assez grosses sommes de sa famille, plusieurs centaines de mille francs, dit-on.

Ajoutons que ce n'est pas la *Déclaration* de 1666 qui exige l'âge de 25 ans pour les vœux ; mais l'ordonnance d'Orléans de 1560, laquelle a été réformée par celle de Blois en 1579, et encore la première n'était-elle pas une défense dans le sens strict du mot.

J'offre ici mes remercîments à l'honorable M. Cherrier, C. R., qui a bien voulu m'expliquer ces points, un peu obscurs, de l'ancienne législation française sur la *Mort civile*.

" à Québec, et *nomma Lachine* le lieu où il s'établit, et qui garda ce nom. " Pour se livrer tout entier à ses entreprises, Cavalier de la Salle ne *tarda* " pas à *vendre* la concession qu'il avait obtenue de M. l'abbé de Queylus, " une partie au père et à l'oncle de Le Moyne d'Iberville, le héros du " Canada, une autre à un nommé Jean Millot........."

" C'est ici que se place l'exploration heureuse dont nous avons à parler. " *Dans quelques excursions au nord, faites dans l'intervalle de ces défri-* " *chements, Cavelier de la Salle, avait entendu parler d'une rivière nommée* " *l'Ohio qui avait son cours vers l'Occident et au bout de laquelle, après* " *sept ou huit mois de marche, la terre était coupée, c'est-à-dire que cette* " *rivière, suivant la manière de parler des sauvages, tombait dans la mer.* " Cavelier de la Salle.........pensa que cette mer était la mer Vermeille, et " qu'ainsi on trouverait par là le passage à la Chine...............................

" Vers l'époque où Cavelier songeait à ces voyages, M. l'abbé de Queylus " de la communauté de St. Sulpice, que Colbert avait envoyé en Canada " avec plusieurs autres, résolut d'établir des missions et de ne pas aban- " donner le soin exclusif de la conversion des sauvages aux Jesuites, restés " seuls depuis qu'ils avaient empêché le retour des Récollets ; ces derniers " étaient les premiers apôtres du pays. En même temps que François " de Fénélon, frère de l'illustre archevêque de Cambrai, et l'abbé Trouvé " étaient au nord du lac Ontario, l'abbé Barthelemy et l'abbé Dollier de " Casson allèrent hiverner dans les bois pour apprendre la langue algon- " quine. Dans cet hivernement, un discours, que tint à M. Dollier un " capitaine nipissirinien, fit concevoir à M. Queylus le désir d'avoir des " informations sur le pays de ce sauvage, et il engagea M. Dollier à s'y " faire conduire ; celui-ci accepta une entreprise dans laquelle il comptait " servir Dieu, avec le même entrain qu'il bravait le feu lorsqu'il servait " sous Turenne.

" Il était en conséquence à Québec pour faire des achats lorsque M. de " Courcelles, qui, de son côté, avait pris en considération les projets du " jeune Cavelier de La Salle, pria M. Dollier de tourner son zèle vers les " peuples qui habitaient sur la rivière d'Ohio.

" MM. de Queylus et Dollier y acquiescèrent, et le projet fut résolu ; il " fit grand bruit dans la colonie........."

Suit, avec quelques commentaires, qui semblent parfois hasardés, l'analyse du voyage que nous publions. M. Margry dit, par exemple, que le Hollandais conduit par M. de Galinée était de Manhatte ; que le point de départ fut le *village* de la Chine, qui n'existait pas encore (1), que le jeune prisonnier, brûlé presque sous les yeux de M. de Galinée était de la nation

---

(1) D'ailleurs, M. de Galinée dit positivement, p. 6, qu'ils partirent de Montréal.

des Tonguenhas ; que malgré le refus de guide fait par les Tsonnontouans, La Salle avait résolu de passer outre, etc.

Les voyageurs sont rendus près du village de Tinaouatoua (1) : on leur donne des esclaves pour leur servir de guides.

" ....Le second qui tomba en partage à M. de la Salle était un Chaoua-
" non. *Ce dernier* assurait que dans un mois et demi de bonne marche
" ils pouvaient arriver aux premières nations, situées sur la rivière d'Ohio,
" mais disait-il, il n'y avait pas moyen d'attendre aucune nation avant la
" neige..........................

" Le 24 Septembre, l'on *se préparait au départ* (2) pour ces terres où les
" Sulpiciens estimaient que le service de Dieu les appelait, quand on
" apprit l'arrivée de deux autres Français à Tinaoutoua,

" Quels étaient ces Français ? Un d'eux, Louis Jolliet, appelé à concourir
" plus tard à la découverte du Mississipi et à la recherche d'un passage
" au grand-Océan, avec le Père Marquette qu'on prétend avoir découvert
" le Mississipi avant Cavelier de la Salle.

" Louis Jolliet était parti de Montréal avant les Sulpiciens et le jeune de
" La Salle, avec quatre canots de marchandises pour les Outaouas. Il
" avait reçu l'ordre de monter jusqu'au lac Supérieur, pour découvrir une
" de ces mines de cuivre qui font aujourd'hui la richesse de ces contrées,
" et dont on avait alors trouvé des morceaux si purs et si bons qu'on
" n'avait pas besoin de les raffiner. Il avait été enjoint en outre à Jolliet
" de chercher un chemin plus facile que le chemin ordinaire pour pouvoir
" apporter ce cuivre à Montréal. Les circonstances avaient servi en cela
" au voyageur, et c'était la cause pour laquelle il se rencontra en ce lieu
" même avec les Sulpiciens. Jolliet n'avait pu voir la mine, parce que le
" temps le pressait ; il en avait laissé le soin à Peré, qui, si je ne me
" trompe, avait été envoyé avec lui, et il s'était surtout occupé de l'autre
" partie de sa commission à la suite d'une occasion dont il avait cru devoir
" profiter.

" Ayant rencontré chez les Outaouas des prisonniers Iroquois il avait
" fait connaître aux uns et aux autres qu'Onontio, c'est-à-dire le gouver-
" neur de la Nouvelle-France, entendait qu'ils vécussent dorénavent en
" paix. Il engagea donc les Outaouas à renvoyer aux Iroquois au moins un
" de leurs prisonniers, en signe de la paix qu'ils voulaient avoir avec eux.
" Les Outaouas acquiescèrent à sa demande, et lui permirent d'emmener
" un de ces prisonniers.

" Ce prisonnier, dans la crainte de tomber entre les mains des Andas-

---

(1) Cf. p. 28.

(2) ......"nous arrivâmes à Tinaoutoua le 24 sept. et trouvâmes que le Français......était un nommé Jolliet" &c., p. 29.

« tognés, fit connaître à Jolliet, pour revenir des Outaouas dans le pays « des Iroquois, un chemin ignoré jusque-là des Français.

« Sur le bord du lac Erié, le prisonnier de Jolliet l'avait obligé à quitter « son canot et à entrer dans les terres, où ils firent cinquante lieues. Ce « que Jolliet raconta de cette route aux Sulpiciens, ce qu'il leur dit, devait « le séparer de M. de la Salle.

« En écoutant Jolliet, beaucoup de considérations se présentèrent à « l'esprit des Sulpiciens. La route qu'il indiquait paraissait plus facile ; « la nouvelle qu'il donnait de la nation nombreuse des Poutéouatamis, « nation sans missionnaires, son avis que cette nation était voisine de « Iskoutégas et de la rivière qui menait aux Chaouanons, chez qui les Sulpi- « ciens voulaient aller ; enfin, leur connaissance de la langue outaouase, « qui était celle des nations qu'ils devaient traverser ; toutes ces consi- « dérations firent préférer aux Sulpiciens le chemin à cette rivière par les « Outaouas à la route du côté des Iroquois.

« *Cependant, M. de la Salle n'était pas de cette opinion. Il représenta* « *aux Sulpiciens qu'ils ne pouvaient catéchiser là où il y avait des Jésui-* « *tes ; il chercha également par d'autres bonnes raisons, à maintenir ses* « *compagnons dans le premier dessein ; mais comme il les y vit persister,* « *l'état de sa santé lui donna occasion de faire croire qu'il songeait à re-* « *tourner à Montréal. En effet, en visitant les environs du village* avant « qu'on les fut venu chercher, il avait été pris d'une forte fièvre ; quelques « uns disent que c'était à la suite de la rencontre faite par lui de trois énor- « mes serpents à sonnette. Quoi qu'il en soit, cette fièvre l'ayant mis fort « bas, M. de la Salle pria les Sulpiciens de l'excuser s'il les abandonnait ; « mais outre l'obstacle que lui opposait sa santé, il ne pouvait, ajoutait-il, « se résoudre *à hiverner avec ses gens au milieu des bois, où leur peu d'a-* « *dresse et d'habitude à la chasse les exposaient à mourir de faim.*"

La séparation fut donc résolue, et elle se fit le 1er Octobre.

« *Cependant M. de La Salle, avec les quatorze hommes qu'il avait enga-* « *gés, ne s'en retourna pas, comme M. de Gallinée l'avait pensé, à Montréal.* « *Quoique affaibli par la fièvre, notre Normand, homme d'une âme forte-* « *ment trempée, allait commencer à montrer qu'il n'était pas homme à* « *céder à une première difficulté. S'il avait parlé de son retour, c'était* « *assurément pour ne pas entrer en dispute avec des hommes au caractère* « *desquels il devait des égards. Dans une entreprise où il y a plusieurs* « *volontés, il est rare que le plus jeune et le plus entreprenant soit aussi le* « *plus autorisé. Cavelier avait donc biaisé pour arriver à son but sans* « *froisser personne. C'était du reste dans sa nature, car le Père Hennepin* « *l'appelle un fin politique, et l'abbé de Gallinée disait qu'il ne manquait* « *pas de belles paroles. Cavelier de La Salle avait pensé que la commission* « *qu'il avait reçue étant pour l'exploration de l'Ohio, il devait prendre*

" *le plus vite la direction des pays ignorés, sans traverser des terres*
" *déjà explorées, et que rien ne s'y opposait, puisqu'il avait avec lui un*
" *esclave Chaouanon pour lui servir de guide.*

" *L'événement justifia en partie sa pensée, tant à l'égard des Sulpiciens*
" *que dans les découvertes qu'il fit.*

" *Malheureusement, nous n'avons sur cette première découverte de Cavelier de la Salle qu'un résumé très-court, fait sur son récit verbal par un*
" *homme étranger à l'Amérique, qui pourrait bien avoir commis quelques*
" *erreurs, mais dont le discours a un caractère de vérité qui paraît toutes*
" *les fois qu'on peut le contrôler par d'autres documents incontestables.*

" *D'après ce résumé, Cavelier de La Salle alla du lieu où il avait quitté*
" *les Sulpiciens gagner une rivière qui coule de l'est à l'ouest, passe, dit le*
" *document, à Onnontagué, ce qui me paraît une confusion de nom, puis*
" *à six ou sept lieues au-dessous du lac Erié ; et étant parvenu jusqu'au*
" *280° ou 283° de longitude, et au 41° de latitude, il trouva un sault*
" *qui tombe vers l'ouest dans un pays bas, marécageux, tout couvert de*
" *vieilles souches. Il fut en conséquence obligé de reprendre terre, il sui-*
" *vit alors une hauteur qui pouvait le mener loin. Des Indiens lui dirent*
" *que fort loin de là le même fleuve, qui se perdait en cette terre basse et*
" *vaste, se réunissait en un seul lit. Excité par ces avis, il continua son*
" *chemin : mais ses hommes n'avaient pas la même ardeur que lui, la*
" *fatigue du chemin leur parut excessive ; ils abandonnèrent leur chef en*
" *une nuit, regagnèrent le fleuve et se sauvèrent, les uns dans les colonies*
" *anglaises, d'autres retournèrent dans la Nouvelle-France. Cavelier de La*
" *Salle se trouvait ainsi à 400 lieues de chez lui, où il ne laissa pas de re-*
" *venir, remontant la rivière, et vivant de chasse, d'herbes et de ce que lui*
" *donnèrent les sauvages qu'il rencontra sur sa route.*

" *Tels sont les faits, relatifs au voyage de Cavelier de La Salle, énoncé*
" *dans le court résumé dont j'ai parlé. Ce document est sans doute insuf-*
" *fisant quoique plus étendu que les assertions des anglais au sujet de*
" *Wood ; mais ce n'est pas le seul que l'on puisse invoquer à l'appui de la*
" *découverte de Cavelier de La Salle. Si ce document nous laisse dans*
" *le doute sur le point où le découvreur est arrivé, surtout avec un homme*
" *dont, soit les instruments, soit la science pouvaient être défectueux, les*
" *fragments de quelques lettres serviront à nous éclaircir sur la valeur de*
" *ce premier témoignage.*"

Examinons quelques détails de ce plaidoyer, avant d'en discuter les preuves.

Pour cela, il est important de fixer d'abord la date de l'arrivée de La Salle en Canada.

Je crois qu'on peut la déterminer d'une manière assez certaine. M. Margry semble la reporter après 1666. Malgré toutes les recherches que j'ai faites

et fait faire, on n'a trouvé le nom de La Salle mentionné nulle part avant l'automne 1667, ni dans les registres, ni dans les greffes, ni dans les recensements, pourtant si détaillés de 1666 et 1667. L'auteur de *l'Histoire de la Colonie Française* dit qu'il fut probablement attiré en Canada par son frère, l'abbé Jean Cavelier, dont il place l'arrivée en 1666, avec celle de MM. Dollier et Fremont, qui débarquèrent à Québec le 7 septembre : Robert ne serait alors venu qu'en 1667. C'est l'année où son nom apparaît pour la première fois dans nos archives canadiennes, au mariage de Messire Sidrac Dugué le 7 (1) novembre. Cavelier était là avec toutes les notabilités de la ville, entr'autres, l'abbé de Fénélon, et il signe *R. de la Salle.*

C'est comme son premier acte de vie publique : il n'avait pas encore 25 ans accomplis.

J'ai pu trouver un document qui indique d'une manière assez précise l'époque où La Salle, obtint la seigneurie de St. Sulpice. Elle lui a été concédée pendant le supériorat de M. Galinier, c'est-à-dire de l'automne 1667 à l'automne 1668. On lit en effet dans le contrat de rétrocession faite par La Salle au Séminaire : " le tout au d. Sr cédant appartenant au " moyen de l'octroi qui lui en avoit été fait par Mtre. Dominique Galinier, " Prêtre, ci-devant *supérieur* des d. Srs. Ecclésiastiques.........par un con" tract que le d. Sr. cédant dit et déclare.........s'estre trouvé adhiré" (2). On sait que M. Galinier ne fut Supérieur que le temps de l'absence de M. Souart, qui passa en France dans l'automne de 1667. (*Hist. de la Col. Franç.* t. 3, p. 174.)

Quant à l'*avant poste sur l'extrême occident*, il faut avouer qu'il était depuis 1642 à Montréal, si on ne veut pas reconnaître que les missionnaires l'avaient porté bien plus à l'ouest.

Le nom de *la Chine* ne fut pas donné par La Salle à son habitation. Tous les documents, au contraire, prouvent qu'il l'appela *St. Sulpice* : Voir *l'Histoire de Montréal*, p. 194, et *l'Histoire de la Colonie Française*, t. 3, p. 298, laquelle établit d'une manière évidente que le nom en question ne fut donné qu'en 1669, à l'occasion du voyage qui nous occupe.

---

(1) Une faute, évidemment d'impression, de *l'Histoire de la Col. Franç.* a été répétée par M. Shea, dans sa belle traduction de Charlevoix. La Salle n'a pas assisté au *contrat* de mariage de Dugué le 1 nov., mais *au mariage*, qui eût lieu le 7 nov.

(2) Greffe de Basset, 6 janvier 1669. Cet acte a sans doute échappé aux recherches de l'auteur de l'*Hist. de la Col. Franç.* qui explique ainsi l'absence du titre primitif de la seigneurie de St. Sulpice : " M. de Queylus l'accueillit [La Salle] avec bonté, et pour lui procurer le moyen de servir la colonie de Montréal et de s'y établir avec avantage, il lui accorda gratuitement un fief noble en face du Saut St. Louis, dans un endroit de l'île où le séminaire avait déjà résolu d'établir une bourgade. Il ne lui donna point alors de titre écrit, apparemment pour pouvoir juger de la constance de ce jeune homme, ou peut-être, parce que l'état du pays était encore trop incertain." [*Hist. de la Col. Franç.* t. 3. p. 228.]

Il ne faut pas oublier d'ailleurs que M. Queylus ne revint en Canada que dans l'automne de 1668.

La Salle paraît s'être occupé immédiatement de transformer sa seigneurie l'état de forêt primitive en lieu habitable. A la fin de 1668, il avait déjà 10 ou 12 arpents de terre "en culture de pioche, 3 arpents de bois débité "et amassé, et les commencements de bâtiments." (*Acte de vente du 9 Février*, Greffe de Basset.) Le 15 novembre 1668, il loue une maison dans la ville de Montréal, pour y passer l'hiver. C'est là très-probablement qu'il avait retiré les Iroquois dont il est question, page 5, et c'est là qu'il fait élection de domicile le 9 Janvier 1669.

Par les dates citées plus haut, on voit que La Salle n'est venu en Canada que dans l'automne de 1667; qu'il a séjourné à Montréal l'automne et tout l'hiver de 1668, et jusqu'au moment de son départ, au mois de juillet 1669; il est assez difficile qu'il ait pu faire plusieurs *excursions dans le Nord*, ou qu'il ait pénétré bien avant chez les nations sauvages. De pareils voyages l'auraient sans doute formé aux nombreuses privations de la vie des bois et préparé à de plus longues courses. Mais notre narrateur, qui entre dans tant de détails, n'aurait pas manqué d'indiquer cette circonstance comme devant inspirer aux deux prêtres plus de confiance dans leur compagnon.

Parmi les nombreuses inadvertances de M. Margry, il n'est pas inutile de relever les deux suivantes. Ce n'est pas l'esclave donné à La Salle, mais celui qui échut aux deux Sulpiciens, qui fit connaître l'époque probable où ils pourraient arriver sur l'Ohio. Les voyageurs se préparaient simplement à se rendre au village de Tinaouatoua, et non à partir pour ces terres lointaines, quand on leur annonça l'arrivée de Jolliet.

Que dire ensuite de cette prétendue scène où La Salle argumente contre ses compagnons de voyage, et tâche d'aiguillonner leur amour-propre en leur montrant les Jésuites? Il suffit de comparer ce passage de M. Margry avec ce qui est rapporté pages 31 et 32.

La Salle voulait se séparer: c'est évident: la maladie n'était qu'une occasion ou un faux prétexte.

Mais après la séparation, quelle route suivit-il? On a vu l'opinion de M. Margry: examinons ses preuves.

Elles seraient basées, 1o. sur une espèce de *Mémoire* écrit en faveur de La Salle, après 1678; 2o. sur un autre *Mémoire*, présenté à la Cour en 1677, par La Salle lui-même; 3o. sur des lettres de Magdelaine Cavelier; 4o. sur deux cartes de Jolliet. Nous les citerons dans l'ordre chronologique.

1o. *Mémoire* presenté par La Salle en 1677.

"Le sieur de la Salle, ayant toujours eu beaucoup d'inclination pour faire des découvertes et établir des colonies qui puissent être avantageuses à la religion et utiles à la France, passa en Canada en 1666, situé dans l'Isle de Montréal, au-delà de toutes les habitations françaises.

"L'année 1667 et les suivantes, il fit divers voyages avec beaucoup de dépenses dans lesquels il découvrit le premier beaucoup de pays, au sud des grands lacs et entre autres, la grande rivière d'Ohio. Il la suivit jusqu'à un endroit où elle tombe, *de fort haut*, dans de vastes marais, à la hauteur *de 37 degrés*, après avoir été grossie par une autre rivière fort large, qui vient du Nord; et toutes ces eaux se déchargent, selon toutes les apparences dans le golfe du Mexique, et lui font

espérer de trouver une nouvelle communication avec la mer ; de quoi la Nouvelle-France pourrait quelques jours tirer de très-grands avantages, aussi bien que nos grands lacs qui occupent une partie de l'Amerique Septentrionale.

2o. *Mémoire sur M. de La Salle.* Voici le passage dont M. Margry nous a donné l'analyse plus haut.

Les Sulpiciens, qui s'etaient rendus au Sault Ste. Marie, viennent d'en partir :

" Cependant M, de La Salle continua son chemin par une rivière qui va de l'est à l'ouest : et passe à Onontagué (Onondaga) puis à six ou sept lieues au-dessous du lac Erié ; et estant parvenu jusqu'au 280 ou 83me, degré de longitude, et jusqu'au 41me, degré de latitude, trouva un sault qui tombe vers l'ouest dans un pays bas, marescageux ; tout couvert de vieilles souches, dont il y en a quelques unes qui sont encore sur pied. Il fut donc contraint de prendre terre, et suivant une hauteur qui le pouvait mener loin, il trouva quelques sauvages qui luy dirent que fort loin de là le mesme fleuve qui se perdait dans cette terre basse et vaste se réunissoit en un lit. Il continua donc son chemin, mais comme la fatigue estait grande, 23 ou 24 hommes qu'il avait menés jusque là le quittèrent tous en une nuit, regagnèrent le fleuve, et se sauvèrent les uns à la Nouvelle Hollande et les autres à la Nouvelle Angleterre. Il se vit donc seul à 100 lieues de chez lui, où il ne laissa pas de revenir, remontant la rivière et vivant de chasse, d'herbe et de ce que lui donnèrent les sauvages qu'il rencontra sur son chemin. (1)"

3o. Magdelaine Cavelier, petite nièce de la Salle, écrivait à M. Baillif qui lui demandait des renseignements pour le ministre Silhouette.

J'ai cherché une occasion sûre pour vous envoyé les papiers de M. de La Salle. Il y a des cartes que j'ay jointe à ces papiers, qui doivent prouver que, en 1675, M. de La Salle avet déjà fet deux voyages en ces découvertes, puis qu'il y avet une carte, que je vous envoye, par laquelle il est fait mention de l'endroit auquel M, de La Salle aborda près le fleuve de Mississipi. (2)

Il nous semble qu'il n'y a dans tout cela rien de bien concluant.

M. Margry veut prouver que La Salle a découvert l'Ohio dans l'automne de 1669, ou dans le printemps 1670.

1o. Le premier document n'indique rien de plus précis que *l'année* 1667 *et les suivantes :* Il ne saurait donc être invoqué en faveur de cette thèse.

2o. Le second est plus explicite. Il est extrait d'un manuscrit qui n'a pas encore été imprimé : nous ne le connaissons que par l'analyse et les courts extraits de M. Parkman.

On a vu plus haut que M. Margry le considère comme un résumé de conversations. L'ecrivain se serait rencontré avec La Salle dix ou douze fois, lorsque celui-ci était à la Cour en 1678. Il ne paraît pas avoir écrit sous sa dictée, ni avoir été chargé de rien publier, et cependant le Mémoire est assez long, circonstancié, très bien calculé pour aider La Salle et nuire à ceux qu'il considérait comme ses ennemis. Ne serait-il pas l'aîné de tous ces écrits, plus ou moins mensongers, auxquels les entreprises de La Salle ont donné lieu, tels que ceux de Membré, Leclercq, Tonty, Joutel, et du trop célèbre Hennepin ?

Il est divisé en deux parties : la première intitulée *Mémoire sur M. de la Salle*, s'occupe de l'état des affaires en Canada, et surtout des Jésuites ; la

---

(1) Parkman, *Discovery of the Great West.*

(2) Parkman, *Discovery*, etc., Margry, *Journal de l'Instruction*, p. 659.

seconde est l'*Histoire de M. de La Salle,* et comprend la partie de sa vie qui s'étend jusqu'à 1678 environ. Toutes deux décèlent la même préoccupation d'esprit : la partie historique ne semble valoir la partie politique.

Qu'on en juge plutôt par des citations dont tout lecteur canadien peut apprécier l'exactitude.

" Les Jésuites refusent l'absolution à ceux qui ne veulent pas promettre de n'en plus vendre [de l'eau de vie] et s'ils meurent en cet état ils les privent de la sépulture ecclésiastique ; au contraire ils se permettent à eux-mesmes sans aucune difficulté ce mesme trafic quoique toute sorte de trafic soit interdit à tous les ecclésiastiques par les ordonnances du Roy et par une bulle expresse du Pape. La bulle et les ordonnances sont notoires et quoiqu'ils cachent le trafic qu'ils font de l'eau de vie, M. de La Salle prétend qu'il ne l'est pas moins ; qu'outre la notoriété il en a des preuves certaines, et qu'il les a surpris dans ce trafic et qu'ils lui ont tendu des pièges pour l'y surprendre ... Ils ont chassé leur valet Robert à cause qu'il révéla qu'ils en traitoient jour et nuit. "

L'écrivain, il est vrai, dit qu'il rapporte ceci, non d'après La Salle, mais d'après un mémoire écrit pendant que Talon était intendant du Canada. L'odieux d'une pareille accusation retombe sur un inconnu et le panégyriste n'est pas tenu de prouver.

Laval-Montmorency est accusé de s'enrichir par les dîmes lui qui se dépouillait de ses biens de famille, lui si pauvre et si dénué de tout.

Une autre citation fera voir jusqu'à quel point ce *discours a un caractère de vérité qui paraît toutes les fois qu'on peut le contrôler par d'autres documents incontestables*, comme M. Margry le prétend plus haut.

" Il y a dans Québec une congrégation de femmes et de filles qu'ils [les Jésuites] appellent la sainte famille, dans laquelle on fait vœu sur les saintes Évangiles de dire tout ce qu'on sait de bien et de mal des personnes qu'on connoist. La supérieure de cette compagnie s'appelle Madame Bourdon ; une Mde. Dailleboust est, je crois, l'assistante, et une Mde. Charron, la Trésorière. La compagnie s'assemble tous les jeudis dans la cathédrale, à porte fermée, et là elles se disent les unes aux autres tout ce qu'elles ont appris. C'est une espèce d'Inquisition contre toutes les personnes qui ne sont pas unies avec les Jésuites. "

Il va sans dire que La Salle se trouve la victime de tout ce monde-là ; un nouveau Putiphar et sa femme s'entendent pour le perdre ; son propre frère, l'abbé Cavelier le persécute et le calomnie. La Salle, heureusement, avait assez de vertu et d'habileté pour déjouer tant de machinations qui paraissent avoir existé en dépit du gouvernement passablement autocrate de M. de Frontenac. Ce qui est pis, c'est que la bonne foi ou la perspicacité de ce dernier avaient été surprises par les Jésuites, qui, pour trafiquer plus facilement avec les sauvages, obtinrent du Conseil Supérieur une ordonnance défendant aux traiteurs d'aller dans les *pays d'en haut*, et qui ensuite poussèrent le Comte à faire aux Iroquois une guerre, dont ils auraient été naturellement les premières victimes. Tout cela apparaît dans la partie biographique. On peut juger par là avec quelles précautions et quelle critique il faut accepter ce Mémoire.

On y lit encore que La Salle passa à la Nouvelle-France à l'âge de 21 ou 22 ans, c'est-à-dire, en 1664 ou 1665 ; ailleurs, que jusqu'en 1678, il a séjourné douze ans en Amérique, et qu'il a 33 ou 34 ans. Il est assez

difficile d'accorder toutes ces dates. D'ailleurs, elles sont toutes inexactes.

Dans le court passage qui doit principalement nous occuper et qui est cité comme une preuve péremptoire, le lecteur saura remarquer des inexactitudes telles que celle-ci : " La Salle qui était à Tinouatoua, *continua* " son chemin *par une rivière qui va de l'Est à l'Ouest et passa à Onontaqué* puis à 6 *ou 7 lieues au-dessous du Lac Erié.*" La latitude, qui était de 37° dans le *Mémoire* de 1677, est ici de 41°, et ces deux indications sont inexactes. Il n'y a point sur l'Ohio d'endroit où la rivière *tombe de fort haut.* On y rencontre seulement, à Louisville, un courant qui est très rapide (1).

Le rédacteur s'est trompé ou a voulu tromper presqu'à chaque mot. Comment ne pas craindre qu'il ne se soit pas trompé aussi sur l'époque de la découverte de l'Ohio ? Erreur si facile d'ailleurs, pour qui ne fait que résumer de rapides conversations. Le document cité aurait donc besoin d'être confirmé en ce point comme dans tous les autres.

La lettre de Magdelaine Cavelier est loin de lui apporter quelque autorité. D'abord, en 1756, la nièce de La Salle ne pouvait guère que répéter les vagues traditions de sa famille, où l'on conservait le *Mémoire* de 1678. Ensuite, elle ne nous apprend rien de plus précis que ce que nous avons vu dans les deux autres citations : *en* 1675, *M. de La Salle avait déjà fait deux voyages en découverte.* Quant à la mention d'un endroit *près le fleuve de Mississipi,* où M. de la Salle aurait abordé, elle ne fait que corroborer les droits de Jolliet à la priorité de la découverte de ce grand fleuve.

Ainsi, rien dans ce que nous avons vu jusqu'à présent ne démontre que La Salle en 1669 ait continué sa route vers l'Ohio.

La seconde preuve alléguée, ou mieux celle qui prouve la première, ce sont les deux cartes de Jolliet.

" Nous pouvons d'autant plus aisément ajouter foi à ce document, (celui " qu'on vient de lire) que dans l'une des deux cartes restées manuscrites, " où Jolliet nous rappelle sa course avec le Père Marquette, il nous montre " le débouché de l'Ohio dans le Mississipi. Et nous voyons, au-dessous de " ce tracé, ces mots : " *Route du Sieur de la Salle pour aller dans le* " *Mexique.*" Dans " une autre carte plus petite, Jolliet écrit sur le dessin " du cours de ce fleuve : " rivière par où dessendit le Sieur de La Salle, au " sortir du lac Erié, pour aller dans le Mexique."

" Ainsi, quoique nous n'ayons rien de parfaitement défini, nos renseigne- " ments suffisent pour établir cette *présomption,* que, dans ce premier " voyage, Cavelier de La Salle aura descendu l'Ohio, sinon jusque dans le

(1) Parkman, *Discovery of the Great West,* p. 22.

(2) *Discovery of the Great West,* p. 8.

" Mississipi, au moins près de l'embouchure de ce fleuve, avant le Père " Marquette. Le jeune découvreur aurait commencé par là, avec un certain éclat, sa carrière de luttes et de sacrifices, tandis que les Sulpiciens " pour avoir préféré le chemin, dont Jolliet leur avait parlé, ne firent que " connaître le chemin de ce même voyageur, aidés même de la carte " qu'il leur donna, et que l'abbé de Gallinée réduisit en carte marine.

Nous avons sous les yeux les *fac-simile* de ces deux cartes. Nous les publions avec cette livraison des *Mémoires de la Société Historique de Montréal*, afin que le lecteur puisse juger par lui-même de la valeur qu'elles donnent aux assertions de M. Margry.

Elles ne portent aucune date. Il est vrai qu'on y lit une lettre de Jolliet à Frontenac, sans date aussi, mais donnée comme ayant été écrite immédiatement au retour de la découverte du Mississipi. Cependant rien ne le prouve. La manière dont Jolliet s'exprime fait plutôt voir le contraire : il parle des découvertes qu'il a faites dans les *dernières années* 1673 *et* 1674. Donc il écrivait après 1674, même après 1675.

Rien ne prouve, non plus, que cette lettre soit originale. Le fait qu'elle se trouve transcrite sur les deux cartes indique que quelqu'un y attachait une certaine importance. Est-ce Jolliet plutôt que Frontenac ? plutôt que La Salle ? Je crois pouvoir affirmer que le contraire paraîtrait plus que probable, si ce n'était pas entraîner le lecteur trop loin, que de vouloir lui faire étudier tous les moyens employés par Frontenac pour mettre La Salle en avant et faire oublier Jolliet.

Si ces cartes ont été faites pour indiquer la découverte du Mississipi, il est plus que singulier que Jolliet y marque le haut du fleuve, même les sources qu'il n'avait pas explorées, tandis qu'il s'arrête un peu au-dessous de l'Ohio, laissant de côté toute la partie du fleuve parcourue jusqu'aux Arkansas. Et cependant, dans l'intérêt du découvreur, comme dans celui de la France, il était important de ne rien diminuer de l'étendue du nouveau territoire offert tout d'un coup à la civilisation. M. Margry explique, du moins pour la petite carte, cette singularité par une autre, le besoin d'espace pour écrire la lettre.

Il est difficile d'expliquer cette partie de la légende où l'on dit :

" J'ai vu un village qui n'étoit qu'à 20 journées par terre d'une nation " qui a communication avec ceux de la Californie : si j'étois arrivé 2 jours " plutôt j'aurois parlé à ceux qui avoient apporté 4 haches pour présent."

Evidemment, il s'agit ici d'un village situé, comme la légende semble l'indiquer, à l'Ouest du Mississipi. S'il avait été sur le bord du fleuve, le voyageur n'aurait pu s'exprimer ainsi. D'un autre côté, en lisant la relation si détaillée de Marquette, on ne voit pas que Jolliet se soit écarté de son compagnon. Tous deux ont vu des objets provenant d'Européens ; ils

en ont attribué l'origine aux Espagnols de Mexico ; mais ils ne parlent point de ceux de la Californie.

Dans leur *Journal*, on ne voit pas qu'ils aient songé à parvenir aux possessions espagnoles autrement que par le golfe du Mexique. Ce renseignement n'a-t-il pas été mis sur la carte par quelqu'un qui s'occupait des moyens de communication avec l'Océan Pacifique, ou, en d'autres termes, qui cherchait le passage du Nord-Ouest ?

Sur la petite carte, on voit, à la tête du lac Erié, le tracé d'un chemin qui mène à l'Ohio : Jolliet ne l'a jamais suivi.

De fait, cette carte semble préparée pour faciliter l'explication des projets de La Salle : mais nullement pour rendre compte de l'expédition de Jolliet. La Salle a fort bien pu, même sans vouloir diminuer en rien le mérite de son concurrent, se servir de ses cartes, les annoter, pour faire comprendre et agréer ses propres projets à la Cour.

Il a dû le faire, puisqu'il n'y avait pas encore d'autres cartes de ce nouveau territoire. Il est certain, d'ailleurs, que la carte présentée à Frontenac, par Jolliet à son retour, a servi de modèle à d'autres.

Duchesneau l'affirme positivement dans le titre de concession de l'Ile d'Anticosti, accordé à Jolliet au mois de mars 1680.

Cette concession est faite ; " En considération de la découverte du pays " des Illinois, dont il nous a donné le plan, sur lequel la carte que nous " avons envoyée *depuis deux ans* à Monseigneur Colbert, Ministre Secré- " taire d'État a été *tirée* " (Pièces et Documents relatifs à la Tenure Sei- " gneuriale, p. 359.)

Depuis deux ans : donc la carte avait été transmise en 1678. C'est précisément l'année où Cavelier de la Salle recevait de Louis XIV lui-même —non pas simplement du gouverneur, comme le cas était arrivé à Jolliet— une commission qui l'autorisait à pousser les découvertes dans l'Ouest. " Nous avons reçu favorablement, disait le Roi, *la très-humble requête* " *présentée en votre nom pour vous permettre d'essayer de découvrir* les " parties occidentales de la Nouvelle-France......... il n'y a rien que nous " ayions plus à cœur que la découverte de ce pays où il y a lieu d'espérer " *trouver un chemin pour pénétrer jusqu'à Mexico*, etc." (1)

Ainsi, les faits s'expliquent eux-mêmes, sans qu'il soit nécessaire de tirer des conclusions forcées.

Jusqu'à présent nous avons étudié ce que nous pouvons appeler les preuves négatives de la priorité de Jolliet sur Cavelier de la Salle. Nous allons maintenant voir les preuves positives. Il ne sera pas nécessaire de les développer longuement.

(1) *Documentary History*, p. 127, vol. IX.

D'abord au mois de Novembre 1672, Frontenac écrivant à Colbert, disait : " J'ai jugé expédient pour le service d'envoyer le Sieur Jolliet au pays des " Maskoutens, pour *découvrir la mer du Sud et la grande rivière appelée " Mississipi* qu'on suppose se décharger dans la mer de Californie. C'est " un homme fort entendu dans ces sortes de découvertes et qui a été déjà " jusqu'auprès de cette rivière." (1)

Il résulte de cette lettre : 1o. que si aller près du Mississipi constituait un droit de découverte, Jolliet pouvait le réclamer aussi bien que la Salle : 2o. que la découverte du Mississipi était encore à exécuter, de l'aveu de M. de Frontenac lui-même.

Aussi, deux ans plus tard, automne de 1674, il pouvait annoncer en ces termes, au même ministre, l'heureux succès de l'expédition au Mississipi. " Le Sieur Jolliet que M. Talon m'a conseillé d'envoyer à la découverte " de la mer du Sud.. ......en est de retour depuis trois mois, et a *découvert* " des pais admirables et une navigation si aisée, par les belles rivières qu'il " a trouvées que, du lac Ontario et du fort Frontenac, on pourroit aller en " barque jusque dans le golphe du Mexique ; n'y ayant qu'une seule dé- " charge à faire dans l'endroit où le lac Ontario tombe dans celuy d'Erié. " Ce sont des projets à quoi l'on pourra travailler lorsque le pais sera bien " établi et quand il plaira au roi de pousser ces découvertes.

" Il a été jusqu'à dix journées près du golphe du Mexique et croit que " par les rivières qui, du côté de l'ouest, tombent dans la *grande rivière " qu'il a trouvée,* qui va du nord au sud, et qui est aussi large que celle " du St. Laurent, vis-à-vis de Québec, on trouveroit des communications " d'eau qui meneroient à la mer Vermeille......... Je vous envoie par mon " [illegible]taire la carte qu'il en a faite et les remarques dont il s'est pu sou- " venir, ayant perdu tous ses mémoires et ses journaux dans le naufrage " qu'il fit a la vue de Montréal, où il pensa se noyer." (2)

Quand Frontenac écrivait ces lignes, Jolliet venait d'arriver à Québec et le Gouverneur, quoiqu'il en eût, ne pouvait guère contredire le sentiment public de la joie qui éclatait de toutes parts. Mais en même temps il recommandait chaleureusement la Salle (3), qui fut anobli dès l'année suivante, lorsque Jolliet demeurait dans l'oubli. Le secret d'une pareille conduite n'est pas difficile à pénétrer aujourd'hui. Jolliet arrivait au plus fort de la querelle de M. de Frontenac avec MM. Perrot, Gouverneur de Montréal, et de Fénelon, prêtre du Séminaire de St. Sulpice : M. de Frontenac étendait son ressentiment à tous ceux qui ne faisaient pas la guerre aux Jésuites, ou ne favorisaient pas les Recollets

---

(1) Lettre du 2 Novembre, *Documentary History*, t. IX p. 92
(2) Lettre du 1 Novembre, 1674, *Docu. Hist.*, t. IX, p. 121.
(3) Parkman, *Discovery*, p. 89.

Cavelier de la Salle avait saisi le côté faible de son caractère ; et, en se montrant courtisan, zélé, il avait su gagner sa confiance et ses bonnes grâces. Voir dans le *Journal de l'Instruction*, 1864, l'histoire de l'abbé de Fénélon, et un aperçu du caractère de M. de Frontenac, p. 84.

Quelle que soit la date des lettres qui accompagnent les cartes dont nous avons parlé plus haut, Jolliet y revendique hautement l'honneur de sa découverte.

" Cette grande rivière, dit-il, qui *porte le nom de rivière Colbert pour " avoir esté decouverte ces dernieres années* 1673, 1674, *par les ordres que " vous me donnastes* entrant dans vostre gouvernement de la Nouvelle-" France, passe au-delà des lacs Huron et Illinois entre la Floride et le " Mexique, etc.

Personne ne semble avoir réclamé contre une pareille affirmation insérée dans un document rendu officiel.

Au Dépot des cartes de la Marine et des Colonies, il existe une troisième carte de Jolliet. Elle n'a pas encore été copiée ; mais nous espérons qu'elle le sera bientôt. Nous ne la connaissons, jusqu'à présent, que par la description qu'en donne M. Parkman (1). Autant qu'il est possible d'en juger, elle paraît être la première carte de notre découvreur, celle qui avait été confiée au secrétaire de M. de Frontenac.

Nous savons qu'elle a pour titre : *Carte générale de la France septentrionale contenant la descouverte du pays des Illinois faite par le Sr. Jolliet* ; qu'elle indique les connaissances assez vagues sur les parties non encore explorées ; qu'elle renferme une longue liste des noms des peuples sauvages et la représentation du monstre observé par Jolliet et Marquette.

M. Parkman ne doute pas que cette carte n'ait été faite peu de temps après le retour de Jolliet ; il est certain qu'elle est de nature à jeter beaucoup de lumière sur la question que nous étudions.

Nous allons enfin tirer notre dernière preuve du passage de la narration qui a donné lieu à cette note. M. de Galinée dit qu'au moment de la séparation d'avec La Salle, les gens de ce dernier virent dans les missionnaires et leurs compagnons autant de victimes qui s'exposaient à la mort, "comme en effet, ajoute-t-il, ils le publièrent *dès qu'ils furent arrivés " ici*, et firent beaucoup de peine à ceux qui prenaient quelque intérêt à " nos personnes."

On fut donc longtemps inquiet, à Montréal, sur le sort de MM. Dollier et de Galinée ; cependant, ils étaient de retour au commencement de l'été. Ceux qui excitèrent l'inquiétude sur leur compte parlèrent de leur voyage

---

(1) *Discovery*, p. 109.

comme des hommes qui n'avaient pas cru devoir en affronter les dangers. Donc ils ne s'étaient pas exposés à des dangers aussi grands ce qui serait arrivé, s'ils avaient pénétré jusqu'à l'Ohio.

Dans ce dernier cas, M. de Galinée aurait certainement parlé autrement qu'il n'a fait de La Salle, de son courage et de sa persévérance.

Les compagnons du voyageur normand avaient d'autant plus exagéré les choses qu'ils avaient davantage besoin d'excuses. Leur retour inopiné, après un voyage entrepris avec tant d'éclat, ne pouvait manquer de leur attirer des railleries : elles ne leur furent pas épargnées en effet. Le nom de *La Chine*, donné à l'établissement de La Salle, fut comme une dérision perpétuelle de ses projets avortés.

Mais en même temps, c'était une protestation anticipée contre les efforts qu'on devait tenter plus tard, pour lui attribuer un honneur auquel il n'a pas droit et dont sa mémoire peut se passer.

Non, Cavelier de la Salle n'a point découvert l'Ohio, encore bien moins le Mississipi, dans son voyage de 1669.

NOTE VI.

(p. 35.)

FROID DE L'HIVER DE 1670.

Voici comment Marie de l'Incarnation parle de cet hiver, dans une lettre datée du 1 Septembre 1670 (1).

" Tous les hivers sont fort froids en ce païs ; mais le dernier l'a été extraordinairement, tant pour sa rigueur que pour la longueur et nous n'en avons point encore expérimenté un plus rude. Tous nos conduits d'eau ont gelé et nos sources ont tari, ce qui ne nous a pas donné peu d'exercice ....Il y avait encore de la glace dans notre jardin au mois de Juin : nos arbres et nos entes qui étoient de fruits exquis en sont morts. Tout le païs a fait la même perte et particulièrement les Mères Hospitalières qui avoient un verger des plus beaux qu'on pourroit voir en France."

Il est assez singulier de remarquer que l'hiver de 1870 a été plus froid que ceux des neuf années précédentes.

---

(1) *Lettres de Marie de l'Incarnation*, p. 279. Cf. *Relation de* 1670, p. 3.

NOTE VII.

(p. 35.)

PRISE DE POSSESSION DU TERRITOIRE D'ONTARIO.

Dans cette circonstance, nos missionnaires accomplirent un acte, non seulement religieux, mais encore politique. Voici le procès-verbal, lequel, toutefois ne rencontra pas toute l'approbation de M. Talon, parce que la forme en était défectueuse. (1)

" Nous soussignés certifions avoir vu afficher sur les terres du lac nommé Erié les armes du Roi de France avec cette inscription : L'an du salut 1669, Clement IX étant assis sur la chaire de St. Pierre, Louis XIV régnant en France, M. de Courcelle étant gouverneur de la Nouvelle-France, et M. Talon y étant intendant pour le Roi, sont arrivés en ce lieu deux Missionnaires de Montréal accompagnés de sept autres françois, qui, les premiers de tous les peuples européens, ont hiverné en ce lac, dont, comme d'une terre non occupée, ils ont pris possession au nom de leur Roi par l'apposition de ses armes qu'ils ont attachées au pied de cette croix. En foi de quoi nous avons signé le présent certificat.

FRANÇOIS DOLLIER, *Prêtre*,
Du Diocèse de Nantes, en Bretagne,

DE GALINÉE, *Diacre*,
Du Diocèse de Rennes, en Bretagne (2)."

NOTE VIII.

(P. 45.)

Il est question ici d'un parti d'Outaouais, descendant à Montréal, au commencement du printemps de 1670. Ces trente canots pouvaient porter environ 150 hommes.

La Relation de 1670, p. 4, édition de Québec, parle de l'arrivée de 80 à 90 canots formant plus de 400 hommes ; mais elle dit que c'était la *dernière* bande des Algonquins supérieurs (3).

(1) *[illegible]*, t. IX, p. [illegible]
(2) *Histoire de la Colonie Française en Canada*, t. 3, p. 311.
(3) On sait qu'à cette époque, les différentes nations sauvages de l'Ouest sont désignées indistinctement sous le nom d'*Outaouais* ou d'*Algonquins supérieurs*.

D'un autre côté, Perrot dans ses *Mémoires*, p. 118, édition du P. Tailhan, nous dit que " plus de neuf cents Outaouais descendirent à Montréal en canots. " Quelques-uns, il est vrai, rebroussèrent chemin, craignant de rencontrer les Iroquois.

Il paraît évident que ces neuf cents sauvages s'étaient partagés en différentes bandes, qui se suivaient d'assez près. Celle dont parle M. de Galinée avait dû atteindre Montréal avant nos missionnaires, qui y débarquèrent le 18 juin. Les derniers arrivèrent plus tard, puisqu'ils ne se rendirent à Québec qu'à la fin de juillet.

Un premier convoi avait pu quitter le Sault Ste Marie au commencement de mai et être à Montréal vers la fin de ce mois ; mais je suis porté à croire qu'il n'en partit aucun avant celui dont il est ici question. Ce sont les trente canots qui furent rejoints, suivant la Potherie, II, p. 118, par 70 *autres de différentes nations*. Perrot parle tantôt du *gros parti*, tantôt des *trente canots* à la tête desquels il se trouvait.

Quoiqu'il en soit, Perrot, qui venait avec le premier convoi, a dû rencontrer La Salle vers le commencement de juin, au plus tard.

" Quand nous eusmes descendu les Calumets, dit-il, nous rencontrâmes " un peu au-dessous des Chats, M. de La Salle qui estoit à la chasse avec " cinq ou six François et dix ou douze Iroquois. "

Il serait assez singulier que La Salle, après avoir pénétré jusque sur l'Ohio, comme on prétend, et avoir été abandonné dans un pays inconnu, se fût trouvé dès le printemps à chasser tranquillement sur les bords de l'Outaouais. Son premier soin devait être de rendre compte de ses découvertes à ceux qui avaient insisté pour qu'il fît partie de l'expédition des missionnaires sulpiciens. Ni M. de Courcelle, ni M. Talon ne paraissent en avoir eu connaissance. Ce dernier, au contraire, parle du voyage de M. Dollier, dont il transmet le procès-verbal qu'on a lu plus haut.

NOTE IX.

(p. 48).

CARTE DE M. DE GALINÉE.

Cette carte a été publiée dans l'*Histoire de la Colonie Française en Canada*, t. 3e. Elle a été gravée avec soin, mais comme elle a été réduite il a pu s'y glisser des inexactitudes. Un *fac simile*, si facile à obtenir par les procédés actuels, est de beaucoup préférable.

FIN DES NOTES

TABLE DES NOMS PROPRES.

Agnieronont 28
Algonquins 1, 7, 21, 52, 75
Allouez (R. P.) 30
Amérique 42, 57, 64, 67, 68
Amikoues 44
Anastois, Antastouois? Andostoués, Andastoqués 12, 18, 24, 62
Anticosti 59, 71

Baillif (*Voir* Le Baillif)
Banchaud 52, 55, 56, 57
Barthelemy (l'abbé) 4, 5, 51, 61
Basset 52, 53, 57, 65, 66
Baudry (Son Honneur le Juge) 54
Bellin 26
Bienville 59
Bissot (Claire) 59
Bourdon (Mme.) 68
Burlington (Baie) 27

Californie 70, 71, 72
Calumets (Les) 76
Canada 2, 3, 4, 6, 8, 33, 45, 59, 60, 61, 64, 66, 67, 68
Carignan 54
Cavelier (l'abbé) 2
Cavelier de La Salle 2, 3, 4, 5, 14, 15, 17, 19, 23, 25, 27, 28, 29, 31, 52, 53, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 71, 72, 73, 74, 76
Cavelier (Henri) 60
Cavelier (Jean) 60
Cavelier (Magdelaine) 66, 67, 68
Champlain 60
Chaouanons 28, 30, 62, 63, 64
Charlevoix 13, 26, 60, 65

Charron (Madame) 68
Chats (Les).......... 76
Chine 3, 61, 65, 74
Cherrier (C. S.) 60
Clément IX.......... 75
Colbert.......... 61, 71, 72, 73
Courcelle.......... 2, 3, 75, 76
Dablon (R. P.).......... 65
D'Ailleboust 56, 57, 68
Dollier (de Casson) 1, 2, 3, 4, 5, 6, 13, 14, 15, 23, 28, 30, 31, 33, 34
35, 36, 37, 39, 40, 44, 51, 52, 53, 56, 58, 61, 64, 65, 73, 75, 76
Dugué.......... 65
Dussieux 59

Erié, (lac).......... 24, 26, 28, 31, 32, 35, 37, 39, 41, 63, 64, 69, 71, 72
Européens.......... 8, 34, 70
Espagnol.......... 71

Fénelon 31, 61, 65, 72, 73
Ferland (l'abbé).......... 58
Floride 3, 73
Français 2, 7, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 21, 24, 28, 29, 35, 43, 46, 49, 54
55, 62, 63
France.......... 8, 9, 33, 34, 43, 44, 58, 63, 65
Francheville 58
Fremin (Père) 17
Frémont (Père) 65
Frontenac 58, 69, 72, 73

Galinee.. 1, 4, 15, 19, 23, 26, 44, 52, 53, 59, 61, 63, 70, 73, 74, 75, 76
Galinier (Dominique) 65
Ganastogués 26
Geest (Catherine) .... } 60
Geest (Nicolas) .... }
Grande Rivière.......... 32

Hennepin 58, 64, 65, 67
Hollandais.......... 6, 18, 20, 21, 22, 24, 25, 53, 56
Hurons 44
Huron (lac) 41, 42, 44, 46, 73

Iberville (Lemoyne) 61
Ichkoute 30
Illinois 71, 73
Irondequat (Bay) 13
Iroquois 3, 5, 6, 7, 10, 16, 17, 22, 25, 30, 34, 38, 41, 53, 54, 55, 62, 63, 66, 68, 76
Iskoutegas 30, 63

Jésuites, (RR. PP.) 10, 43, 44, 60, 61, 63, 66, 67, 68, 72
Jolliet 29, 30, 31, 36, 57, 58, 59, 62, 63, 66, 69, 70, 71, 72, 73
Joutel 67

Kaentaouak 45
Kaniataragoua (*Voir* Irondequat Bay)
Karontagoua 13
Kenté 6, 34
Kihstinous 45
Kichkaoueiak 30
Kiskacous .... } 30
Kiskacoueiak .... }

Lachine 61
Lafontaine (Sir L. H.) 2, 51
Lafontaine-Cochon 52, 56, 57, 58
La Potherie 30, 76
La Salle (*Voir* Cavelier)
Laval-Montmorency 51, 52, 68
Laverdière (l'abbé) 58
Le Bailif 60, 67
Le Ber 52
Le Clercq 67
Lemoyne (d'Iberville) 61
Lemoyne (Charles) 52
Louisianne 26
Louis XIV 71, 75
Louisville 69
Loups 18
Lusson (St.) 59

Machkoute 30
Machkoutench .... }
Makskouteng .... } 30, 72
Mascoutins .... }

Manhatte 61
Margry (Pierre)........................ 59, 60, 61, 64, 66, 67, 68, 70
Marie de l'Incarnation.. 74
Marquette (Père) 45, 59, 62, 69, 70, 73
Martin (P. F.) 60
Mascouche (rivière) 56, 57
Membré 67
Mesere (Maiserets) 58
Mesnager 60
Mestigouches 21
Mexique........................ 66, 67, 68, 70, 72, 73
Mexico 71
Michigane 41, 42
Migeon (J. Bte.) 56
Millot (Jean) 53, 61
Mississipi 58, 59, 62, 69, 70, 72, 74
Montréal 1, 3, 5, 6, 9, 12, 13, 20, 29, 31, 32, 34, 35, 40, 44, 45, 46, 47
51, 52, 53, 54, 56, 58, 60, 61, 62, 63, 65, 66, 72, 75, 76
Morice (Marguerite) 60
Morin 58

Newman (Robert) 53
Nez-Percé 28
Niagara, (rivière) 26
Nipissirinien, (Capitaine) .... } 1
Nitarikyk .... }
Noyseux 2
Nouvelle-Angleterre 67
Nouvelle-France........................ 52, 62, 64, 67, 68, 70, 73, 75
Nouvelle-Suède 12, 49

Ohio...... 3, 5, 18, 23, 24, 28, 45, 59, 60, 61, 62, 63, 66, 67, 69, 70, 71
74, 76
Onontagué 10, 64, 67, 69
Onontio 18, 24, 62
Onontalle, (rivière) *Voir* Onontagué
Onontané 17
Ontario (lac) 9, 10, 11, 25, 26, 27, 61, 72
Ouabache.. 30
Ouemichtigouchiou 21
Outaouais 1, 4, 21, 22, 29, 30, 31, 40, 43, 44, 45, 54, 55, 59, 60, 62, 63
75, 76

Outchipoue 45
Outinaouatoua 26

Parkman 2, 59, 60, 66, 69, 72, 73
Paouiti-Koung 45
Pere 62
Perron (Père) 59
Perrot (Nicolas) 53, 55, 72, 76
Petree (Mgr. de) 51, 72
Pijart (Père) 59, 62
Pointe Claire 54
Potherie (De la) 39, 76
Pouteouatamis 30, 63
Putiphar 68

Quebec 2, 3, 6, 7, 17, 23, 57, 58, 59, 65, 68, 72, 76
Queylus (abbé) 1, 2, 4, 47, 61, 65
Quinaouatoua 26

Rapide (rivière) 26, 23
Recollets 61, 72
Rivière des Français 46
Rouen 60
Rouxel (Mtre.) 53

Ste. Claire (lac) 42
St. François (lac) 9
St. Herbland 60
St Laurent (fleuve) 6, 9, 26, 45, 46, 72
St. Louis (lac) 54
St. Louis (sault) 6, 65
Ste. Marie (sault) 40, 43, 46, 67, 76
St. Sulpice (domaine) 65
St. Sulpice (séminaire) 2, 13, 43, 61
Sanson 42
Sauvageau, (René de Maisonneuve) 53
Sauteux 45
Shea 60, 65
Souart 65
Sonnontouans 6, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 23, 24, 26, 62

Sonnontoueronons 5
Suède 12
Sulpiciens 61, 62, 63, 64
Superieur (lac) 29, 44, 45, 58, 62

Tailhan 76
Talon 56, 59, 68, 72, 75, 76
Tanguay (l'abbe) 2
Texas 2
Thoulonnier 53
Tinaouatoua 26, 29, 31, 32, 35; 62, 66, 69
Tonty 59, 67
Touguenhas 18, 24, 62
Trouve (l'abbe) 27, 31, 61
Turcot (Jean) 56, 57
Turenne 61
Turquie 9

Vaudreuil 59
Vermeille (mer) 3, 61
Viger (Commandeur) 2, 58
Virginie 3

Wood 64

FIN DE LA TABLE DES NOMS PROPRES

TABLE DES MATIÈRES.

—:o:—

Ce qui donne lieu au voyage de MM. Dollier et de Galinee.... 1
M. Dollier se prépare...................................... 2
M. de La Salle lui est adjoint.. 2
Le gouverneur donne des lettres à La Salle. 3
M. Barthelemy est choisi d'abord, puis remplacé par M. de Galinée..... 4
Depart de Montreal... 5
Premier campement.. 6
Difficultes et moyens de navigation........ 6
Des canots d'ecorce.............. 6
Chemin suivi.................... 9
Manière de conserver les viandes.. 9
Ils entrent dans le lac Ontario 10
Ils arrivent chez les Tsonnontouans—Craintes......................... ... 11
Precautions prises... 13
Maladie de M. Dollier............ 13
Arrivée à Karontagoua.. 13
Leur réception 15
Fortification des villages. 16
Population des Tsonnontouans................. 16
Les voyageurs dans le Conseil des Sauvages................ 17
Ils sont régalés.. 19
Source d'eau qui s'enflamme................. 19
Effets de l'eau-de-vie.................................. 20
Supplice d'un prisonnier.. .. 21
MM. Galinee et de La Salle retournent à leurs canots......................... 23
Distance des Tsonnontouans à l'Ohio........... 23
Les guides sont refuses... .. 24
Peines que fait éprouver ce contre temps........ 25
Les voyageurs sont tirés d'embarras... 25
Départ de Tsonnontouan 26
Rivière et chûte de Niagara... 26
Arrivée à Tinaouatoua.. 26
M. de La Salle tombe malade................. 27
Serpents à sonnette............ 27
Reception qu'on leur fait... .... 27 29
Rencontre de Jolliet.. 29

Les Missionnaires changent leur itinéraire........ 30
On veut les garder à Tinaouatoua.. 31
Jolliet leur trace la route qu'il a suivie.................. 31
La Salle retourne à Montréal—Séparation.. 31
Les Missionnaires quittent Tinaouatoua.. 32
Ils arrivent sur le lac Erié 32
Ils s'arrêtent pour hiverner—Ce qui leur arrive—Leur bonheur.......... 33
Ils plantent une croix au bord du lac... 35
Ils se remettent en route—Nouveaux accidents........................... 35-40
Ils prennent la résolution de se rendre au Sault Ste. Marie 40
Sur la route détruisent une idole...
Ils traversent les lacs Ste. Claire et Huron... 42
Arrivent au Sault Ste. Marie—Description de l'établissement............ 43
Conduite des PP. Jésuites dans l'administration du baptême.............. 44
Les voyageurs décident leur retour.. 44
Ils quittent le Sault Ste. Marie..... 45
Description du pays.. 45
Route à suivre 46
Les voyageurs arrivent à Montréal 47
Carte du pays parcouru... 48
Note I.—Lettres missives données à M. Dollier................................... 51
Note II.—Départ de MM. Dollier et Galinée.. 52
Note III.—Meurtre de quelques Iroquois.. 53
Note IV.—Jolliet 57
Note V.—Priorité de Jolliet sur La Salle dans la découverte du Missisipi.. 59
Note VI.—Froid de l'hiver de 1670... 74
Note VII.—Prise de possession du territoire d'Ontario.......................... 75
Note VIII.—Perrot rencontre La Salle... 75
Note IX.—Carte de M. de Galinée... 76
Table des noms propres........ 77

FIN.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE MONTRÉAL

SEPTIÈME LIVRAISON

VOYAGE DE KALM EN AMÉRIQUE

ANALYSÉ ET TRADUIT PAR

L. W. MARCHAND

AVOCAT, GREFFIER DE LA COUR D'APPEL, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE MONTRÉAL, MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DU NORD, ETC., ETC.

IMPRIMÉ P...

La douzième ...

PROPERTY OF STATE Historical Society

OFFERT

PAR LA

SOCIETE HISTORIQUE DE MONTREAL

A

State Historical Society of Wisconsin
Madison
Wis.

... pour échanger.

OFFICIERS

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE MONTRÉAL

Patron : l'Honorable Pierre J. O. Chauveau.

PRESIDENT	L'ABBÉ H. A. VERREAU
VICE-PRESIDENT	L'HON. L. F. G. BABY
SECRÉTAIRE	R. BELLEMARE
TRESORIER	L. W. MARCHAND
BIBLIOTHÉCAIRE	L. A. H. LATOUR
ASSISTANT SECRÉTAIRE	G. GERVAIS

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE MONTRÉAL

SEPTIÈME LIVRAISON

VOYAGE DE KALM EN AMÉRIQUE

ANALYSÉ ET TRADUIT PAR

L. W. MARCHAND

AVOCAT, GREFFIER DE LA COUR D'APPEL, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE MONTRÉAL, MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DU NORD, ETC., ETC.

MONTREAL :

IMPRIMÉ PAR T. BERTHIAUME, NOS. 212 ET 214 RUE NOTRE-DAME

1880

VOYAGE

DANS

L'AMERIQUE DU NORD

PAR

PIERRE KALM

NATURALISTE SUÉDOIS

ANALYSE.

PREFACE.

" Il est venu en ce pays," écrivait Bigot au ministre, " un académicien suédois, nommé Pierre Kalm, muni des passeports du Roi de France, et de M. de Saumary, ambassadeur de la cour de Suède. Lorsqu'il arriva au fort Saint-Frédéric, venant de la Nouvelle-Angleterre, le commandant de ce fort en donna avis à M. le comte de la Galissonnière, qui lui ordonna de fournir au dit Sieur Kalm un canot armé, et tout ce qui lui serait nécessaire pour se rendre à Québec, où il ne s'est occupé, suivant le Sieur Gautier, qu'à faire des observations sur les minéraux, sur les végétaux et sur les animaux. Ce médecin nous a assuré que ces observations n'avaient d'autre objet que de les connaître et d'en faire la description. Il a séjourné environ quarante jours, et M. de la Galissonnière dit que ce botaniste emporte avec lui beaucoup de graines de plantes et d'arbres." (1)

Le voyage du professeur Kalm dans l'Amérique Septentrionale a originairement été écrit en suédois et publié à Stockholm, de 1753 à 1761, en 3 volumes in-4, sous le titre " *Resa till Norra America*. En 1764, les deux Murray, Suédois comme Kalm, et l'un d'eux

(1) Ferland Cours d'Histoire du Canada, t. 1er, p. 496.

élève du grand Linné, en donnèrent une version allemande (1). Le voyage fut ensuite traduit en anglais (2) par John Reinhold Forster, savant naturaliste allemand [3].

Cette traduction était à peine imprimée, qu'il en parut une autre en hollandais, publiée à Utrecht en 1772 [4] par J. V. Schoonhoven et G. V. de Brink. Cette dernière version est dédiée à Pierre Cramer, marchand d'Amsterdam, directeur de la Société des Lettres de Flessingue. Chose singulière : en Angleterre, c'était aussi un marchand, Collinson, qui déployait le plus de zèle pour les recherches botaniques dans l'Amérique Septentrionale. La version hollandaise est plus complète que celle de Forster, et nous y avons eu recours pour rétablir un passage entier omis dans l'édition anglaise et ajouter quel-

(1) Gottingue, 1754-64, 3 volumes grand in-8, avec figures.

(2) *Londres*, 1771, 3 parties in-8, ou 2e édition 1772, 2 vols. in-8.

(3) Forster était né à Dirschau, Prusse, en 1729 ; et s'était fixé à Londres en 1766. En 1772, il accompagna, avec son fils George, alors âgé de 17 ans, l'illustre Cook dans son second voyage autour du monde. Ayant publié un récit de cette circumnavigation (Londres 1777, 2 vols. 4o), contrairement à l'engagement qu'il avait pris de ne faire imprimer aucune de ses observations, il encourut le déplaisir du gouvernement anglais, et dût s'en retourner dans son pays natal, où il mourut le 9 décembre 1798. Forster parlait et écrivait dix-sept langues mortes et vivantes. Son fils George fut aussi un savant distingué ; il a laissé grand nombre d'ouvrages sur l'Histoire Naturelle et la Philosophie.

(4) 2 vols. in-4, avec figures. Nous en avons trouvé un exemplaire dans la bibliothèque de M. l'abbé Verreau.

ques notes. Le voyage de Kalm n'a jamais été traduit en français, croyons-nous (1).

Lorsque le troisième volume—celui qui contient le récit de son séjour en Canada—fut publié, la domination française avait cessé d'exister dans toute l'étendue de l'Amérique Septentrionale, et la narration du savant suédois ne pouvait qu'exciter de douloureux regrets dans notre ancienne mère-patrie. La Suéde et la Hollande, il est vrai, s'étaient vu enlever aussi, l'une la Nouvelle-Suède—dont le territoire de la Pensylvanie faisait partie,—et l'autre, les Nouveaux Pays Bas, qui comprenaient le territoire de l'état de New-York. Mais lorsque Kalm vint en Amérique, il s'était écoulé plus d'un demi-siècle depuis que la colonie suédoise avait été cédée à William Penn, et plus de quatre-vingts ans depuis que la Nouvelle-Amsterdam et le fort Orange avaient changé leurs noms pour ceux de New-York et d'Albany. La plaie faite à l'orgueil national de ces deux pays avait eu le temps de se cicatriser. Cela n'empêche pas Forster, dans la préface du second volume de sa traduction, écrite en 1771, d'accuser le voyageur suédois de partialité.

---

(1) Nous voyons cependant dans Brunet, *Manuel du Libraire*, qu'une partie du voyage de Kalm a été traduite de l'allemand en français par M. de Surgy, et publiée à Paris en 1768, sous le titre d'*Histoire Naturelle et Politique de la Pensylvanie.*

"L'auteur de ce récit," dit-il, "qui est un suédois, "a une manière de penser toute particulière à l'égard "des Anglais en général, et des premiers colons et "habitants de Philadelphie en particulier. Les Fran- "çais, ces ennemis naturels des Anglais, étant depuis "plus d'un siècle, les alliés des Suédois, on comprend "que ceux-ci se sentent plus d'inclination pour eux "que pour les Anglais. D'ailleurs, notre auteur "s'est complètement laissé fasciner par la politesse "extérieure des habitants du Canada, qui l'ont cir- "convenu, et lui ont inspiré toutes sortes de préven- "tions injustes contre les Anglais."

Si Kalm gardait rancune à la fière Albion, on voit que Forster n'était pas tendre à l'égard des Français. Au moins, il est difficile de ne pas le soupçonner, lui, un allemand, d'avoir voulu faire un brin de cour au peuple anglais. Nous ne trouvons, dans la relation de Kalm, rien qui puisse justifier l'accusation de partialité portée contre lui. S'il a rendu hommage aux qualités des Français du Canada, il n'a pas non plus gardé le silence sur leurs défauts. Nos pères avaient aux yeux de Kalm l'avantage d'appartenir à une nation amie de la sienne depuis longtemps ; mais ils avaient en revanche, le tort bien grave de n'être pas protestants comme les habitants des colonies anglaises ; l'antipathie religieuse offrait un contrepoids suffisant aux sympathies politiques ou nationales.

Kalm montrait-il beaucoup de préférence pour les Français lorsqu'il terminait sa relation en disant que la religion chez les Canadiens était toute de pratiques extérieures, et que la Ste. Vierge y recevait plus d'hommage que Dieu même ? Il est singulier que le passage où il s'exprime ainsi soit précisément celui dont nous avons signalé l'omission dans la version anglaise.

Nous croyons, au contraire, que Kalm, bien qu'il se laisse influencer quelquefois par ses préjugés religieux, surtout quand il parle du clergé catholique, des moines et des religieuses,—est ordinairement un témoin impartial et un narrateur fidèle. Ainsi, quand il dit que les gens de distinction en Canada avaient plus de goût en général pour l'Histoire Naturelle et les sciences que ceux des colonies anglaises, il a dit ce qu'il croyait honnêtement et sincèrement, et de plus il a dit vrai. En effet, il ne parle que des gens de distinction, des hauts fonctionnaires probablement, qui étaient, pour la plupart, des gentilshommes nés en France, et qui en avaient apporté l'amour des lettres, si vif alors chez la noblesse de ce pays. D'ailleurs, qui ne comprend de suite que Kalm faisait allusion surtout au comte de la Galissonnière, dont la science l'avait tellement émerveillé, " qu'il crut voir en lui un autre Linné.'

Lorsque Kalm dit que les françaises du Canada sont jolies, bien élevées, vertueuses, un peu moqueuses peut-être, et portées au badinage, mais en toute innocence de cœur, et de plus, qu'elles sont meilleures ménagères que leurs voisines des plantations anglaises, nous n'avons pas de peine à croire qu'il a tracé un portrait fidèle de la canadienne d'alors, puisque nous en retrouvons tous les traits dans son arrièrere petite fille d'aujourd'hui.

Mais pourquoi Forster, qui n'est pas anglais, se sent-il le besoin de protester contre l'assertion que la française est meilleure ménagère que l'anglaise ? Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il est d'une susceptibilité à rendre des points au plus chatouilleux de Anglo-Saxons. Encore n'est-il pas heureux dans la défense qu'il entreprend en faveur du beau-sexe des colonies anglaises ; et son protêt n'est-il au fond que le plaidoyer d'un avocat qui sent son client coupable et qui se laisse toucher par ses promesses d'amendement. C'est une sortie qui vaut la peine d'être lue à cause de sa naïveté par trop tudesque (1).

Kalm, en parlant des dangers de la navigation sur le St. Laurent, rappelle le désastre arrivé aux *Sept Iles* (2) à la flotte de l'amiral Sir Hovenden Walker ;

---

(1) Voir traduction, page 43.

(2) 22 août 1711.

il observe que les Français regardent les bancs de sable et les écueils du fleuve comme une barrière contre une agression par mer.

Là-dessus, Forster s'empresse de mettre une note pour se donner le malin plaisir de remarquer que le St. Laurent n'est plus fermé aux flottes victorieuses de l'Angleterre : il entonne un vrai chant de triomphe.

Dans un autre endroit, Kalm rapporte qu'un chef Indien refusa au nom de tous ses frères de recevoir des missionnaires que la reine Anne se proposait de leur envoyer, en disant : " Nous n'avons eu déjà que trop de ces prédicateurs pour le salut de nos âmes ; " et l'auteur se permet la réflexion suivante : " Il faut croire d'après cette réponse que les Anglais n'apportent pas autant d'attention que les Français à une œuvre aussi importante que celle de la conversion des Indiens au christianisme, et que leurs missionnaires ne sont pas ce qu'ils devraient être."

Forster, qui se rappelle avoir été quelque peu prédicateur de l'Evangile dans son pays natal, prend occasion de cette remarque (si bien justifiée par les plaintes du chef Indien sur la conduite des missionnaires protestants) pour se répandre en invectives contre les missionnaires catholiques de la Nouvelle-France, ces héros, ces martyrs dont les travaux et

le courage surhumain excitent aujourd'hui l'admiration universelle.

Il est inutile d'insister davantage sur l'accusation de partialité portée contre Kalm par son traducteur anglais : elle est entièrement gratuite.

Disons maintenant dans quelles circonstances le savant naturaliste suédois a entrepris son voyage en Amérique.

Linné venait de révolutionner complètement la science de la Botanique par la publication de son *Systema Naturae.* Il avait en outre jeté les bases de l'ouvrage *Species Plantarum,* qui devait mettre le comble à sa gloire, et que Haller appelle *Maximum opus et aeternum.* La flore d'Europe était assez bien connue, celle de la Laponie avait été décrite par Linné lui-même. Chargé d'une mission semblable à celle qu'avait remplie, quarante ans auparavant, Rudbeck, professeur à l'Université d'Upsal, son maître et son bienfaiteur, Linné avait fait comme lui, en 1732, un voyage d'exploration dans cette contrée à moitié sauvage. Il entreprit seul et termina cette tournée scientifique de plus de 3,500 milles avec cinquante piastres dans sa poche. Il la refit deux ans plus tard, accompagné, cette fois, de sept jeunes naturalistes ; il publia à son retour une flore complète de la Laponie, qui est un ouvrage classique.

Hasselquist et Osbeck, deux autres suédois, se préparaient à partir pour aller explorer les régions fertiles, l'un de l'Asie-Mineure, de l'Egypte et de la Palestine, et l'autre de la Chine, d'où ils devaient rapporter d'immenses richesses en fait de collections et d'observations, qui ont grandement servi à Linné.

Restait l'Amérique Septentrionale, avec sa vaste flore encore inconnue. Ne pouvant y aller lui-même, le grand naturaliste songea à faire charger un de ses disciples de cette mission ; il jeta les yeux sur Pierre Kalm, alors professeur à l'Université d'Upsal. Son choix fut ratifié par l'Académie Royale de Stockholm. Mais en Suède l'argent était alors plus rare que les savants, et il fallut pourvoir aux dépenses d'un voyage aussi considérable. L'Académie s'adressa aux trois Universités d'Abo, de Lund et d'Upsal, qui firent une première mise de fonds, à laquelle vinrent s'ajouter une seconde contribution de £150 sterling, que versa l'Université d'Upsal, à la demande de son chancelier, le Prince Royal de Suède, et la somme de £45 fournie par une société de manufacturiers. Kalm dépensa dans ce voyage, outre son salaire et la somme souscrite, près de £130 pris sur ses économies, ce qui le mit dans un état de gêne pécuniaire dont il se sentit toute sa vie.

Nous sommes entrés dans ces détails, parce qu'ils

font voir combien était général le mouvement scientifique qui se produisait en Suède à cette époque.

Ayant obtenu un congé, Kalm partit d'Upsal le 16 octobre 1747, accompagné de Lars Yungstrœm, jardinier, expert dans la connaissance des plantes, bon mécanicien et excellent dessinateur, qu'il prit à son service. Il s'embarqua à Gothenburgh le 11 décembre ; mais une violente tempête força le vaisseau sur lequel il était monté à se réfugier dans le port de Graemstud en Norvège. Kalm profita de cette halte forcée pour faire des excursions à Arendal et à Christiansand. Il s'embarqua de nouveau le 8 février 1748, et arriva à Londres le 17 du même mois. Il séjourna en Angleterre plus de six mois, dont il employa la majeure partie à visiter les jardins publics de Londres, et à faire des excursions dans les comtés d'Essex, de Hertfordshire et de Buckinghamshire. Enfin le 5 août 1748, il prit passage à bord de la *Mary Gally* (capitaine Lawson), et arriva à Philadelphie le 26 septembre, après une heureuse traversée de six semaines.

Parvenu au but de son voyage, il se mit aussitôt à l'œuvre : il employa le reste de cette année à collectionner des graines de plantes et d'arbres, qu'il expédia en Suède, et à faire des excursions dans les environs de Philadelphie. Il passa l'hiver parmi ses

compatriotes à Raccoon dans le New-Jersey. L'année suivante, 1749, Kalm traversa les provinces du New-Jersey et de New-York, et se rendit en suivant le cours de la rivière Hudson jusqu'à Albany, et de là, par les lacs George et Champlain au Canada. Du Canada, il retourna la même année à Philadelphie, d'où il fit un second envoi dans son pays, de graines, de plantes et de curiosités. En 1750, il visita les parties occidentales de la Pensylvanie et la côte du New-Jersey, et Yungstroem, resta tout l'été à Philadelphie occupé à ranger ses collections. Ensuite Kalm retourna à Albany en passant par New-York et les Montagnes-Bleues, et de là il se rendit par la rivière Mohawk jusqu'aux pays habités par les cinq nations iroquoises. Puis, naviguant sur le lac Ontario, il alla voir la fameuse chûte de Niagara, dont il fit une description très-curieuse dans une lettre qu'il écrivit à un ami à Philadelphie. Cette lettre est insérée dans le voyage de John Bartram. A son retour de son excursion d'été, Kalm explora les Montagnes-Bleues en différents endroits, et en octobre il était de nouveau à Philadelphie.

Il se rembarqua pour l'Angleterre en 1751, fit une traversée des plus périlleuses, et arriva à Londres le 29 mars ; le 13 juillet suivant il revoyait Stockholm après une absence de trois ans et huit mois. Kalm fut mis immédiatement en possession d'une chaire à

Abo. Jusqu'à sa mort, qui arriva en 1799, il occupa ses loisirs dans son propre jardin—l'Université n'en avait pas alors—à la culture de plusieurs centaines de plantes d'Amérique, afin de connaître celles qui pouvaient s'acclimater en Suède (1). Il publia la relation de son voyage par livraisons qui parurent à de longs intervalles. L'impression coûtait cher alors en Suède, et les libraires n'y étaient pas nombreux. Le plus souvent, l'auteur devait voir lui-même à la vente de son livre. Le dernier volume de son voyage ne parut que huit ans après la publication du premier.

Traverser l'océan Atlantique était chose nouvelle à cette époque pour un Suédois. Kalm, comme tous les naturalistes, portait le goût de l'observation jusqu'à la passion, et il a noté soigneusement toutes les circonstances même les plus ordinaires de la traversée. Forster, dans sa traduction, a omis grand nombre de ces détails, n'y faisant entrer que les descriptions qui avaient un intérêt réel au point de vue de l'histoire naturelle et de la science en général. Il a omis pareillement tout ce que l'auteur avait écrit au sujet de l'Angleterre et des curiosités de ce pays. Mais à compter de l'arrivée de Kalm à Philadelphie le traducteur a suivi l'original fidèlement, à l'exception du passage que nous avons pu rétablir dans notre

(1) Ces détails sur la vie de Kalm et sur les circonstances qui ont précédé et accompagné son voyage sont empruntés en partie de la préface du traducteur anglais.

version partielle, à l'aide de l'édition hollandaise—et de certains détails par trop puérils, comme la manière de manger les huîtres, l'art de faire le pouding-aux-pommes, et d'autres particularités semblables qui ont frappé le savant suédois par leur nouveauté.

Kalm s'est servi de la mesure suédoise, dont le pied est au pied anglais, dans le rapport de 1131 à 1350. Pour ses observations météorologiques, il a employé le thermomètre du professeur Celsius, dans lequel l'intervalle entre le point de congélation et le point d'ébullition est également divisé en 100 parties. Pour les noms des plantes, Forster a fait usage, sous la direction de l'auteur même, de la nomenclature de Linné. Dans notre analyse des deux premiers volumes et dans notre traduction du troisième, nous avons ajouté, au nom des plantes, leurs noms de familles suivant la méthode de Jussieu, ou méthode naturelle, qui est la seule maintenant suivie dans les écoles. Comme ses descriptions d'animaux, de plantes et de minéraux sont très-courtes, Kalm avait promis de les donner plus au long dans un ouvrage en latin qu'il devait publier plus tard (1).

La version anglaise contient une carte et des dessins d'oiseaux et d'animaux qui ne se trouvent pas

(1) Voir à la page 103 de la traduction du 3e volume. Nous ne savons s'il a publié cet ouvrage. On remarquera qu'à la page 166 il renvoie à une Flore canadienne (*Flora Canadensis*) restée inédite, peut-être.

dans l'original, mais qui ont été reproduits dans l'édition hollandaise.

Kalm est un narrateur fidèle, mais un écrivain peu élégant : il notait ses observations au jour le jour, passant subitement d'un sujet à l'autre, sans nul souci des transitions. Les critiques qu'on lui adressa sur les défauts de son style le laissèrent dans une complète indifférence. Il n'avait d'autre but que l'intérêt de la science.

Les observations de Kalm touchent à toutes les branches de l'Histoire Naturelle—géologie, minéralogie, phytologie ou botanique, zoologie, anthropologie.—Mais elles ne sont pas d'égale valeur, vu que plusieurs de ces sciences n'avaient pas alors le dégré de perfection qu'elles ont atteint depuis. La minéralogie en particulier, considérée comme pure science, est de date récente ; son objet n'est bien défini que depuis la publication des travaux d'Haüy (1801), D'Alex-Brongniart (1807), de Brochant (1808), de Beudant (1824), et du professeur Mohs (1828). Ce dernier en a élagué tout ce qui avait rapport à l'étude des propriétés chimiques et géologiques des minéraux, et en a fixé la terminologie et la nomenclature.

Kalm décrit le sol, le sable, l'argile, les pierres, les métaux avec un soin minutieux, mais dans la langue

scientifique du temps, et il est difficile aujourd'hui de ranger dans leurs catégories propres les corps qui ont fait l'objet de ses observations.

On lira néanmoins avec intérêt le récit d'un voyage à la Baie St. Paul, où les sieurs Forster, père et fils, mineurs allemands, envoyés par le roi de France à Québec en 1739, à la demande de l'intendant Hocquart, pour faire un rapport sur les mines du Canada, avaient déjà signalé six belles veines de plomb et d'argent (1).

Les remarques géologiques de notre auteur sont nombreuses ; mais en général elles ne sortent pas d'un cadre restreint, qui ne comprend guère que l'examen des couches de surface, leur direction et leur inclinaison.

Les considérations anthropologiques et zoologiques de Kalm laissent peut-être encore plus à désirer sous le rapport de la science ; mais elles ne manquent pas d'intérêt, quoiqu'elles soient pour la plupart fondées sur des traditions, et même sur des fables, particulièrement celles qui ont trait aux aborigènes du continent américain.

Au reste, presque toutes ces observations se trouvent dans les deux premiers volumes du voyage les-

---

(1) Ferland, Cours d'Hist., vol. p. 449.

quels n'ont qu'un intérêt secondaire pour nous, Canadiens, et que nous n'avons pas traduits.

Mais nous en donnons une analyse pour faciliter au lecteur l'intelligence du troisième volume, qui, à tous les titres, méritait d'avoir une place dans nos mémoires.

Je prie M. l'abbé Verreau et M. R. Bellemare, mes savants collègues d'accepter mes remercîments pour leur collaboration à cet ouvrage.

J'offre aussi mes remercîments à M. J. O. Cassegrain professeur à l'Ecole Normale qui a bien voulu m'aider pendant l'impression de cette livraison des mémoires de la société.

L. W. Marchand.

VOYAGES

DE

PIERRE KALM

DANS

L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE.

ANALYSE DU PREMIER VOLUME.

Le 5 Aout 1748, Kalm, accompagné de son serviteur Lars Yungstroem, s'embarqua à Gravesend (1) sur la *Mary Gally*, capitaine Lawson, qui mettait à la voile pour Philadelphie. Pendant que le vaisseau faisait une relâche à Deal, petit port de ravitaillement, il remarqua des pêcheurs, armés d'une sorte de trident, qui couraient sur la plage, à marée basse, à la recherche des arénicoles ou vers de mer, *Lumbrici marini*, Linn (2). Les arénicoles vivent dans le sable, et s'y pratiquent des galeries facilement reconnaissables par les monticules dont elles sont recouvertes, et qui sont formés de la matière rejetée par ces annélides. Le ver de mer sert d'appât aux pêcheurs.

En passant devant Douvres, il adopta l'opinion de Camden, confirmée par Buffon, que l'Angleterre était

---

(1) Ville d'Angleterre, comté de Kent, avec un port sur la Tamise. (M.)

(2) Arenicola marina—Annélides dorsibranches. (M.)

autrefois reliée à la France par un isthme. Les côtes de l'île et celles du continent s'allongent en pointes qui s'avancent l'une sur l'autre ; toutes deux sont formées de collines de craie et ont la même configuration.

14 Aout.—Le vaisseau, à la sortie de la Manche, éprouva un vent contraire ; aussi le roulis augmenta-t-il beaucoup : ce bouleversement fit réfléchir notre professeur sur l'énorme puissance des vagues, qui, dit-il, ont déjà, dans la baie de Biscaye, un demi-mille de longueur, avec une hauteur proportionnée. Elles ne sont pas plus grosses en plein océan.

15 Aout.—Le vent, de contraire qu'il était, se changea, vers midi, en une brise du nord-est des plus favorables à la course du navire ; elle fut accueillie avec d'autant plus de joie par les passagers que les vents d'est ou de nord-est sont rares entre l'Europe et les Azores.

22 Aout.—Le capitaine montre à Kalm, au sud, des nuages qui semblent se diriger vers le nord-est, et lui dit que c'est un signe certain de vent de sud-ouest.

24 Aout.—C'est maintenant au tour de l'équipage à faire des conjectures sur le temps. Un matelot annonce un grain, parce que les nuages les plus élevés sont rayés, petits et épars dans le firmament, et ont la forme de flocons de laine peignée.

27 Aout.—Le vent d'ouest est le vent le plus fréquent dans l'Atlantique, ce qui explique pourquoi le passage d'Amérique en Europe est ordinairement plus court que celui d'Europe en Amérique.

30 Aout.—Toute la nuit, le firmament fut embrasé par des éclairs, mais le tonnerre ne se fit pas entendre.

Ce phénomène est dû à un refroidissement de l'atmosphère après une grande chaleur. En hiver, les éclairs annoncent une tempête imminente, et avertissent le navigateur qu'il est prudent de prendre un ris ; c'est aussi ce qui a lieu lorsqu'un gros nuage s'élève tout-à-coup au nord-ouest.

8 SEPTEMBRE.—La mer est très-forte, quoique le vent soit modéré. Le capitaine attribue la grosseur des vagues au déplacement des eaux du Grand-Océan, déplacement produit par les eaux du golfe intérieur de l'Amérique (1).

12 SEPTEMBRE.—Grande alarme à bord à la vue d'un navire que l'on prend pour un corsaire espagnol, et qui n'est qu'un honnête vaisseau-marchand, fort peu rassuré lui-même par le voisinage de la *Mary-Gally*.

13 SEPTEMBRE.—Le vaisseau s'échoue sur un banc de sable, mais une manœuvre habile le remet à flot ; bientôt après on aperçoit la terre à la distance d'un mille. C'était la côte du Maryland.

14 SEPTEMBRE.—La *Mary Gally* entre dans l'embouchure de la rivière Delaware. Du vaisseau, les passagers jouissent d'un paysage champêtre qui leur fait oublier les fatigues de la traversée ; leur regard s'arrête avec satisfection sur les maisons des fermes, éparses çà et là dans les éclaircies des bois, entourées de champs de blé, de pâturages couverts de nombreux troupeaux et de verdoyantes prairies ; leur odorat est agréablement affecté par le parfum délicieux qui se dégage des plantes et des fleurs, et par la senteur du foin fraîchement coupé. Ils

(1) *Gulf-stream.* (M.)

contemplent jusqu'au soir le spectacle enchanteur de la nature sur ce nouveau continent, qu'ils sont venus visiter de si loin, bravant les dangers d'un long voyage

Avant de débarquer, notre professeur a noté une série d'observations qu'il avait faites pendant la traversée, dont voici les plus intéressantes :

Parmi les plantes marines (*Fucus*, Linn.), il a remarqué une sorte d'algue blanche de la grosseur du poing, dont les bulbes ressemblaient à une botte d'oignons liés ensemble ; et, près des côtes de l'Amérique, une autre espèce de fucacées qui avaient l'apparence d'un collier de perles.

Du 24 Août au 11 Septembre, il n'a vu d'autre plante marine que la sargasse, appelée par Linné *Fucus natans*, et par le vulgaire algue du golfe (*Gulfweed*), parce qu'on suppose qu'elle vient du golfe de la Floride. Cette plante tapisse le fond d'une grande partie de l'Océan ; ses feuilles ressemblent à celles de la mousse d'Irlande. On lui attribue des propriétés médicinales. Lorsqu'on retire la sargasse de l'eau, on trouve souvent sur sa tige de petits coquillages pointus, ayant la forme d'une corne, des crevettes (*crangon vulgaris*) et des crabes minuscules (*cancer minutus*, Linn.) (1). Huit de ces petits crabes, que le professeur avait mis avec trois crevettes dans un verre d'eau, eurent un sort funeste. Les crevettes les dévorèrent durant la nuit.

Kalm a remarqué plusieurs sortes d'orties de mer (2), appelées *medusae* par Linné. La *medusa aurita*, qui est ronde, couleur pourpre, s'ouvre comme un sac, et

(1) Crustacea Decapoda. (M.)

(2) Ces *orties de mer* sont des actinies ou anémones de mer, qui forment un ordre de la classe des polypes zoanthaires. (M.)

laisse voir au dedans quatre anneaux blancs. Cette espèce n'a pas les propriétés délétères de celle que les marins espagnols et portugais ont décorée du nom de *vaisseau-de-guerre*, et qui ressemble à une grosse vessie rouge-foncé ; elle brûle la main quand on y touche. Une autre espèce, moins intéressante, connue sous le nom général d'ortie de mer produit sur la peau le même effet que la précédente.

Le 30 Août, Kalm vit un billot flottant qui était tout couvert de coquillages de l'espèce lépas, *lepas anatifera*, Linn. (Cirrhipèdes.) (1) Ces mollusques étaient probablement des balanes, appelés glands de mer en France.

Les observations entomologiques du naturaliste suédois, pendant la traversée, se réduisent à peu de chose : quelques papillons blancs de l'espèce *papilio brassicæ*, Linn., ou papillon du chou (2), qui s'étaient aventurés jusqu'en plein chenal, en vue de l'île de Wight ; et quelques mouches communes, *musca domestica* (3), qui ont tenu compagnie au professeur dans sa cabine durant tout le voyage ; et il fut beaucoup intrigué par la difficulté de savoir si elles étaient natives d'Amérique ou d'Europe.

De l'ordre des cétacés, Kalm signale le marsouin ou cochon de mer, *delphinus phocæna*, Linn. (4), une baleine

(1) Anatifes ; *Crustacea Cirrhipedia*. Le nom d'*anatife* signifie *qui produit un canard* et provient d'un absurde préjugé des pêcheurs des côtes de l'Écosse qui s'imaginaient que les canards sauvages prenaient naissance dans ces coquilles. De nos jours, il n'y a plus que la presse qui, cultivant à la fois la *coquille*, et le *canard*, ait des titres au nom d'anatifère. M.

(2) Lepidoptera. (M.)

(3) Diptera. M.

(4) *Phocæna vulgaris*. M.

Le nom anglais du marsouin *porpesse*, ou *porpus*, ou encore *porpoise* vient de *porcopesce*, nom donné en Italie à l'espèce entière. Il est remarquable que toutes les nations de l'Europe s'entendent pour appeler ce

et un autre poisson appelé *bottle-nose* par les marins anglais et qu'il range dans l'espèce dauphin. (1)

Un chien de mer suivit le vaisseau pendant quelque temps; mais il se laissa distancer trop tôt pour que le professeur pût déterminer à quelle espèce il appartenait (2). C'est le seul poisson cartilagineux qu'il ait vu durant toute la traversée.

Kalm mentionne aussi un albicore, espece de thon (*scomber thynnus Linn*). Son nom vulgaire vient des deux mots portugais *al* et *bacoro* qui veulent dire petit cochon (3). Il note aussi quelques observations qu'il a faites sur un poisson improprement appelé dauphin par les navigateurs et auquel Linné a donné le nom de *coryphæna hippuris*. Mais il ne fait pas mention d'une particularité qui a rendu ce poisson, sous son faux nom de dauphin, si célèbre dans la fable : nous voulons parler de son changement de couleur au moment d'ex-

---

poisson *cochon de mer* ; en allemand, il se nomme *meer schwein* ; en danois, suédois et norvégien, *marsuin*, d'où vient le mot français *marsouin*. Les Islandais l'appellent *swinhual* (*swine whale*) et les Slaves, *sa ona morskaya*. Un accord si universel pour leur donner ce nom vient-il de l'habitude que ces poissons ont de fouiller le fond de la mer en quête d'anguilles ou de vers ; ne serait-il pas dû plutôt à l'épaisse couche de lard qui se trouve entre la peau et la chair des marsouins ? F.

(1) M. Kalm se trompe certainement quand il range le *bottle-nose*, qui n'a pas de dents, dans l'espèce des dauphins, qui en ont tous. Il appartient plutôt à l'ordre des baleines. Les baleines sont toutes dépourvues de dents. Voir British Zoology de Pennant, vol. 3, p. 43, où ce cétacé est appelé *beaked whale*, et y est bien décrit. La table explicative de l'ouvrage en contient un dessin (No. 1.) Il ne serait peut-être pas impropre de l'appeler *balæna ampullata*, baleine-bouteille. (F.)

L'avis de Forster n'a pas été adopté. La baleine-à-bec, qui est la plus petite des baleines, mesurant environ vingt-cinq pieds de longueur, a garde dans la nomenclature scientifique son nom de *balæna rostrata*. (M.)

(2). Le chien de mer ou roussette, (*Scyllium caniculus*), de l'ordre des Plagiostomes, est un sous-genre de la famille des requins (*Squalidæ*) ; il a ordinairement de deux à trois pieds de long. (M.)

(3) *Albacore*, est le nom vulgaire de l'espadon qui comme le thon est de la famille des Scomberoides. (M.)

pirer. Une autre particularité du coryphène qu'il passe sous silence, c'est sa manière de happer les petits poissons dont il se nourrit, en leur faisant prendre une position renversée qui lui permet de les avaler la tête la première, à la façon du cormoran. On sait que cet oiseau, par une manœuvre habile, lance le poisson en l'air, et le reçoit dans son bec la tête en bas.

Il lui était facile cependant de faire cette remarque ; car il dit avoir examiné l'intérieur d'un coryphène qui se laissa prendre à l'hameçon par les hommes de l'équipage ; il y trouva tout un *aquarium*, dont voici le catalogue : un ostracion ou *coffre*, poisson à squelette cartilagineux, deux autres petits poissons dont l'un aux yeux *bleus*, long de deux pouces et tout frais pris, puisqu'il était encore vivant, un insecte de mer curieux, mais qu'il ne décrit pas, et un poisson-volant.

Kalm donne au coryphène une longueur de deux à trois pieds ; mais elle est ordinairement de quatre à cinq pieds. Sa couleur est le blanc argenté tacheté de jaune. On a fait de l'hippure un signe héraldique (1).

Le voyageur suédois dit que le poisson-volant ou exocet (*exocetus volitans*, Linn.) (2) qui a la faculté de s'élever au-dessus de la surface des eaux pour échapper aux poursuites des dauphins et des coryphènes et de se soutenir dans l'air, à la distance d'une bonne portée de fusil, suit toujours dans son vol une direction contraire à celle du vent. Cette opinion semble contredite aujourd'hui par des observations qu'on a faites plus récemment et qui démontrent que le poisson-volant peut changer sa

---

(1) Le coryphène appartient aussi à la famille des Scombéroïdes. (M.)

(2) — Gabot. (Malacoptérygiens) genre de poissons abdominaux, de l'ordre des squamodermes. (M.)

course à volonté. Les exocets ressemblent aux harengs par la taille, la forme et la couleur. Leur chair est excellente. Ils doivent à l'excessive grandeur de leurs ailes pectorales, qui sont aussi longues que leur corps, la faculté de se mouvoir pendant quelques instants hors de leur élément naturel. Le bruit qu'ils produisent en volant est causé par le choc de l'air sur une espèce de membrane ou tambour qu'ils ont au fond de la gorge. Forster dit dans une note que la Zoologie de Pennant contient un dessin très-exact de ce poisson, et il ajoute qu'on trouvera dans le même ouvrage (Pennant's British Zoology, vol. 3, p. 282) la meilleure description connue de l'exocet.

Kalm mentionne un autre poisson de la famille des Scombéroides, le bonito (*scomber pelamys*, Linn.) (1) qui ressemble au maquereau par la forme, mais non par la taille, car il est de beaucoup plus grand et plus gros.

D'animaux amphibies ou reptiles, notre voyageur ne rencontra que deux tortues (2), dont l'une dormait paisiblement, et l'autre continuait paresseusement sa route, sans paraître seulement s'apercevoir de la présence d'un navire dans ses eaux.

Kalm passe ensuite à la nomenclature des oiseaux de mer qu'il a vus : ce sont :

Le pétrel (*procellaria pelagica*, Linn.) (3), ce compagnon assidu des navigateurs, qui examine curieusement tout ce qui tombe hors du vaisseau, et qui fait sa proie de tout ce qu'il trouve à sa convenance

---

(1) *Thynnus Pelamys* (M.)

(2) Reptiles chéloniens. (M.)

(3) Thalassidroma pelagica (*Palmipèdes*). (M.)

Le coupeur d'eau ou bec-en-ciseaux (*procellaria puffinus*, Linn.), oiseau palmipède, comme le Pétrel, qui plonge son bec dans l'eau en volant. Par la couleur et la taille, il ressemble beaucoup à la mouette et au canard.

L'oiseau du tropique (*phaëton aethereus*, Linn.), qui a la forme d'une mouette ; il s'en distingue aisément, ainsi que de tout autre volatile, par un appendice caudal composé de deux pennes excessivement longues, qui lui ont fait donner le nom plus que vulgaire de paille-en-queue. Il se tient à des hauteurs prodigieuses dans les airs.

La mouette commune (*larus canus*, Linn.), que Kalm dit n'avoir vue que vis-à-vis "le Bout-de-la-Terre (*the Land's End*)," dans le pays de Cornouailles ; c'est le nom que porte encore aujourd'hui le cap le plus occidental de l'Angleterre, lequel fait face à l'Irlande.

L'hirondelle de mer (*Sterna-Hirundo*, Linn.), qui est d'une couleur plus foncée que l'hirondelle commune.

Une poule de mer, vue à quelque distance du vaisseau, près des côtes de l'Amérique, complète la liste des oiseaux aquatiques qui ont fait l'objet des observations de Kalm.

"Il n'est pas rare,"—dit le savant naturaliste, "de rencontrer des oiseaux de terre en pleine mer ; mais il est difficile de s'expliquer ce qu'ils y viennent faire."

Le 18 Août, il y en eut un qui se jeta sur les mâts de la *Mary-Gally*, et qui avait toute l'apparence de la grande mésange (*parus major*, Linn.) (1)

(1) Passereaux conirostres. (M.)

Le 1er de Septembre, nos voyageurs, étant à une distance de 420 milles de toutes côtes, observèrent plusieurs oiseaux de terre, qui volaient au-dessus de leurs têtes ; quelques-uns vinrent faire une halte dans les voilures du vaisseau ; les passagers crurent reconnaître en eux des hirondelles de rivage (*hirundines ripariae*, Linn.) (1). Le lendemain, une autre hirondelle se posa aussi sur les mâts.

Le 10 Septembre, la *Mary-Gally* reçut la visite d'un hibou ; et le 12, ce fut le tour d'un pivert, bientôt suivi d'un oiseau de la famille des passereaux, à venir demander aux cordages du navire un peu de répit pour ses ailes fatiguées.

Le professeur a noté ses observations sur ce qu'il appelle deux curieux phénomènes : des flammes électriques sur la crète des vagues et le bout des mâts—(c'est le feu Saint-Elme, dont il ne donne pas le nom)—et une lumière ressemblant à la phosphorescence du bois pourri, qui paraît, le soir, jaillir du sein de la mer.

Ce dernier phénomène est attribué à la phosphorescence propre à des myriades d'infusoires qui vivent suspendus à la surface des eaux.

Kalm reprend ensuite le fil de sa narration.

Vers le soir du 14 Septembre, le vaisseau passa en vue de Newcastle, petite ville sise sur la rive occidentale de la rivière Delaware, et qui fut fondée par les Hollandais à une époque où les Suédois étaient encore maîtres de ce pays. Mais les Néerlandais, par des empiètements

(1) Passereaux fissirostres. (M.)

successifs et continus, finirent par supplanter les légitimes propriétaires du sol, qui eurent recours aux armes, mais qui furent battus. Les vainqueurs ne jouirent pas longtemps du fruit de leur victoire, et à leur tour ils se virent dépossédés par les Anglais. Cependant, il y avait encore des Suédois dans le pays ; et, après que le vaisseau eût un peu dépassé Chester, sur la rive occidentale de la rivière, le second se fit un plaisir d'indiquer à Kalm les résidences de plusieurs de ses compatriotes.

15 SEPTEMBRE 1748.—Kalm débarque à Philadelphie après une traversée de 41 jours, à compter du départ de Gravesend. C'était à cette époque un voyage des plus rapides.

Porteur de plusieurs lettres de recommandation adressées aux premiers citoyens de Philadelphie, le professeur eut bientôt fait des connaissances dans cette ville, et entre autres celle de Benjamin Franklin, " à qui, dit-" il, la Pensylvanie est redevable de sa prospérité, et le " monde savant, de beaucoup de nouvelles découvertes " sur l'électricité." Cependant, il y avait à peine deux ans que Franklin s'était livré à des études sérieuses sur cette branche de la Physique, et ce ne fut qu'en Juin 1752 qu'il fit à Philadelphie sa grande expérience du cerf-volant électrique, qui amena la découverte du paratonnerre. Mais il ne faut pas oublier que le premier volume de la relation de Kalm ne parut qu'en 1753.

Franklin présenta le naturaliste suédois à plusieurs de ses amis et le combla d'attentions

Kalm décrit les impressions qu'il ressentit dans sa première excursion botanique. Il était accompagné de

Jacob Bengston et du sculpteur Gustave Hesselius, deux de ses compatriotes. Laissons-lui la parole un instant :

" Tout autour de moi me dit que je suis dans un " monde nouveau. Si je jette la vue sur le sol, je le " vois couvert de plantes qui me sont inconnues. Quand " j'arrive près d'un arbre, il faut que je fasse une pause " pour en demander le nom à mes compagnons de pro- " menade. La première chose qui frappa mon regard fut " un pied d'andropogon (Graminées)—une herbe ! c'était " précisément l'espèce de plantes dont l'étude a toujours " eu le plus d'attrait pour moi. Et quand je me pris à réflé- " chir que j'aurais à classer un si grand nombre de végé- " taux sur lesquels le regard du botaniste ne s'est pas en- " core arrêté, j'en eus le frisson. Au commencement, je me " contentai de jeter un coup d'œil sur les plantes, n'osant " commencer à en faire un examen plus attentif."

Kalm se logea chez un honnête quaker, épicier de son état, qui lui fournit une chambre pour lui et Yungstrœm—son domestique ou plutôt son compagnon de voyage—avec trois repas par jour au prix de vingt chelins par semaine, y compris la bougie, la literie et le service ; mais le chauffage, le blanchissage et le vin devaient être payés à part.

Philadelphie fut fondée en 1682 par le célèbre quaker William Penn, auquel Charles II avait concédé une grande partie du territoire de la Nouvelle-Suede, après que ses premiers occupants eurent abandonné toute prétention. Cette ville, à l'époque du voyage de Kalm, était, comme encore aujourd'hui, la seconde ville de l'Amérique Septentrionale, mais avec cette différence

que Boston tenait alors le rang de métropole, tandis qu'aujourd'hui c'est New-York qui l'occupe.

D'après le plan de son fondateur, la ville devait être bâtie sur un quadrangle de deux milles de long sur un mille de large, formé par l'union des rivières Delaware et Skulkill. Ce terrain avait été vendu à Penn par trois frères suédois du nom de Sven's Soener (fils de Sven). Kalm dit que la plupart des rues étaient belles, coupées à angles droits, et qu'elles avaient une largeur d'environ cinquante pieds. Quelques-unes étaient pavées. Les maisons, en pierres ou en briques, à plusieurs étages, étaient bâties avec goût et recouvertes en bardeaux de cèdre blanc, *cupressus thyoides*, Linn. (Conifères), bois très léger, peu sujet à la pourriture. Une couverture faite de ce bois peut durer un demi-siècle.

" Parmi les édifices publics," ajoute Kalm, " je men-
" tionnerai d'abord les églises, qui sont en assez grand
" nombre ; car Dieu est servi de différentes manières
" dans ce pays."

Et il nomme :

1o. L'église anglicane ou *Christ Church*, sise dans la partie nord de la ville, bâtie à la fin du 17e siècle et desservie par deux ministres qui recevaient d'Angleterre la plus grande partie de leur salaire.

2o. L'église suédoise, autrement appelée église de Weekacko, au sud de la ville.

3o. L'église luthérienne allemande, au nord-ouest.

4o. La vieille église presbytérienne, bâtie en 1704, sur *Market street*.

5o. La nouvelle église presbytérienne, construite en 1750 par les *New-lights* ou prosélytes du célèbre Whitefield (le père des Méthodistes), qui dans les années 1739, 1740 et aussi en 1744 et 1745 (1), parcourut presque toutes les colonies anglaises, prêchant en plein air à d'immenses auditoires composés parfois de plus de 20,000 personnes, hommes, femmes et enfants. Franklin décrit dans son autobiographie l'effet produit sur les masses par la parole ardente du fougueux sectaire.

6o. L'église *de la vieille réforme allemande*, desservie quelque temps auparavant, par deux ministres qui se querellaient continuellement au grand scandale de la ville. L'un d'eux, pour empêcher son confrère de prêcher, s'empara de la chaire un dimanche matin, et n'en descendit que le lendemain.

7o. Ces dissensions eurent leur effet accoutumé de susciter une nouvelle secte, qui prit le nom de *nouvelle église réformée*, et qui se bâtit un temple près de l'ancien.

Les Quakers tenaient leurs assemblées dans deux salles, l'une au Marché, et l'autre au nord de la ville.

Les Catholiques Romains avaient consacré au culte une maison sise au sud-ouest de la ville, spacieuse, bien ornée à l'intérieur et pourvue d'un orgue.

Les Frères Moraves faisaient leurs exercices religieux dans un vaste local qu'ils avaient loué ; mais ils se virent contraints d'abandonner le service du soir, à cause des mauvaises plaisanteries de quelques jeunes impudents qui, cachés dans les coins, troublaient le chant des hymnes en jouant, à la fin des strophes, d'un instrument avec lequel ils imitaient à perfection le cri du coucou.

(1) D'après l'Encyclopédie Populaire — *The Popular Encyclopedia* — Whitefield aurait prolongé son séjour en Amérique jusqu'en juillet 1748 ; il en serait donc parti à peine un mois avant l'arrivée de Kalm. (M.)

Au nombre des autres édifices publics de Philadèlphie, Kalm mentionne encore :

L'Hôtel-de-Ville, situé dans la partie occidentale de la cité —bel édifice, très-spacieux, surmonté d'une tour contenant une cloche. Une de ses ailes était occupée par la bibliothèque provinciale, fondée en 1742 par Franklin, et qui contient de superbes collections de livres anglais, français et latins, d'instruments de physique et de mathématiques et de curiosités naturelles.

Le Palais de Justice, sur la rue du Marché.

L'Académie, à l'ouest de la ville, occupait l'emplacement d'une redoute qu'on y avait élevée à la fin de la dernière guerre, non sans débats cependant, car les Quakers s'opposèrent de toutes leurs forces à, sa construction. Mais les corsaires français et espagnols, ayant infligé des pertes cruelles à la ville, firent taire les scrupules de ces sectaires qui contribuèrent même de leurs deniers à l'érection de la forteresse.

Kalm s'extasie sur la beauté du climat de Philadelphie, et vante son eau; qui est claire, limpide et si abondante, que *chaque maison était pourvue de son puits.*

La rivière Delaware a trois quarts de mille de large devant Philadelphie. La cité est à 90 ou 100 milles de la mer, et cependant les plus grands vaisseaux peuvent se rendre jusqu'à son port, et y mouiller dans cinq brasses d'eau. Seulement, chaque hiver, la navigation est arrêtée pendant un peu plus d'un mois.

Les chantiers de Philadelphie avaient de la réputation, dès cette époque, pour la solidité des vaisseaux qui en sortaient ; mais Kalm dit que le chêne d'Amérique ne vaudra jamais celui d'Europe pour la construction des navires.

La ville faisait un grand commerce avec les Indes Occidentales, l'Amérique du Sud et les Antilles, où elle expédiait de la farine, du beurre, de la viande de boucherie, du bois de construction et des planches. En retour, ces pays y envoyaient du sucre, de la melasse, de l'indigo et du bois d'acajou de la Jamaique, qui, déjà se faisait rare.

Kalm donne un tableau de la valeur des marchandises expédiées d'Angleterre en Pennsylvanie de 1723 à 1747. Le total des importations, dans cette période de 25 ans, s'élève à £1,312,838.17.6.

Il donne aussi des arrivages et départs de vaisseaux le tableau qui suit :

Années.	Arrivages.	Départs.
1735	199	212
1740	307	208
1741	292	309
1744	229	271
1745	280	301
1746	273	293

Il y avait deux grandes foires par année à Philadelphie, l'une en Mai et l'autre en Novembre. La ville n'était pas entourée de murailles. Le gouverneur de la Province y résidait. Kalm dit que ce haut fonctionnaire était nommé par les descendants de William Penn, mais que son élection devait être confirmée par le roi d'Angleterre.

En 1743, une société pour l'avancement des sciences fut fondée à Philadelphie ; mais la guerre qui survint presqu'immédiatement après la fit tomber

Il y avait trois imprimeries et trois journaux hebdomadaires, dont deux rédigés en anglais et l'autre en allemand.

En Novembre 1737, la ville reçut la visite de *Scheik* Sidi, prince du Liban, et en 1741, celle du comte de Sinzendorf, chef des Frères Moraves, qui se conduisit de manière à faire croire qu'il avait le cerveau dérangé.

En 1746, Philadelphie comptait environ 10,000 habitants. Voici un tableau de sa mortalité :

Années.	Décès.	Années.	Décès.	Années.	Décès.
1730	227	1741	345	1745	420
1738	250	1742	409	1748	672
1739	350	1743	425	1749	758
1740	290	1744	410	1750	716

Les régistres des naissances n'étant pas régulièrement tenus dans toutes les églises, ces tables de mortalité perdent beaucoup de leur intérêt, vu qu'il est impossible de constater par leur moyen le surplus des naissances sur les décès. D'ailleurs, la population s'accroissait chaque année par l'arrivée d'un grand nombre d'immigrants.

En 1749, la ville comprenait 2,076 maisons. Il n'y avait pas une seule manufacture de drap.

Tous les habitants jouissaient de la plus entière liberté de religion. Il suffisait de croire en Dieu pour avoir le droit d'exercer tous les priviléges du citoyen,

et chaque citoyen pouvait se dire avec orgueil roi et maître dans sa maison.

Kalm se livre à des considérations philosophiques sur les progrès rapides de cette ville, qui ne comptait alors que 67 ans d'existence, et qui pouvait déjà rivaliser en richesse et en population avec les plus anciennes villes de plusieurs royaumes d'Europe.

7 SEPTEMBRE.—Notre auteur donne le récit circonstancié d'un cas de fascination : celui d'un *cat-bird* (*muscicapa carolinensis*, Linn.) charmé par un grand serpent noir. Il ne fut pas témoin du fait lui-même ; mais il le tient d'une personne respectable qu'il nomme, un M. Peter Cock, marchand de la ville (1).

Le Platane de Virginie, *Platanus Occidentalis*, Linn. (Platanées), était très-commun sur les bords de la Delaware. Les Indiens font avec l'écorce de cet arbre des boîtes, des seaux et autres ustensiles de ménage. Il est, aussi, indigène du Canada.

18 SEPTEMBRE.—Kalm, ce jour-là, fit une petite excursion de quatre milles à travers bois pour se rendre, tout en herborisant, à la maison de campagne de John Bartram (2). Il était accompagné du sculpteur Hesse-

(1) Le nom de *Muscicapa* ne peut convenir à l'oiseau appelé *cat-bird* par les Anglais ; c'est une grive, la grive moqueuse, qui imite le cri du chat (*Turdus mimus felivox*), et qui, bien loin de se laisser fasciner par le serpent noir (*coluber constrictor*), lui fait une guerre acharnée. L'oiseau dont M. Peter Cock a raconté à Kalm la triste et lamentable histoire était probablement un gobe-mouches, *Muscicapa*. (M.)

(2) Bartram, John, botaniste et voyageur né en Pensylvanie en 1701. Il a publié : Voyage de la Pensylvanie à Onondago, Oswego et au lac Ontario, Londres, 1751, in 8°. Son fils, William, a aussi publié un voyage (Philadelphie, 1791, in 8° ; traduit en Français, 1799, 2 vols. in 8°) où l'on trouve de curieux détails d'Histoire Naturelle. Il est l'auteur aussi d'un tableau très complet d'ornithologie américaine. (M.)

lius, déjà nommé, et de son fidèle Yungstrœm. Comme nos botanistes passaient près d'un Persimon ou Plaqueminier de Virginie—*Diospyros Virginiana*, Linn. (Ebénacées)—tout chargé de ses pommes, qui ont la grosseur et la couleur d'une petite orange, Yungstrœm, sur le conseil perfide d'Hesselius et tenté d'ailleurs par leur mine appétissante, en cueillit une et la porta à sa bouche ; mais il l'en retira de suite et la jeta à terre avec dégoût, apprenant à ses dépens que ce fruit n'est mangeable, même lorsqu'il est mûr, qu'après avoir passé par la gelée.

Voici une liste des arbres qui croissent spontanément dans les bois près de Philadelphie :

1—*Quercus alba*, le chêne blanc (1), *white oak* (Quercinées ou Cupulifères)—dans les terrains riches.

2—*Quercus nigra*, ou chêne noir, *black oak*.

3—*Quercus Hispanica*, ou chêne d'Espagne, *Spanish oak*, variété du précédent.

4—*Juglans alba*, caryer ou noyer blanc, *hickory* (Juglandées), dont il y a trois ou quatre variétés.

5—*Rubus occidentalis*, ou framboisier (2) noir d'Amérique, *blackberry shrub* (Rosacées).

6—*Acer rubrum*, érable à fleurs rouges, *maple tree*, notre *plane* (Acerinées)—dans les lieux humides.

7—*Rhus glabra*, ou sumac glabre, vinaigrier, *smooth leaved sumach* (Anacardiacées)—dans les anciens champs de maïs dont la culture est abandonnée.

(1) Le chêne blanc est appelé par certains auteurs chêne *de Québec*, bien qu'il soit un peu rare dans le Bas-Canada d'après M. l'abbé Provancher. (M.)

(2) Du hollandais *braambezie* fruit de la ronce. (M.)

8—*Vitis labrusca et vulpina*, vigne lambrusque, raisin de renard (Ampelidées), vignes de différentes espèces.

9—*Sambucus Canadensis*, ou sureau blanc d'Amérique, *elder tree* (Caprifoliacées)—le long des haies.

10—*Quercus phellos*, chêne-saule ou chêne des marais, *swamp oak*.

11—*Azalea lutea*, ou chèvrefeuille à tiges droites d'Amérique (1), *honey-suckle*—lieux secs dans les bois.

12—*Cratægus crus galli*, aubépine, ergot-de-coq, l'azérolier de Virginie, notre senellier (Pomacées)—dans les bois.

13—*Vaccinium*———airelle ou raisin des bois, bluet, *Whortle berry* (Vacciniées).

14—*Quercus prinus*, chêne châtaignier, *chesnut oak*—dans un sol riche.

15—*Cornus florida*, ou cornouiller à cerises, *cornelian cherry* (Cornées)—dans tous les terrains.

16—*Liriodendron tulipifera*, tulipier de Virginie, *tulip tree* (Magnoliacées)—dans tous les terrains. (2)

17—*Prunus Virginiana*, ou cerisier à grappes, *wild cherry tree* (Drupacées).

18—*Vaccinium*———autre espèce d'airelle frutescente, frutex *whortleberry*—dans les terrains riches.

---

(1) Le chèvrefeuille (Lonicera) appartient à la famille des caprifoliacées, tandis que l'Azalée appartient à celle des éricacées. C'est donc mal à-propos qu'on a donné à cet arbuste le nom de chèvrefeuille d'Amérique. (M.)

(2) Introduit en Europe par l'amiral de la Galissonnière en 1732 (M)

19—*Prinos verticillatus*, apalanche vert, *winterberry tree* (Ilicinées)—lieux humides.

20—*Platanus occidentalis*, Platane de Virginie, *water-beech* (Platanées).

21—*Nyssa aquatica*, *tupelo tree* (Nyssacées) (1)—dans les champs et sur les montagnes.

22—*Liquidambar Styraciflua*, copal d'Amérique, arbre à suc résineux, *sweet gum tree* (Balsamifluées)—près des ruisseaux.

23—*Betula alnus*, aune commun, *alder*, variété de l'aune suédois et un simple arbrisseau en Pensylvanie (Bétulacées).

24—*Fagus castanea*, châtaignier, *chesnut tree* (Cupulifères ou Quercinées)—champs et buissons.

25—*Juglans nigra*, noyer noir, *black walnut tree* (Juglandées)—aux mêmes lieux que le précédent.

26—*Rhus radicans*, sumac grimpant, variété de l'herbe-à-la-puce, *twining sumach* (Anacardiacées).

27—Acer negundo ou *Negundo fraxinifolium*, Négondo ou érable à feuilles de frène, *ash-leaved maple* (Acerinées)—terrains humides, marécageux

28—*Prunus domestica*, le prunier domestique, *wild plum tree* (Drupacées).

---

(1) Dr. Linne ne mentionne qu'une espèce de *Nyssa*, la *Nyssa aquatica*. M. Kalm ne donne pas le nom de l'espèce; mais si celle qu'il a notée n'est pas une espèce différente, elle doit au moins en être une variété, puisqu'il dit qu'elle croit sur les montagnes, tandis que la *Nyssa aquatica* croit dans l'eau. F.

C'est peut-être la *Nyssa Villosa*—Tupelo Velu—grand et bel arbre de la Virginie. (M.)

29—*Ulmus americana*, orme blanc, *white elm* (Ulmacées)

30—*Prunus spinosa*, autre espece de prunier sauvage, *sloe shrub*—terrains bas

31—*Laurus sassafras*, le sassafras (Laurinées)—terrains meubles mélangés de sable—arbrisseau au Canada.

32—*Ribes nigrum*, gadellier noir, *currant tree*, avec les fruits duquel on fait le cassis (Ribésiacées ou Grossulariées).

33—*Fraxinus excelsior*, frene commun, *ash tree* (Oléinées)—terrains bas.

34—*Smilax laurifolia*, smilace (Smilacinées)—dans les bois

35—*Kalmia latifolia* (à larges feuilles), le laurier nain d'Amérique, nommé d'après Kalm lui-meme *dwarf laurel* (Éricacées)—sur le côté nord des montagnes.

36—*Morus rubra*, murier rouge, *mulberry tree* (Morées)—dans les champs, sur les coteaux et dans le voisinage des maisons

37—*Rhus vernix*, le sumac véneneux, herbe-a-la-puce *poisonous sumach* (Anacardiacées)—endroits humides.

38—*Quercus rubra*, chene rouge, *red oak* (Quercinées ou Cupulifères).

39—*Hamamelis Virginica*, hamamelide de Virginie, coudrier des sorcières, *witch hazel* (Hamamelidées)

40—*Dyospiros Virginiana*, plaqueminier de Virginie, *persimon* (Ebénacées).

41—*Pyrus coronaria*, pommier odorant de Virginie à petits fruits couronnés, *anchor tree*, *crab-apple*, pomme de Sibérie (Pomacées)

42—*Juniperus Virginiana*, cedre rouge, *red juniper* (Conifères)—dans un sol pauvre et sec.

43—*Laurus æstivalis*, laurier-benjoin, *spice-wood* (Laurinées)—terrains humides.

44—*Carpinus ostrya*, Ostryer, bois-de-fer, *horn-beam* (Cupulifères)—terrains riches.

45—*Carpinus betulus*, charme commun, *horn-beam* (Cupulifères)—mêmes lieux que le précédent

46—*Fagus sylvatica*, hetre commun, *beech* (Cupulifères)—terrains riches.

47—*Juglans*———espece de noyer qui croît sur les coteaux près des rivières (1), appelé par les Suédois *Butternustræ* (Juglandées).

48—*Pinus americana*, sapin de la Pensylvanie, *Pensylvanian fir-tree* (Conifères)—sur le penchant nord des montagnes et dans les vallées (2).

49—*Betula lenta*, merisier rouge, *a species of birch* (Bétulacées)—sur les bords des rivieres.

50—*Cephalantus occidentalis*, céphalante occidental, bois-bouton, *button-wood* (Rubiacées)—terrains humides

51—*Pinus tæda*, pin à l'encens, *New Jersey fir-tree* (Conifères)—terrains sablonneux

---

(1) *Quere*—Est-ce le *Juglans baccata* de Linne? F.

(2) Cette espèce n'est pas mentionnée par Linne dans *Spec plant* F

52—*Cercis Canadensis*, arbre de Judas, gainier du Canada, bouton-rouge, *sallad tree* (Césalpiniées)—terrains riches.

53—*Robinia pseudo-acacia*, Robinier faux-acacia, acacia blanc ou commun, *locust tree* (Papilionacées)—dans les champs.

54—*Magnolia glauca*, magnolier, arbre des castors (Magnoliacées)—terrains marécageux.

55—*Tilia americana*, tilleul d'Amérique, bois-blanc, *lime-tree* (Tiliacées)—terrains riches.

56—*Gleditshia triacanthos*, févier ou acacia à trois épines, carouge à miel, *honey locust tree* (Césalpiniées)—terrains riches.

57—*Celtis occidentalis*, micocoulier de Virginie, *nettle-tree* (Celtidées)—champs.

58—*Anona muricata*, anone, corossol, cachimentier, *custard-apple* (Anonacées)—dans un sol fertile.

Par une journée splendide, Kalm se donna la jouissance d'aller rendre visite à plusieurs riches suédois établis à la campagne, dans les environs de Philadelphie, entre autres à un nommé André Rambo. Il fait une description enthousiaste des beautés de la nature, des fleurs, des fruits, du feuillage encore vert des arbres, et du chant des oiseaux aux plumages variés et brillants. Une abondante rosée étant tombée le matin, il remarqua que les feuilles des plantes en étaient toutes imprégnées sur les deux côtés, à l'exception de celles de la molène commune—*Bouillon-blanc*, *Verbascum Thapsus* (Scrofularinées). "Chaque paysan," dit-il, "a "un verger près de sa maison. Les pêches si rares en

"Europe, et surtout en Suède, où il n'y a que les riches "qui en connaissent le goût, sont si communes ici qu'on "en donne souvent aux pourceaux." A sa grande surprise, un de ses compagnons enjamba par-dessus une clôture, et alla cueillir des fruits délicieux qu'il lui apporta, sans que les gens de la ferme, qui étaient présents, prissent seulement la peine de le regarder faire "Un päysan suédois ne se laisserait pas enlever un navet avec autant d'indifférence." Il décrit ensuite la manière de faire sécher les poires pour l'hiver.

Le fruit de l'abel-mosch ou ambrette, plante de la famille des malvacées, à laquelle Kalm donne le nom de *hibiscus esculentis*, et que Miller, dans son Dictionnaire du Jardinier, a appelée *Ketmia Indica*, coupé vert fait une soupe excellente dont raffolent surtout les nègres (1). Avec le fruit du poivre de Guinée, *capsicum annuum*, piment (Solanées), on prépare des marinades et des sauces pour la viande et le poisson frit.

Les baies du sumac glabre ou vinaigrier, *rhus glabra* (Anacardiacées), donnent une teinture rouge, et, mises en solution avec les branches mêmes de l'arbuste, une teinture noire.

Kalm se livre à une longue dissertation sur le sumac vénéneux, *rhus vernix*, appelé *herbe-à-la-puce* en Canada, et son action délétère sur la peau. Il raconte la triste expérience qu'en a faite son fidèle Yungstrœm, qui fut puni, par une cruelle démangeaison, de son scepticisme à l'égard des propriétés nuisibles de cette plante.

(1) Les cosses de cette plante, sous le nom d'Okra ou d'Ochro, font aujourd'hui et depuis longtemps les délices des gourmets Anglo-Indiens qui s'en servent pour épaissir les soupes, à quoi le riche mucilage qu'elles renferment les rend éminemment propres. M.

Il reçut en présent plusieurs échantillons de minéraux : un morceau de cristal blanc et transparent (1), des pyrites cuboïdes ou de Browallius (2) (marcassites) (3), des morceaux d'un marbre blanc à mouchetures de couleur gris-pâle ou bleuâtre, dont il y avait une carrière à quelques milles de Philadelphie, des fragments de pierre de Moscovie (4), de pierre à chaux de couleur gris-pâle d'une pâte fine et compacte (5).

On n'avait pas encore trouvé à cette époque les mines de houille qui font aujourd'hui la richesse de la Pensylvanie. Voici ce que dit Kalm à ce sujet : " On n'a " pas encore découvert de houille en Pensylvanie ; mais " des gens prétendent en avoir vu plus haut dans le " pays habité par les natifs. Beaucoup de personnes, " cependant, s'accordent à penser qu'il s'en rencon" tre en grande quantité plus au Nord, près du Cap " Breton" (6).

---

(1) *Vitrum Crystallus Montana*, Linn. Syst. nat., 3 p. 84. *Crystallus hexagona pellucida non colorata*. Wallerius's Mineralogy p. 100. *Crystallus Montana*, cristal incolore. Forster's Introd. to Mineralogy, p. 13.

(2) Evêque d'Abo en Finlande, naturaliste. M.

(3) *Pyrites crystallinus*, Linn. Syst. nat. 3, p. 113. *Marchasitae hexaedricae tessulares*. Wallerius's Mineralogy, p. 211. *Marcasitae vel crystalli pyritacei*, marcasites. Forster's Introd. to Mineralogy, p. 39.

(4) *Mica membranacea*, Linn. Syst. nat. 3, p. 58.
Mica membranacea pellucidissima flexilis alba. Wall. Min., p. 120.
Verre de Russie, verre de Moscovie, Isinglass, *vitrum ruthenicum*, *vitrum Mariae*. Forster's Introd. to Min., p. 18.

(5) *Marmor rude*, Linn. Syst. nat. 3, p. 41.
Calcareus particulis scintillantibus. Wall. Min., p. 39.
Calcareus scintillans, pierre à chaux étincelante. Forster's Introd. to Min., p. 9.

(6) Cette opinion a été confirmée depuis que le Cap Breton est entre les mains des Anglais, et on rapporte que les lits de houille courent à travers toute l'étendue de l'île, et qu'il y en a même qui remontent jusqu'au bord de la mer, de sorte que l'île produira d'immenses richesses houillères, lorsque le gouvernement jugera à propos de les livrer à l'exploitation pour le bénéfice de la nation. F.

Les dames faisaient du vin avec les fruits du gadellier commun et du framboisier noir. "Il est inutile," remarque Kalm, "de décrire la manière de faire le vin de gadelles, parce qu'en Suède cet art est porté à une plus grande perfection que dans l'Amérique Septentrionale."

Le savant botaniste ne peut dire si le troène commun, *Ligustrum vulgare*, Linn., *Common Privet* (Oléinées), qui se rencontre si fréquemment dans les bois et les taillis, est indigène, ou s'il provient d'individus importés d'Angleterre, et dont les graines auraient été dispersées çà et là par les oiseaux. Les clôtures étaient généralement en perches et en planches. Mais il y avait déjà à cette époque des fermiers économes qui, pour ménager le bois en prévision de sa rareté future, utilisaient le troène commun pour en faire des haies vives.

Le 21 Septembre, Kalm fit à cheval une course agréable, en compagnie de Peter Cock, qui le conduisit à sa maison de campagne à quelques milles au nord-ouest de Philadelphie, près de Germantown, petite ville manufacturière habitée en grande partie par des Allemands très-industrieux. En chemin, il remarqua que les arbres des forêts étaient tous à feuilles décidues. Il ne vit pas un seul pin ni sapin, mais beaucoup de noyers, de châtaigniers, de robiniers ou faux-acacias. De temps en temps, dans les éclaircies des bois, un joli cottage en pierre ou en brique avec parterre et allée plantée d'arbres sur le devant, jardin et verger en arrière, réjouissait le regard de nos chevaucheurs. Les maisons de Germantown étaient en pierre, à deux ou trois étages, à toits plats entourés d'une balustrade, et à croisées garnies de volets donnant sur des balcons. Un jardin était contigu à chaque maison.

Le lendemain matin, Kalm fit une excursion à travers la campagne avec son hôte. D'après la description des clotures des champs, elles devaient être construites comme les notres. Le noyer était regardé comme le meilleur combustible. Il se vendait à Philadelphie 18 chelins la corde de huit pieds sur quatre, et le chêne 12 chelins. On prevoyait déjà la rareté du bois. Les cultivateurs s'adonnaient surtout à la culture du seigle et du maïs. Les femmes faisaient du vin de framboises noires et de cerises et de l'eau-de-vie de pêches et de pommes.

Le phytolaque commun ou raisin d'Amérique, *phytolaca decandra* (Phytolaccées) se rencontrait partout près des fermes et sur le bord des chemins. On tirait des racines de cette plante une belle teinture rouge (1).

Il y avait plusieurs espèces d'écureuils (2) : l'écureuil de terre ou *sciurus striatus* de Linné, que l'on garde en cage, mais qui ne s'apprivoise jamais entièrement, et l'écureuil cendré, *sciurus cinereus*, qui est plus grand. Dans le Maryland, ces petits animaux s'étaient tellement multipliés qu'il fut décrété que chaque habitant serait tenu d'apporter au Surintendant quatre têtes d'écureuils par année. Dans les autres provinces, on en donnait deux deniers la pièce. L'écureuil fait la principale nourriture du serpent à sonnettes (3). Comment un reptile peut-il s'emparer d'un animal aussi agile ? C'est une question que le vulgaire a bientôt résolue en s'appuyant sur l'hypothèse de la fascination Nous reviendrons sur ce sujet.

---

(1) Le jus du bois du Phytolaque sert à colorer les vins. M

(2) Mammifères de l'ordre des Rongeurs, type de la famille des Sciuriens. M

(3) Crotalus horridus Ophidia M

Le raton, appelé par Linné *Ursus cauda elongata* et *Ursus lotor* (1) et raccoon par les Anglais, est souvent, aussi, dit-on, la proie des serpents. La chair de ce plantigrade, très commun alors en Pensylvanie, est réputée excellente ; cet animal est un peu plus gros que le renard, et comme lui grand croqueur de poulets. On lui fait la chasse avec des chiens. Les organes du mâle renferment un os dont les fumeurs se servent pour fouler le tabac dans la pipe. Le poil du raton est beaucoup utilisé par les chapeliers, et sa queue est très-estimée depuis que la mode des boas a été introduite (2).

On a trouvé de grandes quantités d'écailles d'huitres près de la rivière Potomac et même à une distance considérable du rivage de la mer, des montagnes entières qui en étaient composées.

Kalm fait un grand éloge des Sauvages de l'Amérique, de leurs bonnes qualités naturelles, de leur hospitalité, de leur respect pour la foi jurée. Deux ans auparavant, un colporteur avait été secrètement assassiné dans une bourgade où il s'était rendu pour débiter ses marchandises. Le coupable se croyait bien sûr de l'impunité. Mais un jour il commit une imprudence qui le fit découvrir comme l'auteur du meurtre ; tout de suite, les membres de sa tribu s'emparèrent de sa personne, lui lièrent les pieds et les mains, et allèrent le livrer au gouverneur pour qu'il subît la peine de son crime, suivant le cours de la loi anglaise. Il fut pendu à Philadelphie

Kalm parle aussi des talents naturels des Indiens, talents dont ils ont donné tant de preuves dans leurs traités avec les gouverneurs anglais.

---

(1) Procyon-lotor, *laveur*, à cause de son habitude singulière de ne rien manger qu'il ne l'ait fait préalablement tremper dans l'eau. M

(1) On a fait aussi, avec la peau et la queue du raton, des espèces de bonnets à poils ; c'était un des ornements distinctifs des jacobins de 1793 [Bouillet, Dict. des Sciences]. M

Pour montrer aussi qu'ils ne manquent pas dans l'occasion d'esprit de répartie, il cite le fait suivant.

Un jour, un indien à l'air vénérable entra dans une auberge où un certain nombre de blancs étaient à causer, le verre en main. Invité à plusieurs reprises à se joindre à leurs libations, il ne tarda pas à se sentir la tête échauffée par l'eau-de-vie, et sortant de la réserve ordinaire aux gens de sa race, il se vanta tout-à-coup de pouvoir lire et écrire en anglais. Un sceptique, pour mettre son érudition à l'épreuve, lui demanda alors s'il savait le nom du premier homme qui ait été circoncis. Le sauvage interpellé répondit sans hésiter : "ce fut le père Abraham". Après quoi, il réclama le droit de poser une question à son interlocuteur ; se tournant vers lui, il lui dit : "Sais-tu qui fut le premier quaker ?" La réponse se faisant attendre :—"Eh bien ! je vais te le nommer," reprit le vieil indien," "ce fut Mardochée, qui refusa d'oter son chapeau devant Aman." Les rieurs passèrent du côté du sauvage.

Kalm s'est laissé dire que le pays était habité autrefois par une race de géants, et à l'appui de cette assertion, on lui a rapporté que quelques années auparavant des ossements humains d'une grandeur prodigieuse furent trouvés dans une tombe, un tibia et un fémur, longs de quatorze pieds chacun, et des dents d'une grosseur à l'avenant. L'une d'elles fut envoyée à un naturaliste de Hambourg. D'après une vieille légende, que les Indiens se transmettent de père en fils depuis un grand nombre de générations, il y aurait eu autrefois dans ce voisinage un géant, qui, moyennant une légère rétribution, portait, comme St. Christophe, sur son dos, tous ceux qui voulaient passer la rivière.

Trois récoltes successives de maïs épuisaient com-

plètement un champ ; on l'abandonnait alors pour en prendre un autre. Les bestiaux passaient l'hiver dehors

Tous les animaux des fermes ont été originairement importés d'Europe. Les Indiens n'en ont jamais eu Mais on avait remarqué que le bétail dégénérait petit à petit.

Kalm remarque que les enfants en Amérique sont plus précoces qu'en Europe, et que leur développement intellectuel est si rapide qu'aucune question ne peut les embarrasser : ils ont réponse à tout. En revanche, l'homme y vit moins longtemps que dans le Vieux-Monde. Et même on a observé que la longévité de l'européen qui est venu s'établir en Amérique, dépasse celle des enfants qu'il y a procréés. Comme l'auteur revient sur ce sujet dans le récit de son séjour en Canada, nous renvoyons le lecteur à notre traduction du 3e volume.

Une citation seulement :

" Dans la dernière guerre," dit Kalm, " il a été claire-
" ment constaté que ces nouveaux américains étaient
" bien moins robustes, moins endurcis à la fatigue que
" les Européens ; dans les expéditions, les sièges, les
" longs voyages de mer, ils moururent en grand nom-
" bre." La femme cesse d'avoir des enfants à quarante ou quarante-cinq, et, bien souvent, à trente ans.

D'après le naturaliste suédois, la même faiblesse relative qu'il a constatée dans le règne animal se retrouve dans le règne végétal. Un vaisseau construit avec du bois d'Amérique n'a pas autant de solidité ni de force qu'un navire européen.

Le 28 Septembre, Kalm, étant de retour à Philadel

phie, plusieurs amateurs de la science lui demandèrent s'il pouvait expliquer pourquoi la plupart des végétaux de l'Amérique du Nord, transplantés en Europe, y fleurissent si tard et ne donnent pas de fruits mûrs avant les gelées ? Les hivers en Pensylvanie, à New-York, dans la Nouvelle-Angleterre et en Canada, sont, cependant, tout aussi sévères que les hivers de la Suède et beaucoup plus rigoureux que ceux de l'Angleterre. Kalm ne répond pas directement à la question ; mais il note quelques observations qu'il a faites sur le climat et les plantes de l'Amérique Septentrionale, laissant à ses lecteurs la liberté d'en déduire une conclusion.

1o. Il admet que les hivers en Pensylvanie, et à plus forte raison, ceux des pays situés plus au nord, sont aussi sévères que les hivers de la Suède et plus rigoureux qu'en Angleterre et dans le midi de l'Europe.

2o. La froide saison en Pensylvanie est glaciale, mais elle n'est pas d'aussi longue durée qu'en Suède.

3o. La chaleur dans la Pensylvanie, en été, est excessive et sans intermission. Il est vrai, dit Kalm, que j'ai vu le thermomètre marquer près de trente degrés au-dessus du point de congélation à Abo. Mais cela arrive une fois tous les deux ou trois ans, tandis qu'à Philadelphie, à New-York, à Albany et surtout au Canada, la température reste au même degré pendant deux ou trois mois consécutifs. Il est certain qu'en Pensylvanie, la plus grande partie du mois d'Avril, le mois de Mai et tous les mois suivants jusqu'en Octobre sont aussi chauds que les mois de Juin et de Juillet en Suède.

4o. Tout le mois de Septembre et la moitié, sinon la totalité du mois d'Octobre forment la belle saison en Pensylvanie ; car les mois précédents sont trop chauds

La plus grande partie des plantes n'y fleurissent qu'en Septembre, et beaucoup ne commencent même à ouvrir leurs boutons qu'à la fin de ce mois ; et cependant ces plantes, qui sont venues si lentement, ont atteint leur pleine maturité avant le milieu d'Octobre. " Mais," dit Kalm, " je ne puis m'expliquer pourquoi elles s'épanouissent si tard en automne. Pourquoi la centaurée jacée (Composées), la gentiane, l'amarella et le centaurion de Linné, ou sabbatie (Gentianées), et la Verge d'or commune (Composées), fleurissent-ils avant la fin de l'été ? Et pourquoi la belle hépatique ou *anemone hepatica* (Renonculacées), la violette sauvage ou de Mars (Violariées), le daphné mézéréon (1) (thymélées) viennent-ils si tôt à maturité le printemps ? C'est le secret du Créateur tout-puissant."

5. Il y a cependant quelques plantes indigènes de la Pensylvanie dont les graines ne mûrissent pas avant les premiers froids, comme certaines espèces de gentiane et d'astères (Composées) ; mais, ici encore, il faut admirer la sagesse du Créateur, qui a tout disposé avec ordre ; en effet, presque toutes les plantes d'automne sont vivaces, ou renaissent chaque année de rejetons de la même racine

Kalm pense que la tardiveté de ces plantes peut s'expliquer par une cause naturelle. Avant la découverte de l'Amerique, tout ce continent ne formait pour ainsi dire qu'une épaisse forêt (2), et à l'exception des grands arbres et des plantes marines, la plupart des végétaux pendant plus de mille ans ont crû à l'ombre ; ils doivent, par conséquent, appartenir à cette espèce de plantes qui ne se plaisent que dans les bois et dans les lieux peu

(1) Vide Hacklayt's Collect Voy III. 246

(2) Bois-joli ou Bois-gentil M

exposés à l'ardeur des rayons du soleil. En outre, le sol, au printemps, était couvert par le lit épais des feuilles tombées en automne, qui retardait la germination des graines tant qu'il n'était pas converti en terreau. Ne pourrait-on pas dire qu'à la longue les plantes ont fini par prendre *l'habitude* de venir tard, habitude dont elles ne se corrigeront peut-être qu'après des siècles de culture ?

25 SEPTEMBRE.— Kalm fit, ce jour-là, une seconde visite à John Bartram, dont il vante les grandes connaissances en philosophie et en histoire naturelle. "On dirait que cet homme est né avec un génie tout particulier pour les sciences. Il s'est instruit tout seul, et a appris le latin sans avoir jamais été à l'école. Pendant plusieurs années successives, il a fait des excursions dans différentes parties de l'Amérique Septentrionale, à la recherche de plantes rares et inconnues jusqu'alors, qu'il cultive aujourd'hui lui-même dans son jardin botanique, et dont il a expédié des graines et des racines en Europe."

Bartram, était, en effet, un botaniste distingué, et le monde savant lui est redevable de la découverte de beaucoup de végétaux utiles et précieux ; mais il n'aimait pas à écrire. A la fin, à la sollicitation de ses amis de Londres, il se décida à publier le récit d'une de ses excursions (1) ; mais son livre parut si tard, qu'il se trouva ne contenir que peu d'observations nouvelles. Les progrès de la science l'avaient dévancé. Kalm reconnaît tenir de lui un bon nombre d'informations, " car il possédait le grand don de pouvoir communiquer " aux autres tout ce qu'il savait. Aussi, devrai-je, dans la

(1) Voyage de la Pensylvanie à Onondago, etc., Londres, 1751 in-8o. M.

" suite de cet ouvrage, citer ce monsieur souvent ; je " ne me pardonnerais jamais d'avoir omis le nom d'un " premier inventeur et réclamé comme le fruit de mes " propres découvertes ce que je tiens d'une autre per- " sonne."

Les moules, *muscle-shells* ou *mytili-anatini* (1) étaient très-recherchées par les gourmets de Philadelphie. La marée en apportait un grand nombre sur les bords de la rivière, et les petits garçons allaient chaque jour en faire d'amples provisions pour les vendre en ville.

L'Azérolier de Virginie à fruits rouges ou le *Cratægus crus galli* de Linné était employé à défaut d'aubépine pour faire des haies ; mais il ne convient guère à cet usage, parce qu'il perd ses feuilles dès la fin de Septembre. Chacune de ses baies contient deux noyaux pierreux ; ses épines sont longues de deux à trois pouces, et très-pointues.

Bartram prétendait que le chêne d'Amérique pourrit plus vite que celui d'Europe, et que deux espèces de bois entraient dans la construction des vaisseaux qui naviguaient sur la rivière Hudson, le chêne noir, pour la quille, et le cèdre rouge, *Juniperus Virginiana*, pour la carène ou cette partie du navire qui est tantôt dans l'eau et tantôt au-dessus de l'eau, et partant plus sujette à pourrir

Toutes les observations de Kalm sur le serpent-à-sonnettes sont insérées dans les mémoires de l'Académie des Sciences de Stockholm, 1752, p. 316, et 1753, p. 54 ; il y renvoie le lecteur.

Les ours étaient très-nombreux dans le pays et commettaient beaucoup de déprédations. A propos de ces

(1) Mollusques conchifères. M.

plantigrades, Kalm fait honneur à Bartram d'une opinion assez peu scientifique, et que le traducteur anglais traite avec raison d'erreur vulgaire. D'après le naturaliste américain, lorsqu'un ours (1) fait sa proie d'une vache, il s'y prend pour la tuer de la manière qui suit : Il lui ouvre le coté d'un coup de dent, introduit son museau dans la plaie béante, et souffle la pauvre vache, qui enfle jusqu'à ce qu'elle en crève.

Les Indiens prétendaient que le grand plantin, *plantago major* (Plantaginées), est originaire d'Europe, et donnaient à cette plante le nom de *pied d'anglais*, parceque, disaient-ils, elle semble naître sous les pas des Européens.

Kalm pense que l'ansérine, *chenopodium album* ou chou-gras, *goose-foot* (Chenopodées), vient de graines importées d'Europe, ainsi que la tanaisie, *tanacetum vulgare* (Composées), et la verveine commune à fleurs bleues, *verbena officinalis* (Verbénacées), parce que ces plantes ne se trouvent que dans le voisinage des maisons et des fermes.

Les feuilles de la casse, *cassia chamaecrista* (Césalpiniées), comme celles de la sensitive ou mimosa (Mimosées) se contractent au toucher.

Le cri des corneilles ressemble à celui du freux, le *corvus frugilegus* de Linné.

Bartram rapportait avoir dans ses voyages découvert de grands trous dans les montagnes, sur les berges des rivières. D'après la description qu'il donnait de ces cavités, Kalm pense que ce devaient être des chaudières ou marmites de géants, sorte de curiosité naturelle assez

(1) Ursus americanus. M.

commune en Suède, et sur laquelle il avait fait une dissertation devant l'Académie des Sciences de Stockholm. Bartram avait lui-même écrit à la Société Royale de Londres à ce sujet. Dans les lettres qu'il adressa à ce corps savant, il combattit l'opinion que ces cavites fussent l'ouvrage des sauvages, qui les auraient creusées en temps de guerre, pour mettre leurs provisions en sûreté, et expliqua leur origine comme suit :

Lorsque la glace se forme, il s'y loge beaucoup de cailloux. Au printemps, à la fonte des neiges, l'eau des rivières s'élève bien au-dessus de son niveau ordinaire, et les morceaux de glace flottant à sa surface, laissent échapper les cailloux qu'ils renferment depuis l'automne Ces cailloux tombent sur la berge rocheuse des rivières, et sont entraînés par le courant dans les fentes ou crevasses qui s'y trouvent. Une fois là, ils sont continuellement agités par l'eau qui tourbillonne autour d'eux et leur imprime un mouvement giratoire qui, à la longue, finit par creuser le roc. Après qu'un premier caillou a fait son œuvre, qu'il a élargi sa prison et usé ses aspérités à l'arrondir, il est rejoint par d'autres fragments de quartz ou de silex dont l'action continue, unie à celle du sable et des vagues, agrandit sans cesse la *marmite du géant*. Telle était l'opinion de M. Bartram sur l'origine de ces cavités, et elle a reçu l'approbation de l'Acamie Royale des Sciences, à Londres (1). Kalm démontre qu'il avait émis la même opinion dès 1743, et renvoie à un mémoire qu'il a adressé à l'Académie Royale des Sciences de Suède. "Mais," dit-il, "il est très-douteux "que toutes les cavités de cette sorte que l'on rencontre "dans les montagnes aient la même origine."

(1) Pour savoir quel degré de créance il faut donner à cette approbation de la Société Royale, consultez les avis insérés en tête de chaque nouveau volume des Transactions Philosophiques. F.

Comme plusieurs espèces de mûriers croissent à l'état sauvage dans les forêts de l'Amérique, Kalm déplorait devant Bartram l'absence de fabriques de soie, celui-ci lui répondit que le principal obstacle à leur établissement était le haut prix de la main-d'œuvre, le salaire des hommes étant de dix-huit pence à trois chelins par jour, et celui des femmes en proportion. Un gouverneur du Connecticut a réussi cependant à acclimater les chenilles du *bombyx mori* (1), qui ont filé assez de soie pour le vêtir lui et sa famille.

Bartram a donné la même raison à Kalm lorsque ce dernier lui a demandé pourquoi, dans un pays couvert de vignes sauvages comme l'était alors la Pensylvanie, on ne s'adonnait pas à la vinification. Mais le naturaliste suédois, cette fois, se permet de différer d'opinion d'avec son savant interlocuteur, et dit que la véritable cause de l'absence de vignobles, c'est que la plupart des raisins d'Amérique ne produisent qu'un vin sûr et âcre.

Les Indiens regardent comme un mets succulent le spadice du gouet, *arum virginicum* (aroïdées), bouilli avec ses fruits.

Bartram envoya un pied de *sarothra gentianoïdes*, millepertuis-en-balai (Hypéricinées) au Dr. Dillenius, (2) botaniste allemand, qui n'a su dans quelle catégorie ranger cette plante. Elle fait un excellent vulnéraire.

Un mélèse, *Larix americana* (Conifères) expédié par le même Bartram au Dr. Peter Collinson fut regardé alors comme une si grande curiosité, que Miller en fit une

---

(1) Lepidoptères. M.

(2) John James Dillen ou Dillenius, né en 1687, à Darmstadt et mort professeur à l'Université d'Oxford en 1747. (M.)

mention spéciale dans son Dictionnaire Botanique. Kalm ajoute qu'il a vu plus tard que cet arbre était très-commun au Canada.

Le pommier (1), d'après Bartram, vient d'Europe, mais le pêcher (2) est une plante indigène de l'Amérique. Les Français du Canada assurent que cet arbre fruitier se rencontre à l'état sauvage partout sur les bords du Mississipi. Forster, dans une note, dit que Thomas Heriot, *serviteur* de Sir Walter Raleigh, et chargé d'examiner pour lui les productions de l'Amérique Septentrionale, ne fait aucune mention de la pêche ; et il ajoute : " M. du Pratz, qui a publié une excellente relation de voyage en Louisiane et sur le Mississipi, dit " que dès longtemps avant que les Français se fussent " établis dans ces pays, les natifs se procuraient des " pêches dans la colonie anglaise de la Caroline."

La grande molène blanche, *Verbascum thapsus*, appelée à tort par les Suédois *tabac des sauvages*, a plusieurs propriétés médicinales. On l'emploie dans les cas de fièvre, de dyssenterie et pour guérir les plaies faites sur les animaux par la larve de l'œstre (3).

Les dames ornaient leurs cheminées en hiver de bouquets formés de corymbes du *gnaphalium margaritaceum*, *espèce d'immortelle* (Composées), et en général elles aimaient à garnir leurs appartements de fleurs.

L'apocyn chanvrin, *Apocynum cannabinum*, remplaçait le lin et le chanvre pour différents usages. Les femmes fabriquaient divers tissus avec ses fibres. Elles avaient

(1) Pyrus malus (Pomacées). M.

(2) Amygdalus Persica (Drupacées). M.

(3) Oestrus (Diptera). M.

sans doute appris l'utilité de cette plante des sauvages qui savaient en tirer parti plusieurs siècles avant l'arrivée des Européens.

Dans une visite que Kalm fit à Bartram, à sa maison de campagne, ce dernier lui exprima l'opinion que la plus grande partie du pays était autrefois couverte par la mer; il appuyait cette thèse sur plusieurs raisons déduites d'observations géologiques, et même sur une tradition qui avait cours chez les Indiens, d'après laquelle les Montagnes Bleues auraient été primitivement entourées par l'eau. Parmi ces raisons, Kalm a noté les suivantes :

1o. En creusant dans les Montagnes Bleues, qui sont à une distance de plus de trois cents milles de la mer, on trouve des écailles d'huitres et des coquilles. Les vallées formées par ces montagnes en contiennent pareillement.

2o. On trouve aussi d'immenses quantités de coquilles pétrifiées dans la pierre à chaux, le silex et le grès dont la masse de ces montagnes est formée.

3o. Dans les provinces de la Virginie et du Maryland, aussi bien qu'à Philadelphie et à New-York, on a découvert dans le sein de la terre de vastes dépôts de coquilles parfaitement conservées.

4o. En creusant des puits non-seulement à Philadelphie, mais en plusieurs autres localités, on a trouvé à une profondeur de dix-huit pieds des arbres, des racines et des feuilles de chêne qui n'étaient pas encore pourris.

5o. Les vallées, dont le sol est d'une richesse extrême et composé de pur terreau, sont généralement traversées

par un ruisseau qui passe au pied d'une montagne, et l'effleure de si près qu'il semble y avoir creusé son lit. "Toutes ces vallées," disait Bartram, "étaient des lacs dont l'eau a fini par se créer un passage à travers les montagnes en les minant par degrés, et la vase qui reposait au fond de ces lacs forme aujourd'hui le sol si fertile des vallées." C'est un accident de cette nature qui ouvrit, entre deux montagnes, cette brèche d'aspect si singulier, à travers laquelle une rivière va reprendre son cours sur les frontières de New-York et de la Pensylvanie. Les gens disaient en plaisantant que cette ouverture avait été faite par le diable un jour qu'il voulait sortir de la patrie des quakers pour aller dans celle des knickerbockers.

6o. Toute l'apparence des Montagnes Bleues montre clairement qu'elles furent autrefois couvertes par la mer. C'est à l'action de l'eau qu'il faut attribuer ces escarpements que l'on remarque sur plusieurs d'entre elles.

7o. Quand on dit aux sauvages que l'on trouve des coquilles sur ces hautes montagnes, et qu'il y a lieu de croire que la mer en baignait le pied autrefois, et même les recouvrait en partie, ils répondent que cette opinion n'est pas nouvelle pour eux, et qu'elle est conforme à leurs traditions.

8o. L'eau des rivières et des ruisseaux décroît sensiblement. Beaucoup de moulins qui étaient en opération soixante ans auparavant, sont maintenant arrêtés parce que le pouvoir d'eau qui les mettait en mouvement est devenu presque nul. La diminution de l'eau est due à la culture et au déboisement du pays

9o. Les bords de la mer s'agrandissent par l'accumulation des sables que les vagues apportent sur la plage

Bartram pensait aussi qu'il fallait ne pas perdre de vue un certain autre ordre de faits qui se rattache aux observations précédentes. Les coquilles pétrifiées que l'on trouve sur les montagnes du Nord appartiennent à des espèces que l'on chercherait en vain dans la mer sous la même latitude. Qui se serait imaginé qu'on découvrirait des ossements d'éléphants dans la Sibérie! Il est vrai que les carcasses de ces animaux peuvent y avoir été transportées par le déluge universel, mais tout porte à croire que la terre, avant ce cataclysme, n'occupait pas vis-à-vis du soleil la même position qu'aujourd'hui et que les zones étaient différentes (1)

---

(1) Ce n'est pas seulement en Russie qu'on trouve des ossements et des défenses d'éléphants ; on en a découvert aussi dans le canton de Bâle, en Suisse, dans les domaines du marquis de Bareith, en Franconie, et en beaucoup d'autres lieux cités par le célèbre Leibnitz dans ses *Protogaea*. Dernièrement, près de la Rivière Ohio, on a déterré un grand nombre de squelettes d'éléphants avec leurs défenses, et des molaires tenant encore ferme dans leurs alvéoles ont été envoyées au Musée Britannique. Feu le Dr. Littleton, évêque de Carlisle, a fait don au Musée de la Société Royale de dents semblables, trouvées au Pérou. Les rivières *Chatanga* et *Indighirka*, en Sibérie, sont renommées pour la grande quantité d'os et de défenses d'éléphants que l'on découvre sur leurs bords, dans un parfait état de conservation ; cela est dû à la rigueur du climat, au peu de durée de la saison d'été et à la presque complète absence de pluie. Ces débris sont si communs en Russie qu'on s'en sert comme de l'ivoire ordinaire ; on a extrait du sein de la terre des défenses qui avaient jusqu'à huit pieds de long et pesaient trois cents livres, et des molaires dont le diamètre était de neuf pouces. Mais les mâchelières d'éléphants trouvées en Amérique étaient encore plus remarquables en ce qu'elles étaient pourvues de couronnes à leur sommet, comme celles des animaux carnivores ou des animaux qui se nourrissent d'os durs ou de noix, tandis qu'au contraire, les molaires des éléphants qui maintenant ne se nourrissent que d'herbes et de végétaux mous sont dépourvues de couronnes. Tite-Live, il est vrai, fait une distinction entre les éléphants d'Asie ou indiens et ceux d'Afrique, et remarque que ces derniers sont inférieurs aux premiers sous le rapport de la taille et de la force. Mais on n'a jamais pensé à rechercher s'il y avait une différence notable entre les deux espèces dans les organes de la mastication. La dissemblance entre les molaires des élé-

Comme l'on pense bien, Bartram ne s'est pas fait faute de montrer sa collection de plantes au naturaliste suédois. Kalm a noté les suivantes qui se retrouvent dans les parties septentrionales de l'Europe :

1—Le bouleau commun, *the common birch tree*, *betula alba* (Bétulacées)—sur les coteaux

2—Le bouleau nain, *betula nana*—lieux bas au pied des coteaux

3—Le comaret, quinte-feuille rouge des marais, *comarum palustre* (Rosacées)—dans les prairies, entre les les collines, dans le New-Jersey.

4—La gentiane jaune ou grande gentiane, *gentiana lutea* (Gentianées)—dans les champs; près des montagnes.

---

phants fossiles et celles des éléphants du monde postdiluvien, et le fait que leurs squelettes ont été trouvés dans des pays comme la Siberie, l'Allemagne et l'Amérique, que les proboscidiens n'habitent pas aujourd'hui, ouvrent un large champ aux conjectures sur la manière dont ils ont été transportés sous ces latitudes. Il est possible que ce déplacement ait été causé par les eaux du deluge. Il n'est pas contraire à la raison, à l'histoire ou à la révélation de croire que ces squelettes soient les restes d'animaux qui vivaient sur la surface du globe antérieurement à la création mosaïque, en la considérant seulement comme une nouvelle modification des créatures qui l'habitaient adaptée à l'etat actuel de notre planète, modification qui demeurera jusqu'à ce que les circonstances rendent un autre changement nécessaire. Alors notre globe passera par une nouvelle création ou revolution, qui sera marquée par l'apparition sur la terre d'animaux d'espèces nouvelles aussi. Tout homme quelque peu philosophe, ou porté au raisonnement, trouvera que ce plan donne une grande idée du Createur, dans l'economie et la conduite de l'univers, et de plus, qu'il est conforme au sens des paroles d'un écrivain sacré, qui dit : Psaume 104, 29, 30—"Vous voilez votre visage, ils (les animaux grands et petits) se troublent ; vous retirez votre souffle, ils expirent et rentrent dans leur poussière. Vous envoyez votre esprit, ils renaissent et la face de la terre est renouvelee." Voir les remarques du Dr. Hunter sur les dents fossiles, dans les Transactions Philosophiques, Vol. LVIII. F.

5 — La linnée boréale, *linnæa borealis* (Caprifoliacées), montagnes du Canada.

6 — Le gale ou piment-royal, *myrica gale* (Myricées) — lieux humides, dans le voisinage de la Susquehanna.

7 — La potentille frutescente *potentilla fruticosa* (Rosacées) champs marécageux et prairies basses, entre la rivière Delaware et New-York.

8 — La trientale d'Europe, *trientalis europæa* (Primulacées) — sur les coteaux.

9 — Le triglochin aquatique *triglochin maritimum* (Joncacées) — voisinage des sources minérales dans le pays des Cinq-Nations.

Bartram communiqua à Kalm une lettre qu'il avait reçue de *East Jersey*, qui contenait le récit de la découverte d'une tombe indienne. Dans le mois d'Avril 1744, en creusant une cave, on trouva une grande pierre, et, à quelques pieds au-dessous, des ossements humains et un gâteau de maïs bien conservé, auquel plusieurs personnes goûtèrent par curiosité. Il n'y avait ni lettres ni d'autres caractères visibles sur la pierre.

Le maïs ou *Zea Mays*, Linn. (Graminées) (1), était l'unique céréale que les Indiens s'appliquassent à faire produire à la terre. Ils plantaient aussi une grande quantité de courges de l'espèce *cucurbita latior* (*Squash*), qu'ils ont toujours cultivée depuis les âges les plus reculés. Ils semaient des haricots (2) depuis l'arrivée des Européens en Amérique ; mais quant aux pois (3), ils en connaissaient le culture avant qu'aucun étranger mît le pied dans leur pays.

(1) Tribu des Phalaridées — M.

(2) Phaseolus (Légumineuses) — M.

(3) Pisum (Légumineuses) — M.

Certains arbres qui croissent spontanément dans les régions du Sud ne font que végéter dans des pays plus froids où leurs graines sont transportées par les oiseaux. Kalm a remarqué lui-même que le sassafras (Laurinées), qui est un arbre de haute futaie en Pensylvanie, à quarante degrés de latitude nord, n'est qu'un arbrisseau à Oswego et au Fort Nicholson, entre les quarante-trois et quarante-quatre degrés de latitude. L'érable à sucre, *acer saccharinum* (acérinées), ne parvient pas en Pensylvanie au tiers ou au quart de la hauteur qu'il atteint au Canada, où il est un bel et grand arbre. Les gens du peuple emploient les fleurs du sassafras en guise de thé ; comme combustible, il n'est pas estimé. Son écorce fait une bonne teinture jaune. On extrait des baies du sassafras une espèce d'huile qui est un remède très-efficace contre les douleurs rhumatismales. Kalm cite le cas d'une femme qui souffrait tellement dans un de ses pieds qu'elle ne pouvait plus marcher. Elle se servit de cette huile une première fois, et, s'étant aperçue que ce traitement lui avait apporté du soulagement, bien que l'odeur du remède lui eût causé des nausées, elle répéta les frictions trois fois, et fut complètement guérie.

Le *Picus pileatus*, pie-bois noir à huppe rouge (1), était commun dans les forêts de la Pensylvanie, et même il y hivernait.

Le 3 Octobre, Kalm passa la rivière Skulkill en bateau traversier, à une lieue en arrière de Philadelphie, et se mit en route pour Wilmington, autrefois appelé Christina par les Suédois, et qui est situé à trente milles au sud-ouest de Philadelphie.

Chemin faisant, il observa que la profondeur de la

(1) *Scansores* — grimpeurs. — M.

couche arable n'est pas aussi considérable qu'elle devrait l'etre d'apres les calculs de quelques savants. "Et, cependant," dit-il, "il est bien certain que la terre n'a pas été remuée ici depuis le deluge" (1)

La stramoine ou pomme-épineuse, *Datura Stramonium* (Solanées), se rencontrait fréquemment aux alentours des villages. On la mettait, ainsi que le phytolaque, au rang des herbes nuisibles, et on ne leur connaissait aucune propriété utile. Aujourd'hui, on les considère comme des plantes d'agrément, et on les introduit dans nos jardins : la stramoine (qui est cependant un poison dangereux), à cause de la singularité de son fruit, et le

---

(1) Nous regrettons de ne pouvoir donner en entier une note très-intéressante du traducteur anglais, mais elle est si longue que nous nous bornerons à en faire une courte analyse.

Quelques savants pensent que l'*humus* ou terre végétale de notre globe s'accroit graduellement, par la décomposition des plantes, d'un demi-pouce par cent ans, surtout dans les régions qui n'ont jamais été livrées à la culture depuis le deluge. D'autres naturalistes, Wallerius entre autres, ne concourent pas dans cette opinion pour la raison qui suit : Les couches d'humus excédant rarement un pied, il s'en suivrait qu'il ne s'est écoulé qu'une période de 2,400 depuis le déluge, tandis que d'après la chronologie de la Bible, il y a plus de 4,000 ans que cet événement a eu lieu........ En Russie, de ce côté-ci de la rivière Volga, il y a des plaines étendues qui n'ont jamais été cultivées depuis le grand cataclysme, car l'histoire nous apprend que les Scythes, les Sarmates, les Huns, les Mogols, qui ont été successivement les maîtres de ces vastes contrées, étaient des races nomades qui vivaient sans agriculture. Ces régions sont dépourvues de bois de temps immémorial. Et cependant le sol y a deux et même quatre pieds de profondeur ; ce qui démontre combien est incertain le calcul d'un demi-pouce par siècle. L'analyse chimique des plantes fait voir qu'elles sont formées d'eau, de terre, d'alcalis, d'huile, etc. D'où ces substances variées, nécessaires pour la végétation, sont-elles venues originairement ? Répondre qu'elles sont le produit d'autres plantes décomposées, c'est tomber dans un cercle vicieux. Elles sont l'œuvre du créateur de l'univers, qui les a données dans des quantités nécessaires pour la perpétuation des espèces. Forster conclut par dire qu'il abonde dans le sentiment de Kalm, et repousse l'opinion que la couche arable de la terre est le produit de la végétation. F.

phytolaque, à cause de son port noble et de ses belles grappes de fleurs et de fruits qui se succèdent toute l'année.

Kalm arriva à Wilmington le 4 Octobre. Cette petite ville fut fondée en 1733. Dans l'été de 1748, on y érigea une redoute pour la protéger contre les incursions des corsaires français et espagnols.

Dès le lendemain, le voyageur suédois repartit pour Philadelphie, suivant tantôt la voie publique, tantôt de petits sentiers à travers bois, examinant avec soin toutes les productions du sol.

Le lierre (1) et la vigne-vierge (2) grimpaient entrelacés avec le smilace (3) jusqu'à la tête des plus grands arbres. Le mélange de leurs feuilles rouges et vertes produisait le plus bel effet.

Kalm vit pour la première fois, à Chichester, bourg sur la Delaware, où les voyageurs passaient la rivière dans un bac, un canot fait d'un seul tronc de cèdre creusé.

En Pensylvanie et dans le New-Jersey, on employait les graines de l'ansérine anthelmintique (Chenopodées) comme vermifuge.

Il y avait beaucoup de vergers à Chichester, et on y faisait du cidre.

Après une courte pause à Chester, petite ville de marché sur la Delaware, notre voyageur se remit en

---

(1) *Hedera Helix*, English Ivy (Araliacées). M.

(2) *Hedera Quinquefolia* (Ampelidées), espèce de Cisse. M.

(3) *Smilax laurifolia*. M.

route, et le 6 Octobre au soir, il était de retour à Philadelphie. Le lendemain, il traversait la Delaware en bateau, et passait la journée dans le New-Jersey. Il fut frappé de la pauvreté du sol de cette province. L'asperge (1) y était commune, Kalm pense qu'elle est une plante indigène de l'Amérique, parce qu'il l'y a rencontrée souvent à l'état sauvage.

Le pourpier potager (2) se trouve partout aussi à l'état sauvage.

Le bident *bideus bipinnata* (Composees), dont les graines, garnies de trois épines armées à leur extrémité de petits crochets, s'attachent aux vêtements avec une tenacité qui fait pester les ménagères.

Parlant des huitres de Philadelphie, Kalm dit qu'autrefois on faisait du mortier avec leurs écailles ; mais on s'est aperçu que les murs des maisons dans la construction desquelles on avait employé cette espèce de ciment suintaient toujours.

Les ravages causés par un petit insecte de la classe des coléoptères (3) avaient fait abandonner la culture des pois. Il s'en est peu fallu que le savant professeur n'introduisit lui-même, involontairement, cette vermine dans son pays. Lors de son départ de l'Amérique, il avait mis dans un papier des pois d'odeur verts et tout frais cueillis, parfaitement sains en apparence. Mais quand, à son arrivée à Stockholm, le 1er Août 1751, il ouvrit l'enveloppe qui les contenait, il se trouva que tous les pois étaient creux et renfermait, chacun, un insecte en train de sortir de sa prison, déjà la tête à la fenêtre et

(1) *Asparagus* (Liliacées). M.

(2) *Portulaca oleracea* (Portulacées). M.

(3) La bruche des pois *Bruchus pisi*. M.

prêt à s'envoler. Inutile de dire qu'il replia précipitamment le papier, afin d'empêcher qu'aucun de ses hotes dangereux ne prît son essor (1). Il avoue naïvement, qu'à cette vue, il fut plus effrayé que s'il eut été au moment de mettre la main sur une vipère, " car j'eus tout " de suite une claire perception de l'immensité du dom- " mage que mon cher pays aurait souffert, si seulement " deux ou trois de ces insectes nuisibles m'eussent " échappé. La postérité de beaucoup de familles, et " même les habitants de provinces entières auraient eu " raison de me détester comme la cause d'une grande " calamité." Cela ne l'empêcha pas d'envoyer quelques uns de ces pois à Linné, qui donna à l'insecte qu'ils contenaient le nom de *Bruchus pisi*, bruche des pois, dont le plus grand ennemi, d'après ce célèbre naturaliste, est le Quiscale pourpre, *Gracula Quiscula* (2), auquel on a cependant fait une guerre acharnée pendant longtemps en Pensylvanie à cause de ses déprédations dans les champs de maïs.

Kalm alla passer encore deux jours à Germantown chez son ami M. Cock. On se livrait, dans cette ville, à la culture de la patate des Bermudes, *Convolvulus Batatas* (3) (Convolvulacées) qui était connue à cette époque en Portugal et en Espagne et même en Angleterre, mais non en Suède. Le professeur à son retour avait apporté plusieurs échantillons de cette pomme de terre, qu'il se

---

(1) Quoique M. Kalm ait évité soigneusement d'introduire cet insecte en Europe, cependant, le Dr. Linné nous assure, dans son Système de la Nature, que les contrées méridionales du continent en sont déjà infestées. Scopoli le mentionne parmi ses *Insecta Carniolica*, p 63. Geoffroy en parle dans ses *Insectes de Paris* et en donne un bon dessin, vol. 1, p 267 t. 4, f 9. F.

(2) *Purple Grackle.* Quiscalus Versicolor— Audubon—(Conirostres) M

(3) Batatas edulis patate sucrée M

proposait d'introduire dans son pays, mais le vaisseau ayant fait eau dans une tempête, ils pourrirent tous. Les Espagnols font une sorte d'eau-de-vie avec la patate sucrée.

Le Polytric, genre de plantes cryptogames de la famille des mousses, était très-commun ; en certains endroits bas et humides, il couvrait toute la surface du sol.

L'agriculture était très-peu avancée dans la Pensylvanie. Là, comme dans les autres provinces anglaises, on s'attardait trop dans l'ornière de la routine. Dès qu'un colon avait acheté une terre, il abattait une partie du bois qui la couvrait pour s'y conquérir un champ arable, qu'il labourait et ensemençait. Le sol, cultivé pour la première fois peut-être depuis la création, produisait naturellement une récolte magnifique. L'année suivante, le colon labourait encore la même pièce sans y mettre le moindre engrais, et il continuait ainsi d'année en année jusqu'au complet épuisement du sol. Alors, il laissait son champ en friche, prenait sa hache et se taillait en pleine forêt un autre champ, qu'il traitait de la même façon. Toute la terre ayant passé par ce système de culture, le laboureur retournait à son premier champ, qui avait eu le temps de se refaire, puis il l'abandonnait poar le second, qu'il laissait reposer à son tour. Comme on tenait les animaux dehors en toute saison, il ne se ramassait que peu de fumier pour les engrais. Les terres restant en friche pendant de longues années se couvraient à la longue de mauvaises herbes, que l'on ne parvenait à détruire ensuite que très-difficilement. Lorsque le sol a perdu sa fertilité, il faut beaucoup de temps et de travail pour la lui rendre

Un des esclaves de M. Cock montra à Kalm la peau d'un blaireau (*Ursus Meles*), (1) qu'il avait tué quelques

(1) Meles vulgaris (Plantigrades). — M.

jours auparavant ; après un examen attentif de cette dépouille, le naturaliste resta convaincu que le blaireau d'Amérique ne diffère pas de celui de Suède.

Il revint à Philadelphie dans la nuit.

12 OCTOBRE.—Cette journée et les suivantes furent consacrées à des excursions sur les bords de la rivière Skulkill. Passant dans un champ, Kalm remarqua plusieurs petites galeries souterraines, habitées par une espèce de taupes, à laquelle Linné a donné le nom de *Sorex Cristatus*, mais qui est maintenant désignée par les naturalistes sous celui de *Condylura Cristate*, et qui est propre à l'Amérique Septentrionale.

Kalm a donné une description détaillée de ce petit mammifère carnassier de la famille des insectivores. Cette description est citée dans "*The Treasury of Natural History*," par Samuel Maunders, Londres, 1870, qui en reproduit la partie suivante :

" Ayant réussi à m'emparer d'une de ces taupes, j'ai remarqué qu'elle avait plus de force et de vigueur dans les pattes qu'aucun autre animal en proportion de sa taille......... Lui ayant présenté un mouchoir, elle le perça de trous en moins d'un instant......... Elle était très-irascible, et se jetait avec fureur sur tout ce qu'on mettait à sa portée...... .. Cette espèce de taupes ne vit pas sous des monticules comme celles d'Europe, mais dans des retraites souterraines."

On rencontre dans les bois un arbrisseau dont les baies fournissent de la cire, et que pour cette raison les Suédois appellent *Tallow shrub*, les Anglais *Candle-berry-tree* ou *Bay berry-bush*. Linné lui a donné le nom de *Myrica cerifera* (Myricées) (1). Les bougies faites avec cet-

---

(1) Nous avons remarqué cette plante à Rustico, Ile du Prince-Edouard en juillet 1876.—M.

te cire sont plus durables que les chandelles de suif; elles brûlent mieux et ne fument pas quand on les souffle, au contraire, elles répandent une odeur agréable. On fait aussi avec ce produit un savon excellent pour la barbe. Cette cire est, en outre, un vulnéraire efficace pour les blessures et un remède contre le mal de dents. Un marchand de Philadelphie s'imagina faire une bonne spéculation en expédiant aux pays catholiques de l'Amérique des cierges faits avec les baies du cirier; mais il fut trompé dans son attente, car le clergé ne voulut pas les recevoir.

Avec le Faux-Pouliot, *Penny Royal*, *Cunila pulegioides*, (Labiées), plante qui a une odeur particulière très-forte, on faisait un breuvage aussi bon que le thé, et qui se donnait pour exciter la transpiration dans les cas de rhume.

L'écorce de l'aune bouillie est excellente pour la guérison des plaies. On en tire aussi une teinture rouge et brune.

Les feuilles du phytolaque décandre, lorsqu'il est jeune, peuvent se manger en guise d'épinards. Mais lorsque la plante a atteint sa pleine croissance, il faut se garder d'en faire usage, si l'on ne veut se donner une attaque de dyssenterie. Il doit en être autrement de ses baies, appelées raisins d'Amérique, qui ont une saveur particulière, et dont les enfants sont si friands en automne.

L'écorce du noyer teint les lainages en jaune; il en est de même de celle du chêne noir, *Quercus nigra*, et du *Quercus marilandica*.

Les fleurs et les feuilles de la balsamine, *Impatiens noli tangere* (Balsaminées), donnent la même couleur

La *Collinsonia Canadensis* (Labiées) a été découverte par Bartram, qui l'a envoyée en Europe. Jussieu, pendant son séjour à Londres, et Linné, ensuite, l'ont ainsi nommée d'après Peter Collinson, marchand de Londres et membre des Sociétés Royales d'Angleterre et de Suède. L'odeur de cette plante est agréable, mais très-forte. Kalm se plaint qu'elle lui donnait des maux de tête. Suivant les sauvages, elle guérit de la morsure des serpents-à-sonnettes. Ailleurs, on l'appelle *Herbe-aux-chevaux*.

D'après plusieurs observations qui lui ont été communiquées par Franklin, Kalm pense qu'une grande partie du pays était autrefois couverte par la mer. Parmi ces observations nous remarquons les deux suivantes :

1o. La présence de quantités immenses de coquilles dans le Sud, au pied des montagnes.

2o. Il n'était pas rare de trouver, à 14 pieds sous terre, des pierres rondes à surface polie, comme celles qui ont longtemps été exposées à l'action des eaux, et. a 18 pieds de profondeur, après avoir percé un lit de sable, une épaisse couche de vase remplie d'arbres, de feuilles, de branches, de joncs et de charbon de bois.

18 Octobre.—Kalm note une dizaine de plantes qui étaient en fleurs ce jour-là, et sur ce nombre six appartenaient à la famille des Composées : deux espèces d'astères, la verge-d'or commune, *Solidago Virga Aurea*, l'épervière, *Hieracium*, la millefeuille, ou herbe-à-dindes, *Millefolium Achillea*, et la dent-de-lion, *Leontodon Taraxacum* ; il y avait une plante de la famille des Gentianées, une de celle des Oxalidées, l'oseille jaune des bois, *Oxalis Corniculata*, une de celle des Scrofularinées, la digitale pourprée ou gant-de-Notre-Dame, *Digitalis*

purpurea, une de celle des Hamamélidées, le noisetier, appelé *Hamamelis Virginica*.

Plusieurs arbres, surtout les espèces qui fleurissent de bonne heure au printemps, comme l'érable rouge, le laurier d'été, avaient déjà leurs bourgeons si bien formés, qu'en les ouvrant on reconnaissait facilement toutes les parties qui concourent à la production du fruit, le calice, la corolle, les étamines et le pistil. Les boutons étaient extrêmement durs et serrés de manière à les protéger contre le froid.

Les noyers noirs avaient perdu leurs feuilles et laissé tomber leurs fruits.

Le cornouiller de la Floride, *Cornus Florida* (Cornées), appelé *Dogwood* par les Anglais, est un bel arbre, surtout au printemps, quand il se couvre de ses fleurs blanches. Il est rare au Canada.

Le tulipier, appelé par les botanistes *Liriodendron tulipifera*, est un des plus grands arbres de l'Amérique du Nord; rien de plus beau à voir que ce géant de la forêt paré de ses fleurs en forme de tulipes.

Le magnolier, *Magnolia glauca*, Linn., désigné par les Anglais sous le nom d'*Arbre du Castor* parce que ce petit mammifère, de l'ordre des rongeurs, est très-friand de son écorce; il se rencontre rarement au nord de la Pensylvanie où il commence à fleurir vers la fin de Mai. Il perd ses feuilles de bonne heure en automne, à l'exception des jeunes individus qui les conservent tout l'hiver. Le parfum de ses fleurs est très-suave, et embaume l'atmosphère à une grande distance, surtout le soir. Rien de plus agréable qu'une promenade dans les bois lorsque le Magnolier est en floraison. Ses baies

qui sont d'une belle couleur rouge, trempées dans du rhum ou de l'eau-de-vie, font un excellent remède contre la toux. L'écorce de cet arbre, réduite en poudre, s'emploie contre les fièvres, et est connue sous le nom de *Quinquina de Virginie*.

Kalm parle d'essais de domestication du bison, du cerf et du castor, qui ont été couronnés d'un plein succès. Il a vu des loutres apprivoisées qui suivaient leurs maîtres comme des chiens. Le sarigue (opossum) (1), et le raton (racoon) finissent aussi par se familiariser, mais on ne peut guérir ce dernier de ses habitudes de maraudeur nocturne.

Le dindon sauvage (2) est plus gros que son congénère domestique, et sa chair est plus savoureuse. Les gens de la campagne recherchent ses œufs dans les bois pour les faire couver par les dindes de leurs basses-cours ; mais ils ont soin, lorsque les petits sont éclos, de leur couper les ailes avant que leur instinct les porte à s'envoler.

On était parvenu même à apprivoiser des outardes (3), mais en leur coupant les ailes. Par exemple, elles ne voulurent jamais s'accoupler avec les oies domestiques et ne laissèrent pas de postérité.

Kalm assure avoir vu des perdrix (4) et des pigeons de passage (5) qui vivaient dans la plus parfaite harmonie avec les volailles de basse-cour.

---

(1) Famille de l'ordre des Marsupiaux. M.

(2) Meleagris Gallipavo (Gallinacées). M.

(3) *Anser ferus* (Palmipèdes). M.

(4) Perdix cinereus (Gallinacées). M.

(5) *Ectopistes Migratoria* (Gallinacées). M.

De tous les oiseaux rares de l'Amérique du Nord, l'oiseau-mouche, *Trochilus Colubris*, est le plus admirable. Catesby, dans son *Histoire Naturelle de la Caroline*, en donne un dessin colorié de grandeur naturelle (vol 1, p 65, tab. 65), ainsi qu'Edwards, dans son Histoire Naturelle des Oiseaux, page 38, tab. 38. M Forster, dans une note, dit qu'il y a une espèce de Colibri encore plus petite, le *Trochilus Minimus* de Linné, qui ne pèse que vingt grains Bartram a gardé un couple d'oiseaux-mouches pendant plusieurs semaines en les nourrissant avec de l'eau sucrée (1)

Ce petit favori de la nature, dont, comme l'a dit Buffon le plumage réunit les couleurs les plus brillantes de l'émeraude, du rubis et de la topaze, arrive en Pensylvanie au printemps, lorsque la chaleur commence à animer et à faire éclore les germes de la vie, et s'y bâtit, dans les branches des arbres, un nid de forme ronde, du diamètre d'un pouce, tapissé à l'intérieur d'une sorte de duvet fourni par la grande molène et l'asclépiade, recouvert de mousse à l'extérieur, et destiné à recevoir deux œufs de la grosseur d'un pois. Sa langue extensible, rétractile et bifide, son bec long et effilé sont organisés de manière à lui permettre de pomper le jus sucré des fleurs qui est contenu dans cet organe que les botanistes appellent le nectaire. Kalm a remarqué qu'il se plait surtout dans le voisinage des jardins où croissent la balsamine et la monarde. Un habitant de la campagne peut

(1) Bartram aurait gardé ces oiseaux mouches plus longtemps et peut être pendant toute la durée de leur vie naturelle, s'il leur avait donné des insectes à manger. Un naturaliste de la Jamaïque, qui élève beaucoup de ces trochili, dit qu'ils ne vivent pas seulement du nectar des fleurs, mais qu'ils sont insectivores aussi, et que c'est parce qu'on ne peut leur fournir des insectes dans la traversée qu'ils meurent à bord des vaisseaux M

compter avec certitude sur la visite de l'oiseau-mouche, s'il a le soin de cultiver dans son parterre des fleurs à calices tubuleux. Le colibri, dont la vie est tout aérienne, ne se pose pas sur la corolle dont il aspire le nectar ; au contraire, il renvoie ses pieds en arrière et ne se soutient dans le vide que par l'agitation continuelle de ses ailes, dont la vibration est tellement rapide que tout le corps de l'oiselet paraît comme enveloppé dans une gaze.

Les fleurs de la monarde sont verticillées ou disposées par étages en anneaux rayonnants autour de l'axe, comme celles de la menthe, de la galiopside ou chanvre sauvage, de l'agripaume cardiaque et du lamier (1), et comme celles, au reste, de toutes les autres plantes appartenant à la famille des Labiées. C'est un spectacle agréable que de voir l'oiseau-mouche voler d'une glomérule, après en avoir fait le tour en plongeant son bec vivement dans chacune des fleurs qui la composent, à une glomérule supérieure, et de celle-ci à une autre plus élevée jusqu'au dernier anneau de la tige.

Il n'est pas farouche et on peut s'en approcher d'assez près ; seulement, si on fait mine de s'avancer directement sur lui, il s'éloigne avec une vitesse telle qu'il semble devenu subitement invisible.

Ces joyaux vivants, que le Créateur s'est plu à vêtir d'une livrée si splendide, sont susceptibles des plus violentes passions qui agitent le cœur humain. Animés par la jalousie, ils se livrent entre eux des combats acharnés dont les péripéties les amènent jusque dans les maisons.

Une corolle trompe-t-elle leur attente après les avoir attirés par sa mine appétissante, ils se vengent de la

(1) *Mentha, galiopsis, leonurus, lamium* - Labiées

pauvreté de son jus en l'effeuillant à coups de bec avec une impétuosité qui tient de la colère.

Parfois ils font des dégats énormes dans les jardins, détruisent toutes les fleurs et en éparpillent les pétales sur le sol avec une fureur qu'on dirait inspirée par l'envie.

Généralement on n'entend que le bourdonnement de leurs ailes. Mais quand ils se battent, ils jettent un cri qui ressemble à celui des moineaux. Kalm pensait comme Bartram que les oiseaux-mouches ne vivent que du nectar des fleurs. Ils émigrent vers le sud, à l'automne.

Le 25 Octobre, Kalm passa toute la journée et celle du lendemain à empaqueter des graines pour les envoyer en Suède.

Le 27 du même mois le savant professeur partit de Philadelphie en compagnie de son ami, M. Cock, pour New York, "dans le but de voir le pays et de s'enquérir de la route la plus sure pour parvenir au Canada à travers les solitudes qui le séparent des Provinces anglaises." Ils passèrent devant un grand nombre de fermes occupées par des Anglais, des Allemands et d'autres colons européens. Presque tous les cultivateurs avaient un verger près de leur maison. Dans une halte que nos voyageurs firent dans la matinée chez l'un de ces fermiers, pour donner quelque repos à leurs chevaux, ils virent un oiseau-moqueur qui était gardé en cage. Linné a donné à ce chantre harmonieux et sans rival le nom de *Turdus polyglottos* (1), à cause de son habilité à imiter le ramage de presque tous les oiseaux. L'édition anglaise du voyage de Kalm en contient un dessin excellent, ainsi que du rouge-gorge.

(1) Mimus Polyglottus. Dentirostres [illegible]

Vers midi, Kalm et son compagnon firent une autre halte à New-Bristol, petite ville sise sur la Delaware, à quinze milles de Philadelphie et tout en face de Burlington, résidence du gouverneur du New-Jersey.

En partant de New-Bristol, ils trouvèrent la route bordée de beaux cottages, mais plus loin ils eurent à passer à travers une grande forêt et sur un sol très pauvre, qui, cependant, était couvert de lupins vivaces, *Lupinus perennis* (1). " La vue de cette plante, couvrant avec profusion un terrain si maigre, me combla de joie", (2) dit Kalm, " et je me mis à méditer sur la possibilité de tirer parti, en Suède, d'un sol de même nature pour la culture du lupin. Mais quel ne fut pas mon désappointement quand je m'aperçus que les chevaux et les vaches mangeaient de presque toutes les plantes à l'exception du lupin, qui était cependant très vert, doux au toucher et, en apparence, d'une fraicheur invitante ! Peut-être trouvera-t-on le moyen de rendre cette plante plus appétissante pour les animaux " (3)

Dans la nuit, les voyageurs, après avoir traversé la Delaware en bac, arrivèrent à Trenton, ville du New-Jersey, distante de trente milles de Philadelphie.

Le lendemain matin, 28 Octobre, ils continuèrent leur voyage, passant à travers un pays habité en grande partie par des Allemands et des Hollandais.

Leurs batiments de ferme étaient assez spacieux

---

(1) Légumineuses, section des Papilionacées, tribu des Génistées. M

(2) Le lupin blanc paraît soutirer de l'atmosphère tout l'engrais qui le fait végéter ; cette propriété explique comment il peut prospérer dans un sol maigre, aride, sur les sables et les graviers, lui qui demande de préférence un terrain humide et meuble à la fois. M

(3) Il est certain que d'ordinaire les animaux s'accommodent très bien du lupin comme fourrage, lorsqu'il est frais. M.

pour contenir, à la fois, sous un même toit, l'aire, la grange, les étables, le fenil et la remise. Forster remarque, dans une note, que ce genre de constructions, qui paraît inusité au professeur, est fréquent dans le Nord de l'Allemagne, en Hollande et en Prusse, et qu'il est tout naturel que les colons venant de ces pays, l'aient adopté dans leurs nouveaux établissements.

A dix heures du matin, Kalm et son compagnon entraient dans Princetown, et comme il tombait une forte pluie, ils y passèrent le reste de la journée et la nuit. Au réveil, ils reprirent leur course, et à midi, ils étaient rendus à New-Brunswick, jolie petite ville de la province du New-Jersey, bâtie dans une plaine sur la côte occidentale de la rivière Rareton (1). Une de ses rues était entièrement habitée par des Hollandais originaires d'Albany et pour cette raison portait le nom d'Albany street. Ces descendants de Bataves n'avaient que peu de relations sociales avec les autres habitants de la ville.

Dans l'après-midi, ils traversèrent la rivière Rareton et poursuivirent leur voyage. A huit milles de New-Brunswick, le chemin se divisait en deux routes, dont l'une, celle de droite, conduisait à Amboy, principal port de mer du New-Jersey. Nos voyageurs prirent la route de gauche, et au soleil couchant, ils entraient dans Elizabeth-town ; mais ils ne s'y arrêtèrent pas et continuèrent leur course jusqu'à la traverse, à deux milles de la ville.

30 Octobre.—De cet endroit, Kalm et son compagnon n'eurent qu'à traverser la rivière jusqu'à Staten Island pour se trouver dans la province de New York. Presque tous les habitants de l'île étaient des descendants

(1) Raritan. M.

de Hollandais, mais la plupart parlaient l'anglais. A huit heures du matin, les voyageurs arrivèrent à un point de la côte où les attendait le yatch qui devait les conduire à New-York. Ils s'y embarquèrent, et après une courte et agréable traversée de huit milles en mer, ils arrivèrent heureusement vers onze heures de l'avant-midi dans le port de la future métropole des États-Unis d'Amérique, quatre jours après leur départ de Philadelphie.

31 Octobre.—Le savant naturaliste ne tarit pas d'éloges sur les huitres (1) de New-York et leur goût exquis ; il décrit minutieusement les préparations qu'on leur faisait subir pour les convertir en conserves, dont on expédiait annuellement d'immenses quantités dans les Indes Occidentales. Il consigne la remarque, déjà faite par tout le monde, paraît-il, que ces bivalves sont meilleurs dans les mois qui ont un *r* dans leurs noms, tels que *Septembre*, *Octobre*.

Les Indiens qui habitaient la côte avant l'arrivée des Européens faisaient leur principale nourriture d'huitres et d'autres mollusques ; ils en vendaient même de grandes quantités aux sauvages qui vivaient à quelque distance des bords de la mer. Kalm dit que ce fait doit inspirer de la prudence aux savants qui bâtissent des théories plus ou moins hasardées sur la présence d'écailles dans l'intérieur des continents.

Il n'y avait pas de homards (2) autrefois sur les côtes de New-York ; il fallait faire venir ces crustacés de la Nou-

---

(1) Ostrea edulis—Mollusca conchifera. M

(2) Homarus vulgaris (crustacea decapoda macroura), crustacés décapodes, au corps très allongé et terminé par une queue composée de plusieurs feuillets, tels que les écrevisses, les langoustes, les crevettes, etc. M

velle Angleterre d'où ils étaient expédiés dans de grandes barges. Il arriva un jour qu'un des bateaux sombra près de Hellgate à dix milles de la ville avec toute sa vivante cargaison, qui recouvra sa liberté et se multiplia si bien que New-York a cessé d'être tributaire des autres villes du littoral pour sa provision de homards.

Les fièvres tremblantes étaient très communes dans certaines parties de l'Amérique du Nord, et on les combattait avec le quinquina, appelé poudre des Jésuites par les Anglais. Néanmoins, il paraît que ce spécifique n'avait pas toujours l'effet désiré, et on y suppléait avec les feuilles de la sauge des jardins, *Salvia officinalis*, Linn. (Labiées).

L'écorce du chêne blanc était regardée comme un excellent remède contre la dyssenterie.

Il se faisait à Albany, avec les Indiens de l'intérieur, un grand commerce de tridacnes (*Clams*) (1), espèce de coquillage bivalve dont la chair, séchée au soleil, était un mets favori des Indiens, et dont les écailles, converties en *wampum*, avaient, chez ces sauvages, la même valeur que l'or parmi les nations civilisées.

Il n'y avait pas de Juifs en Suède à cette époque. Kalm, qui n'avait jamais vu d'Israélites auparavant, et qui, par conséquent, était entièrement étranger à leurs coutumes et à leurs manières, parle longuement de ceux de New-York et de leur synagogue, qu'il visita deux fois le 1er et le 2 Novembre. Ils jouissaient des mêmes droits que les autres citoyens.

(1) Tridacnes (Mollusca conchifera), genre de coquilles bivalves qui vivent fixées aux rochers. Une de ces espèces, *tridacna gigas*, sert de bénitier dans les églises catholiques. La chair de la tridacne était très estimée des anciens. — M.

La ville de New-York fut fondée en 1623 par les Hollandais, qui lui donnèrent le nom de Nouvelle-Amsterdam, comme ils avaient déjà donné à tout le pays environnant celui de Nouvelle-Hollande. Les Anglais sous le commandement de DesCartes (1), s'en emparèrent vers la fin de l'année 1664. Par son étendue, elle égalait Boston et Philadelphie dès 1748 ; mais par la beauté de ses édifices, la grandeur de son commerce et son opulence, elle leur disputait déja la palme. Ses rues étaient bordées de platanes, d'acacias, d'ormes et de tilleuls dont le feuillage abritait des milliers d'oiseaux et de grenouilles de l'espèce *rana arborea* — ou rainette (2).

La plupart des maisons étaient en briques ; il y en avait encore dont le pignon donnait sur la rue.

Kalm dit que New-York, outre la synagogue et le temple des Quakers, renfermait sept églises dignes de remarque. L'église anglaise, bâtie en 1695, deux églises hollandaises, dont une ancienne et l'autre nouvelle, une église presbytérienne, deux églises allemandes et une église française pour les réfugiés protestants.

La ville faisait un commerce étendu avec les Indes Occidentales. Mais elle n'avait pas de manufactures à cette époque. Elle importait tous ses draps d'Angleterre.

Du 1er Décembre 1729 au 5 Décembre 1730, il était entré dans le port de New-York 211 vaisseaux, et il en était parti 222.

(1) George Carteret — History of New Netherlands, par le Dr O'Callaghan. (Note fournie par M. l'abbé Verreau.)

(2) Genre de batraciens anoures, ou batraciens qui, dans l'âge adulte n'ont point de queue. — M.

La ville était alors la capitale de la Province de New-York. L'Assemblée Législative y siégeait une ou deux fois par année à la convocation du gouverneur, qui avait le droit de la dissoudre à son gré, et qui, même, abusait quelque-fois de cette prérogative

La nomination de ce haut fonctionnaire était réservée au bon plaisir du roi.

Toutes les colonies anglaises étaient indépendantes les unes des autres ; chacune d'elles avait ses lois particulières et sa monnaie propre, et pouvait être considérée comme un état séparé. "Aussi," dit Kalm, "les affaires "sont-elles conduites, en temps de guerre, avec autant "de lenteur que d'irrégularité ; car, non-seulement le "sentiment d'une province est quelquefois directement "opposé à celui d'une autre, mais souvent, les vues du "Gouverneur et de l'Assemblée d'une même province "sont différentes, et pendant que l'on se dispute sur les "moyens d'organiser la défense, l'ennemi a le temps de "s'emparer des places les unes après les autres. Il est "arrivé fréquemment que pendant qu'une colonie avait à "supporter tout le fardeau de la guerre, les provinces "voisines restaient dans une complète inaction comme si "elles n'eussent eu aucun intérêt en jeu dans le conflit ; "ou bien, après avoir délibéré pendant deux ou trois "ans sur l'opportunité d'aller au secours d'une colonie "sœur, elles finissaient par se déclarer contre toute in-"tervention. Bien plus, il y a des provinces qui, non "contentes de garder la neutralité, ont choisi le moment "où une colonie voisine était ravagée par la guerre, pour "ouvrir un commerce étendu avec l'envahisseur. C'est "grâce à cet état de choses, que les Français du Canada, "qui ne sont qu'une poignée d'hommes en comparaison "des Anglais d'Amérique, ont obtenu de si grands avan-

" tages en temps de guerre : en effet, ces derniers ayant " pour eux le nombre et la puissance, devaient l'em- " porter très facilement sur leurs ennemis."

" C'est, cependant," ajoute Kalm, " un bonheur pour " la couronne d'Angleterre que ses colonies de l'Améri- " que du Nord soient avoisinées par un pays français " comme le Canada. Il y a lieu de croire que le roi n'a " jamais été sérieux dans ses tentatives pour expulser " les Français de leurs possessions, ce qui pouvait se " faire sans beaucoup de difficulté ; car les colonies an- " glaises ont tellement progressé, que déjà elles rivalisent " presque avec leur métropole par le nombre de leurs " habitants et par leurs richesses. Pour sauvegarder " son autorité et surtout son commerce, la mère-patrie " interdit l'établissement de nouvelles manufactures " dans ses provinces d'Amérique, y défend l'exploitation " des mines d'or et d'argent, leur dénie le droit de tra- " fiquer avec les pays qui n'appartiennent pas à la " Grande-Bretagne, et ferme leurs ports aux vaisseaux " étrangers. Toutes ces restrictions et ces entraves sont " de nature à diminuer l'attachement des habitants des " colonies anglaises pour la mère-patrie. Leur mécon- " tentement est entretenu d'ailleurs par les nombreux " étrangers allemands, hollandais et français, établis " dans ces provinces et qui, quoique vivant au milieu " des Anglais, n'ont pas d'ordinaire une vive tendresse " pour la vieille Angleterre. A ces causes de désaffec- " tion, se joignent les aspirations d'un jeune peuple, le " désir de s'agrandir, l'amour du changement."

Bref, Kalm finit par dire que plusieurs colons anglais lui ont exprimé l'opinion que dans trente ou cinquante ans les provinces britanniques de l'Amérique du Nord seraient assez fortes pour former un état par elles-mêmes

entièrement indépendant de la mère-patrie. "Mais," ajoute le savant et perspicace philosophe suédois, "comme les côtes ne sont pas protégées, et que l'intérieur du pays est harassé par les Français en temps de guerre, leur dangereux voisinage devrait avoir l'effet d'empêcher que le lien entre les colonies et la métropole ne soit entièrement brisé. Le gouvernement anglais a, par conséquent, d'excellentes raisons de considérer les Français de l'Amérique du Nord comme ses meilleurs auxiliaires pour retenir ses colonies dans le devoir."

Il n'y avait que deux imprimeries à New-York et quelques journaux hebdomadaires publiés en langue anglaise.

En 1710, cinq sachems ou chefs iroquois partirent de New-York pour l'Angleterre dans le but d'engager la reine Anne à faire alliance avec eux contre les Français.

Les premiers colons de New York étaient Hollandais. Quand la ville fut prise par les Anglais et qu'elle leur fut cédée ensuite en échange contre Surinam, la plupart de ses habitants restèrent en possession de leurs biens. Les anciens demeuraient fidèles aux coutumes et à la langue de leurs pères. Mais les jeunes gens ne parlaient déjà plus que l'anglais, fréquentaient les églises anglaises et trouvaient mauvais qu'on ne les prît pas toujours pour des Anglais.

L'anglomanie, passant dans les mœurs, émoussait bien le sentiment national, mais pas assez pour affaiblir l'attachement au sol. Propriétaires de vastes étendues de terrains et des plus beaux domaines, les descendants des colons hollandais les gardaient avec jalousie, et ne consentaient à les vendre aux Anglais qu'à des prix

énormes. Il s'en suivait que les émigrants avaient peu d'encouragement à s'établir dans le pays, et se dirigeaient vers les autres provinces.

Le 3 Novembre, Kalm partit de New-York pour retourner à Philadelphie, où il arriva le 5.

Le savant naturaliste se livre à une longue dissertation sur le putois (1), appelé généralement *Polecat* par les Anglais, *Skunk* à New-York, *Fiskatta* par les Suédois, *Bête puante*, *enfant du Diable* ou *Pekan* par les Français, *Putorius Americanus Striatus* par Catesby dans son Histoire Naturelle de la Caroline, et *Viverra Putorius* par Linné. Cet animal, on le sait, a une arme défensive redoutée des chasseurs dans son urine qu'il a la faculté de lancer au loin quand il est poursuivi, et qui répand une odeur des plus infectes, rappelant quelque peu, d'après Kalm, celle du *geranium robertianum* (2).

Malgré les tours désagréables que jouent ces mouffettes (3), on réussit quelquefois à les apprivoiser si bien qu'elles suivent leurs maîtres comme des chiens.

6 Novembre.—Kalm alla passer l'après-midi chez M. Bartram où il fit la connaissance d'un gentleman de la Caroline, qui lui fournit des détails intéressants sur cette province.

Le goudron, la poix et le riz étaient alors les principaux produits de la Caroline.

---

(1) *Mephitis Americana*, mammifère carnassier du genre des mouffettes et de la famille des carnivores digitigrades. M.

(1) Geranium robertin, Herbe à Robert (Géraniacées), plante à odeur désagréable, astringente, (Flore Canadienne, p. 114.)

(2) L'édition anglaise donne du putois (*American polecat*) aussi bien que du raton (*racoon*) des dessins qui ne se trouvent ni dans le texte suédois ni dans l'édition allemande, mais qui ont été reproduits dans l'édition hollandaise.

Plus d'une fois, assurait ce monsieur, on avait trouvé à des distances considérables des rivages de la mer, en creusant des puits, des écailles d'huitres et même des becs pétrifiés d'oiseaux de mer, " des glossopetres (1) probablement," dit Kalm.

Il y avait deux espèces de renards (2) dans les colonies anglaises, le renard gris appelé renard de Virginie, et le renard rouge plus rare et qui était inconnu aux Indiens, selon M. Bartram, avant l'arrivée des Européens. D'après une tradition en crédit dans ces pays, l'espèce rouge aurait été importée d'Europe par un riche gentilhomme de la Nouvelle-Angleterre, très passionné pour la chasse à courre. Le traducteur anglais repousse cette explication peu scientifique, prétendant que les renards rouges sont venus de l'Asie et très probablement du Kamtchatka, où l'espèce en est commune. Il est possible que les Indiens ne les aient pas remarqués avant l'arrivée des Européens, parce qu'ils ne leur faisaient pas alors la chasse. Mais quand les peaux de ces animaux devinrent en grande demande, et qu'ils trouvèrent du profit à se les procurer, ils les regardèrent comme une nouveauté. Dans tous les cas, ces renards s'étaient tellement multipliés, que l'on offrait une prime d'un à deux chelins pour chaque bête rousse de cette espèce abattue.

Les loups (3) étaient aussi très nombreux autrefois. L'Etat donnait vingt chelins pour chaque tête de ces animaux féroces.

Le bœuf sauvage habitait principalement les forêts de la Caroline.

---

(1) Miner. Langues de pierre, dents de poissons pétrifiées. — M.

(2) *Canis vulpes*, (carnassiers digitigrades), famille des canidés. — M.

(3) *Canis Lupus* (carnassiers digitigrades), famille des canidés. — M.

Le gui fibreux, *viscum filamentosum* (Loranthacées), plante parasite du chêne, était si commun dans cette même province qu'on en faisait des paillasses

Une espèce de genet à balais, *spartium scoparium*, (Papilionacées-Genistées), provenant de graines anglaises, croissait dans le jardin de M. Bartram.

Il avait aussi dans sa collection de curiosités des truffes, *Lycoperdon tuber* (Lycoperdacées), qu'il avait trouvées au New-Jersey, dans un terrain sablonneux. Il en montra une à son ami de la Caroline, et lui demanda si c'était le Tuckakoo des Indiens. L'étranger répondit négativement, prétendant que cette truffe, commune dans son pays, n'était bonne qu'à mettre dans du lait comme remède contre la dyssenterie. Le Tuckakoo est un tout autre végétal qui croît dans des terrains humides. Les cochons sont très friands de ses racines, et les déterrent avec leurs groins. Les Indiens les mettent sécher au soleil, après quoi ils les réduisent en une sorte de poudre ou farine, avec laquelle ils font du pain. Kalm pense, d'après cette description du Tuckakoo, que ce n'est rien autre chose que l'*arum Virginianum*. Nous aurons occasion de parler encore de cette plante.

8 NOVEMBRE.—Beaucoup de colons anglais et suédois se livraient avec succès à l'apiculture. Mais tout le monde était d'opinion que l'abeille commune (1) n'existait pas dans l'Amérique du Nord avant l'arrivée des Européens. Les Sauvages n'ont pas de mot dans leur langue pour la désigner, et ils l'appellent la *Mouche des Anglais*. Il faut croire que l'élevage des abeilles n'était pas connu dans la Nouvelle-France lors du voyage de Kalm, car le savant naturaliste prétend que " les abeil-

(1) *Apis mellifica*, (Hymenoptera). — M.

les ne peuvent vivre au Canada, et que toutes celles qui y ont été apportées ont péri durant l'hiver."

On se plaignait déjà beaucoup de la diminution du gibier à plumes. Les anciens se rappelaient, en soupirant, le temps où les baies, les rivières et les étangs étaient fréquentées par d'innombrables bandes d'oiseaux aquatiques, tels que les outardes et les canards (1). Un bon vieillard de 90 ans se vantait d'avoir tué, dans sa jeunesse, ving-trois anas d'un seul coup de fusil. Les grues (2), autrefois si communes, étaient devenues rares (3). On pouvait en dire presque autant du dindon sauvage et de la perdrix.

Il n'y avait pas de lois pour régler la chasse et protéger le gibier à certaines saisons de l'année, et y en eût-il eu, " que l'esprit de liberté qui domine dans le pays n'aurait pas souffert leur mise à exécution."

Au contraire, les oiseaux dont la chair ne se mange pas augmentaient en nombre, entre autres une espèce de geais appelés *Shining Blackbirds* par les Anglais et *voleurs de maïs* par les Suédois.

La diminution du poisson était une cause de regrets plus amers encore pour les anciens, lorsque, se reportant aux jours de leur jeunesse, ils se rappelaient ces merveilleux coups de filets dont un seul suffisait pour

(1) *Anas boschas* (Palmipèdes). M

(2) *Grus Canadensis* (Grallatores-Echassiers). M

(3) Le capitaine Amadas, le premier anglais qui ait jamais mis le pied sur le sol de l'Amérique du Nord, rapporte qu'il fit lever en débarquant d'immenses volées de grues, la plupart blanches ; elles s'enfuirent à tire-d'aile, en poussant une clameur formidable qui, répétée par les échos d'alentour, lui retentit aux oreilles comme le cri de guerre de toute une armée. F.

la charge d'un cheval. Les temps étaient bien changés, dès 1748 ; "en vain," pouvait-on dire déjà :

> " Le pêcheur patient prend son poste sans bruit
> " Tient la ligne tremblante et sur l'onde la suit,

" il ne prend rien que de l'ennui."

Franklin rapporta à Kalm une curieuse expérience que son père avait faite. Il s'était établi dans la Nouvelle-Angleterre, sur une terre située entre deux rivieres qui se déchargent dans la mer, et dont l'une fourmillait de harengs (1), tandis que dans l'autre il n'y en avait pas un seul. En ayant pris quelques-uns au temps du frai, dans la premiere rivière, il leur enleva leurs œufs qu'il alla déposer, en passant par terre, dans l'autre rivière. L'expérience fut suivie d'un plein succès. " Cela donne à penser," dit Kalm, " que le poisson aime toujours à frayer au lieu même où il est éclos, et d'où il est parti pour sa première migration en mer."

11 Novembre.—On retire de terre assez souvent en Irlande des bois de cerfs très hauts et extrêmement branchus, et, cependant, les annales de ce pays ne font mention d'aucun fauve de cette espèce dont la taille corresponde avec des cornes aussi gigantesques.

Quelques-uns ont voulu voir dans ces ramures colossales des dépouilles du fameux alcée d'Amérique (*moose-deer*) (2), qui, comme celui de la Forêt-Noire, échappa a toute classification scientifique exacte. Sa présence en Irlande à des âges reculés s expliquerait en supposant que cette île était unie autrefois à notre continent, ou qu'une suite d'autres îles plus petites, perdues maintenant, for-

(1) *Clupea Harengus* (Malacoptérygiens)

(2) *Cervus Alces* (Ruminants)

maient une chaîne entre l'Europe et le Nouveau-Monde. Kalm, après avoir interrogé Bartram, Franklin et des voyageurs français du Canada, s'est convaincu que l'élan à taille gigantesque n'existe pas en Amérique. Le célèbre inventeur des paratonnerres lui rapporta cependant avoir vu à Boston, étant petit garçon, deux animaux de cette espèce qu'on destinait comme cadeau à la reine Anne, mais leur taille ne dépassait pas celle d'un cheval de forte encolure. Il est certain qu'il y a des élans— comme l'orignal du Canada, par exemple, dont les proportions sont hors du commun (1). C'est probablement un de ces animaux que Dudley a décrit sous le nom de *moose-deer*. Forster, le traducteur anglais du voyage de Kalm, corrobore l'opinion de ce dernier, et fait remarquer que les Algonquins donnent à l'élan le nom de *Musu*, d'où vient probablement le mot anglais de *moose-deer* (2).

Franklin fit don au naturaliste suédois d'un morceau d'une certaine substance minérale qui, à cause de son inaltérabilité, est employée pour les fourneaux de forges. C'est un mélange de pierre ollaire, d'ophite et d'asbeste.

Avec une autre sorte de pierre appelée pierre à savon, et que Kalm décrit comme suit dans le language scientifique du temps, *saxum talcosum particulis spataceis granatisque immixtis* ou talc mélangé de particules de spath et de grenat, on faisait des âtres de foyers, des chaperons et des revêtements de murs

(1) " Selon les sauvages, les orignaux ont un roi surnommé le Grand Orignal. Ses sujets lui rendent toutes sortes de devoirs "—Chateaubriand. M.

(2) La paléontologie nous enseigne aujourd'hui que les bois de cerfs trouvés dans les tourbières d'Irlande sont des débris fossiles et qu'ils ont appartenu à des individus antédiluviens M

Les colonies anglaises importaient le sel des Indes Occidentales. On avait découvert du minerai de plomb, mais en trop petite quantité pour qu'on pût l'exploiter. On avait aussi trouvé un aimant de bonne qualité, et Kalm s'en procura plusieurs échantillons. Il s'extasie sur la richesse des mines de fer de la Pensylvanie.

L'amiante, substance minérale filamenteuse, que l'on nomme aussi asbeste, et dont on fait de la toile et du papier incombustibles et aussi des bourses, témoin celle que Franklin apporta avec lui en Angleterre et qu'il donna à Sir Hans Sloane (1), était très abondante dans cette même province. Le célèbre physicien raconta à Kalm une mystification dont un de ses compagnons imprimeurs fut la victime. Il le chargea un jour d'aller porter au moulin à papier un morceau d'amiante avec ordre de le lui rapporter converti en feuille. L'ouvrier ayant rempli sa commission, Franklin prit le papier, en fit un rouleau et le jeta dans le feu en disant au typographe qu'il allait être témoin d'un miracle. Grande fut en effet la stupéfaction du pauvre diable quand il vit que le papier ne s'enflammait pas. Franklin lui expliqua alors en quelques mots les qualités particulières de cette composition, puis il sortit. A peine fut il seul, que notre imprimeur, tout fier de sa science nouvellement acquise, se promit bien d'en faire montre à la première occasion. Sur ces entrefaites, entrent plusieurs personnes qui étaient dans le secret. Notre homme n'eut rien de plus pressé que de dire aux nouveaux venus : "Voyez-vous cette feuille de papier, que j'ai faite moi-même, eh ! bien, je parie que je la jette au feu et qu'elle ne brûlera pas." Sa gageure fut acceptée,

(1) Médecin et botaniste irlandais M

mais pendant qu'il était occupé à activer le brasier, les mauvais plaisants enduisirent le papier de graisse, qui s'enflamma au premier contact du rouleau avec le feu. Notre savantasse, pensant que la feuille était détruite, ne revint de son ébahissement que lorsque ses compagnons lui eurent découvert entre deux éclats de rires l'artifice dont ils avaient usé.

Le merveilleux instinct de la fourmi (1), qui fait encore aujourd'hui le sujet des études incessantes des naturalistes, ne pouvait être ignoré d'un observateur aussi patient que Franklin. Kalm rapporte une expérience du savant américain, qui est de nature à confirmer l'opinion de ceux qui prétendent que ces insectes ont la faculté de se communiquer mutuellement leurs pensées et leurs désirs. Mais n'oublions pas que nous faisons une simple analyse et non une traduction et passons outre.

13 NOVEMBRE.—Tous les arbres a feuilles décidues avaient perdu leur verdure.

14 NOVEMBRE.—L'écureuil gris (2) est très commun en Pensylvanie. A la différence de celui de Suède, la couleur de son pelage ne change pas en hiver. Il fait son lit dans des creux d'arbres avec de la mousse, de la paille et d'autres matières soyeuses. Sa nourriture se compose d'amandes, de noisettes, de chincapins ou faînes, de glands et surtout de grains de maïs, dont il est très friand. Ce gentil petit animal a la prévoyance de la fourmi. Durant la belle saison, il amasse des provisions qu'il dépose dans des cachettes souterraines; il en remplit son nid afin de n'avoir pas a

(1) Formica rufa (Hymenoptera)

(2) *Sciurus Carolinensis* (Rodentia)

sortir de son gîte en quête d'aliments pendant les gros froids de l'hiver. La température s'adoucit-elle au lendemain d'une forte gelée et à la veille d'une autre, on voit les écureuils descendre de leurs demeures aériennes et courir les bois à la recherche de leurs *silos* pour en rapporter des vivres dans leurs nids. Mais il leur arrive souvent de trouver les magasins effondrés et vides de provisions. Les auteurs de ces dégats sont les cochons; plus souvent encore ce sont les Indiens et même des blancs qui font des perquisitions actives dans les forêts, afin de découvrir les cachettes des pauvres sciuriens et de voler leur trésor, toujours composé d'amandes de choix, parvenues à pleine maturité, et que les vers n'ont pas attaquées. Le loir, *Mus cricetus*, Linn. (1), apporte le même soin dans le choix des noix et des glands dont il fait aussi provision.

L'écureuil s'apprivoise facilement. Il mange assis sur son train de derrière, à l'ombre de sa queue relevée en panache au-dessus de sa tête, et tient entre ses pieds de devant le gland qu'il grignote. L'habitude de claquer des dents quand il voit venir quelqu'un dans la forêt, lui attire plus d'un coup de fusil qui ne lui était pas destiné. Le bruit qu'il fait ainsi donne l'éveil au gibier qui s'envole, et le chasseur désappointé passe sa mauvaise humeur sur la sentinelle avancée qui souvent ne s'en porte pas plus mal pour cela, car l'écureuil n'est pas facile à tirer. Dès qu'on donne après lui, il grimpe sur un grand arbre et s'y tient toujours du côté opposé au chasseur, tournant autour du tronc chaque fois que son ennemi tourne autour de l'arbre. Il continue cette manœuvre jusqu'à ce qu'il ait la chance de trouver une enfourchure formée de trois branches ou

(1) *Myoxus hudsonius*, vulg. croque-noix. (Rodentia). M

un nid abandonné, et alors il peut se considérer en sûreté. Kalm dit en avoir cependant tué plusieurs, et il a remarqué qu'ils étaient couverts de puces.

Le serpent à sonnettes dévore beaucoup d'écureuils. Comment une créature rampante peut-elle réussir à faire sa proie d'un animal aussi agile ? Kalm croit que c'est au moyen de la fascination. Le serpent se tient au pied de l'arbre la tête élevée et les yeux fixés sur l'écureuil. Une effluve magnétique émanant de ses prunelles ardentes, stupéfie sa victime, l'attire à lui jusqu'à la forcer à se jeter dans sa gueule béante. Aussitôt que le sciurien rencontre le regard de son ennemi, il commence à pousser des cris plaintifs sur une note si bien connue que les passants qui l'entendent se disent de suite : " Voilà un écureuil charmé par un serpent." L'alerte petit rongeur, en proie à une vive inquiétude, monte dans l'arbre un peu, puis il en descend, puis il grimpe encore plus haut pour redescendre encore plus bas. Et le serpent ne cesse de le tenir sous le feu de son regard enflammé jusqu'à ce que l'écureuil, haletant, épuisé, se laisse choir sous la dent venimeuse du crotale.

Kalm a donné une description plus détaillée de la fascination exercée par les serpents sur les oiseaux et les écureuils dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Stockholm (année 1753).

Forster, le traducteur anglais, ne croit pas à la fascination. Les serpents, dit-il, dans une note, ne dévorent guère que les oiseaux et les écureuils dont les nids sont à leur portée, et les cris d'alarme que jettent leurs victimes en montant et redescendant de branche en branche, ont pour but de détourner l'attention de l'ennemi

de dessus leurs couvées ou petits. Mais, parfois, il arrive qu'un bond ou essor mal dirigé les rapproche assez du serpent pour les mettre à portée de ses redoutables mâchoires, et le gentil petit animal, quadrupède ou oiseau, ne tarde pas à mourir sous l'effet du poison et à devenir la proie du reptile.

Pendant un temps, les écureuils causèrent des dommages si considérables à la récolte du maïs que le gouvernement offrit de payer trois deniers chaque tête de ces petits quadrupèdes, et on en fit un tel carnage que cette proscription coûta au trésor dans la seule année de 1749 à 1750 l'énorme somme de huit mille louis.

L'écureuil volant (*sciurus volans*) est plus rare que l'écureuil gris ou noir et ses habitudes sont différentes. C'est un animal nocturne, qui reste caché dans sa retraite toute la journée, à moins qu'on ne lui donne la chasse, et ne se met en mouvement que la nuit pour aller chercher ses aliments, qui, du reste, sont les mêmes que ceux des autres espèces d'écureuils. Il vole au moyen d'une double membrane qui lui permet, en s'étendant, de sauter d'un arbre sur un autre; il peut faire, ainsi, un trajet de vingt-cinq à trente pieds dans l'air. Ces sciuroptères s'apprivoisent très facilement.

Kalm parle d'une autre espèce d'écureuils, l'écureuil suisse (*sciurus striatus*) ou écureuil de terre de Catesby, qui vit dans des galeries souterraines, et ne grimpe sur les arbres que pour y chercher un refuge contre les poursuites du chasseur. Sa longueur est d'environ six pouces, non compris sa queue, qu'il porte aussi en panache. Son pelage est couleur de fer ou brun foncé et marqué de cinq raies noires, dont l'une impaire, s'étend le long de

l'échine entre les quatre autres formant paire sur chaque flanc. On le voit rarement l'hiver, qu'il passe confiné dans sa retraite, vivant des provisions qu'il a amassées pendant la belle saison. Les chats lui font une guerre acharnée. L'écureuil suisse ne s'apprivoise jamais entièrement ; il est toujours dangereux de le toucher avec la main nue, et sa morsure est très douloureuse (1)

Après un examen minutieux d'un vase indien d'une belle facture, ornementé avec profusion, et de fragments de vieilles poteries, indiennes aussi, Kalm émet l'opinion, d'accord avec Bartram, qu'outre l'argile, il entrait dans la composition de ces ustensiles des matériaux dont la nature différait suivant celle des lieux où ils étaient fabriqués. Les sauvages qui habitaient les bords de la mer mêlaient avec la terre glaise de la poudre d'écailles de moules et de coquilles de limaçons, et ceux de l'intérieur de la poussière de cristal de roche. Mais leur mode de fabrication des vases est encore entièrement inconnu. Il est certain qu'ils ne leur faisaient subir qu'une légère cuisson, car l'argile de ces vaisseaux est si molle qu'on peut la couper avec un canif. Et cependant la confection en est excellente, puisqu'il n'est pas rare de trouver des vases indiens en parfait état de conservation après un séjour de plus d'un siècle dans le sein de la terre. Mais cet art s'est entièrement perdu parmi les sauvages depuis l'établissement des colons européens en Amérique. Kalm dit avoir vu un pot en pierre d'ophite

On avait découvert une carrière d'ardoise (*schistus tabularis*) près de la rivière Skulkill

(1) L'édition anglaise contient une gravure représentant l'écureuil volant et l'écureuil suisse, laquelle est reproduite dans l'édition hollandaise avec l'addition d'un dessin du putois d'Amérique ou bête puante. M.

Kalm a su par Bartram qu'il y avait dans les montagnes de la Pensylvanie de nombreuses grottes et cavernes dont les stalactites présentaient l'aspect le plus curieux et le plus bizarre, mais il ne les a pas visitées

20 NOVEMBRE.—Kalm alla passer quelques jours à Raccoon (1), dans le New-Jersey. C'est dans cette excursion que le botaniste suédois vit pour la première fois l'arbaste que ses compatriotes d'Amérique appelaient *arbre à cuillère*, parce que c'est de son bois que les Indiens faisaient leurs cuillères ou truelles ; les Anglais, *laurier*, parce que ses feuilles ressemblent à celles du laurier-cerise, et que Linné nomma *Kalmia* en l'honneur de l'illustre voyageur. *Kalmia foliis ovatis, corymbis terminatibus* ou *Kalmia latifolia* (Ericacées). Chose singulière, les feuilles de cette plante, qui sont un véritable poison pour les chevaux, les bœufs et les moutons, forment la nourriture ordinaire des cerfs lorsque la neige couvre le sol. Les chasseurs en trouvent toujours dans les intestins de ces animaux durant cette saison, et les chiens qui mangent ces débris deviennent comme stupides et tombent malades. Les feuilles de la Kalmie forment aussi, en hiver, la nourriture du ptarmigan, *Lagopus mutus*, appelé *Hazel-Hen* par les Suédois (2).

Le bois de la Kalmie est très dur ; on en fait des axes de poulie, des navettes de tisserand. Il est fort recherché par les tourneurs et les menuisiers. Les feuilles de cet arbuste pétillent dans le feu comme le sel. On prétend que dans les incendies si fréquents qui consument des forêts presque entières, l'élément destructeur s'arrête lorsqu'il rencontre un groupe de Kalmies.

---

(1) Aujourd'hui Swedesboro. M.

(2) Oiseau de l'ordre des gallinacés, famille des tetras. M

Une décoction de racine de sassafras, bue chaque matin avec application de ventouses sur les pieds, a guéri, paraît-il, plus d'un hydropique.

Au commencement du 18e siècle, on avait l'habitude, à Londres, de boire du thé de feuilles de sassafras, mais quand on a su que cette infusion était donnée aux syphilisés, l'usage de cette boisson a été abandonnée.

Kalm fait une observation qui montre avec quelle sagesse tout a été ordonné dans la création. C'est que dans les régions du Sud, où les bestiaux broutent le paturin des champs toute l'année, la plupart des espèces d'herbes sont annuelles et se ressèment d'elles-mêmes. Dans les contrées septentrionales, au contraire, comme au Canada, par exemple, où les cultivateurs ont besoin de plus de fourrage pour nourrir leurs animaux à cause de la longueur des hivers, la plus grande partie des herbes sont pérennes et vivaces.

Les habitants du New-Jersey faisaient de la bière et même de l'eau-de-vie avec les pommes du plaqueminier de Virginie.

Ils cultivaient en grand plusieurs especes de melons (1) et de courges (2), ainsi que le sarrasin (3), peu apprécié, cependant, par les Français du Canada.

Vers le soir, le sol dans les bois, étincelait de lueurs phosphoriques jetées par les vers-luisants (4). Kalm décrit cés insectes comme suit : Corps linéaire formé de onze articulations jointes comme celles des cloportes, allongé

---

(1) *Cucumis Melo* (Cucurbitacées) M

(2) *Cucurbita* (Cucurbitacées) M.

(3) *Fagopyrum esculentum* (Polygonacées) M

(4) *Lampyris noctiluca* (Coleoptera)

aux deux extrémités, et d'une longueur de cinq lignes et demie géométriques; couleur brune, antennes courtes et filiformes, pattes attachées aux articulations antérieures. Quand l'insecte rampe, ses articulations postérieures traînent sur le sol et aident à ses mouvements. L'extrémité de sa queue contient une matière qui reluit dans les ténèbres, en jetant une lumière verte.

Les feuilles du houx, *Ilex aquifolium* (Ilicinées), pilées dans un mortier et bouillies, se donnaient contre la pleurésie.

Beaucoup de fermiers cultivaient le lin (1); peu le chanvre (2).

On coupait avec la faucille le seigle (3), le froment (4), et le sarrasin, mais on fauchait l'avoine (5). Les champs étaient laissés en friche pendant une année. Tous les habitants avaient des vergers.

Les anciens colons remarquaient que le volume des eaux avait beaucoup diminué dans les lacs et les ruisseaux depuis leur établissement dans le pays. En creusant des puits, on avait trouvé, à la profondeur d'une vingtaine de pieds, des écailles d'huîtres, des coquilles de moules, des roseaux et d'autres plantes marines.

La présence de ces fossiles dans l'intérieur de la terre démontre, dit Kalm, qu'une grande partie de la province de New-Jersey, à des époques reculées, était recouverte par les eaux de la mer.

---

(1) *Linum* (Linées). M.

(2) *Cannabis sativa* (Cannabinées). M.

(3) *Secale* (Graminées). M.

(4) *Triticum* (Graminées). M.

(5) *Avena* (Graminées). M.

On avait aussi découvert, à la même profondeur, des blocs de bois, les uns pourris, les autres paraissant comme noircis par le feu, des briques, des cuillères et des truelles, et même jusqu'à une botte de lin. Au récit de cette dernière trouvaille, Kalm, qui avait remarqué déjà que le lin n'est pas une plante indigène de l'Amérique, se récria :—" Assurément," dit-il aux vieux colons suédois qui prétendaient avoir été témoins oculaires de cette découverte extraordinaire, " vous vous êtes trompés ; vous avez pris pour du lin quelque végétal du pays, le lin de Virginie, par exemple, ou la linaire du Canada, *antirrhinum canadense*" (1). " Non," répondirent les vieillards, " et la preuve que nous n'avons pas fait erreur, c'est que la botte était encore munie de son lien !"

" Il est certain, cependant," dit le savant botaniste, " que les Européens, à leur arrivée en Amérique, n'ont trouvé notre lin commun ni à l'état sauvage ni en culture parmi les Indiens. Comment donc a-t-on pu en retirer toute une botte des entrailles de la terre ? Faut-il supposer que, dans les anciens temps, il y avait ici une nation qui connaissait déjà l'usage du lin ? J'aime mieux m'en tenir à l'opinion qu'on aura pris des plantes d'Amérique pour du lin." Mais il ne manquait pas de gens qui s'appuyaient sur ces découvertes de pièces de bois, de briques, de truelles, de cuillères et d'autres ustensiles, évidemment faits de main-d'homme, pour conclure que l'Amérique était habitée avant le déluge.

27 NOVEMBRE.—Kalm donne une liste des arbres qui avaient encore leur verdure à cette saison de l'année :

1—Le houx, *Ilex aquifolium.*

---

(1) (Scrofularinées). M.

2—La kalmie latifoliée ou arbre-à-cuillère.
3—La kalmie angustifoliée.
4—Le magnolier glauque ou arbre-à-castor.
5—Le gui, *Viscum album*.
6—Le cirier de la Caroline, *Myrica cirifera*.
7—Le sapin, *Pinus abies* (1).
8—Le pin sylvestre, *Pinus sylvestris* (Conifères).
9—Le cèdre blanc, *Cupressus thyoides*.
10—Le cèdre rouge, *juniperus Virginiana*.

Kalm attribue la perte prématurée des dents, si commune parmi les colons et surtout chez leurs filles et leurs femmes, à l'usage du thé bouillant et des mets trop chauds. "Les Indiens, qui ne mangent que des viandes froides, ont tous des dents saines."

Il note plusieurs remèdes contre les fièvres intermittentes si fréquentes alors dans les provinces anglaises et qui attaquaient les étrangers, la première ou la seconde année de leur arrivée. Ces remèdes sont le quinquina, l'écorce de la racine du tulipier ou du cornouiller, l'écorce jaune du pêcher, les feuilles de la potentille, *potentilla reptans*, *potentilla canadensis* (rosacées), les racines de la benoîte des ruisseaux, *geum rivale* (rosacées), la sauge mêlée avec du jus de citron.

Le voyageur suédois parle longuement d'une maladie qui faisait tous les ans de terribles ravages parmi les colons, dépeuplait en quelques jours des villages entiers et qu'il appelle *pleurésie*. A la vérité, plusieurs des symptômes qu'il décrit comme la fièvre et les points de côté, sont propres à cette affection. Mais la pleurésie n'est de sa nature qu'une maladie accidentelle due, la plupart du temps, à quelque imprudence ; elle n'est ni

(1) Abies Americana (Conifères). M

contagieuse, ni épidémique. Tous les autres symptômes rapportés par l'auteur, comme l'inflammation de la gorge, l'enflure du cou, la difficulté d'avaler, ressemblent à ceux de la maladie appelée autrefois angine gutturale gangréneuse et diphtérie aujourd'hui, et qui est contagieuse.

" Le mal était si violent," dit Kalm, " que lorsqu'il attaquait une personne, elle mourait au bout de deux ou trois jours." Or la pleurésie n'a pas ce caractère d'intensité, et elle dure plus de neuf jours (1).

Le 3 Décembre, Kalm retourna à Philadelphie.

Des vieillards hollandais se rappelaient avoir entendu dire, dans leur jeunesse, que les Indiens fumaient avec des pipes de cuivre, lors de l'arrivée des premiers colons sur cette terre d'Amérique. En effet, mais longtemps après, une belle mine de ce métal fut découverte, entre Elizabethtown et New-York. Lorsqu'on commença à l'exploiter, on trouva des traces d'anciennes fouilles, comme des outils et des excavations. Kalm pense que ces premières recherches furent tout simplement faites par des Indiens ; " à moins," dit-il, "qu'on ne les attribue à nos vieux Normands, qui, suivant le recueil de nos anciennes traditions appelé *Sagor*, seraient venus attérir sur ces côtes, longtemps avant les découvertes de Christophe Colomb ; car il n'y a pas de doute que l'excellente terre de la Vinlande dont ces hardis navigateurs ont décrit les merveilles, était l'Amérique du Nord" (2).

Franklin se plaisait à raconter que le territoire de la province du Rhode-Island avait été cédé tout entier aux Anglais par un grand chef sauvage en échange contre une

(1) Quelques-uns des symptômes décrits par le savant professeur ressemblent à ceux de la maladie que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de pleuro-pneumonie épidémique. M.

(2) Ici, le traducteur anglais renvoie le lecteur à l'ouvrage rare et curieux intitulé : " Torfæi historia Vinlandiæ antiquæ seu partis Americæ Septentrionalis," Hasniæ, 1715, 4to.

paire de lunettes. Kalm, qui était peut-être myope, n'a pas l'air de considérer que le sachem ait fait un mauvais marché. Il se contente de remarquer que cet Indien savait ce que vaut une paire de lunettes : "car il n'y a pas de doute que si les verres étaient bien rares, et que si un petit nombre de privilégiés seuls pouvaient s'en procurer, ils se vendraient le prix des diamants."

Il y avait deux classes de serviteurs dans les colonies anglaises, les domestiques et les esclaves, et la première classe se divisait en deux catégories :

1o. Ceux qui, de condition libre, se louaient à l'année au prix variant de huit à vingt louis, nourriture à part.

2o. Les pauvres immigrants qui, n'ayant pas eu les moyens de payer leur passage, étaient convenus avec le capitaine du vaisseau sur lequel ils avaient fait la traversée, de se laisser vendre, pour quelques années, à leur arrivée en Amérique. Cette catégorie de domestiques, qu'on appelait les *engagés*, comprenait des individus de tout âge et de tout sexe, et beaucoup de malheureux qui fuyaient l'oppression et la persécution religieuse.

Les esclaves étaient tous de race nègre. Le maître n'avait pas droit de vie et de mort sur eux. La loi condamnait même à la peine capitale celui qui tuait son esclave. Mais on n'avait pas connaissance qu'un blanc eût jamais été exécuté pour le meurtre d'un noir. Un nègre, homme fait, coûtait de quarante à cent louis ; un négrillon environ quatorze louis ; une négrillonne huit louis. Les Quakers s'étaient d'abord fait un scrupule de posséder des esclaves, mais chez la plupart, l'intérêt avait eu bientôt raison de cette délicatesse de conscience.

Le maître qui avait des esclaves des deux sexes les obligeait de se marier entre eux, parce que tous les

enfants qui naissaient de ces unions lui appartenaient. Mais celui qui, ne possédant qu'un nègre mâle, lui permettait de prendre femme dans la maison d'un propriétaire voisin, n'avait pas part avec ce dernier dans les fruits de ce mariage. C'était, par conséquent, un grand avantage que d'avoir une négresse pour esclave.

Les mariages entre blancs et noirs étaient défendus sous peine de mort.

"Il est vraiment pénible," dit Kalm, "de voir comme les maîtres sont peu soucieux du bien être spirituel de leurs esclaves dans la plupart des colonies anglaises." On craignait d'en faire des chrétiens, de peur qu'ils ne vinssent à s'enorgueillir en apprenant que tous les hommes sont frères.

Les noirs connaissaient une sorte de poison lent avec lequel ils exerçaient leurs vengeances ; mais rarement ils en usaient contre leurs maîtres. On n'a jamais pu découvrir en quoi consiste ce poison. C'est cependant une substance très commune et qui se trouve partout : car le nègre se procure le poison facilement, dans n'importe quelle partie du monde, qu'il habite. Il est certain que ce n'est pas une plante. Un esclave de la campagne, que son maître avait pris en affection, et qui, à cause de cela, était l'objet de la haine de ses frères, se trouvant à Philadelphie un jour de foire, fut emmené par d'autres nègres à une partie de plaisir. On buvait à la ronde dans un pot qui passait de main en main. Le campagnard se tenait sur ses gardes. Il refusa la première fois ; à la seconde tournée, cependant, il céda aux instances de ses hotes et porta le pot à ses lèvres. Mais à peine eut il avalé quelques gorgées du liquide qu'il s'écria : "Quelle est cette biere-là ? elle est pleine de......" désignant la substance par son nom, que

Kalm a remplacé par des points, pensant qu'il valait mieux le taire dans l'intérêt de la société, vu que c'est le nom d'un ingrédient extrêmement commun. Aux reproches du pauvre diable, qui les accusait de l'avoir empoisonné, ses compagnons, hommes et femmes, répondirent par des éclats de rire et des chansons suivies de danses (probablement la danse du vaudoux). A la fin, il parvint à s'échapper des mains de ses bourreaux ; de retour chez son maître, il ne tarda pas à tomber dans une maladie de langueur dont aucun remède ne put le guérir.

Le 7 Décembre, Kalm retourna à Raccoon, où il continua son étude des mœurs des habitants de la campagne.

Aussitôt qu'un jeune homme avait atteint l'âge de se marier, il s'achetait un lopin de terre et entrait en ménage sans craindre la pauvreté. Les taxes étaient fort peu élevées. Chaque paysan jouissait de la plus entière liberté, et pouvait se considérer comme un prince dans ses possessions. Le peuple était heureux et les mariages féconds.

En 1732, une veuve du nom de Sarah Tuthil mourut à Ipswich dans la Nouvelle-Angleterre, à l'âge de 86 ans. Elle avait eu seize enfants, dont sept lui donnèrent de son vivant cent soixante dix-sept petits-enfants et arrière petits-enfants.

En 1739, les enfants et les petits-enfants de Richard Buttington, de la paroisse de Chester, en Pensylvanie, firent une réunion de famille comprenant cent quinze personnes, dans la maison de leur aïeul, alors âgé de quatre-vingt-cinq ans, et encore frais et vigoureux. Son fils aîné, âgé de soixante ans, fut le premier Anglais qui naquit en Pensylvanie

En 1742, mourut à Trenton, dans le New-Jersey, une dame Sarah Furman, âgée de quatre-vingt-dix-sept ans, laissant cinq enfants, soixante-et-un petits-enfants, cent quatre-vingt-deux arrière-petits-enfants, et douze enfants issus d'arrière petits-enfants, tous vivants à l'heure de son décès.

En 1739, mourut à South Kingston une dame Maria Hazard dans sa centième année. Elle a pu compter de son vivant cinq cents enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et enfants issus de ces derniers. A sa mort, deux cent cinq de ses descendants vivaient encore et une de ses petites-filles était grand'mère depuis près de quinze ans.

Comme on le voit, le souhait que la liturgie met dans la bouche du ministre du culte à l'adresse des nouveaux mariés, "Que le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob soit avec vous, et qu'il répande en vous sa bénédiction, afin que vous voyiez les enfants de vos enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération," s'accomplissait à la lettre dans ces temps de vie patriarcale.

Des études de mœurs, le savant naturaliste passe à celle des insectes sans aucune transition, suivant sa coutume.

Les sauterelles (Locustes) (1) faisaient irruption tous les dix-sept ans. Elles sortaient de terre au milieu de Mai et endommageaient les arbres en dévorant l'épiderme des jeunes branches avec leurs fortes mandibules dentées, et non, comme le prétend Kalm, en le piquant avec un aiguillon abdominal dont il les gratifie à tort. Cependant, la femelle est munie, à son extrémité posté-

---

(1) Gryllus migratorius (orthoptera). M.

rieure, d'une sorte de tarière qu'elle peut tirer ou retirer à volonté, et avec laquelle elle perce la terre à la fin de l'automne pour y déposer ses œufs, après quoi elle meurt.

La larve de la phalène (genre d'insectes lepidoptères de la famille des nocturnes) faisait de grands ravages dans les forêts en dévorant les feuilles des arbres.

Kalm mentionne ensuite une espèce de ver, *grass-worm*, qui causait beaucoup de dommages. C'était peut-être la larve du hanneton, *Melolontha vulgaris* (Coléoptères), vrai fléau des jardins, des vergers et des champs, ou celle de la piéride des choux, *Pieris Brassicae* (Lepidoptères).

Heureusement, ces trois espèces d'insectes nuisibles ne paraissaient pas en même temps ; les sauterelles venaient la première année, les chenilles la seconde et les vers ou larves, la troisième.

Les mites, *tinea vestianella* (1), étaient aussi très abondantes et très redoutées des fourreurs, des chapeliers, ainsi que des ménagères.

Parlant des puces, *pulex irritans* (2), Kalm dit qu'il n'y a pas de doute qu'un grand nombre de ces parasites ont été apportés sur le continent par les immigrants. Mais il prétend qu'il faut les ranger au nombre des insectes indigènes, parce qu'il en a trouvé sur la peau d'écureuils gris et de lièvres tués dans des déserts où aucune créature humaine n'avait jamais vécu. "Combien de fois," dit-il, "obligé de demander l'hospitalité à des Indiens durant mes voyages, et de coucher sous leurs huttes, m'est-il arrivé d'être tourmenté par ces insectes, au point de rêver que j'étais entre les mains du bourreau, subissant la torture !"

---

(1) *Lepidoptera*. M.

(2) *Aphaniptera*. M.

Il n'a vu le grillon domestique (*gryllus domesticus*) (1) ni en Pensylvanie ni dans le New-Jersey. En été, le criquet noir (*gryllus campestris*) ou grillon champêtre s'introduisait quelquefois dans les maisons, et y faisait entendre son cri-cri aussi longtemps que les chaleurs duraient. Mais aux premiers froids, il devenait silencieux. Il n'en est pas de même en Canada, où le grillon domestique chante gaiement dans les demeures de l'homme, l'hiver comme l'été.

Chose curieuse, la punaise (Cimex lectuarius) (2), si avide de sang humain en général, respecte la peau des Indiens, qui ne sont pas incommodés par cette vermine. L'éminent naturaliste s'appuie, pour affirmer que les sauvages jouissent de cette immunité, non-seulement sur son expérience personnelle, mais aussi sur l'autorité de M. de Lusignan, gouverneur du fort de St Frédéric, en Canada. Cet insecte est-il originaire de l'Amérique? Après avoir discuté la question, Kalm semble pencher pour la négative et croire qu'il a été apporté d'Europe. Certaines personnes lui ont affirmé, il est vrai, avoir vu des punaises sous les ailes de chauves-souris (3). Mais cette observation n'est pas concluante, car il est bien connu que les chéiroptères entrent souvent dans les maisons pendant les nuits d'été. De plus, on peut avoir pris un pou (4) ou une tique (*acarus*) (5) pour une punaise.

La blatte des cuisines, *blatta orientalis* (orthoptères), est un autre fléau domestique de l'Amérique Septentrionale.

---

(1) *Orthoptera.* M.

(2) *Hemiptera.* M.

(3) *Vespertilio murinus* (Cheiroptera). M.

(4) *Pediculus* (Anoplura).

(5) Arachnida.

Le savant Dr. Colden (1) croyait que cet insecte était originaire des Antilles, et qu'il avait été apporté aux colonies dans les vaisseaux qui naviguent entre l'archipel et le continent. Kalm pense au contraire que la blatte existe de temps immémorial dans l'Amérique du Nord, parce qu'on la trouve dans les bois et les déserts. Il dit qu'en Octobre 1749, voyageant au travers des forêts dans les régions inhabitées qui s'étendent entre les colonies anglaises et le Canada, il lui est arrivé plus d'une fois d'en voir sortir des légions des troncs d'arbres pourris près desquels il allumait du feu. Ses guides français ne connaissaient pas cet insecte et en ignoraient même le nom. Il faut croire que la blatte n'existait pas alors au Canada. Les Hollandais donnaient à cet insecte le nom de kakerlack, et les matelots celui de cancrelas.

Kalm ne mentionne qu'en passant les cloportes, autres hôtes désagréables des bois ; il renvoie le lecteur à la description qu'il a donnée de cet insecte dans les Mémoires de l'Académie Royale de Stockholm (année 1754).

Le 11 Décembre, il fit une courte excursion de deux jours à Penn's Neck (2) et à Wilmington. En passant à travers bois, il remarqua que la plupart des vieux arbres n'avaient guère plus de deux cents ans d'existence et présentaient déjà des signes de caducité. Souvent on remarque des buttes dans les bois. Elles sont produites par la terre qui reste attachée aux racines des grands arbres abattus tout d'une pièce par les ouragans ; au bout d'un certain temps, cette terre finit par tomber en formant un monticule. Voilà la cause des inégalités du sol dans les forêts.

Quelques arbres sont plus sujets à la pourriture que

---

(1) Cadwallader Colden, auteur de l'Histoire des cinq nations sauvages du Canada, publiée à Londres, en 1747. M.

(2) Aujourd'hui Penn's Grove. M.

d'autres, tels que la nysse, le tulipier et le liquidambar. Le noyer n'est pas de longue durée ainsi que le chêne blanc ; celui ci cependant a plus de vitalité que le chêne noir.

Les menuisiers employaient de préférence le noyer noir, le cerisier sauvage, le sapin et le cedre blanc. L'érable rouge à fibres ondulées était tres recherché par les ébénistes. Les chevilles et les tampons employés dans la construction des navires étaient faits de bois de múrier ; les treuils de roues de moulins, de chêne blanc ; les alluchons ou dents de roues d'engrenage et les poulies, de noyer.

Le 13 Décembre, Kalm s'en retourna à Raccoon ; chemin faisant, il remarqua sur des chênes, des érables rouges et des frênes, des loupes ou excroissances dont quelques-unes de la grosseur d'une tête d'homme. Ces tumeurs ou gibbosités sont causées par les insectes qui déposent leurs œufs sous l'écorce des arbres apres l'avoir trouée. Le travail d'éclosion des vers fait extravaser la sève qui se condense graduellement jusqu'a former des loupes. Les arbres à feuilles persistantes ne sont pas sujets à cette difformité. Autrefois, les colons, à l'exemple des paysans russes, se fabriquaient des bols et d'autres ustensiles de ménage avec ces bosses.

Les chemins étaient fort mal entretenues dans la province du New-Jersey. Il n'y avait pas de ponts sur les ruisseaux qui coupaient la route et on les traversait comme on pouvait, au risque de se noyer aux eaux hautes. Un arbre tombait-il en travers de la voie, personne ne se donnait la peine de le relever ; on se contentait de faire un détour pour l'éviter.

Les mariages étaient annoncés par la publication des bans, à moins qu'on n'en obtint du gouverneur une dispense qui coûtait vingt-cinq chelins.

Dans le Maryland, quand un ministre mariait un couple qui lui paraissait peu doué des dons de la fortune, il s'arrêtait au beau milieu de la cérémonie pour demander ses honoraires, et si l'épouseur ne s'exécutait pas de bonne grâce ou demandait du délai, le pasteur refusait de prononcer le conjungo.

Le ministre ne pouvait marier des mineurs sans le consentement des parents, ni des engagés sans le consentement de leurs maîtres, sous peine d'une amende de £50.

Le pasteur qui donnait la bénédiction nuptiale à un couple formé d'un noir et d'une blanche ou *vice versâ* était passible d'une amende de £100 et de déposition.

Kalm rapporte une coutume singulière qui s'était établie dans cette partie des colonies anglaises. Une veuve trop pauvre pour payer les dettes laissées par son mari à son décès trouvait-elle à se remarier, malgré son dénûment, elle était libre de convoler, mais à la condition de ne porter pour robe de noce que sa chemise. La dame s'étant dépouillée de tout, même de ses hardes, les créanciers du défunt n'avaient plus rien à réclamer. Les régistres font foi de l'existence d'un semblable usage. Kalm rapporte un fait de cette nature dont il a lu le récit dans un journal.

"Une femme," dit-il, "sortit un matin de la maison de son mari décédé pour se rendre à celle de son futur. Elle n'avait que sa chemise pour tout vêtement. Mais à mi-chemin son fiancé l'attendait avec une belle robe toute neuve, dont il lui couvrit les épaules en prenant tous ceux qui étaient présents à témoin qu'il faisait un prêt de cet ajustement à sa prétendue et non un cadeau. Après quoi, le couple se rendit à l'Église, sans avoir à redouter l'avidité des créanciers du premier mari."

Le savant voyageur cite quelques observations qui donnent de la probabilité à l'opinion que dès longtemps avant le 15e siècle, des Européens sont venus en Amérique et y ont fondé des établissements. Il est certain que les Suédois, qui se fixèrent au 17e siecle sur les bords de la Delaware, trouvèrent dans la terre, à la profondeur d'environ vingt-huit pieds, des puits entourés de murs. Evidemment, ces puits furent l'ouvrage d'hommes civilisés, car les Indiens ne savaient pas faire de la brique; ils n'en connaissaient pas même l'usage. Mais s'il y a eu des établissements avant la découverte de Christophe Colomb, que sont-ils devenus? Leurs habitants ont-ils été massacrés par les Indiens, ou bien ces hardis aventuriers ont-ils fini par adopter les mœurs et les coutumes des sauvages, et se confondre avec les aborigènes? Kalm penche pour cette dernière hypothèse. N'avait-il pas l'exemple de ses compatriotes suédois de la Pensylvanie, que les Anglais trouvèrent dans un état de demi-barbarie en 1682. "Et ne voyons-nous pas tous les jours," dit-il, "des Européens d'origine française, anglaise, allemande, hollandaise, qui, après avoir vécu pendant plusieurs années successives au milieu des Indiens, en sont arrivés à leur ressembler tellement par leurs manières et leur tournure d'esprit, qu'on ne peut plus les en distinguer que par la différence de couleur."

De remèdes contre les maux de dents, l'auteur dit qu'on en comptait autant qu'il y a de jours dans l'année.

Si la douleur provenait d'une dent cariée, on y introduisait du coton imprégné de nicotine, extrait tout brûlant du fond d'une pipe bourrée de tabac fumé à grosses bouffées.

Les Iroquois avaient enseigné aux colons un remède excellent, composé de capsules de l'anémone de Virginie trempées dans de l'eau-de-vie.

Si la douleur était accompagnée de l'enflure des gencives, on s'appliquait sur la joue un cataplasme formé de gruau de maïs, de lait et de saindoux, ou de l'écorce intérieure du sureau blanc, *sambucus canadensis*, ou encore de cire de Myrique.

Avant la découverte de l'Amérique, les sauvages ne connaissaient pas l'usage du fer. Ils se servaient de pierres pointues ou aiguisées, d'écailles, de griffes d'animaux, de morceaux d'os.

Leurs hachettes étaient formées de pierres cunéiformes attachées avec des cordes à de longs bâtons fendus à leur extrémité.

Pour abattre un grand arbre ou le creuser, ils employaient le feu.

Un morceau de quartz aiguisé leur tenait lieu de couteau.

La pointe de leurs flèches était faite de fragments de pierre acérés ; leurs hameçons d'os ou de griffes d'oiseaux.

Ils se fabriquaient des pilons en pierre pour moudre leur maïs, qui, de tout temps, a formé leur principale nourriture.

Leurs chaudrons ou chaudières étaient en terre glaise et en différentes sortes de potstone ou pierre ollaire (*Lapis ollaris*), ainsi que leurs pipes. Mais la pipe des sachems, appelé calumet de paix par les Français, était faite d'une belle pierre rouge, très rare, et qu'on ne pouvait se procurer que dans le pays des Ingouez, nation indienne qui, suivant le Père Charlevoix, habitait l'autre côté du Mississipi (1).

5 Janvier 1749.—Noël fut célébré, ce jour-là, par les Suédois et les Anglais, qui suivaient encore le vieux calendrier.

(1) Voir son journal historique d'un voyage dans l'Amérique, tome V, p. m. 311 et la 13e lettre.—(Note de l'auteur.)

Kalm, parlant des lièvres de la Pensylvanie et du New Jersey (1), dit qu'ils sont plus petits que ceux de la Suède, leur grosseur ne dépassant guère celle du lapin; qu'ils conservent leur couleur grise l'hiver comme l'été, que l'extrémité de leurs oreilles est toujours de cette même couleur, ainsi que la partie antérieure de leur queue, et que leur peau n'est bonne à aucun usage. Ces animaux ne s'apprivoisent pas.

"Cette description," remarque Forster, "démontre que ces lièvres n'appartiennent pas à la même espèce que nos lièvres gris-cendré. Ils diffèrent aussi de ceux du Nord de l'Europe et de l'Asie, dont le pelage gris en été devient blanc l'hiver, et qui ont le bout des oreilles noir. Après un examen plus minutieux, les naturalistes trouveront peut-être à ces rongeurs d'Amérique d'autres caractères particuliers, qui leur permettront d'en déterminer l'espèce avec plus d'exactitude."

Oldmixon, dans son livre *British Empire in America*, vol. 1, p. 144, prétend que l'Amérique du Nord n'avait ni rats (2) ni souris (3) avant l'arrivée des premiers vaisseaux européens. Kalm ne concourt pas dans cette opinion et Bartram était de son avis. Ce dernier maintenait que les rats devaient exister dans le pays longtemps avant cette époque, parce qu'il en avait vu beaucoup dans les Montagnes Bleues vivant dans les crevasses des rochers. C'est un signe certain de froid quand les rats deviennent plus agités et plus bruyants qu'à l'ordinaire.

Le 21 Janvier, le thermomètre de Celsius marqua 22 degrés au-dessous du point de congélation, et l'air glacé de sa chambre sans foyer ni cheminée, percée de fenê-

(1) *Lepus americanus* (Rodentia). M.

(2) *Mus* (Rodentia). M.

(3) *Mus musculus* (Rodentia). M.

tres sans doubles-châssis ni même de volets, incommoda tellement Kalm, qu'il en prit la nostalgie, et qu'il se mit à regretter malgré lui la chaude et confortable maison qu'il avait laissée par amour pour la science ; même, son encre gela, et pour écrire, il fut obligé de tenir son encrier dans sa poche, l'en retirant pour y tremper sa plume chaque fois qu'il en avait besoin. Il se consola par la pensée que ce grand froid n'aurait que peu de durée. Mais il ne pouvait s'empêcher de trouver qu'il y avait de la cruauté à laisser les animaux en plein air dans les champs par un temps pareil, alors que le sol était couvert de six pouces de neige. Les colons suédois et anglais n'avaient pas d'étables pour leurs bestiaux, ni d'écuries pour leurs chevaux, ni de bergeries pour leurs moutons, ni de soues pour leurs cochons, ni même de poulaillers pour leurs volailles. Les cultivateurs allemands et hollandais, au contraire, tenaient leurs animaux renfermés pendant la saison rigoureuse.

Kalm signale l'arrivée des oiseaux de neige près des habitations. Catesby, dans son Histoire Naturelle de la Caroline, leur donne le nom de *Passer nivalis*, et Linné celui d'*Emberiza hiemalis* (1). Il dit que les perdrix, quoiqu'elles ressemblent par leur forme et leurs habitudes à celles d'Europe, appartiennent à une espèce différente ; elles sont plus petites et leur couleur n'est pas la même ; leurs pattes sont nues ; elles ont le dos moucheté de brun, de noir et de blanc, la poitrine jaune foncé, le ventre blanchâtre et les plumes bordées de noir à leurs extrémités. Elles ont la taille du coq de Bruyère à fraise, *tetrao bonasia*. Elles se nourrissent de toutes sortes de baies et de graines, et aussi des fruits du vinaigrier

---

(1) *Snow Bunting*, *Plectrophanes nivalis*, Audubon (Passereaux conirostres). M

(1

rhus glabra. Prises très jeunes, elles s'apprivoisent facilement et ne sortent pas de la basse-cour.

Les rats musqués sont très-communs dans l'Amérique Septentrionale, et vivent près de l'eau, sur les bords des lacs, des rivières ou des ruisseaux. Ils se nourrissent de moules principalement. Linné a donné à cet animal le nom de *Castor Zibethicus* (1), et celui de *Castor Moschatus* au rat musqué d'Europe.

Le castor s'apprivoise aisément. Kalm rapporte qu'un major Roderfert, de New-York, en garda un pendant plusieurs années, qui le suivait comme un chien et qui vécut en bonne intelligence avec une chatte et ses petits.

Les Anglais donnaient le nom de *Mink* à un animal que Kalm n'a jamais eu occasion de voir vivant, mais qu'il croit, à en juger par sa peau, appartenir au genre belette, *Mustela* (Carnivores digitigrades). Il s'introduit la nuit dans les poulaillers, et y fait un carnage affreux. Sa peau valait de vingt deniers à deux chelins. Forster, dans une note, dit que le *Mink* ou *Minx* est une espèce de petite loutre appelée par Linné *Mustela lutreola* (2), System I., p. 66.

Kalm a déjà fait mention du Raccoon (*Procyon lotor*), " mais," dit-il, " comme je suis dans une localité qui est son pays natal (le village de Raccoon), il est juste que j'en parle avec plus de détails." Cependant, comme il n'ajoute rien de bien intéressant à ce qu'il en a dit précédemment, nous nous contenterons de noter dans ce passage la remarque que les Iroquois donnaient à ce carnivore plantigrade le nom de *Attigbro*.

(1) Fiber zibethicus (Rodentia). M.

(2) C'est le Vison. M.

10 Février.—Le savant naturaliste alla passer la journée à Philadelphie, pour voir la débâcle qui eut lieu ce jour-là dans le port. Le surlendemain il était de retour à Raccoon. En chemin, il remarqua des bandes de corneilles juchées au haut des arbres. Il n'en avait pas vu de l'hiver. On croyait, cependant, qu'elles ne faisaient pas de migration l'automne et passaient la saison des froids dans le pays. En Pensylvanie, la corneille était détestée, comme partout ailleurs du reste, à cause de ses déprédations, et on avait mis sa tête à prix. Mais la loi de proscription fut bientôt rappelée, parce qu'on s'aperçut que la prime de trois deniers offerte pour chaque corneille tuée ne tarderait pas à épuiser le trésor de la Province. La corneille d'Amérique est une variété du genre *corvus cornix*. Linn.

Sur sa route Kalm remarqua que quelques arbres, tels que le chêne et le hètre, avaient conservé une partie de leurs feuilles, mais elles étaient toutes pâles et sèches.

Les jeunes arbres gardent leur feuillage mieux que les vieux, surtout celui des branches les plus basses. C'est un abri que la Providence ménage aux oiseaux pendant la froide saison.

13 Février.—Ayant creusé un trou dans la terre, Kalm en retira plusieurs insectes, qui, dès qu'ils furent exposés à l'air, n'eurent que la force de remuer les pattes un peu sans pouvoir se traîner, à l'exception de la fourmi noire qui s'était blottie à dix pouces au-dessous de la surface du sol. Au nombre de ces insectes, il trouva : un scarabée couleur de châtaigne, au thorax poilu, à élytres plus courts que l'abdomen marqués de lignes longitudinales bordées de poils ; une autre espèce de scarabée qu'il appelle *carabus latus*, et qu'il dit être très

commun dans l'Amérique Septentrionale; plusieurs grillons champêtres ou criquets des champs.

De plus, il trouva des fourmis fauves (*formica rufa*) dans les fentes de vieux troncs d'arbres desséchés.

Les colons donnaient le nom d'oiseau bleu à un très joli petit oiseau appelé *Motacilla sialis* par Linné, *Rubecula Americana Cœrulea* par Catesby, et par Kalm dans son journal *Motacilla cœrulea nitida, pectore rufo, ventri albo* (1).

14 FÉVRIER.—Les colons donnaient le nom d'*oiseau-rouge* à un petit chantre ailé dont le ramage ressemble à celui du rossignol d'Europe, et que Catesby appelle *coccothraustes rubra* et Linné *loxia cardinalis*. Kalm, qui a gardé un de ces oiseaux en cage pendant cinq mois, parle bien de la force extraordinaire de leur bec, mais il ne fait pas mention de la particularité si remarquable de celui des loxies, dont les mandibules sont tellement recourbées que leurs pointes se croisent; d'où vient leur nom de bec croisé (2). Il est probable que le charmant captif de notre naturaliste n'était ni un gros-bec à gorge-rose (3), ni un bec-croisé, mais que c'était tout simplement un *oiseau-rouge* (4). Autrefois, on désignait par le mot *loxie*, qui veut dire oblique, tantôt le bec-croisé, tantôt le gros-bec.

---

(1) Robin bleu—Redbreast blue—*Sialia Wilsoni*—(Passereaux dentirostres). M.

(2) *Loxia curvirostra*, Audubon (Passereaux conirostres). M.

(3) Cardinalis Ludovicianus, Audubon (Passereaux conirostres). M.

(4) Purple Finch (*Cardinalis ruber*), Erythrospiza purpurea, Audubon. « Le bec de l'oiseau-rouge, » dit M. LeMoine dans son Ornithologie du Canada, « est si trapu, si robuste, qu'on serait presque tenté de croire qu'il appartient à la famille du gros-bec des pins. L'oiseau est fort méchant au commencement de sa captivité, il mord à enlever la chair...... » Or, Kalm finit sa description de l'oiseau-rouge par ces mots: "*They have such a strenght in their bill that when you hold your hand to them they pinch it so hard as to cause the blood to issue forth.*" M.

La grue, *ardea canadensis* (1) (Echassier), arrivait de bonne heure au printemps, en Pensylvanie et dans le New-Jersey ; mais elle n'y faisait pas son nid, et poursuivait sa migration vers le nord.

Le mainate pourpre et l'etourneau aux ailes rouges, *Agelaius Phaeniceus* (2), oiseaux d'espèces différentes, mais appartenant tous deux à l'ordre des passereaux, formaient, alors comme aujourd'hui sans doute, une paire d'amis très détestée des colons qui les regardaient comme des compagnons de rapine, et les confondaient sous le nom de *voleur de maïs.*

L'édition anglaise contient deux bonnes gravures de ces oiseaux.

Linné avait donné au quiscale le nom de *Gracula Quiscula.* Franklin a raconté à Kalm qu'en 1750, au printemps, on fit à ces oiseaux une guerre si acharnée dans la Nouvelle-Angleterre, qu'ils disparurent presque complètement. Mais l'année suivante, les larves des insectes causèrent à la récolte plus de dommages que n'en avaient jamais fait les pauvres voleurs de maïs, malgré leur mauvaise réputation. Aussi, notre ornithologue, M. Le Moine, remarque-t-il que cet oiseau n'a pas en Canada la mauvaise renommée qu'on se plait à lui donner dans le sud des Etats-Unis, et qu'au printemps il dévore assez de chenilles pour se faire pardonner les dégats qu'il causera plus tard. Le mainate a d'autres ennemis que l'homme, ce sont les éperviers, qui en détruisent un grand nombre.

L'airelle d'Amérique, *Vaccinium hispidulum* (Vacciniées), se rencontre partout dans l'Amérique Septentrionale. Les Anglais lui donnent le nom de Cranberry

(1) *Grus Canadensis.* *Ardea* est le nom latin du Heron, autre oiseau de l'ordre des Echassiers. M.

(2) *Sturnus predatorius*, Wilson, *Oriolus phaenicens.* M.

et les Français du Canada celui d'atopa (atocas) emprunté des Indiens. On fait entrer ce fruit dans la préparation des tartes et de plusieurs autres pâtisseries; comme il est très acide, il demande beaucoup de sucre.

Les sauvages étaient très friands d'une espèce de moules, *Mytilus anatinus* (1), qu'ils ramassaient dans les rigoles des prairies. Sur la surface extérieure de la coquille de ces mollusques on remarquait généralement une petite croûte de particules de fer, ce qui faisait croire que l'eau des sillons venait de quelque dépôt de ce minerai.

Le 3 Mars, Kalm vit passer au-dessus de sa tête et s'abattre sur les bois d'innombrables volées de pigeons de passage, *columba migratoria* (2) (gallinacés).

Il nomme huit espèces de Pics (Grimpeurs) qui se rencontrent dans les forêts de l'Amérique du Nord. Ce sont :

Le Pic à bec d'ivoire (*Picus principalis*), originaire du Brésil et du Mexique, qui a vingt pouces de longueur et trente d'envergure. Aussi, est-il appelé le roi des Pics. Il était très rare en Pensylvanie.

Le Pic noir à huppe rouge (*Picus pileatus*), que M. Le Moine appelle le grand chef des Pics de l'Amérique du Nord, et qui forme partie du petit nombre des espèces sédentaires en Canada.

Le Pic doré ou Pic aux ailes d'or (*Picus auratus*) (3), qui a quelque ressemblance avec le coucou, et qui reste en Pensylvanie l'hiver comme l'été.

---

(1) Genre de mollusques acéphales à coquille allongée, équivalve et fermée. La tête de l'animal est dans l'angle aigu. Le moule de mer commun (*Mytilus edulis*) se distingue par ses fortes valves, dont l'une est légèrement bombée et l'autre angulaire. Le bout voisin de la charnière est pointu et l'autre arrondi. M.

(2) Ectopistes migratoria--Audubon. C'est notre *tourte*. L'édition anglaise donne une très bonne gravure du pigeon de passage. M.

(3) Colaptes auratus. M.

Le Pic gris ou Pic de la Caroline (*Picus Carolinus*).

Le Pic chevelu (*Picus villosus*), qui endommage l'écorce des pommiers en la trouant avec son bec.

Le Pic à tête rouge ou tricolore (*Picus erythrocephalus*), fléau des champs de maïs et des vergers, et dont la tête fut mise à prix en Pensylvanie.

Le Pic varié ou maculé ou *Pic à ventre jaune* (*Picus varius*).

Le Pic pubescent, appelé aussi Pic minule (*Picus pubescens*).

Le coassement de la grenouille ocellée (*rana ocellata*), batracien originaire de l'Amérique du Nord, diffère d'après Kalm de celui de la grenouille d'Europe.

L'oiseau que les Anglais d'Amérique appellent *Robin-red-breast* (rouge-gorge), est un oiseau bien différent de celui qui porte le même nom en Angleterre. C'est le *Turdus Migratorius* de Linné, le merle ou rouge-gorge du Canada. Il chante mélodieusement.

12 Mars.—Le coudrier, *Corylus avellana* (1), l'aune *Betula alnus*, et le symplocarpe, *dracontium fœtidum* (Aroïdées), commencèrent à fleurir les 12 et 13 Mars. Les Suédois appelaient cette dernière plante racine-d'ours, et les Anglais lui donnaient le nom de racine de bête puante, à cause de son odeur forte et nauséabonde. Le Dr Colden prétendait que ses rhizomes sont un excellent remède contre le scorbut.

La drabe ou drave printanière *Drava Verna* (Crucifères), était en pleine floraison.

Le vératre ou ellébore blanc, *veratrum album* (2), est commun dans toute l'Amérique du Nord. On employait ses racines pour exterminer les poux, les chenilles et d'autres animaux parasites.

---

(1) Cupulifères. M.
(2) Melanthacées. M.

La variole avait presqu'entièrement détruit les Indiens du New-Jersey. Et cependant cette maladie était inconnue chez eux avant leur commerce avec les Européens. "Avec le traitement qu'ils suivent," dit Kalm, "il n'est pas étonnant que la petite-vérole fasse tant de victimes parmi eux. Dès qu'ils se sentent atteints de la picote, ils se plongent dans l'eau froide." Le digne professeur ne se doutait pas que le traitement qu'il condamne—le régime du froid—ne fut bientôt adopté presque généralement. Forster pense que si les sauvages succombent si facilement dans les épidémies, c'est à cause de leur malpropreté naturelle et de l'usage si fréquent parmi eux de s'enduire le corps de substances onctueuses qui ferment les pores de la peau et arrêtent la transpiration. D'un autre côté, l'abus des bains chauds n'est pas moins pernicieux que l'abstention complète d'ablutions, parce qu'il a l'effet de tenir les pores dans un état constant de dilatation excessive. Mais l'eau-de-vie—ce funeste présent de la civilisation aux sauvages—en a encore plus tué que la variole.

Les Indiens, avant l'arrivée des Européens en Amérique, ne connaissaient la culture ni du blé, ni du seigle, ni de l'orge, ni même de l'avoine. Toute leur science agronomique se bornait à faire produire à la terre du maïs en petite quantité, quelques espèces de fèves et des melons, récolte tout au plus suffisante pour les nourrir pendant deux mois. Le reste de l'année, ils vivaient de chasse ou de pêche et de racines.

Parmi ces racines, Kalm mentionne les suivantes :

Le *Hopniss* ou *Hapniss*, plante à rhizomes tubéreux, de la famille des Légumineuses, à laquelle Linné a donné le nom de Glycine Apios. "Ses tubercules, appelés Penacs en Canada, sont très féculents et d'une saveur assez agréable." (Flore Canadienne).

Le *Katniss* ou Flèche-d'eau, *Sagittaria* (Alismacées), dont les rhizomes sont charnus et farineux.

Le *Taw-Ho* ou *Taw-him* ou encore *Tuckah*—Kalm pense que la plante designée par ces divers noms indiens est une espèce de gouet, *Arum Virginicum* (1) (Aroidées), dont les tubercules ont une saveur très-piquante ; les Sauvages ne les mangeaient qu'après les avoir fait sécher dans une fosse au-dessus de laquelle ils allumaient un grand feu. Les paysans du Nord de l'Europe remplacent le pain, quand il est rare, avec la racine de la calle des marais, *calla palustris*. Celle de la calle d'Ethiopie, *Richardia Ethiopica*, rend le même service aux habitants pauvres de l'Egypte et de l'Asie dans les temps de disette. Les Sauvages de l'Amérique du Sud et des Indes Occidentales savent utiliser aussi les rhizomes de plusieurs espèces de gouet. Ainsi, les aroïdées, malgré les principes âcres et caustiques qu'elles contiennent, contribuent à l'alimentation de nombreuses peuplades disséminées sur tous les points du globe. Qui a enseigné à tous ces hommes de races différentes le secret de convertir, par la dessication, en une nourriture fortifiante et agréable au goût, des plantes délétères de leur nature ? La nécessité, qui, comme l'a dit Montaigne est une bonne maitresse d'école! Kalm pense que le *Taw-ho* et le Tuckahoo des Indiens de la Caroline sont identiques. Nous trouvons dans le *Trésor de Botanique*—dictionnaire du règne végétal, publié à Londres en 1870—un article intéressant sur cette dernière substance. Nous en donnons une traduction (2).

(1) Peltandra Virginica. M.

(2) " *Tuckahoo*—nom Americo-Indien d'une curieuse production tubéreuse qu'on trouve dans la terre, en certaines parties des Etats-Unis, et que Fries a rapportée au genre *Pachyma* (gros champignons souterrains). Comme les scerotions, cependant, le Pachyma n'a pas de fruit, et il y a lieu de douter s'il devrait être rangé parmi les champignons. Le *Tuckahoo* est composé presqu'entièrement d'acide pectique, et il est très probable

Les Indiens mangeaient aussi en guise de lentilles les graines de l'oronce aquatique, *orontium aquaticum* (aroïdées), séchées ou bouillies. Ils appelaient ce mets *Taw-Kee* ou *Taw-Kim*.

Les baies d'un arbrisseau de la famille des Vacciniées, appelées *Huckle-berries* par les colons anglais, étaient un mets favori des Indiens. Kalm dit que dans ses voyages au pays des Iroquois, quand le sauvage auquel il avait demandé l'hospitalité voulait le régaler, il mettait devant lui un pain de maïs de forme oblongue, tout frais sorti du four, et la mie aussi bourrée de baies d'airelle que l'intérieur d'un plum-pudding l'est de pruneaux ou raisins de Corinthe.

L'érable rouge et l'orme commencèrent à fleurir le 21 Mars ; la noble hépatique, *anemone hepatica* (Renonculacées), était en pleine floraison le 24 du même mois.

Kalm regrette de voir que les colons de Raccoon suivent l'exemple des cultivateurs anglais et qu'ils négligent d'égoutter leurs terres. Dans une excursion qu'il fit à la campagne, il ne vit pas un seul fossé dans les champs, et les pluies récentes avaient abîmé de grandes pièces de terrain ensemencées de blé et de seigle.

---

que c'est une racine à son état naturel, mais de quelle plante? on l'ignore encore. Une semblable production découverte en Chine contient, à ce qu'on s'imagine, des propriétés médecinales ; et il y a lieu de croire qu'il y en existe une autre atteignant un diamètre de plusieurs pouces comme le Tuckahoo d'Amérique. Comme le donne à supposer sa constitution chimique, le Tuckahoo renferme une substance nutritive bien appréciée par les Indiens, qui le déterrent pour le manger, ainsi, font les nationaux de la Tasmanie de la *Mylitta*, avec laquelle cependant le Tuckahoo diffère de nature. L'acide pectique qu'il contient en si grande abondance le rend éminemment propre, comme les groseilles, à être converti en gelée. La principale objection qu'on apporte contre la supposition que la production est la racine d'une plante phénogame est l'absence de toute trace de tissus cellulaires ou vasculaires et d'écorce, en effet elle n'a pas d'autre épiderme qu'une croûte formée par son contact avec la terre. Mais la dissemblance entre sa structure et celle des champignons est tout aussi grande, et la conversion d'un champignon en une masse d'acide pectique serait encore plus surprenante." M.

Le meloe majalis (1), une espèce de scarabée onctueux rampait le long des collines.

Le Papillon antiopa ou papillon à saule (2) voltigeait dans les bois. C'est le premier insecte lépidoptère que le naturaliste voyait cette année.

Le papillon *Euphrosyne*, ou papillon d'Avril, se rencontrait rarement.

Les colons suédois donnaient à leurs meules de foin la forme conique et ne les couvraient pas. Mais dans les environs de Philadelphie, les cultivateurs érigeaient au-dessus de leurs tas de fourrage un toit mobile, qui servait en même temps d'abri à leurs bestiaux dans les grands froids.

Le 27 Mars, Kalm alla passer la journée chez un de ses compatriotes du nom de Nils Gustasson, vieillard encore alerte et vigoureux malgré ses 91 ans, et qui se rappelait parfaitement l'état dans lequel était la Nouvelle-Suède lorsque les Hollandais en prirent violemment possession pour la céder si peu de temps après aux Anglais ; il se rappelait aussi avoir vu le terrain occupé par Philadelphie couvert d'une épaisse forêt.

Le père de ce patriarche avait fait partie de la première colonie envoyée de Suède pour cultiver et établir ce territoire. Ces pionniers de la civilisation apportèrent, avec eux des grains de semence, des arbres fruitiers de toutes espèces et des herbes potagères ou leurs graines, et amenèrent aussi des couples de tous les animaux de ferme et oiseaux de basse-cour. Le Maryland, New-York, la Nouvelle-Angleterre et la Virginie étaient déjà habités par des Anglais.

---

(1) Meloe Proscarabœas, genre d'insecte coleoptère appartenant à la famille des *Cantharidae* M.

(2) Papillon de jour du genre Vanesse, qui comprend les espèces à chenilles épineuses M.

Le vieillard raconta à Kalm quelques épisodes intéressants des premiers temps de la colonie. Plusieurs Suédois furent massacrés ou scalpés par les Sauvages, d'autres eurent des enfants volés qu'ils ne revirent plus jamais. Un jour ces barbares surprirent une jeune fille et lui enlevèrent la chevelure et la peau du crâne avec un couteau ; ils l'auraient achevée s'ils n'eussent aperçu un bateau rempli de Suédois qui venaient au secours de la victime ; ils se sauvèrent précipitamment, emportant avec eux leur sanglant trophée. La jeune fille guérit de son horrible blessure, se maria, eut plusiers enfants et vécut jusqu'à un age avancé. Le plus souvent, les auteurs de ces atrocités étaient des Indiens appartenant à des tribus différentes de celles que les blancs avaient trouvées en possession du pays, et avec lesquelles ils vécurent généralement en bonne intelligence.

Les Sauvages pour conserver leur maïs pendant l'hiver le serraient dans des trous creusés en terre à six pieds de profondeur, dont ils tapissaient le fond et les côtés avec des écorces d'arbres, et avec une herbe du genre andropogon et une autre plante dont le genre est inconnu, mais que les colons désignaient sous le nom d'herbe des sauvages. Quand les Suédois s'établirent dans le pays, les naturels n'avaient aucun autre animal domestique que le chien (1). Ils se fabriquaient eux-mêmes des pipes de terre glaise avec lesquelles ils fumaient du vrai tabac quand ils en avaient, sinon ils remplaçaient la nicotiane (solanées) par une herbe inconnue aux colons suédois, mais que le vieillard assura ne pas provenir de la molène commune, *Verbascum Thapsus* généralement

---

(1) *Canis familiaris*, genre de carnassiers digitigrades, famille des canidés. M.

appelée *Tabac Indien* dans le New-Jersey, mais erronément (1).

Les Sauvages croyaient à l'existence d'un être suprême, mais ils rendaient un culte à des divinités fétiches. Nils Gustasson raconta à son hôte qu'un jour il tua un serpent rouge malgré les supplications d'un sauvage, qui le priait d'épargner la vie du reptile en disant que c'était son dieu.

Le 28 Mars, le tremble, *populus tremula* (Salicinées), était en fleurs, mais il ne montrait pas encore ses feuilles. Ce jour-là le savant naturaliste trouva un gros scarabée noir, dont l'écusson était ovale pentagone et le thorax bossu ; sur sa tête, il y avait une corne courte et obtuse. Ce scarabée avait l'odeur du melilot bleu (2) et était couvert de tiques (*Acari*). Il avait les pattes aussi fortes que celles du scaraboeus stercorarius.

D'après cette description, Forster pense que c'était le Scarabée de la Caroline. Il trouva aussi d'autres insectes dans la terre, des criquets, des araignées (3), des scarabées de terre (*Carabi*).

Une cicindèle champètre, *cicindela campestris* (Coléoptéres), volait de tous côtés, faisant la chasse aux autres insectes, étalant au soleil les splendeurs de sa livrée or, vert et bleu.

Des punaises aquatiques, *cimex lacustris* (Hemiptera), couraient sur la surface de l'eau en décrivant mille courbes pour échapper aux poursuites d'un Dytique, *dyticus piceus* (4), grand scarabée aquatique carnivore.

---

(1) Le *Tabac Indien* est la lobélie gonflée—*lobelia inflata* (Lobeliacées). Les nègres d'Amérique fument, à defaut de tabac, les feuilles d'une espèce de morelle (solanées), appelée *tabac marron*. M.

(2) *Trifolium Melilotus Cærulea* (Légumineuses). M.

(3) Arachnida. M.

(4) Hydaticus interruptus. (*Coleoptera pentamera*.) M.

6 AVRIL.—La sanguinaire du Canada, *Sanguinaria Canadensis* (Papavéracées), l'épigé rampant, *epigaea repens* (Ericacées), et le benjoin *laurus aestivalis* (Laurinées), commencèrent à fleurir ce jour-là.

Avec les fibres de l'Apocyn chanvrin ou chanvre des Indiens, les Sauvages faisaient de la ficelle, des cordages, des sacs, des rets, des lignes et du linge de corps. Kalm, dans son voyage au pays des Iroquois, a vu les femmes filer le chanvre sans rouet, ni quenouille, mais tout simplement enroulé autour de leurs cuisses nues.

Les feuilles entrelacées de la massette, *Typha latifolia* (Typhacées), servaient à faire des fonds de chaise, des nattes, des paillassons.

Une espèce d'ail, *allium Canadense* (Liliacées), couvrait les champs. Le beurre fait avec le lait des vaches qui broutent cette plante est à peine mangeable, tant il est imprégné de son odeur forte et désagréable. Et la viande même des animaux qui ont abusé de l'ail pendant l'été en a un goût prononcé.

FIN DE L'ANALYSE DU PREMIER VOLUME.

VOYAGES

DE

PIERRE KALM

DANS

L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE.

ANALYSE DU SECOND VOLUME.

Philadelphie, 12 Avril 1749.— Après un séjour presque continu d'environ deux mois à Raccoon, dans le New-Jersey, Kalm retourna à Philadelphie et dans l'après-midi il se rendit à la maison de campagne de Bartram.

Sur son chemin, il remarqua deux nids de guèpes (1) pendus à un érable au-dessus d'un ruisseau, et contenant chacun trois gâteaux superposés formés d'alvéoles hexagonales. Une mouche noire avec antennes de même couleur, et deux anneaux, noirs aussi, sur l'abdomen et des ailes pourpres, volait autour des arbres; c'était, peut-être, un membre de l'une des deux sociétés propriétaires de ces nids.

Il y a une autre espèce de guèpes plus grosses que celles-là dont les nids, ouverts et ne renfermant qu'un seul gâteau, sont faits avec des échardes ou petits éclats que le vent détache du bois des vieilles clôtures, et avec

(1) *Vespa* (Hymenoptera). M.

une matière glutineuse qui paraît être une substance animale. A la fin de l'automne ces guêpes se glissent dans les crevasses des montagnes et elles y passent l'hiver dans un état de torpeur. Il paraît qu'il y en a encore une autre espèce qui fait son nid sous terre.

Le gyrin nageur ou tourniquet, *gyrinus natator* (coléoptères), tournoyait sur la surface des eaux tranquilles.

Le 14 Avril, Kalm alla passer la journée à Chester où il vit plusieurs moulins à scie, puis il retourna encore une fois à Raccoon.

Sur les huit espèces d'hirondelles (1), qui se rencontrent en Amérique, le naturaliste suédois en mentionne quatre: l'hirondelle de maison, l'hirondelle de cheminée, l'hirondelle de rivage, l'hirondelle bleue.

L'hirondelle de maison, à queue fourchue, *Hirundo rustica*, fit son apparition à Philadelphie le 10 Avril. Ce jour-là, on en vit tout-à-coup des centaines, qui, perchées sur les clôtures, laissaient sécher au soleil leur plumage humide. On eût dit en vérité qu'elles sortaient de la mer comme le pensaient les colons suédois (2), opinion que ne partageaient pas les Français du Canada,

---

(1) Passereaux fissirostres.

(2) Les savants aussi bien que le vulgaire—témoin le cordonnier de Bâle dont parle M. J. M. LeMoine—ont toujours cherché à pénétrer le secret des migrations des hirondelles. Si ces oiseaux ne désertaient à l'automne que les pays froids, cela se comprendrait aisément. Mais pourquoi émigrent-ils aussi, à des époques fixes, des pays chauds où les saisons ne varient pas, comme en Guinée par exemple? Et chose singulière, il paraît que dans cette contrée les hirondelles qui partent sont remplacées par d'autres, preuve que la température n'est pour rien dans leurs déplacements.

Des naturalistes distingués ont admis la possibilité du fait affirmé par tant de témoins oculaires, qui ont prétendu avoir vu les hirondelles se réunir par volées à l'automne, et se précipiter toutes ensemble au fond des étangs pour y passer l'hiver sous la vase.

Forster soutient chaudement la thèse du sommeil léthargique des hirondelles au fond des eaux, et l'appuie d'exemples, d'observations, et de faits très circonstanciés, et attestés avec serment. Nous en citons quelques-uns. Le Dr. Wallerius, célèbre chimiste Suédois, écrivait en 1748 à M. Klein, greffier de la cité de Dantzick, « qu'il avait vu plus d'une fois des hirondelles, perchées sur un roseau, se précipiter dans l'eau après

qui croyaient que leurs hirondelles émigraient en automne dans des climats plus chauds pour revenir dans leur pays au printemps. Kalm a vu lui-même des nids de ces oiseaux dans les montagnes, loin de toute habitation. Les hirondelles ne recherchent le voisinage que de l'homme civilisé ; elles fuient la hutte du sauvage.

L'hirondelle de cheminée, *Hirundo pelasgia* (1), est ainsi appelée parce qu'elle fait son nid dans les cheminées qui ne sont pas en usage l'été. Elle arrivait en Mai généralement. Avant l'établissement des Européens dans ce pays, elle nichait dans des creux d'arbres. C'était l'opinion de Bartram.

L'hirondelle de rivage (*Hirundo riparia*) se rencontre dans toute l'Amérique ; elle fait son nid dans un trou sur le bord des rivières et des lacs.

L'hirondelle bleue, *Parple Martin* (*Hirundo purpurea*) (2)

---

avoir gazouillé un chant funèbre d'un quart d'heure. Il affirme aussi en avoir vu une qui avait été repêchée avec un filet jeté sous la glace ; portée dans une chambre chaude, elle revint à la vie, agita ses ailes, puis mourut.

La mère du comte Lehndorf dit avoir vu une grappe d'hirondelles qui venait d'être retirée de l'eau en hiver. Les oiseaux, aussitôt apportés dans un appartement tempéré, sortirent de leur léthargie et se mirent à voleter.

Le comte Schleben affirme par serment un fait semblable dont il avait été personnellement témoin, ayant réchauffé dans ses propres mains et rappelé à la vie une hirondelle fraîchement repêchée.

Forster cite les dépositions assermentées de quatre autres personnes, et il ajoute : "Je puis me compter au nombre des témoins oculaires de ces "résurrections paradoxales. En l'année 1735, étant petit garçon, j'ai "vu, en hiver, plusieurs hirondelles que des pêcheurs de la rivière Vistule "venaient d'apporter à la maison de mon père ; deux d'entre elles, mises "dans une chambre chaude, revinrent à la vie et voltigèrent. Je les ai "vues se poser plusieurs fois sur le poêle, et je me souviens fort bien "qu'elles moururent pendant que je les tenais dans mes mains."

Forster conclut en disant que les hirondelles d'Espagne, d'Italie et de France émigrent dans des climats plus chauds ; que celles d'Angleterre et d'Allemagne se logent dans des trous ou des fentes de rochers, et y passent la froide saison dans un état de torpeur, mais que les hirondelles du Nord se plongent dans la mer, les lacs ou les rivières, et y restent en léthargie sous la glace jusqu'au printemps. M.

(1) Acanthylis pelasgia. M.

(2) Progne purpurea. Audubon. M.

fait la guerre aux corneilles et aux oiseaux de proie, et dénonce par ses cris d'alarme leur dangereuse approche aux habitants de la basse-cour.

Le dirca des marais, *dirca palustris* (Thymelées), appelé *Bois-cuir* par les Anglais, et *Bois-de-Plomb* en Canada, était en fleurs le 17 Avril. Les sauvages fabriquaient avec son écorce des cordes et des paniers.

Le 20 Avril, les framboisiers entraient en floraison.

La récolte annuelle des grains variait quelquefois, mais elle était toujours suffisante pour donner du pain en abondance à tous les habitants. On ne craignait pas d'avoir jamais à souffrir les horreurs de la famine.

Les colons anglais donnaient, à tort, le nom de *currant* à une espece d'aubépine à fleurs blanches, et dont le fruit est mangeable quand il est mûr. C'est le *crataegus tomentosa* de Linné et le *Mespilus* de Gronovius (Pomacées). A propos du nom de *currant* donné à cet arbuste en Pensylvanie, Forster nous apprend que le fruit appelé *currants* en Angleterre est celui du *ribes rubrum* (1).

L'engoulevent criard, *Whip-poor-will* (2), commençait ordinairement le 25 Avril au soir à faire entendre, à Philadelphie, le cri monotone auquel il doit son nom anglais. D'après une légende indienne, cet oiseau était inconnu en Amérique avant l'arrivée des Européens. Il fit tout-à-coup son apparition au lendemain d'une bataille sanglante, dans laquelle les blancs tuèrent un grand nombre de sauvages. Ces whip-poor-wills, qui ne se donnent jamais de repos la nuit, et qui fendent l'air avec leurs ailes puissantes en répétant sans cesse leur note plaintive, seraient les âmes des peaux-rouges morts dans ce combat. Le caprimulgus d'Amérique ressem-

(1) Notre gadellier commun. M.

(2) Caprimulgus vociferus.—Audubon, ordre des Passereaux, sous-ordre des fissirostres comme les hirondelles. *Mangeur de Maringouins.* M.

ble beaucoup à celui d'Europe. Son nom, traduit, veut dire *tette-chèvre;* c'est ainsi que l'appelaient les anciens, qui supposaient à cet oiseau nocturne des habitudes qu'il n'a pas. Rarement il se fait entendre dans les villes; il ne se pose pas sur les arbres; il se tient de préférence sur les branches les plus basses des arbustes. Dans son vol, il rase la terre; il jette sa note monotone depuis le coucher du soleil jusqu'à ce qu'il fasse nuit noire, alors il se tait pour recommencer à l'aurore; au soleil levant, il rentre dans le silence. Il ne fait pas de nid. La femelle dépose ses œufs, au nombre de deux, dans les sillons des champs. Les Européens mangent la chair de l'Engoulevent criard.

L'écartement des enveloppes florales commença à se produire le 24 Avril sur les cerisiers; ils avaient déjà des feuilles passablement larges. Même observation pour les pommiers, dont la floraison était un peu moins avancée cependant.

Le mûrier n'avait pas même commencé sa toilette du printemps. De tous les arbres, il est le dernier à se couvrir de feuilles, bien qu'il soit le premier à donner des fruits.

Le 26 Avril, Kalm, dans une excursion qu'il fit à Penn's Neck, eut le plaisir de voir le premier oiseau-mouche de la saison.

Les grands tulipiers avaient déjà tout leur feuillage, et les sassafras étaient en fleurs.

Le lupin vivace abondait dans les bois, mais les animaux ne sont pas friands de cette plante, à l'exception des chevaux, qui n'en mangent que la fleur cependant.

Les chênes commençaient à montrer leurs feuilles.

Les proscarabées dévoraient les feuilles de l'ellébore blanc, qui sont cependant un poison fatal pour tous les autres animaux.

Le soir, lorsque Kalm reprit la route de Raccoon, les mouches-à-feu éclairaient les bois de leurs lueurs phosphoriques, ressemblant à des étincelles vivantes

Il y eut dans la nuit du premier Mai une gelée blanche qui endommagea beaucoup les feuilles du noyer, des chênes noirs et des chênes blancs, du cerisier, des sumacs glabres et rampants, du pygamon ou rue des prés, *thalictrum* (Renonculacées), de quelques Podophylles peltés, *Podophyllum peltatum*, Pomme-de-Mai (Renonculacées), et des fougères. Un noyer d'Angleterre, *juglans regia*, planté par un colon suédois dans son jardin, et de fort belle venue, avait aussi été grandement endommagé par la gelée.

La castillège écarlate, *bartsia coccinea* (Scrofularinées), émaillait les prairies de ses belles fleurs rouges.

Les arbres suivants n'avaient pas encore fait leurs feuilles :

Le noyer noir, *juglans nigra.*

Le frêne, *fraxinus excelsior.*

L'érable négundo à feuilles de frêne (1).

Le tupelo velu, *Nyssa aquatica.*

Le plaqueminier de Virginie, *Dyospiros Virginiana.*

La vigne lambrusque, *Vitis labrusca.*

Le vinaigrier, *Rhus glabra.*

Les arbres dont les feuilles commençaient à poindre étaient :

Le mûrier, *morus rubra.*

Le chataignier, *fagus castanea.*

Le platane de Virginie, *Platanus occidentalis.*

Le sassafras, *Laurus sassafras.*

Le noyer blanc, *Juglans alba.*

Kalm alla passer la journée du 2 Mai à Salem, petite

---

(1) Suivant M. Hind, on fait du sucre avec la [illegible] table à la Rivière-Rouge. — M.

ville commerçante sise à quelque distance de la Delaware. L'herbe des prairies, du genre laiche, *carex* (Cypéracées), était déjà mûre pour être fauchée. Les pruniers sauvages se couvraient de leurs fleurs, et les cornouillers de leurs involucres blancs. Des milliers de petits oiseaux couraient dans les bois ou grimpaient dans les buissons, dispensant, par leur folle imprudence, les serpents à sonnettes d'avoir recours à leur puissance fascinatrice pour en faire leur proie.

Salem était une localité peu salubre. Un jeune couple qui avait fait la traversée d'Angleterre en Amérique avec Kalm, étant allé s'établir dans cette ville peu de temps après son arrivée à Philadelphie, y contracta les fièvres, et en moins de six mois, le mari et la femme moururent.

On y cultivait un safran (1) de qualité inférieure au safran anglais ou français.

La culture du cotonnier, *gossypium herbaceum* (2) (Malvacées), qui est une plante annuelle, venait de s'introduire dans cette partie du New-Jersey. D'abord, les graines eurent de la peine à mûrir, mais la plante a fini par s'acclimater.

4 Mai.—Le pommier odorant, *Malus coronaria* ou *Pyrus coronaria*, très commun en Pensylvanie, venait d'entrer en floraison. "Les fruits (3), petits et acides, ne sont bons que pour faire du vinaigre."

---

(1) Crocus (Iridées).

(2) L'espèce de cotonnier plus généralement cultivée aux États-Unis est le *gossypium barbadense*. L'usage du coton date des temps préhistoriques tant dans l'ancien que dans le nouveau-monde. Avant la découverte de l'Amérique, les aborigènes savaient s'en fabriquer des tissus. Pline dit que le cotonnier était cultivé dans la Haute Égypte. Les Maures introduisirent cette plante en Espagne. Les premières manufactures de coton furent établies en Angleterre à la fin du seizième siècle par des réfugiés flamands.—M.

(3) Pommes de Sibérie, pommes d'amour.—M.

Kalm place ici une observation. Il se demande pourquoi les arbres importés d'Europe, comme les pommiers par exemple, fleurissent, en Pensylvanie, beaucoup plus tôt que les arbres indigènes de mêmes espèces. Sa réponse est curieuse. Cette précocité des individus exotiques, dit-il, est inexplicable, à moins qu'on n'admette qu'ils ouvrent leurs enveloppes florales dès qu'ils reçoivent le degré de chaleur qui provoque l'efflorescence dans les pays d'où ils sont originaires—ne s'attendant pas aux changements climatériques si fréquents ici et inconnus en Europe. Au contraire, les individus indigènes sont instruits par l'expérience (si je puis m'exprimer ainsi) à ne pas se fier aux premières apparences de beau temps et de chaleur ; ils diffèrent prudemment leur entrée en floraison jusqu'à ce que la saison étant plus avancée, les nuits froides ne soient plus à craindre. Aussi, arrive-t-il souvent que les arbres importés d'Europe périssent par la gelée, tandis que les indigènes de mêmes espèces n'en souffrent aucunement. "Peut-on trouver une preuve plus manifeste de la sagesse du Créateur ?"

Kalm passa la journée du 5 Mai à Rapaapo, grand village habité exclusivement par des Suédois.

Les azalées, *azalea nudiflora* (Éricacées), alors en floraison, ajoutaient à la beauté des bois par l'éclat de leurs splendides corolles. Les Anglais appelaient cet arbuste *Whitsunday-flower*, et le confondaient quelquefois avec le chèvrefeuille, auquel il ressemble, en effet, vu de loin ; les Hollandais lui donnaient le nom de *Pinxter-flower*, et les Suédois celui de *May-flower* (1).

Kalm parle longuement de la grenouille mugissante

(1) Ce nom appartient plutôt à l'épigée rampant, qui est de la même famille que les azalées. (M.)

des marais, *Rana boans*, Linn. (1), qui était une nouveauté pour lui, cette espèce de grenouille ne se rencontrant pas en Europe. Il faisait à cheval une excursion à travers champs, quand il entendit pour la première fois, le coassement de ce batracien géant, et se crut poursuivi par un taureau furieux ; il ne connut sa méprise que quelques heures après, lorsqu'il voulut raconter comme quoi il avait couru un grand danger. La grenouille mugissante, lorsqu'elle est rendue à sa pleine croissance, peut franchir la distance de trois verges d'un seul saut. On sait que les sauvages sont très forts à la course. Un Suédois fit un pari avec un jeune Indien qu'il ne pourrait rattraper une de ces grenouilles, à condition qu'il lui donnât une avance de deux bonds sur lui. Le sauvage accepta la gageure et la perdit. Mais on avait eu la précaution de choisir pour champ de course le voisinage de l'étang habité par le batracien lutteur, auquel, en outre, pour lui donner du cœur au ventre, on avait brûlé le postérieur avant de le lancer dans l'arène. Il faut dire que la grenouille-taureau avait peu d'amis : les ménagères lui attribuaient souvent la disparition mystérieuse de jeunes oies et de petits canards ; et peu d'appréciateurs des bonnes qualités de sa chair, qui est aujourd'hui un mets recherché.

Les Anglais appelaient *white juniper-tree*, ou cèdre blanc, le faux-thuya ou arbre de vie, avec le bois duquel on fait du bardeau. Ce n'est pas un arbre à croissance rapide. Kalm a compté cent-seize cernes (2) sur le tronc d'un faux-thuya qui n'avait que 17 pouces

---

(1) Rana maxima americana aquatica (Catesby). On a vu plus haut que cette espèce de grenouille a été désignée aussi sous le nom de *rana pipiens*.

(2) Cercles concentriques que l'on remarque sur la tranche d'un arbre coupé horizontalement, et qui marquent son accroissement annuel. Le nombre des cernes indique l'âge de l'arbre.

de diamètre. Ainsi, il lui faut quatre-vingts ans de croissance, au moins, avant de pouvoir servir comme bois de construction. Mais son bois est peu pesant. On le préférait à tout autre pour les couvertures de maisons, qu'on construisait si légères à Philadelphie, au dire de l'auteur, que leur poids ne paraissait pas affecter les murs, qui, en conséquence, étaient bâtis aussi minces que possible. Il a mesuré l'épaisseur des murailles de plusieurs maisons à trois étages (cave et grenier non-compris), et a trouvé qu'elle ne dépassait pas généralement dix pouces.

On a remarqué que l'eau des terrains bas, où croît le cèdre, est un excellent apéritif.

Le cèdre de Virginie, *juniperus Virginiana*, ou cèdre rouge, ressemble, quand il est jeune, au genèvrier commun, *juniperus communis* ; mais lorsqu'il est parvenu à une certaine hauteur, ses feuilles changent de forme. Kalm dit avoir vu un individu de cette espèce dans l'île Magdelaine (Ste Hélène), propriété du Baron de Longueuil, gouverneur de Montréal.

Le mûrier commença à fleurir le six Mai ; le même jour, le smilace entrait en feuillaison.

Le 18 Mai, Kalm nota dans son journal une série d'observations pour démontrer que le climat de la vieille Suède est préférable à celui de la Nouvelle-Suède : comme l'obscurité profonde des nuits en Pensylvanie pendant l'été, la rareté des aurores boréales, le peu d'éclats des étoiles et l'absence de neige en hiver ; la multiplicité des serpents venimeux, serpents-à-sonnettes, serpents-à-cornes (1), serpents à ventre rouge, serpents verts, et de tant d'autres reptiles dangereux, sans compter

(1) Cérastes, genre de serpents vivipares, de l'ordre des ophidiens, qui ont sur la tête deux éminences courbes en forme de corne, et dont la morsure est très dangereuse. M

les cloportes, véritable peste des forêts ; l'inconstance du temps, l'ardeur excessive du soleil l'été, cause d'insolations fréquentes et d'un caractère presque toujours fatal ; les fièvres intermittentes, qui n'épargnent personne ; les insectes, qui détruisent le grain, entre autres le *Bruchus pisi*, lequel a fait abandonner la culture des pois ; les chenilles, qui dévorent les feuilles des arbres ; la pauvreté des pâturages ; la mauvaise construction des maisons considérées comme habitations d'hiver, et enfin la fréquence et l'extrême violence des ouragans.

L'industrie, ajoute-t-il, pourra remédier à quelques-uns de ces inconvénients, mais pour la plupart elle sera impuissante. Ainsi, chaque pays a ses avantages et ses désavantages : heureux celui qui se contente du sien.

Kalm trouve singulier que les Anglais, qui ont porté chez eux l'agriculture à un plus haut degré de perfection qu'aucune autre nation, semblent avoir adopté en Amérique le système agronomique des Indiens. Après qu'ils avaient défriché et converti en champs arables une étendue de terre, ils la cultivaient aussi longtemps qu'elle produisait du grain, et quand elle était épuisée, ils la laissaient en pâturages et allaient, la hache à la main, se faire de nouvelles terres à blé aux dépens de la forêt. Les champs, les prairies, les bois, les bestiaux, étaient traités avec la plus grande négligence par les habitants, qui n'avaient d'yeux que pour le gain du moment et ne pensaient pas à l'avenir. Leurs bêtes de somme, harassées par le travail de chaque jour, ne trouvaient pas une nourriture suffisante et décroissaient de génération en génération. Le savant professeur, au reste, adresse le même reproche aux colons de toutes les autres origines, Suédois, Allemands, Hollandais et Français.

Les habitants se plaignaient de la pauvreté des pâturages ; mais ils ne savaient pas employer les graines de beaucoup de plantes utiles, et faisaient peu de cas des enseignements de l'Histoire Naturelle, science qu'ils considéraient, à l'instar de plusieurs autres peuples, comme un jeu et le passe-temps des fous. Ce n'était pas la sagesse du Créateur qui était en défaut, ni sa bonté, mais la prévoyance du colon, qui dédaignait de profiter des richesses que la main de la Providence avait semées avec prodigalité autour de lui

> O fortunatos nimium sua si bona norint
> Agricolas !
>
> Virg. Georgicon.

"On trouvera peut-être," ajoute Kalm, "ces réflexions étrangères à mon sujet : mais elles m'ont été inspirées par la négligence avec laquelle l'agriculture est pratiquée partout sur ce continent. D'ailleurs, je les donne comme mon excuse pour le petit nombre d'informations utiles que contient ce journal dans les différentes branches de l'économie. Je ne puis nier cependant que j'ai rencontré, par-ci par-là, un ou deux agronomes habiles."

Les forêts d'Amérique étaient habitées par de nombreux troupeaux de cerfs. Ils se nourrissaient d'herbe, de trèfle, des feuilles du noyer, de l'andromède-à-grappes, *andromeda paniculata* (Ericacées), du géranium maculé, *geranium maculatum*, du plantain commun, *plantago*. Dans les hivers de 1705 et 1740, beaucoup de ces animaux furent trouvés morts de faim dans les bois. L'ennemi naturel du cerf est le loup-cervier (1.) qui grimpe dans les arbres, d'où il saute sur sa proie à son passage, la déchire ensuite de ses dents et suce son sang

(1) Felis Lynx (Carnivores-digitigrades). M

jusqu'à ce qu'elle s'abatte épuisée et meure. Un Anglais, heureux propriétaire d'une biche privée, qu'il avait prise toute jeune, s'en servait comme d'un appât pour attirer les cerfs de la forêt jusque chez lui. Il lui avait pendu une clochette au cou et la laissait errer en toute liberté dans les bois. Souvent, au temps du rut, des mâles trop galants venaient en bramant reconduire la perfide jusqu'à son logis, témérité qu'ils payaient ordinairement de la vie. Le possesseur de la biche réalisait de jolis bénéfices par la vente de ses faons.

Le 19 Mai, Kalm partit de Raccoon et reprit la route de Philadelphie. En chemin, il rencontra et tua un serpent noir (1) qui avait cinq pieds de long. Le naturaliste eut l'occasion de se convaincre de ses propres yeux, qu'il ne faut pas toujours se fier, avec Linné, sur le nombre des écailles abdominales et caudales, *scuta abdominalia et caudalia* ou *squamæ subcaudales*, pour faire la distinction entre diverses sortes de serpents. Forster dit que la différence dans le nombre des écailles chez des individus de même genre dépasse quelquefois le nombre dix, mais que néanmoins le caractère indiqué par Linné aide à reconnaître les espèces. Il en est de cette particularité comme des marques tirées des couleurs, des mouchetures, des rayures de la robe des fauves (2), qui ne sont pas invariables. Le serpent noir est le plus vif de tous les serpents. C'est à peine si un chien peut le rejoindre à la course. Il est par conséquent presque impossible qu'un homme échappe à sa poursuite. Heureusement, sa morsure n'est ni venimeuse, ni même dangereuse. Rarement

(1) *Anguis niger*, Catesby, Coluber constrictor, de la famille des [illegible]. M.

(2) « Il faut bien se garder de juger de la nature des êtres par un seul caractère, a dit Buffon, il se trouverait toujours incomplet et [illegible]. » M.

il est aggressif, excepté au temps de la copulation, si on le dérange dans ses amours. Oh ! alors il devient très irascible et se lance avec la vitesse d'une flèche sur le fâcheux importun. Si celui-ci a le courage de lui faire face et de le menacer de sa canne, le serpent, subitement intimidé, rebroussera chemin. Mais si l'homme, affolé par la terreur, se sauve en courant, il sera infailliblement rejoint par le reptile, qui le fera tomber en s'enroulant autour de sa jambe et le mordra avec fureur.

C'est précisément ce qui est advenu à un journalier au service du Dr Colden, de qui l'auteur tient le fait. Cet homme, nouvellement arrivé d'Europe, se laissa persuader par ses camarades d'aller attaquer, avec un petit bâton, un serpent noir qui faisait la cour à sa femelle non loin de l'endroit où les ouvriers étaient au travail. Mais à peine le reptile eût-il aperçu l'imprudent qu'il se mit à lui donner la chasse, et le malheureux, bientôt atteint, roulait sans connaissance dans la poussière.

Une fois, à Albany, un essaim de fillettes s'envola de la ville pour aller faire un tour à la campagne sous la garde d'un nègre. L'une d'elles, fatiguée de la course, s'assit sur un tronc d'arbre pendant que ses compagnes folâtraient dans le bois. Mais au même moment, un serpent noir, que l'arrivée de la jeune fille avait dérangé dans ses amours, s'introduit sous ses jupes et s'enroule autour de sa taille, et la voilà qui tombe en pâmoison. Le nègre accourt en toute hâte ; soupçonnant que quelque serpent malin est l'auteur de tout le mal, il relève prestement les vêtements de la fillette et se trouve avoir deviné juste. Mais il eut beau tirer de toute sa force sur l'envahisseur, il ne put faire cesser ses étreintes qu'en le séparant en tronçons avec son couteau. Alors la jeune fille reprit ses sens, mais de ce moment le

pauvre noir fut sa bête d'aversion ; elle ne put jamais dans la suite supporter la vue de son libérateur et mourut de consomption.

Kalm en revient à la question de la fascination exercée par les serpents sur les écureuils et les oiseaux. Il ne voudrait pas croire à cet étrange phénomène. Et cependant, il a une liste de vingt personnes et plus parmi lesquelles des gentlemen dignes de la plus haute confiance, qui, tous, lui ont affirmé sur l'honneur avoir été témoins oculaires de cas de fascination.

Les serpents noirs aiment beaucoup le lait, et lorsqu'une fois ils en ont trouvé dans une cave, il est difficile de les empêcher d'y retourner. Plus d'un de ces ophidiens a été surpris au moment où il satisfaisait sa gourmandise dans le vaisseau même ou des enfants prenaient leur goûter et sans chercher à les mordre, bien que ceux-ci lui donnassent des coups de cuillère sur la tête quand il leur semblait que l'intrus, dépassant les bornes de la discrétion, se servait plus souvent qu'à son tour. Kalm n'a jamais entendu le sifflement de ce reptile. Le serpent noir change de peau tous les ans, et sa vieille dépouille est regardée comme un remède contre les crampes, pourvu qu'on se la tienne continuellement enroulée autour du corps.

C'est extraordinaire comme la végétation des côtés opposés d'une rivière, et même du simple ruisseau que l'on franchit d'un seul bond, diffère quelquefois ! Cela dépend de ce que les graines sont apportées, par le courant, des contrées éloignées, flottantes sur les eaux. Le New-Jersey et la Pensylvanie ne sont séparés que par la rivière Delaware, et cependant, quelle disparité entre les deux pays ! C'est à peine si l'on peut trouver une pierre dans le New-Jersey, où il n'y a pas de montagnes, tandis que le sol de la Pensylvanie est des plus acciden-

tes. Dans ce dernier pays, le sapin est très rare, tandis que l'autre contrée renferme des forêts entièrement composées de cette essence.

Le 22 Mai, Kalm étant de retour à Philadelphie, reprit le cours de ses chères excursions botaniques dans la campagne.

Les sauterelles sortaient de terre en nombre immense. Leurs ailes étaient à peine sèches que ces insectes faisaient déjà un bruit assourdissant avec leur chant (1).

Le tulipier, *Liriodendron tulipifera*, était en pleine floraison. Rien de plus beau que de voir ce géant des forêts, de la hauteur d'un chêne, tout couvert de ses fleurs qui ressemblent à des tulipes. Mais il n'y faut pas regarder de trop près, car lorsqu'on les cueille, on est désagréablement surpris de trouver dans leur brillant calice une sorte de scarabée de couleur olive sans cornes, *muticus*, à élytres frangés et suturés de noir et à pattes brunes. Plus tard dans l'été, le même insecte se rencontre sur les mûriers et les magnoliers.

Les gens de la campagne commençaient à apporter des framboises et des cerises à la ville.

Le 26 Mai, il y eut une violente bourrasque, appelée *travat* ou *travado* dans le pays, accompagnée d'éclairs, de tonnerre et de pluie et qui fit beaucoup de dommages.

LE 28 MAI.—L'air était parfumé par l'odeur suave des magnoliers; la Kalmie angustifoliée, appelée laurier nain par les colons anglais, et la Kalmie à larges feuilles (2) donnaient aux bois un aspect ravissant avec leurs

---

(1) Le chant des sauterelles vient des mâles et est produit par le frottement de leurs élytres l'un contre l'autre. — M.

(2) Kalm prétend que la Kalmie est rare en Canada, mais suivant l'abbé Provencher, la Kalmie glauque, *Swamp Laurel* est très abondante sur les bords du chemin de fer Grand-Tronc, dans la savane qu'il traverse un peu au-dessus de St. Nicolas (Flore Canadienne, page 371).

fleurs rouge vif disposées en élégants et gracieux corymbes. Toutes deux rivalisaient d'éclat avec le magnolier, et semblaient lui disputer le prix de la beauté. Mais l'arbre à castor (1) l'emportait par l'odeur suave qui s'exhalait de ses brillantes corolles.

" Ainsi," dit Kalm, " la nature distribue ses dons avec justice et égalité ; aucun être dans la création ne les réunit tous, mais aucun n'en est absolument dépourvu."

Des Frères Moraves, en grand nombre, arrivèrent d'Europe à New-York vers la fin du mois de Mai, amenant avec eux deux prosélytes groënlandais. Leurs co-religionnaires d'Amérique envoyèrent de Philadelphie des délégués chargés de présenter aux zélés hernutes leurs souhaits de bienvenue. Au nombre de ces députés, il y avait deux Indiens de l'Amérique du Nord et deux Indiens de Surinam, (2) tous quatre convertis à leur doctrine.

La rencontre dans le même lieu et pour une semblable mission de ces six individus appartenant à trois familles différentes d'aborigènes, excita beaucoup d'intérêt et une grande curiosité. Kalm regrette de n'avoir pas eu l'occasion de voir ces types de la race américaine. Mais des personnes qui avaient assisté à la conférence lui ont rapporté qu'il y avait entre eux une grande ressemblance de traits et de formes, sauf que la taille des Groenlandais était un peu plus petite, et qu'à n'en pas douter, ils provenaient tous de la descendance de Noé.

Dans une visite que le professeur fit à Franklin, le savant Américain offrit à son hote de la racine d'igname, importée des Indes Occidentales, et que les habitants des tropiques mangent, comme nous mangeons la pom-

(1) Nom donné par les Indiens au Magnolier

(2) Etablissement hollandais dans l'Amérique du Sud

me de terre, quoiqu'elle soit loin d'en avoir la saveur. Le nom botanique de cette plante est *Dioscorea alata* (Dioscorées).

Les habitants faisaient beaucoup de fromage qui valait le fromage anglais quand il avait vieilli un peu.

Le 31 Mai, Kalm commença ce long voyage qu'il devait poursuivre jusqu'en Canada. Il partit de Philadelphie dans un petit yacht qui faisait le trajet continuellement entre cette ville et Trenton. A trois heures de l'après-midi il passait vis-à-vis Burlington, chef-lieu de la Province de New-Jersey, dont le commerce aurait été florissant dès cette époque sans les monopoles odieux que Philadelphie tenait de son fondateur, et que les descendants de William Penn exerçaient encore au détriment des villes voisines.

Le 1er Juin au matin, Kalm arriva à Trenton, et il en repartit le lendemain de bonne heure pour New-York. Les champs ensemencés de blé, de seigle, de maïs d'avoine, de chanvre et de lin, se paraient de la verdure du grain nouvellement levé. Une odeur suave s'exhalait des magnoliers. Les lisières des bois de chaque côté de la rivière étaient émaillées des fleurs du phlox (1), de la castilège écarlate (2), de la lobélie cardinale (3), de la monarde rouge (4) qui est originaire de ce pays. Le vif incarnat de leurs milliers de corolles succédant à l'émeraude des prés donnait à la campagne un aspect des plus ravissants.

Kalm arriva à New-York le 3 Juin à neuf heures du soir, et y passa la semaine.

L'usage du rhum — espèce d'eau-de-vie obtenue dans

(1) Phlox glaberrima — Phlox maculata (Polemoniacées). M.

(2) Bartsia coccinea (Scrofularinées). M.

(3) (Lobeliacées). M.

(4) Monarda didyma (Labiées). M.

les colonies par la distillation du jus de la canne-à-sucre était très répandu dans l'Amérique Septentrionale. Cette liqueur est bien plus salutaire que l'eau-de-vie de vin ou de grain. Un officier anglais, le major Roderfort, remarqua dans la dernière guerre contre le Canada, que le brandy avait causé la mort de beaucoup de soldats tandis que l'abus même du rhum n'en avait fait périr aucun.

Cette observation est confirmée par Forster qui croit que le rhum est la moins nuisible de toutes les liqueurs spiritueuses à cause de la propriété balsamique du sucre qui corrige le caractère styptique de tous les alcools. Plus le rhum est vieux, moins il est astringent.

Il n'y avait presque plus de sauvages dans Long-Island. La rive sud de l'île était renommée par la richesse de ses bancs d'huîtres.

Le 10 Juin Kalm se remit en voyage et remonta l'Hudson en yacht jusqu'à Albany. La rivière était couverte d'une multitude de petits bateaux qui revenaient de la ville. Les marsouins (1) prenaient leurs ébats dans le fleuve, et les éturgeons (2) sautaient hors de l'eau. Forster remarque dans une note que l'éturgeon d'Amérique a le nez court et obtus, tandis que son congénère anglais a le nez long. Les montagnes hautes et escarpées de la côte occidentale de l'Hudson rappelèrent au voyageur suédois celles de la Gothie occidentale. La rive nord était dans un état de culture avancée, et une longue suite de fermes, de vergers et de champs de blé se déroulait à la vue. Les sinuosités de la rivière entre les hautes montagnes qui en resserrent le lit jetèrent le savant dans une foule de considérations sur l'origine des cours d'eau ; en parlant de l'Hudson, il

(1) *Phocena vulgaris*. Cetacea.

(2) *Accipenser sturio*. Plagio-tômes.

émet l'opinion que ce fleuve ne doit pas son existence à l'éruption accidentelle de quelque grand réservoir, mais qu'il suit le cours que la Providence lui assigna dès la création.

Le yacht ayant dépassé la dernière des hauteurs qui hérissent la cote occidentale, les Montagnes Bleues apparurent tout-à-coup dans le lointain, dominant de leurs cimes altières les plus fières éminences.

Mais un fort vent contraire s'éleva, et il fallut mettre à l'ancre pendant quelques heures. L'infatigable botaniste profita de ce contre-temps pour descendre sur le rivage, et faire un examen rapide de la flore du pays, qu'il trouva couvert de sassafras et de châtaigniers. Il vit aussi dans les bois quelques tulipiers et beaucoup de Kalmies latifoliées, dont la floraison tirait à la fin.

Dans l'après-midi, le vent prit une direction favorable, et Kalm interrompit ses recherches pour remonter sur son yacht. Le navire avait à peine filé quelques nœuds lorsque notre naturaliste aperçoit, sur la rive orientale de l'Hudson, un autre groupe de montagnes qui n'étaient couvertes de bois que depuis leur base jusqu'à la moitié de leur hauteur. Il se demande pourquoi les sommets de ces éminences sont chauves et stériles "Je suppose," dit-il, "que c'est à cause de la chaleur, de la sécheresse et de la violence du vent." Forster remarque avec raison que la température est toujours moins élevée sur les montagnes que dans les plaines, et que la stérilité du sol à leur sommet est plutôt due au froid qu'à la chaleur.

Une petite pointe, qui se projette sur le côté occidental de la rivière, a reçu le nom de *Dance*, en souvenir d'un *festival* que les Hollandais célébraient en cet endroit chaque année, et dont le dernier se termina d'une ma-

mère tragique, par l'irruption d'une bande de Sauvages, qui massacrèrent, sans pitié, tous les danseurs.

12 Juin.—Après une relâche forcée de quelques heures durant la nuit, à cause du mauvais temps, le yacht remit à la voile de bon matin. A 11 heures, il longeait une petite île, qui est située à mi-chemin, entre New-York et Albany. Il y avait plusieurs villages sur la rive septentrionale, et l'un d'eux, appelé *Strasburg*, était habité par des Allemands. De cette localité, on a une vue superbe des Montagnes Bleues.

On faisait usage de l'agaric (champignon) jaune en guise d'amadou ; celui qui croît sur l'érable rouge était préféré, quoique l'agaric de l'érable à sucre soit aussi bon (1).

Kalm débarqua à Albany le 13 Juin, à 8 heures du matin, et alla se loger chez un armurier qui tenait des chambres garnies.

Les marchands d'Albany étaient propriétaires de tous les yachts qui naviguaient entre cette ville et New-York, où ils expédiaient des madriers, des planches, toutes sortes de bois de construction, de la farine et des fourrures provenant des Indiens du Canada et introduites par contrebande. Ces navires revenaient sur lest ou avec des cargaisons de rhum, article d'absolu nécessité pour les habitants d'Albany, qui, à l'aide de cette boisson, trichaient à volonté les Indiens dans le commerce des peaux. Une fois que les pauvres Sauvages étaient ivres, ils laissaient au trafiquant le soin de fixer lui-même le prix des fourrures.

Pour le commerce intérieur avec les Indiens, on se servait d'une sorte de bateau plat en planches de pin, pointu à chaque extrémité et garni de siéges.

(1) L'amadou du commerce est fourni par le *Polyporus fomentarius* ou agaric des chênes. M.

Chaque fermier d'Albany avait son verger, planté de pommiers qui produisaient d'excellents fruits. Le poirier ne réussissait pas bien, non plus que le pêcher. On cultivait le lin, le chanvre, pour la consommation domestique, et le maïs en grand. Un demi-minot de semence de ce grain en produisait cent minots. Le blé donnait un rendement qui variait de douze à vingt minots pour un. On semait aussi beaucoup de seigle, mais peu d'avoine, et encore moins d'orge. Les ravages de l'insecte nommé plus haut (1) avaient fait abandonner la culture des pois. Tous les fermiers plantaient des patates sucrées, *convolvulus batatas*, qui réussissaient bien, mais il était difficile de les conserver pendant l'hiver.

L'oiseau-mouche (*Trochilus Colubris*) visitait rarement Albany.

Kalm a noté douze espèces d'arbres de la Pensylvanie qui ne se rencontrent pas dans les bois d'Albany. Ce sont :

Le magnolier glauque, *magnolia glauca*

La nysse aquatique, *nyssa aquatica*.

Le liquidambar-copal, *liquidambar-styraciflua*.

Le plaqueminier de Virginie, *diospyros Virginiana*.

Le tulipier, *liriodendron tulipifera*.

Le noyer noir, *juglans nigra*.

Le chêne des marais, *quercus* (2).

Le gainier du Canada, *cercis Canadensis*.

Le robinier faux-acacia, *robinia pseudo-acacia*.

Le févier ou acacia à trois épines, *gleditschia triacanthos*.

L'anone ou corossolier *anona muricata*.

Le micocoulier *celtis occidentalis* (Ulmacées-Celtidées).

---

(1) Bruchus pisi.

(2) *Quercus aquatica ?*

L'auteur pense que l'absence de ces essences dans cette contrée peut s'expliquer naturellement par son climat plus froid que celui de la Pensylvanie, la hauteur des Montagnes Bleues et la direction méridionale du cours des rivières qui transportent les graines du nord au sud

Kalm étant allé botaniser dans une île située à un mille au bas de la ville, il y vit de beaux érables rouges à feuilles blanches, argentées au revers, des platanes, des liards (1), des hêtres et des ormes ; il y remarqua de plus le sumac, la vigne sauvage et le pourpier potager.

En hiver le froid était si rigoureux que la glace sur l'Hudson avait ordinairement de trois à quatre pieds d'épaisseur. Le 3 Avril on avait traversé la rivière avec six paires de chevaux. La débâcle avait lieu à la fin de Mars et la clôture de la navigation le 16 Novembre. Le sol gelait à la profondeur de trois, quatre et cinq pieds.

En examinant l'eau des puits avec attention, Kalm y découvrit une grande quantité de petits crustacés—" des *monocles, monoculi* (2), probablement " de longueurs différentes variant d'une ligne et demie à quatre lignes, au corps mince et allongé et de couleur pâle, à tête noire de la grosseur d'une tête d'épingle et à queue divisée en deux branches, se terminant chacune par un petit globule noir. Ces crustacés nageaient comme des têtards en décrivant des circuits. Le professeur pensa devoir attribuer à l'usage de cette eau certains picotements désagréables qu'il éprouva dans la gorge pendant son séjour à Albany, et son serviteur Yungstrœm se plaignit d'un semblable malaise.

L'armurier chez qui Kalm logeait prétendait que le

(1) Populus Canadensis (Salicinées) M.

(2) Linné a donné le nom de *monocles* à un genre de petits crustacés de l'ordre des Branchiopodes, appelés aujourd'hui Cyclopes. M.

pin noir et le hêtre produisaient le meilleur charbon de bois pour la forge, et que le bois de cerisier sauvage était excellent pour les montures de fusils, ainsi que le noyer noir ; cette dernière essence ne croît pas dans les environs d'Albany.

Après New-York, Albany était la principale ville de la Province de New-York. Il y avait deux églises l'une anglaise et l'autre hollandaise. Cette dernière seule avait un ministre qui se trouvait par conséquent l'unique pasteur de la ville, mais tous les habitants, la garnison exceptée, comprenaient le hollandais. Il recevait un salaire de £100, qui lui était envoyé d'Angleterre.

L'hôtel-de-ville était un bel édifice en pierre à trois étages. La plupart des maisons des particuliers—en pierre aussi et couvertes en bardeaux ou en tuiles de Hollande—avaient leur pignon sur la rue, suivant l'ancienne façon. Les murs extérieurs n'etaient jamais enduits de chaux ou de mortier. Les gouttières des toits se projetaient presque jusqu'au milieu de la rue, ce qui avait bien son avantage pour les propriétaires, mais était fort incommode pour les passants, les jours de pluie. Les portes qui donnaient sur la voie publique s'ouvraient au milieu des maisons et de chaque coté il y avait des sièges qui, le soir surtout, étaient occupés par des individus des deux sexes qu'il fallait saluer en passant, sous peine de passer pour un mal-appris.

Les rues larges pour la plupart, et bordées d'arbres, n'étaient pas proprement entretenues ; les habitants y laissaient errer leurs animaux pendant les nuits d'été. Le port n'avait pas encore de quais.

Le fort occupait le sommet d'une haute colline à l'ouest de la ville. C'était un grand bâtiment en pierre entouré de murs élevés et épais. Quelques soldats sous les ordres d'un officier en formaient toute la garnison.

Nulle part dans les colonies anglaises—à l'exception des établissements de la Baie d'Hudson—il ne se faisait un aussi grand commerce de peaux et de fourrures qu'à Albany. La plupart des marchands de cette ville envoyaient un commis ou agent à Oswego à la rencontre des Indiens qui s'y rendaient en foule avec le produit de leurs chasses. Les Sauvages du Canada allaient porter leurs peaux de castors à Albany. Nonobstant les peines sévéres établies contre ce trafic, dont la compagnie française des Indes Occidentales avait seule le monopole, les marchands du Canada faisaient, par contrebande, un grand commerce de fourrures avec Albany, ou ils les expédiaient par l'entremise d'Indiens à leurs correspondants, qui les prenaient à un prix convenu d'avance. Les Sauvages s'en retournaient avec des draps et diverses autres marchandises que les Hollandais pouvaient leur vendre à bien plus bas prix que les Français.

Beaucoup de négociants d'Albany possédaient des domaines considérables ainsi que de grandes terres à bois, sur lesquelles ils érigeaient des moulins à scie qui étaient toujours en opération.

Plusieurs industriels de la ville fabriquaient le *Wampum* qui était à la fois la monnaie des Indiens et leur parure la plus chère.

Pendant que les Hollandais—les premiers Européens qui se soient établis dans la province de New-York—étaient les maîtres incontestés de ce pays, ils s'emparèrent de la Nouvelle-Suède, c'est-à-dire du New-Jersey et d'une partie de la Pensylvanie. Mais ils ne jouirent pas longtemps du fruit de leur victoire, qui leur fut enlevé ainsi que leur propre territoire par les Anglais. Vers la fin de 1664, Sir Robert Carre (1) par ordre du

(1) George Carteret.

roi Charles II s'emparait de *New-Amsterdam*, qui devint New-York, et bientôt après le colonel Nichols prenait possession du Fort Orange, qui reçut le nom d'Albany (1), mais conserva longtemps sa physionomie de ville hollandaise. Les principaux marchands avaient amassé de grandes fortunes, et les habitants en général passaient pour riches. Mais on les taxait d'avarice et d'égoïsme et ils étaient détestés à l'égal des Juifs par les Anglais. Kalm lui-même en fait un portrait peu flatteur. Il se plaint de leur cupidité, et dit qu'il lui fallait payer très cher le moindre service. Il les compare avec les Hollandais des autres parties de la province de New-York, dont il vante la civilité, l'obligeance et la droiture, toutes qualités naturelles à la nation néerlandaise. Comment s'expliquer cette différence de caractère et de respectabilité entre des groupes d'habitants de même origine? Kalm suppose qu'au début de la colonisation du pays, le gouvernement hollandais se serait débarrassé de ses mauvais sujets en les envoyant sur les frontières, aux postes les plus avancés, sous la surveillance de quelques honnêtes familles, à qui l'on aurait persuadé de se dévouer pour tâcher de les contenir dans le devoir. Kalm reconnait cependant qu'il y avait d'honorables exceptions et beaucoup de gens de bien, qui, en fait de politesse, de probité et de charité chrétienne, ne le cédaient à aucun autre peuple.

La conduite des habitants d'Albany pendant la guerre entre l'Angleterre et la France, qui s'est terminée par le traité de paix d'Aix-la-Chapelle, n'avait pas peu contribué à leur attirer la haine de toutes les colonies britanniques. Au début de cette guerre, les Indiens alliés de chacune des deux parties belligérentes ayant reçu ordre

---

(1) Nom d'un duché d'Écosse apanage du duc d'York.

de commencer les hostilités, les Sauvages amis des Français se ruèrent sur les habitants de la Nouvelle-Angleterre, en tuèrent un grand nombre et firent un butin énorme. Pendant ce temps-là, le peuple d'Albany gardait la neutralité, et trafiquait avec les mêmes Indiens qui massacraient les colons anglais, achetant jusqu'à l'argenterie dont ces barbares les avaient dépouillés. Ce genre de commerce fut regardé comme un encouragement donné par les habitants d'Albany au meurtre et au pillage de ceux qu'ils auraient dû considérer en quelque manière comme des frères, puisqu'ils étaient sujets de la même couronne. A la première nouvelle de cette conduite des Hollandais, il s'éleva un cri général d'indignation dans la Nouvelle-Angleterre, et l'on y proféra la menace d'incendier Albany au premier coup de canon, dans le cas où la paix serait rompue.

" Dans la présente guerre" (1), dit Kalm, " il est facile de voir que les autres provinces ne se pressent pas de porter secours à Albany quand cette ville est menacée par les Français ou les Sauvages."

Mais la haine des Anglais pour les habitants de l'ancien Fort Orange leur était rendue au centuple. La population d'Albany gardait dans son cœur une vieille rancune contre la *perfide Albion*, dont les faciles victoires l'avaient séparée de sa métropole. " Et cependant," remarque l'auteur, " elle jouit de plus d'avantages sous la domination anglaise que le gouvernement hollandais ne lui en aurait jamais conférés." En quelque sorte, les vaincus avaient plus de privilèges que les conquérants eux-mêmes.

La parcimonie des habitants d'Albany était proverbiale. Ils ne passaient pas pour surcharger leurs tables

(1) M. Kalm a publié ce volume pendant la guerre. F.

de mets, loin de là, et la coupe ne circulait pas aussi souvent chez eux que parmi les Anglais. Mais leurs femmes étaient de très-bonnes ménagères et renommées pour leur propreté, surtout à l'égard du parquet de leurs maisons, qu'elles lavaient trois ou quatre fois par semaine. Les domestiques étaient presque tous des nègres. Les hommes portaient les cheveux très courts et sans la *couette*, qui était regardée comme une bizarrerie de la mode française.

Kalm, à son retour du Canada, se coiffait à la française. Quand il passa par Albany, les gamins coururent après lui en l'appelant *français*, et les plus hardis voulurent lui tirer la *couette*.

Le déjeuner chez les Hollandais se donnait à 7 heures ; il se composait de pain, de beurre, de minces tranches de bœuf séché et de thé sans lait, rarement de café. Le sucre ne se mettait pas dans la tasse, on en portait un petit morceau à sa bouche en buvant.

Leur dîner se composait de lait de beurre mélangé de pain, sucré ou non, ou de lait frais, et d'un plat de viande. On servait aussi, à ce repas, une sorte de brouet de gruau très-clair, bouilli dans du lait de beurre, d'un goût acide, mais non désagréable. Le dîner se terminait par une grosse salade assaisonnée avec force vinaigre, mais peu ou point d'huile.

Au souper, il n'y avait sur la table que du fromage râpé, du pain, du beurre et du lait.

Le Gouverneur de New-York tenait souvent des conférences à Albany avec les Iroquois, surtout lorsqu'il s'agissait d'organiser quelque expédition contre les Français, en temps de guerre. Quelquefois, dans ces délibérations, le représentant de Sa Majesté Britannique abordait le sujet de leur conversion à la religion chrétienne.

Un jour, le gouverneur Hunter reçut de l'un des sachems une réponse foudroyante, que Kalm regarde comme une preuve que les Anglais ne portaient pas autant d'attention que les Français au grand œuvre de l'évangélisation des sauvages, et que les missionnaires protestants (1) n'étaient pas dignes de leur état.

Laissons parler l'auteur.

" Après que le gouverneur Hunter eut distribué à ces sauvages par ordre de la reine Anne des vêtements et des présents choisis exprès à leur goût, il s'efforça de les convaincre davantage du bon vouloir de Sa Majesté à leur égard et de Sa sollicitude pour eux en leur disant que *leur grand'mère la Reine, non contente d'orner leurs corps de beaux ajustements, se proposait aussi d'orner leurs âmes par la prédication de l'Évangile, et de leur envoyer des ministres pour les instruire.* "

---

(1) Forster combat vivement l'opinion de Kalm, qu'il déclare mal informé.

" Les Ecclésiastiques français," dit-il, " ont gagné à leur religion et mis dans leurs intérêts quelques misérables Indiens, qu'ils ont établis dans de petites bourgades. Mais il paraît que ces prosélytes se sont rendus coupables, dans les guerres entre les Français et les Anglais, de cruautés plus atroces que leurs frères païens, ce qui les ferait croire plutôt pervertis que convertis. Les Anglais ont traduit la Bible dans la langue des Sauvages de la Virginie, et amené plusieurs d'entre eux à la connaissance du vrai Dieu ; à l'époque actuelle, les écoles de charité et les missions dirigées par le Révérend M. Eleazar Wheelock, ont christianisé nombre de ces infidèles. La société pour la propagation de l'Évangile dans les pays étrangers envoie chaque année, à ses frais, beaucoup de missionnaires parmi les Indiens. Les Frères Moraves sont aussi très zélés pour la conversion des gentils. Si M. Kalm avait pris toutes ces circonstances en considération, il aurait fait une appréciation plus juste des travaux des ministres de l'Évangile." F.

Quoiqu'en dise Forster, Kalm avait parfaitement raison. Les traditions de la politique anglaise à l'égard des Sauvages n'ont été que trop fidèlement suivies par les Américains. Le Canada, de son côté, a continué celles qu'il tenait de ses premiers fondateurs, et il n'y a qu'à comparer le sort des Indiens des États-Unis, encore païens pour la plupart, avec celui des nôtres, pour voir lequel des deux pays a constamment montré le plus de dévouement pour la civilisation et la conversion des Sauvages. Il n'y a pas longtemps encore, les Indiens formulaient devant le Président des États-Unis, et dans un langage presque identique, des plaintes graves contre les ministres protestants, et demandaient des *robes noires* pour missionnaires. M.

Le gouverneur avait à peine fini de parler que l'un des plus vieux sachems se leva, et répondit, *au nom de tous les Indiens, qu'il remerciait la gracieuse et bonne reine et mère des beaux habillements qu'elle leur avait envoyés ; mais que quant aux ministres, ils en avaient deja eu plusieurs* (qu'il nomma) *qui, au lieu de leur prêcher le saint Evangile, leur avaient appris à boire avec excès, à tricher et à se quereller entre eux.* Il supplia ensuite le gouverneur de rappeler ces prédicateurs, et de débarrasser ses frères d'un certain nombre d'Européens qui résidaient au milieu d'eux parce que, avant l'arrivée de ces étrangers dans leurs bourgades, les Indiens étaient un peuple honnête sobre et innocent, tandis que maintenant ils ne sont plus qu'un ramassis de misérables. Ils avaient autrefois la crainte de Dieu, mais aujourd'hui c'est à peine s'ils croient à son existence. Que s'il (le gouverneur) leur voulait du bien, il leur enverrait deux ou trois forgerons pour leur apprendre à forger le fer, art qu'ils ne connaissaient pas. Le gouverneur ne put s'empêcher de rire (?) en entendant ce discours extraordinaire. Je pense que cette parole de St. Paul trouve ici son explication. " Le nom de Dieu est blasphémé parmi les gentils à cause de vous " (1).

Kalm partit d'Albany le 21 Juin pour le Canada. Il avait, outre son fidèle Yungstræm, deux hommes qui devaient l'accompagner jusqu'au premier poste français, St Frédéric, appelé par les Anglais *Crown Point*. Les guides avaient loué leurs services au prix de cinq livres, cours de New-York, chacun, leur nourriture à part. Ils ne purent se procurer d'autre embarcation qu'un canot. La rive occidentale de l'Hudson était généralement cultivée, mais les terres souffraient du manque d'égoutte-

(1) Romans, II, 24

ment. D'après la conformation du terrain, Kalm pensa que le lit de la rivière avait été plus large autrefois. Les champs lui parurent labourés d'une manière uniforme, et ensemencés de blé jaune ou blanc et de lin par endroits. Un soleil brûlant avait desséché toute l'herbe des coteaux, n'y laissant que la molène commune, *Verbascum Thapsus*, à laquelle les animaux ne touchent pas. Ailleurs le senevé (1) usurpateur étouffait des champs entiers de pois. La côte était bordée d'arbres de différentes espèces, érables rouges, hêtres, trembles, pommiers sauvages, vinaigriers, ormes, et saules (2) et de vignes. Kalm y vit aussi plusieurs pieds d'asperges sauvages, *asparagus officinalis* (Liliacées).

Nos voyageurs passèrent la nuit à six milles d'Albany dans la maison d'un fermier. La rive occidentale de l'Hudson était habitée par des descendants des premiers colons hollandais.

Le lendemain matin, 22 Juin, Kalm accompagné d'un de ses guides fit une petite excursion de trois milles pour aller examiner la chûte de Cohoes dans la rivière Mohawk (3): c'est dans cette promenade qu'il rencontra la première fourmilière qu'il ait jamais vue en Amérique. La colonie qui l'habitait appartenait à l'espèce des fourmies fauves *formica rufa*, Linn. (4).

A midi, il se rembarqua dans son canot, et continua sa course sur les eaux de l'Hudson vers le Canada. Il remarqua une abondance extrême d'éturgeons dans la rivière. Ce poisson gagne la mer à la fin de l'automne et ne reparait dans le fleuve qu'au printemps. Il se

(1) Moutarde—sinapis arvensis (Crucifères).

(2) *Salix* (Salicinées).

(3) Les éditions anglaise et hollandaise sont ornées chacune d'une belle gravure représentant cette chûte

(4) Hyménoptères.

nourrit de conferve, espèce d'algue. Les colons hollandais et les Sauvages lui faisaient la chasse, la nuit, avec des harpons en s'éclairant avec des torches de pin.

Kalm, voyant dans une île un campement d'Indiens, y débarqua dans le but d'engager des guides pour l'accompagner jusqu'au Fort St Frédéric. Mais tous les hommes étaient à faire la chasse dans les bois. Il ne restait sur la côte que des jeunes garçons. À la fin, le lendemain, il arriva trois sauvages qui s'engagèrent au prix de trente chelins. Mais un Anglais leur ayant offert davantage, ils changerent d'idée, et cassèrent leur marche avec Kalm, lui remettant trois piastres d'arrhes qu'il leur avait payées.

La seconde étape de nuit de ce voyage fut à environ dix milles d'Albany. Pendant la guerre, les habitants de cette localité abandonnèrent leurs foyers, et allèrent se réfugier au fort, craignant la cruauté des Sauvages alliés des Français ; mais ils revenaient en grand nombre sur leurs terres

Remarquant que le trèfle rouge et le trèfle blanc abondaient dans les bois, Kalm dit qu'il est difficile de déterminer si ce genre de plantes herbacées a été introduit d'Europe dans ce pays, ou s'il est indigene, ce que les Indiens n'admettaient pas.

Les bords de la rivière étaient percés, au niveau de l'eau, de trous nombreux, habitations des rats-musqués, *Fiber Zibethicus*. Des tas d'écailles d'huitres jonchaient les abords de ces retraites souterraines Le rat-musqué serait-il ostralège ? Kalm le pense et croit avoir fait une observation nouvelle, parce que Linné, Buffon et Sarrasin prétendent que cet animal ne se nourrit que d'acorus (Aroïdées), de joncs et de racines.

La troisième nuit de son voyage, le professeur la passa dans la grange d'un cultivateur, qui était revenu

au rétablissement de la paix. Sa maison avait été incendiée ainsi que toutes ses dépendances, à l'exception de cet unique bâtiment. Plus heureux que ses voisins, ce fermier avait trouvé du moins un toit à son retour.

Le mûrier se rencontre dans les bois entre Albany et Saratoga, mais pas plus au Nord.

Le panais sauvage (1) y est commun, mais dans les champs seulement, ainsi que le chanvre.

Ce jour-là, Kalm vit un thuya occidental (Conifères) pour la première fois. Les autres essences dont le savant botaniste constata la présence furent l'orme, le bouleau, le sapin blanc, l'aune, le cornouiller, le tilleul, le saule rouge et le châtaignier. Le sureau, *Sambucus Canadensis*, qui ne se plait que dans le voisinage de l'homme, couvrait les champs de son ombre bienfaisante, en attendant le retour de leurs propriétaires, chassés par le fléau de la guerre. Le charme à cones renflés, *carpinus ostrya*, Linn., apparaissait par-ci par-là, mais le hêtre et le liard avaient disparu.

A quelque distance de Saratoga, ils rencontrèrent deux Sauvages en canots d'écorce.

Le Fort de Saratoga était une redoute palissadée que les Anglais érigèrent, pour arrêter les incursions des Sauvages alliés des Français, et pour servir de boulevard à la province de New-York en couvrant Albany. Il couronnait un point culminant sur la rive orientale de l'Hudson. Les Anglais, se voyant incapables de le défendre contre les assauts des Français, finirent par l'incendier de leurs propres mains. Une ruse de guerre mit le comble à leur découragement, et leur fit prendre cette mesure extrême. Une nuit, un parti de Français et de Sauvages se cacha dans un fourré près du fort, et y

(1) Pastinaca (Ombellifères), M.

prépara silencieusement un plan d'attaque. Au petit jour, les guerriers indiens sortirent du bois à la sourdine et se dirigèrent à pas de loup et avec une grande circonspection apparente, vers la palissade comme gens qui pensaient s'introduire dans la place par surprise. Mais les Anglais avaient l'œil sur les mouvements de la petite troupe et le doigt sur la détente de leurs fusils. Aussi, dès qu'elle fut à portée, ils l'accueillirent par une décharge des plus meurtrières, à ce qu'il leur sembla du moins ; en effet, lorsque la fumée de la poudre se fut dissipée, pas un des agresseurs n'était debout. Cependant, ils n'étaient pas tous tués, ni même blessés grièvement, car la plupart se relevèrent et se mirent à courir dans la direction du bois. Les soldats ne purent résister à la tentation de poursuivre les fuyards, qu'ils pensaient avoir mis hors de combat, et la moitié de la garnison sortit de l'enceinte fortifiée pour leur donner la chasse. C'était le moment que les Français attendaient pour leur entrée en scène. Ils s'élancent hors du taillis, se jettent entre la place et les Anglais, coupent la retraite à ces derniers et les emmènent en captivité sous le canon du fort, qu'on n'ose tirer de peur de tuer autant d'amis que d'ennemis. Il n'est pas étonnant qu'après s'être fait jouer de la sorte, les Anglais aient pris en dégoût une redoute dont l'emplacement avait été si mal choisi. Les habitants de ce pays, Hollandais pour la plupart, haïssaient cordialement les colons d'origine saxonne.

Kalm passa la nuit dans une hutte de planches, et le lendemain, 25 Juin, il se remit en route de bonne heure, mais à la distance d'un mille, il lui fallut faire un portage fatigant pour éviter un rapide causé par des rochers dont les flancs étaient parsemés de ces trous qu'on appelle des *chaudières de géants*. Plus loin, un autre

rapide plus considérable encore, le contraignit d'abandonner le voyage par eau. Il laissa son canot sur la rive et fit, à travers bois, le trajet depuis cette chûte jusqu'au Fort Anne—environ cinquante milles—et par une chaleur excessive. A plusieurs reprises, il trouva la route coupée par de petites rivières, et pour les passer, il lui fallut faire abattre, par ses gens, et jeter en travers du courant, de grands arbres qui avaient crû sur leurs bords. La nuit surprit les voyageurs au milieu d'une grande forêt, et ils la passèrent tristement à se défendre contre les moustiques, les cousins et les cloportes, et dans une grande frayeur des serpents.

26 JUIN.—En route au lever du soleil, ils arrivèrent un peu avant midi, au Fort Nicholson, ou plutôt à l'endroit qu'il occupait autrefois, sur la rive orientale de l'Hudson. Car cette redoute, érigée en 1709, eut le même sort que le Fort Saratoga. Les Anglais l'incendièrent eux-mêmes deux ans après, en 1711, à la suite de la malheureuse issue de leur expédition navale contre le Canada. Un officier—le colonel Lydius—avait établi sa demeure en cet endroit, et y faisait un commerce avantageux avec les sauvages du Canada. Mais dès le début de la dernière guerre, ces mêmes sauvages brûlèrent sa maison, et emmenèrent son fils prisonnier.

Kalm repartit dans l'après-midi, passant dans les bois et suivant une direction est-nord-est, afin d'arriver à l'extrémité supérieure de la rivière Woodcreek, d'où il comptait se rendre, en canot, jusqu'au fort St Frédéric.

Le soir, il établit son campement de nuit près d'un ruisseau, afin d'être certain de ne pas manquer d'eau. Mais la morsure des moustiques et la crainte des serpents et des sauvages ne luil aissèrent point goûter le repos, dont il avait un si grand besoin après les fatigues de la journée.

Kalm se plaint surtout d'une sorte de cousins appelés *Punchins* par les Hollandais, *Culex pulicarus*, Linn. (1), qui sont très petits et ont les ailes grises et mouchetées de points noirs. Il les trouva dix fois pires que les moustiques, *Culex pipiens*, Linn., parce que l'exiguité de leur taille les rend presque imperceptibles, qu'ils sont avides de sang, au point de n'avoir nul souci pour leur vie, et que leur piqûre cause une douleur cuisante.

La nuit était calme, pas un souffle de vent ne venait agiter les feuilles des arbres ; mais le silence de la nature était troublé de temps en temps par la chûte de quelque vétéran de la forêt s'affaissant sous le poids des années, et tombant avec fracas sur le sol.

Le 27 Juin, les voyageurs entendirent, chemin faisant, le bruit d'une cascade dans la rivière Hudson. Leur marche fut beaucoup retardée par des troncs d'arbres renversés, retraites favorites des serpents à sonnettes. Ils arrivèrent cependant sains et saufs au Fort Anne dans l'après-midi, ou plutot à l'endroit qu'il occupait sur la rivière Woodcreek. Ils y passèrent toute la journée et celle du lendemain, employant ce temps de relais à la fabrication d'un canot d'écorce, opération que Kalm suivit avec le plus grand intérêt, et qu'il décrit dans tous ses détails depuis la chûte de l'orme blanc, dont l'enveloppe fut reconnue propre à cet emploi jusqu'à la mise à l'eau du frêle esquif qui en fut construit.

Ils furent tourmentés nuit et jour par les moustiques et surtout par les cloportes, *acari americani*, Linn. (1), qui étaient très redoutés parce qu'on leur supposait la mauvaise habitude de s'introduire dans l'oreille des gens.

(1) Diptères - c'est l'insecte appelé ici *brûlot*. M.

(1) Onisques (*Onisciden*), porcelet ou porcellion (*porcellio granulatus*), insectes du genre isopode. Peut-être Kalm a-t-il voulu désigner le centipède, *scolopendra*, du genre myriapode. M.

Le Fort Anne, ainsi nommé en l'honneur de la reine Anne, était, comme ceux de Saratoga et Nicholson, un fort en palissades. Construit comme eux en 1709, il eut le même sort et fut incendié par les Anglais en 1711, à la suite du désastre que subit leur flotte dans le St Laurent.

Le capitaine Butler, qui commandait au Fort Mohawk, lors du voyage de Kalm en Amérique, lui a raconté qu'il se trouvait au fort Anne en 1711, et que le général Nicholson, le plus fougueux promoteur de l'invasion du Canada, s'y tenait à la tête d'une forte armée, n'attendant que la nouvelle de l'arrivée de la flotte anglaise devant Québec pour se mettre en marche sur Montréal. Lorsqu'il apprit le naufrage des vaisseaux anglais, le général entra dans une colère épouvantable, arracha sa perruque de dessus sa tête, la jeta par terre et la foula aux pieds avec rage, en criant à la trahison. Puis il mit le feu au fort et s'en retourna.

A midi, Kalm, pendant qu'il visitait les ruines du fort, faillit étouffer sous l'excès de la chaleur, et n'éprouva de soulagement qu'en prenant un bain dans la rivière Woodcreek. A ce propos, Forster fait une longue note sur l'usage des ablutions (1).

Le 29 Juin, nos voyageurs s'embarquèrent dans le canot d'écorce qu'ils avaient construit et continuèrent leur route. Il leur fallait se hâter, car les provisions

(1) En Suède et en Russie, les gens de toutes conditions se baignent au moins une fois par semaine dans des étuves chauffées par un fourneau, et portées à un degré de chaleur incroyable, que l'on élève encore en jetant dans l'eau des cailloux rougis au feu. Dans ces étuves, les hommes et les femmes de la basse classe se baignent ensemble, à la façon des anciens Romains, auxquels, comme l'observe Plutarque dans sa vie de Caton, les Grecs empruntèrent cette coutume indélicate et indécente, et qui se répandit tellement que les Empereurs Adrien et Marc Antoine durent faire des lois pour l'interdire. Mais ces ordonnances ne furent pas longtemps observées, car nous voyons que le Concile de Laodicée fut obligé de prescrire un canon contre cet usage grossier et brutal, ce qui n'empêcha pas

commençaient à diminuer. Au bout de quelques milles, comme l'eau était profonde et que le cours de la rivière était souvent embarrassé par des arbres renversés ou des digues de castors, Kalm laissa l'embarcation aux soins de ses guides, et fit, accompagné de son domestique, une partie du chemin à pied, en suivant le rivage.

Passant près d'un endroit où l'on avait allumé du feu récemment, ils furent loin de soupçonner alors qu'ils avaient échappé de bien près à une mort cruelle, la nuit précédente.

Mais ils l'apprirent dans la soirée, de la bouche d'un sergent français qui, à la tête d'un piquet de soldats, escortait trois anglais jusqu'à Saratoga. Le commandant du Fort St Frédéric l'avait chargé de cette mission, afin de protéger ces individus contre un parti d'Indiens alliés des Français qui se dirigeaient vers les établissements anglais, avec l'intention de tirer vengeance de la mort d'un de leurs frères tué dans la dernière guerre. La paix était conclue alors, mais elle n'avait pas encore été proclamée au Canada, et les sauvages croyaient pouvoir se permettre cet acte de représailles. Ils étaient donc partis secrètement pour leur expédition sanguinaire et en contravention aux ordres du gouverneur de Montréal. "A cette nouvelle," dit Kalm, "j'admirai le soin que la Providence avait pris de nous, en écartant ces barbares de notre chemin. Nous avions bien remarqué toute la journée des traces de pas sur l'herbe, mais comme nous étions en temps de paix, l'idée d'un danger

---

les hommes de tout rang. .... de continuer à se baigner avec les femmes. Il est probable que cette coutume fut introduite en Russie en même temps que la religion chrétienne. Dans ce dernier pays, le peuple, à la sortie de l'étuve brûlante, va se plonger dans l'eau froide en été, et en hiver, il se roule tout simplement dans la neige. Le samedi, c'est une chose ordinaire que de voir des hommes et des femmes nus assis sur des banquettes devant le bain, chacun tenant à la main le paquet de verges, avec lequel ils se fustigeront gentiment les uns les autres dès qu'ils seront entrés dans l'étuve. F.

quelconque ne nous vint pas un seul instant à l'esprit. Ces vestiges, ainsi que nous l'apprîmes des militaires français, n'étaient autres que les empreintes des pas des sauvages qui avaient campé pendant la nuit à l'endroit même où nous trouvâmes, cette avant-midi, des tisons encore fumants. Si, dans le but d'abréger leur course, ils n'eussent laissé le chemin qui conduit au Fort Anne, et qui est la route la plus ordinaire, pour suivre un sentier peu fréquenté, ils nous auraient rencontrés infailliblement, et nous prenant pour des Anglais, ils nous auraient attaqués à l'improviste, et peut-être tous massacrés, s'évitant ainsi la peine d'aller plus loin pour assouvir leur cruauté. La nouvelle du danger terrible que nous avions couru sans nous en douter nous causa une grande souleur."

Kalm passa la nuit en cet endroit avec les militaires français, qui lui conseillèrent fortement de ne pas se risquer plus loin, mais de les suivre jusqu'au premier établissement anglais, promettant de les escorter ensuite jusqu'au Fort St Frédéric. Mais il ne voulut pas se rendre à leurs avis, et résolut, comptant sur la protection du Tout-Puissant, de se remettre en route pour le Canada

Ils virent d'immenses volées de pigeons sauvages s'abattre sur les arbres de la forêt pour y faire leurs nids. Un Français en tua quelques-uns, et les apporta au professeur, qui, trouvant dans leurs fales une grande quantité de graines d'orme, admira la sollicitude de la Providence pour tous les êtres créés ; il se rappela sans doute cette parole que le Christ adressait à ses Apôtres : " Regardez les oiseaux du ciel, ils ne sèment ni ne moissonnent, ni n'amassent dans des greniers, et Votre Père céleste les nourrit." En effet, dans le mois de Mai, les pigeons sauvages trouvent une subsistance abondante dans les graines de l'érable rouge, qui sont si mûres

alors, qu'elles tombent d'elles-mêmes sur la terre ; en Juin, les graines de l'orme viennent à maturité, et ces oiseaux s'en nourrissent jusqu'à ce qu'une autre espèce d'arbre ou de plante soit prête à leur offrir ses semences.

Presque toutes les nuits, Kalm entendait dans les bois —même par le temps le plus serein—des craquements sinistres, suivis d'un bruit sourd ; il savait alors qu'un arbre venait de se rompre, et de s'affaisser sur le sol comme un géant terrassé. Mais quant à la cause du phénomène, il avoue qu'il l'ignorait. Est-ce que la rosée relâcherait les racines des grands végétaux pendant la nuit ? Une disproportion excessive dans le nombre ou l'arrangement général des branches latérales peut-elle produire ces accidents ? Ne sont-ils pas plutôt l'œuvre des pigeons sauvages qui s'abattent sur les arbres en assez grande quantité pour causer leur chute immédiate ou prochaine en déplaçant leur centre de gravité (1).

Kalm, malgré ses préventions contre l'usage du thé, finit par admettre qu'il a ses avantages, surtout quand on voyage dans le désert, et qu'on a épuisé sa provision de vin et d'eau-de-vie. Cela ne l'empêche pas de dire " que si nous n'avions ni thé ni café, nous n'en serions pas plus mal, du côté de la bourse surtout."

La route par eau, étant impraticable à cause du grand nombre d'arbres que les Français avaient jetés en travers de la rivière pendant la guerre, Kalm laissa son canot d'écorce aux militaires, qui en avaient besoin pour le transport de leurs provisions, et ceux-ci, en retour, lui permirent de se servir de l'une de leurs embarcations, qu'ils avaient laissées à quelques milles de là. En conséquence, parti de bonne heure le 30 Juin, il fit, avec

(1) Ces craquements ne proviennent-ils pas d'arbres tordus par le vent, et dont les fibres se relâchent, peu à peu, chaque jour jusqu'à rupture plus ou moins complète du tronc ? — M.

ses gens, cette courte distance à pied, en marchant le long du rivage, et trouva les bateaux au lieu indiqué. Il en prit un, ainsi qu'il était convenu, et ses rameurs se mirent à nager vigoureusement.

En chemin, ils virent, à leur gauche, les ruines d'une ancienne fortification en pierres posées les unes sur les autres, mais personne ne put dire si elle avait été bâtie par les sauvages ou par les Européens.

Nos voyageurs se trompèrent de route, ou pour mieux dire, de rivière, et firent un trajet inutile d'environ douze milles. Quand ils s'aperçurent de leur erreur, la journée était déjà très-avancée, et ils ne purent, même en forçant de rames, talonnés qu'ils étaient par l'appréhension de quelque rencontre fâcheuse, que regagner la moitié environ du chemin perdu.

Ils passèrent la nuit dans une île, mais ils ne goutèrent aucun repos, à cause des moustiques qui les incommodèrent d'autant plus que la crainte d'être découverts par les Indiens, dont ils entendaient aboyer les chiens dans les bois, les empêcha de faire du feu.

FIN DE L'ANALYSE DU SECOND VOLUME.

TABLE ALPHABETIQUE DE L'ANALYSE.

Abeille, *Apis*, (Hyménoptères,) 69

Abelmosch, Ambrette, *hibiscus esculentus*, *ketmia indica* (Malvacées,) 25

Abies americana, sapin (Conifères,) 83

Abo, ville de la Finlande, 26, 32

—Université d' IX, XII

Aborigènes, 117, 127

Acacia à trois épines, *gleditshia triacanthos*, fèvier, carouge à miel (Césalpiniées), 24, 132

—blanc ou commun, faux acacia-robinier (Papilionacées,) 24

Académie royale de Stockholm, IX, 35, 37, 76

Acarus, tique (Arachnides,) 90, 109

Acer rubrum, érable rouge (Acérinées,) 19, 54, 92, 106

—*negundo*, érable à feuilles de frêne, 21

—*saccharinum*, érable à sucre, 45

Acipenser sturio, Esturgeon (Chondroptérygiens - ganoïdes - sturioniens,) 129, 141

Acorus, jonc odorant, iris jaune, lis des marais (Aroïdées,) 142

Actinie, anémone ou ortie de mer (Polypes zoanthaires,) 4

Adrien, l'empereur, 147

Afrique, 42

Agelaius phœniceus, Etourneau aux ailes rouges (Passereaux Conirostres,) 101

Agriculture, 28, 30, 48, 50, 81, 104, 106, 114, 121, 140

Agripaume cardiaque, *Leonurus*, (Labiées,) 57

Ail, *Allium canadense* (Liliacées,) 110

Aimant, 73

Aireile, Bluet ou raisin des bois *Vaccinium* (Vacciniées,) 20

—d'Amérique, Atocas, canneberge *Vaccinium hispidulum*, 101

—Corymbifère, espèce de bluets, *Huckleberry*, 106

Aix-la-Chapelle, traité d' 136

Albany, 32, 60, 62, 124, 129, 131, 134

Albicore, 6

Alcée d'Amérique, *moose-deer*, élan *cervus alces*, (Ruminants-cervidés) 71

Algonquins, 72

Algues, *Algae* (Fucacées), 4

Allemagne, 43, 60, 113

Allemands, 27, 58, 59, 97, 131

Amadas capitaine, 70

Amadou d'agaric jaune, 131

—du commerce, *Polyporus fomentarius*, 131

Amarella, espèce de gentiane, 33

Amboy, 60

Américaine la femme, 31

Américains, (constitution des—comparée à celle des Européens,) 31

Amérique, 2, 3, 31, 39, 42, 43, 44, 48, 72, 82, 84, 90, 91, 94, 117, 118

—du Nord, II, III, IX, 12, 32, 34, 39, 51, 70, 84

—du Sud, 16, 52, 105

Amiante, asbeste, 73

Amsterdam, II

Amygdalus Persica, pêcher, (Drupacées,) 39, 83

Anas, canard, (Palmipèdes,) 70

Andromède-à-grappes,—*Andromeda paniculata*, (Ericacées,) 122

Andropogon, (Graminées,) 12

Anglais et Français, IV, 64, 139

Angleterre, 1, 27, 32, 49, 113, 117, 136

Anglo-Indiens, 25

Anémone hepatica, (Renonculacées,) 33, 106

Animaux de ferme, 31, 50, 80, 97

Anne, reine d'Angleterre, 66, 72, 139

Anne, le Fort,—145, 146, 147

Annelides dorsibranches, 1

Anone, *Anona muricata* (Anonacées,) 24, 132

Anser canadensis, Outarde (Palmipèdes,) 55, 70

Anserine, chou-gras, *chenopodium album* (Chenopodées,) 36

—anthelmintique, 47

Antilles, 16, 91

Antirrhinum canadense, Linaire du Canada (Scrofularinées,) 81

Apalanche vert, *Prinos verticillatus* (Ilicinées,) 20

Apiculture, 69

Apocyn chanvrin, *Apocynum cannabinum*, (Apocynées,) 39, 110

Araignée, (Arachnida,) 109

Arbres, 91, 99, 118
— à feuilles persistantes, 92
— à feuilles decidues, 74
Arbre de vie *Thuya occidentalis* (Conifères,) 143
—de Judas, gainier, *cercis canadensis* (Cesalpiniées,) 24
—des castors, magnolier (Magnoliacees,) 24, 54, 83, 127
—à cire, cirier, (Myricées), 92, 154
—à cuillère, *Kalmia latifolia* (Ericacées), 79
Ardea, héron (Echassiers), 101
Ardoise à tablettes, *schistus tabularis*, 78
Arendal, x
Aroïdées, 105
Armes des Sauvages, 95
Arrivages et départs de vaisseaux, 16, 63
Arum virginicum, gouet (Aroïdées), 38, 69, 105
Asie, 42, 68, 96, 105
—Mineure, IX
Asperge, *asparagus* (Liliacées),48,141
Astères (Composées), 33, 53
Atlantique l'Océan, 2
Attagas, Ptarmigan, *Hazel-Hen,Lagopus mutus* (Gallinacés), 79
Attigbro, nom iroquois du raton, 98
Aubépine,ergot-de-coq, senellier, *crataegus crus galli* (Pomacées), 20, 35
Audubon, 49, 100, 102
Aune commun, *Betula alnus*, (Betulacées), 21, 103
Avoine, *Avena* (Graminées), 81
Azalea lutea (Ericacées), 20
—*nudi flora*, 118
Azérolier de Virginie, 20
Azores, 2

Baie de Biscaye, 2
—St. Paul, XV
Bains russes, 147
Balaena rostrata, 6
Bâle, 42
Baleine (Cétacés mysticètes), 5
Balsamine des bois, *impatiens noli tangere* (Balsaminées), 52
Bareith Marquis de, 42
Bartram John, XI, 18, 34, 36, 37, 38, 39, 40, 42, 43, 44, 53, 56, 67, 72, 96, 111
—William, fils du prédédent, 18
Bartsia Coccinea, castillège écarlate (Scrofularinees), 116, 128
Bâtiments de ferme, 59
Bec-croisé, *Loxia curvirostra* (Passereaux conirostres), 100
Bec-en-ciseaux ou coupeur d'eau, *Puffinus anglorum* (Palmipèdes-Longipennes), 9
Belette, *Mink*, *Mustela* (Carnivores digitigrades mustelidés), 98
Bellemare R., XVI
Bengston Jacob, 12
Benjoin, *Laurus aestivalis* (Laurinées), 23, 54, 110
Benoite des ruisseaux, *Geum rivale* (Rosacées), 83
Bermudes, 49
Bestiaux, 31, 80
Bête-puante, moufette ou putois d'Amérique, *Mephitis Americana*,(Mustelidés), 67
Betula alnus, aune commun (Bétulacées), 21, 103
—*lenta*, merisier rouge, 23
Beudant F. S., XIV
Bident, *Bidens bipinnata* (Composées), 48
Bison, *Bos Americanus* (Ruminants-Bovidés-Bonases), 55, 68
Blaireau, *Meles vulgaris* (Plantigrades), 50
Blatte des cuisines, *Kackerlack*, cancrelas (Orthoptères), 90
Ble ou Froment, *Triticum* (Graminées), 81
Bluet, airelle ou raisin-des-bois, (Vacciniées), 20
Bois-Blanc,Tilleul d'Amérique (Tiliacées), 24
—Bouton, Céphalante Occidental (Rubiacées), 23
—de fer, Ostryer, *Carpinus ostrya* (Cupulifères), 23
—de plomb, bois cuir, *Dirca palustris* (Thymélées), 114
—Joli, bois-gentil *Daphne Mezereum* (Thymélées), 33
Bombyx mori, ver-à-soie (Lépidoptères-nocturnes), 38
Bonite,Thon à ventre rayé, *Scomber pelamys*,(Acanthopterygiens-scombéroïdes), 8
Bouillet M. N., Dictionnaire des Sciences, 29
Bouillon-Blanc, Molène commune, *Verbascum thapsus* (Scrofularinées), 24, 39, 108, 141

Bouleau commun, *Betula alba* (Betulacées), 43
—noir, *Betula nana*, 43
Bouton-rouge, *cercis canadensis*, gainier (Césalpiniées), 24
Brandevin, (*brand*, brulé *wein* vin allem), *brandy* eau-de-vie, 129
Brink G. V. de, II
Brochant, XIV
Brongniart Alex., XIV
Browallius, 26
Bruche des pois, *Bruchus pisi* (Coléoptères), 48, 121, 132
Brûlot, cousin, *culex pulicaris* (Diptères), 146
Brunet *Manuel du libraire*, III
Buckinghamshire comte de, X
Buffon, 1, 56, 123, 142
Burlington, 59, 128
Butler, capitaine, 147
Buttes de terre dans les bois, 91
Buttington Richard, 87

Calebasse, gourde, *cucurbita lagenaria* (Cucurbitacées), 44
Calle des marais, *calla palustris* (Aroïdées), 105
—d'Ethiopie, *Richardia Ethiopica*, 105
Calumet de paix, 95
Camden Gu. 1
Canada, 18, 19, 22, 31, 32, 39, 44, 45, 54, 58, 65, 69, 72, 80, 90, 91, 102, 104, 126, 129, 135, 147
Canard, *Anas* (Palmipèdes), 70
Cancrelas, *Kackerlack*, Blatte des cuisines, 90
Canis familiaris, Chien (Carnivores digitigrades, canidés), 108
—*lupus*, Loup (Carnivores digitigrades, canidés), 68
—*vulpes*, Renard (Carnivores digitigrades, canidés), 68
Canneberge, *Mocas* (Vacciniées), 101
Canots d'écorce, 146
Cap Breton, 26
Caprimulgus vociferus, Engoulevent criard, *Whip-poor-will* (Passereaux-fissirostres), 114
Capsicum annuum, Piment, Poivre de Guinée (Solanées), 25
Carabus latus, Scarabée, 99
Carex, Laiche (Cypéracees), 117
Carlisle ville d'Angleterre, 42
Caroline, ancienne province de la— 39, 67, 105
Carpinus betulus charme commun (Cupulifères), 23
—*ostrya*, charme ostryer, Bois de fer, 23
Carteret Geo., 63, 135
Caryer ou Noyer blanc, *Juglans alba* (Juglandées), 19
Casse, *cassia chamæcrista* (Césalpiniées), 36
Cassegrain, J. O., XVI
Cassis : fait avec les fruits du gadellier noir, 22
Castillège écarlate, *Bartsia coccinea* (Scrofularinées), 116, 128
Castor fiber, Castor (Rongeurs), 54, 55, 98
—peaux de, 135
Catesby, Histoire Naturelle de la Caroline, 56, 67, 77, 97, 100
Caton, 147
Cèdre blanc, *Cupressus thyoïdes* (Conifères), 13, 83, 92, 119
—rouge *Juniperus Virginiana* (Conifères), 23, 35, 83, 120
Celsius thermomètre de,— 96
Celtis Occidentalis, micocoulier de Virginie (Celtidées), 24, 132
Centaurée jacée (Composées), 33
Centaurion de Linnée ou Sabbatie (Gentianées), 33
Centipede, *Scolopendra* (Myriapodes), 146
Cephalanthus Occidentalis, Céphalante Occidental, Bois-bouton (Rubiacées), 23
Cercis Canadensis, Arbre de Judas, gainier du Canada (Césalpiniées), 24, 132
Cerf, *cervus* (Ruminants - cervidés), 55, 79, 122
Cerfs fossiles, 71
Cerisier-à-grappes, *Prunus Virginiana* (Drupacées), 29, 92, 115
Cetacés, (Mammifères marins), 5
Cervus alces, Elan ou alcée d'Amérique—*Moose-deer*, 71
Champignons (Cryptogames amphigènes), 105
Champlain lac, XI
Chantiers maritimes, 15
Chanvre, *Cannabis sativa* (Cannabinées), 81
Charbon de bois, 134
Charlevoix, 95
Charles II, roi d'Angleterre, 12, 136
Châteaubriand, 72

Châtaignier, *Fagus castanea* (Cupulifères ou Quercinées), 21, 116
Chatunga rivière de la Sibérie, 42
Chaudières ou marmites de géants, 36, 144
Chauve-Souris *Vespertilio murinus* (Chéiroptères), 90
Chéloniées, tortues de mer, 8
Chemins entretien des, 92
Chêne d'Amérique, comparé à celui d'Europe, 15, 35
—blanc, *Quercus alba* (Cupulifères ou Quercinées), 19, 62, 92
—noir, *Quercus nigra*, 19, 35, 52
—rouge, *Quercus rubra*, 22
—d'Espagne, *Quercus hispanica*, 19
—des marais *Quercus aquatica*, 20
—saule *Quercus Phellos*, 20
—châtaignier *Quercus prinus* 20
Chenille, larve des lépidoptères, 89, 103, 121
Chenopodium album, chou gras—ansérine (Chénopodées), 36
Chester, 11, 47, 87, 112
Chèvrefeuille d'Amérique, *Diervilla lutea, Bush Honeysuckle* (Caprifoliacées), 20
Chichester, 47
Chien de mer *Scyllium canicula* (Squales), 6
Chine, IX, 106
Christina, 45
Christiansand, X
Chûte des arbres, 146, 150
Cicindèle champêtre, *cicindela campestris* (Coléoptères pentamères), 109
Cidre, 47
Cimex lectularius, punaise des lits (Hémiptères), 90
—*lacustris*, punaise aquatique, 109
Cirier de la Caroline, *Myrica cerifera* (Myricées), 51, 83
Cisse, *cissus* (Ampélidées), 47
Clams, Tridacne (*Mollusca Conchifera*), 62
Climat, 32, 96, 120, 133
Cloporte, Onisque, porcellion, *porcellio granulatus* (Isopodes), 91, 121, 146
Clotures, 27, 28
Clupea harengus, hareng (Malacoptérygiens abdominaux), 71
Cochon de mer, marsouin, *Phocaena vulgaris*, Cétacés cétodontes, famille des Dauphins, 5, 129
Cock Peter, 18, 27, 50, 58
Coccothraustes ludoviciana, gros-bec (Passereaux-conirostres), 100
Cohoes chûte de, 141
Colaptes auratus, Pic doré (Grimpeurs-picidés), 102
Colden Cadwallader, Histoire des cinq nations, 91, 103, 124
Colibri, oiseau-mouche *Trochilus* (Passereaux-ténuirostres) 56
Collinson Dr. Peter, II 38, 53
Collinsonia Canadensis (Labiées), 53
Colombe Christophe, 84, 94
Colonies anglaises 63, 85
Coluber constrictor, serpent noir (Ophidiens colubridés), 18, 123
Comaret, Quinte feuille, *Comarum palustre* (Rosacées), 43
Commerce, 16, 63
Compagnie française des Indes Occidentales, 135
Condylura cristata, taupe d'Amérique (Mammifères insectivores), 51
Conferves (genre d'Algues), 142
Connecticut, 38
Contrebande marchandises de, 131
Cook, célèbre navigateur anglais, II
Copal d'Amérique, *Liquidambar styraciflua* (Balsamifluées), 21
Coq de bruyère à fraise, *tetrao bonasia* (Gallinacés), 97
Coquilles pétrifiées, 40, 42
—fossiles, 40, 53
Corneille, *corvus cornix* (Passereaux-conirostres-corvidés), 36, 99
Cornouiller, *Cornus florida* (Cornées), 20, 54, 83, 117
Corvus frugilegus, Freux—espèce du genre corbeau, 36
Coryphène, *Coryphaena hippuris* (Acanthoptérygiens), 6
Cotonnier, *Gossypium herbaceum* (Malvacées), 117
Coudrier, des sorcières, Hamamelide, *witch hazel* (Hamamélidées), 22
—commun ou Noisetier avelinier *Corylus avellana* (Cupulifères), 103
Coupeur d'eau ou Bec-en ciseaux, *Puffinus anglorum* (Palmipèdes-Longipennes), 9
Courge, *cucurbita* (Cucurbitacées), 44, 80
Cousin, brûlot, *culex pulicarus* (Diptères), 146
—moustique, maringouin *culex pipiens*, 146

Coutumes, 87, 93, 134, 137
Crabe, *cancer* (Crustacés décapodes brachyures), 4
Cramer Pierre, II
Crampes remèdes contre les, 125
Cratægus crus galli, Aubépine, ergot-de-coq, Azerollier de Virginie, senellier(Pomacées), 20
—*tomentosa*, *mespilus* (Pomacées), 114
Crevette, *crangon vulgaris* (Crustacés décapodes macroures), 4
Criquet, *acridium* (Orthoptères), 109
—noir ou grillon des champs, *gryllus campestris*, 90, 100
Cristal, *crystallus montana*, 26
Crocus, safran (Iridées), 117
Crotalus horridus, crotale, serpent-à-sonnettes (Ophidiens famille des Vipéridés), 28, 35, 53, 76, 120
Crown Point ou Fort St. Frédéric, 90, 140
Cucumis melo, Melon (Cucurbitacées), 80
Cuivre, mine de, 84
Cultivateurs, 24 28, 58, 69, 81, 87, 92, 97, 106, 107
Cunila pulegioides, Faux-Pouliot (Labiées), 52
Currant, gadellier commun, *ribes rubrum* (Ribesiacées), 114

Dance-Point, 130
Dantzick, 112
Daphné Mézéréon—bois-joli—bois-gentil (Thymelees), 33
Darmstadt, 38
Datura Stramonium, Pomme-épineuse (Solanées) 46
Dauphin, *Delphinus* (Cetacés cetodontes), 6
Deal port de (Angleterre), 1
Débâcle, 99, 133
Degénérescence des animaux de ferme, 31
Delaware, rivière, 3, 10, 13, 15, 18, 44, 47, 48, 59, 94, 117, 125
Deluge universel, 42, 46, 82
Dent-de-lion, *Leontodon Taraxacum* (Composées Chicoracées), 53
Dents, remèdes contre les maux de 52
Didelphis, sarigue, opussum (Marsupiaux), 55
Digitale pourpre, Gant-de-Notre-Dame, *digitalis purpurea* (Scrofularinées), 53
Dillenius Dr., 38
Dindon, *Meleagris gallo-pavo* (Gallinacés), 55, 70
Dioscorea alata, Igname (Dioscorees), 127
Diospyros Virginiana, Plaqueminier de Virginie (Ebenacées), 19, 22, 80, 116, 132
Diphtérie, 156
Dirca des marais, *Dirca palustris*, Bois-de-Cuir, Bois-de-Plomb (Thymelées), 114
Dirschau, II
Domestiques, 85
Dojvres, I
Drabe ou drave printanière, *Draba verna* (Crucifères), 103
Dracontium fœtidum. Symplocarpe, Racine d'ours (Aroïdées), 103
Duddley, 72
Dyssenterie, 39, 62, 69
Dytique, *Hydaticus interruptus* (Coléoptères-pentamères), 109

East Jersey, 44
Eau-de-vie, Brandevin, 129
—de pêche, 28
—de patate sucrée, 50
—de pommes, 28
—de pommes de Plaqueminier, 80
Eaux—diminution du volume des 81
Écailles fossiles, 29, 40, 61, 68, 81
Eclairs de chaleur, 2
Ecosse, 5, 136
Ectopistes migratoria, Pigeon de passage, Tourte (Gallinacés), 55, 102
Ecureuil suisse, *Sciurus striatus* (Rongeurs), 28, 77
—cendre *Sciurus cinereus*, 28
—gris, *Sciurus carolinensis*, 74
—volant, *Sciurus volans*, 77
Edwards, Histoire Naturelle des Oiseaux, 56
Egypte, IX, 117
Elan ou Alcee d'Amérique, *moose-deer*, *cervus alces* (Ruminants cervidés), 71
Eléphants fossiles, 42
Elizabethtown, 60; 84
Ellebore, Varâtre blanc, varaire, *veratrum album* (Melanthacées), 103, 115
Engagés, 85, 93,
Engoulevent criard, *Whip-poor-Will*, *Caprimulgus vociferus* (Passereaux fissirostres), 114
—Popetué, Chordeille de Virginie,

Night-Hawk, Mosquito-Hawk, 114
Entomologiques—Observations, 88
Epervière, *Hieracium* (Composées), 53
Epigé rampant, *Epigaea repens* (Ericacées), 110
Erable rouge, *acer rubrum* (Acérinées), 19, 54, 92, 106
—à feuilles de frêne, Negundo, 21, 116
—à sucre, *acer saccharinum*, 45
Ergot-de-coq, Aubépine, senellier (Pomacées), 20
Esclaves, 85
Espadon, *Albacore* (Acanthoptérygiens), 6
Espagne, 49, 113, 117
Essex comté d'— x
Esturgeon, *Acipenser sturio* (Chondroptérygiens-ganoïdes sturioniens), 129, 141
Etés de la Pensylvanie comparés à ceux de la Suède, 32
Etourneau aux ailes rouges, *sturnus predatorius* (Passereaux-Conirostres), 101
Europe, 2, 5, 18, 20, 25, 32, 49, 96 105, 118
Européens en Amérique, 31
Excroissances ou loupes sur les arbres, 92
Exocet, Poisson-volant *exocetus volitans* (Malacoptérygiens abdominaux), 7
Exportations, 16, 131

Fagopyrum esculentum, sarrasin (Polygonées) 80
Fagus castanea, châtaignier (Cupulifères) 21
—*sylvatica*, Hêtre commun (Cupulifères), 23
Fascination exercée par les serpents, 18, 28, 76, 125
Faux-Pouliot, *Cunila pulegioides* (Labiées), 52
Faux Thuya, cèdre blanc, *cupressus thyoides*, 119
Fébrifuges, 55, 62, 83
Fécondité des mariages, 87
Felis Lynx, Loup cervier (Carnassiers Felidès), 122
Femmes, 28, 31, 39
Fer mines de, 73, 102
Ferland Abbé, i, xv
Feu St. Elme, 10
Fève, haricot, *Phaseolus* (Légumineuses), 44
Févier, *Gleditschia triacanthos*, acacia à trois épines (Cæsalpiniées), 24, 152
Fiber zibethicus, Rat-musqué (Rongeurs), 98, 142
Fièvres intermittentes, 83, 117, 121
—tremblantes, 39, 62
Finlande, 26
Flèche d'eau, *katniss*, *Sagittaria* (Alismacées), 105
Flessingues, ii
Flora Canadensis, xiii
Floride, 4
Forêt-Noire, 71
Forster John Reinhold, ii, 6, 8, 26 39, 46, 56, 60, 72, 76, 96, 98, 104, 109, 112, 113, 123, 129, 139, 147
—George, ii
—les Sieurs, xv
Fort Anne, 145, 146, 147
—Mohawk, 147
—Nicholson, 45, 145
—Orange, iii, 136
—Saratoga, 143
—St. Frédéric, i, 90, 140
Fossiles, 42, 81
Fougères, 116
Fourmi fauve, *Formica rufa* (Hyménoptères, 74, 100, 141
Fourmillière, 141
Fourrures commerce de, 131, 135
Framboisier noir, *Rubus Occidentalis* (Rosacées Dryadées), 19, 114
Français de l'Amérique du Nord leur influence sur les destinées des colonies anglaises, 65
—du Canada, 39, 112
—et anglais, iv, 64, 139
France, v, 113, 136
Franconie, 42
Franklin, 11, 14, 15, 53, 71, 72, 73, 74, 84, 101, 127
Frêne commun, *Fraxinus Excelsior* (Oléacées), 22, 116
Freux, *Corvus frugilegus*, espèce du genre corbeau, 36
Fries, 105
Fromage américain, 128
Froment ou blé, *Triticum* (Graminées), 81
Fucus, Algues (Fucacées), 4
—*natans*, 4
Furman Sarah, 88
Gadellier noir, *Ribes nigrum* (Ribesiacées), 22
—commun, *currant tree*, *ribes rubrum*, 114

Gainier du Canada, Arbre de Judas, *Cercis canadensis* (Césalpiniées), 24, 133
Gale, Piment Royal, *Myrica gale* (Myricées), 44
Galiopside, *galiopsis* (Labiées), 57
Galissonnière comte de la, I, V, 20
Gant de Notre-Dame, Digitale (Scrofularinées), 53
Gauthier, médecin du roi, botaniste, I
Geai, *Garrulus* (Passereaux Conirostres), 70
Géants ossements de, 30
Genêt-à-balai, *Genista scoparia* (Papilionacées-Genistées), 69
Genevrier commun—*Juniperus communis* (Conifères), 120
Gentiane *gentiana* (Gentianées), 33
—jaune *lutea*, 43
Geoffroy, Insectes de Paris, 49
Géologiques observations, 40
Géranium robertin, *Geranium robertianum* (Géraniacées), 67
—*maculatum*, 122
Germantown, 27, 49
Geum rivale, Benoite des ruisseaux (Rosacées), 83
Gibier à plumes, 70
Gleditshia triacanthos, Fèvier, acacia à trois épines (Césalpiniées), 24, 132
Glossopètres, 68
Glycine Apios, *Pénacs, Hopnis* (Légumineuses), 104
Gnaphalium Margaritaceum (Composées), 39
Gobe-mouches, *Muscicapa* (Passereaux-Dentirostres), 18
Gossypium herbaceum, cotonnier (Malvacées), 117
Gothie Occidentale, 129
Gothenburgh, X
Gouet, *Arum Virginicum* (Aroidées), 38. 105
Gourde, Calebasse, *Cucurbita lagenaria* (Cucurbitacées), 44
Gouvernement des Provinces anglaises, 64
Gracula Quiscula, Quiscalus Versicolor, Purple Crackle (Passeraux-Conirostres), 49, 101
Graenstad, X
Grass-Worm, larve, 89
Gravesend, 1
Grecs, 147
Grenouille, *Rana* (Batraciens-Anoures), 63
—Ocellée, *rana ocellata*, 103
—Mugissante, *rana boans* (*vulg. Ouaouaron*), 118
Grillon domestique, *Gryllus domesticus* (Orthoptères), 90
—champêtre ou criquet noir *Gryllus campestris* 90, 100
Grive moqueuse, Merle-Chat, *Turdus mimus felivox* (Passereaux dentirostres), 18
Groenlandais, 127
Gronovius, 114
Gros-bec, *Cocoborus Ludovicianus* (Passereaux Conirostres), 100
Grottes de la Pensylvanie, 79
Grue, *Grus Canadensis* (Echassiers), 70, 101
Gryllus migratorius, Sauterelle, locuste (Orthoptères), 88, 126
Guêpe, *vespa*, (Hyménoptères), 111
Gui fibreux, *viscum filamentosum* (Loranthacées), 69, 83
Guiane, 112
Gulf-stream, 3
Gustasson Nils, 107
Gyrin nageur, Tourniquet, *Gyrinus natator* (Coleoptères), 112

Hackluyt's collect, 33
Haller Alb. de, VIII
Hambourg, 30
Hammamelide de Virginie, *Hamamelis Virginica*, coudrier des sorcières (Hamamelidées), 22
Hanneton, *Melolontha vulgaris* (Coleoptères), 89
Hareng, *clupea harengus* (Malacopterygiens abdominaux), 71
Haricot, fève, *Phaseolus* (Légumineuses), 44
Hasselquist Fred.
Haüy, XIV
Hazard Maria, 9
Hazel-hen, Attagas, Ptarmigan, *Lagopus mutus* (Gallinacés), 79
Hedera Helix, Lierre (Araliacées), 47
—*Quinquefolia*, vigne sauvage (Ampelidées), 47
Hellgate, 62
Hepatique, *anemone hepatica* (Renonculacées), 33, 106
Herbe des prairies, Paturin, (*Poa capillaris* (Graminées), 80 117
—à la puce, sumac vénéneux *rhus*

toxicodendron (Anacardiacées), 22, 25
Herbe aux chevaux, *Collinsonia Canadensis* (Labiées), 53
—à dinde, *Millefolium achillea* (Composées), 53
Heron, *Ardea* (Echassiers), 101
Heriot Thomas 39
Hertfordshire comté de, x
Hesselius Gustave, 12, 18
Hêtre commun, *Fagus sylvatica* (Quercinées), 23, 99
Hibiscus esculentis, Ketmie (Malvacées,) 25
Hibou, *Bubo*, (Rapaces nocturnes), 10
Hieracium, épervière (Composées), 53
Hind M., 116
Hirondelle de mer, *sterna hirundo* (Palmipèdes Longipennes), 9
—de rivage, *Hirundo riparia* (Passereaux fissirostres), 10 112
—de maison, *Hirundo rustica*, 112
—de cheminée, *Hirundo pelasgia*, 112
—Bleue, *Hirundo purpurea*, 112
Histoire Naturelle *utilité de cette science*, 122
Hivers de l'Amérique comparés à ceux du Nord de l'Europe, 32
Hocquart l'Intendant, xv
Hollandais, 10, 59, 60, 61, 63, 65, 66, 84, 91, 97, 107, 118, 130, 134, 135, 136, 144, 146
Hollande, III, 60
Homard, *Homarus vulgaris* (Crustacés-décapodes-macroures), 61
Hopniss ou Hapniss, glycine apios (Légumineuses), 104
Houille mines de, 26
Houx *Ilex aquifolium* (Ilicinées), 81, 82
Huckle berries, Airelle corymbifère espèce de bluets, (Vacciniées, 105
Hudson rivière, 35, 129, 133, 140, 143, 146
Huitre, *Ostrea edulis* (Mollusques acéphales pleuroconques), 48, 61, 129
Huitres écailles d' 24, 48
Humus ou terre végétale, 46
Huns, 46
Hunter Dr. Transactions Philosophiques, 43
Hunter gouverneur de New-York, 139
Hydaticus interruptus (Coleoptères pentamères), 109
Hydropisie, 80
Igname, *Dioscorea alata* (Dioscorées) 127
Ilex aquifolium, Houx (Ilicinées), 81, 82
Immortelle, *gnaphalium margaritaceum* (Composées), 39
Impatiens noli tangere, Balsamine des bois (Balsaminées), 52
Importations, 16, 63
Impôts, 87
Imprimeries, 17, 66
Indépendance, (guerre de l',) prévue par Kalm, 119
Indes Occidentales, 16, 61, 63, 73, 105, 127
Indiens, 18, 29, 30, 31, 38, 40, 44, 61, 62, 68, 69, 75, 78, 83, 84, 90, 94, 95, 102, 104, 105, 106, 110, 136
— Evangélisation des —139
Indighirka, rivière de la Sibérie, 42
Infusoires, (Protozoaires), 10
Ingouez, 95
Insectes du New-Jersey, 88
Instruments, outils et armes des Sauvages, 95
Ipswich, 87
Iris jaune, Acorus (Aroïdées), 142
Irlande, 71
Iroquois, 44, 94, 98, 106, 110, 138
Islandais, 6
Italie, 5, 113

Jamaïque, 16, 56
Jardins, 27, 46
Jonc odorant, Acorus (Aroïdées), 142
Juglans alba. Noyer blanc (Juglandées), 19, 92, 116
—*nigra*, Noyer noir, 21, 54, 116, 132
—*cinerea*, " cendré, *Butter nostre* 23
—*regia* " d'Angleterre, 116
Juifs, 62
Juniperus Virginiana cèdre rouge (Conifères) 23, 83, 120
—*Communis*, genevrier commun, 120
Jussieu, XIII, 53
Kackerlack, cancrelas, blatte des cuisines (Orthoptères), 91
Kalm, Pierre, I, IX, 22, 24, 34, 37, 40, 45, 47, 49, 67, 84, 96, 126, 147
Kalmia latifolia (Ericacées), 22, 79, 83, 126
— *angustifolia*, 83, 126
Kalmie glauque, *swamp Laurel*, 126
Kamtchatka, 68

Katniss, Flèche d'eau, *Sagittaria* (Alismacées), 105
Ketmia Indica (Malvacées), 25
Kent, comte de, 1
Klein, Greffier de la cité de Dantzick 112

Lagopus mutus, Ptarmigan (Gallinacés) 79
Laiche *carex* (Cypéracées), 117
Lamier, *Lamium* (Labiées) 57
Lampyris noctiluca, Mouche-à-feu ver luisant (Coléoptères), 80, 116
Land's End, cap d'Angleterre, 9
Laodicée Concile de, 147
Lapis ollaris, pierre ollaire, 72, 95
Laponie, viii
Larix americana, Mélèze (Conifères) 38
Larus canus, mouette (Palmipèdes-longipennes) 9
Larves, 89, 101
Laurier nain d'Amérique, Kalmie latifoliée, 22
Laurus sassafras (Laurinées), 22, 45 80, 115, 116
—*aestivalis* laurier benjoin, 23, 54, 110
Lawson, capitaine de la *Mary-Gally*, 1
Légendes indiennes, 30, 114
Leibnitz, 42
Le Moine J. M 100, 112
Lepas anatifera (Crustacés cirrhipèdes) 5
Leonurus, agripaume cardiaque (Labiées) 57
Leontodon Taraxacum, pissenlit (Composées chicoracées) 53
Lerndorf comte de, 113
Liard, *Populus Canadensis* (Salicinées) 133
Lierre, *Hedera Helix* (Araliacées), 47
Lièvre, *Lepus americanus* (Rongeurs) 96
Ligustrum vulgare, Troène commun, (Oléinées), 27
Lin, *Linum* (Linacées), 81, 82
Linaire du Canada, *Antirrhinum Canadense* (Scrofularinées) 81
Linné, viii, 4, 6, 21, 23, 26, 28, 49, 53, 100, 101, 114, 123, 142
Linnée boréale, *Linnaea borealis* (Caprifoliacées) 14
Liquidambar Styraciflua, Copal d'Amérique (Balsamifluées) 21, 91, 132
Liriodendron Tulipifera, Tulipier (Magnoliacées), 20, 54, 83, 91, 115, 126, 132
Lis des marais, *acorus* (Aroïdées) 142
Littleton Dr, 42
Lobelia inflata, Lobélie gonflée, Tabac indien (Lobéliacées), 109
Lobélie cardinale, 128
Locuste, sauterelle *Gryllus migratorius* (Orthoptères), 88
Loir, *Myoxus avellanarius* (Rongeurs), 75
Londres, x, 34, 53, 80
Longévité en Amérique, 31, 87
Long-Island, 129
Longueuil, Baron de, 120
Louisiane, 39
Loup, *Canis lupus* (Carnassiers digitigrades, famille des Canidés), 68
—cervier, *Felis Lynx* (Carnassiers Félidés) 122
Loupes—excroissances ligneuses sur les arbres, 92
Loutre, *Lutra vulgaris* (Carnassiers digitigrades mustélidés) 55
Loxia cardinalis, Oiseau-rouge (Passereaux-conirostres) 100
Lumbrici marini, Vers de mer (Annélides dorsibranches) 1
Lund, université de, ix
Lupin vivace *Lupinus perennis* (Papilionacées génistées), 59, 115
Lusignan, M. de, 90, 148
Lycoperdon Tuber, Truffe (Lycoperdacées) 69
Lydius, colonel, 145

Magnolia glauca Magnolier arbre des castors (Magnoliacées) 24, 54, 83, 126, 132
Mainate pourpre, (Passereaux-conirostres-sturnidés) 49, 101
Maïs *Zea Mays* (Graminées-Phalaridées) 30, 44, 104
Maisons, 27, 63, 120, 121, 134
Manche, la, 2
Mangeur de Maringouins, Engoulevent Popetué, Chordeille de Virginie, *Night-Hawk*, *Mosquito-Hawk*, 114
Manufactures, 17, 38, 63, 65
Marbre blanc, carrière de, 26
Marc-Antoine, 147
Marcassites, 26
Mariage, 87, 92
Marmites de géants, 36, 144

Marsouin, *Phocæna vulgaris* (Cétacés cétodontes famille des Dauphins), 5, 129
Mary-Gally, Nom du vaisseau sur lequel Kalm a fait la traversée d'Europe en Amérique, 1
Maryland, 3, 28, 40, 93, 107
Massette, *Thypha latifolia* (Thyphacées), 110
Maunders Samuel, 51, 105
Maures, 117
May-Flower, Epigée rampant (Ericacées) 118
Meleagris gallipavo, Dindon (Gallinacés) 55, 70
Meles vulgaris, Blaireau (Plantigrades) 50
Melèse, *Larix americana* (Conifères), 38
Melilot bleu, Trèfle, *Trifolium Melilotus cærulea* (Papilionacées) 103
Meloe Proscarabée (Coléoptères) 107
Melolontha vulgaris, Hanneton (Coléoptères) 89
Melon, *cucumis melo*, (Cucurbitacées) 80
Menthe, *Mentha* (Labiées), 57
Mephitis americana, Moufette, Putois d'Amérique, Bête puante (Carnassiers mustelidés), 67
Mer, eaux de la—Observations géologiques démontrant qu'une partie de l'Amérique du Nord a été longtemps couverte par les eaux 40, 81
Merisier-rouge, *Betula lenta* (Betulacées) 23
Merle-chat, *Turdus minimus felivox* (Passereaux dentirostres) 18
Merle du Canada, Robin, *Red-Breast*, Rouge-Gorge, *Turdus migratorius* (Passereaux dentirostres) 103
Mesange, *Parus* (Passereaux conirostres), 9
Mespilus cratægus tomentosa (Pomacées) 114
Methodistes, 14
Micocoulier de Virginie, *Celtis occidentalis* (Celtidés) 24, 132
Migration des oiseaux, 112
Millefeuille, Herbe-à-dinde (Composées) 53
Millepertuis-en-balai, Sarothra, (Hypericinées), 38
Miller Botanical Dictionary, 25, 38
Mimosa (Mimosées), 36
Mimus Polyglottus, Oiseau moqueur (Dentirostres), 58
Mines et minéraux, 26
— exploitation des, 65, 84
Missionnaires catholiques et protestants, 139
Mississipi, le fleuve, 39, 95
Mite, *Tinea vestianella* (Lepidoptères) 89
Mœurs, 87, 93, 134, 137
Mohawk, rivière, 141
— Fort, 147
Mohs, professeur, XIV
Molène commune, Bouillon-Blanc *Verbascum Thapsus* (Scrofularinées), 24, 39, 108, 141
Monarde à fleurs rouges *monarda didyma* (Labiées), 57, 128
Mongols, 46
Monocles, *monoculi* (Crustacés), 133
Montaigne, 105
Montagnes-Bleues, XI, 40, 96, 130
— de la Pensylvanie, 79
Montréal, 147
Montures de fusil, 134
Moose deer, Elan, *Cervus alces* (Ruminants Cervidés), 71
Moraves Frères, 14, 17, 127, 139,
Morelle, Tabac marron (Solanées) 109
Morsure des serpents-à-sonnettes, 53
Mortalité, Tableau de, 17
Mortier d'écailles d'huitres, 48
Morus rubra, Mûrier-rouge (Morées), 22, 38, 92, 115, 116, 120, 143
Motacilla Sialis, Robin-bleu, *Red-breast blue* (Passereaux dentirostres), 100
Mouche commune, *Musca domestica* (Diptères), 5
— -à-feu, ver luisant, *Lampyris noctiluca* (Coleoptères), 80, 116
Mouette, *Larus canus* (Palmipèdes longipennes), 9
Moufette, Bête-puante, *Mephitis americana* (Mustelidés), 67
Moules, *Mytili anatini* (Mollusques acéphales orthoconques), 35, 98, 102
Mousse d'Islande, (Conferves), 4
Moutarde senevé *Sinapis arvensis* (Crucifères), 141
Murray, I
Mus rat (Rongeurs), 96
— *musculus* Souris (Rongeurs), 96

Muscicapa Gobe-mouches (Passereaux dentirostres), 18
Musée britannique, 42
Mustela, Belette (Carnivores digitigrades du genre martre), 98
Mylitta Australis, Pain d'Australie *Fungi*, 106
Myoxus Avellanarius, Loir (Rongeurs), 75
Myrique Cirier, *Myrica cerifera* (Myricées), 51, 83, 95

Negundo, Erable à feuilles de frène, *acer negundo* (Acerinées), 21, 116
New Bristol, 59
New Brunswick, 60
Newcastle, 10
New Jersey, 43, 47, 48, 59, 60, 69, 79 80, 88, 92, 104, 109, 117, 125, 128
New lights, 14
New-York, 13, 32, 40, 44, 61, 63, 84 98, 107, 128
Niagara, chûte de, xi
Nichols, colonel, 136
Nicholson, général, 147
— Fort, 145
Nicotiana Tabacum (Solanées), 108
Noisetier, avelinier ou coudrier *Corylus avellana* (Cupulifères), 103
— *Hamamelis Virginica*, 22, 54
Normands, 84
Norvège, x
Nouvelle Angleterre, I, 32, 62, 87, 101, 107, 137
— Amsterdam, III, 63, 136
— France, III
— Hollande d'Amérique, 63
— Suède, III, 12, 107, 135,
Noyer, *Juglans* (Juglandées), 21
— sa valeur comme combustible, 28
— noir, *Juglans nigra*, 21, 54, 116
— blanc, — *alba*, 19, 92, 116
— cendré, — *cinerea*, 23
— d'Angleterre, *Juglans regia*, 116
Nuages, signes tirés des, 2
Nuits de la Pensylvanie, leur obscurité profonde, 120
Nyssa aquatica, Nysse ou Tupelo (Nyssacées), 21, 92, 132
— *villosa*, Tupelo velu, 21

Observations entomologiques, 88
— geologiques, 40
— sur le climat de la Pensylvanie, 120
Océan, 24
O'Callaghan Dr. History of New Netherlands, 63
Oestre, *Oestrus* (Diptères), 39
Ohio rivière, 42
Oiseau du tropique, *Phaeton aethereus* (Palmipèdes Longipennes), 9
— mouche, *Trochilus colibris* (Passereaux tenuirostres), 56, 115, 132
— moqueur, *Mimus polyglottus* (Passereaux dentirostres, 58
— de neige, *Snow Bunting*, *Plectrophanes nivalis* (Passereaux conirostres, 97
— Bleu. Robin bleu (Passereaux dentirostres. 100
— rouge, *Loxia cardinalis* (Passereaux conirostres), 100
— rouge, *cardinalis rubra* (Passereaux dentirostres), 100
Oiseaux nourriture des, 149
— transportent les graines d'un pays à l'autre, 27, 45
Okra ou Ochro, *Abelmoschus esculentus*, 25
Oldmixon, British Empire in America, 96
Onondago, 18
Ontario Lac, 18
Ophite, roche éruptive, 72, 78
Opossum, sarigue, *Didelphis* (Marsupiaux), 55
Orange Fort, III, 136
Origine des cours d'eau, 129
Orignal du Canada, Elan, *cervus alces* (Ruminants cervidés), 72
Orme blanc, *Ulmus Americana* (Ulmacées), 22, 106
Oronce aquatique, *Orontium aquaticum* (Aroidées), 166
Ortie de mer. Actinie anémone de mer (Polypes zoanthaires), 4
Osbeck P. Voyageur Suédois, IX
Oseille jaune des bois, *Oxalis corniculata* (Oxalidées), 53
Ostracion, coffre (Sclérodermes), 7
Ostrea edulis, Huitre, (Mollusques acéphales pleuroconques), 48, 61, 129
Ostryer, Bois de fer, (Cupulifères), 23
Oswego, 18, 45. 135
Ouaouaron, nom vulgaire de la grenouille mugissante, *rana bouns*, 118
Ouragans, 91, 121, 126

Ours d'Amérique, *Ursus americanus* (Plantigrades), 36
Outarde, *Anser canadensis*, (Palmipèdes) 55, 70
Oxford, 38

Pachyma, gros champignons souterrains, 105
Palestine, IX
Papillon du chou, *Papilio brassicæ*. (Lépidoptères), 5
— antiopa ou — à saule, 107
— Euphrosyne, 107
Panais sauvage, *Pastinaca*, (Ombellifères), 143
Parus major, Mésange, (Passereaux conirostres), 9
Patate sucrée ou des Bermudes, *Batatas edulis* (Convolvulacées), 49
Pâturages, 121, 122
Paturin, herbe des prairies, 80
Pêcher, *Amygdalus persica* (Drupacées), 39, 83
Pêches, 24
Peltandra Virginica, *Tuaw-ho*, *Tuckahoo*, (Aroïdées), 105
Penacs, Tubercules de l'Apios, *Hopniss*, 104
Penn William, 12, 13, 16, 128
Pennant's British Zoology, 6, 8
Penn's Neck, 91, 115
Pensylvanie, III, 11, 21, 26, 29, 32, 33, 38, 45, 47, 50, 73, 74, 79, 87, 94, 96, 120, 125
Perdrix, *Perdix cinereus* (Gallinacés), 55, 70, 97
Pérou, 42
Pétrel, *Thalassidroma pelagica* (Palmipèdes longipennes), 8
Phaeton Aethereus, oiseau du tropique, (Palmipèdes Longipennes), 9
Phalène, *Phalaena* (Lepidoptères), 89
Phaseolus, fève, haricot (Légumineuses), 44
Philadelphie, IV, X, XI, XII, 11, 26, 28 31, 40, 45, 47, 48, 58, 63, 67, 84, 99 111, 120, 128
Phlox (Polémoniacées), 128
Phocaena vulgaris, marsouin, (Cétacés cétodontes), 5, 129
Phosphorescence des eaux de l'Océan, 10
Phytolaque, raisin d'Amérique, *Phytolacca decandra*, (Phytolacées), 28, 46, 52
Pic, *Picus*, (Grimpeurs), 102
Pic à bec d'ivoire, Roi des Pics, *Picus principalis*, 102
—noir à huppe rouge, *Picus pileatus* 45, 102
—doré, *Colaptes auratus*, 102
—gris, *Picus Carolinus*, 103
—chevelu, *Picus Villosus*, 103
—à tête rouge, *Picus erythrocephalus*, 103
—varié ou maculé, *Picus varius*, 103
—minule, *Picus pubescens*, 103
—vert ou Pivert, *Picus viridis*, 10
Pieris brassicae, Piéride des choux, (Lepidoptères), 89
Pierre de Moscovie, Verre de Russie, Isin glass, 26
—à chaux, 26
—ollaire, *Lapis ollaris*, 72, 95
—à savon, 72
Pierres roulées, 53
Pigeon de passage, *Ectopistes migratoria* (Gallinacés), 55, 102, 149
Piment royal, Gale, (Myricées), 40
—Poivre de Guinée, *Capsicum annuum*, (Solanées), 25
Pinus americana, Sapin de la Pensylvanie (Conifères), 23, 92, 126
—*taeda* Pin à l'encens, 23
—*abies*, *Abies americana*, Sapin, 83
—*Sylvestris*, Pin sylvestre, 83
Pinxter-flower, nom hollandais de l'azalée, 118
Pipes des Sauvages, 84, 95, 108
Plaies, guérison des, 52
Plane, *acer rubrum* (Acérinées), 19
Plantain, *Plantago*, (Plantaginées), 36 122
Plantes marines, 4
Plantes, cause de leur tardiveté, 32
—analyse chimique des, 45
Plaqueminier de Virginie (Ebenacées), 19, 22, 80, 116, 132
Platane de Virginie, *Platanus Occidentalis*, (Platanées), 18, 21, 116
Pleurésie, 81, 83, 84
Pleuropneumonie épidémique, 84
Pline, 117
Plomb, minérai de, 73
Plutarque, 147
Poa capillaris, paturin, herbe des prairies, (Graminées), 80, 117
Podophylle pelté, *Podophyllum peltatum*, Pomme de Mai, (Renonculacées), 116
Pois, *Pisum* (Légumineuses), 44, 48

Poison lent, connu des noirs seuls, 86
Poisson, diminution du, 70
—volant, *exocetus volitans*, 7
Polyporus fomentarius, agaric des chênes, 131
Polytric, (Mousses), 49
Pomme épineuse, Stramoine, *Datura Stramonium* (Solanées), 46
Pommier, *Pyrus malus*, (Pomacées), 39, 115
—odorant. *Pyrus coronaria*, 23, 117
Populus tremula, Tremble, (Salicinees), 109
—*Canadensis*, Liard, (Salicinées) 133
Portugal, 49
Potentille frutescente. *Potentilla fruticosa*, (Rosacees), 44
Potentilla reptans—*Canadensis*, 83
Poteries indiennes. 78
Potomac, Rivière, 29
Pou. *Pediculus* (Anoplura), 90, 103
Poule de mer, *Gallinula*, (Echassiers macrodactyles), 9
Pourpier potager, *portulaca oleracea*, (Portulacées), 48
Pratz Du—Relation de voyage, 39
Précocité des enfants, 31
— des arbres importés d'Europe, 118
Prince-Édouard, Ile du, 51
Princetown, 60
Prinos Verticellatus, Apalanche vert, (Ilicinées), 20
Procellaria Puffinus (Palmipèdes), 9
Procyon lotor, Raton, *Raccoon*, (Plantigrades), 29, 55, 98
Proscarabées (Coleoptères), 115
Provancher, Abbé, Flore Canadienne 104, 126
Provinces Anglaises de l'Amérique, 64
Prunus Virginiana, Cerisier à grappes (Drupacées), 20
—*domestica*, prunier domestique, 21
—*spinosa* — sauvage, 22
Prusse, 11, 60
Ptarmigan, *Lagopus mutus*, (Gallinacés). 79
Puce, *Pulex irritans* (Aphaniptères) 89
Puits antiques, 94
Punaise, *Cimex lectularius* (Hemiptères), 90
—aquatique, *lacustris*, 109
Purple Grackle, Quiscale, *Quiscalus versicolor*, 49, 101
Putois ou Bête-puante, *Mephitis americana* (Mustelides). 67
Pygamon, Rue-des-pres, *Thalictrum* (Renonculacees) 116
Pyrites cuboïdes de Browallius (Marcassites), 26

Quakers, 14, 15, 85
Quebec, 19, 147
Quercus alba, chêne blanc, (Cupulifères ou Quercinees), 19, 62, 92
—*nigra*, chene noir, *black oak*, 19, 35, 52, 92
—*hispanica* chêne d'Espagne, 19
—*Phellos* — saule, 20
—*Prinus* — châtaignier, 20
—*aquatica* — des marais, 132
—*rubra* — rouge, *red oak*, 22
—*marilandica* — du Maryland, 52
Quinquina, 62, 83
—de Virginie, 55
Quiscalus Versicolor, Quiscale (Conirostres), 49, 101
Quinte-feuille, comaret. *comarum palustre* (Rosacées), 43

Raccoon, Village du New Jersey, 79 87, 92, 98, 123
Racine d'ours, symplocarpe, *Dracontium fœtidum* (Aroïdées), 103
Raine ou rainette, *Rana arborea* (Batraciens anoures), 63
Raisin de renard, vigne lambrusque, *Vitis labrusca* et *vulpina* (Ampelidées), 20
—des bois, airelle, bluet, *Vaccinium* (Vaccinices), 20
—d'Amérique, *Phytolaca decandra* (Phytolacees), 28
Raleigh Sir Walter, 39
Rambo André, 24
Rana Ocellata, grenouille ocellée (Batraciens anoures), 103
—*Boans*—*pipiens*, grenouille mugissante, *Ouaouaron* (Batraciens anoures, 118
Rapaapo, Village du New Jersey, 118
Raritan Rivière, 60
Rat, *mus* (Rongeurs), 96
—musqué, *Fiber Zibethicus* (Rongeurs), 98, 142
Raton, *Ursus* ou *Procyon lotor*, *Raccoon* (Plantigrades), 29, 55, 98
Religion des Indiens, 109

Religion des Canadiens, v
Remèdes et simples, 4, 39, 45, 47, 52 53, 55, 62, 69, 80, 81, 83, 94, 103, 106, 125
Renard, *Canis vulpes* (Canides), 68
Rhode-Island, 84
Rhum, 128, 131
Rhumatisme, 45
Rhume, 52
Rhus glabra, Sumac glabre, Vinaigrier (Anacardiacées), 19, 116
—*radicans*, Sumac grimpant, 21
—*Toxicodendron*, Sumac vénéneux, Herbe à la puce, 22, 25
Ribes nigrum, gadellier noir (Ribesiacées), 22
—*rubrum*, gadellier commun, 114
Richardia Ethiopica, calle d'Ethiopie (Aroïdees), 105
Rivière-Rouge, 116
Robin bleu, *Red-Breast-Blue*, *Motacilla sialis* (Passereaux dentirostres), 100
—*Red-Breast*, Rouge-gorge ou Merle du Canada *Turdus migratorius* (Passereaux dentirostres), 103
Robinier Faux-acacia (Papilionacées), 24, 133
Roderfort Major, 98, 129
Romains, 147
Rubus Occidentalis, Framboisier noir (Rosacées Dryadées), 19, 114
Rudbeck Olaus, botaniste suédois, VIII
Rue-des-prés, Pygamon, *Thalictrum* (Renonculacées) 116
Ruines d'une ancienne forteresse, 151
Russie, 26, 42, 46, 147
Rustico, 51

Sabbatie ou Centaurion (Gentianées) 33
Sachems, 66
Safran, *crocus* (Iridées), 117
Sagittaria, Flèche d'eau (Alismacées), 105
Sagor le, 84
Salaires des journaliers, 38
Salem, 116
Sanguinaire du Canada, *Sanguinaria canadensis* (Papaveracées), 110
Sapin de la Pensylvanie, *Pinus americana* (Conifères), 23, 92, 126
—*Pinus Abies*, *Abies americana* (Conifères), 81
Sargasse baccifère (Fucoïdées), 4
Saratoga, Fort, 143, 148
Sarigue, *Opossum Didelphis* (Marsupiaux) 55
Sarmates, 46
Sarothra gentianoides, Mille pertuis-en-balai (Hypericinees), 38
Sarrasin, *Fagopyrum esculentum* (Polygonees), 80
Sarrasin Michel Dr. Naturaliste, 142
Sassafras, *Laurus sassafras* (Laurinees), 22, 45, 80, 115, 116
Sauge des Jardins *Salvia officinalis* (Labiees), 62, 83
Saule *Salix* (Salicinees), 141
Saumary M. de, I
Sauterelle *Gryllus migratorius* (Orthoptères), 88, 126
Sauvages de l'Amerique, 29
Scarabees (Coleoptères pentamères), 99, 109
Scarabaeus stercorarius, 109
Scarabée de la Caroline, 109
—*mutiens*, 126
Scheick-Sidi, Prince de Liban, 17
Schistus tabularis, ardoise à tablettes 78
Schlieben comte, 113
Schoonhoven, J. V., II
Sciurus Striatus, Ecureuil suisse (Rongeurs), 28, 77
—*cinereus*, Ecureuil cendre, 28
—*carolinensis*, Ecureuil gris, 74
—*volans*, Ecureuil volant, 77
Sclérotions (*fungi*), 105
Scopoli *Insecta carniolica*, 49
Scorbut, 103
Seigle, *secale* (Graminées), 81
Sel, 73
Senellier, aubépine, ergot de coq, Azerolier de Virginie, *Crataegus crus galli* (Pomacees), 20
Senevé, moutarde, *Sinapis arvensis* (Crucifères), 141
Sensitive (Mimosées), 36
Sept-Isles, Naufrages des, VI, 147
Serpent-à-sonnettes, *Crotalus horridus* (Ophidiens-viperides), 28, 35, 53, 76, 120
Serpent noir, *coluber constrictor* (Ophidiens colubrides), 18, 123
— venimeux, 120
— à corne, cerastes, 120
— à ventre rouge, 120
— vert, 120
— Fascination exercée par les—18, 28, 76, 125

Serviteurs, 85
Sialia Wilsoni, l'oiseau bleu, *Red-breast-blue*, *Motacilla sialis* (Passereaux dentirostres), 100
Sibérie, 23, 42, 43
Signes divers, 2, 96
Sinzendorf comte de, 17
Simples et Remèdes, 4, 39, 45, 47, 52 53, 62, 69, 80, 81, 83, 94, 103, 106, 125
Skulkill rivière, 13, 45, 51, 78
Slaves, 6
Sloane Sir Hans, 73
Smilax laurifolia, Smilace (Smilacinées), 22, 47, 120
Société Royale de Londres, 37, 53
Solidago Virga Aurea, Verge d'Or (Composées), 33, 53
Souris, *mus musculus* (Rongeurs), 96
South Kingston, 88
Sparte ou genêt à balais, *Spartium scoparium* (Papilionacées-genistées), 69
Squash, courge, *cucurbita latior* (Cucurbitacées), 44
St. Frederic Fort ou Crown Point, 90, 140
St. George Lac, XI
Ste. Hélène, Ile, 120
St. Laurent Fleuve, VI, 147
St. Nicolas (Canada), 126
Staten Island, 60
Sterna hirundo, hirondelle de mer (Palmipèdes longipennes), 9
Stockholm, I, XI, 48
Stramoine ou pomme épineuse, *Datura stramonium* (Solanées), 46
Strasburg 131
Sturnus predatorius, Etourneau aux ailes rouges, (Passereaux conirostres), 101
Suède, I, III, IX, XII, 25, 27, 32, 37, 51 62, 74, 96
Suédois, IV, 10, 23, 24, 39, 45, 51, 67, 69, 79, 94, 103, 107, 108, 118
Suisse, 42
Sumac glabre, Vinaigrier, *Rhus glabra* (Anacardiacées), 19, 25
—grimpant, *Rhus radicans*, 21
—vénéneux, *Rhus toxicodendron*, 22, 25
Sureau blanc, *Sambucus Canadensis* (Caprifoliacées), 20, 95, 143
Surgy M. de. Histoire Naturelle et politique de la Pensylvanie, III
Surinam, 66, 127
Susquehanna rivière, 44
Sven's Soener, fils de Sven, 13
Symplocarpe, *Dracontium fætidum* (Aroïdées), 103
Syphilis, 80
Tabac, *Nicotiana tabacum* (Solanées), 108
—Indien, *Indian Tobacco*, *Lobelia inflata* (Lobeliacées) 109
—marron, Morelle (Solanées), 109
Talc, 72
Tamise, 1
Tanaisie, *Tanacetum vulgare* (Composées), 36
Tardiveté des plantes d'Amérique, 33
Tasmanie, 106
Taupe d'Amérique, *Condylura cristata*, (Mammifères-Insectivores), 51
Taw-Ho, *Tuckah*, *Tuckhahoo*, *Peltandra Virginica* (Aroïdées), 69, 105
Tawkee, *Tawkin*, Oronce aquatique (Aroïdées), 106
Teintures, 25, 28, 45, 52
Tetras bonasia, Coq de bruyère à fraise (Gallinacés), 97
Thalictrum, Pigamon, Rue des prés (Renonculacées), 116
Thé, *Thea* (Ternstrœmiacées-camelliées), 83, 150
—de feuilles de sassafras, 80
Thon, *Thynnus* (Acanthoptérygiens-Scombéroïdes), 6
Thuya, *Thuya Occidentalis* (Conifères), 143
Tilleul d'Amérique, *Tilia americana*, (Tiliacées), 24
Tinea vestianella, mite (Lepidoptères), 89
Tique, *acarus* (Arachnides), 90, 109
Tite-Live, 42
Tombeaux indiens, 44
Torfæe, *Historia Vinlandiæ*, 84
Tortue de mer (Chelonées), 8
Tourniquet, *Gyrinus natator* (Coleoptères-Pentamères, 111
Tourte, Pigeon de passage — *Ectopistes migratoria* (Gallinacés), 55, 102, 149
Toux, Remèdes contre la, 55
Traditions indiennes, 30, 40, 41, 68, 84
Travado, 126
Trèfle bleu, Melilot bleu, *Trifolium melilotus caerulea* (Légumineuses Papilionacées), 109

Tremble, *Populus tremula*, (Salicinées) 101

Trenton, 59, 88, 128

Trilacue, *Claves* (Mollusques acéphales), 62

Trientale d'Europe *Trientalis Europaea* (Primulacées), 44

Triglochine aquatique, Troscart, *Triglochin maritima* (Joncacées), 44

Triticum, blé (Graminées), 81

Trochilus Colibris Oiseau-mouche (Tenuirostres), 56, 115, 132

— *minimus*, 56

Troène commun, *Ligustrum vulgare*, (Oléinées), 27

Truffe *Lycoperdon tuber*, (Lycoperdacées), 69

Tulipier de Virginie, *Liriodendron tulipifera* (Magnoliacées), 20, 54, 83, 92, 115, 126, 132

Tupelo velu, *Nyssa Villosa* (Nyssacées), 21, 116

Turdus migratorius, Merle ou Rouge-gorge du Canada, (Passereaux dentirostres), 103

Tuthil Sarah, 87

Typha latifolia, Massette, (Thyphacées), 110

Ulmus Americana, Orme blanc, (Ulmacées), 22, 106

Upsal, Université d'—, VIII, IX

Ursus Americanus Ours d'Amérique (Plantigrades), 36

— ou *Procyon lotor*, Raton, *Raccoon* (Plantigrades), 29, 55, 98

— *Meles*, Blaireau (Plantigrades), 50

Ustensiles des Sauvages, 95

Utrecht, II

Vaccinium, Bluet, raisin des bois (Vacciniées), 20

— *hispidulum*, atocas, *cranberry*, 101

Vagues Puissance des — de l'Océan, 2

Varaire, verâtre ou Ellebore blanc, *Veratrum album* (Mélanthacées), 103, 115

Variole, 104

Vases indiens, 78

Vaudoux danse du —, 87

Végétation différente de pays limitrophes, 125

Végétaux d'Europe, leur précocité en Amérique, 118

Ver à-soie, chenille du *Bombix mori*, (Lépidoptères nocturnes), 38

Ver luisant, *Lampyris noctiluca*, (Coléoptères), 80

Verbascum Thapsus, Molène commune (Scrofularinées), 34, 39, 108, 141

Verge d'or, *Solidago virgaurea*, (Composées), 33, 53

Vergers, 24, 47, 58, 81, 132

Vermifuges, 47

Ver de Russie, 26

Verreau Abbé, II, 63

Vers de mer, *Lumbricus marini* (annelides dorsibranches), 1

Verveine commune, *Verbena officinalis*, (Verbenacées), 36

Vespa, guêpe, (Hyménoptères), 111

Vestiges de la période antédiluvienne, 82

Vespertilio murinus, chauve-souris (Chéiroptères), 90

Vigne lambrusque, Raisin de renard (Ampelidées), 20, 116

— sauvage *Hedera quinquefolia*, 47

Vin de gadelles, 27

— de framboises, 27

— de cerises, 28

Vinaigrier, Sumac glabre, *Rhus glabra* (Anacardiacées), 19, 97, 116

Vinlande, 84

Vinification en Amérique, 38

Violette sauvage ou de mars (Violariées), 33

Virgile, 122

Virginie Province de la, 21, 40, 107, 139

Viscum filamentosum, gui fibreux (Loranthacées), 69, 83

Vison, *Mustela vison* (Mustelidés) 98

Vistule Rivière, 113

Volga —, 46

Vulnéraires, 52

Walker amiral Sir Hovenden, VI

Wallerius Minéralogie de, 26, 46, 112

Wampum, 62, 135

Wheelock Elzéar révérend, 139

Whip-poor-Will, Engoulevent criard, 114

Whitefield, 14

Whitsunday-flower, 118

Wight île de — 5

Wilmington, 45, 47, 91

Wilson, ornithologiste américain, 101

Woodcreek Rivière, 146, 147

Yungstrœm Lars, 1, 12, 19, 25, 133, 140

Zea Mays, Maïs (Graminées-Phalaridées), 30, 44, 104

ERRATA DE L'ANALYSE.

Page 4 ligne 19 au lieu de mousse d'*Irlande* : lisez mousse d'Islande.
" 16 " 30 " " " *presqu'immédiatement* : lisez presque immédiatement.
" 18 " 5 " " " 67 *ans* : " 66 ans
" " " 17 " " " *et autres ustensiles* : " d'autres ustensiles
" 20 " 3 de la note (1) au lieu de *chèvrefeuille d'Amérique* : lisez d'Azalée.
" 22 au No. 35 au lieu de *Kalmia latifolia* (à larges feuilles) le laurier nain d'Amérique nommé d'après Kalm lui même : lisez *Kalmia latifolia* (à larges feuilles) nommée d'après Kalm lui-même, connue aussi sous la dénomination de : laurier nain d'Amérique *dwarf laurel* etc
" " au No. 37 Après les mots *poisonous sumach* : ajoutez *Rhus toxicodendron*.
" 25 ligne 24 au lieu de *rhus vernix* appelé *herbe à-la puce* : lisez *rhus toxicodendron*.
" 28 à la note (1) au lieu de *Phytolaque* : lisez Phytolaque.
" 31 ligne 14 au lieu de *procréés*: lisez procréés.
" 33 note (1) au lieu de *Vide Hackluyt's collect* : lisez Bois-joli, Bois-gentil.
" " note (2) au lieu de *Bois-joli, Bois-gentil* : lisez Vide Hackluyt's collect. vol. III 246.
" 46 ligne 14 de la note au lieu de *Mogols* : lisez Mongols.
" 48 ligne 10 au lieu de *Le bident, bidens bipinnata* etc. : lisez, On donnait le nom de *Spanish Needles* au bident *bidens bipinnata* etc.
" 54 lignes 21 et 24 au lieu de *Le Magnolier* etc. ; *il* se rencontre : lisez Le Magnolier etc., se rencontre.
" 55 à la note (3) au lieu de *Anser ferus* lisez *Anser Canadensis*.
" 63 à la note (2) au lieu de " *genre de batraciens anoures etc.*, lisez : grenouille d'arbre, genre de batraciens anoures etc.
" 83 ligne 28 au lieu de *dérit* lisez : décrits.
" 90 " 10 " " " *lectuarius* lisez *lectularius*.
" 101 " 1 " " " (*Echassier*) lisez (Echassiers).
" 114 " à la note (2) Après le mot " hirondelles" ajoutez : " Un autre oiseau de la même famille—l'Engoulevent popetué, chordeille de Virginie, *Night Hawk*, est appelé dans nos campagnes, *Mangeur de Maringouins*.
" 129 " 21 et 22 au lieu de *éturgeon* : lisez, esturgeon.
" " à la note (2) au lieu des mots *Accipenser sturio Plagiostomes* : lisez " *Acipenser sturio* (chondroptérygiens—ganoïdes—sturioniens.
" 141 ligne 27 au lieu de *éturgeons* : lisez esturgeons
" 146 " 28 " " " (1) lisez (2) à la 2e note au lieu de (1) lisez : (2).

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE MONTRÉAL

HUITIÈME LIVRAISON

VOYAGE DE KALM EN AMÉRIQUE

ANALYSÉ ET TRADUIT PAR

L. W. MARCHAND

AVOCAT, GREFFIER DE LA COUR D'APPEL, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE MONTRÉAL, MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DU NORD, ETC., ETC.

RIEN N'EST BEAU QUE LE VRAI

IMPRIMÉ PA

OFFERT

PAR LA

SOCIETE HISTORIQUE DE MONTREAL

State Historical Society of Wisconsin

Madison

La Société acceptera avec reconnaissance des Manuscrits

OFFICIERS

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE MONTRÉAL

Patron : l'Honorable Pierre J. O. Chauveau.

Président..............................	L'Abbé H. A. Verreau
Vice-Président..........................	L'Hon. L. F. G. Baby
Secrétaire..............................	R. Bellemare
Trésorier..............................	L. W. Marchand
Bibliothécaire..........................	L. A. H. Latour
Assistant Secrétaire....................	G. Gervais

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE MONTRÉAL

HUITIÈME LIVRAISON

VOYAGE DE KALM EN AMÉRIQUE

ANALYSÉ ET TRADUIT PAR

L. W. MARCHAND

AVOCAT, GREFFIER DE LA COUR D'APPEL, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE MONTRÉAL, MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DU NORD, ETC., ETC.

MONTRÉAL :

IMPRIMÉ PAR T. BERTHIAUME, NOS. 212 ET 214 RUE NOTRE DAME

1880

VOYAGE

DANS

L'AMERIQUE DU NORD

PAR

PIERRE KALM

NATURALISTE SUÉDOIS

TRADUCTION.

VOYAGES

DE

PIERRE KALM

DANS

L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE

AU FORT ST FRÉDÉRIC, 1ER JUILLET 1749.

Dès l'aurore nous étions en route, mais nous ne retrouvâmes notre chemin qu'après avoir fait force rames pendant quelque temps. Nous passions à travers un pays des plus pauvres et d'aspect misérable. Rien ne s'offrait à la vue, qu'une rangée de hautes montagnes escarpées, couvertes de bois et aux flancs boueux. C'est à peine si nous pûmes trouver un endroit où débarquer à pied sec, pour y faire cuire notre dîner.

Les terrains bas, inondés, me rappellent nos marais de Suède, dont le dessèchement est projeté ; les Hollandais d'Albany donnent à ce pays le nom de *De Verdronkene landen* (les terres submergées). Des montagnes s'étendant du S.S.O. au N.N.E. viennent finir en pente abrupte à la rivière dont elles forment la berge, et dont le cours, sur une ligne non interrompue de quelques milles, prend la direction du sud au nord. Ces hauteurs sont couvertes de pierres de différentes grandeurs.

Toute la journée il fit un fort vent du nord, et nous n'avançâmes qu'avec difficulté; nous nagions ferme cependant, aiguillonnés que nous étions par la faim, ayant épuisé toutes nos provisions au déjeuner. La rivière en plusieurs endroits a une largeur d'un mille anglais; en d'autres, son lit se rétrécit pour s'agrandir de nouveau plus loin, mais en somme c'est un fleuve imposant, et son cours emprunte de la majesté aux hautes montagnes qui le bordent de chaque côté.

Vers six heures du soir, nous touchâmes à une pointe de terre, distante du Fort St Frédéric d'environ douze milles anglais, et derrière laquelle la rivière forme une baie spacieuse. Le vent du nord continuait à souffler avec violence, et nous étions épuisés, de sorte que nous fûmes contraints de faire halte en cet endroit, et même d'y passer la nuit, en dépit des protestations de nos estomacs affamés.

Dieu nous fit une grande grâce en mettant sur notre chemin les Français dont j'ai parlé plus haut, et qui nous prêtèrent un de leurs canots d'écorce. Il n'arrive pas une fois dans trois ans, que les Français prennent cette route pour aller à Albany; ordinairement, ils passent par le lac St Sacrement, ou lac Georges, comme les Anglais l'appellent, qui est la voie la plus courte et la meilleure. Pourquoi donc avaient-ils choisi le chemin le plus long et le plus fatiguant, si ce n'est par un coup du ciel qui nous ménageait un secours dans notre détresse? En effet, sans leur grande et forte embarcation, nous aurions été obligés de continuer notre voyage dans celle que nous avions construite nous-mêmes, et très probablement il nous serait arrivé quelqu'accident fâcheux. Nous n'aurions pu, sans témérité, nous aventurer sur la grande baie, par le moindre vent, dans un si

frêle esquif; d'un autre côté, attendre le calme, c'était nous exposer à souffrir de la faim. Sans armes à feu dans des déserts où, d'ailleurs, le gibier est rare, il nous aurait fallu nous nourrir de grenouilles et de serpents, qui pullulent dans ces parages. Aussi je ne pense jamais à ce voyage sans rendre grâces, du fond de mon cœur, à la divine Providence.

2 JUILLET.

De bonne heure ce matin, par un beau clair de lune et un temps calme, nous nous remîmes en route avec hâte et en nageant vigoureusement, de peur qu'un vent défavorable ne vint à s'élever; et nous arrivâmes heureusement vers huit heures de l'avant-midi au Fort St Frédéric, que les Anglais appellent Crown Point (1).

M. Lusignan (2), le gouverneur, nous reçut très poliment. C'est un homme de cinquante ans environ, bien versé dans la littérature, et qui, grâce à de nombreux voyages qu'il a faits dans ce pays, a acquis beaucoup de notions exactes sur nombre de sujets utiles et intéressants.

---

(1) Pointe-à-la-Chevelure. Crown Point est aujourd'hui une petite ville, dans le comté d'Essex, état de New York, sur le lac Champlain, à douze milles au nord de Ticonderaga, et 88 milles au nord d'Albany; lat. 44° 3m. N., lon. 72° 29m. O. Le fort, maintenant en ruines, est situé au-delà de la partie nord-est de la ville, sur une pointe de terre qui se projette à quelque distance dans le lac, et qui a une hauteur de 47 pieds au-dessus du niveau de l'eau. C'était une fortification étendue et régulière de 1,500 verges carrées, entourée d'un fossé large et profond, taillé dans le roc au prix d'un immense labeur. Les murs, en bois et en terre, avaient 22 pieds d'épaisseur sur 16 de hauteur.

Ticonderaga—Carillon—autre petite ville du même comté d'Essex, dans le voisinage de laquelle on voit les ruines d'une ancienne forteresse, aussi très célèbre dans les annales de la guerre entre la France et l'Angleterre, et de celle de l'Indépendance. C'est là que Montcalm gagna la bataille de Carillon. (M.)

(2) Voir la note A, à la fin du volume.

Il a régné une grande sécheresse ici pendant tout l'été ; on dit même qu'il n'y est pas tombé de pluie depuis le printemps. Une chaleur excessive a retardé la végétation, et l'herbe a séché sur les côteaux. Des arbres rabougris, qui ont poussé à grand'peine entre les rochers, laissent pendre tristement leurs feuilles jaunies et brûlées par le soleil, et les moissons ont une chétive apparence. Le blé n'a pas épié, et les pois ne sont pas encore en fleurs. La terre est sillonnée de crevasses larges et profondes où se réfugient, comme dans un asile impénétrable, les petits serpents, quand on leur donne la chasse.

Le pays d'alentour contient de grandes forets composées presqu'entièrement de toutes les essences de sapins—blanches, noires et rouges ;—autrefois elles étaient encore bien plus étendues, mais elles sont ravagées tous les ans par de terribles incendies, causés par la négligence des Indiens, qui allument souvent de grands feux dans leurs parties de chasse, sans se préoccuper des dégâts que l'élément destructeur peut faire, par un temps de sécheresse, dans ces contrées couvertes d'arbres résineux.

Il se déploie ici un grand zèle pour l'avancement de l'Histoire Naturelle ; il y a même peu de pays où l'on fasse d'aussi bons règlements, dans le but de généraliser les observations, et tout cela est dû, au moins en grande partie, à l'initiative et aux soins d'un seul homme. Une science utile progresse facilement chez un peuple, lorsqu'elle y a pour patrons, les personnages les plus éminents. Le gouverneur du Fort m'a passé un long mémoire que le gouverneur-général du Canada, le Marquis de la Galissonnière, lui avait envoyé. C'est ce même marquis, qui, devenu amiral quelques années plus tard, engagea avec la flotte anglaise, commandée par l'infortuné

Byng, une bataille dont le résultat fut la conquête de Minorque par la France (1). L'écrit en question était une liste des arbres et des plantes de l'Amérique du Nord qui méritent les honneurs de la collection et de la culture à cause de leurs propriétés utiles. La liste contenait même la description de quelques espèces, entre autres du *Polygala Senega*, ou *Racine aux serpents à sonnettes*, (Polygalées) (2) et une mention des lieux où elles croissent. On conseille fortement dans ce même document de recueillir avec soin toutes sortes de graines et de racines, et pour faciliter l'opération, on va jusqu'à décrire la manière de les conserver pour qu'elles puissent arriver en bon état à Paris. On y demande des échantillons de tous les minéraux, et une liste y est donnée de toutes les localités dans la Colonie Française où l'on a trouvé quelque pierre ou minérai utile ou digne de remarque. La manière de faire des observations et des collections de curiosités dans le règne animal y est aussi enseignée. A ces recommandations, on ajoute celle de s'enquérir, par tous les moyens possibles, de l'usage que les Indiens font de certaines productions de la nature, plantes ou minéraux.

Cet intéressant écrit a été rédigé sur l'ordre du marquis de la Galissonnière, par M. Gaultier (3), méde-

---

(1) Voir la note B, à la fin.

(2) Seneka—Polygale de Virginie. M. l'abbé Provancher, dans sa *Flore Canadienne*, attribue le nom vulgaire de *Rattle-snake root* à la Prénanthe blanche, *P. alba* L.—*Nabalus alba* (Chicoracées), et il ajoute: "Les Prénanthes sont comme les laitrons des plantes sans intérêt, rangées parmi les plantes nuisibles."

En parlant des polygalas, le même auteur dit qu'ils peuvent figurer avec avantage dans nos jardins. "Leur principe amer en fait des toniques, et à fortes doses ils sont violemment purgatifs." (M.)

(3) Voir la note C à la fin.

cin du roi à Québec, corrigé ensuite par le marquis lui-même, et annoté de sa propre main. Il en a commandé plusieurs copies qu'il a fait envoyer aux officiers des différents forts, et aux savants qui voyagent dans le pays. L'écrit se termine par une injonction aux officiers de transmettre au gouverneur-général les noms des simples soldats qui auront apporté le plus de diligence dans la découverte et la collection des plantes et autres curiosités naturelles, attendu que son excellence se propose, lorsque l'occasion s'en présentera, de leur donner de l'avancement, suivant leurs capacités respectives, ou de les récompenser d'une manière quelconque (1). J'ai trouvé que les gens de distinction, en général, ici, ont bien plus de goût pour l'Histoire Naturelle et les lettres que dans les colonies anglaises, où l'unique préoccupation de chacun semble être de faire une fortune rapide, tandis que les sciences sont tenues dans un mépris universel (2).

---

(1) Ces instructions ne paraissent pas avoir été conservées dans nos archives. Cependant il n'est pas impossible d'en découvrir quelques exemplaires dans les papiers des officiers de l'époque.

(2) Cette assertion de Kalm n'est pas du goût du traducteur anglais, qui s'empresse de donner libre cours à sa *patriotique* indignation dans la note suivante, qu'on lira avec intérêt :

" Il semble que M. Kalm a oublié ce qu'il a dit dans la première partie de son ouvrage. Les docteurs Colden, Franklin et M. Bartram ont été des promoteurs zélés des sciences naturelles dans ce pays, et comment les habitants de la vieille Angleterre se sont-ils procuré ces belles collections d'arbres de l'Amérique du Nord, d'arbustes et de plantes qui croissent à présent dans presque tous les jardins et semblent s'être naturalisés dans la vieille Angleterre, si ce n'est par l'entremise de leurs amis et des chercheurs infatigables de l'Amérique du Nord ? Il suffit de jeter un coup d'œil sur la nouvelle édition du *Système* du Dr Linné, où le nom du Dr. Garden est si souvent répété, pour se convaincre que les anglais, en Amérique, ont plus contribué au progrès de l'Histoire Naturelle qu'aucune autre nation sous le firmament, et certainement plus que les Français, bien que leurs savants soient généreusement pensionnés par leur grand *Monarque* ; les anglais, eux, étudient cette science à cause

On reprochait aussi, dans l'écrit plus haut cité, à ceux qui s'adonnent à l'étude de l'Histoire Naturelle de ne pas rechercher suffisamment les propriétés médicinales des plantes du Canada.

Les Français natifs de France jouissent, à ce que l'on dit, d'une meilleure santé en Canada que dans leur propre pays, et atteignent un âge plus avancé que les Français nés dans la colonie. On m'a également assuré que les Français d'Europe peuvent faire plus d'ouvrage, et entreprendre, en hiver, sans nuire à leur santé, des voyages plus fréquents que les Français qui sont nés au Canada.

La fièvre intermittente, par laquelle tout européen passe à son arrivée en Pensylvanie, comme par une épreuve nécessaire pour l'accoutumer à l'état habituel de l'atmosphère, n'est pas connue ici, et les étrangers s'acclimatent de suite. Les Anglais ont souvent remarqué que les Américains, nés de parents européens, ne peuvent supporter aussi facilement les voyages par mer que ceux qui sont nés en Europe ; ils ne peuvent non plus parcourir, avec la même impunité, les différentes contrées de l'Amérique du Sud. Les Français natifs du Canada ont la même constitution, et ceux d'entre eux qui vont dans les îles des Indes Occidentales, à la Martinique, à St Domingue, et y restent quelque temps,

---

de son utilité et pour le plaisir qu'elle donne à un être pensant, sans aucun de ces motifs mercenaires qui animent les savants du continent. Et dans les autres parties de la littérature, les Anglais en Amérique sont indubitablement supérieurs aux Français du Canada, témoin le grand nombre d'institutions utiles, de collèges et d'écoles fondés dans les colonies anglaises de l'Amérique du Nord, et plusieurs bibliothèques considérables maintenant en voie de création dans ce pays, et qui contiennent déjà un choix de livres curieux et utiles, comme il y en avait peu de connus en Canada avant qu'il tombât entre les mains des Anglais, sans compter les productions des écrivains, nés en Amérique."

tombent malades et meurent bientôt après, à moins qu'on ne les ramène au Canada. Au contraire, les Français qui partent directement de leur pays pour aller s'établir dans ces îles, s'acclimatent plus aisément, et y vivent très longtemps. C'est ce qu'on m'a assuré dans plusieurs parties du Canada.

3 JUILLET.

Pendant le dîner, nous entendîmes plusieurs fois des clameurs sinistres qui paraissaient venir du côté de la rivière *Woodcreek*, à quelque distance du fort. M. Lusignan, le gouverneur, n'augurait rien de bon de ces cris; il en tirait la conclusion que les Indiens, auxquels nous avions échappé près du Fort Anne, avaient accompli leur dessein de tuer un Anglais, pour venger la mort d'un de leurs frères. Me précipitant à la fenêtre, je vis leur bateau portant une longue perche à l'avant, surmontée d'un scalp sanglant. Aussitôt qu'ils eurent mis pied à terre, nous apprîmes que ces sauvages, au nombre de six, avaient continué leur voyage à partir de l'endroit où nous avions trouvé des indices d'une halte de nuit, jusqu'aux frontières anglaises. Là, apercevant un homme occupé avec son fils à engranger du grain, ils s'étaient glissés en rampant jusqu'auprès du malheureux, et l'avaient massacré en moins d'un instant. Ce meurtre fut commis tout près d'un village où les Anglais, deux ans auparavant, avaient tué le frère de l'un de ces Indiens, qui s'étaient rendus là pour les attaquer. Suivant leur usage, ils ont enlevé la chevelure du mort et l'ont apportée avec eux comme un trophée, s'emparant aussi de ses habits et de son fils, âgé d'environ neuf ans. A un mille du Fort St Frédéric, ils ont fixé le scalp au bout d'une perche à l'avant de leur canot, et, pour célébrer leur victoire, ils se sont mis à

pousser les hurlements que nous avions entendus. Ils étaient habillés en chemises, suivant leur coutume, mais tous s'étaient partagé les habits du mort, s'adjugeant, l'un son surtout, l'autre, ses culottes, un troisième son chapeau. Leurs figures étaient peintes de vermillon, ainsi que leurs chemises, à la hauteur des épaules. La plupart avaient de grands anneaux pendus aux oreilles et qui paraissaient les incommoder beaucoup, parcequ'ils étaient obligés de les tenir lorqu'ils sautaient ou faisaient quelque mouvement violent. D'autres portaient des ceintures faites de peaux de serpents à sonnettes, encore munies de leurs écailles sonores. L'enfant de l'homme assassiné n'avait sur lui que sa chemise, sa culotte et sa casquette, et les sauvages lui avaient peint les épaules en rouge. Au debarquement, ils exécutèrent leur danse guerrière, accompagnée du chant de victoire, autour de la perche retirée du bateau et fichée en terre, toujours surmontée de son trophée sanglant. Leur but en s'emparant de l'enfant était de l'adopter à la place de leur frère, tué par les Anglais ; ils se proposaient de l'emmener dans leur bourgade pour l'y élever comme l'un des leurs, et le marier ensuite avec l'une de leurs parentes. Bien qu'ils eussent commis cet acte de violence en temps de paix, contrairement aux ordres du gouverneur de Montréal, et aux avis de celui de St Frédéric, cependant ce dernier n'a pas osé, pour le moment, leur refuser des provisions, de peur de les exaspérer. Mais lorsqu'ils furent arrivés à Montréal, le gouverneur les punit de ce meurtre et leur enleva le petit garçon, qu'il renvoya ensuite à ses parents. M. Lusignan leur demanda s'ils m'auraient molesté, ainsi que mes compagnons, s'ils nous eussent rencontrés dans le désert. Ils répondirent que leur intention étant principalement de venger la mort de leur frère, sur les habitants du village anglais

où il avait été tué, ils nous auraient laissés passer tranquillement notre chemin ; mais cela eût dépendu de leur humeur au moment de la rencontre. Le gouverneur et tous les Français pensent que j'ai eu bien du bonheur de ne pas m'être trouvé sur leur route.

Il y a quelques années, on a découvert dans la partie du Canada qui est habitée par les Illinois, le squelette d'un animal d'une grandeur extraordinaire. Un des lieutenants du fort assure l'avoir vu. Il fut trouvé par des Indiens dans un marais. La vue de ces ossements les jeta dans un grand étonnement et lorsqu'on leur demanda ce qu'ils croyaient que ce pût être, ils répondirent que c'était assurément le squelette du chef ou du père de tous les castors. L'animal fossile était d'une grandeur prodigieuse et ses défenses blanches et très épaisses avaient une longueur d'environ dix pouces (1). On a cru reconnaître dans ces débris, le squelette d'un éléphant, et c'est l'opinion du lieutenant, qui affirme qu'on pouvait encore distinguer la forme de la trompe quoiqu'elle fût à moitié réduite en poussière. Il n'a pas remarqué, dans le temps, qu'on en eût enlevé aucune partie et il croit que le squelette gît encore tout entier à l'endroit où il fut trouvé. J'ai entendu parler de cet animal fossile et de ses dimensions extraordinaires dans plusieurs parties du Canada (2).

Les ours sont nombreux dans les environs — et actuellement on en garde un petit âgé de trois mois, au fort. Il ressemble en tous points à nos ours

---

(1) Il y a évidemment erreur dans cette mesure. D'après la version hollandaise, les défenses de cet animal fossile avaient une demi-aune de longueur. (M.)

(2) Le pays des Illinois est sur la rivière Ohio, près de l'endroit où les anglais ont trouvé des ossements que l'on suppose être des os d'éléphants. (*Note au 1er volume de l'édition hollandaise*, p. 60.)

d'Europe, à l'exception des oreilles qu'il a plus longues, en proportion, et de sa robe dont les poils sont plus roides. Sa couleur est brun foncé, presque noir. L'un des chiens du fort s'est fait son compagnon de jeu et ils luttent ensemble tous les jours. Le Canada exporte en France beaucoup de peaux d'ours chaque année. Les Indiens extraient, de la graisse de cet animal, une huile dont ils s'enduisent, en été, la figure, les mains, toutes les parties ordinairement nues du corps, pour les préserver des piqûres des cousins. Ils s'en oignent les membres quand ils ont froid ou lorsqu'ils sont accablés de fatigue ou blessés, et s'en servent pour maints autres usages. Cette huile, suivant eux, a la propriété d'amollir la peau, d'assouplir le corps et d'adoucir les infirmités du vieil âge.

La dent-de-lion commune, ou pissenlit, *Leontodon Taraxacum*, Linn., (Chicoracées) croît en abondance dans les pâturages et sur le bord des chemins, entre les champs, et est en fleurs à cette saison. Au printemps, les Français arrachent la plante lorsqu'elle commence à faire ses premières feuilles et préparent avec ses racines, après les avoir lavées, une salade qui a un goût légèrement amer. On n'a pas l'habitude ici d'en manger les feuilles (1).

6 JUILLET.

Les soldats qui ont été licenciés après la guerre, se sont bâti des maisons autour du fort, sur des terrains qui leur ont été assignés ; mais la plupart de ces demeures ne sont que de pauvres chaumières, guère mieux cons-

---

(1) Le traducteur anglais, dans une note, dit, qu'en France, on mange, en salade, les jeunes pousses du pissenlit.

truttes que celles que l'on voit dans les parties les plus misérables de la Suède, avec cette différence, cependant, qu'ici les habitants souffrent rarement de la faim, et ont à discrétion du bon pain de froment. Les huttes qu'ils se sont érigées consistent en planches juxtaposées perpendiculairement, sous un toit en bois. On bouche les fentes avec de la terre glaise, pour empêcher le froid de pénétrer. Le pavé est généralement, aussi, en terre glaise ou en une sorte de pierre à chaux noire, qui est commune ici. La même pierre est employée pour le foyer, à l'exception de l'âtre qui est construit avec une espèce de grès de couleur grisâtre, formé en grande partie de grains de quartz. On se sert même de la pierre à chaux ordinaire pour les foyers, et sans danger pour le feu, à ce qu'on m'assure, pourvu qu'on n'emploie que des pierres de grande dimension.

Le gaillet des teinturiers, *galium tinctorum* appelé *Tisavojaune rouge* (Rubiacées) (1) par les Français du Canada, abonde dans les bois autour de cet endroit, se plaisant dans un sol riche mais humide. Les Indiens se servent des racines de cette plante pour teindre en rouge les dards du porc-épic américain, qu'ils emploient dans plusieurs parties de leurs ouvrages, et il est rare que la couleur change, quoiqu'exposée à l'air, au soleil ou à l'eau. Les Français du Canada, pour teindre leurs vêtements en rouge, se servent aussi des racines de cette plante, qui sont petites comme celles du *galium luteum*, ou gaillet jaune.

On laisse les chevaux dehors pendant l'hiver ; ils trouvent leur pâture dans les bois, n'ayant rien à brouter que des herbes sèches, qui, en revanche, sont très abon-

---

(1) *Tisavoyaune* ? Le mot ne se trouve pas dans l'édition hollandaise. M.

dantes ; ils s'accommodent fort bien de cette pitance, et au printemps ils sont gras et pleins de santé.

Le squelette d'une baleine a été trouvé à quelques lieues de Québec, et à trois mille du fleuve St. Laurent, dans un endroit qui, à présent, n'est pas couvert par le flux. Ce squelette était de dimensions considérables, et le gouverneur du fort connaît plusieurs personnes qui l'ont vu.

Les bateaux en usage sont de trois sortes. 1. Les canots d'écorce—faits d'écorces d'arbres cousues sur des membres ou côtes de bois.

2. Le canot proprement dit—formé d'un simple tronc d'arbre creusé ; j'ai eu occasion déjà de le décrire. On en construit ici de sapin blanc, et de différentes grandeurs. Ce n'est pas avec la rame qu'on les conduit, mais avec l'aviron, ce qui fait qu'on ne peut y employer que la moitié de la force qu'on obtient avec les rames ; aussi un seul homme pourrait-il aller aussi vite avec celles-ci, que deux autres maniant l'aviron.

3. Les bateaux—toujours très grands ici—,et dont on se sert pour le transport de fortes cargaisons ; ils sont construits à fond plat, et leur quille est en chêne rouge, plus souvent en chêne blanc, lequel résiste mieux qu'aucun autre bois aux accidents de la navigation. Les flancs sont en sapin blanc ; le chêne rendrait le bateau trop lourd. On fait le goudron et la poix en quantité ici.

Il n'y a pas de pays au monde où les militaires jouissent d'autant d'avantages qu'ici. Ceux qui forment la garnison de cette place ont de tout en abondance ; chaque jour ils reçoivent une ration d'une livre et demie de pain de froment, des pois, du lard, de la viande salée, et même de la viande fraîche, quand on tue des bœufs et autres animaux de boucherie. Tous les officiers ont des vaches que

leur fournit le roi, et elles leur donnent plus de lait qu'il ne leur en faut pour leur usage personnel. Chaque soldat a son jardinet en dehors du fort, et peut le cultiver à son aise et y planter ce que bon lui semble. Il y en a même qui s'y sont construit des serres, où ils sèment toutes sortes d'herbes pour la soupe ou la table. Le gouverneur me dit que c'est une coutume générale d'accorder du terrain, pour jardin potager, aux troupes en garnison dans les forts dont l'éloignement des grandes villes ne permet pas d'y faire venir la provision de légumes nécessaire.

En temps de paix les soldats ont des loisirs, et comme le lac, ici près, fourmille de poissons, et que les bois sont peuplés d'oiseaux et d'animaux, ceux qui sont alertes et diligents peuvent vivre très bien et même avec recherche sous le rapport de la nourriture. Chaque soldat reçoit une nouvelle capote tous les deux ans, et annuellement un gilet, une casquette, un chapeau, une paire de culottes, une cravate, deux paires de chaussettes, deux paires de souliers, et du bois à discrétion l'hiver. Leur paie est de cinq sous (1) par jour et s'élève même jusqu'à trente sous quand ils ont quelqu'ouvrage particulier à faire pour le roi. Après cela, il n'est pas surprenant que les hommes aient si bonne mine et soient aussi forts. Si un soldat tombe malade on le conduit à l'hôpital où le roi lui fournit le lit, la nourriture, les remèdes, des infirmiers et des serviteurs. Un congé d'un ou deux jours s'accorde facilement lorsque les circonstances le permettent et sans perte de ration ou de paie, pourvu qu'un camarade, à charge de réciprocité, consente à monter la garde au tour de l'absent. Les soldats respectent et

(1) Le sou de France est environ de la valeur d'un demi-penny sterling. (F.)

honorent le gouverneur et leurs officiers, et cependant officiers et soldats causent souvent ensemble comme de bons amis, sans cérémonie, mais avec une liberté qui reste dans les bornes de la convenance. Ceux qui ont été envoyés de France ici servent généralement jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de 40 ou 50 ans, après quoi, on les licencie et ils ont droit à un lot de terre sur lequel ils s'établissent et qu'ils cultivent. Mais s'ils sont convenus à leur arrivée de ne pas servir plus longtemps qu'un certain nombre d'années, on leur donne congé à l'expiration du terme fixé. Les militaires nés au pays s'engagent pour six, huit ou dix ans, et ils s'établissent ensuite comme cultivateurs. Le roi donne à chaque soldat licencié un lot de terre de quarante arpents (1) de profondeur sur trois seulement de largeur, si le sol est également bon sur toute la superficie du lot ; sinon, (2) il lui en donne un de plus grande étendue. Dès que le soldat s'établit sur une terre pour la cultiver, le roi lui vient en aide et lui fournit des provisions, ainsi qu'à sa femme et à ses enfants, pendant les trois ou quatre premières années. Il lui procure de plus une vache et

---

(1) Un arpent en France contient 100 perches, et chaque perche contient vingt-deux pieds ; le pied français étant au pied anglais comme 1,440 est à 1,352, un arpent contient par conséquent environ 2,346 pieds 8 pouces, mesure anglaise. Voir Ordonnances de Louis XIV, *sur le fait des Eaux et Forêts*. Paris, 1687, p. 112. (F.)

(2) Dans le texte on lit que la longueur d'un arpent a été déterminée de manière à ce qu'une lieue française en contînt 84 ; mais comme cette mesure est loin de s'accorder avec la longueur assignée par la loi à l'arpent, laquelle, par l'ordonnance de Louis XIV, est fixée à 2,200 pieds, mesure de Paris (voir la note précédente), nous avons pensé qu'il valait mieux ne pas rétablir ce passage dans notre traduction. (F.)

Cette note et les deux précédentes ne se trouvent pas dans la version hollandaise. Inutile de dire que la mesure donnée par M Kalm était exacte quant au Canada. (M.)

les instruments aratoires indispensables. Les camarades viennent lui donner un coup de main pour l'aider à se bâtir une maison, et pour ce service, ils reçoivent une gratification de la part du roi. Ces secours sont d'une grande utilité pour un pauvre homme qui commence à tenir ménage, et il semble que dans un pays où les troupes reçoivent des marques si manifestes de la faveur royale, on ne doit pas être en peine de trouver des soldats. Il y a quelque temps, on a proposé, comme moyen de favoriser la colonisation, et d'accroître la population du Canada, d'envoyer chaque année 300 hommes de France, ce qui permettrait de licencier autant de soldats, qui se marieraient et s'établieraient dans le pays. La terre assignée aux militaires dans les environs est excellente, consistant en un épais terreau mélangé de terre glaise.

Les herses en usage ici sont faites entièrement de bois, et de forme triangulaire. Les charrues m'ont paru assez mal construites. Les roues du train sont aussi épaisses que celles d'un tombereau, et toute la charpente est si lourde qu'il faut la force d'un cheval pour tirer la machine sur un terrain uni.

Des roches de différentes sortes gisent éparses dans les champs. Il y en a qui ont de quatre à cinq pieds de hauteur sur trois de largeur. Quant à la composition de la pierre, elle est à peu près la même partout ; cependant, j'en ai remarqué de trois différentes espèces.

1o. Il y en a de quartz, d'une couleur ressemblant au sucre candi, mélangé de mica noir à petits grains, de pierre-de-corne, noire aussi, et de quelques menus grains de spath brun. Le quartz en forme la partie la plus considérable ; le mica vient ensuite dans une quantité notable, mais le spath n'y est que pour peu de chose. Le mélange des parties est tellement parfait, que bien

que visibles à l'œil nu, aucun instrument n'a pu les séparer. La pierre est très dure et compacte, et les grains de quartz sont de la plus grande finesse.

2o. D'autres roches consistent en particules grises de quartz, de mica noir, de pierre-de-corne, (1) de quelques molécules de spath, le tout formant un mélange très dur et très serré, compact, ne différant de l'espèce plus haut décrite, que par la couleur.

3o. Quelques roches consistent en un mélange de quartz blanc, de mica noir et de grains de quartz (2) rouge. Néanmoins, le quartz en est l'élément prédominant, et le mica y est répandu en paillettes. La liaison des parties n'est pas aussi complète que dans les deux autres espèces de roches, la pierre n'est pas aussi dure, ni aussi compacte, et on la peut broyer aisément (3).

Les montagnes sur lesquelles le Fort St. Frédéric est bâti, ainsi que celles où l'on trouve les roches ci-dessus décrites, consistent généralement en une pierre calcaire noire, divisée en couches minces, superposées comme des lames d'ardoise, et on pourrait dire que c'est une espèce d'ardoise susceptible de se convertir en chaux vive sous l'action du feu (4).

Cette pierre calcaire est entièrement noire à l'intérieur, et d'une texture très fine. Elle est parsemée de grains de spath de même couleur qui, réunis à d'autres corps étrangers, y forment des veines. Les couches de surface consistent en lits d'une pierre calcaire grise, qui,

(1) Amphibole cornéenne. (M.)

(2) Lisez feldspath. (M.)

(3) Toutes ces roches sont des variétés de granites. La dernière est un granite décomposé. (M.)

(4) *Marmor schistosum*, Linn. Syst. III, p. 40. *Marmor unicolor nigrum*, Waller Min. p. 61, No. 2. Lime-slates, *schistus calcareus*. Forster's Introd. to Mineral, p. 9. (F.)

suivant les apparences, n'est qu'une variété de la précédente. La pierre calcaire noire est remplie de pétrifications de toutes sortes, et principalement des suivantes :

Les Pectinites, ou *Ostreæ Pectines*, pétrifiées (1). Ces coquilles fossiles y sont plus abondantes qu'aucune autre espèce, et quelquefois elles forment des lits tout entiers. Elles sont petites, n'excédant jamais un pouce et demi en longueur. On les trouve en deux états différents de pétrification, dont l'un n'offre que l'impression des surfaces concaves et convexes des valves, sans aucun vestige des écailles elles-mêmes, tandis que l'autre nous montre, incrustée dans la pierre, la vraie coquille, qu'il est facile de distinguer par sa couleur luisante. Les deux espèces abondent, mais les impressions se rencontrent plus souvent que les coquilles mêmes. Quelques unes de ces dernières sont très bombées, surtout vers leur sommet, qui prend l'apparence d'une protubérance ; d'autres sont déprimées au centre, mais dans la plupart la surface extérieure est remarquablement élevée. Les rayons de ces coquilles courent toujours longitudinairement, ou, partant du sommet, ils vont en divergeant jusqu'au bord.

La *Cornua Ammonis*, ou Corne d'Ammon pétrifiée (2), est commune, mais pas autant que les pectinites, et comme ces dernières, elle offre le double état de pétrification et d'impression. J'ai trouvé des limaçons dans quelques-unes. Parfois ces cornes d'Ammon sont remarquablement grosses, à tel point que je ne me rap-

(1) Coquilles fossiles en forme de peigne (Pectinidées). M.

(2) Coquille fossile en spirale, ayant la forme d'une corne de bélier (Ammonidées céphalopodes). M.

pelle pas en avoir jamais vu de semblables ailleurs; elles mesurent jusqu'à deux pieds de diamètre (1).

Différentes espèces de coraux sont très visibles dans la pierre où ils sont incrustés, et peuvent s'en détacher. Les uns sont blancs et rameux, *Lithophytes*; d'autres sont étoilés, *Madrépores*; la dernière espèce est rare.

Je dois donner le nom de *boules de pierre* à une espèce de pierre que je ne connais pas, mais que l'on trouve en grande quantité dans les rochers (2). Elles sont de forme sphérique, incrustées à moitié dans la pierre, l'autre moitié faisant saillie. C'est un réseau de fibres presque parallèles, procédant du fond comme d'un centre commun, et se répandant sur toute la surface de la boule, dont la couleur est grise. L'extérieur en est uni, mais il est rempli de pores qui paraissent à leur surface, couverts d'une croûte d'un gris pâle. Ces boules ont un pouce ou un pouce et demi de diamètre.

Parmi les différentes espèces de sables que l'on rencontre sur les bords du lac Champlain, il y en a deux qui méritent une mention spéciale; on les trouve ordinairement au même endroit, l'un noir et l'autre brun rougeâtre ou couleur de grenat.

Le sable noir, qui forme toujours le lit supérieur, consiste en grains très-fins, qui, examinés au microscope, paraissent avoir une couleur bleu foncé, comme celle du fer poli que la rouille n'a pas attaqué. Quelques grains sont ronds, mais la plupart de forme angulaire, à surface brillante, et ils étincellent au soleil. Toutes

(1) La version hollandaise dit que le diamètre de ces coquilles était d'une aune suédoise, ou d'environ 45 pouces (M.)

(2) Roches amygdaloïdes, renfermant des espèces de noyaux de nature différente de celle de la masse. (M.)

les parties de ce sable, sans exception, sont attirées par l'aimant. Parmi ces grains noirs ou couleur bleu foncé, on trouve quelques parcelles d'un sable rouge, ou couleur de grenat, qui est le meme que le sable rouge dont est formé le lit inferieur, et que je vais maintenant décrire. Il est très beau, mais pas autant que le sable noir. Non-seulement ses grains ont la couleur du grenat, mais en réalité ce sable n'est que de la poussière de grenat, à grains tantot ronds, tantot angulaires; tous brillent et sont à moitié perlucides, mais l'aimant ne les affecte pas, et ils n'étincellent que peu au soleil. Ce sable rouge se trouve rarement à l'état pur; au contraire il est ordinairement mélé de sable blanc, composé de particules de quartz. Le sable noir et le sable rouge ne se rencontrent pas partout sur le rivage, mais seulement en quelques endroits, en couches superposées. Le lit de dessus, ou sable noir, a une profondeur d'environ un quart de pouce; en l'enlevant avec soin, on découvre l'autre sable, dont la couleur parait plus rouge à mesure que l'on creuse plus avant, et dont la profondeur est généralement plus grande que celle du premier. Le sable rouge étant aussi enlevé avec soin, apparaît le sable blanc de quartz, mélé sur le dessus de sable rouge, mais il s'épure à mesure que l'on pénètre plus avant. Ce lit de sable blanc a une épaisseur de plus de quatre pouces, et son grain est rond, ce qui lui donne tout l'apparence du sable de perles. Au-dessous on découvre un sable de quartz gris pâle à grains angulaires. En quelques endroits, le sable couleur de grenat forme le lit supérieur; vient immédiatement après le sable gris, mais sans aucun mélange de sable noir ou blanc. Je ne puis déterminer la provenance du sable noir ou couleur d'acier, car on ignore ici s'il y a des mines de fer dans le voisinage. Mais je suis porté

à croire que l'on finira par en découvrir, vû qu'elles sont communes en différentes parties du Canada, et que ce sable s'y trouve sur les bords de presque tous les lacs et rivières, non en égale quantité cependant. Le sable rouge ou couleur grenat provient des environs ; quoique les rochers près du Fort St Frédéric ne contiennent pas de grenat, cependant il y a sur le rivage des pierres plus ou moins grosses, toutes différentes de celles qui forment ces rochers, et qui sont remplies de grains de grenat, à tel point que, broyées, elles ressemblent au sable rouge. Dans les parties les plus septentrionales du Canada, au bas de Québec, par exemple, les montagnes même contiennent beaucoup de grenat. Le sable couleur de grenat est très commun sur les rives du St Laurent. Je laisse de côté d'autres observations sur les minéraux des environs, comme peu intéressantes pour le grand nombre de mes lecteurs.

L'Apocyn à feuilles d'Androsème, *Apocynum androsæmifolium* (Apocynées), croît en abondance sur les collines couvertes de bois, et est actuellement en pleine floraison. Les Français lui donnent le nom d'*Herbe à la puce*. Il sort de la tige, lorsqu'on la coupe ou la brise, un suc blanc laiteux. Les Français attribuent à cette plante les mêmes propriétés que possède l'arbre à poison, ou *Rhus vernix* des colonies anglaises ; ils prétendent aussi que son action est nuisible à quelques individus, et inoffensive pour d'autres, et que certaines personnes peuvent impunément se frotter les mains et le corps avec le suc laiteux de la plante, tandis que d'autres ne sauraient même la toucher sans avoir la peau couverte dè pustules. J'ai vu un soldat dont les mains étaient toutes gonflées pour avoir cueilli un apocyn qu'il voulait me faire voir. On dit même que ses exhalaisons affectent certaines personnes qui ont le

malheur d'en approcher de trop près. Il est généralement admis, ici, que le suc laiteux de cette plante, répandu sur quelques parties du corps humain, non-seulement irrite, mais fréquemment corrode la peau ; du moins il ne manque pas d'individus sur lesquels il a produit cet effet. Quant à moi, il ne m'a jamais fait aucun mal, quoique j'aie manié la plante en présence de plusieurs personnes, et que je me sois frotté les mains avec son suc jusqu'à ce qu'elles en fussent toutes blanches ; j'en ai aussi écrasé la tige entre mes doigts sans en souffrir le moindre inconvénient. Les animaux ne touchent jamais à l'Apocyn.

12 JUILLET.

La bardane, ou *Arctium Lappa*, (Composées-Cinarocéphales) croît en plusieurs endroits autour du fort, et le gouverneur me dit que ses bourgeons se mangent au printemps en guise de radis, après que la pelure extérieure en a été enlevée.

Le *Sison Canadense*, [la berle, ou sison aromatique, et encore chervis, plante ombellifère,] se plaît dans les bois de toute l'Amérique du Nord. Les Français lui donnent le nom de cerfeuil sauvage, et s'en servent pour la soupe au printemps. On la vante universellement ici comme une plante salutaire, anti-scorbutique, et l'une des meilleures que l'on puissse se procurer au printemps.

L'*Asclépiade de Syrie* (Asclépiadées), ou, comme les Français l'appellent ici, le *cotonnier*, vient en abondance dans le pays, sur les flancs des collines sises près des rivières, ou ailleurs, aussi bien dans un endroit sec et les éclaircies des bois que dans un sol riche et meuble. Un suc laiteux sort de la tige lorsqu'elle est coupée ou brisée, ce qui fait croire que la plante est quelque peu

délétère. Cependant les Français du Canada en mangent au printemps les jeunes pousses préparées comme des asperges, et ne s'en portent pas plus mal, ces premiers jets n'ayant pas eu le temps de s'imprégner du poison. Ses fleurs sont très odorantes, et remplissent les bois de leurs exhalaisons, ce qui rend une promenade dans la forêt extrêmement agréable, surtout le soir. Les Français font du sucre avec les fleurs de l'asclépiade, que pour cet objet ils ont soin de cueillir le matin, lorsqu'elles sont encore toutes couvertes de rosée. Cette rosée, exprimée et bouillie, produit un sucre brun excellent et d'un goût agréable. Les cosses de cette plante, lorsqu'elles sont mûres, contiennent une sorte de ouate qui renferme la graine et ressemble à du coton, d'où lui vient son nom français. Ce coton est l'édredon des pauvres ; ils le recueillent et en font des lits, surtout pour leurs enfants, aussi moëlleux que des lits de plumes. L'asclépiade fleurit en Canada entre la fin de juin et le commencement de juillet, et ses graines sont mûres au milieu de septembre. Les chevaux n'en mangent jamais.

16 JUILLET.

Ce matin j'ai traversé le lac Champlain pour examiner la flore et les autres curiosités d'une haute montagne qui s'élève sur sa rive ouest. Du sommet des rochers, à une petite distance du Fort St Frédéric, une rangée d'autres éminences se déroule à la vue, sur la même rive, s'étendant du sud au nord ; et sur la rive orientale, une seconde chaine court dans la même direction, mais à une certaine distance du lac, dix ou douze milles environ, et la plaine entre le lac et ces hauteurs est basse, unie et couverte de bois, excepté là où le feu a exercé ses ravages. Ces montagnes sont généralement escarpées ; il

y en a, cependant, dont les flancs vont en pente douce. Nous traversâmes le lac dans un canot qui pouvait à peine contenir trois personnes, et, aussitôt débarqués, nous ne fîmes qu'une étape du rivage au sommet du pic le plus rapproché, non sans trouver l'ascension fatigante, d'abord parce que la montée était roide, et ensuite à cause du peu de consistance du sol, qui est un pur terreau parsemé de grosses roches. Parvenus à la crête de la montagne, nous nous aperçûmes qu'elle n'était pas la plus haute ; d'autres beaucoup plus élevées bornaient l'horizon dans le lointain. Mais le temps pour les explorer nous manquait ; puis le vent s'élevait, et notre canot était si petit ! D'ailleurs, nous ne trouvâmes ni plantes curieuses, ni rien de remarquable. Toutes ces montagnes étaient autrefois boisées ; mais, en certains endroits, les forêts ont été détruites par le feu.

De retour au rivage, nous trouvâmes le vent tellement fort que nous n'osâmes nous risquer à traverser le lac dans notre canot ; et, pour cette raison, je laissai au patron le soin de ramener son esquif aussitôt que le vent aurait cessé, et fis, suivi de mon domestique, le tour de la baie à pied, promenade d'environ sept milles anglais. Comme il n'y avait pas de sentier battu, nous longeâmes le rivage en le serrant de près, passant au-dessus des collines et sur les saillies des rochers, à travers d'épaisses forêts et des marais profonds, que nous savions être fréquentés par d'innombrables serpents à sonnettes ; heureusement nous n'en vîmes aucun. Le rivage est rempli de cailloux en certains endroits, et couvert de grosses roches primitivement angulaires ; mais le temps a tellement émoussé l'arête de ces blocs que quelques uns paraissent presque ronds. Ça et là nous rencontrons d'étroits espaces couverts de sable gris, et aussi de ce beau sable rouge dont j'ai déjà parlé,

mêlé de sable noir ferrugineux. Nous avons trouvé sur les montagnes des pierres d'un rouge éclatant, de belle texture. Quelquefois ces hauteurs, avec les arbres qui les couvrent, s'élèvent perpendiculairement au-dessus du lac, mais en d'autres lieux la rive est marécageuse.

J'ai vu un certain nombre de cornes d'Ammon pétrifiées en un endroit, près du rivage, au milieu d'un tas de pierres et de roches. Les rochers consistent en une pierre à chaux grise, qui est une variété de la noire, disposée en couches superposées comme elle. Quelques uns contiennent des pétrifications avec ou sans coquilles ; nous y avons trouvé une énorme ammonite, large d'environ vingt pouces. L'eau avait usé le roc en certains endroits, laissant en relief les pétrifications, qui paraissaient comme collées à la pierre.

Les montagnes près du rivage, très hautes et imposantes, sont formées de pierre de roche grise compacte, non disposée par couches comme la pierre à chaux, et dont la principale partie constituante est le quartz gris parsemé de mica noir. Cette pierre composée vient jusqu'à l'eau aux endroits où les montagnes émergent des bords mêmes du lac. Mais celles qui sont éloignées sont formées de couches de pierre à chaux grise et noire, qui se prolongent jusqu'au bord de l'eau, et la roche grise ne s'y trouve pas.

La *Zizania aquatica*—folle-avoine—(Graminées) croît dans la vase aussi bien que dans le courant le plus rapide des ruisseaux, et entre en fleuraison dans la saison actuelle.

17 JUILLET.

Les Indiens sont très sujets aux rhumatismes et aux pleurésies, soit parcequ'ils couchent souvent la nuit sur la

terre humide dans les bois, ou parcequ'ils sont exposés à un brusque passage de la chaleur au froid—ce qui est une particularité du climat de ce pays. L'abus des liqueurs fortes leur fait commettre mille extravagances, comme de rester nus en plein air, sans égard à la saison ou au temps. Ces maladies, surtout la pleurésie, sont bien communes aussi parmi les Français. Le gouverneur m'a dit en avoir eu une attaque très violente, dont le docteur Sarrasin l'avait guéri par le traitement suivant, qui est regardé comme le meilleur ici : il le tint sous l'effet des sudorifiques pendant huit ou dix heures, après quoi, il le saigna, répéta l'emploi des sudorifiques, puis nouvelle saignée, et cure complète,

Le Dr. Sarrasin, médecin du roi à Québec, était membre correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris. Il avait une grande connaissance de la pratique de la médecine, de l'anatomie, et des autres sciences, et son commerce était des plus agréables. Il mourut à Québec d'une fièvre maligne apportée par un vaisseau, et qu'il prit à l'hôpital en soignant les malades. Il laissa un fils, qui étudia aussi la médecine ; mais il est mort en France, où il était allé pour se perfectionner dans la pratique de son art. (1)

---

(1) Le Dr. Michel Sarrasin, savant naturaliste, né à Nuits, en France, en 1659, décédé à Québec en 1734. C'est lui qui découvrit la Sarracène, genre de plantes d'Amérique, toutes marécageuses à fleurs éclatantes, remarquables par la singulière conformation de leurs feuilles. Le Dr. Sarrasin en ayant envoyé de Québec, un pied au célèbre botaniste Tournefort, celui-ci lui dédia la plante qui, prise pour type, a donné son nom à toute la famille des *Sarracénées*. Il n'est peut-être pas hors de propos de relever ici une erreur de date de nos auteurs Canadiens, ils prétendent que ce fut vers 1730 que le Dr. Sarrasin envoya un pied de sarracène à Tournefort, tandis que tous les biographes s'accordent à placer le décès de l'illustre savant en 1708. On soutient aujourd'hui que la Sarracène est un antidote du virus de la petite verole. La Biographie Universelle erre évidemment quand elle fait un missionnaire du Dr. Sarrasin.

Les fièvres intermittentes sévissent quelquefois ici, parmi les habitants et la maladie vénérienne est commune. Les Indiens y sont sujets comme les Français. Beaucoup d'entre eux ont eu cette maladie, et plusieurs l'ont encore. Mais ils connaissent parfaitement l'art de se guérir. On cite des cures merveilleuses: plusieurs Français, infectés de ce mal par tout le corps, ont été radicalement guéris par des Indiens dans le cours de cinq ou six mois. Les Français n'ont pu découvrir ce remède ; ils savent cependant que les Indiens ne se servent pas de mercure, mais de racines principalement ; quelles sont ces racines ? ils l'ignorent. Je l'ai su depuis et ai fait un long mémoire sur ces simples à notre Académie Royale des Sciences. (1)

Nous connaissons fort bien en Suède la maladie causée par une espèce de vers appelés *Tæniæ*. Elle est assez rare dans les colonies de l'Amérique Britannique du Nord (Nouvelle Angleterre), mais très commune en Canada. Il y a des personnes qui ont évacué des vers de plusieurs verges de long. On ne sait si les Indiens en sont atteints ou non, et l'on ne connaît ici aucun remède particulier contre cette maladie ; personne ne peut dire comment elle se contracte ; on conjecture cependant

---

M. Ferland (Cours d'Histoire du Canada, vol. 2, p. 447) dit que cet homme, remarquable par sa science, ses talents et sa renommée, mourut le 8 Septembre 1734, âgé de 70 ans. Il serait donc né en 1664 et non en 1659. Cependant, M. l'abbé Tanguay (Dictionnaire Généalogique), a adopté cette dernière date. Les descendants du Dr. Sarrasin vivent encore dans les environs de Québec. (M.)

(1) Voir les mémoires de cette Académie pour l'année 1750, page 284. La *Stillingia Sylvatica* est probablement une de ces plantes. (F.)

Il n'est pas fait mention de la Stillinge des bois dans la Flore Canadienne de l'Abbé Provancher. Cette plante, qui est originaire de la Caroline, suivant quelques auteurs, appartient à la famille des Euphorbiacées, et contient un suc laiteux, gluant, mais sans âcreté, employé comme anti syphilitique. (M.)

que l'usage de certains fruits contribue à la produire (1).

19 JUILLET.

Le Fort St Frédéric est situé sur une langue de terre, à l'extrémité sud du lac Champlain, entre ce lac et la rivière formée de la réunion du Woodcreek et du lac St Sacrement. Ici, cette rivière est à peu près de la largeur d'une bonne portée de mousquet. Les Anglais nomment la forteresse Crown Point. Son nom français lui vient du secrétaire d'état, Frédéric Maurepas, qui, au moment de l'érection de ce fort, avait en mains la conduite de l'amirauté en France (2) ; car, il faut observer que le gouvernement du Canada est soumis à la cour d'amirauté française, et le gouverneur-général est toujours choisi parmi ses membres (3). Presque tous les villages en Canada portant le nom de quelque saint, il est devenu nécessaire de faire précéder du mot saint le nom de la forteresse. Cette dernière est bâtie sur un roc de schiste calcaire noir ; sa forme est presque quadrangulaire ; ses murs, épais et élevés, sont construits de cette même pierre, dont il y a une carrière à près d'un demi-mille du fort. Une tour haute et très forte, à l'épreuve des bombes, et munie de canons du haut en bas, en défend la partie orientale ; c'est là que réside

---

(1) Le Naturaliste Canadien, Vol. 1, 1869, contient une série d'excellents articles sur le ver solitaire. (M.)

(2) Maurepas, J. Frédéric Phélippeaux, (Comte de) ministre de Louis XV ; petit-fils du chevalier de Pontchartrain, né en 1701, mort en 1781. Il n'avait que vingt-quatre ans lorsqu'il fut chargé du département de la marine. C'est lui qui envoya La Condamine sous l'équateur, Maupertuis au pôle boréal, et qui chargea Jussieu (Joseph) d'aller étudier les plantes au Pérou. (M.)

(3) Voir note E.

le gouverneur. L'enceinte du fort renferme une jolie petite église et des maisons en pierre pour les officiers et les soldats. De tous côtés, à la portée d'un boulet de canon, se dressent des rochers à pic, dont quelques uns serrent de très près la citadelle, à la hauteur de ses murs.

Le sol du Fort St Frédéric, de chaque côté de la rivière, jouit d'une grande réputation de fertilité ; avant la dernière guerre un certain nombre de familles françaises, particulièrement d'anciens militaires, étaient venues s'y établir ; mais le roi les obligea, de retourner au Canada, ou de se retirer dans le fort pendant la nuit. La plupart reviennent s'y fixer, et on croit qu'il y aura quarante ou cinquante familles encore qui s'établiront ici, cet automne.

A la distance d'une ou deux portées de mousquet, à l'est du fort, se trouve un moulin à vent, dont les épaisses murailles sont en pierre. On y moud la plus grande partie de la farine qui approvisionne le fort. Il est bâti de façon à pouvoir servir aussi de redoute, étant couronné de cinq ou six petites pièces de canon. Pendant la dernière guerre, on y avait mis des soldats en garnison, parcequ'ils pouvaient, du haut de ce moulin (beaucoup mieux que du fort) avoir l'œil sur une vaste étendue de la rivière, et voir approcher les vaisseaux anglais ; ce qui était très important, car si ce poste d'observation n'avait été là, les Anglais, avec de légères embarcations, auraient pu longer le côté ouest de la rive, à l'abri des collines qui les dérobaient à la vue du fort. Aussi, tous ceux qui visitent cet endroit se demandent-ils avec étonnement pourquoi le fort n'occupe pas plutôt la place du moulin. De là il aurait commandé la rivière et aurait pu prévenir l'approche de l'ennemi ;

un petit fossé creusé dans la terre glaise, à partir de la rivière qui sort du lac St. Sacrement, jusqu'au lac Champlain, aurait alors environné d'une eau courante le fort, qui—occupant l'extrémité de la langue de terre—se serait ainsi trouvé toujours suffisamment pourvu d'eau fraiche, et assez éloigné de ces rochers élevés qui l'étouffent dans sa position actuelle.

Nous avons fait nos préparatifs de départ aujourd'hui, ayant déjà attendu ici quelques jours l'arrivée du yacht qui navigue tout l'été entre les forts St. Jean et St. Frédéric. Notre séjour en cet endroit a été marqué par beaucoup d'attentions que nous avons reçues, surtout de la part du gouverneur du fort, M. Lusignan, homme de science autant que d'exquise politesse, à qui nous sommes très obligés ; il nous a traités avec les mêmes égards que si nous eussions été ses propres parents. J'ai eu l'honneur de m'asseoir à sa table pendant mon séjour ici, et il a permis à mon domestique de manger avec les siens. Nous avions nos chambres privées, etc., et à notre départ l'aimable gouverneur nous fournit d'amples provisions pour notre voyage jusqu'au fort St. Jean. Enfin, il nous combla de plus de prévenances que nous n'aurions pu en attendre d'un compatriote, et les officiers se montrèrent aussi tout-à-fait obligeants.

Vers onze heures du matin, nous partimes par un vent favorable. Des deux côtés du lac il y a de hautes chaînes de montagnes, avec cette différence, j'en ai déjà fait la remarque, que sur la rive orientale une vaste plaine boisée s'étend jusqu'à la distance de 12 à 18 milles anglais ; après quoi viennent les montagnes, et derrière celles-ci, le pays qui fait partie de la Nouvelle-Angleterre. Ces hautes montagnes doivent être considérées comme les limites entre les possessions françaises

et anglaises dans ces régions de l'Amérique du Nord. Sur le côté ouest, au contraire, les montagnes baignent leur pied dans le lac, qui d'abord n'a que la largeur d'un mille français (1), mais il s'élargit toujours de plus en plus. Le pays autour du fort n'est habité que dans le rayon d'un mille français ; plus loin il est enseveli sous une épaisse forêt. A la distance d'à peu près dix milles français, le lac atteint une largeur de quatre milles, et nous commençons à y voir poindre des petites îles. Le capitaine nous dit qu'il y a sur le lac soixante îles, dont quelques unes bien grandes ; il nous assura, aussi, que cette nappe d'eau est en beaucoup d'endroits si profonde qu'une ligne de deux cents verges n'en toucherait pas le fond : et près du rivage, d'où part une chaîne de montagnes qui traverse le pays, la sonde donne souvent quatre-vingt brasses. A quatorze milles français du Fort St Frédéric, nous aperçûmes quatre grandes îles dans le lac, qui a, ici, près de six milles français de large. Aujourd'hui le ciel est sombre, et les nuages voilent les montagnes environnantes d'un épais brouillard, qui vient se reposer un instant sur leurs cimes élevées, pour remonter ensuite en fumée aussi épaisse que celle d'une usine. De temps en temps, le long de notre course, nous apercevions une petite rivière qui se jetait dans le lac ; on me dit que le pays caché derrière cette chaîne, sur la rive ouest, est couvert d'une haute forêt de plusieurs milles, entrecoupée de rivières, ruisseaux, marais et petits lacs, et tout-à-fait propre à la culture. Les rives sont ici tantôt sablonneuses, et tantôt rocheuses. Sur la fin du jour, les montagnes commencent à baisser, le lac devient libre, on n'y voit plus ni rochers

(1) Chaque fois que l'auteur se sert de l'expression *mille français*, lisez "*lieue*." (M.)

ni battures. Plus tard dans la soirée, le vent s'affaiblit tellement, qu'il nous faut mettre à l'ancre près du rivage, pour y passer la nuit.

20 JUILLET.

Ce matin, par un bon vent, nous nous mîmes en route pour le fort St Jean, d'où nous étions à mi-chemin ; la distance entre les deux forts, St Jean et St Frédéric, à travers le lac Champlain, est d'environ 41 milles français. Le lac a ici une largeur de six milles anglais. Les montagnes sont enfin disparues ; un pays plat et boisé s'offre à nos regards. La grève est toute de sable, et le lac semble maintenant avoir 4 à 6 milles de largeur. Il est réellement plus large, mais les îlots le font paraître plus étroit. Quoique le pays soit inhabité, cependant on aperçoit souvent des sauvages en canots d'écorce près de la côte. Ils viennent pêcher l'éturgeon, qui s'y trouve en abondance ; j'en ai vu moi-même souvent sauter hors de l'eau. Ces sauvages mènent une vie étrange ; pendant une partie de l'année, ils subsistent d'un peu de maïs, de melons et de fèves, qu'ils cultivent ; le reste du temps, comme pendant cette saison-ci, leur nourriture consiste en poisson seulement, sans viande ni pain ; et plus tard encore ils se nourriront du produit de leurs chasses : cerfs, castors, chevreuils, etc., ce qui ne les empêche pas de vivre longtemps, de jouir d'une parfaite santé, et de pouvoir supporter plus de fatigues qu'aucun autre peuple. On les voit chanter, danser, toujours contents et joyeux ; ils ne voudraient pour rien au monde changer leur vie nomade contre nos mœurs européennes.

Nous étions encore à dix milles du Fort St Jean quand, sur la rive occidentale, nous aperçûmes quelques

maisons, habitées par des familles françaises avant la dernière guerre, et abandonnées depuis par mesure de prudence ; mais ces familles y reviennent maintenant. Ce furent les premiers établissements et maisons que nous rencontrâmes après avoir quitté St Fréderic.

Sur la rive orientale du lac, on voyait autrefois une espèce de fort en bois, ou plutôt une redoute dont on me montra l'emplacement, qui est maintenant tout couvert d'arbres. Les Français l'avaient bâti pour se défendre contre les incursions des sauvages, qui pouvaient venir les attaquer par le lac, et l'on m'assure que plusieurs d'entre eux ont été tués dans ces endroits, et qu'annuellement, encore, un si grand nombre de colons perdent la vie dans les expéditions que nécessite leur commerce avec ces sauvages, qu'on estime qu'il y a en Canada quatre femmes contre un homme. Sur une éminence, du même coté du lac, est un moulin à vent bâti en pierre, autour duquel quelques Français s'étaient établis avant la guerre ; ils déguerpirent aux premières hostilités, et n'y sont pas encore revenus. On estime à huit lieues, la distance entre ce moulin et le fort St. Jean. Les Anglais, avec le secours de leurs alliés sauvages, ont brûlé plusieurs fois les maisons ici, sans que le moulin ait aucunement souffert.

Le yacht qui nous a conduits à St. Jean, est le premier qui ait été construit ici, et qui ait jamais navigué sur le Champlain, car autrefois on n'employait que des bateaux pour transporter les provisions. Le capitaine était français d'origine, mais né dans ce pays ; il avait lui-même bâti son yacht, et fait les sondages pour trouver une route sûre entre les forts St Jean et St Frédéric. En face du moulin, le lac mesure près de trois brasses, mais cette profondeur diminue peu à peu en approchant de

St Jean. Nous arrivons à un point où la côte en face est habitée.

Le capitaine avait, dans sa cabine, des peaux de loutre tout-à-fait semblables à nos fourrures européennes, tant par la couleur que par l'espèce. Il paraît que la loutre se rencontre partout en Canada.

On se sert de peaux de veau-marin (1) pour couvrir des coffres, des valises, et souvent l'on en fait aussi des portemanteaux. Les gens du peuple s'en confectionnent des sacs à tabac. Ce phoque ne diffère pas de celui de Suède ou d'Europe, qui est gris tacheté de noir. On dit que cet amphibie est très commun au-dessous de Québec, à l'embouchure du St. Laurent, dont il remonte le cours tant que l'eau en est salée. Il ne se trouve dans aucun des grands lacs du Canada. Les Français lui donnent le nom de loup-marin.

Les colons français consacrent beaucoup plus de temps à la prière et au culte extérieur que les anglais ou les hollandais des colonies britanniques. Ces derniers ne font de prières ni le matin, ni le soir, à bord de leurs navires, et n'observent pas le dimanche ; ne disent jamais, ou que bien rarement, leurs grâces avant ou après les repas. Tout au contraire, à bord des vaisseaux français, la prière se fait régulièrement au commencement et à la fin de la journée, et le dimanche est entièrement consacré au culte ; les grâces se disent aussi, fidèlement à chaque repas ; outre cela, chacun prie en son particulier tous les jours à son réveil. Au Fort St Frédéric, les soldats se réunissaient pour la prière, matin et soir. Le seul défaut que je trouve à cela, est que tout se fait en latin que la plupart ne comprennent pas.

Au-dessous du moulin dont j'ai parlé plus haut, le lac

(1) *Phoca Vitulina* (carnivore amphibie). M.

Champlain n'a plus qu'une portée de mousquet de large, ce qui lui donne plutôt l'apparence d'une rivière que d'un lac. Le pays de chaque côté est bas et uni, et couvert de bois. Nous ne vîmes d'abord que quelques cottages, épars ça et là, sur le rivage. Mais un peu plus loin, la contrée est habitée sans interruption. Le lac, d'une profondeur de six à dix pieds, renferme plusieurs îlots. Durant notre trajet le cours du lac a constamment tenu une direction du sud-sud-ouest au nord-nord-est.

Dans certaines parties du Canada, se trouvent de vastes étendues de terre appartenant à de simples particuliers, qui en concèdent des morceaux de quarante arpents de long sur quatre de large, à tout militaire licencié qui désire s'y fixer, moyennant une redevance annuelle de six francs, qu'il ne paie cependant que lorsqu'il est établi.

L'eau était devenue si basse en certains endroits, qu'il nous fallût nous frayer une route en sondant le lac, avec des branches d'arbre, tandis qu'à d'autres places, vis-à-vis, elle avait jusqu'à deux brasses de profondeur. Vers le coucher du soleil, nous saluâmes enfin le Fort St. Jean, ou St. John, après avoir subi tous les caprices d'une après-midi de vent et de pluie, entremêlés d'éclaircies et de beau temps.

21 JUILLET.

St. Jean est un fort en bois, qui fut bâti par les Français, en 1748, à l'embouchure du lac Champlain, sur sa rive occidentale, comme place de défense pour la protection du pays d'alentour, qu'on avait alors le dessein de coloniser. Ce fort devait servir pour l'emmagasinage des ammunitions et des provisions, que l'on envoyait ordinairement de Montréal à St Frédéric, où l'on se rend

en yacht de St. Jean, tandis que plus bas, à deux portées de mousquet, il y a des battures de pierre où le courant est très rapide, et qu'on ne peut franchir qu'en bateaux plats. Autrefois, le fort Chambly, à quatre milles français plus bas, servait de magasin, mais l'incommodité du transport fit songer à l'érection du fort St Jean. En effet, les provisions, d'abord voiturées par terre de Montreal à Chambly, en suivant un long circuit, étaient placées sur des bateaux plats, et ensuite transbordées dans des yachts, avant d'arriver à destination.

Le fort St. Jean occupe un terrain bas et sablonneux, et le pays aux alentours est une plaine unie couverte d'arbres. De forme quadrangulaire, il renferme une enceinte d'un arpent carré. Les deux angles qui regardent le lac sont défendus chacun par un ouvrage en bois à quatre étages, reposant sur un soubassement en pierre, de la hauteur d'environ une brasse et demie, vrais polygones garnis de meurtrières et de machicoulis. Aux deux autres angles, du coté de terre, sont érigées de petites maisons en bois, à deux étages, servant en même temps de casernes et de défenses. Le fort est enclos d'une palissade de pieux pointus, hauts de deux brasses et demie, et enfoncés en terre, serrés les uns contre les autres ; ils sont faits avec le bois qu'on appelle *Thuya*, regardé comme le plus durable ici, et à cause de cela, de beaucoup préféré au sapin. Un peu plus bas, la palissade est à double rang, l'un dans l'autre. On a élevé tout le long de ces pieux, à une hauteur de plus de deux verges, une large plateforme, avec des garde-corps, dans l'intérieur du fort, pour la protection des soldats, qui, de là, peuvent tirer sur l'ennemi, sans s'exposer eux-mêmes. L'année dernière (1748) la garnison comptait deux cents hommes, mais aujourd'hui il n'y a que le commandant, un commissaire, un boulanger et six soldats

pour prendre soin du fort et surveiller le transport des provisions. Le gouverneur actuel est le chevalier de Gannes (1), gentilhomme très aimable, et beau-frère de M. Lusignan, gouverneur du fort St Frédéric. Le terrain d'alentour, sur les deux côtés de la rivière, est riche et fertile, mais encore inhabité, quoiqu'on parle d'y faire des établissements au plus tôt.

Par tout le Canada, les Français donnent aux moustiques le nom de *marangouins*, mot emprunté à la langue sauvage (2) : ces insectes sont en nombre si prodigieux dans les bois qui avoisinent le fort St. Jean, qu'on le surnommerait avec plus d'à-propos le fort aux marangouins. La situation basse et marécageuse du pays, et les forêts épaisses qui le couvrent, favorisent beaucoup leur accroissement ; ils diminueront sans doute, comme ailleurs, quand les bois seront abattus, les marais desséchés, et la culture établie.

D'après les rapports unanimes des Français, le serpent à sonnettes est inconnu dans ce voisinage, de même que plus au nord, près Montréal et Québec. Les endroits les plus reculés où on l'ait vu de ce côté, sont dans les montagnes du fort St. Frédéric. Il n'y a pas de reptiles en Canada dont la morsure soit mortelle ; tous fuient l'approche de l'homme. Je renvoie le lecteur aux notes que j'ai communiquées à notre Académie des Sciences (année 1752) concernant la nature et les habitudes du serpent à sonnettes.

22 JUILLET.

Quelques personnes sont arrivés ici, ce soir, venant de Laprairie, avec des chevaux que le gouverneur m'envoie, à ma demande. St. Jean ne compte encore qu'un

---

(1) Gannes. Voir note F

(2) *Marangouins.*

au d'existence, personne ne s'y est fixé, ce qui explique la rareté de ces utiles solipèdes. Ces messagers avaient aussi apporté des lettres à M. de Gannes, de la part du gouverneur-en-chef du Canada, le marquis de la Galissonnière, en date de Québec et du 15 du mois courant, ainsi qu'une dépêche du vice-gouverneur de Montréal, le baron de Longueuil, cette dernière datée du 21 du même mois. On y marquait que j'avais été particulièrement recommandé par la cour de France, et qu'elle desirait qu'il me fût donné toute facilité de poursuivre ma route. Un envoi de deux petits barils de vin était gracieusement ajouté à ces recommandations. Dans la soirée, nous bûmes à la santé des rois de France et de Suède, au bruit d'une salve des canons du fort, ainsi qu'à la santé du gouverneur-général et d'autres personnages.

23 JUILLET.

Le matin, départ pour Laprairie, sur la route de Montréal. La distance entre Laprairie et le fort St. Jean est d'environ six lieues ; et entre Laprairie et Montréal, de deux lieues et demie par la rivière St. Laurent. Nous longeâmes d'abord le rivage, ayant à notre droite la rivière St. Jean. C'est ainsi que l'on nomme l'embouchure du lac Champlain, qui se jette dans le St. Laurent. On lui donne quelquefois aussi le nom de rivière Champlain. Après une course d'un mille français, nous tournâmes à gauche dans les terres. Le pays est bas, boisé et passablement humide pour la saison ; nous n'avancions qu'avec beaucoup de difficulté. Mais il ne faut pas oublier que le fort St Jean ne date que de l'été dernier, ainsi que la route qui y conduit, ce qui explique pourquoi elle n'a pas acquis un degré de solidité convenable. Deux cents hommes, à la solde du gouvernement, et recevant chacun un salaire de 30 sous par

jour, ont mis trois mois à faire ce chemin ; les travaux seront repris l'automne prochain. Toute cette plaine est couverte de forêts, affreux séjour de millions de moustiques qui nous incommodent beaucoup. Nous sortons du bois, après avoir marché une distance de trois milles, pour entrer dans un ancien marais, aujourd'hui desséché, et d'où une belle vue s'offre à nos yeux, de tous côtés. A notre droite, à une grande distance, mais non loin du fort Champlain, nous voyons deux hautes montagnes ; nous apercevons aussi celle de Montréal— puis le chemin se continue en ligne droite. Mais bientôt après, nous retombons sur un terrain bas et humide, que nous laissons pour entrer dans une forêt de sapins, aux feuilles argentées en dessous. (1)

Nous foulons en ce moment un sol beau et riche, et qui sera sans doute très fertile lorsque les arbres auront été abattus, et qu'il sera livré à l'agriculture. Il n'y a ni rochers ni pierres près du chemin.

A environ quatre milles du fort St Jean, le pays prend un autre aspect. Il est tout cultivé, et une continuelle variété de champs de blé, de pois et d'avoine —nous ne vîmes pas d'autres céréales—se présente à notre vue. Les fermes sont éloignées les unes des autres, et chacune d'elles est entourée de ses champs et de ses prairies. Les maisons, très-petites, sont bâties en bois. En guise de mousse, que l'on ne peut se procurer ici, on se sert de glaise pour boucher les fentes dans les murs. Les toits sont très inclinés et couverts en chaume. Le sol est bon, uni et entrecoupé de petits ruisseaux ; il n'y a que peu de côteaux. La vue est fort belle, et aussi loin que mon regard peut porter, je ne

---

(1) *Abies foliis subtus argenteis.*

vois que des terres en pleine culture ; tous les champs sont couverts de moissons, le blé d'été l'emportant sur les autres sortes de grains. Le sol est encore tellement fertile qu'il n'est pas nécessaire de le laisser en friche. Les forets sont passablement éclaircies, et il est à craindre, qu'avant longtemps, le bois ne devienne très rare. Tel est l'aspect du pays jusqu'à Laprairie et jusqu'à la rivière St. Laurent, que nous ne perdons plus de vue maintenant ; en un mot, c'est, dans mon opinion, la plus belle contrée de l'Amérique du Nord que j'aie encore vue.

A l'heure du diner, nous arrivâmes à Laprairie, qui est située sur une petite élévation, près de la rivière St. Laurent. Nous y passâmes la journée, ayant l'intention d'en visiter les environs avant d'aller plus loin.

La Prairie de la Magdeleine est un petit village, sur la rive droite du St Laurent, à deux milles et demi au nord-ouest de Montréal, qui est situé sur l'autre côté de la rivière. Tout le pays autour de Laprairie est plat, et ne présente presque pas d'inégalités. De tous côtés, il y a de grands champs de blé, des prairies et des pâturages. A l'ouest, coule la riviere St Laurent, dont la largeur est d'au-delà d'un mille et demi. La plupart des maisons à Laprairie, sont bâties en bois de charpente, à toits inclinés ; les fentes dans les murs, sont bouchées avec de la terre glaise. Il y a quelques maisons en pierre, principalement de pierre-à-chaux noire, ou de moellons ; dans ces dernières, les cintres des portes et des fenêtres sont en pierre à chaux noire. Au milieu du village, s'élève une belle église, surmontée, à sa face occidentale d'une flèche contenant des cloches. Devant la porte, il y a une croix, surchargée de sculptures représentant des

échelles, des pincettes, des marteaux, des clous, etc., tous les instruments qu'on s'est imaginé, à tort ou à raison, avoir servi au crucifiement de notre Sauveur. Le village est entouré de palissades, de quatre à cinq verges de hauteur, élevées autrefois, pour le protéger contre les incursions des Indiens. Hors de cette enceinte, il y a des jardins potagers et d'ornement, mais ils sont dépourvus d'arbres fruitiers. L'élévation du terrain, le long de la rivière, est à peu près nulle. Le village a son curé et son capitaine, qui prend le nom de gouverneur. Les terres sont grandes et ensemencées de blé d'été ; on n'y voit ni seigle, ni orge, ni maïs. Au sud-ouest, il y a une grande chûte dans la rivière St. Laurent, et l'on en entend distinctement le bruit d'ici. Au printemps, lorsque le volume des eaux s'accroît par la fonte des glaces, qui commence alors, le fleuve inonde une grande partie des terres, et au lieu de les fertiliser, comme le Nil, par son débordement, fait pour l'Egypte, il leur cause au contraire beaucoup de dommages, en y déposant des plantes dont les graines répandent toutes sortes de mauvaises herbes, qui ruinent les champs. Ces inondations obligent les habitants à éloigner leurs bestiaux à une distance considérable, parce que l'eau s'étend très loin ; mais heureusement elle ne reste pas plus de deux ou trois jours. Le plus souvent ces débordements sont causés par l'amoncellement des glaces dans quelque partie de la rivière.

La *Zizania aquatica*, ou Folle-Avoine, croît en abondance sur les bords d'un ruisseau qui arrose les terres dans le bas de Laprairie.

24 JUILLET.

Ce matin je suis allé de Laprairie à Montréal en ba-

teau, sur la rivière St. Laurent. Le fleuve est très rapide, mais pas très profond près de Laprairie, tellement que les yachts ne peuvent remonter plus haut que Montréal, excepté en printemps, à la crûe des eaux, époque à laquelle ils peuvent aller jusqu'à Laprairie, mais pas au-delà. On voit Montréal, du village et tout le long du trajet. A notre arrivée, il y avait foule à la porte de la ville. La nouvelle de la prochaine visite d'étrangers avait excité la curiosité. On avait bien, déjà, entendu parler de notre pays, mais on n'avait jamais vu de suédois, et chacun de nous dire que nous étions les premiers de notre nation qui fussent jamais venus à Montréal. A peine avions-nous mis pied à terre, que le gouverneur de la ville me dépecha un capitaine chargé de me conduire à son hôtel, et qui m'y introduisit. Le baron Longueuil n'était encore que vice-gouverneur, mais il attendait sa promotion de France, d'un jour à l'autre. Il me fit un accueil plus civil et plus généreux que je ne saurais l'exprimer, et me montra des lettres du gouverneur-général du Canada, le marquis de la Galissonnière, qui y marquait avoir reçu l'ordre de la cour de France de me fournir de tout ce dont j'aurais besoin, attendu que je devais voyager dans ce pays aux dépens de Sa Majesté Très-Chrétienne. En un mot, le gouverneur Longueuil me combla de faveurs, tant durant mon premier séjour qu'à mon retour de Québec, à un point excédant de beaucoup ce que je pouvais espérer ou imaginer.

La différence entre les manières et les coutumes des français à Montréal et au Canada, et celles des anglais dans les colonies américaines, est la même qui existe entre ces deux nations en Europe. Ici les femmes en général sont belles; elles sont bien élevées et vertueuses, et ont un laisser-aller qui charme par son

innocence même, et prévient en leur faveur. Elles s'habillent beaucoup le dimanche, mais les autres, jours, elles s'occupent assez peu de leur toilette, sauf leur coiffure, qu'elles soignent extrêmement, ayant toujours les cheveux frisés et poudrés, ornés d'aiguilles brillantes et d'aigrettes. Chaque jour de la semaine, le dimanche excepté, elles portent un mantelet petit et élégant, sur un court jupon, qui va à peine à la moitié de la jambe, et dans ce détail de leur ajustement, elles paraissent imiter les femmes indiennes. Les talons de leurs souliers sont élevés et très étroits; je m'étonne qu'ainsi chaussées elles puissent marcher à l'aise. En fait d'économie domestique, elles surpassent grandement les anglaises des plantations, qui ne se gênent pas de jeter tout le fardeau du ménage sur leurs maris, tandis qu'elles se prélassent toute la journée, assises, les bras croisés (1). Les femmes en Canada, au contraire, sont dûres au travail et à la peine, surtout parmi le bas peuple; on les voit toujours aux champs, dans les prairies, aux étables, ne répugnant à aucune espèce d'ouvrage. Cependant elles se relâchent un peu à l'égard de la propreté des ustensiles et des appartements, car, dans quelques maisons, aussi bien à la ville qu'à la campagne, les planchers ne sont lavés qu'une fois par six mois; cela n'impressionne pas agréablement l'étranger qui arrive d'un voyage dans des pays hollandais ou anglais, où le curage et le frottage des planchers sont regardés comme chose tout aussi importante que l'exercice de la religion.

(1) Il paraît qu'à l'avenir, le beau sexe, dans les colonies anglaises de l'Amérique du Nord, cessera de mériter des reproches de la nature de ceux que M. Kalm lui adresse si souvent; en effet, on dit que les dames, depuis quelque temps, rivalisent entre elles à qui pourvoira le mieux sa famille, de linge, de bas, de toiles de ménage tissées de leurs propres mains, et qu'un esprit général d'industrie s'empare d'elles en ce moment. (F.)

Pour empêcher la poussière accumulée de devenir nuisible à la santé, les femmes arrosent le parquet plusieurs fois par jour, ce qui a l'effet de la rendre encore plus épaisse. Les aspersions se répètent aussi souvent que la poussière est sèche et se soulève. En général cependant les dames ne refusent pas de prendre leur part des soins du ménage et j'ai vu avec plaisir les filles du meilleur monde—voire même celles du gouverneur, habillées pour l'occasion, aller dans les cuisines et les celliers pour s'assurer que tout y était en ordre.

Les hommes sont extrêmement polis et saluent, en ôtant leurs chapeaux, chaque personne, indistinctement, qu'ils rencontrent dans les rues. Il est d'usage de remettre une visite le lendemain même, en eût-on des vingtaines à faire dans la journée.

D'après ce que j'ai appris de quelques Français qui ont fait la chasse au castor avec des Indiens dans les parties septentrionales du Canada, les fourrures les plus recherchées sont les peaux de castors, de chats sauvages ou lynx et de martres. (1) Ces animaux sont d'autant plus appréciés qu'on les trouve plus au nord, parce que leur poil est mieux fourni et qu'il a une plus belle apparence que celui des peaux qui proviennent de chasses faites au midi ; les fourrures sont plus ou moins estimées, suivant que le lieu d'où elles sont rapportées est plus rapproché, ou s'éloigne d'avantage du pole arctique.

Les Français du Canada donnent le nom de *perdrix blanche* à une espèce d'oiseaux qui abonde, durant l'hiver, près de la Baie d'Hudson, c'est notre Ptarmigan ; ou poule-de-neige (*Tetrao Lagopus*). Elle est très nombreuse au temps des fortes gelées et lorsque la neige commence à tomber en grande quantité. On décrit ce la-

(1) *Mustela Canadensis*, Pennant's Marten (Carnivores digitigrades) M.

gopède comme un oiseau à pattes blanches, rugueuses, et à plumage entièrement de la même couleur à l'exception de deux ou trois pennes noires à la queue. Leur chair est savoureuse et délicate. Dans l'Histoire Naturelle des oiseaux d'Edwards (page 72) on voit que le ptarmigan est commun aux environs de la Baie d'Hudson (1).

Il en est de même des lièvres qui sont très communs aussi en Canada, où j'en ai vu souvent ; ils ressemblent en tout à nos lièvres de Suède. Leur poil est gris foncé en été, et blanc comme la neige en hiver, ainsi que chez nous.

Les arts mécaniques tels que l'architecture, l'ébénisterie, la confection des ouvrages au tour, etc., ne sont pas aussi avancés ici qu'on devrait s'y attendre, et les Anglais sous ce rapport l'emportent sur les Français. Cela vient de ce que la plupart des colons, ici, sont des soldats licenciés qui n'ont pas eu l'occasion d'apprendre aucun métier, ou n'en ont appris un que par accident ou par nécessité. Il y en a cependant qui ont de bonnes notions de la mécanique et j'en ai vu un qui faisait d'excellentes horloges et montres, quoiqu'il n'eût que fort peu d'instruction (2).

---

(1) Voyez Br. Zool. Suppl. Planche XIII, f. 1. (F.)

George Edwards, auteur de l'Histoire Naturelle des Oiseaux, Animaux et Insectes, en 210 planches coloriées, avec la description en français, publiée à Londres en 1743-8, 1750-1 ; quatre parties en deux vols. in-4°. (M.)

(2) Cette assertion de Kalm est en désaccord avec le témoignage de l'Abbé de la Tour (*Mémoires sur la vie de M. de Laval*), qui dit que les métiers étaient portés à une grande perfection chez les Canadiens dès 1667, et qu'on trouvait parmi eux de fort bons ouvriers, les petits enfants eux-mêmes montrant de l'adresse.

« Dans le dessein de favoriser cette aptitude naturelle des Canadiens

La présence de la mouche commune ou mouche de maison (1), n'est observée dans ce pays que depuis environ cent cinquante ans, suivant ce que m'ont assuré plusieurs personnes, tant ici qu'à Québec. Les Indiens affirment tous la même chose, et sont d'opinion que cette mouche a été apportée ici dans des vaisseaux Européens qui se sont échoués sur la côte. Je ne disputerai pas avec eux sur ce point, cependant il me souvient que dans les solitudes entre Saratoga et Pointe à-la-Chevelure ou Fort St Fréderic, sitôt que je m'asseyais pour prendre du repos ou pour manger, j'étais importuné par des mouches de l'espèce de la mouche commune qui venaient se poser sur moi. Il est par conséquent douteux si la présence de la mouche en Amérique ne remonte pas à une époque plus éloignée que celle indiquée, ou si elle a été importée d'Europe. D'un autre côté, on peut prétendre que l'existence de cet insecte dans ces solitudes date du temps où le fort Anne étant encore debout, les Anglais y passaient et repassaient souvent. D'ailleurs, des voyageurs européens, tant avant que depuis cette époque, ont pu, en parcourant le pays, apporter ces mouches, avec leurs provisions.

Les bestiaux sauvages abondent au sud du Canada et leur existence y a été remarquée de temps immémorial, surtout dans le pays des Indiens Illinois, dont la latitude est à peu près la même que celle de Philadelphie. On en rencontre rarement plus au nord. J'ai vu aujourd'hui, une peau de bison (2) de grandeur égale à

" pour les arts et métiers, Mgr. de Laval établit à St Joachim un pensionnat, où les enfants de la campagne, avec une éducation religieuse, " recevaient une bonne instruction primaire, étaient formés à l'agriculture, ou apprenaient des métiers." Cours d'Histoire du Canada II, p. 65. (M.)

(1) *Musca domestica* (Diptera) (M.)

(2) *Bos americanus* (Ruminants). (M.)

celle de la plus belle peau de bœuf d'Europe, mais le poil en était meilleur, et de couleur noir foncé, comme celui de l'ours brun. Le pelage de dessous est aussi soyeux que la laine. Le cuir ne m'a pas paru très épais, et en général, la peau du bœuf sauvage n'est pas estimée autant que la peau d'ours en France. En hiver, on étend ces robes sur le plancher pour se tenir les pieds chauds. Le poil de quelques uns de ces animaux, me dit-on, donne une laine qui, en longueur et en finesse, est égale, sinon supérieure à la laine du mouton. On en fait des bas, du drap, des gants et diverses étoffes, qui paraissent aussi bonnes que si la toison du plus beau mérinos en avait fourni la matière première ; les Indiens l'emploient à plusieurs usages. La chair du bœuf sauvage vaut celle du bœuf domestique tant en substance fibreuse qu'en graisse, et sa peau, lorsqu'elle a une épaisseur suffisante, ce qui arrive quelquefois, est d'aussi bon service que le cuir de la vache d'Europe.

Le bœuf sauvage est plus gros et plus fort que le bœut d'Europe, et sa robe est couleur brun foncé. Ses cornes sont courtes mais très épaisses à leur racine. Ces qualités, sans compter beaucoup d'autres qu'il a en commun avec le bœuf domestique et à un plus haut degré de perfection, ont induit quelques expérimentateurs à tenter de l'apprivoiser, afin de mieux tirer parti de sa foururre pour l'industrie, et de sa grande force pour l'agriculture. Dans ce but, on s'est procuré des veaux qu'on a apportés à Québec, et dans d'autres localités, pour les croiser avec des animaux domestiques ; mais ils moururent au bout de trois ou quatre ans. Bien qu'accoutumés à voir du monde constamment, ils avaient toujours retenu leur férocité naturelle et leur caractère ombrageux, dressant les oreilles et tremblant à la vue d'un homme, ou prenant la clef des champs ; de sorte qu'on n'a pu encore trouver

moyen de domestiquer le bison. Des éleveurs croient qu'il ne peut supporter le froid, vu qu'on ne le rencontre jamais plus au nord qu'à la latitude déjà mentionnée, quoique l'été soit très chaud, même dans ces régions septentrionales. On pense que lorsque le pays aux alentours des Illinois sera plus peuplé, il deviendra plus aisé de dompter ces animaux, et qu'on poura ensuite les utiliser dans les climats du nord (1). Les Indiens et les Français du Canada se servent de leurs cornes en guise de poudrières de chasse.

Aujourd'hui grandes réjouissances : la paix conclue entre la France et l'Angleterre a été proclamée. Les soldats sont sous les armes ; salves d'artillerie sur les murs ; décharges de mousqueterie en bas ; feux d'artifice et illumination générale pendant toute la nuit. La population entière est dehors et encombre les rues. Le gouverneur m'a invité à souper et à partager la joie des habitants. Beaucoup d'officiers et de personnes de distinction étaient au nombre des convives, et l'allégresse générale a duré autant que la fête.

28 JUILLET.

Ce matin j'ai accompagné le gouverneur, baron de Longueuil (2), et sa famille, dans une excursion à une petite île appelée *Madeleine* (Ste. Hélène), qui est sa propriété personnelle. Elle est située dans la rivière St. Laurent, tout en face de la ville, et à son levant. Le gouverneur y possède une fort jolie maison, mais peu spacieuse, et un beau grand jardin avec parterre. La rivière

(1) Ne perdraient-ils pas alors cette supériorité que leur donne l'état sauvage sur les animaux domestiques ? On sait que les petits des animaux apprivoisés dégénèrent de leurs ancêtres libres et sauvages. (F.)

(2) Charles le Moyne, second baron de Longueuil, gouverneur de Montréal en 1749, commandant général de la colonie en 1752. (M.)

passe entre cette île et la ville, et son cours est très rapide. Près de Montréal, elle est assez profonde pour les yachts ; mais du côté de l'île il y a si peu d'eau que l'on est obligé de pousser les bateaux en avant avec des perches. Il y a un moulin sur l'île, qui tourne par la seule force du courant, sans le secours d'une écluse.

Le sumac doux (1), *Rhus glabra*, (Anacardiacées) croît ici avec une vigueur incroyable : il atteint jusqu'à huit verges de hauteur, et est gros en proportion.

Le sassafras (Laurinées) n'est pas originaire du pays ; on ne l'y trouve jamais à l'état sauvage au nord du Fort Anne. J'en ai vu plusieurs sur l'île qui, bien que plantés il y a déjà quelques années, ne sont encore que des arbrisseaux, n'ayant guère plus de deux à trois pieds de hauteur. La tige en est détruite par le froid chaque hiver, presque jusqu'à la racine, et produit de nouveaux rejetons au printemps ; j'ai constaté ce fait par mes propres observations ici ; et il paraît qu'il en est de même près des forts Anne, Nicholson et Oswego. On tenterait donc en vain d'acclimater le sassafras dans un climat très-froid.

Le mûrier rouge *Morus rubra*, Linn., (Morées) est aussi un arbre exotique. J'en ai vu quatre ou cinq qui avaient atteint une hauteur d'environ cinq verges ; d'après ce que m'a dit le gouverneur, ils ont été plantés il y a vingt ans, et doivent avoir été apportés des pays du sud, puisqu'on n'en trouve pas près de Montréal à l'état sauvage. Le mûrier croît naturellement à vingt milles au nord d'Albany, mais il ne dépasse pas cette limite, et même il y est très rare dans les bois—au dire

(1) Le sumac qu'on appelle *vinaigrier* en Europe est le sumac des corroyeurs, *R. Coriaria*. (M.)

des gens de la campagne. Lors de mon passage à Saratoga, je me suis informé si le mûrier existait dans le voisinage,—chacun de me répondre qu'on ne l'y avait jamais vu, et qu'il ne croissait plus passé vingt milles au nord d'Albany. Cependant, les quatre ou cinq individus que j'ai vus dans l'île réussissaient très bien, quoique plantés dans un sol pauvre. Leur feuillage est large et épais, mais ils n'ont pas rapporté cette année. On m'assure qu'ils peuvent supporter un degré de froid considérable.

Le hêtre *Water-Beech* (Quercinées) a été planté ici dans un lieu ombragé, et a atteint une grande hauteur. Tous les Français des environs l'appellent *cotonnier* (1). On ne le trouve jamais à l'état sauvage près de la rivière St. Laurent, ni au nord du fort St Frédéric, où il est maintenant très rare.

Les cèdres rouges du jardin du gouverneur sont également des arbres de plantation, qui y ont été apportés du midi ; on n'en voit pas dans les forêts des environs. Cependant ceux-ci sont de la plus belle venue.

A sept heures et demie du soir, nous laissâmes cette île charmante, et bientôt après notre retour, le baron de Longueuil recevait à la fois deux nouvelles fort agréables : la première, que son fils était revenu de France, où il avait passé deux années, et la seconde, qu'il apportait avec lui les lettres royales nommant le baron gouverneur de Montréal et du pays qui en relève.

On se sert ici d'éventails faits de queues de dindons sauvages. Dès que l'oiseau a été abattu, on lui

(1) M. Kalm a dit plus haut que ce nom est donné à l'asclépiade de Syrie. — T.

enlève la queue, que l'on étend en éventail, et on la soumet à un procédé de dessication qui lui fait garder cette forme. Les dames et les hommes de distinction portent ces eventails, en marchant dans les rues, durant la grande chaleur du jour.

Le paturin des prairies autour de Montréal appartient à l'espèce du *Poa Capillaris*, Linn. (1) (Graminées). C'est une herbe très tenue, très serrée, et qui réussit même sur les côteaux les plus arides. Elle n'est cependant pas riche en feuillage, et sa mince tige est employée en guise de foin. Nous avons en Suede de nombreuses espèces d'herbes qui font de bien plus belles prairies que celle-ci.

30 JUILLET.

Le prunier sauvage (Drupacées) vient ici à merveille, sur les côteaux et le long des ruisseaux, autour de la ville, et il est tellement chargé de fruits que ses branches fléchissent sous leur poids. Les prunes ne sont pas encore mangeables, car elles n'ont pas la couleur rouge qui annonce leur parfaite maturité. Ce fruit a une bonne saveur : on en fait des confitures.

Le gadellier noir *Ribes nigrum*, Linn. (Ribésiacées) abonde aussi, et ses baies sont mûres en ce moment. Elles sont très petites, et n'ont pas le goût agréable de nos gadelles de Suède.

Le Panais (Ombellifère) se trouve partout le long des rivières, et dans les champs, ce qui donnerait à penser que cette plante est originaire du continent d'Amérique. Cependant dans mon voyage au pays des Iroquois, où aucun Européen ne s'est jamais établi, je ne l'ai pas rencontrée, quoique le sol y soit excellent. Il faudrait donc

---

(1) M. Kalm la decrit comme suit : *Poa culmo subcompresso panicula tenuissima, spiculis trifloris muticis, flosculis basi pubescentibus.* (1)

conclure de cette observation, que le panais a été apporté ici d'Europe, et n'est pas une plante indigene de l'Amérique. Et, par conséquent, on le chercherait en vain sur ce continent, partout ailleurs que dans les établissements Européens.

1ER AOUT.

Le gouverneur-général du Canada réside habituellement à Québec, mais il vient souvent à Montréal, et y passe généralement l'hiver. Le séjour de Québec est plus commode en été, à cause des arrivages fréquents de vaisseaux du roi, qui apportent au gouverneur des lettres auxquelles il doit répondre, et pour l'expédition d'autres affaires propres à cette saison. Pendant sa résidence à Montréal, il habite le château, qui est une grande maison en pierre, bâtie par le gouverneur-général Vaudreuil, encore aujourd'hui la propriété de sa famille, qui la loue au roi (1). Le marquis de La Galissonnière, parait-il, préfère Montréal à Québec, et, de fait, la situation de la première ville est beaucoup plus agréable que celle de la seconde.

Au Canada, l'échange se fait presqu'entièrement avec le papier-monnaie. C'est à peine si j'y ai vu une pièce métallique, excepté les sous français, qui sont en cuivre, mêlés d'argent en très petite quantité. Ils sont devenus bien minces, à force de circuler, et leur valeur est estimée à un sou et demi. Les billets sont écrits, et non imprimés. Voici leur origine et la cause de leur émission : le roi de France ayant trouvé trop dangereux d'envoyer de l'argent monnayé pour la paie de ses troupes à cause des pirates, des naufrages, et d'autres accidents, ordonna à son intendant à Québec, et à son commissaire à Montréal, d'écrire des billets pour le

(1) Voir note G.

montant des sommes dûes à ses troupes et de les distribuer à chacun des soldats. Sur ces billets il est marqué qu'ils portent la valeur de telle ou telle somme jusqu'en octobre prochain, et ils sont signés par l'intendant, ou le commissaire ; dans l'intervalle ils ont le cours de l'argent. Au mois d'octobre, à un jour donné, chacun apporte les billets qu'il possède à l'intendant à Québec, ou au commissaire à Montréal, qui les échangent contre des mandats sur la France, payables à vue, en argent légal, au trésor du roi. Si le détenteur du billet n'a pas besoin de fonds, il le garde jusqu'au mois d'octobre suivant, époque à laquelle il le fera changer par l'un de ces fonctionnaires pour une lettre sur la France. La monnaie de papier ne peut être délivrée et échangée contre des traites sur la France qu'en octobre. Ces billets sont de différentes valeurs ; il y en a d'une livre, et même, je crois, de fractions de livre. Vers l'automne, à l'arrivée des vaisseaux de France, les marchands se procurent autant de billets qu'ils peuvent, et les échangent contre des billets payables par le trésor français. Ces derniers billets sont partiellement imprimés, des blancs y étant laissés pour l'insertion des noms, sommes, etc. Mais le papier courant du pays est tout écrit à la main, et par conséquent sujet à être contrefait ; aussi l'a-t-il été plus d'une fois ; mais on a infligé de tels châtiments (la peine capitale le plus souvent) aux auteurs de ces faux, que ce crime est devenu très rare maintenant. Le manque de menue monnaie est une cause de pertes pour les acheteurs et les vendeurs, vû qu'il n'y a pas de prix intermédiaire entre une livre et deux livres. (1)

---

(1) Le sou est la plus petite monnaie du Canada, et il a, à peu près, la valeur du penny des colonies anglaises. Une livre ou franc (c'est tout un) vaut vingt sous ; et trois livres ou francs font un écu ou couronne.

Les gages d'un laquais fidele et intelligent sont de cent cinquante francs par année, et ceux d'une servante cent francs. Un compagnon ouvrier chez un artisan gagne de trois à quatre francs par jour, et un simple journalier de trente à quarante sous. C'est la rareté des manœuvres qui rend les gages si élevés. Chacun pouvant sans difficulté s'établir à son compte, et vivre à son aise à peu de frais, comme fermier dans ce pays encore si peu ouvert à la culture, on n'y est guere porté à se mettre en service ou à travailler pour les autres.

Montréal est la seconde ville du Canada, par rapport à la grandeur et à la richesse, et la première par rapport à son site, qui est très beau, et à son climat, qui est doux. Un peu au-dessus de la ville, la riviere St. Laurent se divise en deux branches, et forme plusieurs iles, dont la plus considérable, celle de Montréal, a dix lieues de longueur sur quatre de largeur. La ville de Montréal est bâtie sur le côté oriental de l'ile, et sur le bord d'une des branches les plus considérables du St. Laurent, occupant ainsi un site à la fois agréable et avantageux. Elle est de forme quadrangulaire, ou plutôt c'est un parallélogramme rectangulaire, dont la ligne la plus longue court à l'est, sur le bord de la plus grande branche de la rivière. De l'autre côté, elle est entourée de champs fertiles, de belles prairies, et de bois enchanteurs. Elle tient son nom de Montréal d'une grande montagne, qui s'éleve à la distance d'un mille et demi à l'ouest de la ville, et domine le pays environnant. Monsieur Cartier, l'un des premiers Français qui ont exploré le Canada avec le plus de soin, a donné à cette montagne le nom de Montréal, à son arrivée dans l'ile, en l'année 1535, quand il en fit la visite, ainsi que de la bourgade indienne d'Hochelaga. Les prêtres, qui, suivant l'usage catholique romain, donnent un nom de saint à

chaque localité dans le pays, ont appelé Montréal Ville-Marie ; mais en général le nom n'a pas pris (1), et la ville a gardé son nom primitif. Elle est passablement bien fortifiée, et entourée d'un mur élevé et épais. A l'est, elle est protégée par la rivière St. Laurent, et sur tous les autres points par un fossé profond, rempli d'eau, qui défend les habitants contre tout danger d'une incursion soudaine des troupes de l'ennemi. Cependant elle ne pourrait soutenir un long siège, parcequ'elle requiert une forte garnison, à cause de son étendue, et parce qu'elle renferme principalement des maisons de bois. Elle a plusieurs églises, dont je ne mentionnerai que celles des religieux de l'ordre de St. Sulpice, des Jésuites, des moines Franciscains, du couvent et de l'hôpital. La première, par la richesse de ses ornements, tant intérieurs qu'extérieurs, est de beaucoup la plus belle église, non-seulement de la ville, mais de tout le Canada. Les prêtres du séminaire de St. Sulpice ont une superbe maison, où ils vivent ensemble. Le collége des moines Franciscains est spacieux aussi, et ses murs sont solides; cependant il ne peut être comparé au séminaire. Le collége des Jésuites est petit, mais bien bâti. Attenants à chacun de ces édifices il y a de beaux jardins où les membres de la communauté peuvent faire provision de santé, tout en se donnant le plaisir de la promenade. Quelques maisons dans la ville sont bâties en pierre ; la plupart le sont en bois de charpente, mais très élégamment construites. Les maisons de première classe ont une porte donnant sur la rue, avec un siège de chaque côté de la porte, où l'on vient s'asseoir pour causer et se récréer, matin et soir. Les rues principales sont droites, larges et coupées à

---

(1) Kalm oublie que le nom de Montréal en latin est *Marianopolis*. (M.)

angles droits par les petites rues. Il y en a qui sont pavées, mais c'est l'exception. La ville a de nombreuses portes : à l'est, du côté de la rivière, on en compte cinq, deux grandes et trois petites ; et sur l'autre côté il y en a pareillement plusieurs. Le gouverneur-général du Canada, quand il est à Montréal, réside au château que le gouvernement loue de la famille de Vaudreuil ; mais le gouverneur de Montreal est obligé d'acheter ou louer une maison en ville ; on me dit cependant que le gouvernement contribue au paiement du loyer.

Il y un couvent dans la ville, et un *demi-couvent* hors les murs, (1) c'est-à-dire qu'il est complet, moins la confirmation du Pape, qui lui manque encore. Dans le premier on ne reçoit pas la première fille venue, car les parents doivent payer pour l'admission une dot d'environ cinq cents écus, ou couronnes. A la vérité, il y en a qui sont admises moyennant trois cents écus, mais elles sont obligées de servir celles qui paient davantage. On n'y prend pas de filles pauvres.

Le roi a érigé ici un hôpital pour ses soldats malades. Le patient y est pourvu de tout ce dont il a besoin, et le trésor paie douze sous par jour pour pension, soins, etc. Les médecins sont rétribués par le roi. Un officier tombe-t-il malade au service de la couronne, on le conduit à cet hopital, où il reçoit les vivres et les soins gratis ; mais s'il a contracté son mal dans la poursuite de ses affaires privées, et y vient pour se faire soigner, il paie de sa propre bourse. Quand il y a de la place, on y reçoit aussi les habitants malades de la ville et de la campagne. Les remèdes et les soins des médecins leur sont fournis gratis, mais ils paient douze sous par jour pour leur nourriture.

(1) L'Hôpital des Sœurs Grises.

Chaque vendredi est jour de marché, et les paysans viennent en ville avec des provisions, qui sont bientôt écoulées, car c'est le seul jour de marché de la semaine. Le vendredi aussi, nombre d'Indiens s'y rendent pour vendre leurs produits, et en acheter d'autres.

La déclinaison de l'aiguille magnétique est, à Montréal, de dix degrés et trente-huit minutes, ouest. M. Gillion, (1) un des prêtres, qui a du goût pour les mathématiques et l'astronomie, a tiré un méridien dans le jardin du séminaire qui, maintes fois vérifié sur le soleil et les étoiles, a toujours été trouvé très exact. J'ai comparé ma boussole avec ce méridien, en prenant bien garde qu'aucun objet en fer ne fut à proximité, et ai trouvé sa déclinaison aussi exacte que celle que j'ai déjà mentionnée.

D'après les observations de Monsieur Gillion, Montréal est à quarante-cinq degrés et vingt-sept minutes de latitude. (2)

Monsieur Pontarion, (3) un autre prêtre, a fait des observations thermométriques à Montréal, depuis le commencement de cette année (1749). Il se sert d'un thermomètre de Réaumur, qu'il place tantôt dans une fenêtre à moitié ouverte, et tantôt dans une fenêtre grand'ouverte, et qui, par conséquent, ne doit lui donner que rarement le plus haut degré de froid dans l'atmosphère. Voici quelques unes de ses observations pour les mois d'hiver. En janvier, le plus grand froid eût lieu

(1) D'après une note que le savant abbé Daniel, P. S. S., a eu l'obligeance de nous passer, Kalm veut parler ici de *M. Guillon*, qui vint en Canada en 1742, sous la supériorité de M. Normant et repassa en France en 1753. "Je sais par la tradition," ajoute M. Daniel, "que le méridien placé sur le perron de M. le Supérieur est de la main d'un ancien Sulpicien." (M.)

(2) (45° 30') M.

(3) "M. *de Pontarion*, venu en 1748, du temps aussi de M. Normant et mort ici en 1777. (Note fournie par M. l'abbé Daniel.)

le 18, le thermomètre de Réaumur marquant vingt-trois degrés au-dessous du point de congélation. Le jour le moins froid de ce mois fut le 31, où le mercure s'est tenu juste au point de congélation, mais la plus grande partie du mois, le thermomètre a marqué de douze à quinze degrés au-dessous du point de congélation. En février le plus haut degré de froid eut lieu le 19 et le 25, où le thermomètre marqua quatorze degres au-dessous du point de congelation—et le plus petit, le 3, où le thermometre s'éleva à huit degrés au-dessus, mais il s'est généralement tenu à onze degrés au-dessous. En mars, le plus grand froid eut lieu le 3, à dix degrés au-dessous du point de congélation ; les 22, 23 et 24 furent les jours les plus doux, le thermomètre marquant quinze degrés au-dessus. La température générale du mois fut quatre degrés au-dessous. En avril, le jour le plus froid fut le 7, le thermometre marquant cinq degrés au-dessous du point de congélation ; le 25 fut le jour le moins froid, le mercure marquant vingt degrés au-dessus du point de congélation ; mais, en général, il se tint à douze degrés au-dessus.

Les observations qui précèdent sont extraites des notes de M. Pontarion ; mais d'apres sa maniere de les faire, je suis porté à croire que le froid a été chaque jour de quatre à six degrés plus grand qu'il ne l'a marqué. Il a pareillement entré, dans son journal que la glace dans la rivière St. Laurent se brisa le 3 avril à Montréal, et que la debacle n'eut lieu que le 20 du meme mois a Québec. Le 3 mai, quelques arbres commencèrent à fleurir à Montréal, et le 12, toute la végétation était couverte de gelée blanche, comme en plein hiver. La glace dans la riviere, pres de la ville, atteint chaque année une épaisseur qui varie, d'après le temoignage de tout le monde ici, d'un à deux pieds.

Causant avec quelques religieux, je les ai entendus émettre l'opinion que les étés s'allongent d'une manière remarquable en Canada, depuis que le sol y est livré à la culture ; qu'ils commencent plus tot et finissent plus tard. Les hivers, au contraire, deviennent plus courts, tout en ne perdant rien de leur sévérité. D'après ces moines, l'été ne serait cependant pas plus chaud qu'auparavant. Les vents les plus froids à Montréal sont ceux du nord et du nord-ouest.

2 AOUT.

Ce matin de bonne heure, nous nous embarquâmes en bateau pour Québec, en compagnie du second major de Montréal, M. de Sermonville. Nous descendimes la rivière St. Laurent, qui est ici passablement large, ayant à notre gauche, au nord-ouest, l'ile de Montréal, et à notre droite plusieurs iles et le rivage. Une population dense habite les bords de l'ile de Montréal, lesquels sont en pur terreau, très unis, et ne s'élèvent guère à plus de trois ou quatre verges de hauteur. Les bois ont été abattus le long de la rivière sur une profondeur d'un mille anglais. Les maisons sont bâties en bois, ou en pierre, et blanchies à l'extérieur. Les dependances, telles que granges, étables, etc., sont toutes en bois. Le terrain dans le voisinage de la rivière est converti en champs de blé, ou en prairies. Çà et là nous apercevons des églises qui se font face sur chaque côté du fleuve ; il est à remarquer qu'on n'est pas tenu ici de placer les clochers à l'extrémité occidentale des églises. A six milles français de Montréal, nous passons en vue de plusieurs iles de différentes grandeurs, la plupart habitées ; celles qui ne le sont pas sont converties en champs de blé, plus souvent en prairies. Nous n'avons remarqué aujourd'hui ni mon-

tagnes, ni collines, ni rochers ou pierres; le pays est tout-a-fait plat, et le sol entièrement formé de terre végétale.

Les fermes en Canada sont séparées les unes des autres, de maniere que chaque propriétaire a son bien entièrement distinct de celui de son voisin. Chaque église, il est vrai, est entourée d'un petit village; mais il est formé principalement du presbytère, d'une école pour les garçons et filles, et des demeures des commerçants et artisans, rarement d'habitations de fermiers, et quand il y en a, les terres sont séparées. Les maisons des paysans sont généralement bâties sur les bords de la rivière, à une distance plus ou moins grande de l'eau, et à trois ou quatre arpents les unes des autres. Quelques cultivateurs ont des vergers, c'est le petit nombre; mais chacun a son jardin potager.

Je tiens de voyageurs qui ont parcouru les régions occidentales du Canada, et celles arrosées par la rivière Mississipi, que les bois dans ces pays abondent en pêchers rapportant d'excellents fruits, et que les Indiens de ces contrées disent que ces arbres y sont connus de temps immémorial.

Les maisons des fermiers sont généralement bâties en pierre, ou en bois de charpente, et contiennent trois ou quatre chambres. Les fenêtres sont rarement garnies de vitres; le plus souvent des carreaux de papier remplacent le verre. Un poele en fonte chauffe toute la maison. Les toits sont couverts en bardeaux. On calfeutre les fentes et les lézardes avec de la terre glaise. Les dépendances sont couvertes en chaume.

De distance en distance, on voit des croix plantées le long du chemin, qui court parallèlement au rivage. Cet emblême est multiplié en Canada,, sans doute afin

d'exciter la foi du voyageur. Ces croix, en bois, ont une hauteur de cinq à six verges et leur largeur est en proportion. Le coté qui fait face au chemin contient une niche renfermant une image de notre Sauveur crucifié, ou de la Sainte Vierge avec l'Enfant dans ses bras, et le tout est protégé contre les intempéries de l'air au moyen d'un carreau vitré. Les calvaires érigés près des églises sont couverts de sculptures, représentant tous les instruments qu'ont dû employer les Juifs pour crucifier notre Seigneur: le marteau, les pincettes, les clous, et beaucoup d'autres dont les bourreaux ne se sont peut-etre pas servis; le flacon de vinaigre n'est pas oublié. La croix est surmontée de la figure du coq qui chanta au reniement de St. Pierre.

Le paysage de chaque côté de la rivière est charmant, et l'état avancé de la culture des terres ajoute grandement à la beauté de la scène. On dirait un village continu, commençant à Montréal, et finissant à Québec, sur une ligne de plus de cent quatre-vingt milles. Les maisons des fermiers, à peu d'exceptions près, ne sont séparées les unes des autres que par une distance de trois à cinq arpents. La vue est très belle, surtout lorsque la rivière court en droite ligne l'espace de quelques milles; alors les habitations paraissent plus rapprochées les unes des autres, et offrent davantage l'aspect d'un village bâti sur une seule rue se prolongeant indéfiniment.

Toutes les femmes du pays, sans exception, portent le bonnet. Leur toilette consiste en un court mantelet sur un court jupon, qui leur va, à peine, au milieu de la jambe; une croix d'argent est suspendue à leur cou. En général, elles sont fort laborieuses; cependant j'en ai vu quelques unes qui, comme les anglaises des colonies, ne

faisaient rien que caqueter toute la journée Lorsqu'elles travaillent en dedans de leurs maisons, elles fredonnent toujours, les filles surtout, quelques chansons, dans lesquelles les mots *amour* et *cœur* reviennent souvent. A la campagne, lorsque le mari reçoit la visite d'une personne de distinction, et l'invite a diner avec la famille, sa femme ne se met pas a table, mais elle se tient derrière l'hôte et le sert. Dans les villes, cependant, les dames ont meilleur ton, et sont plutot portées à se mettre sur un pied d'egalité que d'infériorité, avec leurs maris. Lorsqu'elles sortent, elles s'enveloppent d'un long manteau gris, brun, ou bleu, qui couvre tous les autres vêtements. Les hommes en portent un aussi les jours de pluie. Ce manteau offre aux femmes l'avantage de sortir en déshabillé sans que personne s'en aperçoive.

De temps en temps nous voyons des moulins a vent près des fermes. Ils sont généralement batis en pierre, et couverts d'un toit en planches, qui tourne avec les ailes suivant la direction du vent.

La largeur de la rivière n'est pas égale ; elle varie d'un quart de mille à deux milles anglais. Le rivage est tantôt élevé et escarpé, tantot il est bas ou descend en pente.

A trois heures cette apres-midi, nous traversames l'entrée d'une rivière qui tombe dans le St. Laurent, et vient du lac Champlain (1) ; au milieu du fleuve il y a une grande ile. Les yachts qui font le service entre Montréal et Québec passent au sud-est de cette ile, parce que l'eau y est plus profonde ; mais pour les bateaux, on préfère le coté nord-ouest, parce qu'il est plus près, et qu'il y a

(1) Rivière Chambly.

assez d'eau pour ces embarcations. Outre cette île, il y en a plusieurs autres qui sont toutes habitées. Un peu plus loin, le pays sur les deux cotes de la rivière est désert, jusqu'à ce qu'on arrive au lac St. Pierre, et si bas qu'il est inondé en certains temps de l'année. En revanche, il parait que l'intérieur en est aussi peuplé que les bords de la rivière ailleurs.

Le lac St. Pierre fait partie de la riviere St Laurent, qui est si large ici que c'est à peine si l'on voit devant soi autre chose que le ciel et l'eau. On m'assure que le lac a sept lieues de longueur sur trois de largeur. Du milieu de ce lac, l'on voit à l'ouest un pays fort élevé, dominant les bois. L'eau en plusieurs endroits est couverte d'une espèce de jonc *Scirpus palustris*, (Cypéracées) Linn.. Il n'y a pas de maisons en vue sur les rives; elles sont trop basses, et par suite toujours inondées au printemps, si bien que l'on s'y promène en bateau entre les arbres. Le niveau du terrain est plus élevé à quelque distance du rivage et les fermes sont rapprochées les unes des autres. Nous n'avons pas vu d'iles cette après-midi dans le lac, mais le lendemain nous en comptâmes plusieurs.

Tard dans la soirée, nous laissâmes le lac St. Pierre pour entrer dans une petite rivière appelée la Rivière du Loup, à la recherche d'un gîte pour la nuit. Parvenus à environ un mille anglais de son entrée, nous avons trouvé un pays habité de chaque côté de la rivière, qui est profondément encaissée, bien que la contrée en général soit unie.

Nous passâmes la nuit chez un fermier. Le territoire de Montréal s'étend jusqu'à cet endroit; mais ici commence la juridiction du gouverneur des Trois-Rivières,

petite ville distante d'environ huit lieues de la Rivière du Loup.

3 AOUT.

Nous nous rembarquâmes dès cinq heures du matin. Redescendre le cours de la petite rivière fut l'affaire d'un instant, et bientôt nous nous retrouvâmes sur le lac St. Pierre, suivant une direction inclinée vers le bas. Après avoir ramé quelque temps, nous aperçûmes une haute chaine de montagnes dans le nord-ouest, dominant tout le pays d'alentour, qui est plat et uni. La côte est parsemée d'habitations, mais au sud-est on ne voit rien que des bois épais, couvrant de leur ombre une contrée basse et sujette aux inondations. Mais plus à l'intérieur on me dit qu'il y a beaucoup de fermes.

A l'extrémité du lac, la rivière rentre dans ses limites ordinaires, ne dépassant pas un mille et demi en largeur, avec tendance à se rétrécir à mesure que nous avançons. De l'extremité du lac St. Pierre à Trois-Rivières, on estime qu'il y a trois lieues. Vers onze heures du matin, nous étions arrivés à cette dernière place, où nous assistâmes au service divin.

Trois-Rivières — petite ville de marché — a tout l'apparence d'un grand village. Elle est cependant comptée au nombre des trois grandes villes du Canada qui sont Québec, Montréal et Trois-Rivières. Elle est sise à égale distance des deux premières, et éloignée de trente lieues de chaque. La ville est bâtie sur la côte nord du fleuve St Laurent, au sommet d'un plateau sablonneux, et occupe un site des plus agréables, entre la rivière qui coule à ses pieds, et dont le lit a, en cet endroit, une largeur d'un mille et demi, et de beaux champs de blé, qui paraissent très fertiles, quoique le sol contienne beaucoup de sable.

Ses principaux édifices sont deux églises en pierre, un couvent et un collège sous la direction de frères de l'ordre de St François, et la maison, aussi en pierre, du gouverneur, qui est le troisième gouverneur du Canada. La plupart des autres maisons sont en bois, à un seul étage, assez bien bâties, et très éloignées les unes des autres ; les rues sont tortueuses. La cote ici est composée de sable et s'élève très haut. Lorsque le vent est violent, il balaye le sable et le porte jusque dans les rues, ce qui rend la marche très fatigante. Les sœurs du couvent qui sont au nombre de vingt-deux, passent pour très adroites en toutes sortes d'ouvrages à l'aiguille.

Il fut un temps où Trois-Rivières était la ville la plus florissante du Canada. Les Indiens alors y apportaient de tous cotés leurs marchandises Mais depuis la guerre avec les Iroquois, ou Cinq-Nations, ils vont faire leurs achats à Montréal et à Québec, et chez les Anglais, ce qui —avec d'autres causes—a de beaucoup amoindri l'importance de la ville et arrêté ses progrès. Ses habitants vivent principalement du produit de leurs terres, mais le voisinage des Forges leur est aussi très avantageux. A la distance d'un mille anglais au-dessous de la ville, une grande rivière vient se décharger dans le fleuve St. Laurent, après s'être divisée en trois branches, qui semblent autant de rivières différentes. De là le nom de Trois-Rivières donné à la ville, aussi bien qu'à la rivière

La marée se fait sentir jusqu'à une lieue au-dessus de Trois-Rivieres, mais si peu que c'est à peine si on le remarque. Cependant, au temps de l'équinoxe, et aux nouvelles et pleines lunes au printemps et en automne, la différence entre le niveau le plus élevé et le plus bas est de deux pieds. La marée remonte donc très haut dans le fleuve, puisque l'on compte du lieu ci-dessus

mentionné à la mer une distance d'environ cent cinquante lieues.

Pendant que mes compagnons prenaient du repos, je montai à cheval et fus voir les Forges, passant à travers un pays assez élevé, sablonneux, et à surface plane. Pas de montagnes, ni même de pierres.

L'usine, qui est le seul établissement de ce genre dans le pays, est à trois milles à l'ouest de Trois-Rivières. Il y a là deux grandes forges, avec deux plus petites adossées à chacune d'elles, sous un même toit. Les soufflets sont en bois, ainsi que tout le reste, comme dans les usines de Suède. Les hauts-fourneaux sont près des forges et ressemblent aux nôtres. La mine est à deux lieues et demie de la fonderie, et le minerai y est charroyé sur des traineaux. C'est une sorte de métal (1) (moor ore) que l'on trouve en veines, à six pouces ou un pied de la surface du sol. Chaque veine a une profondeur de six à dix-huit pouces, repose sur un lit de sable blanc, et est entourée de chaque côté de ce même sable. Le tout est recouvert d'une légère couche d'humus. Le minérai est très riche, et se trouve dans les veines en masses détachées, de la grosseur des deux poings ; il y en a qui ont jusqu'à dix-huit pouces d'épaisseur. Ces masses sont pleines de trous remplis d'ocre. Le minerai est si mou qu'on peut l'écraser entre ses doigts. Pour en activer la fusion, on se sert d'une sorte de pierre à chaux grise, que l'on se procure dans le voisinage de l'usine ; on emploie aussi dans le même but de la marne argileuse, appelée vulgairement terre-à-pipe, que l'on trouve près de là. Le pays étant

---

(1) *Tophus Tabalcaini*, Linn. Syst. Nat. III, p. 187, n. [illegible]. Minera ferri subaquosa nigro caerulescens. Wall. Mineral. p. 265. Ed. Allemande, p. 340, n. 3. Les ocres de fer en forme de croûtes sont quelquefois caverneuses, comme le *Brush ore*. Forster's Mineral. p. 4[illegible].

couvert de forêts qui ne sont jamais ébranchées, il est facile d'y faire du charbon de bois en abondance. Le combustible provenant d'arbres toujours verts, comme le sapin, par exemple, est préférable pour la forge, mais celui qu'on fait avec des arbres à feuilles décidues convient mieux pour les hauts-fourneaux. Le fer qui sort de cette usine est, me dit-on, mou, flexible et résistant ; et la rouille ne l'attaque pas aussi aisément que le fer ordinaire ; et à cet égard il paraît que l'on fait une grande différence entre le fer espagnol et celui d'ici pour la construction des vaisseaux. L'usine a été fondée en 1737, par des particuliers, qui l'ont ensuite cédée au roi ; on y fond des canons et des mortiers de diverses grandeurs, des poêles qui sont en vogue dans tout le Canada, des chaudrons, etc., sans compter le fer en barres. On a essayé d'y fabriquer de l'acier, mais sans pouvoir l'amener au degré de perfection requis, faute de connaître la meilleure manière de le tremper. L'usine est sous la surveillance de beaucoup d'officiers et d'inspecteurs, qui habitent de très bonnes maisons bâties exprès pour eux. Tout le monde convient qu'elle ne paie pas ses dépenses et que pour la maintenir le roi est obligé d'en combler les déficits chaque année. On attribue ce résultat à l'insuffisance de la population, les habitants du pays ayant assez à faire de cultiver leurs terres, et ce n'est qu'à force d'argent, et avec beaucoup de peine, que l'on peut se procurer des ouvriers d'ailleurs. Cette explication peut paraître plausible, et cependant l'usine devrait être une entreprise profitable, pour plusieurs raisons : La mine est d'exploitation facile, elle est aux portes de la fonderie, et le fer qu'on en tire est des plus fusibles ; il est bon et peut être transporté aisément par tout le pays. En outre, comme c'est la seule entreprise de ce genre en Canada, elle n'a pas de concurrence à sou-

tenir, c'est chez elle qu'il faut se procurer tous les outils en fer, et tout le fer dont on peut avoir besoin. De plus, une rivière, qui descend des Forges au fleuve St. Laurent, offre une voie facile autant que peu couteuse pour le transport du métal sur tous les points du pays. Le personnel de l'établissement, depuis les officiers jusqu'aux domestiques, parait vivre dans l'opulence. Le soir j'etais de retour à Trois-Rivières. (1)

4 AOUT.

A l'aurore, nous quittâmes Trois-Rivières, et nous poursuivîmes notre route vers Québec. La terre, sur le côté nord du fleuve, est assez élevée, sablonneuse, et les habitations sont rapprochées les unes des autres le long de la rive. La côte sud est, dit-on, également bien peuplée ; mais les bois qui la couvrent nous empêchèrent de voir les maisons, que l'on a du reculer à l'intérieur, pour éviter les inondations auxquelles cette rive est sujette, à cause de son peu d'élévation au-dessus du niveau du fleuve.

Près de Trois-Rivières, le fleuve est quelque peu étroit, mais plus bas sa largeur est de deux milles.

En chemin, nous apercevons plusieurs églises en pierre, dont quelques unes fort belles. Les rives du fleuve sont bien habitées jusqu'à une profondeur d'environ trois quarts de mille dans l'intérieur du pays, mais au-delà c'est la forêt et la solitude. Les bords des petites rivières qui se jettent dans le St. Laurent sont pareille-

(1) Les Forges de St. Maurice furent établies en 1736. En 1749 elles étaient en état de fabriquer 600,000 livres de fer par année. Les dépenses journalières ne dépassaient pas 125 francs par jour, tandis que les revenus étaient considérables, car le fer se vendait de vingt à vingt-cinq francs le cent livres. (Ferland, Cours d'histoire, 2, p. 479. — M.)

ment peuplés de chaque côté. J'ai fait la remarque, qu'en Canada, les terres défrichées sont toutes sur le long de la rivière St. Laurent et des autres rivières du pays, à l'exception des environs des villes, autour desquelles la campagne est complètement cultivée et habitée dans un rayon de douze à dix-huit milles. Les grandes îles du St. Laurent sont également peuplées.

Les bords du fleuve, coupés en pleine terre, s'élèvent graduellement, tantôt en pente oblique, tantôt en pente escarpée. Çà et là, quelques rivières, ou grands ruisseaux, viennent se jeter dans le fleuve, entre autres la *Rivière Puante*, qui s'unit, au sud-est, avec la rivière St. Laurent, à environ deux lieues au-dessous de Trois-Rivières. Sur les bords de la *Rivière Puante*, à quelque distance de son embouchure, il y a une ville appelée Becancourt, dont toute la population se compose d'Indiens Abénakis, convertis à la religion catholique romaine, et qui ont des Jésuites pour pasteurs. A une grande distance sur la côte nord-ouest, nous vîmes une chaîne de hautes montagnes, courant du nord au sud, dominant tout le pays, qui est généralement plat et dépourvu de collines.

Le long de la rivière, il y plusieurs fours à chaux ; la pierre calcaire qu'on y fait cuire est extraite des hauteurs voisines ; elle est grise, compacte, et la chaux qui en provient est très blanche.

Les champs sont généralement semés de blé, d'avoine, de maïs et de pois. Les citrouilles et les melons se disputent le terrain dans les jardins des fermes.

Ayant mis pied à terre en un certain endroit de la côte, nous eûmes le plaisir d'y voir un colibri (*Trochillus Colubris*) bourdonnant dans les buissons. Les Français donnent le nom d'*oiseau-mouche* à ce petit favori

de la nature, et disent qu'il est fort commun en Canada. J'en ai vu plusieurs fois à Québec.

Vers cinq heures de l'après-midi, un fort vent debout, accompagné de pluie, nous força d'aller chercher un refuge et un gîte pour la nuit, sur le rivage. Plus on approche de Québec, plus le pays est déboisé et ouvert. L'endroit où nous avons passé la nuit est éloigné de Québec d'environ douze lieues.

On se sert d'un curieux engin de pêche ici; ce sont des haies d'osier entrelacées, et si serrées qu'aucun poisson ne peut passer à travers, disposées sur la plage à une hauteur variant d'un à trois pieds, suivant la profondeur de l'eau, et toujours en un endroit d'où la mer se retire au reflux. Dans l'enclos formé par les haies, on place des verveux, ou trappes-à-poisson, en forme d'entonnoir, évasés par le bas, posés perpendiculairement, trois pieds de haut sur deux et demi de large. Les poissons entrent par une ouverture pratiquée au rez de terre sur un des cotés, et faite de petites branches, ou de fil de caret, en forme de réseau. Vis-à-vis cette entrée, de l'autre côté du verveux, ou celui d'aval, il y a une seconde ouverture, disposée comme la première, et conduisant à une boite en planches, longue de quatre pieds, haute et large de deux pieds. De chaque verveux, une clôture part et va rejoindre, en suivant une ligne oblique, la longue haie, avec laquelle elle fait un angle aigu. Ces clôtures, ainsi placées aux extrémités de la longue haie, qui donne sur le haut de la rivière, conduisent le poisson dans la trappe, voici comment: lorsque la marée monte, le poisson, et principalement l'anguille, monte avec elle, le long de la rivière; lorsque la marée se retire, le poisson descend, et rencontrant les haies, il les longe, passe dans

la trappe, et de la trappe tombe dans la boite ou vivier, d'où le pêcheur le retire par une ouverture pratiquée à son sommet, et munie d'un couvert. Cet appareil sert surtout à prendre les anguilles. En certains endroits on se sert de filets au lieu de haies de branches.

Les bords de la rivière deviennent très roides, et coupés presque perpendiculairement, mais ils ne sont plus en terre végétale ; ils consistent maintenant en une ardoise noire de teinte brune, pouvant se diviser en minces fragments pas plus épais que le dos d'un couteau, qui se réduisent en poussière dès qu'ils sont exposés à l'air. La grève est couverte d'une sorte de sable qui n'est rien autre chose que des particules de cette ardoise. Tantôt les couches sont horizontales, tantôt elles sont obliques, avec inclinaison au sud et ascension au nord ; quelquefois c'est tout le contraire. Ici, elles sont échancrées en forme d'hémycicle. Là, elles sont coupées perpendiculairement à une profondeur de deux pieds, ce qui leur donne, de chaque côté de la ligne de section, l'apparence d'un mur droit à surface polie. En quelques endroits on trouve dans l'ardoise, en couches épaisses de quatre pouces, une pierre calcaire grise, compacte et molle, dont les Indiens, depuis des siècles, et les Français, aujourd'hui, font des pipes à tabac (1).

5 AOUT.

Ce matin nous continuâmes notre voyage à la rame, à cause d'un vent contraire, qui nous empêcha de mettre

(1) Cette pierre-à-chaux semble être de la marne, ou une sorte de pierre marneuse—car c'est ainsi qu'on appelle une substance de même nature et de couleur blanchâtre que l'on trouve en Crimée et près de Stiva ou Thèbes, en Grèce, et qui est employée au même usage par les Tartares sous le nom de Kellekil, et par les Turcs sous celui d'écume-de-mer. Elle se taille aisément et durcit avec le temps. — F.

à la voile. Les rivages ont la même apparence qu'hier, hauts, escarpés, coupés à pic, formés de la même ardoise noire décrite ci-dessus. Le pays est une plaine bien peuplée, depuis le bord de la rivière jusqu'à la profondeur d'un mille et demi à l'intérieur. Pas d'îles, mais des battures pierreuses découvertes à eau basse seulement, cause fréquente d'accidents. La largeur de la rivière varie de deux milles à trois-quarts de mille, ou un demi-mille. Les habitants se servent ici des engins de pêche décrits plus haut pour prendre des anguilles. On emploie aussi des réseaux d'osier.

La punaise (*Cimex lectularius*) abonde en Canada. Je l'ai trouvée partout où j'ai logé, tant à la ville qu'à la campagne; on ne connaît pas d'autre remède à ce fléau que la patience.

Le criquet (*Gryllus domesticus*) pullule aussi en Canada, surtout dans les campagnes, où cet hôte désagréable se loge dans les cheminées. Il n'est pas rare non plus dans les villes, où il passe l'été comme l'hiver, coupant les hardes en pièces en manière de passe-temps.

La blatte (*Blatta orientalis*) n'avait pas encore élu domicile dans les maisons ici.

La pente des bords de la rivière s'accroît davantage à mesure que l'on approche de Québec. Vers le nord, l'horizon est borné par une haute rangée de montagnes. A environ deux lieues et demie de la ville, la rivière est très étroite; ses rives n'étant qu'à une portée de mousquet l'une de l'autre. Le pays de chaque côté est montagneux, accidenté, couvert d'arbres et parsemé de petites roches. Le rivage est pierreux.

A quatre heures de l'après-midi, nous débarquâmes à Québec, après un voyage des plus heureux. La cité ne

s'aperçoit que lorsqu'on en est arrivé tout près, la vue étant interceptée du coté sud par une haute montagne. Cependant une partie des fortifications qui couronnent cette même montagne se voit à une grande distance.

Les soldats de notre escorte, dès que nous fûmes en vue de Québec, se mirent à crier qu'ils allaient donner le *baptême* à tous ceux qui y venaient pour la première fois, à moins qu'ils ne se rachetassent. C'est la coutume, paraît-il, et tout le monde doit s'y soumettre ; le gouverneur-général du Canada n'est pas plus exempt de ce tribut qu'un autre, lorsqu'il fait son premier voyage à Montréal. Nous ne regardâmes pas à quelques sous, et lorsque nous fûmes en face de la ville, nous nous exécutâmes volontiers, à la grande joie des pauvres rameurs, qui, avec l'obole de notre rançon, pûrent se remettre de leur rude labeur en se donnant quelque divertissement à Québec.

Immédiatement après mon arrivée, l'officier qui m'avait accompagné depuis Montréal me conduisit au palais du vice-gouverneur-général du Canada, le marquis de la Galissonnière, gentilhomme doué de qualités peu communes, qui m'a traité avec la plus grande bonté jusqu'à son départ. (1) Il avait déjà donné ses ordres pour que l'on me préparât quelques appartements, et vu à ce que je ne manquasse de rien ; en outre, il m'a fait l'honneur de m'inviter à sa table presque chaque jour que j'ai passé en ville.

6 AOUT

Québec, la ville la plus importante du Canada, est situé sur la côte occidentale de la rivière St. Laurent,

---

(1) Le 24 septembre 1749, M. de la Galissonnière s'embarqua à Quebec, sur le *Léopard*, pour retourner en France. Voir Ferland, t. II, p. 49?. M

tout au bord de l'eau, sur une langue de terre bornée par cette rivière à l'est, et par la rivière St Charles au Nord ; la montagne, sur laquelle la ville est bâtie, s'élève encore plus haut au sud, et derriere commencent de grands pâturages ; la même montagne s'étend encore loin du côté de l'ouest. La cité est divisée en haute et basse ville. La basse ville est sur le bord de la rivière, à l'ouest de la haute ville. La langue de terre, que j'ai mentionnée plus haut, s'est formée par l'accumulation séculaire du limon sur le roc, et non par la diminution graduelle de l'eau. La haute ville domine la basse, sur une colline élevée couvrant une étendue de terre cinq ou six fois plus grande, quoique moins peuplée. La montagne sur laquelle la haute ville est située s'étend bien au-dessus des maisons de la basse ville, bien qu'elles aient trois ou quatre étages de haut ; rien qu'à jeter un coup d'œil du palais sur la basse ville, dont partie se trouve immédiatement au-dessous, c'est assez pour donner le vertige.

Une seule rue mène à la haute ville, et elle a été pratiquée en faisant sauter une partie de la montagne ; elle est très roide, malgré ses sinuosités. Cependant on y monte ou descend la côte en voitures et en waggons. Tous les autres chemins sont tellement escarpés qu'il est très difficile de gravir le rocher. La plupart des marchands habitent la basse ville, dont les maisons sont serrées les unes contre les autres. Les rues sont étroites, raboteuses et presque toujours humides. Il y a dans cette partie de la cité une église et un petit marché.

La haute ville est habitée par les gens de qualité, fonctionnaires, négociants, ou autres. Elle renferme les principaux édifices de la cité, dont voici ceux qui méritent une mention particulière :

I. Le palais, qui est situé sur le côté ouest, et le côté le plus escarpé de la montagne, juste au-dessus de la basse ville. Ce n'est pas précisément un palais, mais un grand bâtiment en pierre à deux étages, s'étendant du nord au sud. L'entrée est à l'ouest, sur une cour entourée partie par un mur, et partie par des maisons. Une galerie, large d'environ deux brasses (12 pieds), pavée en dalles et fermée par une balustrade en fer, règne tout le long de la façade de l'est, qui donne sur la rivière ; on y a une vue splendide de la cité et du fleuve. C'est le promenoir par excellence de l'après-dîner, et aussi de ceux qui ont affaire au gouverneur-général, en attendant qu'il puisse les recevoir. Le palais est la résidence du gouverneur-général du Canada ; un piquet de soldats y monte la garde, tant devant la grande porte que dans la cour, et à l'entrée ou sortie du gouverneur, ou de l'évêque, ces militaires doivent présenter les armes au son du tambour. Le gouverneur-général a une chapelle privée, ce qui ne l'empêche pas d'aller souvent entendre la messe à l'église des Récollets, (1) qui est proche du palais.

II. Les églises, qui sont au nombre de sept ou huit, toutes bâties en pierre :

1. La cathédrale : elle est à main droite en allant de la basse ville à la haute ville, un peu au-delà de l'Evêché. On travaille en ce moment à l'orner. Elle est surmontée à l'ouest d'un clocher rond à deux divisions, dont la plus basse contient quelques cloches. La chaire est dorée, ainsi que plusieurs autres parties de l'église. Les sièges sont très beaux.

2. L'église des Jésuites, bâtie en forme de croix, et surmontée, elle aussi, d'un clocher rond. C'est la seule.

---

(1) Religieux Franciscains reformés sous le nom de *Ordo Sti Francisci strictioris observantiæ.*

église qui ait un cadran ; j'en ferai tout-à-l'heure une mention plus spéciale.

3. L'église des Récollets, vis-à-vis la porte du palais à l'ouest, qui est un bel édifice : son clocher, en forme de pointe, et passablement élevé, contient une division en bas pour les cloches.

4. L'église des Ursulines, surmontée d'un clocher rond.

5. L'église de l'hôpital.

6. La chapelle de l'évêque.

7. L'église de la basse ville, construite en 1690, après que la ville eut été délivrée des Anglais : elle est dédiée à la Ste. Vierge, sous le nom de Notre Dame de la Victoire. (1) Son toit est surmonté, au milieu, d'un petit clocher carré à sa base, et rond au sommet.

8. La petite chapelle du gouverneur-général peut être mise au nombre des églises.

III. La maison de l'évêque est la première habitation que l'on voit à droite en montant de la basse ville dans la haute ville. C'est un grand et bel édifice, entouré d'un coté par une cour spacieuse et un jardin potager, et de l'autre coté par un mur.

IV. Le collège des Jésuites, que je décrirai avec plus de soin. Il l'emporte de beaucoup sur le palais par la noblesse de ses dimensions et de son architecture, et conviendrait pour une résidence princière s'il occupait un site plus avantageux. Il est environ quatre fois aussi

---

(1) Levée du siège de Québec et rembarquement des troupes anglaises, commandées par Phipps, 22 octobre 1690. « En mémoire de l'heureuse délivrance de Québec, une fête fut instituée sous le nom de Notre Dame des Victoires, et l'église commencée depuis quelques années à la basse ville, sur l'emplacement de l'ancien magasin de la Compagnie des Cent Associés fut destinée à être un mémorial de la protection du ciel. » *Cours d'Histoire du Canada*, Abbé Ferland, 2e vol., p. 230. M.

grand que la maison du gouverneur-général, et le plus bel édifice de la ville. Le collège des Jesuites et la cathédrale sont tous deux bâtis sur un marché, le premier au nord, et la cathédrale au sud.

V. La maison des Récollets est sise à l'ouest, tout près et directement en face du palais. C'est un édifice spacieux, à deux étages, avec un grand verger et un jardin potager y attenants. A chaque étage il y a une galerie étroite avec salles et chambres sur chaque coté.

VI. L'Hotel-Dieu, où l'on soigne les malades, sera décrit plus bas Les sœurs sont de l'ordre de St Augustin.

VII. La Maison du Clergé (le Séminaire,) vaste bâtiment au nord-est de la cathédrale, avec cour spacieuse sur une de ses faces ,l'autre, celle qui est vis-à-vis la rivière, donnant sur un verger étendu et un jardin potager. Aucun édifice de la ville ne peut se vanter d'une perspective comparable à celle qu'offre le jardin du Séminaire, qui occupe un point élévé de la cote, d'ou l'on a vue sur le fleuve à une grande distance. A cet égard les Jésuites sont de beaucoup moins bien partagés ; chez eux la perspective est à peu près nulle et elle l'est complètement chez les Récollets. Tout le clergé de Quebec loge dans cette maison avec son supérieur. Le Séminaire posséde de grandes étendues de terre dans différentes parties du Canada, dons du Gouvernement, dont il tire un ample revenu.

VIII. Le couvent des Ursulines, dont je ferai mention plus bas.

Tels sont les principaux monuments de Québec ; mais au sud-ouest, juste en face de la ville s'élève :

IX La maison de l'intendant, édifice public, aux dimensions palatiales, et à toit couvert en ferblanc, situé dans une seconde basse-ville, vers le midi sur la rivière

St Charles, donnant au nord sur un beau et grand jardin. C'est dans cette maison que se tiennent toutes les délibérations sur les affaires de la Province—et les messieurs qui ont la direction de la police, et ceux qui sont revêtus de l'autorité civile y ont leurs séances sous la présidence de l'Intendant ; dans les affaires de grande importance, le gouverneur-général assiste à ces réunions. La maison de l'Intendant est entre les magasins de la couronne et la prison.

La plupart des maisons de Québec sont bâties en pierre, et dans la haute ville elles n'ont généralement qu'un étage, les édifices publics exceptés. J'ai vu quelques maisons en bois dans la ville, mais il ne sera pas permis de les rebâtir lorsqu'elles viendront à tomber en ruine. La brique n'est pas employée dans la construction des maisons ou des églises dans la cité, on se sert d'un schiste calcaire noir extrait de la montagne même sur laquelle Québec est assis. Cette sorte d'ardoise semble très compacte au sortir de la carrière et ne paraît pas être composée de fragments ou *lamellae*, mais lorsqu'elle a été exposée à l'air quelque temps, elle se divise en feuillets minces. Elle est molle et se taille aisément. Les murs de la ville et ceux des jardins en sont construits presqu'entièrement. Les toits des édifices publics sont couverts en ardoise commune que l'on fait venir de France, parce qu'il n'y en a pas en Canada (1).

L'ardoise des toits posée depuis plusieurs années ne paraît pas avoir souffert par suite des variations de l'air et du temps. Les demeures des particuliers sont couvertes en planches ajustées parallèlement aux chevrons ou aux bords des toits, et quelquefois obliquement.

---

(1) L'ardoise à couverture se trouve en plusieurs parties du Canada, surtout dans les Cantons de l'Est. M.

Les coins des maisons et les cintres des croisées sont faits d'une pierre calcaire grise, à petits grains, qui jette une odeur forte pareille à celle de la pierre puante (1), plus utile dans ce pays que l'ardoise, qui est sujette à se fendre sous l'action de l'air. L'intérieur des maisons est généralement blanchi. Les fenêtres sont placées en dedans des murs, les doubles chassis étant en usage à Québec. Le milieu du toit repose sur deux ou tout au plus trois chevrons, couverts en planches seulement.

On chauffe les chambres en hiver avec de petits poëles en fer, qu'on enlève l'été. Les parquets sont très sales ; il paraît qu'on ne les nettoie qu'une fois l'an.

La poudrière — au sud du palais — occupe le sommet da la montagne sur laquelle la cité est bâtie.

Les rues de la haute ville, taillées dans le roc vif, ont une largeur suffisante, mais elles sont très raboteuses et aussi incommodes pour les piétons que pour les voitures, parceque l'ardoise du pavé se fendille en fragments aigus qui mettent les chaussures en pièces. Toutes ces voies se coupent les unes les autres aux angles, mais elles sont très tortueuses.

Les vergers attenant aux édifices publics et les jardins contigus aux résidences privées dans le voisinage du Collège des Jésuites font paraître la ville très grande, bien qu'elle ne contienne pas un nombre considérable de maisons. Son étendue, du sud au nord, est d'environ six cents toises et du bord de la rivière le long de la basse ville au mur oriental, de trois cent cinquante à quatre cents toises. Il faut remarquer que cet espace n'est pas tout habité, car à l'ouest et au sud, au pied des murs

---

(1) *Nitrum Suillum.* Linn Syst. III. p. 86. *Lapis Suillus prismaticus* Waller Mineral p. 59. a I. *Stink-Stone.* Forster Introd. to Mineral p. 40.

de la cité, il y a de grands morceaux de terre encore vacants et que l'on réserve sans doute pour être batis plus tard lorsque le nombre des habitants de Quebec se sera accru.

L'évêque dont le siège est dans la ville est le seul évêque du Canada. Son diocèse s'étend jusqu'à la Lousiane, sur le golfe du Mexique, au midi, et dans les mers du sud au couchant

Aucun évêque le pape excepté, n'a jamais eu un diocèse plus étendu Mais son troupeau spirituel est très peu considérable à quelque distance de Québec et ses ouailles sont souvent éloignées les unes des autres de plusieurs centaines de milles.

Québec est le seul port de mer et la seule ville de commerce du Canada; c'est d'ici que tous les produits du pays sont exportés. Le port est au bas de la ville sur le bord du fleuve dont la largeur est, là, d'environ un quart de lieue. Les vaisseaux peuvent y mouiller à l'aise et en sûreté dans vingt-cinq brasses d'eau et sur un fond excellent pour l'ancrage. Le seul vent de nord-est y est un peu redouté, parcequ'il souffle avec une violence extrême. A mon arrivée ici, je comptai treize vaisseaux grands et petits dans le port, et l'on en attendait plusieurs autres.

Mais il faut remarquer qu'aucun navire ne peut venir à Québec à moins qu'il ne soit français ou n'arrive de quelque port de France, ou des possessions françaises dans les Indes-Occidentales. Toutes les marchandises étrangères que l'on trouve à Montréal et dans d'autres parties du Canada, viennent d'ici. Les marchands français de Montréal vont passer six mois parmi les nations indiennes employant ce temps à l'achat des peaux et

des fourrures; de retour à la fin d'août ils descendent à Québec en septembre ou octobre pour y vendre leurs pelleteries.

On prétend que le privilège de vendre les marchandises importées a beaucoup enrichi les négociants de Québec. Mais cette assertion est contredite par d'autres qui, tout en admettant qu'il y en a qui vivent dans l'opulence, assurent que la plupart d'entre eux ne possèdent guère plus que le strict nécessaire, sans compter ceux qui, grâce à leur vanité et leur amour du luxe, sont accablés de dettes. Les marchands s'habillent fort élégamment et poussent la somptuosité dans les repas jusqu'à la folie.

Les femmes sont tous les jours en grande toilette et parées autant que pour une réception à la cour.

La ville est entourée de presque tous les côtés d'un mur élevé, surtout du côté de terre. Il n'était pas encore fini lors de mon voyage, mais on y travaillait activement. A part le schiste calcaire que j'ai décrit plus haut, on y a fait entrer aussi une sorte de grès ou pierre à sablon gris-foncé. Pour les coins des portes, on a employé de la pierre à chaux grise. La nature semble avoir voulu dispenser la ville du soin de se protéger par des murailles du coté de l'eau, en y plaçant un rocher, qu'il est impossible de gravir. Toutes les hauteurs sont couvertes de batteries, et aucun vaisseau ennemi ne peut approcher sans courir un risque imminent d'être coulé à fond. Du côté de terre, la ville est gardée par de hautes montagnes, de sorte que la nature et l'art se sont unis pour la protéger.

Québec a été fondé, en 1608 par Samuel de Champlain, premier gouverneur-général du Canada. L'histoire nous apprend que cette ville a progressé très lentement.

En 1629, vers la fin de juillet elle tomba aux mains de deux Anglais, Lewis et Thomas Kirk, par une capitulation que Champlain dût signer. A cette époque, le Canada et Québec étaient absolument dépourvus de provisions, de sorte qu'ils virent dans les Anglais plutot des libérateurs que des ennemis. Ces Kirk étaient les frères de l'amiral anglais David Kirk qui attendait avec sa flotte un peu plus bas dans le fleuve. En 1632 la possession de Québec et de tout le Canada fut rendue aux Français par un traité de paix. Chose remarquable, ils hésitèrent à réclamer le Canada des Anglais. Il y en avait, et c'était le plus grand nombre, qui pensaient que la colonie n'apportait aucun avantage à la France, parceque son climat était trop froid et qu'elle coutait plus qu'elle ne rapportait, et parceque la France, ne pouvait peupler un pays aussi étendu, sans s'affaiblir, comme la nation Espagnole autrefois : qu'il valait mieux garder le peuple en France, et l'employer dans toutes sortes de manufactures, ce qui aurait pour effet d'obliger les autres puissances européennes qui ont des colonies en Amérique, d'apporter leurs produits bruts aux ports français, en échange des produits manufacturés. D'autres, au contraire, à vues plus élevées, assuraient, d'abord, que le climat n'était pas aussi sévère, qu'on se plaisait à le représenter ; ensuite ils imputaient à faute à la compagnie, l'excédant des dépenses sur les revenus, l'accusant de n'avoir pas su conduire les affaires du pays. D'ailleurs, il n'était pas question de coloniser le Canada d'un coup, mais petit à petit, de manière à ce que la population de la France ne fût pas sensiblement diminuée. Ils espéraient que cette colonie rendrait sa metropole puissante dans l'avenir, à cause de ses pêcheries si riches en poissons de toutes espèces, depuis le hareng, le maquereau et la morue jusqu'aux amphibies et cétacés, et que la Nouvelle-France

deviendrait pour l'ancienne Gaule une école de marine. Ils plaidaient, ensuite, l'intérêt du commerce qui avait de si grands bénéfices à réaliser dans le trafic des peaux et des fourrures, dans la construction des vaisseaux et l'exploitation des immenses forêts du Canada et la cause de la civilisation et de la religion chrétienne trop engagées dans le grand œuvre de la conversion des Indiens pour qu'il fût possible de l'abandonner.

Et enfin, disaient-ils, la France ne dût-elle obtenir, au prix de ses sacrifices, que le seul résultat de retarder les progrès des anglais, et le développement de leur puissance, déjà si redoutable en Amérique, ce serait un point considérable de gagné, sans compter beaucoup d'autres avantages. Le temps a montré que ces raisons étaient inspirées par une bonne politique, et la France, en s'y rendant, n'a pas nui à sa grandeur, au contraire. Il est regrettable que nous n'ayons pas eu la même sagesse chez nous, à l'époque où nous étions propriétaires de la Nouvelle-Suède—la province la plus belle, la plus fertile de toute l'Amérique du nord—et plus tard, lorsque l'occasion nous fut offerte d'en reprendre la possession. Il faut savoir unir la prévision à la prudence et penser à l'avenir, tout en pourvoyant aux besoins du temps présent.

Au commencement de février 1663 un grand tremblement de terre s'est fait sentir à Québec et par tout le Canada ; il reste encore quelques vestiges de ses ravages.

Aucune personne n'a perdu la vie durant cette convulsion de la nature.

Le 16 octobre 1690, Québec fut assiégé par le général anglais Wm. Phipps, mais il fut repoussé au bout de quelques jours avec de grandes pertes. Les Anglais ont essayé plusieurs fois de prendre leur revanche, mais le St Laurent a toujours été une bonne défense pour le pays. Un

ennemi, à moins qu'il ne soit familiarisé avec la rivière, ne peut en remonter le cours sans aller à sa perte, à cause des récifs cachés et des forts courants qui obligent les vaisseaux à dévier de leur route bien souvent.

Québec, dit-on, doit son nom, qui dérive d'un mot normand, à sa situation sur une langue ou pointe de terre. En effet quand on remonte la rivière par l'Ile d'Orléans, le fleuve, au dessus de la ville, se dérobe à la vue et on est tenté de prendre la rivière St Charles pour la continuation du St. Laurent. Mais en avançant plus loin on retrouve le cours du fleuve, qui offre au premier abord beaucoup de ressemblance avec l'embouchure d'une rivière ou une grande baie. Un matelot, surpris à l'aspect de cette singularité du cours de la rivière, se serait écrié dans son dialecte provincial *Qué bec*, (1) c'est-à-dire quelle pointe de terre, de là le nom que porte la cité. D'autres le font dériver du mot algonquin *Quebégo*, ou *Québec* qui signifie " qui va en retrécissant," la rivière devenant plus étroite à mesure qu'elle se rapproche davantage de Québec.

Le St Laurent a un quart de mille français, ou trois quarts de mille anglais de largeur à Québec. L'eau salée ne remonte pas jusqu'à la ville et les habitants peuvent faire usage de l'eau du fleuve pour la cuisine. Malgré sa largeur et son cours si rapide, au reflux surtout, il s'y forme un pont de glace qui dure tout l'hiver, et sur lequel on peut passer à pied ou en voiture. On dit qu'on a vu fréquemment, même en mai, par des nuits extrêmement froides, ce pont de glace se reformer après la débacle, et avoir assez de force pour pouvoir supporter le poids des piétons.

(1) Quel bec !

Cela montre quelle est l'intensité du froid ici, surtout quand on considère la différence notable du niveau de l'eau à marée haute et à marée basse. La plus grande largeur de la rivière à son embouchure est de vingt-six lieues ou soixante dix-huit milles anglais, du moins autant qu'on peut la déterminer.

Il est assez difficile de préciser la ligne de démarcation entre la mer et la rivière, vû que cette dernière ne s'y jette et ne s'y unit que graduellement. La plus grande partie des eaux contenues dans les nombreux lacs du Canada, dont quatre ou cinq ressemblent à de grandes mers, passe forcément par le St Laurent avant d'aller se perdre dans l'océan. La rapidité du courant rend très dangereuse la navigation de la mer en remontant le St Laurent, ainsi que les bancs de sables mouvants qui se forment souvent à des endroits où on n'en avait jamais vu auparavant. Les Anglais dans leurs entreprises contre le Canada ont fait une ou deux fois l'expérience de l'espèce de danger causé par le déplacement de ces battures.

Aussi les Français regardent-ils avec apparence de raison la rivière comme une barrière contre toute nouvelle incursion (1).

Comme je l'ai déjà dit, la marée remonte beaucoup au-delà de Québec dans le St Laurent.

La différence du niveau de l'eau entre les hautes et basses marées est généralement de quinze à seize pieds, me-

(1) La rivière St Laurent n'a pas été une barrière contre les flottes victorieuses de l'Angleterre lors de la dernière guerre, et les fortifications de Québec n'ont pu tenir devant les assauts intrépides de son armée de terre, ce qui a fort désappointé ces bons Français du Canada. Mais à présent ils vivent heureux sous le régime anglais, dont ils savent apprécier la douce influence. (T.)

sure française, mais à la nouvelle et pleine lune, et lorsque le vent est favorable la différence est de dix-sept à dix-huit pieds, ce qui est très considédable.

7 AOUT.

Ginseng (Araliacées) (1) est le nom vulgaire français au Canada d'une plante dont la racine a une grande valeur en Chine.

Elle croît de temps immémorial dans la Tartarie chinoise et la Corée, où on la cueille tous les ans pour l'exporter en Chine. Le Père du Halde dit qu'elle est la plus précieuse et la plus utile de toutes les plantes de la Tartarie Orientale, et qu'elle attire chaque année beaucoup de monde dans les déserts de cette contrée. Les Tartares-Mantchoux lui donnent le nom de *Orhota*, qui veut dire la plus noble ou la reine des plantes (2). Les Tartares et les Chinois l'apprécient très fort et lui attribuent la vertu de guérir plusieurs maladies dangereuses, de renouveler la vigueur du corps et même de relever les forces intellectuelles abattues par un excès de travail.

Une once de ginseng rapporte le prix incroyable de sept à huit onces d'argent à Pékin. Quand les botanistes français ont vu le dessin de cette plante pour la première

---

(1) Les Botanistes connaissent cette plante sous le nom de *Panax quinquefolium, foliis ternatis quinatis*, Linn. Mat. Med. § 116. Sp. plant p. 15. 12. *Gronov.* Fl. Virg. p. 147. Voyez aussi Catesby Hist. Nat. de la *Caroline* Vol III p. 16 t. 16. *Lafitau* Gin... 51 t. 1. Le Père *Charlevoix* Hist. de la Nouvelle France. Tome IV p. 308 fig. XIII et Tome V p. 24.

Voir aussi "Le Père Lafitau et le Ginseng," par l'Abbé V... M

(2) Peter Osbeck, Voyage en Chine, Vol. I, p. 223.

fois, ils ont cru retrouver en elle une vieille connaissance de la Tartarie (1).

Cette conjecture parait vraisemblable, si l'on considère que plusieurs établissements au Canada se trouvent sous la même latitude que les parties de la Tartarie chinoise et de la Chine, où le vrai *Ginseng* croît à l'état sauvage.

Ils ont trouvé le même *Ginseng* sauvage en abondance dans plusieurs régions de l'Amérique du nord, dans les forêts des possessions françaises et anglaises. Cette plante aime l'ombre et croît dans un terreau profond et riche ; un sol humide ne lui convient pas plus qu'un sol élevé.

Elle n'est pas très commune partout, et parfois on la cherchera inutilement pendant l'espace de plusieurs milles sans en découvrir un seul pied, mais là où elle croît on la trouve toujours en abondance. Elle fleurit en mai et juin, et ses baies sont mûres à la fin d'août. Elle se transplante facilement, prospère même dans un nouveau terrain. Quelques personnes ici qui en ont ramassé des graines et les ont semées dans leurs jardins potagers, m'ont dit qu'elles sont restées dans la terre un ou deux ans avant de lever. Les Iroquois ou cinq (six) nations donnent au ginseng le nom de *Garangtoging*, ce qui signifie, dit-on, *un enfant*, la racine de cette plante ayant quelque peu la forme d'un enfant ; mais il y en a qui croient plutôt qu'ils veulent désigner par ce nom *la cuisse et la jambe*, à quoi, en effet, elle ressemble singulièrement. Les Français s'en servent pour la cure de l'asthmé,

(1) Entre autres le P. Jartoux, qui avait fait un voyage en Tartarie en 1709, et le P. Lafitau, qui reconnut le ginseng dans les forêts du Canada en 1715. La racine de cette plante qui se vendait alors au poids de l'or en Chine, devint bientôt l'un des articles les plus en demande du commerce canadien, qui en 1752 en expédia pour la valeur d'un demi-million de francs. (M.)

comme tonique, et pour donner de la fécondité aux femmes. Le commerce du ginseng ici est très actif, on le cueille en grandes quantités pour l'envoyer en France d'où il est transporté en Chine, pour y être vendu à grand profit (1). On dit que les marchands en France ont fait au commencement des profits énormes dans ce commerce ; mais l'exportation continue du ginseng en Chine a fini par y faire tomber les prix aussi bien en France qu'en Canada. Néanmoins les marchands y trouvent encore leur compte. Dans l'été de 1748, une livre de ginseng se vendait six francs ou livres à Québec mais le prix ordinaire ici est cent sous ou cinq livres. (2)

Pendant mon séjour en Canada, tous les marchands de Québec et Montréal ont reçu des ordres de leurs correspondants en France, où le ginseng était en grande demande. On se mit en conséquence à cueillir les racines avec la plus grande diligence possible ; les Indiens surtout se livrèrent à cette occupation, parcourant tout le pays à la recherche de la précieuse plante, et vendant ensuite le fruit de leur travail aux marchands de Montréal.

---

(1) M. Osbeck semble douter que les Européens puissent tirer quelqu'avantage du commerce du ginseng, parceque les Chinois n'estiment pas les racines venant du Canada, autant que celles qui proviennent de la Tartarie chinoise, et que les premières valent à peine la moitié du prix des secondes. Voyez Voyage d'Osbeck en Chine Vol. I p. 223. — I.

(2) Ce commerce fut ruiné au Canada par la faute des marchands, qui, voyant que la racine était en grande demande, et qu'on l'achetait sans regarder de très près à sa qualité, se mirent à la faire sécher au four, au lieu de suivre le procédé ordinaire de dessiccation, [illegible] au gré de leur avidité, la vendant, ainsi préparée, jusqu'à vingt francs la livre. Mais les Chinois ne tardèrent pas à s'apercevoir de la fraude, et le ginseng du Canada perdit sa vogue. — M.

Ils s'adonnèrent tellement à cette industrie, que les cultivateurs français ne pûrent trouver un seul Indien qui voulut s'engager pour les aider au temps de la moisson, bien que d'ordinaire ils se louent volontiers. Si l'on continue encore pendant plusieurs années consécutives à faire la guerre au ginseng de cette manière, c'est-à-dire, sans laisser à chaque place un ou deux sujets pour propager l'espèce, il ne tardera pas à disparaître, c'est ce que l'on craint ici. Et avec raison ; en effet cette plante qui était si commune aux environs de Montréal, ne s'y rencontre plus du tout, tant les razzias ont été complètes.

Aussi les Indiens ont-ils dû, cet été, se rendre jusqu'au pays appartenant à l'Angleterre pour faire la cueillette.

La préparation de la plante exige beaucoup de soin avant qu'elle puisse être livrée au commerce. Le marchand qui l'achète toute fraîche de l'Indien procède d'abord à la dessication des racines, opération assez simple à la vérité puisqu'il suffit de les laisser sur le plancher, mais qui demande deux mois et plus, suivant que la saison est belle ou pluvieuse. Il faut avoir la précaution de les retourner une ou deux fois par jour, sans cela elles seraient exposées à pourrir ou à moisir. Le ginseng n'a jamais été trouvé au nord de Montréal.

Le supérieur du clergé ici, et plusieurs autres personnes, m'assurent que les Chinois estiment le ginseng du Canada autant que celui de la Tartarie (1), mais, qu'on n'a jamais pu découvrir le secret de le préparer à la maniere

---

(1) Cette assertion est directement contredite par M. Osbeck. Voyez à la page précédente. F.

Il est probable que le ginseng du Canada valait à son état naturel le ginseng de la Tartarie, mais on ignorait en Canada et même en France l'art de le préparer convenablement, et c'est la cause de sa dépréciation. M. l'abbé Provencher est de cette opinion. M.

des Chinois. On pense néanmoins qu'ils plongent les racines dans une décoction de feuilles de ginseng.

Celles qui ont subi les manipulations en Chine sont presque transparentes et ressemblent à de la corne à l'intérieur ; on ne les considère propres à l'usage médecinal que lorsqu'elles sont pesantes et compactes.

La plante qui par tout le Canada porte le nom de *Herba Capillaris* (1) y est pareillement l'objet d'un grand trafic. Les anglais des plantations l'appellent *Maiden Hair*; elle croît dans toutes les colonies de l'Amérique du Nord que j'ai visitées ainsi que dans les régions méridionales du Canada ; mais je ne l'ai pas trouvée près de Québec. Elle pousse dans les bois à l'ombre et dans un bon sol (1). Je me suis laissé dire par plusieurs personnes à Albany et au Canada, que l'on y fait grand usage de ses feuilles au lieu de thé dans les cas de consomption, de rhume et dans toutes les maladies de la poitrine.

Ce remède vient des Indiens qui s'en servent de temps immémorial. Le capillaire d'Amérique est regardé par les hommes de l'art comme bien préférable à celui d'Europe (2) et aussi en envoie-t-on des quantités considérables en France chaque année. Son prix varie

---

(1) C'est l'*Adiantum pedatum* de Linné sp. pl. p. 1557. *Cornutus* dans sa *Canadens. plant. historia* p. 7, l'appelle *Adiantum Americanum* et en donne un dessin avec la description p. 6.

Adiante, de la famille des Fougères, (de Adianthos, non mouillé, allusion à la propriété de la plante de rester toujours sèche, même quand on la plonge dans l'eau) *Flore Canadienne*, Abbé Provancher p. 714. A. *pédalé* (*capillaire du Canada*) sans contredit la plus délicate dans ses formes, et la plus belle de toutes nos fougères. Ses touffes font un très bel effet dans les jardins—un peu rare dans les environs de Québec. On en extrait un sirop très apprécié pour ses propriétés stomachiques et dont on fait surtout usage dans les rhumes, *Flore Canadienne*, id. (M.)

(2) *Adiantum Capillus Veneris*. Le vrai Capillaire.

et se règle sur la qualité de la plante, son mode de préparation et la quantité apportée dans le marché. Quand elle est en grande abondance à Québec, le prix tombe, il s'élève au contraire quand elle y est rare, mais d'ordinaire elle vaut de cinq à quinze sous la livre. Les Indiens parcourent les bois en ce moment à la recherche de la plante, recherche qui les entraîne des fois bien au-delà de Montréal.

Les plantes potagères viennent très bien ici, le chou blanc, *Brassica oleracera*, (Crucifères) surtout réussit à merveille, mais il est souvent attaqué par les vers.

On fait beaucoup usage de l'oignon *Allium Cepa* (Liliacées), en Canada, ainsi que du poireau (*id*). On cultive aussi plusieurs espèces de courges, de melons, la laitue, la chicorée ou endive sauvage, *Cichorium Intibus*, plusieurs espèces de pois et de fèves ou haricots, la carotte et le concombre. La betterave rouge, le raifort et la rave ordinaire, le thym et la marjolaine y viennent à merveille, ainsi que les navets, dont il se fait une grande consommation, principalement l'hiver. Le panais se voit quelquefois sur la table, mais il n'est pas commun. Peu de gens connaisent la pomme de terre, et l'on n'y cultive ni l'espèce commune (*Solanum Tuberosum*) (Solanées) ni la patate des Bermudes (*Convolvulus Batatas*).

Les Français d'ici, lorsqu'on leur demande pourquoi ils ne plantent pas de patates, répondent qu'ils ne lui trouvent aucune saveur, et ils se moquent des Anglais qui en sont si friands. Le chou-rave (*Brassica Gongylodes* Linn.,) (1) ne se trouve pas dans l'Amérique du Nord,

---

(1) Dans une note à cet endroit, Kalm dit que c'est une espèce de chou à grosses racines rondes succulentes, qui croît hors de terre, en quoi cette plante diffère du chou-navet (*Brassica Napobrassica*) dont les racines s'enfoncent dans la terre. Les deux espèces sont communes en Allemagne et la première l'est pareillement en Italie. M

du moins il est inconnu aux Suédois, Anglais, Hollandais, Irlandais, Allemands et Français qui l'habitent. Je tiens de personnes expérimentées dans la culture des herbes de cuisine et dans le jardinage en Canada, qu'elles sont obligées de faire venir des graines fraîches de France chaque année, parceque la semence perd généralement sa force à la troisième génération, et produit des plantes inférieures aux premières, par rapport au goût et à la qualité.

Les Européens n'ont jamais pu trouver aucuns caractères, ou signes représentatifs de l'écriture, encore moins d'écrits ou livres parmi les Indiens qui habitent l'Amérique du Nord de temps immémorial, et paraissent ne former qu'une seule nation, parlant le même langage. Ces Indiens ont par conséquent vécu dans les ténèbres de la plus grande ignorance pendant plusieurs siècles, et ne savent absolument rien de l'état de leur pays avant l'arrivée des Européens, à l'exception de quelques traditions vagues et de fables grossières. Il n'est pas certain qu'aucune autre nation ait vécu en Amérique avant l'établissement de ses habitants Indiens, ou qu'aucun autre peuple ait visité cette partie du globe avant la découverte de Colomb. On ignore de même si la religion chrétienne y a jamais été prechée avant cette époque. J'ai conversé avec des jésuites qui ont fait de longs voyages dans ces vastes contrées, et leur ai demandé s'ils n'avaient jamais trouvé des indices du séjour de quelques chrétiens parmi les Indiens avant la découverte de l'Amérique ; mais ils m'ont tous répondu négativement.

Les Indiens ont toujours été aussi ignorants en architecture et en travail manuel qu'en écriture ou tout autre branche de sciences. C'est en vain que l'on chercherait

chez eux des maisons ou villes bien bâties, des fortifications artificielles, des tours ou piliers élevés comme l'on en voit tant dans l'ancien monde datant des époques les plus reculées. Leurs habitations sont de misérables cabanes d'écorce exposées de tous côtés au vent et à la pluie. Tout leur savoir-faire en maçonnerie consiste à placer quelques pierres sur le sol autour de leur foyer, pour empêcher les tisons de s'égarer dans la hutte ou plutôt pour marquer la place de l'âtre. Les voyageurs ne trouvent pas à traverser ces pays, la dixième partie du plaisir qu'ils éprouvent en parcourant notre vieux monde, où presque chaque jour ils rencontrent quelques vestiges d'antiquité : ici, c'est une ancienne ville très célèbre qu'il faut visiter ; là, ce sont les ruines d'un vieux château ; voici un champ où, quelques siècles passés, les plus fameux capitaines et les rois les plus puissants se sont livré une bataille sanglante ; ou encore, voilà le lieu de naissance, ou la résidence d'un grand homme ou d'un savant. Dans un semblable voyage, l'esprit jouit de différentes manières, et se représente les temps passés entourés de vivantes couleurs.

Mais rien de semblable en Amérique. Son histoire ne remonte pas au-delà de l'arrivée des Européens.

Ce que l'on donne comme ayant eu lieu avant cette période, a plutôt l'air d'une fiction ou d'un rêve que d'évènements réels. Dans ces derniers temps, néanmoins, l'on a découvert quelques vestiges d'antiquité propres à faire conjecturer que l'Amérique du Nord a été autrefois habitée par une nation plus avancée dans les sciences, et plus civilisée, que celle qui était en possession du sol à l'arrivée des Européens ; ou qu'une grande expédition militaire a été entreprise contre ce continent par quelque peuple de l'ancien monde.

Cette opinion est confirmée par un rapport que je tiens de M. de Vérandriere (1), qui a commandé en personne l'expédition à la mer du sud dont je vais parler à l'instant. Je l'ai entendu répéter par d'autres Français qui ont été témoins oculaires de tout ce qui s'est passé dans cette occasion. Quelques années avant mon voyage en ce pays, le gouverneur-général d'alors, le Chevalier de Beauharnois, (2) donna à M. de Verandriere l'ordre de quitter le Canada à la tête d'un parti, en expédition au travers de l'Amérique du Nord vers la mer du sud, pour examiner la distance entre les deux points, et les avantages qui pourraient résulter pour le Canada ou la Louisiane d'une communication avec cet océan. (3) Ils partirent à cheval de Montréal et se dirigèrent vers l'occident autant que le permirent les lacs, rivières et montagnes qu'ils rencontrèrent sur leur chemin. Parvenus loin dans l'intérieur et au-delà de pays habités par différentes nations, il leur arriva quelquefois de rencontrer de grandes étendues de terre entièrement dépourvues d'arbres, mais couvertes d'une espèce d'herbe très haute, et qu'ils mirent plusieurs journées de voyage à traverser. Beaucoup de ces prairies étaient sur toute leur surface marquées de sillons comme si elles eussent été labourées et ensemencées autrefois.

---

(1) C'est probablement le lieutenant de La Verandrière, qui périt dans le naufrage du navire l'Auguste sur l'Ile Royale le 16 Novembre 1761. (M.)

(2) Charles de Beauharnois de la Boische, Marquis de Beauharnois, Gouverneur-Général du Canada de 1726 à 1747. (M.)

(3) Le Cours d'histoire du Canada ne fait mention que de deux expéditions de Montréal vers l'occident durant les 20 ans que le Marquis de Beauharnois fut Gouverneur-Général du Canada : celle de M. de Noyelles en août 1734, contre les Outagamis ou Renards et celle de M. de Longueuil en 1740, contre les Chicasas de la Louisiane. Mr. Garneau, dans son Histoire du Canada, parle longuement de l'expédition même de M. de la Verendrye qui eut lieu en 1738. (M.)

Et cependant il faut remarquer que les nations qui habitent l'Amérique du Nord, n'ont pu cultiver la terre de cette manière, n'ayant ni chevaux, ni bœufs, ni aucun instrument aratoire ; la charrue leur était parfaitement inconnue avant l'arrivée des Européens. En deux ou trois endroits, mais à des distances considérables entre chaque point, nos voyageurs ont trouvé sur le roc, des empreintes de pieds, tant d'enfants que d'hommes faits, simples jeux de la nature probablement. Après qu'ils se furent enfoncés plus avant à l'ouest et dans des régions où, au meilleur de leur connaissance, aucun Français ou autre Européen n'était jamais parvenu, ils trouvèrent à un certain endroit dans les bois, et ensuite dans une plaine étendue, de grands piliers de pierre, affaissés les uns sur les autres. Ces piliers étaient formés chacun d'une seule pierre, et les Français n'ont pu faire autrement que supposer qu'ils avaient été érigés de main d'homme. Quelquefois ils ont rencontré des masses de pierres posées les unes sur les autres. ressemblant à des pans de murs en ruines.

Dans quelques uns de ces endroits, où ils ont remarqué des vestiges d'anciens édifices, il leur a été impossible de trouver aucune autre sorte de pierre. Ils n'ont pu découvrir de caractères ou écritures sur aucuns de ces piliers ou monuments, malgré les recherches les plus soigneuses. A la fin, ils rencontrèrent une large pierre en forme de pilier dans laquelle était enchassée une pierre plus petite, couverte des deux cotés de caractères inconnus. (1)

---

(1) Chose curieuse, Kalm ne fait aucune mention de l'expédition de M. de Céloron sur l'Ohio qui eût lieu le 15 juin 1749, juste quinze jours avant son arrivée en Canada. Au nombre des bourgades d'Indiens dont le brave commandant exigea la soumission au roi de France, il y avait un village Iroquois gouverné par une vieille femme et qui portait le nom de *Roche-Écrit* (M.

Ils détachèrent cette pierre qui était d'environ un pied de long sur quatre à cinq pouces de large, mesure française, et l'emportèrent au Canada, d'où elle fut envoyée en France au secretaire d'état, le comte de Maurepas. On ne sait où elle est maintenant; il est probable qu'elle fait encore partie de sa collection. Plusieurs jesuites d'ici ont vu et examiné cette pierre, ils s'accordent à affirmer que les lettres gravées dessus sont les mêmes que celles qui (dans les livres contenant des rapports sur la Tartarie) sont appelées caractères tartares. (1) On est forcé de reconnaître que la similitude est parfaite, lorsqu'on les compare entre elles.

---

(1) Cette opinion paraît très probable, car on trouve dans *Marco Paolo* que *Kublai-Khan*, un des successeurs de Gengis-Khan après la conquête de la partie occidentale de la Chine, envoya des vaisseaux pour s'emparer du royaume du Japon ou Nipon Gri, mais survint une tempête furieuse qui dispersa toute la flotte dont on n'entendit plus parler. Quelques uns de ces vaisseaux peuvent avoir été jetés sur le rivage vis-à-vis les grands lacs américains, entre les 40 ° et 50 ° dégrés de latitude nord. Les naufragés y auraient érigé les monuments dont l'auteur vient de parler, et y auraient fondé ces nations qui avaient certaines teintes de civilisation et que l'on a appelées *Mozomlecks*. Une autre partie de cette flotte, supposons-le, alla s'échouer sur les rivages du pays qui fait face à Mexico, et y fonda l'empire Mexicain qui est tres récent d'après ses propres archives telles que conservées par les Espagnols, et ses annales peintes (*voir Purchas's Pilgrimages*) si récent, que c'est à peine si son histoire compte plus de sept princes avant Montezuma II qui régnait lors de la descente des Espagnols en 1519, sous *Fernando Cortez*; par consequent le premier de ces princes, en accordant à chacun un règne de trente-trois ans et quatre mois, et ajoutant à cette période les seize années de celui de *Montezuma*, prit le sceptre en l'année 1270; or *Kublai-Khan* le conquérant de la Chine et du Japon était alors sur le trône, et c'est sous son règne qu'eut lieu cette première expédition contre le Japon mentionnée plus haut, à l'avortement de laquelle l'Amerique du Nord a dû probablement ses premiers habitants civilisés. Il y a, si je ne me trompe, une grande ressemblance entre la figure des idoles mexicaines et celle des idoles des Tartares appartenant au culte du *Dalai-Lama* que *Kublai Khan* a introduit le premier parmi les *Mongols* ou *Mongals*. Les Indiens sauvages de l'Amerique du Nord

Les Français ont eu beau questionner les Indiens pour savoir l'époque où ces piliers ont été érigés, et par qui—quelles étaient leurs traditions ou opinions au sujet de ces monuments—à qui ils en attribuaient les inscriptions, et s'ils connaissaient quelque chose de leur signification—de quelle sorte de lettres étaient composées ces inscriptions — en quelle langue elles étaient écrites—et d'autres circonstances, mais inutilement—impossible d'en tirer la moindre explication; ils étaient tout aussi ignorants sur ce sujet que les Français eux-mêmes. Tout ce qu'ils purent faire, ce fut d'affirmer l'existence de ces pierres en ces lieux, de temps immémorial. Les piliers sont à une distance de près de neuf cents milles français (900 lieues) à l'ouest de Montréal. Le but principal de cette expédition, savoir de parvenir à la mer du sud et d'examiner la distance entre elle et le Canada, n'a pas été atteint. Le parti d'exploration s'étant laissé entraîner à prendre part à une guerre qui éclata entre plusieurs des nations Indiennes les plus éloignées, quelques uns des Français furent faits prisonniers, et le reste fut obligé de s'en retourner. Ils apprirent des peuplades de l'extrême occident, au milieu desquelles ils se trouvèrent en dernier

---

ont, il semble, une autre origine, et descendent probablement des *Yukagbiris* et Tchucktchais, habitants de l'extrême Nord-Est de l'Asie, d'où, suivant le rapport des Russes, il n'y a qu'un faible trajet à faire pour atteindre l'Amérique. Il y a tant de points de ressemblance entre cette race et les Américains, qu'il n'y a pas moyen de douter de leur commune origine,—même férocité de mœurs, même manière de se peindre, même goût pour les liqueurs enivrantes que les Yukagbiris savent extraire d'une sorte de champignon vénéneux qu'ils se procurent chez les Russes. Les Esquimaux paraissent appartenir à la même race que les habitants du Groenland, les Samoïèdes et les Lapons. L'Amérique du Sud (et particulièrement le Pérou) tire probablement sa population du grand continent sud inconnu, qui est tout près de l'Amérique, et qui est civilisé, rempli d'habitants de différentes couleurs, qui ont pu facilement être jetés sur le continent d'Amérique en canots ou praos. (F.)

lieu, que la mer du sud n'était plus qu'à quelques journées de marche, et que les Indiens trafiquaient souvent avec les Espagnols sur cette cote, et quelquefois se rendaient à la Baie d'Hudson, pour faire le commerce avec les Anglais.

Plusieurs de ces sauvages habitaient des huttes de terre. Beaucoup d'entre eux n'avaient jamais vu de Français ; leurs vêtements ordinaires étaient en peaux, mais grand nombre allaient entièrement nus.

Tous ceux qui ont fait de longs voyages en Canada vers le sud, et surtout à l'occident, s'accordent à constater l'existence de plusieurs grandes plaines dénuées d'arbres, et dont le sol est couvert de sillons comme s'il avait été labouré. A quoi cela est-il dû, personne ne le sait ; car les champs d'un grand village ou bourgade des Indiens ont à peine plus de quatre ou six acres d'étendue ; tandis que ces plaines ondulées sont si vastes qu'il faut faire plusieurs journées de marche successives pour les traverser, et ce n'est que par exception, que l'on rencontre par-ci, par-là, des inégalités de terrain ou des points ou la surface du sol n'offre pas de semblables traces d'anciens labours.

Je n'ai pu découvrir d'autres vestiges d'antiquité au Canada, malgré toutes mes recherches. Dans la continuation de ma relation de voyage pour l'année 1750 (1) j'aurai occasion de parler de deux autres curiosités remarquables. Notre compatriote M. George Westman, A.M. a clairement démontré que les Scandinaves, principalement ceux du Nord, ont entrepris des voyages dans l'Amérique Septentrionale longtemps avant l'époque de Colomb, (voir la dissertation sur ce sujet, qu'il a lue à Abo en 1747, pour obtenir son degré.)

---

(1) Cette partie n'a pas encore été publiée. (E.)

8 AOUT.

Ce matin j'ai visité le plus grand couvent de femmes de Québec. L'entrée en est défendue aux hommes sous les peines les plus sévères, à l'exception de quelques chambres divisées par des grilles en fer, dans lesquelles les hommes et les femmes qui n'appartiennent pas à la communauté peuvent causer du dehors avec les religieuses. Mais pour mettre le comble aux faveurs toutes spéciales dont on m'a honoré dans ce pays, comme Suédois et étranger, le gouverneur-général a obtenu de l'évêque, pour moi, la permission de pénétrer dans le cloître et d'en voir l'intérieur. L'ordinaire a seul le pouvoir d'accorder cette faveur, et il en use rarement. Le médecin du roi et le chirurgien ont cependant leurs entrées libres aussi souvent que leur ministère le requiert. M. Gaulthier, homme d'un grand savoir en physique et en botanique, et maintenant le médecin du couvent, m'a accompagné dans cette visite. Nous vîmes d'abord l'hôpital, dont je vais donner une description, et nous entrâmes ensuite dans le couvent, qui est contigu à l'hôpital. C'est un grand bâtiment en pierre, à trois étages, divisé à l'intérieur en longs corridors, sur lesquels donnent, de chaque côté, des cellules, des salles et des chambres. Les cellules des religieuses sont au troisième, elles sont petites, non peinturées en dedans et ornées d'images de saints, en papier, et d'un crucifix. Un lit à rideaux et garni de bonnes couvertures, un petit pupitre, une chaise ou deux en forment tout l'ameublement. Les chambres ne sont pas chauffées en hiver, mais il y a un poële dans le corridor, et les religieuses laissent la porte de leurs cellules ouverte, pour que la chaleur y pénètre.

Dans l'étage du milieu il y a des chambres où elles passent la journée ensemble, la salle de couture surtout, qui

est spacieuse, bien peinturée, bien ornée, et garnie d'un poele en fonte. Elles s'y livrent à des travaux d'aiguille, de broderie, de dorure, à la fabrication de fleurs artificielles en soie qui imitent très bien les fleurs naturelles. En un mot, elles sont toutes employées à des ouvrages délicats, convenables au rang qu'occupent ces dames dans la vie. Elles tiennent leurs assemblées dans une grande salle ; une autre est réservée pour celles qui sont indisposées, mais si la maladie a un caractère dangereux, on soigne la patiente dans une chambre séparée. Le noviciat forme aussi un appartement à part, ainsi que le réfectoire ou salle à manger, qui est garni de tables rangées le long des murs, et au centre, il y a une petite tribune sur laquelle je vois un livre français contenant la vie des saints du Nouveau Testament. Pendant le diner toutes gardent le silence, à l'exception d'une des plus agées, qui lit à haute voix du haut de la tribune. Le repas est suivi d'une lecture spirituelle. Chaque tablée tourne le dos au mur. Dans presque toutes les chambres, on voit sur un guéridon doré, un crucifix, des images de saints et des cierges ; c'est là qu'elles disent leurs prières. Adossée à cet édifice est l'église, et tout près il y a une galerie spacieuse où se tiennent les religieuses pendant le service, et qui est séparée de l'église par un treillis qui leur permet tout juste de suivre l'office du regard, sans être vues elles-mêmes. Le prêtre reste dans l'église, et les nonnes lui présentent ses habits sacerdotaux à travers un guichet, l'entrée de la sacristie leur étant interdite, ainsi que celle de l'appartement où se tient le prêtre. Il y a encore nombre de salles et de chambres dont je ne me rappelle plus la destination. L'étage inférieur contient la cuisine, la boulangerie, les dépenses, etc. Dans les greniers on conserve les grains et fait sécher le linge. L'étage du milieu est entouré

d'une galerie où les religieuses ont la liberté d'aller prendre l'air. Du couvent on a une fort belle vue de tous côtés sur la rivière, les champs et les prairies en dehors de la ville. La maison possède un grand jardin, contenant toutes sortes d'arbres fruitiers, et entouré d'un mur élevé ; les religieuses ont la permission de s'y promener. Le couvent renferme environ cinquante nonnes, presque toutes d'un âge avancé, la plus jeune n'ayant guère moins de quarante ans. En ce moment il y a parmi elles deux postulantes qui reçoivent l'enseignement propre à la vie du cloître. Avant d'être admise à faire profession, la religieuse passe par un noviciat de deux ou trois ans, dans le cours duquel sa vocation s'éprouve. Car pendant ce temps la novice peut laisser le couvent à volonté, si la règle monastique ne lui convient pas. Mais dès qu'elle a été reçue religieuse, et qu'elle a prononcé des vœux, elle doit y passer sa vie entière. Si une nonne montre des dispositions à vouloir changer son mode d'existence, on l'enferme dans une chambre d'où elle ne peut plus sortir. Les religieuses de ce couvent ne vont jamais plus loin qu'à l'hôpital, qui est tout près, et même en fait partie. Elles y prennent le soin des malades. Je me suis laissé dire par plusieurs personnes — voire par des dames—qu'aucune jeune fille ne se décide à entrer au couvent qu'après avoir atteint un âge qui ne lui laisse que peu d'espoir de jamais trouver un mari. Les religieuses des trois couvents de Québec paraissent très vieilles, ce qui me fait croire qu'il y a quelque vérité dans cette assertion,

Tout le monde convient ici qu'il y a moins d'hommes que de femmes en Canada, parceque beaucoup d'hommes meurent en voyage, qu'un grand nombre vont aux Indes Occidentales pour s'y établir, et que d'autres succombent

dans les combats, etc. Delà, la nécessité pour quelques femmes d'entrer dans les couvents.

L'hôpital, je l'ai déjà dit, fait partie du couvent. Il renferme deux grandes salles et quelques chambres près de l'apothicairerie: Les salles contiennent deux rangées de lits de chaque côté. Les lits près du mur sont entourés de rideaux : les autres n'en ont pas. Tous sont garnis de bonnes couvertures et de draps doubles bien propres. Dès que le malade est debout, on refait son lit, de manière à garder l'hôpital dans un état de propreté et en bon ordre. Les couchettes sont à deux ou trois verges de distance les unes des autres, et entre chacune d'elles il y a une petite table. Les dortoirs sont chauffés avec d'excellents poëles en fonte, et de nombreuses croisées y laissent pénétrer la lumière. Les religieuses prennent soin des malades, leur apportent leurs repas, et voient à leurs besoins. En outre, l'hôpital a ses infirmiers et son chirurgien. Le médecin du roi est tenu de faire la visite une ou deux fois par jour ; il va d'un lit à l'autre et donne ses prescriptions. On reçoit généralement les soldats malades dans cet hôpital ; ils sont très nombreux en juillet et août, époque de l'arrivée des vaisseaux du roi, et en temps de guerre. Mais en d'autres temps, quand il n'y a pas beaucoup de militaires malades, leurs places sont données à d'autres patients, au fur et à mesure que les lits se vident. La maison est abondamment pourvue de tout ce qui est requis pour le soin des malades : provisions, médecines, combustible, etc. On met dans une chambre séparée ceux dont l'état demande plus de soin, afin d'empêcher qu'ils ne soient incommodés par le bruit.

La politesse des habitants, ici, est bien plus raffinée que celle des Hollandais et des Anglais des colonies appartenant à la Grande Bretagne ; mais en revanche, ces

derniers ne donnent pas autant de temps à leur toilette que les Français. Les dames, surtout, ornent et poudrent leurs cheveux chaque jour, et se papillotent chaque nuit. Cette coutume frivole n'est pas introduite dans les colonies anglaises. Les gentilshommes portent généralement leurs propres cheveux, mais il y en a qui font usage de perruques. Les gens de condition mettent du linge garni de dentelles ; tous les officiers de la couronne ont l'épée. Les gentilshommes, même ceux d'un rang élevé, le gouverneur-général excepté, lorsqu'ils vont en ville par un jour qui menace d'être pluvieux, portent leurs manteaux sur le bras gauche. Les amis de l'un et l'autre sexe, qui ne se sont pas vus depuis quelque temps, se saluent en s'embrassant mutuellement lorsqu'ils viennent à se rencontrer.

Je ne ferai pas une nouvelle mention des plantes que j'ai collectionnées en Canada, et que j'ai déjà en partie décrites, afin de ne pas fatiguer la patience des lecteurs par une ennuyeuse énumération. Si je remplissais mon journal de mes observations botaniques de tous les jours, et de mes descriptions d'animaux, d'oiseaux, d'insectes, de minéraux et d'autres curiosités semblables, il deviendrait de six à dix fois plus volumineux qu'il ne l'est. (1) Par conséquent, je réserve toutes ces notes, qui sont principalement des descriptions arides de curiosités naturelles, pour une *Flora Canadensis*, ou un autre ouvrage de ce genre. Je dirai la même chose de mes observations sur la médecine. J'ai recueilli fidèlement toutes les informations que j'ai pu me procurer dans mon voyage sur l'usage médical des plantes d'Amérique et des simples,

(1) Quel libraire en Suède pourrait entreprendre d'imprimer un pareil ouvrage à ses frais sans s'exposer à une perte considérable ? (*Note de l'auteur*)

dont quelques-uns passent en plus d'un endroit pour des remèdes souverains. Mais la médecine n'étant pas mon fort (bien que depuis ma jeunesse je l'aie toujours beaucoup aimée) j'ai probablement omis des circonstances remarquables dans mes descriptions de remèdes et de simples, et je sais qu'on ne peut jamais être trop précis sur de semblables sujets. Les médecins, par conséquent, ne tireront que peu ou point de profit de mes remarques, à cause des nombreuses lacunes qu'ils y trouveront.

C'est mon excuse pour avoir omis autant que possible, de faire mention des choses qui intéressent la médecine, et qui sont au-dessus de mes connaissances. Quant aux plantes du Canada, je puis ajouter ici, que plus vous allez au Nord, plus vous trouvez qu'elles ressemblent à celles de la Suède ; au septentrion de Québec, cette similitude se remarque dans la proportion d'un quart au moins.

Cependant certaines plantes ou arbres qui ont des qualités particulières ou sont employés à des usages spéciaux feront l'objet d'une courte mention, dans la suite de cet ouvrage.

La mousse de renne ou lichen, (*Lichen rangiferinus*) croît en abondance dans les bois autour de Québec.

M. Gaulthier, et plusieurs autres messieurs, m'ont assuré que les Français, dans les longues courses que leur commerce de fourrures avec les Indiens les oblige d'entreprendre au milieu des forêts, font quelquefois bouillir cette mousse et en boivent la décoction au défaut de meilleure nourriture, quand leurs provisions sont épuisées ; il paraît que ce breuvage est très nutritif. Des Français qui sont allés dans le pays du Labrador, où il y a beaucoup de rennes (appelés *Cariboux* ici) (1) rapportent

---

(1) *Cervus Tarandus* (Ruminants). (M.)

que toute la terre y est, en beaucoup d'endroits, couverte de cette mousse, si bien que le sol parait aussi blanc que neige.

10 AOUT.

Aujourd'hui, j'ai dîné chez les jésuites. Je leur avais fait une visite il y a quelques jours, et dès le lendemain leur supérieur et un autre père jésuite vinrent m'inviter à dîner avec eux pour aujourd'hui. J'ai assisté au service divin dans leur église, qui fait partie de leur maison. Elle est très belle à l'intérieur, mais dépourvue de sièges, et il faut suivre l'office à genoux. Au dessus de l'église il y a un petit clocher à cadran. La maison qu'habitent les jésuites est magnifique, et a une apparence superbe tant du dehors qu'à l'intérieur—on dirait un vrai palais. C'est un édifice en pierre à trois étages, — outre le grenier — à toit carré très élevé et couvert en ardoise ; il ressemble au nouveau palais de Stockholm, et renferme entre ses murs une cour spacieuse. Ses dimensions sont telles que trois cents familles pourraient y loger à l'aise, et cependant, dans le moment, il n'abrite pas plus de vingt jésuites.

Mais quelquefois leur maison en contient un bien plus grand nombre, surtout au retour de ceux qui ont été envoyés comme missionnaires dans le pays. A chaque étage il y a un long corridor, sur lequel donnent des chambres, des salles ou d'autres pièces pour les pères ; ainsi que la bibliothèque, l'apothicairerie, etc.

Tout y est bien ordonné, et les jésuites sont des mieux partagés ici. Le collège forme une maison à part ; de grands vergers et des jardins potagers coupés de belles allées l'entourent de tous côtés. Outre les arbres de culture, il y a là de nombreux vétérans que la hache du bucheron

a respectés, seuls restes des forêts primitives qui ont vu les commencements de la ville. On y a planté aussi beaucoup d'arbres fruitiers, et le jardin est rempli de toutes sortes d'herbes et de végétaux, pour l'usage de la cuisine. Les jésuites dînent ensemble dans une grande salle. Des tables y sont placées tout le long des murs, et entre ces tables et les murs, il y a des sièges, mais non de l'autre côté. Adossée à l'un des murs, il y a une tribune d'où l'un des pères fait la lecture dans quelque ouvrage religieux, mais ce jour-là, la lecture fut omise ; tout le temps du repas fut employé à la conversation, et à faire honneur au dîner, un dîner vraiment somptueux, et comprenant une variété de mets comme dans les plus grands festins. Dans cet édifice spacieux, vous ne rencontrez pas une seule femme ; il ne contient que les pères et les frères. Ces derniers, tous des jeunes hommes élevés pour faire des jésuites, apprêtent eux-mêmes les mets et les apportent sur la table, car de domestiques proprement dits il n'y en a point. Outre l'Évêque, il y a trois sortes d'ecclésiastiques en Canada ; les jésuites, les prêtres (curés) et les récollets. Les jésuites, sont sans contredit, les plus considérés. C'est un dicton général, ici, passé en proverbe que, " pour faire un récollet, il faut une hachette, et un ciseau pour faire un prêtre, mais pour un jésuite, il faut un pinceau" (1). Les jésuites sont ordinairement très instruits, et adonnés à l'étude en même temps que très polis et agréables en compagnie. Il y a quelque chose qui plait dans tout leur maintien, et il n'est pas surprenant qu'ils captivent l'esprit du peuple. Ils parlent rarement de questions religieuses, ou bien quand il leur arrive d'en parler, ils ont le soin d'éviter les disputes.

---

(1) En français dans le texte.

Ils sont toujours prêts à rendre service, et quand ils voient que leur assistance est requise, ils préviennent toute demande d'aide en se mettant tout de suite à l'œuvre, pour faire ce que l'on attend d'eux. Leur conversation est très intéressante et instructive, et l'on ne peut s'ennuyer dans leur société. J'ai causé avec beaucoup de jésuites en Canada ; je n'en ai pas trouvé un qui ne possédât ces qualités, à un degré éminent. Ils ont de grands biens dans ce pays qu'ils tiennent du roi de France. A Montréal, ils ont pareillement une belle église, une maison petite mais élégante, et un jardin à l'avenant. Ils ne se soucient pas de devenir prédicateurs de congrégations (curés) à la ville ou à la campagne ; ils laissent aux prêtres les cures, ainsi que les émoluments qui y sont attachés. Ils se consacrent entièrement à la conversion des païens, et leurs missionnaires sont dispersés dans toutes les parties du pays, à la poursuite de cette œuvre. Dans chaque bourgade ou village habités par les Indiens convertis, il y a un ou deux jésuites fixés au millieu d'eux pour leur apprendre à vivre en bons chrétiens, et les détourner des pratiques du paganisme.

Ainsi, il y a des jésuites, chez les Indiens convertis de Tadoussac, de Lorette, de Bécancour, de St François, du Sault St Louis, par tout le Canada. Cet ordre envoie pareillement des missionnaires parmi les nations non encore évangélisées, de sorte qu'il y a un jésuite dans chaque bourgade d'Indiens, s'efforçant en toute occasion de les christianiser, les suivant dans leurs grandes chasses d'hiver, en butte à des souffrances inimaginables, marchant dans la neige toute la journée, couchant en plein air par les plus gros froids ; sortant par tous les temps beaux ou mauvais, (car les Indiens n'ont nul souci de la température) vivant dans les huttes de ces sauvages, qui souvent

fourmillent de puces, et d'autres vermines, etc. Les jésuites endurent toutes ces peines en vue de la conversion de ces barbares, et aussi dans un but politique. Ils rendent souvent de grands services au roi, en invitant les Indiens à rompre leurs traités avec les Anglais, et à leur faire la guerre, ou bien à apporter leurs fourrures aux Français, et à ne pas permettre aux Anglais de trafiquer avec eux.

Mais tout cela n'est pas sans danger ; car quand les Indiens sont ivres, ils tuent quelquefois les missionnaires qui vivent au millieu d'eux, en affectant de les regarder comme des espions, après quoi, ils disent pour s'excuser, que le meurtre est l'œuvre de l'eau-de-feu.

L'évangélisation des sauvages est donc, comme je l'ai dit plus haut, l'occupation principale des jésuites. Ils ne vont pas visiter les malades dans la ville, ils n'entendent pas les confessions, n'assistent pas aux funérailles.

Je ne les ai jamais vus faisant des processions en l'honneur de la Vierge Marie, et des autres saints. Ils entrent rarement dans les maisons pour y prendre un repas; rarement ils acceptent une invitation, à moins qu'ils ne soient en voyage ; en un mot, on les considère comme des sujets choisis entre beaucoup d'autres, à cause de leurs talents supérieurs et de leurs qualités. On les regarde aussi comme gens très habiles, réussissant toujours dans leurs entreprises, et surpassant tous les autres en finesse et pénétration d'esprit. Aussi, ai-je remarqué souvent qu'ils ont des ennemis en Canada. Ils ne reçoivent dans leur société que des sujets qui promettent. On ne trouve pas d'imbéciles parmi eux. Les prêtres, de leur côté, aussi, reçoivent dans leurs rangs les meilleurs sujets qu'ils peuvent trouver, mais les moines sont moins particuliers. Les jésuites qui demeurent ici viennent tous de France, et beaucoup y retournent après

un séjour de quelques années. Quelques uns (dont cinq ou six sont encore vivants) natifs du Canada sont allés en France, et y ont été admis au nombre des jésuites ; mais aucun d'eux n'est jamais revenu en Canada ; pour quelle cause ? je l'ignore. Pendant mon séjour à Québec, un des prêtres s'est démis de sa cure avec la permission de l'évêque pour se faire jésuite, au grand mécontentement des autres prêtres, qui se sont demandés si le changement d'état de leur confrère était dû à ce qu'il croyait leur condition trop petite pour lui. Il y a des paroisses dans la campagne qui paient des redevances aux jésuites, mais elles sont desservies par des prêtres nommés par l'évêque, et les jésuites ne perçoivent que les cens et rentes. Les jésuites ne trafiquent ni dans les peaux ni dans les fourrures, laissant ce soin entièrement aux marchands.

Cette après-midi j'ai visité la bâtisse appelée le Séminaire, où tous les prêtres vivent en commun. C'est une grande maison en pierre, divisée en corridors, avec chambres de chaque côté. Elle est à plusieurs étages, et tout près il y a un beau jardin rempli de toutes sortes d'arbres fruitiers, et d'herbes potagères, et coupé d'allées.

De là, on a la plus belle vue de tout Québec. Les prêtres du Séminaire ne le cèdent guère aux jésuites sous le rapport de la politesse, et j'ai passé un temps des plus agréables en leur compagnie.

Les prêtres (curés) forment la seconde et la plus nombreuse classe du clergé dans le pays et desservent la plus grande partie des églises, tant dans la ville que dans les villages, à l'exception des bourgades d'Indiens convertis ; cependant, quelques-unes de ces paroisses ont des missionnaires pour curés. Il y a deux Séminaires en Canada, un à Québec et l'autre à Montréal. Les prêtres

du Séminaire de Montréal sont de l'ordre de St. Sulpice et desservent seulement l'île de Montréal, et la ville du même nom. Dans toutes les autres églises du Canada, ce sont des prêtres appartenant au Séminaire de Québec qui officient.

Les premiers, ou ceux de l'ordre de St Sulpice, viennent tous de France : on m'assure qu'ils n'admettent aucun natif du Canada parmi eux. Au Séminaire de Québec, ce sont les natifs du Canada qui forment la majorité. Il y a des écoles à Québec et à St Joachim, pour préparer aux ordres les enfants du pays. Ils y apprennent le latin et les sciences qui ont le plus de rapport avec l'état auquel on les destine. Cependant, on n'est pas toujours heureux dans le choix des sujets et des gens de capacités médiocres sont souvent ordonnés.

Les curés ne paraissent pas très forts sur le latin, car quoique le service se fasse dans cette langue, et qu'ils lisent leurs bréviaires et d'autres livres chaque jour, cependant la plupart ne parlent le latin que très difficilement. Tous les prêtres du Séminaire de Québec sont consacrés par l'évêque. Les deux Séminaires ont de grands revenus, qu'ils tiennent de la libéralité du roi ; celui de Québec a au-dessus de trente mille livres par an. Toute la contrée sur le coté ouest de la rivière St Laurent, depuis la ville de Québec jusqu'à la baie St Paul, appartient à cette communauté, et elle a d'autres domaines. Elle concède les terres aux colons moyennant une certaine rente, et le paiement annuel de cette rente, suivant les conventions, assure aux enfants ou aux héritiers des colons la possession tranquille du sol. Pour une pièce de terre de trois arpents de large sur trente, quarante ou cinquante arpents de profondeur, on donne annuellement un écu, plus un couple de poulets;

redevances vraiment insignifiantes. Partout où il y a des pouvoirs d'eau, le Séminaire a bâti des moulins à scie dont il retire un revenu considérable. Celui de Montréal possède tout le terrain occupé par la ville, et toute l'île de Montréal. On m'assure que la rente foncière de la ville et de l'île rapporte soixante-dix mille livres, à part de ce que les prêtres reçoivent pour dire des messes, baptiser, entendre des confessions (1), célébrer des mariages et des services funéraires, etc. Tout le revenu provenant des rentes foncières appartient aux Séminaires seuls, et les prêtres de la campagne n'y ont aucune part. Mais comme celui de Montréal, qui ne compte que seize prêtres, a plus de revenus qu'il ne peut en dépenser, il envoie chaque année à la maison-mère, en France, une grosse somme d'argent. Les rentes foncières appartenant au Séminaire de Québec sont employées pour l'usage de ses membres, et l'entretien d'un certain nombre de jeunes gens, qui sont élevés pour la prêtrise. Les curés des paroisses de la campagne perçoivent la dîme, ainsi que certains honoraires casuels pour la visite des malades (2), etc. Si la paroisse est trop petite, le roi donne au desservant une somme additionnelle. Lorsqu'un prêtre de la campagne devient infirme, après une carrière bien remplie, on le recueille au Séminaire. Ces communautés ont la nomination des curés sur leurs terres, mais elle appartient à l'évêque dans les autres paroisses.

Les récollets forment la troisième classe d'ecclésiastiques en Canada. Ils ont une grande et belle maison

(1) M. Kalm a dû tenir ce renseignement de quelqu'esprit fort assez peu au fait des us et coutumes du tribunal de la pénitence, le seul où la justice s'administre pour rien. (M.)

(2) La visite des malades n'a jamais enflé aucun casuel, croyons-nous. (M.)

et une très jolie église qu'ils desservent, et tout auprès, un jardin spacieux qu'ils cultivent avec soin. A Montréal et à Trois-Rivières ils sont aussi bien établis qu'ici. Ils ne se mettent pas en peine de choisir des sujets brillants pour leur communauté ; au contraire, ils prennent tous ceux qu'ils peuvent avoir. Ils ne se martèlent pas le cerveau pour acquérir la science, et l'on m'assure qu'à peine ont-ils endossé l'habit monastique, non-seulement ils cessent d'étudier, mais ils oublient le peu qu'ils savaient avant. Ils couchent sur une natte ou un matelas dur. J'ai vu cependant de bons lits dans les cellules de quelques-uns d'entre eux. Ces moines n'ont pas de biens, ici, ayant fait vœu de pauvreté ; ils vivent principalement d'aumônes. Les jeunes moines ou frères vont, munis de besaces, quêter de maison en maison. Ils n'ont pas de congrégations (cures) dans le pays, mais quelquefois ils vont évangéliser les sauvages. En outre, dans chaque fort qui contient quarante hommes, le roi tient un de ces moines comme aumônier ; il lui fournit le logement, la nourriture, le service, en un mot, il pourvoit à tous ses besoins, et lui donne en outre deux cents livres par an, dont moitié va à la communauté, l'aumônier gardant l'autre moitié pour lui. A bord des vaisseaux du roi, il n'y a pas d'autres prêtres que ces moines qui, en conséquence, sont regardés par le peuple comme gens du roi. Quand un curé de la campagne vient à mourir, et qu'un successeur ne peut lui être nommé immédiatement, on y envoie un de ces religieux pour desservir la paroisse pendant que la place reste vacante. Les récollets viennent en partie de France ; les autres sont natifs du Canada. Il n'y a pas d'autres moines en Canada ; cependant, de temps en temps, il arrive ici, sur les vaisseaux du roi, un religieux de l'ordre de St. Augustin, ou de quelqu'autre ordre, mais il n'y fait qu'un

court séjour, et s'en retourne le plus souvent sur le même vaisseau.

11 AOUT.

Ce matin, j'ai fait une promenade hors les murs avec M. Gaulthier, le médecin du roi, pour collectionner des plantes et visiter un couvent de femmes à quelque distance de Québec. Ce monastère, magnifique édifice en pierre, occupe un site charmant, entouré qu'il est de champs, de prairies et de bois au travers desquels on voit Québec et la rivière St Laurent; un hôpital pour les vieillards indigents, les infirmes, etc., fait partie du monastère; il est divisé en deux salles: l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes. Les religieuses subviennent aux besoins des malades des deux sexes, avec cette différence, néanmoins, qu'elles ne font que préparer la nourriture des hommes, apporter leurs mets, enlever la nappe après le repas et leur donner des remèdes, laissant le reste du service aux domestiques; mais dans l'appartement des femmes, elles font tout le service elles-mêmes. Le règlement de l'hôpital est le même que celui de l'hôpital de Québec. Par une faveur toute spéciale, l'évêque, à la prière du Marquis de la Galissonnière, gouverneur-général du Canada, m'a accordé la permission de visiter ce couvent; aucun homme n'y peut entrer sans une permission de l'ordinaire, et c'est un honneur qui s'accorde rarement. L'abbesse, suivie d'un grand nombre de religieuses, nous a conduits dans tous les appartements. La plupart de ces nonnes appartiennent à des familles nobles, et l'une d'elles est la fille d'un gouverneur. Il y en a beaucoup qui paraissent âgées, mais il y en a aussi quelques unes très jeunes et fort jolies. Il m'a semblé qu'elles étaient

plus polies que les religieuses de l'autre couvent. Quant à la division des chambres, elle est la même que dans cette dernière maison, à l'exception de quelques meubles en plus dans les cellules; les lits sont entourés de rideaux bleus; il y a une couple de petits bureaux avec une table au milieu, et des tableaux suspendus aux murs. Les cellules n'ont pas de poêles. Mais les salles et les chambres dans lesquelles les nonnes se réunissent, ou qui sont occupées par les malades, sont chauffées par un poêle en fonte. Le nombre des religieuses est indéterminé ici, et si j'en juge par mes yeux, il est très considérable. Il y a aussi quelques novices qui se préparent à faire leur profession. De petites filles sont envoyées ici par leurs parents pour être élevées par les sœurs dans les principes de la religion chrétienne, et apprendre à faire toutes sortes d'ouvrages de dames. Le couvent, à distance, paraît comme un palais; il a été fondé par un évêque dont les restes, dit-on, reposent dans l'église.

Nous avons botanisé dans les champs voisins jusqu'à l'heure du dîner, et de retour au couvent nous nous sommes mis à table avec le chapelain, un vénérable père récollet très âgé. Les mets, tous apprêtés par les religieuses elles-mêmes, étaient aussi nombreux et variés que sur la table des grands. Il y avait, en outre, plusieurs sortes de vins et beaucoup de conserves. Il paraît que les revenus du monastère sont considérables. L'édifice est surmonté d'un clocheton contenant une cloche. Quand on considère les grandes étendues de terrain que le roi a données aux couvents, aux jésuites, aux prêtres et à plusieurs familles nobles, il semblerait n'avoir presque rien gardé pour lui-même.

Notre framboisier commun est extrêmement abondant ici; il couvre les coteaux et court sur les lisières

des champs, et les bords des rivières, en longues haies qui, en cette saison, paraissent toutes rouges, tant les branches de l'arbuste sont chargées de baies en pleine maturité. On les donne comme dessert après diner, au naturel ou en confitures.

Le sorbier, ou frêne sauvage (1), est très commun dans les bois environnants.

On regarde ici le nord-est comme le vent le plus perçant. Des personnes dignes de foi m'ont assuré que l'aquilon, quand il est très violent en hiver, passe à travers les murs d'épaisseur moyenne, si bien que toute la muraille en dedans de la maison est couverte de neige ou d'une gelée blanche, et qu'une chandelle placée près d'un mur plus mince est presque soufflée par l'air qui le transperce. Le nord-est endommage jusqu'aux maisons en pierre, surtout à leur pignon septentrional qu'il faut réparer souvent. Les vents du nord et du nord-est sont pareillement redoutés ici comme les plus glacés. En été, le premier amène généralement la pluie.

La différence de climat entre Québec et Montréal est très grande. Le vent et la température à Montréal sont souvent tout l'opposé de ce qu'ils sont à Québec. L'hiver n'y est pas aussi rigoureux. Plusieurs espèces de poires (2) délicieuses qui viennent bien à Montréal, ne réussissent pas ici, et la gelée les détruit fréquemment. Québec a généralement plus de temps pluvieux que Montréal ; le printemps y commence moins vite et l'hiver plus tôt; et toutes les espèces de fruits y mûrissent une semaine ou deux plus tard qu'à Montréal.

---

(1) *Sorbus aucuparia, Sorbier des oiseaux* (Rosacées-Pomacées). (M.)

(2) *Pirum*, fruit du Poirier *Pirus* (Rosacées-Pomacées). (M.)

12 AOUT.

Cette après-midi, je suis sorti de la ville avec mon serviteur, pour aller passer une couple de jours à la campagne, afin d'avoir plus de loisir pour examiner les plantes qui croissent dans les bois, et le pays en général. Dans le but de me faciliter cette excursion, le gouverneur-général avait envoyé chercher un Indien de Lorette pour nous servir de guide, et m'indiquer en même temps l'usage que les aborigènes font des plantes naturelles. Cet Indien était un anglais de naissance qui fut pris par les sauvages il y a trente ans, alors qu'il n'était encore qu'un petit garçon, et adopté par eux, suivant leur coutume, pour tenir la place d'un des leurs tué par l'ennemi. Depuis ce temps il est toujours resté avec eux ; devenu Catholique Romain, il s'est marié avec une femme Indienne, s'habille comme un Indien, parle anglais et français et plusieurs des idiomes sauvages. Dans les guerres entre les Français et les Anglais, les tribus amies des Français ont fait beaucoup de prisonniers des deux sexes dans les colonies anglaises, les ont adoptés et mariés avec des gens de leur nation. Il s'en suit que le sang indien en Canada est très mélangé de sang européen, et une grande partie des sauvages maintenant vivants peuvent se dire d'origine anglaise. Chose remarquable, la plupart des individus qu'ils ont ainsi pris pendant la guerre, et incorporés à leurs nations, les jeunes gens surtout, ont refusé de retourner dans leur pays natal, alors même qu'il était en leur pouvoir de le faire, résistant aux sollicitations de leurs plus proches parents, venus exprès pour les chercher, et préférant la vie licencieuse des sauvages aux douceurs du foyer paternel. Ces Indiens d'adoption s'habillent comme les sauvages, et font tout à la mode indienne. Ce n'est pas

chose aisée que de les distinguer des vrais Indiens, si ce n'est par leur couleur, qui est un peu plus blanche. Il y a aussi un grand nombre de Français qui sont allés habiter avec les Indiens et ont adopté leur manière de vivre. Au contraire, c'est à peine si l'on connait un Indien qui ait adopté les coutumes européennes; ceux qui ont été faits prisonniers pendant la guerre ont toujours cherché à retourner au milieu des leurs, même après avoir joui, pendant plusieurs années de captivité, de tous les privilèges des Européens en Amérique.

Les terres que nous parcourons sont partout divisées en champs et en prairies ou pâturages. Nous ne voyons que fermes et maisons de fermiers. Près de la ville, le sol est plat et coupé, ci et là, par des ruisseaux limpides. Les chemins sont excellents, larges et bordés de fossés de chaque côté, dans les terrains bas. Mais à mesure qu'on s'éloigne de la ville, le sol devient plus élevé; on dirait des terrasses échelonnées les unes au-dessus des autres. Le sol de ces plateaux est uni et très fertile, et on n'y voit pas de pierres. Sous ce riche terreau il y a un fond de roche feuilletée, si commune ici, et qui se divise en petits fragments sous l'action de l'air. Ces couches sont tantôt horizontales, tantôt perpendiculaires, comme dans plusieurs autres localités autour de Québec. Toutes les collines sont cultivées; sur le sommet de plusieurs on distingue des villages pittoresquement groupés autour de belles églises. Les prairies sont généralement dans les vallées, quoiqu'il y en ait sur les coteaux. Bientôt après, nous jouissons de la plus belle perspective possible, du haut d'une de ces éminences. A l'est nous avons une vue splendide de Québec ainsi que de la rivière St Laurent. Plus loin, au levant, une longue chaine de hautes montagnes court sur une ligne parallèle au fleuve, quoiqu'elle en soit

éloignée de plusieurs milles. A l'occident, à quelque distance du plateau que nous occupons, les collines se changent en une autre longue chaine de très hautes montagnes rapprochées les unes des autres, et courant aussi parallèlement à la rivière, c'est-à-dire du sud au nord. Ces masses imposantes sont formées d'une pierre grise, composée de plusieurs espèces de pierres (1) dont je ferai une mention spéciale dans la suite. Il semblerait que l'ardoise de ces montagnes est de date aussi ancienne que la pierre grise, puisque d'immenses blocs de cette pierre s'y trouvent au sommet, tandis que c'est l'ardoise qui en forme la base.

Les hautes prairies en Canada sont excellentes, et de beaucoup préférables à celles des environs de Philadelphie et des autres colonies anglaises. Plus j'avance au nord, plus elles sont belles, et plus le gazon en est riche et fourni. L'herbe ici est de deux sortes, savoir : une espèce d'herbe à feuilles étroites (2), et dont les épis (3) contiennent trois ou quatre fleurs si petites que la plante pourrait facilement être prise pour l'agrostis, et dont la graine est à base pubescente. L'autre plante, qui croît dans les prairies, est le trèfle blanc (4). Ces deux sortes d'herbes forment le foin des prairies, et ce foin est très fourni et serré. Le paturin des prés (Poa) a une tige assez élevée, mais ses épis sont très minces. Au pied de cette herbe, le sol est couvert de trèfle, de sorte que l'on ne peut trouver de meilleures prairies que celles-là. Toutes ces prairies ont été auparavant des champs de blé ; on y voit encore la trace de

---

(1) Conglomerats. (M.)

(2) *Poa angustifolia*, Linn.

(3) *Spiculæ tri vel quadri-floræ minimæ ; semina basi pubescentia.*

(4) *Trifolium repens*, Linn. ; *Trifolium pratense album*, C. B.

la charrue. On ne les fauche qu'une fois l'été, parce que le printemps commence tard.

Les cultivateurs sont maintenant occupés à faire leurs foins et à les rentrer, et il y a environ une semaine qu'ils ont commencé ces travaux. Il y a de grands tas de fourrage près de la plupart de leurs prairies. Lorsque le foin est humide, on le met en monceaux de forme conique.

Comme les bestiaux sont parqués dans les pâturages de l'autre côté des bois, et confiés à la garde de vachers en cas de nécessité, beaucoup de colons se dispensent de clôturer leurs terres.

Les champs sont très grands. Je n'ai pas vu de fossés nulle part : ce n'est pourtant pas manque de besoin, ainsi qu'il m'a semblé en certains endroits. Ces champs sont divisés en planches larges de deux ou trois verges entre les raies. La hauteur perpendiculaire d'une planche de son milieu au fond du sillon, est de près d'un pied. Tout le blé est du blé d'été ; le froid durant l'hiver détruisant le grain qui a été déposé dans la terre, on n'en sème pas l'automne. Le blé blanc est très commun dans les champs ; il y a aussi de grandes pièces de pois, d'avoine, de seigle d'été en quelques endroits, et d'orge çà et là. Près de chaque ferme on voit un carré planté de choux, de citrouilles et de melons. Les champs ne sont pas toujours ensemencés ; on les laisse en friche tous les deux ans. On ne laboure pas les terres en friche durant l'été, de sorte que les herbes sauvages y croissent en pleine liberté, et les bestiaux les broutent pendant toute la saison (1).

---

(1) Suit dans l'original une description des clôtures en usage près de Québec, qui ne peut être intéressante que pour les Suédois, et non pour une nation comme l'Angleterre, qui a fait de si grands progrès dans l'art de cultiver la terre. (F.)

Les habitations dans la campagne sont bâties indistinctement en pierre ou en bois. Il n'entre pas de brique dans la construction des maisons en pierre, on n'en fait pas encore assez pour cela, ici. On emploie les matériaux que l'on trouve dans le voisinage, l'ardoise noire surtout. Cette ardoise qui paraît compacte lorsqu'on la casse, se fendille lorsqu'elle est exposée à l'air ; cependant cela ne tire pas à conséquence, vû que les pierres tiennent ferme au mur, et ne s'en détachent pas. A défaut de cette espèce de schiste, on construit les maisons avec des moellons ou de la pierre à sablon, et quelquefois avec une pierre grisâtre. Les murs ont deux pieds d'épaisseur, rarement moins. On peut se procurer la pierre à chaux partout dans le voisinage. Presque toutes les maisons à la campagne sont en bois ; quelques unes sont enduites à l'extérieur. Les joints sont remplis avec de la glaise au lieu de mousse. Les maisons ont rarement plus d'un étage de haut. Chaque chambre a, ou sa cheminée, ou un poële, ou les deux ensemble. Les poëles ont la forme d'un carré oblong ; quelques uns sont entièrement en fer, et des dimensions qui suivent : longueur deux pieds et demi, hauteur un pied et demi, largeur un pied et demi. Ces poeles en fer viennent tous de la fonderie des Trois-Rivières. D'autres sont en brique ou en pierre, de la grandeur à peu près des poëles en fonte, et recouverts au sommet d'une plaque de fer. La fumée est conduite dans la cheminée par un tuyau en fer. En été les poeles sont enlevés. Arrivés à Lorette dans la soirée, nous allâmes passer la nuit chez les Jésuites.

13 AOUT.

Sur le matin, nous continuons notre excursion à travers la forêt en gagnant les hautes montagnes, à la recherche

de plantes rares et de curiosités. Le terrain est plat et couvert d'un bois épais, excepté dans les endroits marécageux. Près de la moitié des plantes que nous rencontrons croissent dans les bois et les marais de Suède.

Voici deux sortes de cerisiers sauvages qui sont probablement de simples variétés de la même espèce, quoiqu'ils diffèrent sous plusieurs rapports. Tous les deux sont communs en Canada, et produisent des baies rouges. L'un, appelé tout simplement *cerisier* par les Français, porte des fruits qui ont le goût de notre cerise des Alpes, et leur âcreté est telle qu'elle fait contracter la bouche et les joues. Les baies de l'autre espèce ont un goût légèrement acidule et agréable (1).

L'ellébore à trois feuilles (2) croît en grande quantité dans les bois, et en beaucoup d'endroits il couvre tout le sol. Cependant il préfère un terrain humide qui n'est pas trop trempé ; l'oseille sauvage (3), et la Circée de montagne, ou Herbe des Magiciennes (4), lui tiennent compagnie. Ses graines ne sont pas encore mûres, et la plupart de ses tiges n'en portent pas du tout. Cette plante est appelée la tissavoyanne jaune par tout le Canada. Les Indiens se servent de ses feuilles et de sa tige pour donner une belle couleur orange à certains ouvrages en peaux dans lesquels ils excellent. Les

---

(1) J'ai décrit comme suit dans mon journal l'arbre appelé cerisier par les Français : *Cerasus foliis ovatis serratis, serraturis profundis fere subulatis, fructu racemoso*, et l'autre, *Cerasus foliis lanceolatis crenato-serratis, acutis, fructu fere solitario.*

(2) *Helleborus trifolius.* (Renonculacées). (M.)

(3) *Oxalis aceto sella*, Linn. c'est le Rumex Petite-Oseille (Polygonacées.) (M.)

(4) *Circaa Alpina*, Linn. Circée des Alpes. On l'appelle aussi Herbe de St. Etienne. (Onagrariées). (M.)

Français, qui ont appris cela d'eux, teignent la laine et d'autres tissus avec cette plante.

Nous atteignîmes avec beaucoup de difficulté le sommet d'une des plus hautes montagnes, mais, à mon grand désappointement, je n'y ai rien trouvé que je n'eusse déjà vu en Canada. Nous n'eûmes pas même le plaisir de la perspective, les bois qui couronnent le sommet de cette éminence obstruant la vue. En fait d'arbres, j'ai noté le charme, ou *Carpinus Ostrya*, Linn., l'orme d'Amérique, l'érable rouge, l'érable à sucre, cette espèce d'érable qui guérit les brûlures (que je n'ai pas encore décrite), le hêtre, le bouleau commun, le merisier (1), le sorbier (ou cormier), le pin du Canada, appelé pruche, le viorne aux feuilles dentelées (2), le frêne, le cerisier que je viens de décrire, et l'if baccifère. (3)

Les moucherons sont plus nombreux que nous ne l'aurions désiré. Leur piqure irrite la peau, et les Jésuites de Lorette disent que le meilleur préservatif contre leurs attaques est de se frotter le visage et les parties nues du corps avec de la graisse. On prétend aussi que l'eau fraîche est le meilleur remède contre leur piqure, pourvu que l'on ait le soin de laver les plaies tout de suite.

Il était nuit quand nous retournâmes à Lorette, après un examen minutieux des plantes que nous avions rencontrées.

14 AOUT.

Lorette est un village situé à trois milles français (lieues) à l'ouest de Québec, habité principalement par des Indiens de la nation Huronne, convertis à la religion catholique. Le village occupe le bord d'une petite

(1) *Betula nigra*, Linn.

(2) *Viburnum Dentatum* (Caprifoliacées). (M.)

(3) *Taxus baccata* (Conifères). (M.)

rivière qui, en cet endroit, tombe avec grand bruit du haut d'un rocher, et fait tourner un moulin à scie et un moulin à farine. Lorsque le jésuite qui les dessert y vint pour la première fois, ils vivaient dans des cabanes (wigwams) faites sur le modèle de celles des Lapons. Depuis, ils se sont bâti des habitations à la mode française. Chaque maison est divisée en deux parties, dont l'une est la chambre à coucher et l'autre la cuisine, qui contient un petit four en pierre, recouvert à son sommet d'une plaque de fer. Les lits sont rangés contre le mur et dépourvus de draps et de couvrepieds ; l'Indien, lorsqu'il se couche, s'enroule dans la même couverture qu'il a portée toute la journée. Les autres meubles et ustensiles paraissent également misérables. La petite église du village est vraiment jolie avec sa flèche élevée couverte en ferblanc, qui contient une cloche. On prétend qu'elle a un air de ressemblance, par sa forme et ses dimensions, avec la *Santa Casa* de Lorette en Italie, d'où vient le nom de Lorette donné à ce village. Près de l'église il y a une maison de pierre servant de presbytère, et occupée par les deux jésuites domiciliés ici. Le service divin est aussi régulièrement suivi que dans aucune autre église catholique, et j'ai été charmé de voir le zèle des Indiens, surtout des femmes, et de les entendre chanter, avec de belles voix, dans leur idiôme, toutes sortes de cantiques. Leur habillement ressemble à celui des autres sauvages ; les hommes cependant aiment à porter des gilets, ou vestes, comme les Français. Les femmes restent fidèles au costume indien. Il est certain que ces barbares et leurs ancêtres ont depuis longtemps, et même lors de leur conversion à la religion chrétienne, fait un vœu à Dieu de ne jamais boire de liqueurs fortes. Ce vœu, ils l'ont gardé d'une manière inviolable jusqu'à présent, et il est très

rare d'en voir sous l'influence de la boisson ; pourtant, Dieu sait si l'eau de vie et les autres liqueurs enivrantes ont généralement de l'attrait pour les Indiens qui, bien souvent, préféreraient mourir plutôt que de s'en priver.

Ces Indiens ont choisi les Français pour modèles en beaucoup d'autres choses que la construction de leurs maisons. Ils cultivent tous le maïs, et quelques uns ont de petits champs de blé et de seigle. Plusieurs d'entre eux ont des vaches. Ils sèment dans leurs pièces de maïs cette plante, si commune chez nous, que nous appelons soleil (1), et ses graines forment un des ingrédients de leur sagamité, ou soupe au maïs. Le maïs qu'ils cultivent ici est de l'espèce naine, qui mûrit plus tôt que l'autre ; ses grains sont plus petits, mais ils donnent plus de farine et d'une meilleure qualité en proportion.

Il vient à maturité généralement au milieu, et quelquefois à la fin d'août.

Le blé d'hiver de Suède et le seigle d'hiver ont été essayés en Canada pour voir comment ils s'acclimateraient ; car on ne sème ici que le blé d'été, l'expérience ayant démontré que le blé et le seigle de France semés en automne ne supportent pas l'hiver. Le Dr. Sarrazin (à ce que m'a dit le doyen des deux jésuites ici) s'est procuré de Suède une petite quantité de blé et de seigle de l'espèce dite d'hiver. Elle fut semée en automne, passa l'hiver sans dommage aucun et rapporta de beaux grains, à épis plus petits que le blé du Canada, il est vrai, mais près du double plus pesants, et ce grain donna une plus grande quantité de belle farine que le blé d'été. Je n'ai jamais pu savoir pourquoi l'expérience n'a pas été

---

(1) *Helianthus annuus*, composées-sénécionidées. (M.)

continuée—On ne peut, me dit-on, faire ici avec la farine de blé d'été du pain blanc qui vaille celui fait en France avec la farine de blé d'hiver. Je tiens de plusieurs personnes que tout le blé d'été maintenant cultivé ici vient de Suède ou Norvège ; car les Français à leur arrivée, ont trouvé le froid en Canada trop sévère pour leur blé d'hiver et leur blé d'été ne venait pas toujours à maturité, à cause du peu de durée de la saison. Ils commencèrent en conséquence à regarder le Canada comme un pays à peu près inhabitable. C'est alors qu'ils songèrent à l'expédient qui leur a si bien réussi de faire venir leur blé des pays du Nord de l'Europe.

Je retournai de jour à Québec, faisant des observations botaniques en chemin.

15 AOUT.

Le nouveau gouverneur-général de tout le Canada, le Marquis de la Jonquière, est arrivé la nuit dernière, dans le port de Québec ; mais comme il était tard, il a remis son entrée officielle à aujourd'hui. Parti de France le 2 juin, il n'a pu parvenir plus tôt au lieu de sa destination, les bancs de sable rendant la navigation très difficile aux vaisseaux de fort tonnage dans la rivière St Laurent. Les navires ne se risquent pas à monter sans un vent favorable à cause des coudes nombreux qu'il leur faut tourner, et cela dans un chenal souvent très étroit.

Ce jour est en outre un jour de grande fête : celle de l'Ascension (l'Assomption) de la Vierge Marie, qui est célébrée avec la plus grande pompe dans les pays Catholiques-Romains. Le 15 août de cette année sera donc une date doublement remarquable, tant à cause de la fête, qu'à cause de l'arrivée du nouveau gouverneur-général

qui est toujours reçu avec beaucoup d'éclat, ce fonctionnaire ayant, ici, le rang d'un vice-roi.

Vers huit heures, les principaux habitants de la ville se sont assemblés dans la maison de M. de Vaudreuil qui vient d'être nommé gouverneur de Trois-Rivières et dont le père a été gouverneur-général du Canada. Sa maison est dans la basse-ville. M. le Marquis de la Galissonnière, gouverneur-général jusqu'à ce jour, et qui partira pour France à la première occasion, y vint pareillement, accompagné de tous les officiers publics. Je fus invité à assister à la cérémonie. A huit heures et demie le nouveau gouverneur-général est descendu de son vaisseau dans une chaloupe couverte d'un tapis rouge, et au même moment les canons du haut des remparts, donnèrent le signal de mettre en branle toutes les cloches de la ville. Les personnes de distinction descendirent au rivage pour rendre hommage au gouverneur, qui, à son débarquement de la chaloupe, fut reçu par le Marquis de la Galissonnière. Après qu'ils se furent salués l'un l'autre, le commandant de la ville présenta au nouveau gouverneur-général dans le langage le plus éloquent, une adresse à laquelle il répondit fort laconiquement et qui fût suivie d'une salve générale des canons des remparts. Toute la rue jusqu'à la cathédrale était bordée d'hommes sous les armes appartenant pour la plupart à la classe bourgeoise. Le gouverneur-général se dirigea vers la cathédrale, passant entre cette double haie. Il portait un habillement rouge tout galonné d'or. Ses gens, en livrée verte, le précédaient le fusil sur l'épaule. A son arrivée à la cathédrale il fut reçu par l'évêque du Canada revêtu de ses habits pontificaux, la tête couverte d'une large mitre dorée, une haute crosse d'argent massif à la main et entouré de son clergé. Après une courte adresse de l'évêque au gouverneur-général, un

prêtre accompagné de deux autres ecclésiastiques, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche, qui tenaient en mains des cierges allumés, survint apportant un crucifix d'argent fixé au bout d'un long bâton qu'il lui donna à baiser.

Ensuite le cortège se dirigea vers le chœur en passant par la grande allée dans l'ordre suivant : l'évêque suivi de son clergé, les gens du gouverneur marchant tête couverte et le fusil sur l'épaule, puis le gouverneur lui-même avec sa suite et la foule. A l'entrée du chœur, le gouverneur-général et le général de la Galissonnière s'arrêtèrent devant une stalle couverte d'un tapis rouge, et y restèrent pendant tout le temps de la messe, qui fut célébrée par l'évêque lui-même. De l'église il se rendit au palais où les personnages de marque vinrent lui rendre leurs hommages. Les religieux des différents ordres avec leurs supérieurs respectifs vinrent aussi lui témoigner leur joie de son arrivée.

De toute cette foule qui s'était portée au devant du gouverneur, aucun ne resta pour le dîner à l'exception de ceux qui avaient été invités d'avance, et j'eus l'honneur d'être de ce nombre. Le repas dura fort longtemps et fut aussi somptueux que l'occasion le demandait.

Le gouverneur-général, marquis de la Jonquière, était un homme de haute taille et paraissant alors âgé d'un peu plus de soixante ans. Il s'était battu avec les anglais sur mer dans la dernière guerre ; — le combat fut acharné, mais les anglais étant de beaucoup supérieurs en nombre tant en vaisseaux qu'en hommes, il perdit la bataille et fut obligé de se rendre. Il fut blessé en cette occasion par une balle, qui lui traversa l'épaule de part en part.

Quoique d'un caractère affable, il savait conserver sa dignité avec ceux qui recherchaient sa faveur.

Beaucoup des messieurs présents à ce banquet, m'ont assuré que le moyen suivant était employé avec succès pour garder frais durant l'été le vin, la bière ou l'eau.

On met le liquide dans des bouteilles qu'on a le soin de bien boucher ; on enveloppe les bouteilles dans des linges mouillés et on les suspend en plein air. Ce procédé réussit toujours.

Pour entretenir l'humidité des linges, il faut les mouiller de temps en temps dans l'eau la plus froide qu'on peut trouver. Le vin ou tout autre liquide contenu dans les bouteilles, est toujours d'une température plus basse que l'eau, avec laquelle on a humecté les linges.

Ce moyen de rafraîchir les boissons réussit pareillement, même si les bouteilles sont exposées au soleil. (1)

16 AOUT.

Le Thuya occidental (2) ou arbre de vie (Conifères) croît en grande abondance en Canada ; mais il est moins commun dans le midi. Le point le plus éloigné dans cette direction où j'en ai vu, est un endroit un peu au sud de Saratoga dans la province de New-York ; j'en ai vu aussi près

(1) Il a été observé dans plusieurs expériences qu'un liquide plongé dans un autre liquide et qu'on expose ensuite à l'air pour en faciliter l'évaporation, se refroidit à un degré remarquable ; et plus vite s'opère l'évaporation, que l'on accélère au moyen de plongements répétés, plus grand est le refroidissement. Ainsi l'esprit de vin qui s'évapore plus promptement que l'eau, perd sa chaleur aussi plus tôt ; et l'esprit de sel ammoniac extrait de la chaux vive, encore plus volatil que l'esprit de vin, est aussi plus susceptible de diminution de calorique. Pour stimuler l'évaporation on brasse le vaisseau qui contient le liquide et on l'expose à l'air ou bien on souffle dessus avec la bouche, ou en se servant d'une paire de soufflets — Voyez de Mairan. Dissertation sur la glace. Prof. Richman in Nov. Comment. Petrop. ad an. 1747 et 1748 p. 284 et Dr. Cullen dans Edinburgh Physical and literary Essays and Observations, Vol. II. p. 145. (F.)

(2) *Thuya occidentalis*, Linn. *Lignum vitae* — arbre voisin du cyprès — toujours vert commun en Chine et en Canada.

de *Casses* dans la même Province—ces deux localités sont à 42° 10m de latitude nord. M. Bartram cependant m'a dit n'avoir trouvé qu'un seul arbre de cette espèce en Virginie, près des chûtes de la rivière James. Le Dr. Colden assure aussi qu'il a vu cet arbre en plusieurs endroits aux environs de son château de Coldingham qui est situé entre New York et Albany à 40° 30m de latitude nord. Les Français par tout le Canada l'appellent *Cèdre blanc* ainsi que les Anglais et Hollandais d'Albany. Les anglais en Virginie ont donné le nom de Juniper à une espèce de Thuya qui croît chez eux.

Les terrains qu'il habite ne se ressemblent pas toujours, néanmoins il préfère généralement un sol humide et marécageux, et il y atteint une grande hauteur. Sans s'y plaire autant, il vient bien, aussi, sur les collines rocailleuses et les terrains remplis de roches couvertes de plusieurs espèces de mousses. (1) Lorsque les rivages de la mer sont montagneux et parsemés de roches moussues, il est rare que le Thuya ne s'y trouve pas. On le rencontre ça et là sur les côteaux qui bordent les rivieres, sur certains plateaux dont le sol se compose d'une sorte de poussière de terreau. Il est à remarquer que ces endroits sont impregnés d'une eau à saveur âcre, et qu'ils reçoivent l'humidité de contrées plus élevées. J'ai vu cependant de ces arbres dans des lieux passablement secs ; mais ils n'y parviennent jamais à une croissance considérable.

Ils sont assez communs dans les crevasses des montagnes, mais ils y végètent pauvrement. Les plus grands individus de cette espèce que j'aie remarqués dans les bois en Canada, avaient de trente à trente-six pieds de

---

(1) *Lichen, brion, hypne.*

haut. Sur la tranche horizontale d'un arbre de dix pouces de diamètre (mesure précise) j'ai compté quatre-vingt-douze cernes autour du tronc (1) ; sur un autre arbre d'un pied et deux pouces de diamètre, j'en ai compté cent quarante-deux. (2)

Les habitants du Canada emploient le bois de cet arbre aux usages suivants ; reconnu pour être le plus durable, le moins sujet à la pourriture et pour se conserver sain pendant plus qu'âge d'homme, il est choisi, de préférence à tout autre, pour les clôtures. Tous les pieux qu'on enfonce dans le sol, sont du bois de Thuya, ainsi que les palissades des forts, les planches qui entrent dans la construction des maisons et ces pièces minces qui forment à la fois le fond et les membrures des canots d'écorce si communs ici, ce bois ayant à la fois la flexibilité et la légèreté requises pour cet emploi, surtout quand il est vert.

On considère le bois de Thuya comme l'un des meilleurs combustibles pour les fours à chaux. Avec ses branches on fait des balais ; les brindilles et les feuilles de l'arbre étant naturellement ramassées toutes ensemble, cela les rend éminemment propres à cet usage. Les Indiens qui ont le monopole de cette industrie vont en écouler les produits dans les villes. Je ne me souviens pas d'avoir vu en Canada d'autres balais que ces balais de cèdre. Les branches du Thuya fraîchement coupées ont une odeur particulière assez agréable dont s'imprègne fortement l'air des maisons où l'on étrenne l'un de ces utiles instruments de ménage.

(1) Il est bien connu que tous les arbres n'ont qu'un cerne par année, de sorte que le nombre des cernes indique celui des années de l'arbre ainsi que la rapidité ou la lenteur de sa croissance. (F.)

(2) L'écorce des arbres n'entre pas dans le mesurage de leurs diamètres. (F.)

Le Thuya est employé à différents usages médicaux. Le commandant du fort St Fréderic le recommandait fortement contre les douleurs rhumatismales. Il m'a dit avoir vu souvent essayer avec un succès remarquable sur plusieurs personnes, une sorte d'onguent composé de feuilles fraîches de Thuya pilées dans un mortier et bouillies avec du saindoux. Cet onguent étendu sur un linge, appliqué ensuite sur la partie malade, procure un soulagement certain en peu de temps.

On recommande, contre ces douleurs violentes qui montent et descendent dans les cuisses, et qui quelquefois se répandent par tout le corps—l'application d'un cataplasme composé de feuilles d'une espèce de Polypode (1) (4|5),et de cônes de Thuya (1|5) que l'on commence par réduire séparément en poudres grossières pour les mêler ensuite; puis on verse sur ce mélange de l'eau de lait chaud, et le tout forme un topique que vous étendez sur une toile dont vous vous enveloppez le corps ; mais vù que cet emplâtre brûle comme le feu, on a soin ordinairement de se ceindre d'une autre toile avant de l'appliquer, autrement il écorcherait la peau. J'ai entendu préconiser ce remède outre mesure par des personnes qui avaient fait l'expérience de son efficacité. Un Indien Iroquois m'a dit qu'un décocté de feuilles de Thuya est bon pour la toux. Dans le voisinage de Saratoga on se sert de cette tisane dans les fièvres intermittentes.

Le Thuya garde ses feuilles et sa verdure pendant tout l'hiver ; ses graines sont mûres vers la fin de septembre (vieux style.) (2) Le 4 Octobre de cette année (1749)

---

(1) *Polypodium fronde pinnata pinnis, alternis a basi superne appendiculatis* -genre de plantes cryptogames de la famille des fougères.

(2) C'est-à-dire suivant la manière de compter les jours et les mois avant l'introduction du calendrier grégorien. (M.)

une partie des cônes, surtout ceux qui s'étaient trouvés les plus exposés à la chaleur du soleil, avaient déjà laissé tomber leurs graines, et les autres commençaient à s'ouvrir. A ce propos, il convient de noter une singularité qu'offre cet arbre, en commun, du reste, avec beaucoup d'autres en Amérique. Il est certain qu'il se plait dans les marais et les bois épais ; on peut dire avec assurance que ce sont ses lieux de prédilection. Et cependant c'est à peine si l'on y trouve un seul arbre qui porte des graines—tandis qu'un individu de cette espèce qui a crû accidentellement en dehors du bois, sur le bord de la mer ou dans un champ en plein air, en porte toujours en abondance. J'ai, en maintes occasions, fait cette observation sur le Thuya.

Il en est de même de l'érable à sucre, de l'érable qui est bonne pour guérir les écorchures, du sapin blanc, du pin appelé *Pérusse* (1) du mûrier et de plusieurs autres arbres.

17 AOUT

Aujourd'hui, je suis allé visiter le couvent des Ursulines, qui est tenu à peu près sur le même pied que les deux autres couvents. Il est situé dans la ville et possède une fort belle église. Les religieuses, qui sont renommées pour leur piété, vont moins au dehors que les autres. L'entrée du monastère est strictement interdite aux hommes, à moins d'un permis spécial de l'évêque, ce qui est une grande faveur. Le médecin du roi et le chirurgien, seuls ont leurs entrées libres, pour la visite des malades. A la demande du marquis de la Galissonière, les portes du cloitre me furent gracieusement

(1) C'est la pruche probablement, qui cependant, appartient au genre sapin, *Abies Canadensis*. (M.)

ouvertes. J'étais accompagné du médecin du roi M. Gaulthier. A notre arrivée, nous fûmes reçus par l'abbesse entourée d'un grand nombre de religieuses, la plupart avancées en âge. De là, nous passâmes à l'église où, comme c'était un dimanche, nous vîmes des religieuses agenouillées çà et là qui disaient leurs prières. L'abbesse et les nonnes se mirent aussi à genoux en entrant dans l'église, et M. Gaulthier et moi en fîmes autant.

Nous nous dirigeâmes ensuite vers un oratoire ou petite chapelle dédiée à la Vierge Marie. Puis nous visitâmes la cuisine, le réfectoire, la salle de travail—pièce très belle et très spacieuse. On y fait toutes sortes d'ouvrages délicats, images dorées, fleurs artificielles etc. Le réfectoire est disposé de la même manière, que dans les deux autres monastères. Les tables sont munies en dessous de petits tiroirs dans lesquels chaque religieuse serre sa serviette, son couteau et sa fourchette et autres menus objets. Les cellules sont petites ; mais chaque religieuse a la sienne—Les murs ne sont pas peints ; un petit lit, une chaise, une table avec un tiroir et sur cette table un crucifix, et des images de saints en composent tout l'ameublement. On nous fit entrer ensuite dans une chambre remplie de jeunes demoiselles dont les plus âgées pouvaient avoir une douzaine d'années, envoyées là par leurs parents pour apprendre à lire et recevoir l'instruction religieuse. On leur permet de sortir une fois par jour pour aller voir leurs familles, mais elles ne doivent pas rester longtemps absentes. Quand elles savent lire et connaissent leurs devoirs de religion, on les rend à leurs parents. Près du couvent, il y a un beau jardin entouré d'un mur élevé ; il appartient à la maison et est fourni de toutes sortes d'herbes culinaires et d'arbres fruitiers. Les sœurs travaillent et dînent en silence tandis

que l'une d'elles fait la lecture à haute voix. Mais après le diner, elles ont la permission de se promener pendant une heure ou deux dans le jardin, ou de se recréer dans l'intérieur du couvent. Après que nous eûmes vu tout ce qu'il y avait de remarquable dans ce monastère nous primes congé de l'abbesse et de ses nonnes.

A la distance d'environ un quart de mille suédois à l'ouest de Quebec, il y a une source d'eau minérale chargée d'ocre de fer et ayant un gout ferrugineux très prononcé. M. Gaulthier l'a prescrite avec succès dans des cas de constipation et dans d'autres maladies du même genre.

On assure qu'il n'y a pas de serpents venimeux dans les bois et les campagnes autour de Québec et que l'on peut marcher dans les prairies en toute sureté. Je n'ai pas trouvé de reptiles qui cherchassent à mordre; au contraire, ils semblaient plutôt disposés à prendre la fuite.

Dans les régions méridionales du Canada, il en est autrement, il faut se tenir toujours sur ses gardes.

Une très petite espèce de fourmi noire (1) vit en société dans des retraites creusées sur les flancs des collines boisées; elle ressemble beaucoup à notre fourmi de Suède.

21 AOUT

Aujourd'hui, le gouverneur-général a reçu des représentants des trois nations Indiennes de ce pays, savoir; des Hurons, des Micmacs et des Anies (Agniers). (2) Ces derniers dont la tribu fait partie de la nation Iroquoise alliée des anglais, étaient prisonniers de guerre.

---

(1) *Formica nigra.* Linn.

(2) Probablement des Onidoes. (F.)

Les Hurons appartenaient au groupe d'indiens établis à Lorette et convertis à la religion chrétienne. Ils sont grands, robustes, bien faits et de couleur cuivrée. Leur chevelure noire et courte, est rasée sur le front d'une oreille à l'autre. Ils n'ont ni chapeaux ni casquettes, mais plusieurs portent des pendants d'oreilles. Les uns ont toute la figure, et même jusqu'aux cheveux peints de vermillon ; mais d'autres se sont contentés de quelques bariolages sur le front et près des oreilles. Le rouge est évidemment leur couleur préférée. J'en ai vu cependant qui avaient toute la face barbouillée de noir.

Plusieurs d'entre eux ont la figure et le corps couverts de tatouages, formés de couleurs imprégnées dans des piqûres à la peau et partant indélibiles. La manière de les faire sera décrite dans la suite de cet ouvrage. (1) Ces desseins sont ordinairement noirs ; tantôt c'est un serpent qu'on s'est peint sur chaque joue, tantôt ce sont des croix ou des flèches, un soleil ou n'inporte quel objet suivant le caprice ou l'imagination des individus. Il y en a qui ont de semblables desseins sur la poitrine, les cuisses, toutes les parties du corps ; d'autres n'en ont pas du tout. Leur habillement se compose d'une chemise blanche ou en toile à carreaux et d'un morceau de gros drap à longs poils, de couleur bleue ou blanche, garni en bas d'une bordure bleue ou rouge.

Ils portent cette couverture sur leurs épaules ou enroulée autour de la taille. Leur cou est orné d'un collier de *Wampums* violets alternant avec de petits *Wampums* bleus. Ces grains de nacre, menus et ressemblant à des perles oblongues, sont faits de l'écaille d'une espèce de bivalve que les anglais appellent *Clams*. (2) Au bout du

(1) Il est probable qu'il l'a donnée plutôt dans ses Mémoires à l'Academie de Stockholm, car elle ne se trouve pas dans la suite de son voyage. (F.)

(2) *Venus mercenaria*. Linn. Nous avons vu plus haut que le mot anglais *clams* désigne aussi les écailles de la Tridacne. (M.)

collier de wampums beaucoup d'indiens portent, pendue sur la poitrine, une grosse pièce de monnaie française marquée à l'effigie du roi, ou une grande écaille d'une belle couleur blanche qu'ils estiment à un haut prix, et qui, en effet, a une valeur considérable. Enfin d'autres n'ont aucun ornement autour du cou ; ils vont toujours la poitrine découverte, sur laquelle se balance leur sac a tabac fait de peau de bête sauvage le poil tourné en dehors. Leurs chaussures de cuir ont une grande ressemblance avec les souliers sans talons des femmes de la Finlande. Ils s'enveloppent les jambes dans des mocassins de drap bleu, qui leur tiennent lieu de bas ; j'ai vu des paysans russes se couvrir les pieds et les jambes de la même manière.

Les Micmacs s'habillent comme les Hurons, mais ils s'en distinguent par leurs cheveux longs et droits couleur de jais. Presque tous les Indiens ont la chevelure noire et raide, cependant j'en ai vu quelques-uns qui l'avaient passablement frisée. Mais il faut remarquer qu'il est difficile de juger de la vraie complexion des sauvages du Canada, tant leur sang s'est mélangé avec celui des Européens, soit par suite de leur coutume d'adopter des prisonniers des deux sexes, ou bien à cause de leur fréquent commerce avec les Français qui, en voyageant dans le pays, contribuent pour une bonne part à l'accroissement des familles des Indiens, dont les femmes ne sont pas très-farouches. Les Micmacs n'ont pas généralement la taille élevée des Hurons. Je n'ai jamais vu d'Indiens qui eussent les cheveux aussi longs et aussi droits que les leurs. Leur langage diffère de celui des Hurons, et il y a un interprète ici exprès pour eux.

Les Anies (Agniers) présents à la conférence sont

presque les seuls survivants d'un parti de cinquante braves qui prit le sentier de guerre, sous prétexte de servir l'Angleterre, dont leur nation est l'alliée, mais en réalité pour piller dans le voisinage de Montréal. Les Français ayant eu vent de cette expédition leur tendirent une embuscade et en tuèrent quarante-quatre à la première décharge de leurs fusils; de sorte qu'il n'en resta debout que les quatre individus qui étaient ici aujourd'hui, plus deux autres, malades en ce moment. Ils sont aussi grands que les Hurons dont ils parlent la langue, mais ils n'ont pas la figure aussi ovale qu'eux et il y a quelque chose de cruel dans leur regard; au reste, leur costume est le même que celui des autres Indiens. Ils tiennent leurs cheveux relevés par derrière au moyen d'une plaque de fer-blanc de forme oblongue fixée sur la nuque. L'un d'eux avait pris une fleur de rose-tremière en passant dans un jardin où plusieurs de ces plantes étaient en pleine floraison à cette époque de l'année, et se l'était mise dans les cheveux sur le sommet de la tête. Chaque sauvage avait sa pipe en pierre-à-chaux originairement de couleur grise, mais noircie par l'usage et fixée à un long tuyau de bois. Il n'y avait pas de femmes Indiennes présentes à cette entrevue. Dès que le gouverneur-général fût entré et se fût installé dans son fauteuil pour ouvrir la conférence, les Micmacs s'assirent par terre à la façon des Lapons, mais les autres Indiens prirent des siéges.

Il n'y a pas d'imprimeries maintenant en Canada, quoiqu'il y en ait eû autrefois. Les livres sont importés de France et les mandats sont tous écrits, même le papier-monnaie. On donne pour raison de l'absence d'établissements typographiques la crainte que l'imprimerie ne soit un moyen de propager des libelles contre le gouvernement et la religion. Mais la vraie raison est, je

crois, la pauvreté du pays. Aucun imprimeur ne pourrait trouver à vendre un nombre suffisant de livres pour gagner sa vie. Il se peut aussi que la France tienne à se réserver les bénéfices résultant de l'exportation des livres dans sa colonie.

A quelques égards les repas ne sont pas les mêmes en Canada que dans les provinces anglaises. Cela dépend peut-être de la différence des coutumes, des goûts et de la religion entre les deux nations. On fait ici trois repas par jour, le déjeûner, le dîner et le souper. Le déjeûner se prend généralement entre sept et huit heures; on est très matineux dans ce pays, à commencer par le gouverneur-général qui donne audience dès sept heures, à son lever. Les uns se contentent d'un morceau de pain trempé dans de l'eau-de-vie, d'autres commencent par le petit verre et mangent un crouton ensuite, ou avalent une tasse de chocolat; beaucoup de dames prennent du café. Il ne manque pas de gens qui ne déjeûnent qu'à midi. Je n'ai jamais vu faire usage de thé ici; on peut se procurer le café et le chocolat des colonies françaises de l'Amérique du Sud, tandis que pour le thé il faut le faire venir de la Chine, et je suppose qu'on ne trouve pas que ce breuvage vaille l'argent qu'il faudrait débourser pour se le procurer. Midi est l'heure du dîner, repas où l'on sert une grande variété de mets chez les gens de qualité et aussi chez les bourgeois, quant ils reçoivent des étrangers à leur table. Le pain, de forme ovale, est fait de farine de froment. Le couvert de chaque personne se compose d'une serviette, d'une cuillière et d'une fourchette. On donne des couteaux quelquefois, mais en général on les omet, chaque dame et monsieur ayant soin d'apporter son propre couteau. Les cuillières et les fourchettes sont en argent et les assiettes en porcelaine de Hollande. Le

repas commence par une soupe qui se mange avec beaucoup de pain, puis viennent les viandes fraîches de toutes sortes, bouillies et rôties, le gibier, les volailles, fricassées ou en ragoûts, et diverses espèces de salades. On boit généralement du bordeaux, mêlé d'eau, au dîner. La bière d'épinette est aussi très en vogue. Les dames boivent de l'eau, rarement du vin. Après le dîner vient le dessert qui comprend une grande variété de fruits : des noix de France ou du Canada au naturel ou confites, des amandes, du raisin, des noisettes, plusieurs espèces de baies qui viennent à maturité dans la saison d'été, comme les groseilles et les gadelles, des atocas confits dans de la mélasse, des conserves, en sucre, de fraises, de framboises, de mûres et d'autres fruits de ronces. Le fromage entre aussi dans le dessert, ainsi que le lait que l'on prend, à la fin, avec du sucre. Le vendredi et le samedi on s'abstient de viande, suivant les règlements de l'Eglise Catholique Romaine, ce qui ne veut pas dire qu'on se laisse mourrir de faim. Ce jour-là on fait bouillir toutes sortes d'herbes culinaires et de fruits, on sert du lait, du poisson, des œufs apprêtés de différentes manières. Le concombre coupé en tranches et mangé avec de la crême est un mets excellent. Quelquefois on le sert au naturel ; chaque convive s'empare d'un de ces rafraîchissants cucumis, le pèle, le coupe en morceaux et le mange à la croque au sel comme on fait des raves. Le melon est en abondance ici et on l'offre toujours avec du sucre, mais non le vin ou l'eau-de-vie. Les Français et les Anglais, qui ont de si belles plantations de canne-à-sucre dans leurs possessions des Indes Occidentales, ne consomment pas la moitié autant de sucre que nous, Suédois.

Les Français ne disent de grâces ni avant ni après les repas, mais ils font le signe de la croix, pas tous cepen-

dant. Immédiatement après le dîner, ils prennent une tasse de café sans crême. Le souper se donne ordinairement à sept ou entre sept et huit heures du soir, et il se compose des mêmes mets que le dîner. Le pudding est inconnu ici ; on sait préparer le punch, mais il n'est pas d'usage de le passer.

23 Aout.

En beaucoup d'endroits dans les environs on se sert de chiens pour apporter l'eau de la rivière. Aujourd'hui même, j'ai vu deux mâtins d'assez forte taille, attachés à une petite charrette, l'un devant l'autre, complètement harnachés comme des chevaux et le mors en gueule. Il y avait un tonneau dans la charrette ; un gamin courant derrière la voiture dirigeait l'attelage qui, à peine arrivé au bord de la rivière, y entra de son plein gré ; quand le tonneau fut rempli, les chiens remontèrent la côte avec leur charge qu'ils traînèrent jusqu'à la maison de leur maître. Il m'a été donné de voir pareil équipage plus d'une fois pendant mon séjour à Québec. Quelquefois on n'attelle qu'un chien au tonneau qui est plus petit en proportion. Ces animaux ne sont pas très-gros, c'est à peine si leur taille dépasse celle de nos mâtins de ferme. Les gamins qui les conduisent sont armés de grands fouets avec lesquels ils excitent leur ardeur au besoin. On ne leur fait pas seulement porter l'eau, mais aussi le bois et d'autres fardeaux.

En hiver les voyageurs au Canada ont l'habitude d'atteler des chiens à de petits traîneaux construits sur un modèle exprès, et dans lesquels ils déposent leurs vêtements, leurs provisions, etc. Ce mode de transport est surtout commun parmi les pauvres dans leurs courses, qu'au reste, ils ne font jamais qu'à pied.

Presque tout le bois que les indigents ramassent dans les forêts en hiver est charroyé par cet utile animal qui, en conséquence, a reçu le nom de " cheval du pauvre." On met ordinairement une paire de chiens devant chaque charge de bois. J'ai vu plus d'une fois des dames se donner le plaisir d'une promenade en hiver avec ce singulier attelage, qui va plus vite qu'on serait porté à le croire quand les chemins sont bien battus. Un chien de moyenne taille peut traîner une seule personne sur une route unie. Des vieillards m'ont assuré que les chevaux étaient tellement rares dans leur jeunesse que presque tout le charriage par terre se faisait avec des chiens. Je tiens aussi de plusieurs Français qui ont voyagé parmi les Esquimaux sur la terre du Labrador, que non-seulement ils se servent de chiens pour le transport de leurs provisions, mais aussi pour se faire voiturer eux-mêmes sur de légers traîneaux.

25 Aout.

Il y a beaucoup de ruisseaux sur les collines à l'ouest de la ville. Ces buttes sont formées d'une sorte de schiste ardoisier noir déjà mentionné, et sont assez escarpées pour que l'ascension en devienne fatigante. Elles ont une hauteur perpendiculaire de vingt à vingt-quatre verges. Leurs sommets dépourvus d'arbres et recouverts d'une légère couche de terre reposant sur l'ardoise, sont cultivés ou laissés en pâturages. Il est difficile de comprendre d'où viennent les nombreux ruisseaux qui courent sur ces collines nues et quelquefois en descendent avec la rapidité de vrais torrents. Est-ce que ces élévations auraient la propriété d'attirer l'eau de l'atmosphère ? Si oui, est-ce durant le jour ou pendant la nuit que se fait cette mystérieuse opération ? Ou bien est-ce que le schiste argileux dont elles sont formées aurait cette vertu ?

Tous les chevaux canadiens sont forts, vifs, bien faits, aussi grands que nos chevaux de cavalerie et d'une race importée de France. Les habitants ont la coutume de couper la queue à leurs chevaux, ce qui est une vraie cruauté ici, puisqu'on les prive ainsi de leur unique moyen de défense contre les moucherons, les taons et les hippobosques. Cette coutume vient peut-être de ce qu'ils attellent leurs chevaux l'un devant l'autre; et pour empêcher celui de devant de blesser les yeux de celui qui est dans les timons en agitant sa queue, ils auront pris le parti d'écourter tous leurs chevaux.

Le gouverneur-général et quelques-uns des principaux de la ville ont des carrosses, mais le reste du peuple se sert de cabriolets. On se plaint généralement que le peuple de la campagne commence à élever un si grand nombre de chevaux (1) que les bestiaux manquent de fourrage en hiver.

Les vaches, de la taille de notre vache de Suède, viennent de France aussi. Il est admis que le bétail né, ici, d'animaux importés d'Europe n'en atteint jamais les proportions. Cette dégénération est attribuée à la rigueur excessive des hivers canadiens, qui oblige le

---

(1) Dès 1709 l'intendant, Antoine Denis Raudot, avait fait une ordonnance dans le but de restreindre le nombre de chevaux, il défendait aux habitants, surtout à ceux du gouvernement de Montréal, de garder plus de deux chevaux et un poulin, ceux qui en avaient davantage étaient tenus de les vendre ou de les tuer. Le préambule de cette ordonnance, qui ne manquerait pas d'actualité encore aujourd'hui, se lit comme suit :

" Étant informés que les habitants du gouvernement de Montreal nour-" rissent une trop grande quantité de chevaux, ce qui les empêche " d'élever des bêtes à cornes et à laine, ne connaissant point en cela leur " véritable intérêt, puisqu'ils ne retirent aucun profit des dits chevaux " qu'ils élèvent, et qu'au contraire, ils en retireraient beaucoup des bêtes-" à-cornes et à laine qu'ils élèveraient avec les fourrages que consomment " les dits chevaux ...."—(M.)

cultivateur de tenir ses bestiaux renfermés dans l'étable et pauvrement nouris. Le plus grand nombre de vaches ont des cornes, j'en ai vu cependant qui étaient dépourvues de cet appendice frontal. Une vache sans cornes serait une curiosité inouïe en Pensylvanie. La chair des bœufs et des veaux engraissés à Québec est préférable à celle des animaux de boucherie élevés à Montréal, elle est beaucoup plus grasse et plus savoureuse. Cette différence est attribuée aux prés salés du bas du fleuve. En Canada les bœufs tirent avec leurs cornes, mais dans les colonies anglaises ils tirent par le garrot comme les chevaux. Les vaches varient de couleur, mais la plupart sont ou rouges ou noires.

Chaque habitant élève ordinairement quelques moutons qui lui fournissent toute la laine dont il a besoin pour se vêtir. Mais les meilleures étoffes viennent de France. Le mouton importé ici dégénère, et sa progéniture encore plus que lui-même. Le manque de nourriture pendant l'hiver est, dit-on, cause de cette dégénérescence.

Je n'ai pas vu de chèvres en Canada, et on m'assure qu'il n'y en a pas. Dans les colonies anglaises, on n'en rencontre que dans les villes seulement, où on les garde pour certains malades qui boivent le lait de chèvre sur l'avis de leurs médecins.

Les herses sont de forme triangulaire ; deux des côtés ont six pieds de long, le troisième en a quatre. Les dents, comme le reste de l'instrument, sont en bois, longues d'environ cinq pouces, et distantes d'autant les unes des autres.

L'aspect du pays, à environ un quart de mille suédois au nord de Québec, sur le côté ouest de la rivière

St. Laurent, est magnifique. Le terrain est très escarpé près du fleuve et s'élève de plus en plus à mesure qu'il s'en éloigne. En beaucoup d'endroits, il est naturellement divisé en terrasses. Du sommet de ces éminences, le regard du touriste embrasse, comme dans un vaste panorama, Québec, qu'on voit distinctement au sud, la rivière St. Laurent à l'est, et la multitude de vaisseaux à voiles de toutes grandeurs qui en montent ou descendent le cours ; et à l'ouest, un long amphithéâtre de montagnes s'abaissant graduellement depuis celles dont la masse imposante borne l'horizon jusqu'aux collines dont le pied forme la berge du fleuve. Toute la contrée est en état de culture et divisée en champs, en prairies ou pâturages. La plupart des terres sont couvertes de riches moissons de blé, d'avoine blanche et de pois. La campagne est parsemée de fermes et d'habitations dont quelques-unes fort belles ; il n'y en a pas deux qui se touchent. Les maisons sont généralement bâties en pierre à chaux noire et blanchies à l'extérieur. Beaucoup de ruisseaux et de cours d'eau descendent des éminences et des montagnes qui les dominent. Ces hauteurs sont entièrement formées d'une espèce de schiste ardoisier sujette à se diviser en feuillets au contact de l'air, et que recouvre une croûte de terre végétable de deux ou trois pieds d'épaisseur. Le sol des champs est partout mélangé de particules de cette ardoise, et les bords des ruisseaux dont les lits sont très creux en sont aussi composés. Dans ces couches de schiste, on trouve une espèce de pierre calcaire gris de fer qui, broyée, émet une odeur semblable à celle de la pierre puante.

On est actuellement à construire au-dessous de Québec plusieurs navires pour la marine royale ; cependant, avant mon départ, il est arrivé un ordre de France défendant de mettre sur les chantiers des vaisseaux de

guerre, permettant néanmoins de finir ceux qui y étaient déjà. On a trouvé, paraît-il, que le chêne d'Amérique ne vaut pas celui d'Europe pour la construction des navires.

Cet arbre est assez rare près de Québec, et lorsqu'il y croît, il est si petit qu'il ne peut servir. Aussi, fait-on venir le chêne des régions du Canada qui avoisinent la Nouvelle-Angleterre. Mais tous les chênes de l'Amérique septentrionale ont la propriété de durer plus longtemps et de résister mieux à la pourriture, à mesure qu'ils croissent plus au nord et *vice versa*. Le bois de construction qui vient des confins de la Nouvelle-Angleterre est apporté en trains flottants ou radeaux par les rivières qui se jettent dans la grande rivière St Laurent, près du lac St Pierre. Une partie du chêne employé vient aussi du pays situé entre Montréal et le fort St Frédéric ou fort Champlain, mais il n'est pas aussi estimé que le premier, sans compter qu'il faut le faire descendre d'une distance plus considérable.

26 AOUT.

On m'a montré un morceau de terre verte apporté des pays d'en haut au général Marquis de la Galissonnière ; c'était une sorte de glaise dont toutes les parties adhéraient fortement les unes aux autres, et dont la couleur ressemblait à celle du vert-de-gris. (1)

Tous les ruisseaux en Canada contiennent des écrevisses (2) de la même espèce que les nôtres ; les Français en sont friands et disent que le nombre en a grandement diminué depuis qu'on leur fait la chasse.

(1) Elle était probablement imprégnée de particules de minerai de cuivre. Ne serait-ce pas la terre à phosphate

(2) Crustacés de l'ordre des Décapodes macroures (M.)

Les habitants de la campagne paraissent très-pauvres. Ils n'ont guère plus que le strict nécessaire. Ils se contentent de pain et d'eau et portent tous leurs autres produits, tels que le beurre, le fromage, les viandes, les œufs et les volailles, à la ville, pour les convertir en argent avec lequel ils achètent des vêtements et de l'eau-de-vie pour eux, et des robes pour leurs femmes. Malgré leur pauvreté, ils sont toujours d'humeur joyeuse et gaillarde.

29 Aout

A la demande du gouverneur-général, le Marquis de la Jonquière, et du Marquis de la Galissonnière, je partis avec quelques gentilshommes français, pour aller visiter une mine d'argent, ou de plomb, qu'on disait exister près de la baie St. Paul. J'étais bien aise d'entreprendre ce voyage, comme cela me donnait occasion de voir une plus grande étendue du pays. Conséquemment, nous partîmes en bateau pour notre excursion et descendîmes la rivière St. Laurent. On faisait alors la récolte, et les paysans travaillaient dans leurs champs. La moisson du blé et de l'avoine était déjà commencée depuis une semaine.

Vus de la rivière, les environs de Québec sont des plus pittoresques. La ville est très-élevée, et ses églises et ses monuments s'aperçoivent de fort loin. Les vaisseaux, dans la rivière, au-dessous de la cité, ornent le paysage de ce côté. La poudrière, qui couronne le sommet de la montagne sur laquelle s'élève la ville, domine tous les autres édifices. La campagne, qui se déroule sous nos regards le long de notre course, ne nous offre pas un aspect moins enchanteur. La rivière St. Laurent coule du sud au nord en cet endroit ; les deux cotés en sont bien cultivés, cependant, celui de l'ouest, l'est

davantage. Les rives sont hautes et coupées à pic. Plusieurs belles collines détachées, de grands champs, éblouissants de la blancheur du blé mûr qui les couvre, et de magnifiques forêts d'arbres à feuilles décidues (1) donnent à la contrée un aspect tout-à-fait agréable. De temps en temps, apparaissait une église en pierre, et de distance en distance, des ruisseaux venaient se perdre dans la rivière. On a bâti des moulins à vent et même des moulins à scie sur les cours d'eau de quelque importance. Après avoir fait un mille et demi (français), (2) nous arrivâmes à l'île d'Orléans, grande île qui a 7½ milles de long, sur deux milles (français) de large, dans sa plus vaste étendue. Elle émerge du sein des flots comme une montagne, et ses rives sont escarpées et bien boisées. Il y a cependant des espaces sur la côte où il n'y a plus d'arbres, des maisons de ferme occupant les éclaircies. L'île est bien cultivée, et l'on n'y trouve que de belles maisons construites en moëllons, de vastes champs de blé, des prairies, des pâturages, des bois d'arbres à feuilles décidues et quelques églises en pierre.

Nous entrâmes dans le bras de la rivière qui coule sur la côte occidentale de l'île d'Orléans, et qui offre la voie la plus courte. On lui donne à peu près un quart de mille (français) de largeur, mais les vaisseaux ne peuvent y naviguer, à cause des bancs de sable avoisinant les pointes de terre qui s'avancent dans la rivière, du peu de profondeur de l'eau, et aussi à cause des rochers

(1) Arbres qui perdent leurs feuilles en automne ou avant la nouvelle pousse. Ce terme *décidu* s'emploie par opposition à celui de persistant. (M.)

(2) Le lecteur n'a pas oublié que par cette locution "mille français," l'auteur désigne une lieue. (M.)

et des pierres du fond. Les rivages offraient toujours le même coup d'œil qu'auparavant

Sur le coté ouest, ou plutôt sur la terre ferme, les collines près de la rivière sont composées d'une pierre à chaux noire, employée par les paysans dans la construction de leurs maisons, qui sont cependant blanchies à l'extérieur. Quelques habitations sont en pierres meulières. Une chaîne de dix montagnes, qui se déroule sur la côte occidentale et s'étend du sud au nord, s'approche graduellement du rivage : de sorte que la distance entre ces hauteurs et le fleuve qui, à Québec, est de près de deux milles (français), diminue peu à peu jusqu'à neuf milles (français) en aval de la rivière, où les hauteurs touchent presque aux rives. Ces montagnes sont bien boisées ; cependant, en quelques endroits, les forêts ont été détruites par des incendies. Sur cette même cote, et tout près du rivage, à environ huit milles et demi (français) de Québec, est située l'église qu'on appelle Ste. Anne, et qui est remarquable par cette circonstance que les équipages des vaisseaux venant de France ou d'autres pays, aussitôt qu'ils ont remonté le St Laurent assez haut pour l'apercevoir, tirent des salves d'artillerie, en signe de joie, parce qu'arrivés là, ils en ont fini avec les dangers de la navigation, les écueils et les bancs de sable.

L'eau a une teinte rouge pâle, et se trouvait très sale dans les parties du fleuve que nous parcourûmes aujourd'hui, bien qu'elle eût partout une profondeur uniforme d'environ six brasses. Quelque peu plus bas que Ste Anne, sur la côte orientale du fleuve St Laurent, une autre rivière, appelée la Grand'Rivière, vient s'y jeter avec une telle violence que ses eaux se tracent un chemin

jusqu'au milieu du bras du fleuve St Laurent, qui divise la terre ferme d'avec l'île d'Orléans.

Vers deux heures de l'après-midi, la marée commença à remonter le cours de la rivière, et le vent se trouvant contraire, nous fûmes obligés de faire une relâche et d'attendre le reflux pour nous remettre en route. Nous passâmes la nuit dans une grande ferme appartenant aux prêtres de Québec et près de laquelle s'élève une belle église dédiée à St Joachim. De cette localité à Québec, la distance est d'environ huit lieues. Nous fûmes reçus avec tous les égards possibles. Le roi a donné le pays d'alentour au Séminaire de Québec, qui en a concédé la plus grande partie à des cultivateurs dont les maisons sont éparses çà et là. Deux prêtres résident à St Joachim, et avec eux un certain nombre de jeunes gens à qui ils enseignent la lecture, l'écriture et le latin. La plupart de ces élèves sont destinés à la prêtrise. Juste en face de cette ferme, à l'orient, se trouve la pointe nord-est ou l'extrémité de l'île d'Orléans. Le gadellier rouge, qui fut d'abord apporté d'Europe, abonde dans tous les jardins du Canada. Il vient parfaitement bien ici. Les buissons sont tellement chargés de fruit que le vert de leur feuillage se perd dans le pourpre de leurs baies.

Les vignes sauvages (1) croissent assez abondamment dans les bois. Dans toutes les autres parties du Canada, on en plante dans les jardins, près des berceaux, ou pavillons d'été faits en treillages de lattes ; les vignes, en grimpant, y accrochent leurs tendrons et ne tardent pas à les couvrir de leur feuillage, de manière

---

(1) *Vitis labrusca et vulpina.*

à les préserver complètement de l'ardeur du soleil. Ces charmilles ou tonnelles sont très fraîches l'été.

Un grand vent contraire nous obligea de passer la nuit à St Joachim.

30 AOUT.

Ce matin, nous continuâmes notre voyage en dépit d'un vent debout très violent. Quelque peu plus bas que St Joachim, l'eau de la rivière commence à prendre un goût saumâtre, à haute marée ; et plus on descend, plus le goût salin augmente. Sur la rive occidentale, le fleuve est bordé de champs couverts de riches moissons de blé ; mais le terrain s'élève rapidement et bientôt après, les hautes montagnes semblent émerger du sein même des flots. La formation géologique des côtes change avec leur aspect. Le schiste ardoisier du rivage accidenté cesse à l'apparition des montagnes dont la masse se compose d'une espèce de roche crayeuse mêlée de mica noir (1) et de quartz en partie violet et en partie gris. Les quatre matières constituantes de cette roche sont si bien liées entre elles, qu'il est difficile de les séparer avec un instrument quoique parfaitement distinctibles à l'œil nu.

Tout le long de notre course, aujourd'hui, la rivière nous a paru avoir une largeur uniforme de trois milles français. Pour me donner une idée des difficultés de la navigation dans certaines parties du fleuve, on m'a montré, en chemin, tous les détours que les vaisseaux de fort tonnage sont obligés de faire pour éviter les écueils et les bancs de sable ; ce doit être pour les équipages

(1) *Saxum* [illegible]

une tâche bien ennuyeuse que d'avoir à alarguer d'une rive à l'autre si souvent.

Nous eûmes un très dangereux passage de cinq longues lieues à franchir. La côte occidentale, que nous rasions de près en faisant force de rames, est formée par la terminaison abrupte d'une chaîne de hautes montagnes et il ne s'y trouve aucun endroit où l'on pourrait se réfugier s'il survenait une bourrasque. A la vérité, il y a bien deux ou trois ouvertures ou enfoncements dans le roc, mais ces cavités sont si étroites que le bateau se briserait inévitablement si dans la hâte causée par l'imminence du danger, on s'écartait quelque peu du passage. Ces hautes montagnes sont ou entièrement dénudées ou couvertes de sapins rabougris disséminés de loin en loin. Il n'y a de végétation un peu abondante que dans de grandes crevasses qui labourent profondément le flanc des montagnes et dans lesquelles les arbres croissent très touffus et atteignent une certaine hauteur ; on dirait des haies vives plantées sur le roc. Peu après nous dépassâmes une petite église, entourée de quelques fermes. Cette place s'appelle Petite-Rivière, et l'on dit que ses habitants sont très pauvres, ce qui paraît bien bien vraisemblable. Ils n'ont de terre cultivable que celle qui s'étend de la rive aux montagnes—une lisière qui varie d'une à trois portées de mousquet.

Quand on est rendu à 17 milles (français) de Québec, l'eau devient tellement salée que personne ne peut en boire ; en conséquence, nos rameurs se pourvurent, ce matin, d'une pleine chaudière d'eau fraîche. Vers cinq heures du soir, nous arrivâmes à la baie St Paul, et nous nous retirâmes chez les pretres, qui ont ici une belle et grande maison ; ils nous reçurent avec beaucoup d'hospitalité. La baie St Paul est une petite paroisse,

située à environ 18 milles (français) au-dessous de Québec, dans un vallon, à quelque distance d'une baie. De hautes montagnes l'environnent de tous côtés, à l'exception d'une large brèche sur le côté du fleuve. Les fermes sont assez éloignées les unes des autres. On considère l'église comme une des plus anciennes du Canada ; au reste, sa réputation d'antiquité paraît confirmée par sa mauvaise architecture et son peu d'ornements : les murs sont formés de pièces de bois, posées en intervalles de deux pieds en deux pieds, et qui supportent le toit. Les espacements des diverses parties de la charpente sont remplis avec des moëllons en pierre calcaire. La couverture est plate. L'église n'a pour tout dôme qu'une cloche fixée en plein air sur le toit. Presque tout le pays, ici, appartient aux prêtres qui l'ont loué à des fermiers. Les habitants tirent leur vie en grande partie de l'agriculture et de la manufacture du goudron qu'ils vendent à Québec.

Ce pays est si bas, situé comme il l'est sur une baie, qu'on serait porté à croire qu'il faisait primitivement partie du lit du fleuve, et s'est formé par la diminution de l'eau, ou de terre d'alluvion entraînée de l'intérieur du pays par les ruisseaux ou rejetée sur la côte par les tempêtes.

Une grande partie des plantes qu'on rencontre ici sont des plantes marines, telles que la soude, (1) l'herbe-à-lait, (2) et les pois de mer. (3) Plusieurs fois, je

---

(1) *Salsola*, genre type de la famille des chenopodées et de la tribu des salsolées, renfermant des plantes herbacées ou ligneuses qui habitent le voisinage de la mer, et des cendres desquelles on retire la substance saline connue elle-même sous le nom de *soude*. (M.)

(2) Polygalées. (M.)

(3) *Salicornia*, appelée aussi passe-pierre (chenopodées) *glaux* (primulacées) *pisum maritimum*—gesse maritime - (légumineuses.) (M.)

demandai aux habitants s'il leur arrivait de trouver des coquillages en creusant leurs puits ; ils me répondirent toujours négativement. Je reçus la même réponse de ceux qui habitent les terres basses directement au nord de Québec, et tous convinrent qu'ils n'avaient jamais rien trouvé, en creusant, que de la terre et du sable.

Chose remarquable, le vent qui souffle dans la baie diffère généralement de celui qui agite les eaux de la rivière. Ce phénomène singulier s'explique par les hautes montagnes, couvertes de grands bois, qui environnent la rade de tous les côtés, à l'exception d'un seul. Ainsi, quand le vent vient de la rivière, il se jette sur une montagne qui le renvoie en lui imprimant une direction tout opposée à celle qu'il avait d'abord.

J'ai trouvé trois sortes de sable sur le rivage ; il y a d'abord un gros sable luisant, composé de grains de quartz angulaires, qui est très abondant ; l'autre est ce même beau sable noir, que j'ai vu en si grande quantité sur les bords du lac Champlain (1) et qui est commun dans tout le Canada. L'aimant en attire presque tous les grains. En outre, il y a un sable couleur de grenat qui est très fin, aussi, et dont l'origine n'est pas douteuse, car on en trouve dans toutes les pierres et les montagnes qui avoisinent la rive.

Ces matières aréneuses proviennent-elles de morceaux égrenés de rochers ; ne sont-elles pas, au contraire, antérieures aux roches mêmes qui, en ce cas, leur devraient leur formation ? J'ai trouvé le sable de grenat et le sable noir sur les rivages en plusieurs endroits dans

(1) Voir page 20.

cette excursion ; mais le sable noir était toujours le plus abondant.

31 AOUT.

Toutes les hautes collines du voisinage nous envoyaient ce matin une fumée ressemblant à celle d'un fourneau à charbon. Les cousins sont innombrables, ici ; ils nous attaquent au sortir de la maison, et ils sont encore plus incommodes dans les bois. Ils ont évidemment de la parenté avec nos cousins de Suède, quoiqu'un peu plus petits que la généralité des moustiques de l'Amérique du Nord, comme ceux du fort St Jean, par exemple, qui ressemblent aussi aux nôtres, bien que plus gros, leur taille se rapprochant de celle de nos tipules (1). Les cousins d'ici, sont avides de sang, outre mesure. Heureusement, le temps arrivait, bientôt où nous allions en être debarrassés.

Nous descendîmes cette après-midi encore plus bas dans la rivière St Laurent, jusqu'à un endroit où l'on nous dit qu'il y avait des mines d'argent ou de plomb. Tant soit peu en aval de la Baie St Paul, nous passâmes une langue de terre, composée entièrement d'une pierre calcaire grise et assez compacte, disposée en couches inclinées et presque perpendiculaires, et qui me paraît n'être qu'une variété du schiste ardoisier. Les couches penchent vers le sud-est et remontent au nord-ouest. Chacun de ces lits séparément est de l'épaisseur de dix à quinze pouces. Quand on brise la roche, il en émane une odeur forte rappelant celle de la roche-puante. Nous longeâmes, comme auparavant, la rive occidentale du fleuve, qui est toute bordée de montagnes et de rochers

(1) *Tipula hortorum* Linn. [illegible]

escarpés. La rivière n'a pas au-delà de trois milles (français) de largeur ici. Çà et là, on pouvait distinguer dans le roc des veines de spath d'un beau blanc, semi-opaque, à grains peu serrés. On voyait aussi, dans le fleuve, des morceaux de rochers gros comme des maisons, qui ont roulé, au printemps, du flanc des montagnes, y laissant des vides que le temps n'a pas encore remplis et que l'on reconnait facilement. En plusieurs endroits, il y avait, dans la rivière, des madragues pour la pêcherie des anguilles semblables à celles que j'ai déjà décrites. (1)

Je me suis amusé à noter quelques mots de la langue des Algonquins, que j'ai appris d'un jésuite qui a vécu longtemps chez les sauvages. Ils appellent l'eau, *mukuman* ; la tête, *ustigon* ; le cœur, *uta* ; le corps, *veetras* ; le pied, *ukhita* ; un petit bateau, *usb* ; un navire, *nabikoan* ; le feu, *skute* ; du foin, *maskoesee* ; le lièvre, *whabus* ; (ils ont un verbe, dérivé du nom, qui exprime l'action de chasser le lièvre) ; la martre, *whabistanis* ; l'élan, *moosu* (1) (l'*u* final est à peine prononcé) ; le renne, *atticku* : la souris, *mawitutsis*.

Le jésuite de qui je tiens ces détails m'a dit aussi qu'il avait grand'raison de croire que si quelques Indiens, ici, étaient de race Tartare, ce devaient être certainement les Algonquins, car leur langue est universellement

---

(1) Voir page 70.

(1) Le fameux *moose-deer* n'est probablement pas autre chose que l'élan, car personne ne peut nier que *moose-deer* ne dérive de *moosu* ; surtout quand on considère qu'avant que les Iroquois ou Cinq-Nations soient parvenus au haut degré de puissance qu'ils ont maintenant sur toute l'Amérique du Nord, les Algonquins, étaient alors la principale nation parmi les Indiens, et conséquemment leur langue était la plus répandue sur cette partie du continent ; quoiqu'ils aient été presque anéantis par les Iroquois, leur langue est encore plus parlée qu'aucune autre, en Canada. (F.)

répandue dans cette partie de l'Amérique du Nord, qui s'étend au loin à l'occident du Canada, vers l'Asie. On dit que c'est un idiome très riche ; le verbe *aller*, employé pour exprimer l'action d'*aller sur la glace*, est, en algonquin, tout-à-fait différent du même verbe employé pour exprimer l'action qu'*on est allé sur la terre ferme* ou qu'*on est allé sur les montagnes*, etc.

Nous arrivâmes tard dans la soirée à *Terre d'Eboulement*, qui est à vingt-deux milles (français) de Québec ; c'est la dernière localité cultivée sur la rive occidentale du fleuve St Laurent.

Le pays plus au bas passe pour si montagneux, que personne n'y peut vivre, et qu'il n'y a pas un morceau de terre labourable. La petite église paroissiale s'élève sur la côte, au bord de l'eau. Le noyer ne se rencontre pas près de ce village, ni aucun autre arbre de la famille des juglandées au nord de cet endroit. A la baie St Paul, j'ai bien remarqué deux ou trois individus de l'espèce que les Anglais appellent *butter-nut trees*, (1) mais on les considère comme de grandes raretés, et il n'y en a pas d'autres dans le voisinage.

Aucune espèce de chêne ne vient près de cette localité, ni plus au bas, ou plus au nord.

Le blé est l'espèce de grain que l'on sème en plus grande quantité ici. Le sol est très fertile ; et même on récolte quelquefois vingt-quatre ou vingt-six boisseaux pour un ; le rendement ordinaire est de dix ou douze pour un. Le pain est plus blanc, ici, que nulle part ailleurs en Canada. On sème beaucoup d'avoine, qui réussit encore mieux que le blé. On sème aussi des

---

(1) Noyer cendré — *Juglans cinerea. Juglans cathartica* (Noyer tendre). M.

pois en grande quantité ; ils rapportent plus qu'aucune céréale ; il y a des exemples de rendements de pois allant jusqu'à cent pour un.

Il y a peu d'oiseaux ici ; ceux qui y passent l'été, émigrent en automne ; il ne reste alors que les oiseaux de neige, les perdrix rouges, et les corbeaux. Même les corneilles ne s'exposent pas à la rigueur de l'hiver et prennent la fuite avant les grands froids. La grenouille mugissante (*Rana pipiens*) peuple les étangs du voisinage. On trouve aussi des mouches-à-feu en cet endroit.

Pour éclairer les maisons dans les campagnes, on se sert de lampes alimentées avec de l'huile de marsouin, ou, si l'on ne peut s'en procurer, avec de l'huile de veau-marin ou phoque.

1ER SEPTEMBRE.

Il y a dans ce village une femme âgée de 59 ans qui est enceinte. Elle fût 18 ans sans avoir ses menstrues. Attaquée de la petite vérole, en 1748, elle est aujourd'hui dans un état avancé de grossesse. Elle sent les mouvements du fœtus et se dit bien portante ; en effet, elle a très bonne mine ainsi que son mari. Comme c'est un cas peu ordinaire, elle fut présentée au médecin du roi, M. Gaulthier, qui nous accompagnait dans ce voyage.

Ce matin, sur les sept heures et demie, nous descendîmes la rivière. Le pays voisin de la *Terre d'Eboulement* est élevé ; imaginez-vous trois ou quatre rangées de collines à sol meuble, étagées les unes au-dessus des autres, et la plupart dans un excellent état de culture, offrant l'aspect, avec leurs champs de blé, leurs prairies et leurs pâturages émaillés de fleurs, d'un amphithéâtre de verdure.

Le grand tremblement de terre qui a eu lieu en Canada, en février 1663, et dont Charlevoix fait mention, (1) a causé un dommage considérable à cette place, renversant les collines les plus élevées sur les coteaux qu'elles dominaient et comblant les vallées en état de culture. On m'a montré plusieurs petites îles qui doivent leur existence à cette convulsion de la nature. La couche d'humus qui forme le sol de ces collines est parsemée de roches gypseuses noires. En revanche, on n'en trouve pas une seule le long de la riviere jusqu'à la distance de huit milles français. Tout ce pays est couvert de hautes montagnes grises de formation granitique qui contiennent du quartz pourpre et cristallin mélangé de pierre calcaire et de mica noir, et dont le pied baigne dans le fleuve. Ensuite reparait la pierre gypseuse.

Une bande d'hirondelles de mer (2) vole le long du rivage en gazouillant un bruyant concert.

Le fleuve peut avoir, ici, une largeur d'environ quatre milles français. Sur chacun de ses bords, à une distance d'environ deux milles français, on voit des terrasses semblables à celles de la *Terre d'Eboulement* ; puis, un peu plus loin, des montagnes sourcilleuses, d'aspect sauvage.

Des ruisseaux se déchargent avec bruit dans la rivière, tombant en cascade du sommet des falaises escarpées et taillées, en précipice, à une hauteur de plusieurs verges, dans la terre ou la roche granitique.

L'un de ces ruisseaux qui traverse une colline composée de pierre calcaire, contient de l'eau minérale à

---

(1) Histoire de la Nouvelle France, tome II, p. m. 135

(2) *Sterna hirundo*. Linn

odeur sulfureuse mais très claire, et qui, mélangée avec de la noix de galle, ne change pas de couleur. Versée dans une coupe d'argent, elle la fait paraître comme dorée et y laisse un sédiment rougeâtre. Les pierres et les morceaux de bois, dans le voisinage de cette eau, sont recouverts d'un limon gris-pâle sur le dessus et noir au dessous. Cette vase à une saveur qui sans être très âcre rappelle celle de l'huile de tabac. Ayant pris pour les examiner quelques-unes de ces pierres, mes mains en ont senti le soufre toute la journée.

Au niveau de l'eau, le schiste ardoisier noir apparaît de nouveau en abondance. Il gît en couches posées presque perpendiculairement les unes près des autres avec une légère inclinaison vers l'ouest sud-ouest. Chaque lit a une épaisseur de dix à quinze pouces. La surface de ce schiste se divise en feuilles minces sous l'action des agents atmosphériques; mais l'intérieur qui est à l'abri du soleil, de l'air et de l'eau, en reste serré et compacte. Quelques-unes de ces pierres ne sont pas tout-à-fait noires et ont plutôt une teinte grisâtre.

Vers midi, nous arrivâmes au *Cap aux Oyes*, qui doit probablement son nom au nombre d'oies sauvages que les Français trouv rent près d'ici, lors de leur premiére arrivée en Canada. Pour moi, je n'ai vu ni palmipèdes, ni aucune autre espèce d'oiseaux, à l'exception d'un seul corbeau. Ici, nous devions examiner sur les flancs de la montagne de prétendus filons métallifères dont on parlait beaucoup, mais je n'ai rien trouvé que de petites veines d'un beau spath blanc, contenant quelques taches d'un minerai de plomb. On estime que la distance entre le Cap aux Oies et Québec est de 22 à 25 milles français. A mon grand plaisir, j'ai remarqué que la plupart des plantes sont les mêmes que celles de Suède. Je donne-

rai plus loin la preuve que mon observation est exacte. L'ammophile arundinacée (1) se plait sur les bords du fleuve et empêche les vents d'enlever les sables pour les transporter ailleurs.

Le seigle sauvage (2) se trouve aussi en abondance sur le rivage. Les Français donnent à cette plante, ainsi qu'à la précédente, le nom de seigle de mer. Elles sont si communes, dit-on, à Terreneuve et sur toutes les cotes de l'Amérique du Nord, que les espaces qui en sont couverts, vus d'une certaine distance, paraissent comme autant de champs de blé—ce qui explique ce passage des vieilles relations de voyages au nord, dans lequel il est fait mention de l'excellent pays du *Vinland*, (3) où l'on trouve des champs entiers de blé sauvage.

Le plantain maritime (4) se rencontre fréquemment sur le bord de la mer. Les marins français se servent de ses feuilles pour relever le goût de leur bouillon ou les mangent en salade. On peut aussi les mariner comme celles de la passe-pierre.

---

(1) Arundo arenaria, Linn. (Graminées.) (M.)

(2) *Elymus arenarius*. Linn. (Graminées.) (M.)

(3) Vinland det goda, ou la bonne terre, est le nom que les anciens navigateurs Scandinaves donnèrent à l'Amérique, qu'ils ont découverte longtemps avant Colomb. Voyez *Torfæi Historia Vinlandiæ antiquæ S. partis Americæ Septentrionalis. Hasniae* (Haneau) 1715 4to. et la dissertation sur ce sujet de M. George Westmann, A. M. Abo, 1747. (F.)

Voir aussi 1o. Description abrégée de la province de la Nouvelle Suède en Amérique, appelée aujourd'hui Pensylvanie (en Suédois). Stockholm, 1702, in-4o, par Thomas Campanius. On relate dans cet ouvrage les expéditions qui eurent lieu dans le Vinland au Xe siècle. 2o. Island Hvitramannaland, Groenland, und Vinland von Karl Wilhelm. Heidelberg 1842. (M.)

(4) *Plantago maritima*. Linn.

Le raisin-d'ours (1) croît à profusion ici. Partout où je suis allé dans l'Amérique du nord, j'ai toujours entendu désigner cette plante par son nom indien, *Sagackhomi* ; et tous, Français, Anglais et Hollandais ont l'habitude d'en mêler les feuilles avec leur tabac.

Le galé ou piment royal (2) est abondant aussi. Les Français le nomment *Laurier* ou *Poivrier* ; ils font une grande consommation de ses feuilles pour assaisonner leurs aliments.

La raquette de mer (3) est assez commune. Ses racines, pilées, entrent dans la composition du pain quand la farine est rare. Le sorbier ou frène sauvage, la canneberge (atocas), le genévrier, les pois de mer, la linnée et plusieurs autres plantes familières aux habitants de la Suède se trouvent ici.

Comme nous retournions de jour à la Baie St. Paul, nous vîmes un phoque de couleur grise qui prenait ses ébats derrière notre bateau, tout en ayant soin de se tenir hors de la portée de nos fusils.

2 Septembre

Ce matin, nous allâmes visiter la montagne où l'on prétend qu'il existe des veines d'argent ou de plomb, et qui s'élève un peu au sud du moulin des prêtres. Elle est de la même formation que les hauts rochers de couleur grise que l'on trouve en cet endroit ; c'est un composé de granit, de pierre à chaux blanchâtre, de quartz rougeâtre, couleur de grenat, et de mica noir. La pierre à

---

(1) *Arbutus Uva Ursi*, Linn. Arbouster Arctostaphylos, Busserole (Ericacées). (M.)

(2) *Myrica gale*, Linn.

(3) *Bunias Cakile*, Linn. (Cruciféres.) (M.)

chaux prédomine, mais elle est d'un grain si fin qu'elle est à peine visible. L'application de l'acide nitrique y produit une forte effervescence. Ensuite vient le quartz rougeâtre ou couleur de grenat disséminé en grains excessivement menus, et qui, battu avec un briquet, jette des étincelles ; puis, de petites particules de mica noir, et enfin les points cristallins et transparents du quartz métallifère. La pierre à chaux contient de menus grains de spath. Toutes ces différentes espèces de pierre sont bien mélangées, à l'exception du mica qui, parfois, se répand en petites lignes ou veines. La roche est naturellement très dure, mais exposée au soleil et en plein air, elle se décompose et devient friable, et alors il est presque impossible d'en distinguer les parties constituantes.

La montagne est remplie de ravins à coupe hardie ; c'est sur les parois de ces excavations que se trouve le minerai de plomb en veines, courant de l'est-sud-est à l'ouest-nord-ouest. D'après son apparence, il semble que la montagne portait autrefois dans ses flancs des crevasses qui, avec le temps, ont été remplies par une sorte de pierre, dans laquelle le minerai de plomb s'est produit, et qui est un spath mou, de couleur blanche et souvent semi-diaphane, pouvant se travailler aisément. On y trouve quelquefois des filons de pierre à chaux d'une blancheur de neige et presque toujours des veines vertes ressemblant à du quartz. Ce spath contient beaucoup de fils et se casse en morceaux comme le quartz ; mais il est beaucoup plus noir et il n'en jaillit pas d'étincelles lorsqu'on le frappe avec l'acier ; il n'entre pas en effervescence sous l'action des acides et n'est pas doux au toucher. Il parait être une espèce du

spath vitrescible de M. le Professeur Wallerius. (1) Il contient quelquefois de petits morceaux d'un quartz grisâtre qui émet de fortes étincelles sous l'action du briquet. C'est dans cette sorte de pierre que se trouve le minerai de plomb en protubérances de la grosseur d'un pois, et plus rarement en lamelles d'un pouce carré. (2) Le minerai est très clair et a la forme de petits cubes, mais il est généralement pauvre. Les veines de spath mou et des autres espèces de pierre sont étroites, n'ayant guère plus de dix à quinze pouces de large, sauf en quelques endroits où j'ai trouvé des veines de vingt pouces ; une avait vingt-deux pouces et demi de large. La ravine qui coupe la montagne dans la direction des moulins court dans une gorge, profonde de près de douze verges. Cette conformation du terrain facilitant mon examen, j'ai remarqué que la largeur des veines est la même près du fond du ruisseau, et que la mine n'est pas plus riche en bas qu'en haut ; d'où je conclus qu'elle ne paierait pas les frais de l'exploitation. Il y a dans le voisinage trois ou quatre autres veines, à quelque distance les unes des autres, mais elles sont toutes de la même nature. Elles ont en général une direction perpendiculaire, avec une légère tendance à s'en écarter. Quand cette pierre verte dont j'ai parlé plus haut est mise dans de l'eau, une grande partie du spath blanc et de la pierre à chaux qui y adhèrent se consume ; mais la pierre elle-même demeure intacte. Il en est de même de la surface de la veine qui est exposée au soleil, à l'air et à la pluie ; les agents extérieurs réduisent ses parties molles en poussière, ne laissant que

---

(1) Voyez son Traité sur la Minéralogie, éd. allemande, p. 87. Forster, Introduction to Mineralogy, p. 13. (F.)

(2) C'est un minerai de plomb à cristaux appartenant au système cubique, Galène. *Forster*, introduction à la minéralogie, p. 51.

la pierre verte, qui est alors très rude au toucher. On y trouve quelquefois des trous profonds remplis de cristal de montagne. La plus grande quantité du minerai de plomb ou d'argent gît immédiatement sous le roc, et même sur les cotés de la veine. Çà et là brillent dans le spath de petits grains de pyrites couleur d'or fin. La pierre verte, broyée et mise sur une pelle chauffée à blanc, brule, émettant une flamme bleue, et au dire de quelques-uns, une odeur de soufre que je n'ai pu constater pour ma part, bien que j'aie le sens de l'odorant excellent. La même pierre, exposée à un feu ardent, perd sa couleur verte et devient blanchâtre, mais elle n'entre pas en efferveseence sous l'action de l'eau forte.

Les sources sulfureuses (si je puis les appeler ainsi) sont au pied de la montagne qui contient la mine de plomb et d'argent. Leurs eaux en se réunissant forment un petit ruisseau, dont la surface est couverte d'une matière blanche, farineuse, à odeur de soufre, qui s'attache aux arbres et à tous les autres corps que le ruisseau rencontre dans sa course. Le bois imprégné de cette matière, lorsqu'il est séché et mis au feu, brûle avec une flamme bleue et émet la même odeur. Cette eau mêlée avec de la noix de galle ne change pas de couleur, elle n'affecte pas, non plus, celle du papier bleu, et ne fait pas de mousse avec le savon. Elle ternit l'argent. La lame d'un couteau en a été retirée tout-à-fait noire au bout de trois heures. Elle a une odeur désagréable qui se fait sentir davantage lorsque le temps est à la pluie. Un essaim de sauterelles vient d'y tomber en ce moment même. Les habitants se servent de cette eau comme d'un remède contre la gale.

Dans l'après-midi, nous allâmes visiter une autre veine dont on parle comme renfermant du minérai d'argent.

Elle est à environ un quart de mille au nord-est de la Baie St Paul, près d'une pointe de terre appelée Cap au Corbeau et sur le bord de la rivière St Laurent. La montagne qui contient cette veine est formée de spath vitrescible rouge-pâle, de mica noir, de pierre à chaux, d'un quartz à grains couleur pourpre ou de grenat et d'un peu de quartz transparent. Tantôt c'est le spath vitrescible rougeâtre qui domine, et alors on le trouve en filaments de petits grains très durs, tantôt c'est le mica noir ; généralement ces deux substances sont disposées en lignes alternantes. La pierre à chaux blanche s'y mêle en particules presqu'invisibles. Le quartz couleur de grenat est disséminé par-ci par-là, cependant quelquefois il forme à lui seul de longues coulées. Ses grains aussi gros que des têtes d'épingles, sont ronds et brillants ; ils étincellent au choc de l'acier. Les montagnes voisines de la mer sont entièrement formées de ces différentes sortes de pierres, toutes très dures et disposées en lits penpendiculaires de dix à quinze pouces d'épaisseur, suivant une direction nord-ouest qui les éloigne de la rivière ; on dirait que l'eau en les refoulant les force de s'appuyer sur le côté sud-est des montagnes dont elle baigne le pied. Ces hauteurs contiennent de petites veines d'un spath blanc ou quelquefois verdâtre, très fin, semi-diaphane et mou, s'émiettant facilement en grains, et dans lequel on trouve très souvent des lamelles qui ont l'apparence de la blende calaminaire (1) et plus rarement des cristaux de minerai de plomb disséminés ci et là. Les montagnes auprès du rivage sont formées de hornblende à grains noirs très beaux et d'une pierre à chaux ferrugineuse, mais la

(1) Forster—Introduction à la Minéralogie, p. 50. *Zincum Sterile*, Linn. Syst. Nat. III, p. 126, Ed. XII.

première substance est trois ou quatre fois plus considérable que l'autre.

Il y a dans les environs une source sulfureuse exactement semblable à celle que j'ai décrite plus haut. La masse d'eau à larges feuilles (1) croît dans la source même et ne s'en porte pas plus mal. Mais voici, tout près, un frène sauvage qui ne s'accommode pas si bien de ce voisinage, si l'on en juge par la teinte pale et languissante de ses capsules, bien différente de la couleur ordinairement rouge foncé des fruits de cet arbre.

On fait du goudron en grande quantité à la Baie St. Paul. (2) Nous passons en ce moment près d'une localité où l'on se livre à cette industrie pendant l'éte, comme chez nous dans la Bothnie-Orientale, mais plus en petit.

On m'avait dit, cependant, qu'il y en avait ici de très grandes fabriques. On n'emploie que le pin rouge (3) pour faire le goudron. Tous les autres pins, dont il y a plusieurs espèces ici, sont trop pauvres en sucs gommeux, et encore n'utilise-t-on que les racines—toujours remplies de résine—après les avoir entièrement arrachées de terre, avec environ deux verges du tronc, laissant tout le reste de côté. On ignore encore, ici, l'art d'attirer la résine sur un seul côté de l'arbre en en enlevant l'écorce; du moins, on n'y prend jamais

---

(1) Ou massette—plante marécageuse—dont en certaines parties de l'Europe, on couvre les toits et dont on remplit les matelas. *Typha Latifolia*. Linn., genre type de la famille des Typhacées. (M.)

(2) En 1735, M. Hocquart fit embarquer sur le vaisseau du roi 350 livres de térébenthine et 400 barils de goudron fournis par les habitants de la Baie St. Paul, de la Rivière Ouelle et de Chambly. Ferland, *Cours d'Histoire*, Vol. 2, p. 450. (M.)

(3) Pinus foliis geminis longis, [illegible] Flor. Canad.

ce moyen. Les quarts de goudron sont d'environ moitié moins grands que les nôtres. Une tonne contient quarante-six pots et se vend maintenant vingt-cinq francs à Québec. Le goudron est excellent à ce qu'il paraît.

Le rivage est recouvert en quelques endroits d'une espèce de sable de perle, à grains de quartz, petits, semi-transparents; ailleurs, c'est un sable composé de petites particules de mica qui domine; ou bien, c'est le sable couleur de grenat décrit plus haut et qui est abondant en Canada.

4 SEPTEMBRE.

Un nuage épais ressemblant à la fumée d'un fourneau à charbon enveloppe la cîme et parfois entame les contours arrondis des montagnes qui bornent l'horizon et dont plusieurs sont très élevées. J'ai demandé à des voyageurs qui ont parcouru l'Amérique du Nord s'ils avaient rencontré des pics dont le sommet fut toujours couvert de neige; ils m'ont invariablement répondu qu'il n'y en avait pas sur cette partie du continent. Les monts les plus sourcilleux, par exemple, ceux qui séparent le Canada des colonies anglaises, gardent leur blanche couronne pendant une partie de l'été seulement.

L'habitant de la campagne ne sème et ne cultive de lin qu'autant qu'il lui en faut pour son usage. On vient d'en faire la récolte ici; j'en vois répandu partout dans les champs, les prairies et les pâturages où on le laisse rouir. Je remarque qu'il est très court cette année en Canada.

Il y a du minérai de fer, ici, et dans les environs. Après d'un mille suédois de la baie St Paul, dans l'intérieur, s'élève une montagne qui en est toute remplie. Le

pays d'alentour étant couvert d'une forêt épaisse et entrecoupé de ruisseaux de différentes grandeurs, rien ne serait plus facile que d'y établir une fonderie. Mais le gouvernement a fait si peu de bénéfice avec celle de Trois-Rivières, que personne n'ose lui proposer de tenter une autre expérience.

5 SEPTEMBRE.

Ce matin de bonne heure nous mîmes à la voile pour Québec et nous poursuivîmes notre route jusqu'à midi malgré une forte pluie accompagnée de tonnerre. Mais au milieu du jour, la marée commençant à baisser, il nous fût impossible de continuer, et nous débarquâmes à un village appelé *Petite Rivière.*

Ce hameau est situé sur la rive occidentale du St Laurent et est bâti sur les bords d'un ruisseau, de là son nom. Les maisons disséminées çà et là dans la campagne sont construites en pierre, ainsi que la jolie petite église paroissiale. A l'ouest du village s'élèvent de hautes montagnes, si hautes que le coucher du soleil a lieu ici trois ou quatre heures plus tôt qu'ailleurs. La rivière St Laurent enlève chaque année un morceau de terre dans la partie orientale du hameau et les habitants craignent de perdre avant longtemps le peu qui leur en reste, à peine la largeur d'une portée de mousquet. Toutes les maisons sont bien remplies d'enfants.

Le schiste ardoisier qui forme les collines, ici, est de deux sortes—le noir que j'ai décrit plus haut en parlant du roc sur lequel Québec est bâti, et un autre plutot gris-foncé que noir et qui paraît être une variété du premier. On l'appelle pierre à chaux dans le pays. On le distingue surtout de l'ardoise noire en ce qu'il se taille très aisément, donne une chaux très blanche et ne

se fendille pas sous l'action de l'air. Les murs des maisons, ici, en sont entièrement construits, ainsi que les cheminées, à l'exception de l'âtre que l'on fait avec une sorte de grès mêlé de mica dont on est sûr de toujours trouver une ample provision, vû que les montagnes voisines de la Petite Rivière en sont presqu'entièrement composées, à l'exception de leur base qui est en ardoise. Ce grès est exactement le même que celui des mines de plomb de la Baie St Paul, déjà décrit.

Les montagnes granitiques du Canada, comme les roches grises de la Gothie Occidentale, en Suède, reposent généralement sur un schiste calcaire.

6 SEPTEMBRE

On fait avec succès, ici, la pêche à l'anguille (1) et au marsouin à la fin de septembre et durant tout le mois d'octobre. Les anguilles remontent la rivière à cette saison de l'année fuyant les marsouins qui leur donnent la chasse par bandes d'autant plus nombreuses que la quantité des murènes est plus considérable. Voici comment se fait la pêche de ces dauphins. A marée basse, les marsouins descendent en longeant les bords de la rivière pour happer les anguilles qui s'y tiennent. Les habitants enfoncent de deux pieds en deux pieds de petites branches d'arbres munies de leurs feuilles et disposées en ligne courbe ou en forme d'arc, les pointes tournées du côté du rivage, mais à une certaine distance, de manière à laisser un passage. Quand les marsouins arrivent auprès de ces branches et entendent l'eau bruire à travers les feuilles, ils n'osent passer outre craignant un piége ou une trappe et ils rebroussent chemin. Pendant ce temps, l'eau s'est tellement retirée

(1) *Anguilla muraena* (Malacoptérygiens apodes.) (M.)

que dans leur fuite ils touchent, sur quelque point, les extrémités de l'arc dont le froissement des feuilles mouvantes les effraient encore. Déconcertés, ahuris, ils nagent tantôt en avant, tantot en arriere, jusqu'à ce que le reflux continuant toujours ils se trouvent tout-a-fait à sec, et alors les habitants en ont facilement raison. On en tire une grande quantité d'huile de baleine

Près du rivage, il y a une argile grise remplie de filons ferrugineux et percée par les vers. Les trous sont petits, perpendiculaires et assez grands pour qu'on puisse y introduire une épingle de moyenne grandeur ; leurs parois sont ferrugineuses aussi et à moitié pétrifiées aux endroits où l'argile a été emportée par l'eau,—le reste a l'apparence de tronçons de tuyaux de pipe couleur d'ocre.

A midi, nous laissâmes Petite Rivière, continuant notre chemin vers St Joachim.

Entre *Petite Rivière*, qui occupe le fond d'une anse, et St Joachim, la côte occidentale de la Rivière St Laurent n'est qu'une suite de montagnes élevées, séparées les unes des autres par de petites baies. Une longue observation a appris aux habitants qu'il y a toujours du vent sur ces hauteurs, même quand le temps est calme à *Petite-Rivière* ; et quand la brise souffle avec force, il n'est pas prudent de s'embarquer pour Québec ; les vagues prennent des dimensions inquiétantes dans ces parages. J'ai eu l'occasion d'en faire l'expérience ; l'eau était tranquille dans les anses, mais comme nous commencions à doubler l'une des pointes formées par les hautes montagnes, les vagues augmentèrent, le vent devint si violent, qu'il fallut mettre deux hommes au gouvernail, et le mât fut brisé plusieurs fois. Pres

de ces caps ou pointes, il y a toujours un fort courant qui contribue à grossir les vagues.

7 Septembre

Il s'en allait midi quand nous quittâmes St Joachim.

Le champignon de bois s'emploie ici très fréquemment en guise d'amadou. Celui de l'érable à sucre est le plus estimé ; vient ensuite l'agaric de l'érable rouge, puis celui du merisier ; enfin, à défaut d'un meilleur substitut de l'amadou, on se contente du champignon qui croit sur le tremble.

Les seuls arbres à verdure persistante dans cette partie du Canada sont le thuya, l'if et quelques individus du genre sapin.

Le thuya est estimé parce qu'il résiste à la pourriture plus longtemps qu'aucun autre arbre ; le bois le plus recherché, ensuite, c'est le pin, qu'on appelle *l'érusse*, ici, (pruche).

On fait du fromage en maints endroits. Mais celui de l'île d'Orléans est regardé comme le meilleur. Petit, mince, rond de forme et de quatre à la livre de France, il se vend trente sous la douzaine. Une livre de beurre salé coûte dix sous, et la même quantité de beurre frais quinze sous à Québec. Anciennement, on pouvait avoir une livre de beurre pour quatre sous ici.

Les champs labourables vont en pente du côté de la rivière. Il y en a qui sont en friche, d'autres ensemencés, d'où je conclus que l'on suit le système de faire alterner le friche avec la culture. Les champs ensemencés paraissent jaunes à distance, et ceux en friche, verts.

Les mauvaises herbes sont laissées pendant tout l'été sur les terres non labourées, les animaux les broutent.

C'est le frêne qui fournit ici les meilleurs cercles pour les tonneaux, et quand il fait défaut on emploie le thuya, le petit bouleau, le cerisier sauvage.

Des collines hautes et escarpées bordent la rivière sur sa côte occidentale vis-à-vis l'île d'Orléans. Elles sont formées pour la plupart de schiste calcaire noir ; cependant on y trouve aussi le grès qu'à première vue on prendrait pour du granit et qui est composé de quartz gris, de pierre à chaux rougeâtre ou grisâtre et de quelques grains de sable, le tout en particules assez également mêlées. La pierre est de couleur rouge avec une teinte grise et très dure. Elle est disposée en lits superposés de cinq pouces d'épaisseur. Chose remarquable ! cette pierre portant à sa surface des impressions de pectinites de la dimension d'un pouce carré, tantôt en relief tantôt creuses, on s'attend naturellement à y trouver des valves pétrifiées, mais quand vous brisez la pierre vous êtes étonné de n'y pouvoir découvrir le moindre vestige d'une coquille fossile. Les particules de quartz émettent des étincelles sous les coups du briquet et les particules de pierre à chaux entrent en effervescence sous l'action de l'eau forte. Les couches consistent en pierre à chaux à leur surface et à leur base et en quartz à l'intérieur. Cette pierre est très employée pour la construction des maisons et des escaliers, le pavage des parquets. On en envoie de grandes quantités à Québec. Elle contient des pétrifications, tandis qu'on n'en trouve jamais dans le schiste calcaire noir.

Les femmes teignent la laine en jaune avec les graines du myrte-bâtard (1) appelé poivrier ici et qui se plait dans les terrains humides.

---

(1) *Myrica gale*. Linn

Dans l'après-midi, M. Gaulthier et moi nous allâmes voir la chûte de Montmorenci. La rivière coule au pied d'un plateau élevé, divisé en prairies et dominé par de hautes collines recouvertes d'une couche de terre arable qu'on a convertie en champs de blé. Le lit des ravines et le sol des terres avoisinantes sont entièrement composés de particules de schiste calcaire noir. Mais ailleurs l'argile a une teinte rougeâtre, ainsi que l'ardoise crayeuse. Les grosses pierres, brisées en morceaux, ont l'odeur de la pierre puante.

La chûte de Montmorenci, une des plus hautes que j'aie vues, est produite par une rivière peu considérable qui se précipite du sommet d'une colline de schiste calcaire noir, au fond d'une petite crique à parois lézardées et dont la coupe perpendiculaire et abrupte vous frappe d'étonnement. La pluie des jours précédents ayant gonflé les eaux de la rivière, la chûte s'offrait à nos regards dans toute sa majesté. Sa largeur peut être de dix à douze verges et sa hauteur perpendiculaire, d'après l'estimation que M. Gaulthier et moi en avons faite, de cent dix à cent vingt pieds. A notre retour à Québec, ayant soumis notre estimation à plusieurs messieurs, qui avaient eux-mêmes mesuré exactement la hauteur de la chûte, ils nous ont déclaré qu'elle était correcte. Les gens du voisinage, très portés à l'exagération, veulent absolument que la chûte ait trois cents pieds. Le Père Charlevoix (1) donne dans le défaut contraire quand il ne lui en accorde que quarante. Un brouillard épais enveloppe constamment le pied de la cascade et se résout en une pluie incessante.

---

(1) Histoire de la Nouvelle-France, tome V, p. III 100.

M. Gaulthier et moi, ainsi que notre guide nous aurions voulu nous rapprocher le plus près possible de la chûte, afin de calculer exactement la courbe suivie par l'eau en tombant d'une si grande hauteur et faire un examen plus minutieux du roc ; mais à la distance d'environ douze verges du gouffre une bouffée de vent envoya au-dessus de nos têtes une brume qui, en moins d'une minute, nous eut mouillés de pied en cap comme si nous avions marché pendant une demie-heure sous une pluie d'orage, et nous rebroussâmes chemin le plus vite possible. Le bruit de la chûte se fait entendre quelquefois jusqu'à Québec, qui en est éloigné de plus de deux milles (français) du coté du midi, et c'est un signe de vent de nord-est. D'autres fois, le bruit parvient aux villages situés dans le nord, et alors c'est un signe certain de vent sud-ouest ou de pluie.

Les couches de schiste calcaire noir qui forment les parois de la chûte suivent une direction inclinée presque perpendiculaire. On y trouve les espèces de pierre qui suivent :

Le gypse fibreux, (1) disposé en feuilles très minces, blanches comme la neige, dans les fentes du schiste calcaire noir ; j'en ai rencontré en plusieurs parties du Canada dans la même ardoise crayeuse.

Pierre à Calumet. Tel est le nom français d'une pierre avec laquelle on fait des fourneaux de pipe par tout le pays. On la trouve entre les couches de schiste calcaire en lits généralement de quatre ou cinq, mais quelquefois, comme j'ai eu occasion de m'en assurer, de quinze pouces

---

(1) Gypsum amiantiforme Waller. Min. Germ. ed. p. 74. Fibrous or radiated gypsum. Forst. Introd. to Mineralogy, p. 16.

d'épaisseur. Lorsque la pierre reste longtemps exposée au soleil ou à l'action de l'air, elle jaunit, tout en conservant sa couleur grise à l'intérieur. Sa compacité est telle qu'on n'en peut distinguer les particules à l'œil nu. Elle est très molle, et suivant qu'on la peut couper plus ou moins facilement avec un couteau, on la juge plus ou moins bonne pour la fabrication des fourneaux de calumets. Elle se fendille à l'extérieur lorsqu'elle est laissée trop longtemps exposée aux rayons du soleil. Les godets, si chargés de sculptures, des bouffardes des gens du peuple, sont faits avec cette pierre. Une grande partie de la bourgeoisie fume aussi la pipe, surtout en voyage. Les Indiens emploient cette substance pour le même usage depuis des siècles, et ce sont eux qui ont appris aux Européens à s'en servir. Les fourneaux de calumets sont naturellement de couleur grise, mais avant de les étrenner, et pour leur donner meilleure apparence, on les colore par le procédé suivant : après les avoir couverts de graisse, on les tient au-dessus d'une chandelle allumée ou de tout autre feu, et ils ne tardent pas à prendre un beau lustre noir, qui s'augmente par le fréquent usage. Les tuyaux de pipe sont toujours en bois. (1)

Il n'y a pas de mines de houille près de la chûte, ni dans les hautes collines qui l'avoisinent. Les villa-

---

(1) Partout en Pologne, en Russie, en Turquie, et dans la Tartarie, on fume avec des pipes de pierre marneuse, ajustées à de longs tuyaux en bois généralement faits avec des bourgeons de différentes espèces de spirée dont la moelle est facile à extraire. Cette pierre marneuse s'appelle généralement écume de mer, et elle est très molle. Les Tartares de la Crimée lui donnent le nom de *keffekill*. Et comme elle se taille aisément, on sculpte les pipes qui en sont faites de manière à leur donner toutes sortes de formes curieuses. Il n'est pas rare d'en voir montées en argent. (F.)

geois m'ont cependant montré un morceau de charbon de terre qui, disaient-ils, avait été trouvé sur l'une de ces collines.

Nous fûmes de retour très tard le soir.

8 Septembre

M. Gaulthier m'affirme que les fièvres intermittentes sont extrêmement rares à Québec. Au contraire, elles sont très fréquentes près du Fort St Frédéric et du Fort Détroit, qui est une colonie française, entre le lac Erie et le lac Huron, à 43 degrés de latitude nord.

Les riches propriétaires ont des glacières (*ice-cellars*) pour conserver la bière et la viande fraîche, si difficile à garder pendant les grandes chaleurs. Ces glacières sont ordinairement bâties en pierre et dans les celliers des maisons. Pour diminuer le pouvoir d'absorption des murs, on les revêt de planches à l'intérieur. Pendant l'hiver, on remplit ces glacières de neige, que l'on durcit en la battant avec les pieds, et ensuite on la couvre d'eau ; puis on ouvre portes et fenêtres pour laisser entrer le froid. On a l'habitude en été de mettre un morceau de glace dans l'eau ou le vin.

Tout le sel en usage ici est importé de France. On pourrait cependant en faire du bon avec l'eau de mer ; mais la métropole se réserve le commerce du sel.

Les Esquimaux forment une espece particulière de sauvages américains établis sur la terre du Labrador, entre la pointe exterieure de l'embouchure de la Rivière St Laurent et la Baie d'Hudson ; ils n'habitent que les bords de la mer ou, du moins, ils ne s'en éloignent jamais beaucoup. Il ne m'a pas été donné d'en voir aucun,

mais j'ai parlé à nombre de Français, qui en avaient vu et reçu à bord de leurs vaisseaux. Voici ce que j'ai pu recueillir de leurs rapports unanimes sur cette nation :

" Les Esquimaux diffèrent entièrement des Indiens de l'Amérique du Nord par rapport à la complexion et au langage. Ils sont presqu'aussi blancs que les Européens ; comme eux, ils ont les yeux petits, et de la barbe, tandis que les Indiens ont le teint cuivré et n'ont pas de barbe. On prétend que leur idiome contient quelques mots des langues de l'Europe (1). Ils habitent des cavernes, des crevasses dans les montagnes, ou des huttes de gazon. Ils ne sèment ni ne plantent de végétaux et ne vivent que de la pêche à la baleine et de la chasse au phoque (2) et au morse (3). Rarement il leur arrive de prendre des animaux de terre et de pouvoir ainsi varier leur nourriture. Ils mangent la viande crue. Pour boisson, ils n'ont que l'eau, et on prétend les avoir vus boire de l'eau de mer, aussi salée que de la saumure.

Leurs chaussures, leurs bas, leurs culottes et leurs habits sont faits de peaux de phoque bien préparées et

---

(1) Les frères Moraves, dans le Groënland, étant entrés, une fois, en compagnie de Groenlandais sur la terre du Labrador, les Esquimaux se sauvèrent dès qu'ils les aperçurent ; mais les Moraves ayant ordonné à l'un des Groenlandais de les appeler dans sa langue, les Esquimaux comprenant ce qu'il leur disait comme s'il se fût exprimé dans leur propre langue s'arrêtèrent immédiatement, revinrent sur leurs pas et se déclarèrent heureux d'avoir retrouvé un compatriote ; le bruit se répandit bientôt parmi eux que l'un des leurs était revenu. Cela prouve que les Esquimaux sont un peuple qui n'a rien de commun avec les nations européennes, la langue groenlandaise n'ayant de similitude avec aucun idiome d'Europe. F.

(2) Phoca Vitulina. Linn.

(3) Trichechus rosmarus. Linn.

cousues ensemble avec des nerfs de baleine qui, bien que très forts, peuvent se tordre comme du fil ; et la couture de leurs vetements, qu'ils portent le poil en dehors, est si bien faite qu'ils peuvent marcher dans l'eau jusqu'aux épaules sans mouiller leurs hardes de dessous, car ils en mettent, quoi qu'on dise ; mais leurs vestes, et même leurs chemises, sont aussi faites avec des peaux de veaux-marins, si bien préparées qu'elles ont la mollesse des tissus les plus fins.

J'ai eu l'occasion de voir la toilette d'une femme Esquimaux, comprenant chapeau, veste et robe faits d'un seul morceau de peau de phoque bien préparée, douce au toucher et le poil tourné en dehors. La robe courte par devant et n'allant guère qu'au milieu du haut de la jambe, s'allonge en traine par derriere, et recouvre la culotte qui ne fait qu'une seule pièce avec les bottes. La chemise—qu'on m'a montrée—était en peau tres fine. Les *Esquimaudes* (1) sont, dit-on, plus belles que les Indiennes de l'Amérique, aussi y a-t-il plus de maris jaloux au Labrador que chez les peaux-rouges.

J'ai vu aussi un bateau esquimaux. (2) L'intérieur en était entierement fait de peaux épilées soigneusement—les cotés où se trouvait le poil tournés en dehors—et aussi douces au toucher que du velin. Le bateau, étroit et très pointu à ses extremités, avait pres de quatorze pieds de long. Deux ou trois planches minces, placées à l'intérieur donnaient de la tournure à l'esquif. Le dessus en était entièrement couvert de peaux, à l'exception d'une

(1) Certains auteurs français contemporains ont récemment employé ce mot. (M.)

(2) *Kayack* ou *Kaiack*— nom esquimaux de cette embarcation — ressemble singulièrement au mot caïc ou caïque, nom que l'on donnait à l'esquif des galères dans le temps où il existait des galères dans la marine française. (M.)

ouverture à l'un des bouts, juste assez large pour qu'une personne puisse s'y asseoir et s'y tenir les jambes à couvert. Ce trou a la forme d'un demi-cercle ; sa base ou diamètre est tourné du coté de l'extrémité la plus large du bateau ; il est plaqué en bois et muni d'un tablier en peau fine, enroulé, et attaché avec des courroies à son extrémité supérieure. Quand un Esquimaux s'embarque sur son bateau, il commence par glisser ses jambes sous le pont, puis il s'assoit à fond de cale, retire le tablier dont il s'enveloppe tout le corps et le fixe solidement avec ses courroies ; les vagues peuvent passer pardessus son canot sans qu'il y entre une goutte d'eau ; ses vêtements défient l'humidité. Il conduit son vaisseau avec une rame disposée en étroite pagaie à chaque bout et avec laquelle il réussit à tenir son kaiak en équilibre pendant le gros temps. Le bateau ne contient qu'une seule per. sonne. Il n'est pas rare de trouver des Esquimaux à une distance de plusieurs milles en pleine mer voguant en sureté au milieu de violentes tempêtes dont des vaisseaux de haut bord ne se tirent qu'avec peine. Leurs canots flottent sur l'eau comme des vessies et ils les pagaient avec une vitesse incroyable. Ils en ont de différentes formes ; on dit même qu'ils ont de grands bateaux en bois couverts en cuir pouvant contenir plusieurs personnes et avec lesquels ils voyagent avec leurs femmes.

Leurs armes consistent en arcs et en flèches, en javelines et en harpons avec lesquels ils tuent des baleines et d'autres grands animaux marins. La pointe de leurs flèches et de leurs harpons est faite d'os, de dents de morse ; quelquefois elle est en fer. Leurs carquois sont en peaux. Les aiguilles dont ils se servent pour coudre leurs vetements sont pareillement en os ou en fer. Tout le métal qu'ils peuvent se procurer leur vient des Européens.

Ils vont à bord des vaisseaux étrangers échanger quelques-uns de leurs produits pour des couteaux ou d'autres objets en fer. Mais il n'est pas prudent pour les Européens de descendre sur le rivage, car les Esquimaux sont traîtres et perfides, et ne peuvent souffrir d'étrangers parmi eux. S'ils ne se trouvent pas en nombre, ils se sauvent à l'approche des nouveaux venus; mais pensent-ils être en force, ils tuent impitoyablement ceux qui leur tombent sous la main, sans en épargner un seul. Aussi, les Européens ont-ils soin de ne laisser monter à bord de leurs vaisseaux qu'un petit nombre d'Esquimaux, à la fois. Quant aux naufragés, autant vaudrait pour eux être ensevelis au fond de la mer que d'être jetés sur les parages habités par ces barbares. Beaucoup trop d'Européens en ont fait la triste expérience. Ils s'emparent immédiatement des navires qui s'échouent sur leurs rivages et les dépècent pour en retirer les clous et tout le métal qu'ils peuvent contenir et qu'ils convertissent en couteaux, en aiguilles et en pointes de flèches, etc. Ils ne font usage du feu que pour travailler le fer et préparer les peaux d'animaux ; quant à leurs aliments, ils les dévorent tout crus. Lorsqu'ils viennent à bord d'un vaisseau européen, ils ne touchent jamais aux mets que les matelots leur offrent, avant de les avoir vus en manger eux-mêmes. Bien que rien ne plaise autant aux autres nations indigènes que l'eau-de-vie, cependant beaucoup de Français m'ont assuré qu'ils n'ont jamais pu réussir à en faire boire aux Esquimaux, tant est grande leur méfiance à l'égard des étrangers, qu'ils soupçonnent continuellement de vouloir les empoisonner ou leur causer quelque mal ; et en cela, ils n'ont peut-être pas toujours tort. Ils ne portent pas de pendants-d'oreilles et ne se peignent pas la figure comme les Indiens d'Amérique. Depuis des siècles, ils ont une race de

chiens dont les oreilles sont naturellement droites et ne pendent jamais (1). Ils s'en servent pour la chasse et comme bêtes de trait, l'hiver, pour le transport de leurs pacotilles sur la glace, et quelquefois aussi pour se promener en traînaux. Ils n'ont pas d'autre animal domestique. Bien qu'il y ait beaucoup de rennes dans leur pays, il ne paraît pas que les Esquimaux, ni aucune autre tribu sauvage de l'Amérique aient réussi à les apprivoiser. Les Français du Canada, qui, en quelque sorte, sont les voisins des Esquimaux, ont fait l'impossible pour ouvrir des rapports de commerce avec eux et leur inspirer des dispositions plus amicales envers les autres nations. Dans ce but, ils ont pris des enfants Esquimaux, leur ont appris à lire et les ont instruits de leur mieux. Leur intention était de renvoyer ces enfants dans leur pays, espérant, par les bons rapports qu'ils ne manqueraient pas de faire des traitements qu'ils avaient reçus, arriver à se concilier les Esquimaux. Malheureusement, ils moururent de la petite vérole et le plan échoua. Mais l'on doute beaucoup ici que l'expérience eût réussi, même dans le cas où les enfants auraient vécu. En effet, on raconte l'histoire d'un Esquimaux qui, pris autrefois par les Français et emmené au Canada, y a vécu pendant longtemps, toujours traité avec la plus grande bonté. Il apprit le français et sembla se faire merveilleusement bien à la manière de vivre des Français. Lorsqu'on le rendit à ses compatriotes, on espérait qu'il pourrait exercer sur eux assez d'influence pour leur inspirer de meilleurs sentiments à l'égard de ses anciens maîtres. Mais il fut tué par ses proches parents comme à demi Français et étranger. Aussi,

---

(1) M. l'abbé Ferland a fait une description aussi intéressante que bien écrite du chien Esquimaux dans le récit de sa Mission au Labrador. (M.)

la barbarie des Esquimaux est-elle cause que les Indiens de l'Amérique du Nord ne leur font jamais quartier dans leurs rencontres avec eux ; ils les tuent sans miséricorde, bien qu'ils pardonnent fréquemment à leurs autres prisonniers et les incorporent dans leur nation.

Pour l'avantage des philologues curieux de comparer entre eux les langages des différents peuples, j'insère ici quelques mots esquimaux que m'a communiqués le jésuite Saint Pie : Un, *kombuc* ; deux, *tigal* ; trois, *ké* ; quatre, *missilagat* ; eau, *sillalokto* ; pluie, *killaluck* ; ciel, *taktuck* ou *nabugakshe* ; le soleil, *shikonak* ou *sakaknuk* ; la lune, *takock* ; un œuf, *mannegak* ; le bateau, *kagack* ; la rame, *pacotick* ; le couteau, *sharie* ; un chien, *mkké* ou *timilok* ; l'arc, *petiksick* ; une flèche, *katso* ; la tête, *niakock* ; l'oreille, *tchiu* ; l'œil, *killik* ou *shik* ; les cheveux, *nutshad* ; une dent, *ukak* ; le pied, *itikat*. Il y a des savants qui prennent les Esquimaux pour proches parents des Groenlandais ou *Skralingers*, et prétendent qu'il y a entre eux une grande affinité de langage (1).

Différentes espèces de pruniers, importés de France, réussissent très bien, ici. Cette année, ils ne font que commencer à fleurir. Plusieurs de ces arbres fruitiers ont fort bonne apparence et l'on m'assure que le froid de l'hiver ne leur est pas dommageable.

11 SEPTEMBRE.

Le marquis de la Galissonnière est, ici, l'un de trois gentilshommes, qui, pardessus tous autres, se sont acquis

(1) On peut comparer ce que M. Kalm rapporte des Esquimaux avec *Henry Ellis's Account of a Voyage to Hudson's Bay, by the Dobbs Galley and California*, &c., et *The Account of a Voyage for the Discovery of a North-West passage by Hudson's Streights, by the Clerk of the California*, 2 vol. 8.o. et enfin avec *Crantz' History of Greenland*, 2 vol. 8vo. F.

une haute estime dans l'amirauté française pendant la dernière guerre. Je parle des marquis de la Galissonnière, de la Jonquière et de l'Etendue. (1) Le premier, âgé d'environ cinquante ans, est un homme de petite stature, à la taille un peu déformée, et d'un extérieur agréable ; son savoir est vraiment étonnant et s'étend à toutes les branches de la science, surtout à l'histoire naturelle, dans laquelle il est si bien versé, que quand il commença à discourir sur cette matière, je crus entendre un autre Linné. M'entretenant avec lui de l'utilité de l'histoire naturelle, de la meilleure méthode à suivre pour l'apprendre et l'employer ensuite à améliorer l'état d'un pays, je fus étonné de le voir tirer ses raisons de la politique, aussi bien que de la philosophie, des mathématiques et d'autres sciences. Je confesse que mes conversations avec ce gentilhomme m'ont été très instructives et que j'en ai toujours tiré beaucoup de notions utiles. Il m'a indiqué plusieurs moyens d'employer l'histoire naturelle à des fins politiques en vue de rendre un pays assez puissant pour humilier ses voisins envieux. Un plus grand protecteur de la science n'a jamais existé et n'existera peut-être jamais en Canada.

---

(1) Lisez de l'Estanduère. C'est sous les ordres de cet officier distingué et de M. Des Herbiers que l'année suivante (1750) une escadre de huit vaisseaux du roi soutint héroïquement un combat naval acharné que lui livra, à 90 lieues du cap Finistère, le vice-amiral Hawke avec 14 vaisseaux de ligne, et réussit à sauver une flotte de 252 navires marchands qu'elle escortait. Le comte de Vaudreuil, qui commandait *l'Intrépide*, se distingua grandement dans ce combat et reçut une lettre de félicitations de M. de l'Estanduère. La frégate le *Castor*, qui faisait partie de cette escadre, avait été lancée aux chantiers du roi, à Québec.

Ferland, Cours d'Histoire, vol. II, p. 498.

En 1735, l'Estanduère, alors commandant du vaisseau du roi le *Rubis*, avait ramené Mgr. Dosquet en France. (M.)

Il ne fut pas plus tôt installé dans sa charge de gouverneur-général, qu'il combina cette série de mesures pour obtenir des informations sur l'histoire naturelle, que j'ai mentionnées plus haut. Lui arrive-t-il de voir des gens qui ont séjourné dans quelqu'un des établissements les plus éloignés du pays, ou les ont parcourus, il ne manque jamais de les questionner sur les arbres, les plantes, le sol, les pierres, les minéraux de ces localités. Il s'informe également de l'usage que les habitants font de ces choses, de leurs méthodes de culture, des lacs, rivières ou passages de ces pays, et de nombre d'autres détails. Ceux qui paraissent avoir des notions plus claires que les autres, il ne les laisse partir qu'après en avoir obtenu une description circonstanciée de ce qu'ils ont vu. Il prend note de toutes ces informations, en rédige lui-même des rapports, et grâce à cette grande application si peu commune chez les personnes de son rang, il s'est bientôt acquis une connaissance parfaite des parties les plus éloignées de l'Amérique. Les prêtres et les commandants des forts qui se rencontrent chez lui, en visite, à leur retour de contrées quelquefois très distantes les unes des autres, sont surpris des questions qu'il leur pose et émerveillés de le voir si bien renseigné ; il n'est pas rare qu'il leur dise que près de telle montagne ou tel rivage où ils sont allés souvent faire la chasse, il y a telle plante particulière, des arbres de telle espèce, que le sol est de telle ou telle qualité, qu'on y trouve un certain minéral ; or toutes ces informations dont l'exactitude étonne les voyageurs, il les a obtenues d'avance. Mais quelques-uns de ses administrés, qui ne sont pas dans le secret, l'entendant faire une description de toutes les curiosités de lieux situés quelquefois à deux cents milles suédois de Québec, et où il n'a jamais mis le pied, croient qu'il a une connaissance surnaturelle des choses.

Il n'y a jamais eu un meilleur homme d'état que lui, et personne ne peut prendre des mesures plus judicieuses et choisir des moyens plus efficaces pour l'amélioration d'un pays et l'accroissement de sa prospérité. Le Canada avait à peine eu le temps de connaître le trésor qu'il possédait en la personne de ce gentilhomme, qu'il eût le malheur de le perdre; le roi avait besoin de ses services et ne pouvait le laisser en pays si éloigné. Il est retourné en France avec une collection de curiosités naturelles et une quantité de plantes et de jeunes arbres empotés dans des vaisseaux remplis de terre. (1)

J'ai parlé bien souvent du schiste calcaire noir, dans cette relation de mon voyage. Je vais maintenant en donner une description plus minutieuse. La montagne sur laquelle Québec est bâti, et les collines qui bordent la rivière St Laurent, sur une étendue de plusieurs milles des deux cotés de Québec, sont composées de cette espèce de schiste argileux. A la profondeur d'une verge, la pierre est tres compacte et sans crevasses, de sorte que l'on ne peut s'apercevoir, à première vue, que c'est une ardoise, les molécules en étant imperceptibles. Elle gît en couches qui varient de trois à quatre et jusqu'à vingt pouces et plus d'épaisseur. Dans les montagnes sur lesquelles Québec est assis, les couches ne sont pas disposées horizontalement, mais en pente avec tendance à se rapprocher de la ligne verticale, les surfaces de dessus pointant vers le Nord-Ouest et celles de dessous vers le

---

(1) Roland M. Barrin, marquis de la Galissonnière, lieutenant-général des armées navales de France et associé libre de l'Académie des Sciences, fut nommé gouverneur du Canada en 1745 et occupa cette charge de 1747 à 1749. En 1756, il commandait l'escadre destinée à protéger le débarquement de 12,000 hommes pour l'attaque de Minorque et battit la flotte anglaise aux ordres de l'amiral John Byng. (M.)

Sud-Est. On peut remarquer cette disposition dans les rues mêmes de la ville où, à tout moment, on est exposé à voir sa chaussure coupée par l'arête tranchante d'un de ses lits de pierre qui perce la croûte du sol. J'ai observé quelquefois l'inclinaison vers le nord mais avec tendance vers la ligne verticale et aussi, mais plus rarement l'inclinaison horizontale. Les lits sont divisés par des crevasses étroites généralement remplies d'un gypse blanc fibreux qui se désagrège facilement avec un couteau lorsque la pierre est cassée de manière à le laisser découvert et alors il a l'apparance d'un mince feuillet blanc. Les crevasses larges sont remplies de cristaux de quartz transparent de différentes grandeurs. Une partie de la montagne en contient des quantités considérables d'où vient le nom de Pointe de Diamant donné à l'une de ses crêtes, celle qui s'élève au S. S. E. du Palais. Les petites crevasses qui divisent la pierre sont généralement à angles droits, mais les distances entre elles ne sont pas toujours égales. La surface des couches entre chaque assise est souvent couverte d'une fine membrane noire et brillante qui a l'apparence d'une espèce de pierre de corne (1) pyriteuse. On y rencontre quelquefois des pyrites jaunes, mais toujours en petits grains. Je n'y ai jamais trouvé de pétrifications, ni d'impressions, ni aucune espèce de roche autre que celle que je viens de décrire. Presque tous les édifices publics et privés de Québec sont construits avec cette pierre schisteuse, ainsi que les murs qui entourent la ville et enclosent les monastères et les couvents. Elle se casse facilement, et on la peut tailler de la grandeur voulue. Mais après une année ou deux d'exposition à l'air et au soleil, elle a le défaut de se fendre en minces feuillets parallèlement à

(1) Amphibole noire ou hornblende, dite aussi amphibole cornéenne. (M.)

la surface du lit d'où elle a été tirée. Cependant, cela n'endommage pas les murs qui en sont construits, parce qu'on a le soin de placer les pierres dans une position telle que le clivage suit toujours une ligne horizontale. La pression des pierres de dessus sur les pierres de dessous empêche les fentes de se produire ailleurs que sur la surface extérieure, et l'intérieur de la pierre reste compacte. Les feuillets deviennent plus minces à mesure que la maison vieillit.

Afin de donner à mes lecteurs une idée du climat de Québec, et des variations de la chaleur et du froid dans les différentes saisons de l'année, j'insère ici quelques notes extraites d'observations météorologiques, faites par M. Gaulthier, médecin du roi. Il m'a donné une copie de celles qu'il a consignées depuis Octobre 1744 à la fin de Septembre 1746. J'omets ses observations thermométriques, ne les croyant pas correctes. M. Gaulthier se sert du thermomètre de La Hire ; or, cet instrument ne peut déterminer exactement les degrés du froid, parceque le mercure reste comprimé dans la boule qui termine la partie inférieure du tube dès que le froid devient intense. M. Gaulthier a fait ces observations pendant tout le cours de l'année entre sept et huit heures du matin et deux ou trois heures de l'après-midi, rarement plus tard dans la journée. D'ailleurs, son thermomètre ne pouvait lui donner des indications exactes, parce qu'il ne l'avait pas bien placé.

L'ANNÉE 1745.

Janvier.—Le 29 de ce mois, la Rivière St Laurent était gelée près de Québec. Dans les observations des autres années, il est noté que la rivière se couvrait de

glace quelquefois dès la fin de Décembre et le commencement de Janvier.

Février.—Rien de remarquable n'est arrivé pendant le cours de ce mois.

Mars.—On dit que cet hiver est le plus doux qu'on ait jamais eu ici ; même les anciens ne peuvent se rappeler un hiver plus clément. La neige n'a pas dépassé deux pieds de profondeur, et la glace dans la rivière, vis-à-vis Québec, n'a que la même épaisseur. Le vingt-un, il y eut un orage, et la foudre blessa un soldat. Les 19 et 20, on commença à entailler les érables et à faire du sucre.

Avril.—On continue à faire du sucre. Le 7, les jardiniers préparent leurs couches-chaudes. Le 20, la debacle se fait dans la rivière près de Québec ; il est rare qu'elle ait lieu de si bonne heure ; en effet, la rivière est souvent couverte de glace vis-à-vis Québec aussi tard que le 10 de Mai. Les 22 et 23, il tombe une petite quantité de neige. Le 25, on commence les semailles près de St Joachim. Le même jour apparaissent quelques hirondelles. Le 29, on sème le grain par tout le pays Depuis le 23, la rivière n'a pas cessé d'être libre de glaces à Québec.

Mai.—Le 3 de ce mois, dans la matinée, il fait un froid tel que le thermometre de Celsius ou suédois marque quatre degrés au-dessous du point de congélation. Cependant, les grains ne souffrent pas de dommage. Le 16, tout le blé d'été était semé. Le 5, la sanguinaire, les narcisses et les violettes commencent à s'épanouir. Le 17, les cerisiers sauvages, les framboisiers, les pommiers et les tilleuls déploient leurs feuilles et les fraisiers sont en

fleurs. Le 19, les cerisiers sauvages, et le 26, les pommiers, les cerisiers et pruniers de France, en partie du moins, entrent en efflorescence.

Juin.—Le 5 de ce mois, tous les arbres ont fait leurs feuilles. Les pommiers sont en pleine floraison. Le 22, on peut se procurer un plat de fraises mûres. Ici, on remarque que la saison est on ne peut plus propice pour la croissance des végétaux.

Juillet.—Le grain commença à épier le 12, et le 21, il était monté en épi partout. (Il faut remarquer qu'on ne sème ici que du blé d'été). Bientôt après, le grain entra en fleuraison. Le 22, on commença la coupe du foin. Le temps fut très beau pendant tout le mois.

Août.—Le 12, il y avait des melons et des poires en état de maturité à Montréal ; le 20, le blé y était mûr et la récolte s'ouvrait. A Québec, elle commençait le 22. Les 30 et 31, la terre fut couverte d'une petite gelée blanche.

Septembre.—La récolte de tous les grains finit le 24 et le 25. Abondance de melons, melons d'eau ou pastèques, concombres et prunes durant tout le mois. Les pommes et les poires sont mûres aussi, ce qui n'arrive pas toujours à cette saison. Dans les derniers jours de septembre, on commença à labourer les champs. Voici une des observations faites durant ce mois. Les anciens disent que le grain, autrefois, " ne mûrissait pas avant le 15 ou " le 16 de septembre, sauf quelques bien rares exceptions, mais jamais avant le 12 de ce mois. Ils prétendent, aussi, qu'il n'était jamais parfaitement mûr. Mais " depuis que le sol a été suffisamment déboisé, pour " donner plus de latitude à l'action des rayons du soleil,

"le grain mûrit plus tôt qu'auparavant." (1) Il y est aussi remarqué que les étés chauds sont toujours très favorables à la culture, en Canada, et que la plupart des céréales n'arrivent jamais à une maturité parfaite.

Octobre. – Pendant ce mois, on a labouré les champs, et le temps a toujours été très beau. Il y eut de petites gelées pendant plusieurs nuits, et le 28 il neigea. Vers la fin d'octobre les arbres commencèrent à se dépouiller de leurs feuilles.

Novembre. – Les labours se sont continués jusqu'au 10 de ce mois ; les arbres avaient alors perdu toutes leurs feuilles. Jusqu'au 18, les troupeaux ont été envoyés dans les pâturages, à l'exception de quelques jours, durant lesquels le mauvais temps ne permit pas de les laisser dehors. Le 16, il y eut des éclairs et du tonnerre. Le 24, la rivière St. Laurent était encore libre de glaces.

---

(1) Ce n'est pas seulement le déboisement qui change le climat d'un pays et le tempère, mais la culture et le peuplement contribuent aussi à l'adoucir. Les Romains considéraient les hivers de l'Allemagne et de l'Angleterre comme très sévères, mais heureusement, ces deux pays ont, à présent, un climat bien plus agréable qu'autrefois, et ce changement est dû aux trois causes ci-dessus énoncées. Près de St. Pétersbourg, à soixante degrés de latitude nord, la rivière Neva couverte de glace au commencement de décembre 1765 en était délivrée le 11 avril 1766.

A Tsaritsin, à quarante-huit degrés et quarante minutes de latitude nord, la rivière Volga était couverte de glace le 26 novembre 1765 et libre le 27 avril 1766 (vieux style.) N'est-il pas presque incroyable que dans un pays situé à près de douze degrés plus au sud, le froid sévisse plus longtemps et avec plus de rigueur que dans une contrée plus septentrionale ? Les environs de St Pétersbourg renferment beaucoup de bois et cependant le froid y est moins sévère et moins persistant qu'à Tsaritsin qui est éloigné de plusieurs centaines de milles de toute forêt, à l'exception de quelques arbres et buissons le long de la Volga, sur ses îles et les terres basses qu'elle arrose, si bien que l'œil n'y embrasse que de vastes plaines nues sur une étendue de plus de cent lieues. Le déboisement ne contribue donc pas autant qu'on le prétend à l'adoucissement du climat

Décembre.—Durant ce mois, on a observé que l'automne a été beaucoup plus doux que de coutume. Le 1er, un vaisseau a pu encore mettre à la voile pour la France. Le 16, la rivière St Laurent était gelée sur ses bords, mais le chenal était encore libre. Dans la rivière St Charles la glace devint si épaisse que les chevaux purent passer dessus en tirant de lourdes charges. Le 26, une forte pluie produisit un commencement de débâcle, dans la rivière St Laurent, mais le 28, une partie du fleuve était encore couverte de glace.

D'autres observations marquent que l'hiver a été comparativement doux. Je reprends maintenant le récit de mon voyage.

Ce soir, je suis parti de Québec, par un vent favorable, pour retourner à Montréal. Le gouverneur-général du Canada, Marquis de la Jonquière, avait mis à ma disposition un des bateaux du roi monté par sept hommes d'équipage. Ainsi, j'ai fait ce voyage aux dépens de Sa Majesté.

---

d'un pays. Quant à la culture, c'est différent. La neige fond toujours plus vite dans un champ labouré que dans un friche. Les particules chaudes et inflammables qui se dégagent des diverses espèces d'engrais aident beaucoup à adoucir les rigueurs de l'hiver ; dans une contrée populeuse, la chaleur produite par la combustion d'une infinité de substances diverses et la dispersion, dans toute l'atmosphère, des corpuscules caustiques, sont autant d'agents qui contribuent à tempérer la froidure. Il y a moins de terre cultivée dans les cent milles carrés qui entourent Tsaritsin qu'il n'y en a dans les dix milles qui avoisinent St. Petersbourg ; et la culture est en proportion du nombre des habitants de chacune de ces villes, de là la différence du climat. Il y a encore une autre considération : St Petersbourg est situé près de la mer et Tsaritsin est dans l'intérieur, et, généralement parlant, on a observé que les pays voisins de la mer jouissent d'une température plus douce. Ces quelques remarques suffiront, je pense, pour faire comprendre à chacun la cause des changements de climat dans les divers pays qui deviennent plus chauds et plus tempérés à mesure que la culture et la population s'accroissent. [illegible]

Le millieu de l'embarcation était recouvert d'une tenture en drap bleu où nous pûmes nous tenir à l'abri de la pluie. Nous avons fait trois milles français aujourd'hui.

12 SEPTEMBRE.

Nous poursuivimes notre route toute la journée. La récolte du maïs de l'espèce naine—celle qui mûrit en trois mois de temps—était déjà faite et les épis séchaient pendus en tresses en plein air.

Il fait un temps qui ressemble au commencement de notre mois d'août, vieux style ; de là, je conjecture que l'automne commence, en Canada, un bon mois plus tard que dans le milieu de la Suède.

Chaque ferme est pourvue de son jardin potager rempli d'herbages et surtout d'oignons dont les paysans font une grande consommation et qui avec un peu de pain composent tout le menu de leur dîner, les vendredis et samedis et les jours de jeûne. Je ne puis dire cependant que les Français soient de stricts observateurs du jeûne ; plusieurs de nos rameurs ont mangé de la viande aujourd'hui, vendredi. On reconnaît les gens du commun à leur haleine quand on les rencontre tant l'usage de l'oignon est fréquent parmi eux. La citrouille est pareillement très abondante dans les jardins potagers. On la sert de diverses manières mais généralement on la coupe, par le millieu, en deux morceaux qu'on met rôtir devant le feu, l'intérieur tourné du côté de la flamme ; on en mange la pulpe après l'avoir pelée, les gens à l'aise la saupoudrent de sucre. Le petit potager contient aussi des carottes, de la laitue, des fèves de France (haricots) des concombres et des gadeliers.

Chaque fermier plante près de sa maison une quantité de tabac plus ou moins considérable, suivant que sa famille est plus ou moins nombreuse. Il faut bien que les paysans s'adonnent à la culture du tabac ; il est d'un usage universel parmi les gens du peuple. On voit des gamins de dix à douze ans courir les rues, la pipe à la bouche, imitant l'exemple de leurs aînés. Des personnes au-dessus du vulgaire ne dédaignent pas de fumer une pipe par-ci par-là. Dans les parties les plus septentrionales du Canada on fume généralement le petun sans mélange. Mais dans le sud et aux environs de Montréal, on y mêle l'écorce intérieure du cornouiller sanguin (1) pour le rendre plus faible. La tabatière aussi, est fort à la mode. Presque tout le tabac qui se consomme, ici, est produit dans le pays et certains amateurs le préfèrent au tabac de Virginie ; mais ceux qui se prétendent des connaisseurs émettent une opinion tout-à-fait contraire. (2)

Chose curieuse ! tandis que beaucoup de nations imitent les coutumes françaises, je remarque, qu'ici, ce sont les Français qui, à maints égards, suivent les coutumes des Indiens, avec lesquels ils ont des rapports journaliers. Ils fument, dans des pipes indiennes, un tabac préparé à l'indienne, se chaussent à l'indienne et portent jarretières et ceintures comme les Indiens. Sur le sentier de guerre ils imitent la circonspection des Indiens ; de plus, ils leur empruntent leurs canots d'écorce et les conduisent à l'indienne ; ils s'enveloppent les pieds avec des morceaux d'étoffe carrés au lieu de bas et ont adopté beaucoup d'autres façons indiennes. Un

---

(1) Cornus sanguinea Linn. Cornouiller sanguin ou *bois punais*.

(2) La culture du tabac, en Canada, date de l'Intendant Hocquart. Ses premiers essais eurent lieu à Chambly, Beauport et à Québec même. (M.)

étranger entre-t-il dans la maison d'un paysan ou cultivateur canadien, aussitôt il se lève, salue le visiteur d'un coup de chapeau, l'invite à s'asseoir, puis il remet son chapeau et se rassied lui-même. Ici, tout le monde est *Monsieur* ou *Madame*, le paysan aussi bien que le gentilhomme, la paysanne comme la plus grande dame. Les gens de la campagne, les femmes surtout, portent des chaussures de bois faites tout d'une pièce et creusées en forme de pantoufle. Les jeunes gens, et même les vieux paysans, tiennent leurs cheveux noués en couette par derrière et beaucoup d'entre eux passent la journée à la maison la tête couverte d'un bonnet de laine rouge ; il y en a même qui font des voyages ainsi coiffés. (1)

Le lait entre dans la préparation de presque tous les mets du fermier. Le beurre se voit rarement sur sa table et encore est-il presque toujours fait avec de la crème sûre ; aussi, il est loin de valoir le beurre anglais. Les Français aiment beaucoup le lait et en font une grande consommation surtout les jours de jeûne. Cependant, ils ne connaissent pas autant de manières de le préparer que nous, Suédois. Généralement, ils le font bouillir, puis ils y jettent des morceaux de pain et beaucoup de sucre. Les Français, ici, mangent autant de viande que les Anglais, les jours auxquels leur religion ne leur en défend pas l'usage. A l'exception de la soupe, de la salade et du dessert, tous les autres mets sont des viandes diversement apprêtées.

---

(1) Les bonnets de laine des gens de la campagne [illegible] étaient rouges dans le district de Québec et bleus dans celui de Montréal, qui est resté fidèle à ses couleurs, du moins quant à cette sorte de couvre-chef. M. de Courcelles appelait *ses capots bleus* les soixante-dix volontaires de Montréal qui vinrent sous la conduite de Charles Lemoine renforcer sa petite troupe dans son excursion contre les Agniers en 1665. (M.)

Nous passâmes la nuit dans une ferme près de la rivière appelée *Petite-Rivière* qui se jette dans le St Laurent ; on estime que cet endroit est à 16 milles français de Québec et à dix des Trois-Rivières, La marée est encore considérable ici. A partir de ce point, les collines qui bordent le fleuve ne sont plus que des buttes de terre végétale ; le règne du schiste calcaire noir a cessé.

Des lampyres, en nombre peu considérable, jettent dans les bois leurs lueurs éphémères. Ces insectes portent, ici, le nom de *mouches-à-feu*.

Toutes les maisons, dans ce voisinage, sont en bois et divisées en chambres assez larges. Les plafonds reposent sur deux, trois ou quatre poutrelles, suivant la grandeur des diverses pièces. Les interstices sont remplis avec de la terre glaise au lieu de mousse. Des chassis de papier éclairent la maison. La cheminée occupe le milieu de la chambre et la sépare en deux parties, dont celle qui fait face au foyer est la cuisine, et celle qui est en arrière sert, en même temps, de chambre à coucher et de salon de compagnie. Parfois, il y a un poële en fonte derrière la cheminée.

13 SEPTEMBRE.

Près de Champlain, à environ cinq milles français de Trois-Rivières, le fleuve coule au pied de collines de terre sablonneuse jaune ou couleur d'ocre, et assez escarpées. Leurs flancs sont sillonnés de petits ruisseaux dont l'eau est généralement remplie d'ocre jaune, ce qui est un indice que ce sol aréneux contient, en grande quantité, le même fer que celui que l'on exploite à Trois-Rivières. On ne peut s'imaginer où tous ces

petits filets d'eau prennent leur source, le terrain au-dessus étant bas et excessivement aride en été. A partir de la rivière, il peut y avoir environ un mille anglais de terre cultivée sur la profondeur ; mais plus loin, il n'y a plus que la forêt épaisse et des terrains bas. L'eau ne s'évaporant que difficilement dans les bois qui, pour cette raison, sont toujours humides, est forcée de se frayer un chemin souterrain jusqu'à la rivière. Les bords du fleuve sont couverts d'une grande quantité de sable ferrugineux.

Vers le soir, nous arrivâmes a Trois-Rivières, ou nous ne restames que juste le temps de délivrer les lettres que nous avions apportées avec nous de Québec. Après quoi, nous fimes encore un mille français avant de prendre nos quartiers pour la nuit.

J'ai vu, cette après-midi, trois vieillards. L'un est un jésuite appelé le Père Joseph Aubery, qui a desservi, comme missionnaire, les Indiens convertis de St François. Il finit, cet été, sa cinquantième année de pretrise, et retourne à Québec, encore vert et plein de santé, pour renouveler ses vœux. Les deux autres vieillards sont notre hôte et sa femme ; le mari a quatre-vingts ans, et sa digne moitié n'est pas beaucoup plus jeune que lui. Il y a cinquante-un ans qu'ils sont mariés. L'année dernière, après ce demi-siecle d'union, les fideles époux allèrent à l'Église ensemble remercier le Dieu Tout-Puissant des grâces dont il les avait comblés. Ils sont encore vigoureux, contents, joyeux et causeurs ; le vieux dit qu'il etait à Québec en 1690, lorsque les Anglais ont assiégé la ville ; et qu'il se rappelle d'avoir vu l'évêque parcourant les rues, vêtu de ses habits pontificaux, sabre en main, pour relever le courage des soldats.

Ce vieillard croit que l'hiver était jadis bien plus froid qu'aujourd'hui, et que dans sa jeunesse il tombait une plus grande quantité de neige que maintenant. Il se souvient du temps où la gelée détruisait les citrouilles, les concombres, etc., au milieu de l'été, et il assure que cette saison est aujourd'hui plus chaude qu'autrefois. Il ajoute qu'il y a environ trente et quelques années, il ne peut particulariser davantage, l'hiver fut si rigoureux que beaucoup d'oiseaux périrent. Tout le monde admet que les étés de 1748 et 1749 ont été les plus tempérés que le Canada aient eus depuis des années.

On dit que le sol est fertile parce que le blé rapporte neuf ou dix grains pour un semé. Mais le vieillard assure que, dans son jeune temps, la terre neuve avait une telle puissance de fécondité qu'elle rendait partout vingt-quatre grains pour un. On ne sème pas beaucoup de seigle ici, ni d'orge, sauf ce qu'il en faut pour la nourriture des animaux. Cependant, lorsque la récolte est mauvaise, on se rejette sur le pain d'orge, non sans rechigner un peu.

14 Septembre.

Ce matin, nous nous levâmes de bonne heure et nous poursuivîmes notre route. Après avoir fait environ deux milles français, nous entrâmes dans le lac St Pierre, que nous traversâmes. Je remarquai, se balançant à la surface des eaux, plusieurs plantes qui sont communes dans nos lacs de Suède. La glace qui recouvre le lac St Pierre est, dit-on, assez forte tous les hivers pour supporter le poids de cent chevaux pesamment chargés, marchant réunis en troupe serrée.

Sur les herbes que nous arrachâmes de temps à autre, nous avons constaté la présence d'une écrevisse ou

homard de rivière, ressemblant quelque peu à un crabe, mais beaucoup plus petite ; elle n'a guère plus de deux lignes géométriques de long, et sa grosseur est en proportion de sa longueur ; elle est de couleur blanc gris pâle.

La Pontédérie à feuilles cordiformes (1) croît en abondance sur les côtés d'un canal long et étroit, formé par des îlots rapprochés les uns des autres ; je remarquai aussi des nénuphars blancs ou lis d'étang, (2) absolument semblables aux nôtres. Des cochons en grand nombre qui se sont aventurés dans cette espece de détroit, à la recherche de racines dont ils font leurs délices, plongent à qui mieux mieux, afin de pouvoir les déterrer plus facilemant.

A la sortie du lac St Pierre, le regard se repose avec satisfaction sur un paysage des plus ravissants. Les îles et la terre de chaque côté du fleuve jusqu'à Montréal paraissent comme une longue suite de jardins.

Devant chaque maison, il y a, retenu à la grève, un petit canot propre, bien construit, et de forme élégante. J'en ai vu un qui était fait d'écorce.

15 Septembre.

Nous reprimes notre course au lever du soleil. Mais comme nous avions à lutter contre le courant, nous fûmes contraints de faire relâche plus d'une fois pour permettre à nos rameurs d'aller prendre un peu de repos sur le rivage.

---

(1) Pontederia cordata Linn : (Pontédériacées), fleurs aquatiques assez semblables aux Narcisses. (M.)

(2) *Nymphacae.* (Nymphéacées), plantes aquatiques qui se fixent au sol par un rhizome épais et féculent. (M.)

Il était quatre heures de l'après-midi quand nous arrivâmes à Montréal. Notre voyage a été considéré comme très heureux ; en effet, la violence du courant est telle que pour peu que nous eussions eu des vents contraires, nous aurions pu être retenus quatorze jours en route

19 SEPTEMBRE.

Plusieurs habitants de la ville ont fait venir des vignes de France et les ont plantées dans leurs jardins. Il y a deux sortes de raisins, l'un d'un vert pâle ou presque blanc, et l'autre rouge foncé.

Le premier produit le vin blanc et le second le vin rouge. En hiver, on recouvre les racines de fumier afin d'empêcher le froid de détruire les ceps. Les raisins commencent maintenant à mûrir, les blancs sont un peu plus précoces que les rouges. On n'en fait pas de vin ici, cela n'en vaudrait pas la peine, mais on les passe en grappes au dessert. Il parait que les raisins dégenèrent en Canada.

Le melon d'eau (1) est beaucoup cultivé dans les colonies anglaises et françaises de l'Amérique. A peine y a-t-il un paysan qui n'ait son champ planté de pastèques. Dans le voisinage des villes, surtout, on s'efforce d'obtenir des produits en ce genre aussi nombreux que possible ; les melons d'eau sont très rares dans la partie nord du Canada. Les Indiens en plantent de grandes quantités maintenant. Mais il est difficile de déterminer s'ils le faisaient autrefois. Un vieux sauvage Onidoe (des six nations Iroquoises) m'a assuré

---

(1) Cucurbita Citrullus. Linn Pastèque, Samarha des Indiens. (M.)

que les Indiens ne connaissaient pas les pastèques, avant l'arrivée des Européens. Les Français, de leur côté, affirment que les Indiens Illinois avaient ce fruit en abondance quand ils pénétrèrent dans leur pays pour la première fois et que ces aborigènes prétendirent en connaître la culture de temps immémorial. Il ne me souvient pas cependant d'avoir lu que les Européens qui vinrent les premiers en Amérique, aient fait mention du melon d'eau, en parlant de la nourriture des Indiens à cette époque. On peut juger de l'intensité de la chaleur, en été, dans ces parties de l'Amérique que j'ai parcourues quand on considère que, là, il n'est pas nécessaire de semer les graines de la pastèque dans des couches chaudes, pour en hâter la germination ; on les jette en pleine terre au printemps sans même se donner la peine de les recouvrir et le fruit mûrit à temps. Il y a deux espèces de melons d'eau, celle à pulpe rouge et celle à pulpe blanche. La première est plus commune au sud, chez les Illinois et dans les colonies anglaises, la seconde est plus abondante en Canada. On en fait le semis au printemps, après que le froid est entièrement disparu, dans une terre bien riche en ayant le soin de mettre les graines à quelque distance les unes des autres ; parceque les tiges de cette plante s'étendent beaucoup et demandent d'autant plus de place qu'elles rapportent plus de fruits. Les melons d'eau sont mûrs maintenant à Montréal, mais dans les colonies anglaises ils viennent à maturité en juillet et août. Au reste, il leur faut moins de temps pour arriver à leur entier développement qu'au melon commun. Dans les colonies anglaises, ils ont généralement une saveur plus agréable qu'en Canada. Cette différence est peut-être due à ce que dans ces pays, il fait plus chaud qu'ici. Cependant les melons d'eau de la province de New-York sont reputés les meilleurs.

La chair sucrée et juteuse de la pastèque en fait un aliment aussi agréable que rafraîchissant. Il n'y a pas d'exemple en Canada, à Albany ou en d'autres parties de New York, d'indispositions causées par l'abus du melon d'eau ; même, les malades en mangent souvent. Cependant, plus au sud, on pense que ce fruit, pris avec excès, peut causer des fièvres intermittentes et d'autres incommodités, surtout aux personnes qui, d'ordinaire, n'en font pas un grand usage. Plusieurs Français m'ont assuré que les natifs du Canada, qui vont aux Illinois, sont sujets à prendre la fièvre, lorsqu'ils se laissent aller à leur friandise pour les pastèques. C'est si bien le cas, que les Illinois conseillent aux Français de s'abstenir d'un fruit si dangereux pour eux. Ils sont eux-mêmes sujets à être attaqués par la fièvre quand ils se rafraîchissent l'estomac trop souvent avec du melon d'eau. En Canada, on garde ce fruit dans une chambre peu chauffée et ainsi on le conserve frais deux mois après sa maturité, mais il faut avoir soin que la gelée ne l'atteigne pas. Dans les plantations anglaises, on les garde pareillement dans des caves sèches pendant une partie de l'hiver. On prétend que le melon d'eau se conserve supérieurement lorsqu'après l'avoir séparé avec précaution de la tige qui le portait, on en brule le pédoncule avec un fer chaud ; il paraît qu'ensuite on le peut garder jusqu'à Noël et même plus tard. En Pensylvanie, on dépose soigneusement les melons avec leurs tiges au fond de trous creusés dans de la terre sèche et sablonneuse et par ce moyen on les conserve très frais pendant une grande partie de l'hiver. C'est le petit nombre, au reste, qui se donne toute cette peine, pour avoir le plaisir de manger un fruit rafraichissant pendant une saison qui est déjà assez froide par elle-même. Le concombre est regardé comme encore plus rafraichissant que le melon

d'eau, et on sait que c'est un très puissent diarétique. Les Iroquois l'appellent *Onoheserakatee.*

Les courges de toutes sortes, oblongues, rondes, plates ou comprimées, à cou croche, petites, etc., sont plantees dans toutes les colonies anglaises et françaises. En Canada, elles remplissent, avec les oignons, la plus grande partie des jardins potagers des cultivateurs. Chaque fermier, dans les plantations anglaises, a son champ de citrouilles ; il en est de même des Allemands, des Suédois, des Hollandais et des autres colons européens. Elles forment une partie considérable de la nourriture des Indiens ; cependant ils cultivent de préférence la courge plate (*squash, cucurbita latior*) et prétendent qu'ils la connaissaient bien longtemps avant la découverte de l'Amérique ; ce qui est confirmé, d'ailleurs, par les rapports des premiers Européens qui vinrent dans ces contrées ; en effet, ils mentionnent, dans leurs relations de voyage, la courge, comme constituant le fond de la nourriture des Indiens. Les Français lui donnent ici le nom de citrouille et les Anglais des colonies celui de *pumpkin* (en français, *potiron.*) On la plante au printemps, quand la gelée n'est plus à craindre, dans un champ enclos et un sol riche. Fréquemment aussi, on la force en couches chaudes. En Canada, elle mûrit au commencement de septembre ; plus au sud, elle arrive à maturité à la fin de juillet. Aussitôt que la saison froide commence, on cueille tous les potirons qui restent attachés aux tiges, murs ou non, et on les étend sur le plancher dans un coin de la maison. Si on a le soin de ne pas les mettre les uns sur les autres, ceux qui n'étaient pas encore mûrs le deviennent parfaitement. Cela se fait autour de Montréal vers la mi-septembre, mais en Pensylvanie j'ai vu des courges dans les champs aussi tard que le 19 d'octobre. Elles

se gardent pendant plusieurs mois et même tout l'hiver dans des caves sèches (dans des caves humides elles pourriraient de suite) où le froid ne peut pénétrer, et mieux encore dans des chambres légèrement chauffées de temps en temps, juste assez pour empêcher le froid d'endommager le fruit.

Le potiron se prépare de différentes manières. Les Indiens le font bouillir tout rond ou rôtir dans la cendre et le mangent ainsi, ou vont le vendre tout cuit dans les villes, et vraiment, le potiron rôti a un goût excellent. Les Français et les Anglais le coupent par tranches qu'ils font rôtir devant le feu et saupoudrent ensuite de sucre. Une autre manière, c'est de couper en deux les citrouilles, d'en enlever toutes les graines, remettre les deux moitiés ensemble et les faire rôtir dans un four. Quand elles sont cuites à point, on les retire du four et pendant qu'elles sont encore brûlantes on y met du beurre qui, s'imbibant dans la pulpe spongieuse, la rend très savoureuse. Elles se mangent, aussi, bouillies à l'eau, soit seules ou avec de la viande. Quelques ménagères en font un léger potage en en macérant la pulpe après qu'elle a bouilli, et en la remettant bouillir de nouveau dans un peu de son eau, et beaucoup de lait, brassant tout le temps. Ou bien, on fait des gateaux, des puddings et des tartres avec la pulpe pilée et pétrie dans de la farine de maïs. Les Indiens ont une manière de conserver les courges pendant très longtemps, c'est de les couper en longues tranches qu'ils attachent ou entortillent ensemble et font sécher au soleil ou devant un feu dans une chambre. Après cette dessication, elles se peuvent garder pendant des années, et bouillies, elles sont un mets délicieux. Les Indiens les préparent, ainsi, à domicile ou en voyage et les Européens leur ont emprunté cette recette. Quelquefois, les sauvages ne

prennent pas le temps de les faire bouillir, mais ils les mangent sèches avec du bœuf qui a passé par le même procédé de dessication ou d'autre viande, et j'avoue qu'un estomac affamé s'en accommode fort bien.

A Montréal, on a une maniere de confire les citrouilles : on les coupe en quatre morceaux, on les pele et l'on en enlève les graines. La pulpe est mise dans un pot avec de l'eau très chaude, et on l'y laisse bouillir pendant quatre ou six minutes, puis on la jette dans une passoire où elle reste jusqu'au lendemain, afin que toute l'eau s'écoule ; alors, on y ajoute clous de girofle, cannelle et de la pelure d'orange, et on la confit dans autant de sirop qu'il y a de pulpe, puis on fait bouillir le tout jusqu'à l'absorption complète du sirop et l'entière disparition de la couleur blanche de la pulpe.

20 SEPTEMBRE.

La récolte du grain cette année en Canada est regardée comme la plus belle qui s'y soit jamais faite. Dans la province de New York, au contraire, elle a été tres pauvre. L'automne, ici, est splendide.

22 SEPTEMBRE.

Les Français, en Canada, font un grand trafic avec les Indiens, et quoique ce fut autrefois le seul commerce de ce vaste pays, cependant ses habitants en ont tiré des bénéfices considérables. Aujourd'hui, les échanges ne se font plus seulement sur les produits que les Indiens apportent avec eux, mais sur nombre d'articles qu'on va chercher chez eux. Les sauvages des pays environnants, dans leurs parties de chasse, arretent bien dans les villes françaises pour y vendre leurs pelleteries, mais cela ne suffit pas. Les Indiens établis au loin ne

viennent jamais au Canada ; et de crainte qu'ils ne portent leurs produits aux Anglais, comme ces derniers vont chez eux, les Français se voient obligés de les imiter et ils entreprennent de longs voyages pour acheter, sur place, les produits indiens. Montréal est l'entrepôt principal de ce commerce et un grand nombre d'aventuriers jeunes et vieux font chaque année de lointaines et pénibles courses dans ce but, apportant avec eux les marchandises qu'ils savent être au goût des Indiens ou en demande dans leurs bourgades. Pas n'est besoin d'argent pour faire ces voyages, les sauvages ne l'apprécient pas, et je crois vraiment que beaucoup de ces hardis coureurs des bois se mettent en route sans avoir un sou en poche.

Je vais maintenant donner une liste des principaux articles que les Français apportent avec eux pour ce commerce, et qui sont d'un débit facile parmi les Indiens.

Mousquets, poudre, plomb et balles. Depuis que les Européens ont appris à leurs voisins Indiens l'usage des armes à feu, ceux-ci ont laissé de côté leurs arcs et leurs flèches pour le mousquet. Aujourd'hui, si on refusait de leur vendre des fusils, ils mourraient de faim, parce qu'ils ne se nourrissent presque entièrement que de la chair des animaux qu'ils tuent à la chasse, et ils s'irriteraient contre les Européens jusqu'à les attaquer. Les sauvages n'ont jamais essayé de fabriquer des armes à feu, et leur indolence est telle qu'ils ne s'aviseraient pas même de réparer celles qu'ils ont pu se procurer. Ils dépendent entièrement des Européens à cet égard. Les premiers blancs qui vinrent dans l'Amérique du Nord se gardèrent bien de fournir des armes à feu aux sauvages. Mais dans les guerres entre les Français et les

Anglais, chaque nation en donna à ses alliés Indiens pour affaiblir ses ennemis. Les Français jettent le blame sur les colons hollandais d'Albany, les accusant d'avoir commencé en 1642 à donner des armes à feu à leurs auxiliaires sauvages, et de leur en avoir enseigné l'usage, dans le but d'affaiblir les Français. Les habitants d'Albany, au contraire, affirment que ce sont les Français qui ont introduit cette coutume, et qu'ils l'ont fait parce qu'ils se seraient trouvés trop peu nombreux pour pouvoir résister aux forces réunies des Hollandais et des Anglais dans les colonies. Quoiqu'il en soit, il est certain que les Indiens achètent des mousquets des Européens, et souvent savent mieux s'en servir que bon nombre de leurs maîtres. Ce commerce d'armes à feu et de munitions doit rapporter des profits considérables.

Drap blanc en coupons et drap commun en pièces.—L'Indien porte constamment un morceau d'étoffe sur sa personne, soit qu'il le laisse pendre sur son épaule ou le roule en ceinture autour de son corps durant les chaleurs, ou qu'il s'en couvre la tête pendant l'hiver. Cet usage est commun aux hommes et aux femmes, et le drap dont ils se servent est bordé généralement de plusieurs bandes bleues ou rouges.

Drap bleu ou rouge, avec lequel les Indiennes font leurs jupons qui, entre parenthèse, s'arrêtent à la hauteur du genou. Le bleu est leur couleur favorite.

Chemises de toile.—Dès qu'un Indien, homme ou femme, a passé une chemise, il la garde sur lui jusqu'à ce qu'elle soit entièrement usée ; de lavage, point.

Morceaux d'étoffe, avec lesquels ils s'enveloppent les pieds au lieu de bas, comme les Russes

Hachettes, couteaux, ciseaux, aiguilles et briquets.—Tous ces instruments sont maintenant communs chez les Indiens, et leur viennent des Européens; ils reconnaissent volontiers que les hachettes et les couteaux sont supérieurs à ceux qu'ils faisaient, autrefois, avec de la pierre et des os. Les hachettes de pierre des anciens Indiens sont très rares en Canada.

Chaudières de cuivre ou d'airain étamées.—Les Indiens font cuire, maintenant, tous leurs aliments dans ces vaisseaux, qui sont en grande demande chez eux. Autrefois, ils se servaient de pots de terre ou de bois; ils les remplissaient d'eau et y mettaient tout ce qu'ils voulaient faire bouillir, ensuite, ils produisaient l'ébullition en y jetant des pierres rougies au feu. Quant aux chaudrons de fer, impossible de leur en vendre, ils les trouvent trop lourds à porter, et c'est une considération, pour des gens qui voyagent continuellement. D'ailleurs, des vaisseaux en fer ne résisteraient pas aux chûtes et à mille autres accidents auxquels leurs chaudières sont constamment exposées.

Pendants d'oreilles de différentes grandeurs, communément en cuivre et quelquefois en étain; hommes et femmes en portent, mais l'usage n'en est pas général.

Vermillon, avec lequel les Indiens se peignent la figure et différentes autres parties du corps, et teignent leurs chemises. Ils se servaient autrefois d'une terre rougeâtre assez commune dans le pays, mais les Européens s'étant avisés de leur offrir du vermillon, ils l'ont adopté de suite et trouvent qu'aucune couleur n'est comparable à celle de ce minéral. Je tiens de plusieurs personnes, qui prétendent le tenir de leurs pères, que les premiers colons français recevaient un grand monceau de fourru-

res pour trois fois autant de cinabre qu'en tiendrait la pointe d'un couteau.

Vert-de-gris, pour se peindre la figure en vert. Quand les sauvages veulent se noircir la face, ils n'ont qu'à se barbouiller avec la suie de leurs chaudrons.

Miroirs.—Les Indiens affectionnent beaucoup cet objet de toilette qui leur est utile surtout lorsqu'ils veulent se peindre la figure. Aussi les hommes en portent-ils toujours un sur eux dans leurs voyages. Chose curieuse, les femmes aiment moins la parure que leurs maris et n'achètent pas de miroirs.

Miroirs ardents.—Il n'y a rien que les sauvages apprécient autant que cet instrument qui leur sert à allumer la pipe sans aucun trouble, ce qui n'est pas un petit mérite aux yeux de l'indolent Indien.

Tabac.—Les Indiens du Nord sont les seuls qui achètent le tabac, parce que leur pays n'en produit point, et par conséquent, il est en grande demande chez eux. Quant à ceux du Sud, ils en plantent autant qu'il leur en faut, pour leur propre consommation. On a remarqué que les Indiens du Nord fument plus que les autres.

Wampums, qu'on appelle *porcelaines* ici, petits grains de forme cylindrique faits avec une espèce d'écaille et dont les Indiens se servent en guise de monnaie et comme ornement.

Verroteries ou petits grains de verre de couleur blanche ou bleue avec lesquels les Indiennes ornent les sacs à tabac, les rubans et les vêtements.

Fil de laiton ou d'acier, qui leur sert à différents usages.

Eau-de-vie, que les Indiens estiment au-dessus de toute autre marchandise qu'on peut leur apporter; pour se procurer cette liqueur, ils sacrifient même ce qu'ils ont de plus cher au monde. Mais l'usage de l'eau-de-vie a causé de tels désordres parmi eux que la vente en a été prohibée sous les peines les plus sévères; certains trafiquants cependant ne craignent pas de les braver.

Tels sont les principaux articles que les Français portent chez les Indiens, et qui s'écoulent le plus facilement parmi eux.

Les Français ne rapportent de chez les Indiens que des peaux et des fourrures: ils ne reçoivent rien autre chose en échange de leurs marchandises, sinon les provisions qui leur sont nécessaires pour le voyage de retour. Il y a deux sortes de fourrures: celles du nord, qui sont les meilleures, et celles du sud, qui sont les moins estimées.

Voici les principales fourrures fournies par les contrées septentrionales de l'Amérique: peaux d'ours, de castor, d'élan (*orignal* ou *orignac*), de renne ou *caribou*, de loup-cervier et de martre. Il vient aussi du sud des peaux de martre, mais elles sont rouges et ne valent pas grand' chose. Le *pichou* du Nord est peut-être l'animal que les Anglais de la Baie d'Hudson appellent le *wolverenne* (1).

---

(1) Suivant le *Naturaliste Canadien*, 1er vol., p. 131, le Wolverenne des Anglais est le même quadrupède carnassier du genre plantigrade que les naturalistes français désignent sous le nom de Glouton (*Gulus*), et les Canadiens sous celui de Carcajou; sa véritable dénomination zoologique serait *Gulus luscus*. Cependant, certains auteurs modernes disent que le carcajou est le blaireau d'Amérique, *Meles Labradorica*. Le nom de *Pichou*, donné par les anciens trappeurs canadiens au Wolverenne, dont l'aspect est repoussant, est resté dans nos campagnes comme un nom de laid: "*Laid comme un Pichou*". (M.)

Aux fourrures du Nord appartiennent les peaux d'ours, de renards noirs, et de plusieurs autres animaux.

Les peaux qui viennent du Sud sont principalement celles du chat sauvage, du cerf, du chevreuil, de la loutre, du *pichou du sud*, dont parle le père Charlevoix (1), (c'est probablement une espèce de chat-cervier, ou de panthère) (2), des peaux de renards de toutes robes, de ratons (*raccoon*), de lynx, et de plusieurs autres animaux.

Il est presque impossible de dire les fatigues, les privations et les misères que les Canadiens ont à endurer dans ces voyages ; ils sont obligés parfois de transporter leurs marchandises, par terre, des centaines de milles, et se voient en butte aux insultes, aux violences et même aux cruautés des Indiens, qui ont massacré plus d'un de ces hardis coureurs de bois ; ils sont exposés aux tortures de la faim et de la soif, à une chaleur torride ou à un froid glacial, à la piqûre des moustiques, aux morsures des serpents venimeux. Ces courses aventureuses détruisent une grande partie de la jeunesse du Canada ; car beaucoup de ceux qui les entreprennent meurent d'une mort prématurée. Mais aussi quelle école pour faire de braves soldats ! Ces voyageurs deviennent tellement aguerris et endurcis à la peine, qu'ils ne craignent plus ni dangers, ni fatigues. Un grand nombre d'entre eux s'établissent parmi les sauvages, loin du Canada, s'y marient avec des Indiennes et ne reviennent jamais au pays.

---

(1) Hist. de la Nouv. France. Tom V, p. 158.

(2) Ne serait-ce pas plutôt le chat-putois ou puchois de la Louisiane ? (M.)

Mon hôte, M. de Couagne, marchand de Montréal, a eu l'obligeance de me communiquer le prix des peaux en Canada pour l'année 1749.

Peaux d'ours, grandes et moyennes, 5 livres.
Peaux d'oursons, 50 sols
Peaux de Lynx, 25 sols.
" Pichous du Sud, 35 sols.
" Renards du Sud, 35 sols.
" Loutres, 5 livres.
" Ratons (Raccoon), 5 livres.
" Martres, 45 sols.
" Loups-Cerviers, 4 livres.
" Loups, 40 sols.
" Carcajous, un animal que je ne connais pas (1), 5 livres.
Peaux de Visons, espèce de Martre qui vit dans l'eau (2), 25 sols.
Peaux crues d'Elans (Orignacs verts), 10 livres.
" crues de Cerfs (Cerfs verts).
" d'Orignacs et de Cerfs *passées*, 3 livres.
Peaux de Chevreuils, 25 ou 30 sols.
" Renards rouges, 3 livres.
" Castors, 3 livres.

J'insère, maintenant, une liste qui m'a été donnée par un des plus grands marchands de Montréal ; elle renferme toutes les différentes espèces de peaux que l'on peut se procurer en Canada, et qui en sont exportées en Europe :

Chevreuils passés,	Loups-Cerviers,
Chevreuils verts,	Pichous du Nord,

(1) Voir à la note plus haut. Cette note et la suivante sont en marges dans le texte. (M.)

(2) *Mustela Vison. Foutreau*. (M.)

Chevreuils tannés,	Pichous du Sud,
Ours,	Renards rouges,
Oursons,	Renards croisés,
Loutres,	Renards noirs,
Pékans (1),	Renards argentés,
Chats,	Renards du Sud ou de Virginie,
Loups de bois,	Renards blancs de Tadoussac,
Martres,	Visons ou Fontreaux,
Ecureuils noirs,	Cerfs verts,
Cerfs passés,	Orignacs verts,
Orignacs passés,	Caribous,
Biches vertes,	Biches passées,
Carcajou,	Rats musqués,
Castors gras d'hiver (2),	Castors gras d'été,
Castors secs d'été,	Castors secs d'hiver,
Castors vieux d'été,	Castors vieux d'hiver.

Aujourd'hui l'on m'a donné un morceau de cuivre natif provenant du Lac Supérieur (3). On y trouve ce métal presque à l'état pur, de sorte qu'il n'est pas nécessaire de le faire fondre pour qu'on puisse s'en servir. Le Père Charlevoix fait mention de cette mine de cuivre dans son Histoire de la Nouvelle-France, tom. VI, p. 115. Un des Jésuites de Montréal, qui est allé dans cette contrée, m'a dit qu'on trouve le

(1) Pekan — Wood Shock, espèce de Martre du Canada, *Martes Canadensis*. On a vu plus haut que les Français donnaient ce nom à la bête-puante. (M.)

(2) Le castor gras est celui que les sauvages, pour se couvrir, ont porté pendant quelque temps, comme alors il a perdu tout le long poil, et qu'il ne lui reste plus que le duvet, il était ordinairement préféré par les chapeliers. Celui qui n'a pas été ainsi porté et qui conserve le long poil, est nommé castor vert. Ferland, *Cours d'histoire*, 2nd vol. p. 314. (M.)

(3) Upper Lake. Le Lac Supérieur n'est pas marqué sur la carte annexée aux traductions hollandaise et allemande du voyage de Kalm. (M.)

minerai près de l'embouchure des rivières, et qu'il y a des morceaux de cuivre natif si pesants qu'une personne seule ne peut les soulever. Les Indiens, de leur côté, prétendent avoir découvert autrefois un bloc de cuivre de sept pieds de longueur sur quatre d'épaisseur. S'il est vrai que ce métal se rencontre toujours sur le sol, à l'embouchure des rivières, il est probable qu'il y est apporté par la glace, ou par l'eau qui descend des montagnes. Cependant, quoique des recherches soigneuses aient été faites, on n'a encore trouvé aucun endroit où le cuivre existe en aussi grande abondance.

Le chef ou supérieur des prêtres de Montréal m'a donné aujourd'hui un morceau de minerai de plomb très compacte et à cubordes brillants, qui a été ramassé à quelques milles français (lieues) de Montréal. Plusieurs personnes m'ont assuré qu'il y a une mine de plomb quelque part dans le Sud. Les Indiens en connaissent l'existence, et utilisent même le métal qu'ils y trouvent en le convertissant, par la fusion, en balles et en menu plomb. Je m'en suis procuré quelques échantillons qui contiennent, en effet, un minerai de plomb en cubordes brillants, séparés les uns des autres par de minces cloisons d'une terre blanche ou glaise dure, et sensible à l'action de l'acide nitrique.

J'ai pareillement reçu un échantillon d'une sorte de terre brune tirant sur le roux, que l'on trouve près du Lac des Deux-Montagnes, à quelques milles français de Montréal. Elle s'écrase facilement entre les doigts, quoique très pesante comme toutes les argiles. Luisante à sa surface, elle se déteint dans la main pour peu qu'on l'y garde quelque temps, et y laisse des reflets argentés. C'est probablement une sorte de terre plombifère ou une terre mélangée de mica de fer.

Il y a une distinction à faire entre les dames canadiennes, et il ne faut pas confondre celles qui viennent de France avec les natives. Chez les premières, on trouve la politesse qui est particulière à la nation française. Quant aux secondes, il faut encore faire une distinction entre les dames de Québec et celles de Montréal. La québecquoise est une vraie dame française par l'éducation et les manières : elle a l'avantage de pouvoir causer souvent avec des personnes appartenant à la noblesse, qui viennent chaque année de France, à bord des vaisseaux du roi, passer plusieures semaines à Québec. A Montréal, au contraire, on ne reçoit que rarement la visite d'hôtes aussi distingués. Les Français eux-mêmes reprochent aux dames de cette dernière ville d'avoir beaucoup trop de l'orgueil des Indiens, et de manquer d'éducation. Cependant, ce que j'ai dit plus haut de l'attention excessive qu'elles donnent à leur coiffure s'applique à toutes les femmes du Canada (1). Les jours de réception, elles s'habillent avec tant de magnificence, qu'on serait porté à croire que leurs parents sont revêtus des plus grandes dignités de l'État. Les Français, considérant les choses sous leur véritable aspect, s'alarment beaucoup de l'amour extravagant de la toilette qui s'est emparé d'une grande partie des dames en Canada, qui éloigne d'elles toute idée de faire les épargnes en prévision des besoins à venir, qui cause le gaspillage des fortunes et pousse à la ruine des familles. Elles ne portent pas moins d'attention aux modes nouvelles, et se moquent les unes des autres, chacune critiquant le goût de sa voisine. Mais ce qu'elles reçoivent comme nouvelles façons est déjà passé

(1) Leurs cheveux sont toujours frisés, même quand elles restent au logis, [illegible] d'un peigne de [illegible] [illegible]

de mode, et mis au rebut en France. Les vaisseaux ne venant au Canada qu'une fois tous les douze mois, on considère comme de mode, pendant toute l'année, ce que les passagers ont apporté avec eux, ou ce qu'il leur plait d'imposer comme étant du dernier goût. Les dames canadiennes, celles de Montréal surtout, sont très portées à rire des fautes de langage des étrangers; mais elles sont excusables jusqu'à un certain point, parce qu'on est enclin à rire de ce qui paraît inusité et cocasse, et, au Canada on n'entend presque jamais parler le français que par des Français, les étrangers n'y venant que rarement. Quant aux sauvages, ils sont trop fiers pour s'exprimer dans une autre langue que la leur, et les Français sont bien obligés de l'apprendre. Il suit de là, que les belles dames du Canada ne peuvent entendre aucun barbarisme ou expression inusitée sans rire. La première question qu'elles font à un étranger est pour savoir s'il est marié; la seconde, comment il trouve les femmes du pays, et si elles sont plus jolies que celles de son propre pays, et la troisième (quand l'étranger a répondu qu'il n'est pas marié), s'il ne fera pas choix d'une compagne avant de retourner chez lui. Pour continuer la comparaison entre les dames de Québec et celles de Montréal, j'ajouterai que celles-ci sont généralement plus belles que les premières. Les manières m'ont semblé quelque peu trop libres dans la société de Québec; j'ai remarqué à Montréal plus de cette modestie qui va si bien au beau sexe. Les dames de Québec, surtout celles qui ne sont pas sous puissance de mari, mènent une vie passablement oisive et frivole. Une fille de dix-huit ans passe pour bien mal partagée, si elle ne compte pas au moins vingt adorateurs. Ces jeunes demoiselles, surtout celles du plus haut rang, se lèvent à sept heures, et s'occupent de leur toilette jusqu'à neuf

heures et cela en prenant leur café ; aussitot leur toilette finie, elles se placent près d'une fenetre qui ouvre sur la rue, tiennent à la main quelqu'ouvrage à l'aiguille, et cousent un point de temps à autre, mais sans cesser de regarder au dehors.

Un jeune homme entre-t-il dans la maison, soit qu'elles le connaissent ou non, elles mettent immédiatement l'ouvrage de coté, et vont s'asseoir pres de lui pour causer, rire, plaisanter, inventer des "*double-entendres*," (1) et, ainsi, l'on croit passer pour avoir beaucoup desprit. Pendant ce temps-là, la mere a tout le fardeau du ménage. A Montréal, les filles sont moins frivoles et plus adonnées au travail. On les voit toujours occupées à coudre quand elles n'ont point d'autre devoir à remplir. Cela ne les empêche pas d'etre gaies et contentes ; personne, non plus, ne peut les accuser de manquer d'esprit ni d'attraits. Leur seul défaut, c'est d'avoir trop bonne opinion d'ellesmemes. Notons à leur louange que les filles de tout rang, sans exception, vont au marché, et rapportent avec elles les provisions qu'elles y ont achetées. Elles se levent aussi de bonne heure, et se couchent aussi tard que qui que ce soit dans la maison. D'apres ce qui m'a été dit, je suis porté à croire que leur dot, en général, est peu considérable, à cause du grand nombre d'enfants dans chaque famille et de la modicité des revenus. Les filles de Montréal ne voient pas, sans en éprouver un grand dépit, celles de Québec trouver des maris plus tot qu'elles. Aussi les chances ne sont pas égales : les jeunes gentilhommes qui viennent de France, chaque année, sont captivés par les dames de Québec et s'y marient ; mais comme ces messieurs vont rarement

---

(1) En français dans le texte.

à Montréal, les jeunes filles de cette dernière ville n'ont pas souvent semblable fortune.

23 SEPTEMBRE.

Ce matin, je suis allé au Saut-au-Recollet, village situé à trois milles français au nord de Montréal, pour en observer et décrire les plantes et les minéraux, et surtout pour cueillir des graines de différents végétaux. Près de la ville, le chemin est bordé d'habitations de chaque côté, mais, plus loin, le pays est boisé et d'un niveau inégal. Le sol est ferme et contient de la pierre composée et une espèce de pierre à chaux grise. Les routes sont mauvaises et presqu'impraticables pour les voitures légères. Un peu avant d'arriver au Saut-au-Récollet, le pays est découvert, et offre au regard une longue suite de champs, de prairies et de pâturages.

A un mille français de la ville, il y a, sur le bord du chemin, deux fours à chaux construits en pierre durcie au feu, à l'exception de l'intérieur, qui est en granit. Leurs voûtes ont sept verges de hauteur.

La pierre à chaux est de deux sortes, l'une est presque noire, et si compacte qu'on ne peut en distinguer les particules constituantes, sauf quelques grains épars d'un spath gris, blanc ou pâle. Par-ci par-là, on découvre de petites fentes remplies de spath blanc en menus cristaux. Malgré l'examen le plus minutieux je n'ai pu y découvrir aucune pétrification.

Cette pierre est commune dans l'île de Montréal ; on l'y rencontre à une profondeur d'environ un pied ou un pied et demi de la surface du sol, en lits de cinq à dix pouces d'épaisseur. Elle donne, paraît-il, une chaux qui, sans être aussi blanche que la pierre à chaux

grise, est cependant beaucoup plus estimée, parce qu'elle fait un mortier d'une qualité supérieure, lequel se durcit et devient plus dense en vieillissant. Il est arrivé quelquefois, pendant qu'on était à faire des réparations à des maisons dont les pierres étaient liées avec ce mortier, que ces pierres se brisaient, tandis que le mortier restait intact.

L'autre espèce de pierre à chaux est grise ou gris-foncé ; c'est un calcaire compacte, mêlé de grains de spath de même couleur. Cette pierre est remplie de coquilles striées, pétrifiées ou pectinites. La plupart de ces pétrifications ne sont cependant que des impressions du coté creux des écailles. Pourtant, j'ai trouvé, ça et là, des morceaux de valves pétrifiées, bien que je n'aie jamais pu découvrir des coquillages de même espèce dans leur état naturel sur les rivages ; et je ne conçois pas comment une telle quantité d'impressions ait pu se grouper en un seul point. J'ai vu de gros morceaux de cette pierre à chaux composés presqu'entièrement de ces pectinites serrées les unes contre les autres. On trouve cette pierre en différents endroits dans l'île, en couches horizontales de l'épaisseur de cinq à dix pouces. Elle fournit beaucoup de chaux blanche, mais de qualité inférieure, parce qu'elle devient humide dans la saison des pluies.

Le sapin est considéré comme le meilleur combustible pour les fours à chaux, et le thuya vient ensuite. L'érable à sucre et les autres arbres de même espèce ne conviennent pas pour cet usage, parce qu'ils font une trop grande quantité de charbon.

Les bois et les champs sont remplis de grosses roches grises (*rock-stone*).

Les feuilles de beaucoup d'arbres et de plantes commencent à prendre une teinte pâle, surtout celles de

l'érable rouge, du sumac glabre, de la renouée sagittée, *Polygonum Sagittatum* (1), Linn, et de plusieurs fougères

Une grande croix est érigée sur le chemin, et le gamin qui m'a servi de guide à travers le bois me dit que là fut enterrée une personne qui a fait de grands miracles.

A midi, nous étions arrivés au Saut-au-Récollet, petit village situé sur un bras de la rivière St Laurent, dont le courant est très violent entre l'île de Montréal et l'île Jésus. Son nom lui vient d'un accident qui est arrivé à un frère récollet appelé Nicolas Veil, en l'année 1623 (2). Il descendait dans un bateau avec un sauvage converti et quelques autres sauvages de la nation des Hurons, dans le but de se rendre à Québec ; mais, comme il passait en cet endroit de la rivière, le canot chavira et il se noya, ainsi que son néophyte. Les sauvages, qui furent soupçonnés au reste d'avoir causé volontairement l'accident, nagèrent jusqu'au rivage, emportant avec eux ce qu'ils purent sauver des effets du moine, épaves ou dépouilles, qu'ils ne rendirent jamais.

Le pays, aux alentours, est rempli de pierres, et la culture ne fait que d'y commencer. Les vieillards se souviennent d'avoir vu, couverts de grands bois, tous ces champs, ces prairies et ces pâturages.

Les prêtres disent que la contree était autrefois entièrement habitée par des Hurons convertis. Quand les Français pénétrèrent dans cette partie du pays, ces Indiens

(1) Polygonées. (M.)

(2) Le Père Nicolas Viel. (M.)

vivaient sur une haute montagne à une petite distance de Montréal ; mais les colons, à force d'instances, finirent par les décider à leur abandonner la place et à transporter leurs cabanes dans une autre localité. C'est alors que les sauvages vinrent s'établir au Sault-au-Récollet, où plus tard on leur construisit l'église qui existe encore, et où ils assistent, actuellement, et depuis une longue suite d'années à l'office divin. Les Français s'étant accrus en nombre dans l'île de Montréal, le désir de l'avoir tout entière, pour eux seuls, s'empara naturellement d'eux, et ils s'efforcèrent d'engager les Indiens à leur vendre cette terre du Saut, comme ils avaient déjà fait de l'autre, et d'aller planter leurs tentes ailleurs.

Après maints pourparlers, ils réussirent encore au gré de leur désir, et les sauvages, dont au reste le voisinage est peu désirable, à cause de leur ivrognerie et de leur vie nomade et paresseuse, quittèrent le pays pour aller se fixer au lac des Deux-Montagnes, où ils sont encore et où ils ont une belle église en pierre (1). Celle du Saut-au-Récollet est un vieil édifice en bois, d'apparence décrépite ; mais l'intérieur en vaut mieux que le dehors et les Français y suivent les offices religieux. D'ailleurs, on ne tardera pas à bâtir une église neuve ; la pierre qui devra entrer dans sa construction est déjà rendue sur les lieux.

Les observations que j'ai faites durant ces trois jours paraîtront dans une autre publication.

Il n'y a pas eu de pluie ici depuis quelque temps ; cependant l'humidité de l'air est telle que j'ai retrouvé,

(1) On sait dans quelles circonstances fâcheuses cette église a été récemment détruite. (M.)

tout mouillés, des morceaux de papier que j'avais laissés à l'ombre, sur le sol, quelques minutes auparavant, et que je destinais à servir d'enveloppes à mes graines. Cependant, le firmament est clair et brillant, et la chaleur aussi intense qu'au mois de juillet.

Chaque année, une moitié des champs est laissée en friche en alternant, et la partie ainsi laissée en friche n'est jamais labourée pendant l'été, ce qui permet aux animaux de brouter les herbes sauvages qui y poussent. Je l'ai déjà dit, on ne sème ici que du blé d'été. Quelques cultivateurs labourent les terrains en friche, tard en automne, d'autres attendent jusqu'au printemps pour le faire ; mais le premier mode est, dit-on, préférable au second, et donne une bien meilleure récolte. Le blé, l'orge, le seigle et l'avoine sont hersés, mais les pois sont semés avant le labour. L'ensemencement se fait ordinairement vers le 15 avril, et on commence par les pois. Parmi les espèces différentes de pois que l'on peut se procurer ici, les pois verts sont préférés pour la semence. Ils viennent très bien dans un sol pauvre, mais élevé, sec et mélangé de sable grossier. La récolte commence vers la fin et quelquefois au milieu d'août. Le blé rapporte généralement quinze ou vingt minots pour un, l'avoine de quinze à trente. Le rendement des pois va parfois jusqu'à quarante minots pour un ; mais d'autres années il ne dépasse pas dix et varie beaucoup. La charrue et la herse constituent tout l'outillage aratoire du paysan canadien, et encore ces instruments ne sont-ils pas de la meilleure qualité. On fume les friches au printemps. Le sol se compose d'une terre grise pierreuse, mélangée de glaise et de sable. On ne sème d'orge que ce qu'il en faut pour la nourri-

ture des bestiaux ; il ne se fait pas de malt ici. On sème beaucoup d'avoine, mais seulement pour les chevaux et les bestiaux. Personne, dans un pays où il faut garder à l'étable et nourrir les animaux de ferme pendant cinq mois chaque année, ne songe à utiliser, comme fourrage, les feuilles d'arbres décidues, dont cependant les forets sont remplies.

J'ai déjà dit et répété que presque tout le blé semé en Canada est du blé d'été, c'est-à-dire qu'on n'y sème le blé qu'au printemps. Près de Québec, il arrive quelquefois, lorsque l'été est moins chaud ou le printemps plus tardif que d'ordinaire, qu'une grande partie du blé n'a pas le temps de mûrir parfaitement avant que le froid commence. On m'assure que quelques cultivateurs de l'île Jésus sèment leur blé en automne, et que leur récolte est bien meilleure et beaucoup plus abondante que s'ils semaient leur blé l'été ; cependant, le blé d'automne mûrit à peine une semaine avant l'autre.

25 SEPTEMBRE.

Je remarque qu'ici les champs sont enclos de murs de pierre au lieu de palissades de bois : ce qui s'explique par l'abondance de la pierre.

Le hêtre, qui est très commun dans les bois, porte maintenant ses graines, dont les Canadiens sont très friands ; ils les cueillent l'automne et les font sécher jusqu'à l'hiver ; les faines ont alors une saveur excellente, et on les sert, au dessert, en guise de noix ou de noisettes. Le curé de cette localité me dit qu'à sept milles français d'ici, près de la rivière l'Assomption, il y a une saline où, pendant la guerre, les habitants se sont approvisionnés d'un beau sel blanc. L'eau de cette source a, paraît-il, un goût très saumâtre.

Certaines espèces d'arbres fruitiers réussissent merveilleusement bien près de Montréal, et j'ai eu l'occasion d'y voir de très-belles variétés de poires et de pommes. A Québec, les poiriers ne pourraient supporter la rigueur de l'hiver ; il arrive quelquefois que, même dans le voisinage de Montréal, la gelée les détruit. Les pruniers de différentes sortes, qui ont été importés de France, viennent très-bien. Il y a dans les forêts trois espèces de noyers indigènes ; mais le noisetier importé d'Europe périt presque chaque année, à l'exception de la racine, qui émet de nouveaux rejetons au printemps. Le pêcher ne s'acclimate pas ; quelques individus, cependant, résistent au froid, quand on a eu la précaution de les entourer de paillassons. On n'a encore planté en Canada ni mûriers, ni châtaigniers, ni d'autres arbres de même espèce.

Toute la partie cultivée du Canada a été donnée par le roi au clergé et aux nobles ; les terres non défrichées leur appartiennent aussi, de même que le terrain occupé par les villes de Trois-Rivières et de Québec. Celui sur lequel Montréal est bâti appartient, ainsi que toute l'île du même nom, aux prêtres de l'ordre de St Sulpice résidant à Montréal. Ils ont donné la terre en censive aux fermiers et à tous autres désirant s'y établir. Les premiers colons payaient leurs champs une bien modique somme ; souvent, toute la redevance pour une pièce de trois arpents sur trente consiste en un couple de poulets, ou bien en une rente de vingt, trente ou quarante sols. Mais ceux qui sont venus plus tard paient près de deux écus une terre de semblable étendue ; il s'en suit que la rente foncière est très inégale par tout le pays. L'évêque du Canada n'a pas de revenus fonciers. Les églises sont bâties aux frais des con-

grégations (1). Les habitants ne paient pas encore de taxes au roi, et les seuls impôts qu'il y prélève sont ceux qui proviennent de la douane.

Les prêtres de Montréal ont ici un moulin qui leur rapporte le quart de tout le grain qui y est moulu ; et sur ce quart, le meunier prélève un tiers pour sa part ; ailleurs il en aurait la moitié. Quelquefois, les prêtres louent le moulin une certaine somme. A part eux, nul n'a droit d'ériger un moulin sur l'île de Montréal ; ils se sont réservé ce privilège pour eux-mêmes. Dans le contrat passé entre les prêtres et les habitants de l'île, ces derniers s'obligent de faire moudre tout leur grain dans les moulins des sulpiciens.

On extrait beaucoup de sucre en Canada de la sève de l'érable à sucre, de l'érable rouge et du merisier, de la sève du premier arbre surtout. On la fait couler au moyen d'incisions pratiquées sur l'arbre. J'ai décrit avec soin la manière de fabriquer le sucre d'érable dans les Mémoires de notre Académie Royale des Sciences (2).

26 SEPTEMBRE.

Je partis ce matin, de bonne heure, pour m'en retourner à Montréal. La nature commençait à prendre la teinte de l'automne. Les feuilles de certaines espèces d'arbres étaient pâles, celles d'autres essences, rougeâtres, et la plupart des plantes avaient cessé de fleurir. Néanmoins les espèces suivantes étaient encore dans leur période d'épanouissement :

Plusieurs sortes d'astères bleues et blanches, *Asteres*.

Plusieurs variétés de la verge d'or, *Solidagines*.

---

(1) Paroisses.

(2) Vol. de l'année 1751.

La millefeuille commune, *Achillea millefolium*.

Le prunellier commun, *Prunella vulgaris* (1).

Le chardon frisé, *Carduus crispus* (2).

L'œnothère bisannuelle, *Œnothera biennis*, (Onagrariées.)

Le soleil à feuilles rugueuses trifoliées, *Rudbeckia triloba* (3).

La violette du Canada, *Viola Canadensis*, (Violacées.)

Une espèce de gentiane, *Gentiana saponaria*.

La vigne sauvage, qui est très abondante dans les bois, grimpe en s'enlaçant autour des grands arbres.

J'ai demandé à des Français qui ont fait de longs voyages dans l'intérieur du pays, quelles sont les différentes substances qui servent à l'alimentation des Indiens. Les sauvages qui vivent dans les régions les plus septentrionales ne peuvent rien planter à cause de la rigueur du froid. Ils n'ont, par conséquent, ni pain ni végétaux ; ils vivent de poissons et de la chair du castor, de l'ours, du renne, de l'élan, du lièvre et de différentes espèces d'oiseaux. Les Indiens qui habitent des contrées plus méridionales cultivent le maïs, une espèce de haricot appelée faséole ou favéole, *phaseoli*, plusieurs variétés de citrouilles, le melon d'eau et le melon (*cucumis melo*, Linn.). Les fruits de certains arbres des forêts leur sont une grande ressource. Mais ils se nourrissent surtout de poisson et de la chair de certains animaux, par exemple, de la chair du chat sauvage, du chevreuil, du cerf, de l'ours, du castor et de celle d'autres quadrupèdes

(1) *Prunus spinosa*, variété du genre prunier. (M.)

(2) Genre de la famille des composées, tribu des cinarées. (M.)

(3) Rudbeckie, genre de la famille des composées, tribu des sénécionidées-hélianthées. (M.)

15

Un autre de leurs mets favoris c'est l'ivraie (Water *tare grass*) (1), que les Français appellent *folle-avoine*, et qui croît abondamment dans les lacs, les eaux stagnantes, et même dans les rivières dont le cours est peu rapide. Ils en ramassent les graines en octobre, et en font divers plats, de la bouillie le plus souvent, ce qui est facile parce que la fécule de la folle-avoine a autant de consistance que celle du riz. En outre, les forêts leur offrent toutes sortes de fruits les plus délicieux : noix, châtaignes, mûres, *aciminé* (2), chinquapins (3), noisettes, pêches, prunes sauvages, raisins, bluets de différentes sortes, plusieurs variétés de nèfles, de mûres, de ronces et d'autres fruits et racines. Mais les céréales, si communes dans ce qu'on appelle le vieux monde, étaient entièrement inconnues ici avant l'arrivée des Européens, et encore aujourd'hui les Indiens n'essaient pas même de les cultiver, bien qu'ils voient l'usage que les Européens en font, et qu'ils aient un goût très prononcé pour les mets qui sont préparés avec les fruits de la terre.

27 Septembre.

Les castors abondent partout dans l'Amérique du Nord, et forment l'un des principaux articles du commerce en Canada. Les Indiens se nourrissent de leur chair pendant une grande partie de l'année. Il est certain que ces animaux se multiplient très-vite ; mais on en tue un nombre immense tous les ans. Les Indiens

(1) *Zizania aquatica*. Linn.

(2) *Anona muricata*, Linn., l'anone, nommée aussi corossolier ou cachimentier, genre type de la famille des anonacées, renfermant des arbrisseaux à fruit charnu, en forme de poire ou de cœur, composé de plusieurs baies, écailleux à l'extérieur et dont le goût est délicieux. (M.)

(3) Faînes du hêtre nain — *Fagus pumila*. (M.)

sont déjà obligés d'entreprendre de longs voyages pour leur faire la chasse. La raison de leur diminution s'explique facilement : les sauvages, avant l'arrivée des Européens, n'en tuaient qu'autant qu'il leur était nécessaire pour se vêtir de leurs dépouilles, et le commerce des fourrures n'existait pas. Aujourd'hui, c'est bien différent : grand nombre de vaisseaux font voile chaque année pour l'Europe, chargés principalement de peaux de castors. La rivalité qui existe entre les Anglais et les Français, faisant hausser le prix de l'article, encourage les Indiens à faire au castor une guerre d'extermination. Beaucoup de gens m'ont dit qu'ils se souviennent d'avoir vu, dans leur jeunesse, toutes les rivières près de Montréal, y compris la rivière St Laurent, remplies de castors et de leurs digues ; mais à présent, il faut pénétrer à plusieurs milles dans l'intérieur pour en trouver un seul, tant ils ont été détruits. J'ai déjà remarqué que les peaux de castors du Nord sont préférées à celles des castors du Sud.

La chair du castor est mangée non-seulement par les sauvages, mais aussi par les Européens, et surtout les Français, les jours maigres, car Sa Sainteté, dans son système, a rangé le castor parmi les poissons. La chair du castor qui s'est nourri de végétaux ou de feuilles du peuplier et de l'arbre à castor (1), est réputée excellente ; mais lorsqu'il s'est nourri de poisson, elle n'a pas bon goût. Aujourd'hui, pour la première fois, j'en ai mangé de bouillie ; tout le monde a trouvé ce mets délicieux, excepté moi, qui n'ai pu m'y faire. C'est mangeable, voilà tout. La chair du castor devient noire lorsqu'elle est bouillie et elle a un goût particulier. Pour la

---

(1) Le magnolier, *Magnolia glauca*. Linn.

bien apprêter, il faut la laisser mijoter dans plusieurs eaux depuis le matin jusqu'à midi, afin de lui faire perdre son mauvais goût. La queue se mange aussi ; après l'avoir fait bouillir de la manière qui précède, on la met rôtir ; mais, quoiqu'on n'en veuille pas convenir, cette partie ne se compose que de gras, et il faut être habitué à ce mets pour en avaler une bouchée. Quelquefois, mais rarement, on prend des castors à poil blanc.

Le vin est presque la seule liqueur que les gens un peu à l'aise aient l'habitude de boire. Cependant, on fait, pour l'été, avec la tête de l'épinette blanche (1), un brevage qui s'appelle bière d'épinette ; mais l'usage n'en est pas général, et chez les gens de qualité il est rare qu'on en offre. Le Canada ne produisant pas de vin, (on ne peut donner ce nom aux liqueurs insipides que l'on fait avec le raisin indigène,) de grosses sommes sortent annuellement du pays pour l'importation de cet article. Les gens peu fortunés boivent de l'eau ; on n'a pas encore introduit ici la coutume de faire la bière d'orge ; quant au cidre, les vergers ne peuvent fournir la quantité de pommes suffisante pour que l'usage de cette boisson devienne général parmi le peuple. Il s'en fait cependant, mais en petites quantités et seulement par des personnes riches, et par les grands propriétaires qui ont beaucoup d'arbres fruitiers, et plutôt par fantaisie qu'en vue de l'utilité ou du profit. La haute classe habituée dès la jeunesse à ne boire que du vin, souffre beaucoup, en temps de guerre, lorsque les vaisseaux qui l'apportent sont interceptés par les corsaires anglais. A la fin de la dernière guerre, une barrique de

(1) La manière de brasser cette bière est décrite au long dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 17[illegible]1, p. 190

vin valait deux cent cinquante francs et même cent écus.

Un cheval de moyenne encolure coûte maintenant quarante francs (1) et plus. Un beau cheval vaut cent francs. Une vache se vend cinquante francs ; mais il y a des gens qui se rappellent le temps où l'on pouvait s'en procurer une pour dix écus (2). Un mouton coûte cinq francs à présent, mais l'année dernière, alors que tout était cher, il coûtait de huit à dix francs. Un cochon d'un an, pesant de cent cinquante à deux cents livres, se vend quinze francs. M. Couâgne, le marchand, m'a dit avoir vu un cochon du poids de quatre cents livres chez les Indiens. Un poulet vaut de dix à douze sous (3), un coq-d'inde vingt sous. Un minot (4) de blé se vendait un écu l'an passé, mais à présent, il coûte quarante sous. Le maïs vaut toujours le même prix que le blé, parce qu'il n'y en a que très peu ici, et ce peu est accaparé par ceux qui font le commerce avec les Indiens. Un minot d'avoine vaut quelquefois de quinze à vingt sous ; mais ces années dernières, on en donnait vingt-six et même trente sous. Les pois ont toujours la même valeur que le blé. Le beurre coûte ordinairement huit à dix sous la livre ; mais l'an passé, le prix s'en est élevé jusqu'à seize sous. Une douzaine d'œufs ne coûte généralement que trois sous, cependant on en donne maintenant cinq sous. Il ne se fabrique pas de fromage à Montréal, et pour en avoir, il faut le faire venir d'ailleurs. Un melon

(1) Le franc est de même valeur que la livre, et vingt-deux livres font un louis sterling.

(2) Un écu vaut trois francs.

(3) Vingt sols font une livre.

(4) Mesure française équivalant à environ deux boisseaux anglais.

d'eau vaut cinq ou six sols ; mais s'il est bien gros, il coûtera de quinze à vingt sols.

Il n'y a pas encore de manufactures en Canada ; cela est dû, probablement, à ce que la France ne veut pas perdre l'avantage d'y vendre ses propres marchandises. Cependant, les habitants du Canada, aussi bien que les Indiens, souffrent beaucoup, en temps de guerre, du manque d'établissements industriels.

Personne ne se marie sans le consentement de ses parents. Cependant le juge peut en donner la permission si elle est refusée sans raison valide. Pareillement, si l'homme a trente ans et la femme vingt-six, ils peuvent se marier sans attendre plus longtemps le consentement de leurs parents.

29 SEPTEMBRE.

Cette après-midi, je sortis de la ville et dirigeai mes pas vers la partie sud-ouest de l'île pour examiner le pays, en étudier l'économie rurale, et collectionner des graines. En face de la cité, il y a de belles terres autrefois cultivées, mais qui servent maintenant de pâturages. Au nord-ouest, le Mont-Royal domine tout le paysage ; il est couvert de champs et de jardins depuis sa base jusqu'à son sommet, ce qui prouve la fertilité de son sol. Au sud-est, la rivière St Laurent, qui est très large ici, coule entre une double rangée de terres en plein rapport, de vastes prairies et de belles maisons en pierre, qui semblent blanches à distance. Bien loin, au sud-est et près du fort Chambly, deux hautes montagnes bornent l'horizon, et les monts du lac Champlain élèvent leurs cimes au-dessus des forêts. Le sol, partout aux alentours, est couvert de pierres de

différentes grosseurs, parmi lesquelles la pierre à chaux noire se voit fréquemment. A environ un mille français de la ville, la grande route longe la riviere qui est à main gauche, et à droite tout le pays est cultivé et habité. Les maisons des fermiers sont à une distance de trois, quatre ou cinq arpents, les unes des autres. Les bords de la rivière sont généralement hauts, escarpés et entièrement composés de terre végétale ; les champs sont couverts de pierres, de roches et de morceaux de schiste calcaire noir. A deux milles français de Montréal, le cours de la rivière est très rapide et rempli de pierres ; en quelques endroits, l'eau est assez agitée pour produire des vagues. Cependant, ceux qui vont en bateaux dans les contrées méridionales du Canada sont obligés de passer par là.

Les outardes et les canards commencent à émigrer par grandes volées vers le sud.

2 Octobre.

J'ai employé cette journée, comme les deux précédentes, à ramasser des graines.

La plupart des maisons des fermiers sont en pierre à chaux noire ou en moellons tirés des environs. Elles sont couvertes en bardeaux ou en chaume. Le comble en est toujours très haut et à pic. Les dépendances, les granges et les étables sont en bois.

La gelée de la nuit dernière a eu un effet visible sur plusieurs arbres. Les noyers de toutes sortes perdent leurs feuilles, et les orties leurs fleurs (1). Les feuilles du tilleul ont été également endommagées. Dans les

(1) Urtica divaricata.—Linn.—(Urticées). (M.)

jardins potagers, la gelée a détruit les feuilles du melon. Cependant, le hêtre, le chêne et le bouleau ne paraissent pas avoir souffert du tout. La terre est partout couverte d'une gelée blanche. La glace des étangs a l'épaisseur d'une ligne et demie géométrique.

L'œnothère bisannuelle (Linn.) croît en abondance sur les collines boisées, là où la hache du bucheron a fait de larges éclaircies et dans les champs en friche. Un vieux français qui m'accompagnait pendant que je faisais ma collection de graines, ne pouvait assez vanter, comme un remède excellent pour la guérison des blessures, la feuille pilée de cette plante.

Un mot maintenant sur les Sœurs de la Congrégation. Ce sont des religieuses qui, à la différence des nonnes, ne vivent pas dans un seul et même couvent ; elles ont, tant à la ville qu'à la campagne, des maisons qu'elles habitent, et elles vont demeurer où il leur plaît. Il leur est même permis de se marier si elles en trouvent l'occasion ; mais on me dit que cela arrive très rarement. En beaucoup de paroisses à la campagne, il y a deux ou trois de ces sœurs et même plus ; généralement, leur maison est voisine de l'église, et le terrain de l'autre côté est occupé par le presbytère. Leur mission est d'élever les jeunes filles dans la religion chrétienne, de leur apprendre la lecture, l'écriture, les ouvrages à l'aiguille et les arts d'agrément qui font partie de l'éducation des femmes. Les parents riches mettent leurs enfants en pension dans les maisons de ces sœurs, qui fournissent la nourriture, le logement, la literie, l'instruction et tout ce qui est nécessaire aux élèves à des termes très raisonnables.

La maison mère est à Montréal, et c'est de là que les religieuses sont envoyées dans les succursales, à la cam-

pagne. Une dame qui désire être admise comme membre de la communauté doit verser une somme considérable dans le fonds général ; on dit même que cette dot s'élève jusqu'à quatre mille francs. Mais une fois professe, la religieuse est sûre de sa subsistance pour toute sa vie.

Lachine est un joli village situé à trois milles français au Sud-Est de Montréal, sur l'île du même nom, et le bord de la rivière St. Laurent. Les maisons des fermiers s'alignent sur la côte, à quatre ou cinq arpents les unes des autres. Le village possède une jolie église surmontée d'un petit clocher, et le site qu'il occupe est très agréable. Il doit son nom à l'aventure suivante : durant le séjour qu'y fit ce pauvre M. Salée (1), qui devait plus tard périr dans une région lointaine, massacré par ses compatriotes, il ne parlait que d'un projet auquel il donnait toute son attention : trouver la route la plus courte pour la Chine, par la rivière St Laurent. C'était le sujet continuel de sa conversation comme de ses recherches. Mais au moment d'entreprendre le voyage qui devait amener cette découverte, il lui arriva un contre-temps, et il ne put aller plus loin : de là le nom de La Chine donné à ce village par dérision.

J'étais de retour à Montréal dans la soirée.

5 OCTOBRE.

Le gouverneur-général à Québec est, comme je l'ai dit plus haut, le commandant en chef du Canada. Après lui, vient l'intendant de Québec, puis le gouverneur de Montréal, et ensuite le gouverneur de Trois-Rivières.

---

(1) Cavelier de La Salle. (M.)

Après le gouverneur-général, l'intendant est l'officier qui a les pouvoirs les plus étendus ; il est le trésorier du gouvernement, le président du bureau des finances et de la cour de justice du pays. Cependant il est subordonné au gouverneur-général, qui a droit de lui donner des ordres et de le rappeler au devoir quand il vient à manquer à quelqu'une des obligations de sa charge, et l'intendant doit se soumettre. Neanmoins il lui est permis d'en appeler au gouvernement français. Dans chacune des principales villes, le gouverneur est le premier en autorité, ensuite le lieutenant-général, puis le major et après ce dernier, les capitaines. Le gouverneur-général a l'initiative dans toutes les affaires importantes. Quand il va à Trois-Rivières et à Montréal, le pouvoir des gouverneurs locaux cesse, parcequ'il commande toujours là où il est. Le gouverneur-général monte à Montréal une fois par année, en hiver le plus souvent ; pendant son absence, c'est le lieutenant-général qui, à Québec, exerce le commandement, à sa place. Avenant le décès du gouverneur-général, ou son départ pour la France, le gouverneur de Montréal laisse cette dernière ville sous les ordres du major, et va à Québec, prendre le commandement par interim.

Il vient chaque année, en Canada, un ou deux vaisseaux du roi amenant des recrues pour remplacer les soldats morts au service, ceux qui ont obtenu la permission de s'établir comme colons, dans le pays, ou qui s'en retournent en France, après avoir fini leur temps. Le nombre de ces recrues est actuellement de cent à cent cinquante, sans compter les contrebandiers, dont on envoie un bon nombre en même temps. Autrefois, on les condamnait aux galères ; mais à présent, on les dirige sur les

colonies où ils sont libérés dès leur arrivée, mais à condition de ne pas sortir du pays sans un permis spécial du roi.

Les vaisseaux apportent aussi une grande quantité de marchandises achetées par le roi pour être distribuées parmi les Indiens en certaines occasions. Les habitants du Canada paient bien peu de taxes. En l'année 1748, on a commencé, cependant, à frapper d'un impot de trois pour cent toutes les marchandises françaises importées par des négociants du Canada. Il fut aussi réglé, à cette époque, que toutes les peaux et fourrures expédiées du Canada en France paieraient un certain droit; mais ce qui est expédié aux colonies ne paie rien. Les marchands de toutes les parties de la France et de ses colonies ont la liberté d'envoyer au Canada des vaisseaux chargés de denrées; pareille liberté est accordée aux marchands de Québec, et ils peuvent expédier les produits du pays à tous les ports de France et de ses colonies. Mais les négociants de Québec ont peu de vaisseaux, parce que les gages des matelots sont trop élevés. Les villes de France qui commercent le plus avec le Canada, sont en premier lieu la Rochelle et Bordeaux, puis Marseilles, Nantes, Hâvre-de-Grâce et St Malo. C'est de Brest ou de Rochefort que partent les vaisseaux du roi qui viennent apporter des marchandises au Canada. Les négociants de Québec expédient sur leurs propres vaisseaux, de la farine, du blé, des pois et des ustensiles en bois, etc., aux possessions françaises des Indes Occidentales. Les murs de Montréal ont été bâtis en 1738 aux dépens du roi, mais à charge par les habitants de lui en rembourser le coût peu à peu. La ville paie maintenant chaque année à l'acquit de cette dette, 6000 livres, dont 2000 sont fournies par le séminaire. A Québec, les murs ont pareillement été bâtis aux frais du

trésor ; mais les habitants de cette ville ne sont pas tenus d'en rembourser le coût, vu qu'ils ont déjà à payer un droit sur leurs marchandises.

La compagnie française des Indes a le monopole du commerce des péaux de castor et personne n'a le droit d'en vendre ou d'en acheter ici, à l'exception de ses agents. Mais le commerce des autres fourrures est ouvert à chacun. Les Français ont des magasins à plusieurs endroits dans les régions lointaines occupées par les Indiens ; c'est ce qu'ils appellent *les postes*. Le roi n'a pas d'autres forteresses en Canada que Québec, le Fort Chambly, le Fort St Jean, le Fort St Frédéric ou Crown Point (1), Montréal, Frontenac et Niagara. Toutes les autres places appartiennent à des particuliers. Le roi s'est réservé le trafic de Niagara. Quiconque se propose de faire le commerce avec les Indiens doit avoir une licence du gouverneur-général ; il paie une somme proportionnée aux avantages plus ou moins grands qu'offre la localité où il veut aller. Un négociant qui envoie un bateau chargé de toutes sortes de marchandises, et monté de quatre ou cinq hommes d'équipage, est obligé d'obtenir une licence qu'il paye cinq ou six cents livres ; il y a même des postes où le droit de commercer coûte mille livres. Quelquefois, on ne peut acheter une licence pour aller à certains endroits de commerce, parce que le gouverneur-général en a disposé ou entend en disposer en faveur de quelqu'un de ses parents ou connaissances. L'argent provenant des licences appartient au gouverneur-général. Mais il est d'usage d'en donner la moitié aux pauvres ; je ne

(1) Pointe à la Chevelure.

puis dire si cette coutume est observée strictement ou non.

Le paragraphe qui suit, omis dans la version anglaise, a été traduit de la version hollandaise.

La religion du Canada est la religion Catholique Romaine ; aucune autre n'y est tolérée. Il est admis par tous ceux qui ont voyagé en France, que le Français du Canada est plus fervent Catholique que son cousin d'Europe. Malheureusement, la religion ne paraît consister ici qu'en pratiques extérieures. Le service se fait en latin, et personne n'a l'air à y comprendre grand'-chose, ajoutez à cela que le latin est si mal prononcé, que même une personne bien versée dans cette langue, ne saurait en distinguer un traître mot. Le sermon seul se fait en français. Je n'ai jamais vu de bible latine ou française entre les mains d'un ecclésiastique, prêtre ou moine. La Vierge Marie paraît plus honorée en Canada que Dieu même.

FIN.

NOTES.

Note A. (page 3.)

DE LUSIGNAN.

Environ le 8 juillet 1692 "le Sieur de Lusignan, capitaine réformé, tomba dans une embuscade, en passant par les isles de Richelieu, et fut tué à la première decharge." (*Charlevoix*, Tome 2d page 115.)

Après avoir cité ce texte, Le Commandeur Viger, dans une dissertation très intéressante, sur la famille de Lusignan, prouve que cet officier s'appelait Paul Louis Dazemard, Sieur de Lusignan ; qu'il epousa à Champlain, le 5 février 1689, Madlle. Jeanne Babie, et qu'il était originaire de la Rochelle.

En 1691 il eut un fils qui fut aussi nommé Paul Louis Dazemard, Sieur de Lusignan. Ce fils fut marié à Montreal, le 18 janvier 1722, à Delle Marguerite Bouât. Il était alors enseigne d'une compagnie du détachement de la Marine. En 1733, il obtint de MM. de Beauharnois et Hocquart la *concession d'une seigneurie* d'environ 2 lieues de front, sur 3 lieues de profondeur, dans la baie de Missisquoi, au Lac Champlain, concession qui fut ratifiee par le Roi, le 8 février 1735.

Cette même année, 1735, le Sieur de Lusignan, qui était alors désigné comme lieutenant des troupes, fut détaché pour *commander à la rivière St. Joseph*, (Illinois) d'où il est revenu en 1739.

Après avoir été commandant au Poste ou Fort de la rivière St. Joseph, de 1735 à 1739, Paul Louis Dazemard, (ou d'Asmard) Ecr., Sieur de Lusignan, seigneur d'une seigneurie dans la Baie de Missisquoi, était commandant au Fort St. Frédéric, en 1749, lorsque Kalm le visita.

En 1759, M. de Bourlamaque, Brigadier, en repliant les troupes de la frontière, le 28 novembre, eut l'ordre de laisser 300 hommes de garnison commandés par le Sieur de Lusignan, capitaine des troupes de la Marine, dans un fort de pieux construit à la fin de la campagne, au milieu des retranchements de l'isle aux Noix.

Le 29 août 1760, le Fort St. Jean fut brûlé par M. de Roquemaure. L'armee anglaise descendit vers St. Jean après la destruction du Fort. On renvoya un detachement s'emparer du Fort Chambly situé aux bas des rapides et dont les fortifications en pierre n'etaient pas capables d'arrêter une armée. Le Sieur de Lusignan, ancien capitaine de la colonie, en était le commandant. Il attendit pour se rendre qu'il y eut du canon de place. L'armee prit le chemin de la Prairie. R. B.

Note B (page 5).

Rolland Michel Barrin, comte de *La Galissonnière*.

Le Roi avait nommé, par commission du 15 mars 1746, M. Le *Marquis de la Jonquière*, pour remplacer le gouverneur, M. de Beauharnois. Il venait en 1747, prendre possession de son gouvernement lorsque la flotte qu'il montait et commandait comme Vice-Amiral, fut attaquée à la hauteur du Cap Finistère et défaite par les amiraux anglais *Anson* et *Warren*. Ce combat dans lequel le Marquis fut fait prisonnier de guerre, eut lieu le 3 mai. Le comte de la *Galissonnière* fut nommé par la Cour pour administrer le gouvernement du Canada par interim, ou durant la captivité du M. de la Jonquière.

M. de la *Galissonnière*, muni d'une commission du Roi du 10 juin 1747, (et non 1745 comme il est dit à la note de la page 185 de ce volume et dans Feller) dut arriver à Québec le 21 septembre suivant, dans l'un des trois vaisseaux du Roi qui mouillèrent l'ancre le même jour, puisqu'il est de fait qu'il fit enrégistrer sa commission le 25 septembre même, et non le 25 juin, comme dit *Smith* dans son "*History of Canada*."

M. de la Jonquière releva M. de la *Galissonnière* comme gouverneur-général, en 1749, en vertu de sa commission première de 1746. M. de la Galissonnière s'embarqua pour France le 14 septembre 1749.

Extrait d'une notice du commandeur Viger sur les gouverneurs du Canada.

R. B.

Note C (Page 5)

GAUTHIER.

Jean François GAUTHIER, premier médecin du roi à Québec, et conseiller au conseil souverain, était né vers 1711. Il mourut à Québec, à l'âge peu avancé de 45 ans : il fut enterré le 11 juillet, 1756. Gauthier était un savant modeste qui partageait son temps entre l'étude et l'accomplissement des devoirs de ses deux charges, importante pour lui, non pas tant peut-être, à cause de l'honneur que de la très modique pension qu'il en retirait.

Comme Sarrazin, qui l'avait précédé dans le même emploi, il attacha son nom à des découvertes botaniques : comme Sarrazin, il était correspondant de l'Academie des sciences. A l'époque où Kalm le rencontra, il était jeune encore, puisqu'il n'avait que 37 ans. Les documents nous manquent pour établir la date certaine de son arrivée à Québec et pour écrire sa vie d'une manière convenable. Nous le voyons siéger au conseil, pour la première fois, au mois de mars 1745. Il est nommé plusieurs fois rapporteur dans des causes criminelles, portées en appel devant cette cour suprême, ce qui prouve la confiance que ses confrères avaient dans sa capacité. Nous croyons qu'il mourut victime de l'épidémie causée par le *Léopard*, une des frégates de l'escadre qui amena Montcalm. En un clin d'œil, les

hôpitaux furent encombrés, le commandant, le lieutenant et l'aumonier du Léopard moururent, et au 20 juin, il y avait encore près de 300 hommes malades. Dans ce cas, M. Gauthier aurait eu le même sort que plusieurs religieuses de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital-Général dont il partagea le devouement.

Nous croyons qu'il avait épousé une Delle Tarieu de Lanaudière de la Pérade. Du moins, assistant—27 juillet 1754—au mariage de Dame Magdeleine Coulon de Viliers il est qualifié de cousin de l'epouse, en même temps qu'on désigne comme cousine,—et elle l'etait en effet —Dame Marie Anne de la Perade, laquelle signe *Lapérade-Gauthier.*

(H. A. Verreau.)

Le Dr Gauthier était un botaniste distingué. Son nom a été donné par Linné, d'après Kalm, à un genre important d'arbrisseaux du continent de l'Amérique, à fleurs en grappes terminales appartenant à la famille des Éricacées. La gaulthérie du Canada, *gaultheria procumbens, petit thé, thé de montagne, thé de merisier,* a des fleurs purpurines auxquelles succèdent des baies d'un rouge écarlate qui sont comestibles. En France on extrait des fleurs de cette plante une huile essentielle qui est employée en parfumerie. M.

Note E (Page 28).

Amirauté.

La remarque de Kalm est trop générale et elle ne commence à se vérifier que sous l'administration de M. de Maurepas, comme on peut le voir par l'extrait suivant d'un ouvrage presqu'officiel :

"Les trois gouvernements généraux de la Nouvelle-France, ou de l'Amérique française, sous le ministère de M. le Comte de Maurepas, Secrétaire d'état de la Marine et des galères du Roi, sont remplis ordinairement par des officiers de la marine; et toutes les troupes du Roy qui sont dans ces pays avec leurs officiers, sont détachés des compagnies franches de la marine, qui résident dans les ports de France, aux ordres de Mgr le comte de Toulouse, Grand-Amiral en 1683, et Mgr. le Duc de Penthièvre, fils de S. A. S. en survivance, du premier Janvier 1734." *Plan des principales villes maritimes, etc , par Leman de la Jaisse, Paris* 1736.

En effet, M. de Maurepas parvint au ministère de la marine en 1723, et à partir de cette époque jusqu'à la conquête, tous les gouverneurs furent choisis dans la marine. H. A. V.

Note F (Page 37)

En 1694, 20 Sept. Louis de Gannes, Ecr., sieur de Falaize, Lieutenant de la Marine en ce pays, demanda et obtint la concession de la seigneurie de St. Denis, ainsi décrite dans les documents relatifs à au régime féodal.

« Les dites 2 lieues de terre de profondeur derrière la terre et seigneurie de Contrecœur, sur toute la largeur d'icelle, qui est de 2 lieues, laquelle profondeur passera en partie au delà de la rivière de Chambly **, avec les isles et islets qui se trouveront dans la dite rivière de Chambly *, en propriété à toujours, à titre de fief et seigneurie, haute, moyenne et basse justice avec droit de chasse, pesche et traite avec les sauvages dans toute l'étendue de la présente concession."

Le 12 sept. 1745, MM. de Beauharnois et Hocquart écrivant au comte Maurepas, dans un rapport sur les affaires de la colonie, faisaient la mention suivante :

« Le *Sieur le Gannes* l'un des capitaines d'infanterie qui sont restés à l'Isle Royale jusqu'à l'évacuation complète, par une lettre du 22 juillet, nous a communiqué la même nouvelle que le Sieur Friard." Il s'agissait des mesures que prenaient les Anglais pour opérer contre la colonie française. *Paris documents* de 1745 à 1778.

Dans un journal des opérations militaires durant les années 1745 à 1746 on lit la note suivante :

« 30 Sept. Nous apprenons que M. *de Gannes*, Député-Gouverneur de Montréal, est mort le 26 de ce mois."

Dans un journal des événements survenus au Canada de 1746 à 1747 on lit ce qui suit, à la date du 1 No. 1747 :

« Jean Gannes, ci-devant contre-maître du vaisseau St. Joseph, de St. Malo, commandé par le Sieur Georges Deshayes, est arrivé de Terreneuve dans un bateau avec 19 hommes appartenant à l'équipage du dit vaisseau. Ce qui suit est extrait de son journal :

« Le 20 Sept. Vent S. O. on apperçoit au havre de Grillet, à distance d'une demie portée de canon, un vaisseau de 64 canons, 3 frégates de 28 à 30 canons, et une goelette de 14 canons, tous occupés à sonder les environs du havre ; il était 8 heures du matin ; après avoir examiné la profondeur de l'eau, ils commencèrent à explorer les deux chenaux du havre sur l'espace de 6 lieues, sans mettre les voiles. Le soir le grand vaisseau fut mis en position d'attaque ; ce qui détermina les 3 capitaines de *L'heureuse Marie*, *Le Sauveur* et le *Joseph*, à dépêcher un officier avec offre d'une rançon à bord du vaisseau anglais ; mais le commandant refusa de l'écouter. Le Sieur Deshayes et les autres capitaines résolurent alors de se rendre, et lui, (Jean Degannes) et 19 hommes laissèrent Grillet le même soir, dans un bateau avec quelques provisions pour Kerpont où ils prirent une double chaloupe qui les conduisit à Québec." *Paris Documents*.

Charlevoix parle d'un M. de Gannes qui servait comme officier sous M. de Villebon en Acadie, et qui se distingua à la défense du fort de

Naxoat, assiégé par les Anglais en 1696. Il mentionne aussi l'arrivée du Sieur de Falaise, venant de Québec, pour avoir pris part à la défense de Naxoat.

Pages 183 à 184 Vol. II.

—M. Paul Thos. de Gannes Falaise, Ptre., arrivée au Canada le 25 Août 1731, et parti le 6 Oct. 1743.

Liste chronologique des évêques et prêtres du Canada. R. B.

Note G (Page 52)

Château Vaudreuil. Ce château construit à l'endroit qu'occupe aujourd'hui la Place Jacques-Cartier, a existé jusqu'en 1803. Voici une note extrait de l'*Album des Souvenirs Canadiens* de feu le Commandeur Viger qui donne les dates de sa construction et de sa destruction, ainsi que sa dernière destination :

"*Inscription* trouvée le 15 Mai 1806, sous la première pierre de l'angle "sud-est de l'ancien *Château Vaudreuil*, à Montreal, employé comme "premier *Collège* de cette ville, du 1er. Oct. 1773 au 6 Juin 1803 qu'il fut "detruit par le feu.

Cette pierre * a esté posée*par*Dame*Lovise-Elizabeth*
Jovabere * Femme * de * Havt * et pvissant * Seignevr*
Philippe * de * Rigavd * Chevalier * Marqvis * de Vav-
drevil * Grand * Croix * de * St. Lovis * Govvernevr *
Lievtenant * Général * povr * le * Roi * de * tovtte * la*
Novvelle * France * Septentrionale *
En 1723 * Le * 15 May*

Sept Maison* appartien* à Monsievr* Le* Marqvis* de* Vavdrevil*

R. B.

TABLE ALPHABETIQUE DE LA TRADUCTION.

Abenakis, 69
Abies Canadensis, Pruche (Conifères) 122, 132
—*foliis subtus argenteis*, 39
Abo, 98
Aborigènes, 95, 96
Abstinence, jours d', 143
Académie royale des sciences de Paris, 26, 185, 240
— royale des sciences de Stockholm, 27, 37, 135, 224, 228
Acadie, 242
Adiantum pedatum, Capillaire du Canada (Fougères), 90
—*Capillus veneris*, le Capillaire d'Europe, 90
Agniers, Onidoes, 134, 136, 194
Agriculture, 39, 40, 46, 51, 59, 61, 69, 117, 119, 124, 144, 146, 147, 156, 167, 171, 188, 189, 190, 192, 204, 221, 222
Albany, 1, 2, 3, 49, 90, 129, 201, 206
Alcool, 128
Algonquins, 155
Allemagne, 91, 190
Allium cepa, oignon (Liliacées), 91
—*porrum*, poireau, 91
Amadou, 171
Américains, 7
Amérique, 46, 51, 52, 92, 95, 96, 160, 200
—du Nord, 5, 6, 7, 22, 31, 40, 43, 83, 87, 90, 91, 92, 93, 94, 96, 98, 154, 155, 160, 161, 166, 205
—Britannique du Nord, 27
—du Sud, 7, 97, 138
Amirauté française, 28, 183, 241
Ammoniaque gazeuse, Esprit de sel ammoniac, 128
Ammonites (Ammonidées), 18
Ammophile arundinacée, *arundo arenaria* (Graminées), 160
Amphibole noire, hornblende, 186
Anglais et Français, 4, 6, 34, 42, 45, 61, 83, 85, 91, 102, 115, 127, 138, 139, 194, 199, 205, 227
—et Américains, 7
Angleterre, 3, 6, 85, 137, 190
Anguille, *Anguilla* (Malacoptérygiens apodes), 71, 155, 169.
Animaux de boucherie, 143
Anne, Fort, 8, 46, 49
Anone, *Anona muricata*, 226
Anson, amiral, 240
Apocyn à feuilles d'androsème, *Apocynum androsæmifolium*, 21
Arbres et plantes de l'Amérique du Nord, (Liste des), 5, 6
—fruitiers, 223, 228
Architecture, 45
Arctium Lappa, Bardane (Composées cinarées), 22
Arctostaphylos, raisin d'ours (Ericacées), 161
Ardoise à couverture, 78
Ardoisier, schiste—*Schistus calcareus*, 17, 71, 78, 81, 141, 144, 150, 154, 159, 168, 174, 185, 195
Argents, mine d', 146, 154, 161, 164
Armes à feu, 205
Arpent, 15
Artisans, 45, 54
Arts mécaniques, 45
Asclépiade de Syrie, *Cotonnier* (Asclépiadées), 22
Asie, 97, 156
Assomption de la B. V. M., Fête de l', 125
— Rivière, 222
Astère, 224
Asthme, 87
Atocas, canneberge, 161
Aubry, Joseph, Père Jésuite, 196
Auguste, le navire l', 94
Aumôniers, 112
Avoine, 156, 221, 229

Babie, Delle. Jeanne, 239
Baleine, 177
—fossile, *balaenodon*, 13
Balais de cèdre, 130
Bardane, *Arctium Lappa* (Composées-Cinarées), 22
Bartram, John, 6, 129
Bateaux, 13
Beauharnois de, 94, 239, 240, 242
Beauport, 193
Becancour, 69, 107
Bellemare R., 239, 240, 243
Berceaux ou pavillons d'été, 149

Berle, *Sison Canadense*, chervis (Ombellifères), 22
Bestiaux, 46, 119, 142, 190, 220, 222 229
Bête-puante, *Pekan*, *Wood-shock*, *Martes Canadensis*, 212
Betterave, *Beta-rapa* (Chenopodées-ansérinées), 91
Beurre, 171, 194, 229
Bière d'épinette, 139, 228
Bison, *bos americanus*, 46
Blaireau d'Amérique, *Meles labradorica*, 209
Blatte des cuisines, 72
Blé, 40, 124, 156, 188, 197, 221, 222, 229
Blende calaminaire, 165
Boissons, 128, 138, 139, 176, 209, 228
Bordeaux, 235
—Vin de, 139
Bothnie Orientale, 166
Bouàt, Delle. Marguerite, 239
Bouleau, 122, 172, 232
Boules de pierre, *Stenopora petropolitana fibrosa*, 19
Bourlamaque de, 239
Brassica oleracea, chou, (Crucifères) 91
—*napus*, navet, 91
—*gongylodes*, chou-rave, 91
—*Napobrassica*, chou-navet, 91
Brest, 235
Brion, *Bryum*, mousse des rochers, 129
Brûlures et écorchures, 122, 132
Busserole, raisin d'ours, 161
Bying, Amiral, 5, 185

Cabriolets, 142
Californie, 182
Calorique, 128
Campanius Thomas, 160
Canada, Colonisation du, 82, 234
Canadiens et colons français, 7, 34, 45, 223
Canards, 231
Canneberge, atocas, 161
Canots, 13, 130, 198
Cantons de l'Est, 78
Cap-au-corbeau, 165
—aux-oyes, 159
Capillaire du Canada, *Adiantum pedatum* (Fougères), 90
—d'Europe, *Adiantum capillus veneris*, 90
Capots bleus, 194
Caractères tartares, 96
Carcajou, glouton, *gulus luscus*, Wolverenne (Plantigrades), 209
Caribou, 104
Carillon, 3
Caroline, Etat de la, 27
Carotte, *daucus carotta*, (Ombellifères-daucinées), 91, 192
Carrosses, 142
Cartier, Jacques, 54
Casses, N. Y. 129
Castor, 44, 226
Castor, La frégate le, 183
Catesby, *Histoire Naturelle de la Caroline*, 86
Cathédrale de Québec, 75
Cèdre, 50, 129
Céloron de, 94, 95
Celsius, thermomètre de, 188
Cens et rentes, 110
Cerf, 225
Cerisier, 121, 122, 172, 188, 189
Cernes, indiquent l'âge des arbres, 130
Chambly, Fort, 36, 166, 193, 230, 236, 239
—Rivière, 62, 242
Champignon de bois, 171
Champlain, Samuel de, 81, 82
—Lac, 3, 19, 23, 28, 30, 34, 35, 62, 153, 220, 239
—Rivière ou Rivière St. Jean, 2, 38, 241
—Fort, 39, 145
—Village, 195, 239
Chantiers de marine, 144, 145, 183
Charbon de bois, 67
Chardon frisé, *Carduus crispus*, (Composées-cinarées), 225
Charlevoix, 86, 158, 173, 210, 212, 239, 242
Charme, *carpinus*, (Cupulifères), 122
Charrues, 16, 221
Chêne d'Amérique, 145, 232
Chat sauvage, (Carnassiers félidés), 44, 225
Chervis, cerfeuil sauvage, *Sison canadense* (Ombellifères), 22
Cheval, *Equus caballus* (Solipèdes), 12, 37, 142, 229
Chèvre, *capra* (Ruminants bovidés), 143
Chevreuil, *cervus capreolus* (Ruminants cervidés), 225
Chicasas, 94

Chicorée ou Endive, *Cichorium intybus* (Composées chicoracées), 91
Chien, 140, 181
—esquimaux, 181
Chincapin, faine du hêtre nain, *Fagus pumila* (Cupulifères), 226
Chine, 86, 88, 90, 96, 128, 138, 233
Chinois, 86, 88, 89
Chou, *Brassica oleracea* (Crucifères), 91
—navet, *Brassica Napobrassica*, 91
—rave, " *gongylodes*, 91
Cidre, 228
Circée de montagne, *Circaea Alpina* (Onagrariées), 121
Clams, *Venus mercenaria*, écailles de la tridacne, 135
Clergé canadien, 106, 108
Clerk of the California, 182
Climat, 26, 57, 115, 124, 125, 142, 187, 190, 197, 220
Clôtures, 119, 130
Cochlearia armoracia, *cranson*, Raifort (Crucifères-Alyssinées), 91
Cochon, *Sus domesticus* (Mammifères Bisulques), 229
Colden Cadwallader, 6, 129
Coldingham, chateau de, 129
Colibri, *Trochilus colibris*, 69
Collèges, 46, 55, 65, 76, 100, 243
Colombe, Christophe, 92, 98, 160
Colonies anglaises, 6, 34
Colonisation, 16, 234
Combustibles, 67, 130, 218
Commerce, 80, 204, 235, 236
Commissaire du roi à Montréal, 52
Compagnie des cent associés, 76
—des Indes, 236
Complexion des Indiens, 136, 177
Concession des terres, 35, 110
Concombre, *cucumis* (Cucurbitacées) 91, 189, 192, 201
Condamine La, 28
Conglomérat, 118
Consomption, cas de, 90
Constipation, remèdes contre la, 134
Contrecœur, Seigneurie de, 242
Coraux, 19
Corbeau, *corvus*, (Passereaux-conirostres corvidés), 157
Corée, 86
Cormier ou Sorbier, *sorbus aucuparia* (Rosacées-Pomacées), 115, 122, 161
Corneilles, 157
Cornua ammonis, Corne d'Ammon, 18, 25
Cornouiller sanguin, bois punais, 193
Cornutus, *Canadens. plant Historia*, 90
Corossolier, cachimentier, anone (Anonacées), 226
Cortez Fernando, 96
Costumes des Indiens, 123, 135, 206, 208
—des Esquimaux, 177
Cotonnier, asclépiade de Syrie (Asclépiadées), 22
Couagne, M. de, 211, 229
Courcelles, M. de, 194
Coureurs des bois, 104, 205, 210
Courge, 91, 192, 202, 225
Coutumes et mœurs des Anglais et des Francais, 4, 34, 42, 43, 44, 50, 62, 73, 81, 91, 102, 125, 138, 139, 140, 142, 146, 175, 192, 193, 194, 214, 228
Couvents, 56, 65, 77, 99, 113, 132, 232
Crantz's, History of Greenland, 182
Crimée, 71
Criquet, 72
Cristal de montagne, 164
Croix et calvaires, 40, 60, 219
Crown Point, Fort St. Fréderic, 3, 28
Cuivre, *cuprum*, mines de, 212
Cullen, Dr., *Edingburg Physical and Literary Essays*, 128
Cultivateurs, 146, 193, 194, 202, 221, 223, 231
Curés, 106, 108, 109, 110, 111
Dalaï-Lama, culte du, 96
Daniel, l'abbé, P.S.S., 57
Daucus carotta, (Ombellifères-Daucinées), 91
Dazemard ou d'Asmard, Paul Louis, Sieur de Lasignan, 239
Débâcle, 58, 188
Declinaison de l'aiguille magnétique, 57
Dégénérescence des espèces bovines, 142, 143
Dent-de-lion pissenlit, 11
Deshayes, George, 242
Détroit, Fort, 176
Deux-Montagnes, Lac des, 213, 220
Dîmes, 111
Diocèse de Québec, 80,
Dobbs galley, 182
Domestiques, laquais, servantes, 54
Dosquet, Evêque, 183
Draps, 206

Eau-de-vie, 209
Eaux et Forêts, 15
Ebénisterie, 45
Eboulement, Terre d', 156, 157
Echange, 52
Eclairage des maisons, 157
Ecoles, 46, 60, 110
Ecorchures et brûlures, 122, 132
Ecrevisse, *Astacus fluviatilis*, (Crustacés Décapodes-macroures), 145, 198
Ecume de-mer, Magnésite, 71
Edifices, principaux,—de Québec, 74
Edwards, George, *Histoire Naturelle des Oiseaux*, 45
Eglises de Montreal, 55
——Notre-Dame, 55
——des Jesuites, 55
—des Récollets, 55
—du Couvent, 55
——de l'Hôpital, 55
Eglises de Quebec, 75
——des Jésuites, 75
——des Recollets, 76
—des Ursulines, 76
——Notre-Dame de la Victoire, 76
Egypte, 41
Elan, 155, 225
Elephant fossile, 10
Ellébore à trois feuilles, *Helleborus trifolius* (Renonculacées), 121
Ellis, Henry, 182
Empreintes sur le roc, 95
Endive sauvage, 91
Epidemie de 1756 à Québec, 240
Erable, 122, 132, 171, 218, 219, 224
Erie, Lac, 176
Espagnols, 96, 98
Esprit de vin ou alcool, 128
——de sel ammoniac, 128
Esquimaux, 97, 141, 176
Essex, Comté d', N. Y., 3
Estanduère, Marquis de l', 183
Esturgeon, 32
Euphorbiacées, famille des, 27
Europe, 7, 11, 34, 42, 46, 52, 90
Evangelisation des Sauvages, 107, 108, 112
Evaporation des liquides, 128
Evêché de Québec, 76
Eventails, 50
Evêque du Canada, 80, 106, 126, 196 223
Expeditions des Français à la mer du Sud, 94, 95
Exportations, 11, 235
Faine, fruit du hêtre, 222
Farine, 125
Feld path, 17
Feller, Biographie Universelle, 240
Femmes, les,—canadiennes, vi, 42 61, 81, 101, 103, 157, 214
Fenaison, 118, 189
Fer, mines de, 66, 167, 195
Fermes, 40, 60, 120 142, 144, 146, 147, 192
Ferland, Abbé, 27, 45, 68, 73, 94, 166 181, 183
Fertilité du sol, 156, 197, 221, 230
Fièvres intermittentes, 7, 27, 131, 176
Finistère cap,—Combat naval près du, 183, 240
Finlande, 136
Flora Canadensis, 103, 166
Flore canadienne, 5, 90
Folle avoine, *Zizania aquatica*, (Graminées), 25, 41, 226
Forges de St. Maurice, 66
Forster, John Reinhold, 6, 11, 17, 66 79, 130, 163, 165, 174
Fort Anne, 8, 46, 49
——Chambly, 36, 166, 193, 230, 236
—Champlain, 39, 145
—Détroit, 176
—Frontenac, 236
—Naxoat, 243
—Nicholson, 49
—Oswego, 49
—St. Fréderic, 3, 8, 28, 30, 34, 35, 46 145, 176, 236, 239
—St. Jean, 30, 35, 154, 236, 239
—St. Joseph, 239
Forteresses, 236
Fossiles animaux, 10
—coquilles, 18, 228
Fourmi noire, *formica nigra*, (Hyménoptères), 134
Fours à chaux, 69, 130, 217
Foutreau, vison, *Mustela. Vison* (Carnassiers-Mustelides), 211
Fraisier, *Fragaria* (Rosacées-Dryadées), 188, 189
Framboisier, 114, 188
Franc, monnaie, 53
France, 3, 5, 11, 15, 38, 42, 52, 82, 83, 96, 108, 110, 125, 138, 142, 144, 176, 235, 240, 241
Français et anglais, 4, 6, 34, 42, 43, 45, 61, 83, 85, 91, 102, 115, 127, 138, 139, 194, 199, 205, 225

Français, colons et canadiens, 7, 26, 27, 91, 193
Franciscains, 55, 65
Franklin Benjamin, 6
Frêne, *Fraxinus*, (Oléacées), 122, 172
— sauvage *Sorbus aucuparia* (Rosacées Pomacées), 115, 161
Friche, terres en, 119
Fromage de l'Ile d'Orléans, 171
Fusils, 205

Gadellier noir, *ribes nigrum*, 51
—rouge, *ribes rubrum*, 149, 192
Gages des domestiques etc., 54
Gaillet des teinturiers, *galium tinctorum*, Tisavoyanne rouge (Rubiacées), 12
—jaune, *galium luteum*, 12
Galé, *Myrica gale*, Piment royal, 161
Galène, sulfure de plomb naturel, 163
Galissonnière, Comte de la, 4, 5, 38, 42, 52, 73, 113, 126, 127, 132, 145, 146, 182, 185, 240
Gannes Falaize de, 37, 38, 241, 242, 243
Garantoging, ginseng, 87
Garden Dr, 6
Garneau, *Histoire du Canada*, 94
Gaulthérie du Canada, *Gaultheria procumbens* (Ericacées), 241
Gauthier, médecin du roi, 5, 99, 104, 113, 133, 134, 157, 173, 174, 176, 187, 240, 241
Genevrier, 161
Gengis-Khan, 96
Georges Lac ou Lac St. Sacrement, 2, 28, 30
Gesse maritime, *Pisum maritimum*, (Légumineuses), 152
Gentiane saponaire, *gentiana saponaria* (Gentianées), 225
Ginseng, *Panax quinquefolium* (Arahacées), 86
Glacières, 176
Glaux maritime, *G. maritima* (Primulacées), 152
Glouton, *gulus luscus*, *Wolverenne* (Plantigrades), 209
Goudron, 13, 166
Gouvernement du Canada, 28, 78, 240
—de Montréal, 63, 142
—de Trois-Rivières, 63
Gouverneur-Général du Canada, 28, 52, 56, 75, 78, 125, 233
—de Montréal, 56, 233, 242
—de Trois-Rivières, 65, 126, 233
Gothie Occidentale, 169
Grand'Rivière, 148
Granites, 16
Grèce, 71
Grenouille, 157
Grès, 81, 161, 169, 172
Grillet Hâvre de, 242
Groenland, 97, 177
Groenlandais, 177, 182
Gronovius, 86
Guillon, Prêtre de St. Sulpice, 57
Gypse fibreux, 174

Habitants de la campagne, 57, 156, 167, 192, 193, 194
Hachettes, 207
Halde, le Père du, 86
Haricots, 91, 192, 225
Hâvre-de-Grâce, 235
Hawke, Vice-amiral, 183
Helianthus annuus, soleil (Composées-senécionidées), 124
Helleborus trifolius, Ellebore à trois feuilles (Renonculacées), 121
Herba capillaris, *adiantum pedatum*, capillaire du Canada (Fougères), 90
Herbe des prairies, Paturin, 51, 118
Herbe à la puce, *Rhus toxicodendron*, 21
—des magiciennes ou circée de montagne, 121
—de St. Etienne ou circée de montagne, 121
—à lait (Polygalées), 152
Herbes potagères, 90, 192
Herbiers des M., 183
Herses, 16, 143, 221
Hêtre, 50, 122, 222, 232,
Heureuse-Marie l', 242
Hire La, thermomètre de, 187
Hirondelle de mer, 158
Histoire Naturelle, 4, 6, 183, 184
Hochelaga, 54
Hocquart, Intendant, 166, 193, 239, 242
Hollandais, 1, 34, 129, 161, 202, 206
Hôpitaux, 56, 77, 99, 102, 113, 241
Hornblende, 165
Hôtel-Dieu de Québec, 77, 241
Houille mines de, 175
Hudson Baie d', 45, 98, 176, 182, 209
Huron Lac, 176
Hurons, 122, 134, 135, 137, 219
Hypne, genre de mousses garnies de feuilles, 129

Idoles mexicaines et tartares, 96
If baccifère, *Taxus baccata* (Conifères-Taxinées), 122, 171
Iles du St. Laurent, 54, 59, 69
Iles du Richelieu, 239
Illinois pays des, 10, 46, 200
Importations, 235
Impôts, 224, 235
Imprimeries, 137
Indes Occidentales, 7, 80, 101, 139, 235
Indiens, 8, 11, 12, 25, 27, 32, 41, 65, 88, 90, 92, 96, 97, 98, 107, 116, 121, 122, 123, 124, 130, 134, 136, 175, 177, 193, 196, 199, 202, 204, 206, 225, 226, 236.
—par adoption, 9, 116, 136, 240
Inscriptions en caractères tartares, 96
Instruction primaire, 46
Instruments aratoires, 221
Intendant, 52, 77, 233
Isrépède l', 183
Irard, le sieur, 242
Iroquois, 51, 65, 87, 134, 155, 202
Italie, 91
Ivraie, *Lolium* (Graminées-Hordéacées), 226

Jacques-Cartier Place, 243
Jaisse Leman de la, *Plan des principales villes maritimes*, 241
James rivière, 129
Japon, 96
Jardins potagers, 14, 41, 60, 192, 202
—d'ornement, 41, 55, 230
Jartoux le Père, 87
Jésuites, 55, 69, 76, 105, 106, 242
—Eglise des, à Québec, 75, 106
—Collège des, à Québec, 76
Jésus, Ile- 219, 222
Jonc ou scirpe des lacs, (Cypéracées), 63
Jonquière, Marquis de la, 125, 127, 146, 183, 191, 240
Jouabère, Dame Louise Elizabeth, 243
Juniperus communis, genevrier (Conifères). 161
Jussieu, 28

Kaïack, 178
Kalm Pierre, 6, 15, 43, 45, 50, 51, 55, 91, 95, 111, 182, 212, 214, 240, 241
Kellekil (Marne argileuse), 71, 175
Kerpont, 242
Kirk Lewis et Thomas, 82
—David Amiral, 82
Kublai-Khan, 96

Labrador, 104, 141, 176, 177, 178, 181
Lachine, 233
Lacs du Canada, 85
Lafitau le Père, 86, 87
Lagopède, Ptarmigan, poule de neige *Lagopus* (Gallinacées-Tétras), 4
Lait, 194
Laitron, *sonchus* (Composées Chicoracées), 5
Laitue, *Lactuca* (Composées Chicoracées), 91, 192
Lama, culte du Dalai- 96
Lanaudière de la Pérade, Tarieu de, 241
Langue Algonquine, 157
—des Esquimaux, 182
—Groenlandaise, 177
Lapons, 97, 123, 137
Laprairie de la Magdeleine, 37, 38, 40, 239
Laquais gages des, 54
La Salle Cavelier de, 233
Latitude du Canada, 87
Laval Mgr. de, 45, 46
Lemoine Charles, 194
Leontodon Taraxacum, pissenlit, 11
Léopard le—vaisseau du roi, 73, 240, 241
Licences de commerce, 236
Lichen rangiferinus, Lichen des rennes (Lichenacées), 104, 129
Lièvre, 45, 225
Lin, 167
Linné, 6, 66, 79, 86, 90, 91, 118, 121, 122, 134, 241
Linnée, 161
Liquides, évaporation des, 128
Liste chronologique des Evêques et des Prêtres du Canada, 243
Livre, la—ou franc, 53
Lithophytes, 19
Londres, 45
Longévité, cas de, 196
Longueuil, famille de, 38, 42, 48, 50, 94
Lorette, 107, 120, 122
Louis XIV, 15
Louis XV, 28
Louisiane, 94, 210
Loup-marin, veau-marin, 34
Loutre, 34
Lusignan de, 3, 8, 9, 30, 37, 131, 239
Lynx, Loup-cervier, *Felis Lynx*, 44

Madragues, parcs de pêcheries, 70, 155, 169
Madrépores, 19

Magasins de la Couronne, 73
Magdeleine, Cap de la, 26
Mairan de, *dissertation sur la glace*, 128
Maïs, 124, 192, 225, 229
Maisons, 11, 39, 40, 55, 59, 60, 65, 78, 120, 123, 144, 147, 148, 168, 169, 172, 195, 231
Manufactures, 230
Marco-Paolo, 96
Marchands de Québec et de Montréal, 80, 81, 88, 235
Marché, jours de, 56
Marées, 65, 84, 85, 1 5
Mariage, 230
Marine marchande, 80, 235
Marjolaine, *Majorana*, (Labiées), 91
Marne argileuse, terre-à-pipe, 66, 71, 174
Marseilles, 235
Marsouin, pêche au, 169
Marte ou Martre, *Mustela Canadensis* (Carnassiers Mustelidés), 44
Martes Canadensis, Bête-puante, *Pekan*, 212
Martinique, 7
Masse ou Massette, 166
Mastodontes, 10
Maupertuis, 28
Maurepas, comte de, 28, 96, 241, 242
Melon, 91, 189, 225
—d'eau, pastèque *Cucurbita citrullus* (Cucurbitacées), 189, 199, 225, 229
Mer du Sud, expédition à la découverte de la, 94
Méridien, 57
Merisier, 122, 171, 224
Mesures de superficie, 15
Métiers, 45
Meurtre d'un anglais par des Indiens, 8
Mexique, 80, 96
Mica, 16, 150
Micmacs, 134, 136, 137
Militaires, 11, 13, 34, 35, 56, 102
Mille français ou lieue, 31
Millefeuille commune, herbe-à-dinde, 225
Mines et minéraux, 5, 66, 146, 154, 159, 161, 164, 167, 212, 213
Minorque, combat naval de, 5, 185
Miroirs, 208
—ardents, 208
Missionnaires, 107, 109
Missions des Jésuites, 107, 123
Missisquoi, baie de, 239
Mœurs et coutumes 34, 42, 43, 50, 57, 61, 73, 81, 1 2, 214, 216,
Moines, 108, 112
Mongols, 96
Monnaie du Canada, 14
— de carte, 52
Monopole, 81, 236
Mont-Royal, 39, 54, 230
Montagnes du Canada, 1, 17, 23, 25, 30, 69, 72, 122, 144. 148, 150, 151, 165, 167, 169, 185
Montagne de fer, 167
Montcalm, 3. 240
Montézuma, 96
Montmorency chûte de, 173
Montréal, 9, 35, 42, 52, 54, 57, 64, 115, 143, 145, 193, 199, 214, 223, 235, 236, 243
—île de, 54, 59, 62, 111, 217, 219, 223
—juridiction du gouverneur de, 63, 233
—différence de climat entre—et Québec, 115, 223
Montréalaises et Québecquoises, 214
Moose-deer, 155
Moraves Frères, 177
Morse, *Trichecus rosmarus* (*Phocidae*), 177
Mortier, 218
Mouche commune, *musca domestica*, 46
—à-feu, Lampyre, 157, 195
Moucheron, cousin, brûlot, 122, 154
Moulins à vent, 29, 33, 62, 147
—à scie, 111, 123, 147
—à farine, 123, 224
Mousquets, 205
Mousses, 129
Moustiques, maringouins, 37, 122 154
Mouton, *ovis* (Ruminants Bovidés), 143, 229
Mozomlecks, 96
Mûrier, *morus*, 49, 132
Myrte-bâtard, Poivrier, Myrica-galé, 172
Nabalus albus, Prénanthe blanche (Chicoracées), 5
Nantes, 235
Narcisse, *narcissus* (Amaryllidées), 188
Naturaliste canadien le, 28, 209
Navet, *Brassica-napus* (Crucifères) 91
Navigation entre Montréal et Québec, 62
—sur le St. Laurent, 85, 125, 147, 150
Naxoat Fort de, 243

Nenuphar, *Nymphæa* (Nymphéacées), 193
Neva Rivière, 190
New-York état de, 3, 200, 204
—ville de, 129, 201
Niagara, 236
Nicholson Fort, 49
Nil le, 41
Nipan-gri, 96
Noisetier, 223
Noix, ile aux, 239
Nord Ouest, passage du, 182
Normant, supérieur du seminaire de Montreal, 57
Norvège, 125
Notre-Dame de la Victoire, Eglise—à Québec, 76
Nouvelle-Angleterre, 27, 30, 145
—France, 241, 243
—Suède, 83, 160
Noyelles M. de, 94
Noyer cendré, *Butter-nut tree*, 231
Nuits, ville de France, 26

Observations astronomiques, 57
—botaniques, 103
—météorologiques, 187
—thermometriques, 57, 187
Oenothère bisannuelle, *Oenothera biennis* (Onagrariees), 225, 232
Oeufs, prix des, 229
Officiers et soldats, 13, 14
Ohio Rivière, 10, 95
Oignon, *Allium cepa* (Liliacées), 91, 192, 202
Oiseaux, 157, 197
—de neige, 157
Oiseau-mouche, 69
Oka Eglise d', 220
Onidoes, 134, 199
OnohesertKatee, concombre, 202
Ordonnance sur les eaux et forêts, 15
Orge, *Hordeum vulgare* (Graminees), 197, 221
Orhota, nom tartare du ginseng, 86
Orléans ile d', 84, 147
Orme, 122
Ortie, *Urtica divaricata* (Urticinées), 231
Osbeck Peter, *voyage en Chine*, 86, 88, 89
Oseille sauvage, *Rumex Oxalis acetosella* (Polygonées), 121
Ostreæ Pectines, Pectinites, 18, 218
Oswego Fort, 49
Ouelle Rivière, 166
Ours, 10, 225
—graisse d', 11
Outagamis ou Renards, 94
Outaouais, Rivière, 219
Outardes, 159, 231
Ouvriers, gages des, 54

Paix, Proclamation de la, 48
—Traites de, 48, 82
Palais, le,—à Québec, 75
—de l'Evêque à Quebec, 76
Palissades, 36, 41, 130
Panais, 51, 91
Panthère, (Carnassiers-félidés), 210
Papier-monaie, 52, 137
Paris, 5
Paris documents, 242
Paroisses, 109, 111, 224
Passe-pierre, Salicorne (Chenopodees) 152, 160
Pastèque, melon d'eau, *cucurbita citrullus* (Cucurbitacees), 189, 199 225, 229
Patate des Bermudes, 91
Paturin, herbe des prairies, 51, 118,
Paysages, 39, 61, 109, 117, 143, 146 193
Pêche, engins de, 70, 155, 169
Pêcher, 60
Pectinites, *Ostreæ Pectines*, 18, 172, 218
Perdrix, 44, 157
Pekan, *Wood Shock*, Bête-puante, *Maries canadensis*, (Mustelides), 212
Pekin, 86,
Pelleteries, 11, 44, 80, 204, 209, 210, 211, 236
Pennant's *Natural History*, 44
Pensylvanie, 7, 143, 160, 201, 202
Penthièvre, duc de, 241
Perou, 28, 97
Petite Rivière, 195
— — Village, 151, 168, 170
Petrifications, 18, 172, 218
Philadelphie, 46, 118
Phipps, genéral,—Sir William, 76, 83
Phoque ou veau marin, *Phoca vitulina*, (Mammifères marins), 34, 177
Phosphate, 145
Pichon du Nord, 209
—du Sud, 210
Pierre de corne, 16, 186
Pierre calcaire noire, 17, 148
— — grise, 17, 81, 144, 154,
— composée, 25
— puante, 79, 144, 154

Pierre à sablon, 81
— à calumet, 174
— à chaux, 217
— boules de, 19
— Piliers de 95, 97
Piment royal, *galé*, Laurier, Poivrier, 161
Pin du Canada ou Pruche, 122, 132, 171
—rouge, *Pinus rubra*, 166
Pissenlit, dent-de-lion, 11
Plaines ondulées de l'Ouest, 94, 98
Plantain maritime, 160
Plantes du Canada, leurs propriétés médecinales, 7, 103, 104, 121, 184
—potagères, 91, 92, 1..
Pleurésie, 25
Plomb, mines de, 146, 154, 159, 161, 163, 213
Plombifère, terre, 213
Poeles, 120
Pointe à la chevelure ou *Crown Point*, St. Fréderic, 3
Poire, *pirum*, fruit du poirier, *pirus* (Rosacées-pomacées), 115, 189, 223
Poireau ou porreau, *allium porrum*, (Liliacées), 91
Pois, 91, 157, 221, 229
—de mer, *Salicornia* (Chenopodées-Salicorniées), 152, 161
Poitrine, maladies de, 90
Poix, 13
Police, direction de la, 78
Pologne, 175
Polygala senega (Polygalées), 5
Polypode, *Polypodium* (Fougères-Polypodiacées), 131
Pomme de terre, *Solanum tuberosum* (Solanées), 91
Pommier, 188, 189
Pont de glace, 84
Pontarion, de, Prêtre de St. Sulpice, 57, 58
Pontchartrain, chevalier de, 28
Pontéderie *en cœur*, *Pontederia cordata* (Pontéderiacées), 198
Population du Canada, 33, 67, 101
Port de Quebec, 80
Postes, les,— comptoirs de commerce dans les pays indiens, 236
Potiron, *cucurbita pepo* (Cucurbitacées), 202, 203
Poudrière de Quebec, 79, 146
Poulets, prix d'un couple de, 229
Pouvoirs d'eau, 111
Prairies du Canada, 118
—naturelles de l'ouest, 94, 98
Prenanthe blanche, *Nabalus alba* (Chicoracées), 5
Prés salés du bas du fleuve St. Laurent, 143
Prêtres canadiens, 106, 108, 109
Prison de Québec, 78
Prix du marché, 229
Provancher, Abbé, 5, 27, 89, 90
Pruche, *Abies canadensis* (conifères), 122, 132
Prunellier, *prunus spinosa*, 225
Prunier sauvage, 51
—importé de France, 182, 189, 223
Punaise, 72
Purchass's *Pilgrimages*, 96

Quartz, 16, 150, 165
Québec, 52, 64, 72, 73, 81, 83, 84, 110 115, 143, 146, 172, 176, 183, 185, 193, 196, 214, 222, 223, 235, 236, 240, 242
Québec, différence du climat entre— et Montréal, 115, 223
Québecquoises et Montréalaises, 214

Radeaux, 145
Raifort, *cranson*, *cochlearia armoracia* (Crucifères-Alyssinées), 91
Raisin d'ours, arctostaphylos, (Ericacées), 161
Raisin, 199
Raquette de mer, 161
Rattle-snake root, *Polygala senega*, (Polygalées), 5
Raudot, Antoine Denis, 142
Rave, *rapa*, subdivision du genre radis, *Raphanus* (Crucifères), 91
Réaumur, thermomètre de, 58
Recollets, 55, 75, 76, 111
—maison des, 77, 106, 111
—Eglise des, 75
Récolte, ouverture de la, 189, 221
Redevances seigneuriales, 35, 110, 223
Religion, 34, 125, 139, 192, 194, 227, 237
Remèdes et Simples, 5, 11, 22, 26, 27, 86, 87, 99, 103, 104, 122, 131, 134, 143, 232
Renne, *Cervus Tarandus Rangifer* (Ruminants-Cervides), 104, 181, 225
Renouée sagittée (Polygonacées), 219
Repas en Canada, 138, 192, 194
Rhumatisme, 25, 131

Rhume, 90
Rhus glabra, sumac doux, vinaigrier, 49, 219
—*Toxicodendron*, herbe à la puce, 21
Richelieu, Iles du, 239
Rochman, *Nov. Comment. Petrop*, 128
Rivière-du-Loup, 63
—Puante, rivière Becancourt, 69
—Ouelle, 166
Rochefort, 235
Rochelle, la, 235, 239
Rochers, 19, 25
Rocher-Ecrit, village Iroquois, 95
Roches, 13, 21
Romains, 190
Roquemaure, de, 239
Royale, Ile, 94, 242
Rubis, le,—vaisseau du roi, 183
Rudbeckie, *Rudbeckia*, (Senecionidées-Helianthées), 225
Ruisseaux, 141, 195
Rumex, oseille sauvage, *oxalis acetosella* (Polygonacées), 121
Russes, 97
Russie, 175

Sable, 19, 24, 153, 167, 196
magnétique, 19, 24, 153, 196
Sagackhomi, raisin d'ours, 161
Saganite, 124
Saint-Pie, Père Jésuite, 182
Saisons, 59, 191, 197
Salades, 11, 160
Salée M., Cavelier de La Salle, 233
Samarba, melon d eau, 199
Samoiedes, 97
Sanguinaire, sang-dragon, *Sanguinaria canadensis*, 188
Santa-Casa de Lorette, 123
Sapin, *abies*, 39, 171, 218
—blanc, 132
—à feuilles argentées, 39
Saratoga, 46, 50, 128, 131
Sarracénie, *Sarracenia* (Sarracéniées), 26
Sarrasin, Michel, 26, 124, 240
Sassafras, 49
Sault-au-Recollet, 217, 219, 220
—St. Louis, 107
Sauveur, Le, vaisseau, 242
Scandinaves, 98, 160
Schiste calcaire, schiste ardoisier, *Schistus calcareus*, 17, 71, 78, 81, 117, 120, 141, 144, 150, 154, 159, 168, 174, 185, 195
Sciatique, 131
Scirpus palustris, jonc, (Cyperacées) 63
Seigle (Graminées-Hordéacées), 124 197, 221
—sauvage, vulg. gourbet, *Elymus arenarius*, (Graminées-Hordéacées, 160
Seigneuries, 35, 110
Sel, 176, 222
Semailles, temps des, 188, 221
Seminaire de Montréal, 55, 109, 110, 111, 223, 224, 235
—de Québec, 77, 109, 110, 149
Sermonville, Major de, 59
Serpents, 37, 134
Serres, 14
Siége de Québec, 76, 196
Simples et Remèdes, 5, 11, 22, 26, 27, 86, 87, 90, 103, 104, 122, 131, 132, 134, 143, 232
Sison canadense, Berle, chervis (Ombellifères, 22
Skralingers, 182
Smith, *History of Canada*, 240
Sœurs Grises, 56
—de la Congrégation, 232
Solanum tuberosum, Pomme de terre (Solanées), 91
Soldats, 11, 13, 34, 45, 56, 102, 234
Soleil, *Helianthus annuus* (Composees-Senécionidées), 124
—à feuilles rugueuses trilobées, *Rudbeckia triloba*
Sorbier, *Sorbus aucuparia* (Rosacées-Pomacées), 115, 122, 161
Son du Canada, 52, 53
Soude, *salsola*, (Chenopodées-Salsolées), 152
Sources minérales, 134, 158, 164, 166, 222
Spath, 16, 155, 159, 163, 165
Squash, *cucurbita latior*, 202
Ste. Anne de Beaupré, 148
St. Charles, Rivière, 74, 78, 84, 191
St. Denis, Seigneurie de, 241
St. Domingue, 7
St. François, Mission de, 107, 196
St. Frédéric, 3, 8, 21, 28, 34, 45, 46, 50, 145, 176, 236, 239
Ste. Helène, Ile de, 48
St. Jean, Fort, 30, 35, 36, 154, 236, 239
—Rivière, ou Champlain, 38
St. Joachim, 46, 110, 149, 170, 188
St. Joseph, le vaisseau, 242

St. Joseph, rivière, (Illinois), 239
—Poste ou Fort, 239
St Laurent, rivière, 21, 40, 41, 42, 48, 54, 58, 59, 62, 64, 65, 68, 69, 71 72, 83, 84, 85, 117, 125, 144, 145 146, 147, 148, 150, 187, 191, 231
St Malo, 235, 242
St. Maurice, Forges de, 66, 68, 120
St. Paul, Baie, 110, 146, 151, 154, 166, 167
St. Petersbourg, 190
St. Pierre, Lac, 63, 64, 145, 197
St. Sacrement lac, —ou lac George, 2, 28, 30
Stenopora petropolitana fibrosa, Boules de pierre, 19
Stillingie des bois, *Stillingia sylvatica* (Euphorbiacées), 27
Stiva ou Thèbes, 71
Stockholm, 105
Sucre d'érable, 188, 224
—extrait des fleurs de l'asclépiade, 23
Suède, 1, 12, 27, 34, 38, 42, 45, 51, 66, 103, 104, 121, 124, 134, 154 159, 161, 192, 197
Sumac doux, *Rhus glabra*, 49, 219
—vénéneux, Herbe à la puce, *Rhus toxicodendron*, 21
Supérieur, lac, 212
Syphilis 27

Tabac, culture du, 193, 203
Tadousac, 107
Tanguay, abbé, 27
Tartares, 71, 86, 175
Tartarie chinoise, 86, 87, 175
Tatouage, 135
Taxus, II (Conifères-Taxinées), 122
Tchucktchais 97
Teintures, 12, 121, 172
Tænia solium, Ver solitaire (Helminthes-Cestoïdes), 27
Tenure des terres, 223
Térébenthine, 166
Terreneuve, 160, 242
Terre verte, terre à phosphate, 145
Terre à pipe, 66, 71
Thé petit,— thé de montagne, — de merisier, Gaulthérie du Canada, *Gaultheria procumbens* (Éricacées) 241
Thèbes, 71
Thuya du Canada, cèdre blanc, *T. Occidentalis* (Conifères - Cupressinées), 128, 171, 172, 218
Thym, *Thymus*(Labiées-Saturéiacées) 91
Ticonderaga, 3
Tilleul, 188, 231
Tipulaires ou tipules (Diptères-nemocères), 154
Travoyane rouge, *galium tinctorum* (Rubiacées), 12
—jaune, Circée de montagne, (Onagrariées), 121
Toilette, 43, 50, 61, 62, 81, 103, 214
Tonques, 5, 86, 88
Torfée, savant danois, 160
Toulouse, comte de, Grand Amiral, 241
Tour, Abbé de la, *Mémoires sur la vie de Mgr. de Laval*, 45
Tournefort, célèbre botaniste, 26
Tourneur, art du, 45
Toux, remèdes contre la, 131
Trafic avec les Indiens, 204, 229 236
Trains flottants ou radeaux, 145
Trèfle blanc *Trifolium repens*, 118
Tremble, 171
Tremblement de terre, 83, 158
Tridacne 135
Trois-Rivières, Ville des, 64, 126, 196 223
—Rivière, 65
—juridiction du gouverneur des, 63, 233
Tsaritsin, 190
Turcs, 71
Turquie, 175

Ursulines de Québec, 76 77, 132
Usages, 34, 42, 43, 50, 57, 61, 73, 81, 102, 123 138, 140, 142, 143, 175, 192, 193, 214, 227
Ustensiles, 207

Vaches canadiennes, 142, 229
Vaisseaux, 144, 234
Variole, 26
Vaudreuil de, 52, 56, 126, 183, 243
Veau-marin, phoque, *Phoca vitulina* (Mammifères-marins), 34, 177
Venus Mercenaria, Mollusques acéphales orthoconques sinupalléales, (Vénusidées), 135
Ver solitaire, *Tænia Solium*, (Helminthes Cestoïdes,) 27
Vérandrière, Lieutenant de la, 94
Verge d'or, 224
Vergers, 60, 223, 228
Vermillon 207

Verreau, l'abbé H. A., 86, 241
Verroteries, 208
Vert-de-gris, 208
Verveux, 70, 155, 169
Vestiges d'antiquité, 92, 94, 95, 98
Viandes de boucherie, 13, 143
Viel Nicolas Récollet, 219
Viger Jacques, 239, 240, 243
Vigne sauvage, 149, 225
Vignes de France, 199
Villiers Coulon de, 241
Villages, 28, 60, 117
Villebon de, 242
Ville-Marie, 55
Villes, 54, 64, 65
Vin, 228
--Esprit de, alcool, 228
Vinaigrier, 49
Vinland, 160
Violette, *Viola Canadensis*, (Violacées), 188, 225
Viorne, *Viburnum* (Caprifoliacées-Sambucées) 122
Virginie, 129, 193
Vison, *Mustela vison* (Mustelidées) 211
Volga Rivière, 190

Wallerius, 17, 79, 163, 174
Wampums, 135, 208
Warren amiral, 240
Westman Geo., 98, 160
Wigwams, 123
Wilhelm Karl, 160
Wolvereine, glouton, *gulus luscus* (Plantigrades), 269
Woodcreek Rivière, 8, 28
Woodshock, *Martes Canadensis* (Mustelides), 212

Yachts, 33, 62
Yukaghirs, 97

Zizania aquatica, folle-avoine (Graminées), 25, 41, 225

FIN

ERRATA DE LA TRADUCTION.

Page 2 ligne 26 au lieu de *fatiguant* : lisez fatigant.
" " " 31 " " " *quelqu'accident* : lisez quelque accident.
" 6 " 8 " " " *et autres* : lisez et d'autres.
Pages 9 ligne 8, 26 ligne 1, et 29 ligne 23 au lieu de *parcequ'ils* : lisez parce qu'ils.
Page 19 la note (2) est rectifiée à la table des matières aux mots *Stenopora* etc.
" 21 ligne 25 après les mots *Rhus vernix* ajoutez : *Rhus toxicodendron*.
Pages 31 " 16 et 61 ligne 19 au lieu de *quatre-vingt* : lisez quatre-vingts.
Page " " 22 au lieu de *en fumée* : lisez en une fumée.
" 32 " 14 supprimez le mot *cependant*.
" " " 16 au lieu de *éturgeon* : lisez esturgeon.
" 37 " 29 " " " *arrivés* : lisez arrivées.
" 46 " 23 " " " *bestiaux sauvages* : lisez bœufs sauvages.
" 52 " 21 " " " *presqu'entièrement* : lisez presque entièrement.
" 53 " 23 " " " *des noms, sommes* : des noms, des sommes.
" 57 " 26 " " " *pour les mois d'hiver* : lisez durant les mois d'hiver.
" 60 " 9 " " " *les garçons et filles* : lisez les garçons et les filles.
" 61 " 12 " " " *ne se sont peut être pas servis* : lisez ne se sont peut être pas servi.
Pages 79 " 18, 82 lignes, 13 et 15, 88 ligne 2 de la note (1), 101 ligne 31 au lieu de *parceque* : lisez parce que.
Page 91 " 26 au lieu de *lui* : lisez leur.
" 93 " 1 " " " *des maisons ou villes* : lisez des maisons ou des villes.
" 135 " 16 " " " *desseins* : lisez dessins.
" 138 " 32 " " " *chaque dame et monsieur* : lisez chaque dame et chaque monsieur.
" 152 " 21 " " " *et s'est formé* : lisez et *qu'il* s'est formé.
" 155 " 10 " " " *pêcheries des anguilles* : lisez pêche des anguilles.
" 185 la note (1) est rectifiée par la note B page 240.
" 186 ligne 28 supprimez les mots *et enclosent*.
" 139 " 12 au lieu de *fleuraison* : lisez floraison.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE MONTRÉAL

NEUVIÈME LIVRAISON

LES VÉRITABLES MOTIFS

DE

MESSIEURS ET DAMES DE LA SOCIÉTÉ

DE NOTRE-DAME DE MONTRÉAL

MONTRÉAL :

Imprimé par Berthiaume & Sabourin, 212 et 214 rue Notre-Dame

1880

OFFICIERS

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE MONTRÉAL

Patron : l'Honorable Pierre J. O. Chauveau.

Président............................	L'Abbé H. A. VERREAU
Vice-Président............................	L'Hon. L. F. G. BABY
Secrétaire	M. R. BELLEMARE
Trésorier............................	M. L. W. MARCHAND
Bibliothécaire............................	M. L. A. H. LATOUR
Sous-Secrétaire............................	M. G. GERVAIS
Sous-Bibliothécaire............................	M. J. O. CASSEGRAIN

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE MONTRÉAL

NEUVIÈME LIVRAISON

LES VÉRITABLES MOTIFS

DE

MESSIEURS ET DAMES DE LA SOCIÉTÉ

DE NOTRE-DAME DE MONTRÉAL.

State Historical Society
OF WISCONSIN.
MADISON, - WIS.

MONTRÉAL :

Imprimé par Berthiaume & Sabourin, 212 et 214 rue Notre-Dame

1880

LES VERITABLES MOTIFS

DE

MESSIEURS ET DAMES

DE LA

Société de Notre-Dame de Montréal

POUR

LA CONVERSION DES SAUVAGES DE LA NOUVELLE-FRANCE

INTRODUCTION.

Le Mémoire que nous publions cette année n'est pas inédit ; mais il est devenu si rare que nous croyons, en le rééditant, rendre un service réel à l'histoire du Canada. D'ailleurs, il a une valeur qui n'échappera à personne : il est comme l'acte authentique qui atteste à la fois la naissance de notre ville et la noblesse de son origine. Par son importance comme par sa date, il ouvre la série des documents qui se rapportent spécialement à Montréal. Notre Société, qui a déjà donné l'histoire de M. Dollier de Casson et qui se propose de publier celle de M. de Belmont, ne pouvait laisser de côté les *Véritables motifs de MM. et Dames de la Société de N. D. de Montréal pour la conversion des Sauvages de la Nouvelle France.*

Cet écrit parut en 1643, en un volume de 127 pages in 4to, imprimé à Paris très vraisemblablement, mais sans nom d'imprimeur, ni de lieu. Il est probable qu'il fut tiré à un petit nombre d'exemplaires, n'étant destiné qu'à un cercle assez restreint de personnes, ce qui en expliquerait la grande rareté. Dans l'espace de 20 ans, nous n'en avons vu qu'un seul exemplaire annoncé dans les ventes. Un américain l'a enlevé au prix de 800 francs !

Nous le publions d'après une copie prise sur l'exemplaire de la Bibliothèque nationale de Paris (1). Cette copie a été exécutée et collationnée sous la surveillance de M. P. Margry, qui s'est beaucoup occupé de l'histoire du Canada ; il suffit de citer son nom pour garantir l'exactitude apportée à ce travail. Nous en avons scrupuleusement reproduit l'orthographe et la ponctuation, quoique la première, en certains endroits, semble avoir été rajeunie. La ponctuation, il est bien vrai, manque quelquefois absolument, ou bien elle prend des allures tout à fait fantaisistes, au point de former des contre-sens ; nous en avons relevé quelques-uns en note.

Tout indique dans ce mémoire une grande précipitation de rédaction et d'impression : des mots ont été omis, ou laissés en blanc ; les incorrections de langage sont nombreuses et contrastent avec le style si clair et si correct des *Relations* de la même époque. Aussi, l'auteur de l'*Histoire de la colonie française*, qui a fait de nombreux emprunts aux *Véritables motifs*, a-t-il eu le soin de corriger ces imperfections (2).

---

(1) L. 12-k, 777.

(2) Nous avons cru remarquer qu'il a poussé ce soin jusqu'à modifier considérablement les paroles de l'auteur. Comparez les pages 2, 3, 4, à la citation qui en est faite aux pages 475, 476, 477, etc., du premier volume de l'*Histoire de la colonie française*.

Le sens même du passage suivant, n'a peut être pas été assez scrupuleusement conservé ; l'auteur des *Véritables motifs* disait, pp. 13 et 14 :

" .... Ainsi Dieu grand amateur du salut des hommes qui n'a pas
" seulement la sience des temps, mais des lieux commodes au bien de ses
" creatures semble avoir choisi cette *situation agréable* de Monreal, non-
" seulement pour la *subsistance de Quebec, dont elle dépend*, mais propre
" pour y assembler un peuple composé de Français et de Sauvages qui
" seront convertis, etc."

L'auteur, sans doute, était pressé de répondre "aux attaques de quelques personnes puissantes qui "s'opposaient à l'établissement naissant de Ville-"Marie (1)." La société, qui n'était composée en 1641, que de six personnes, unies par les liens de l'amitié et du zèle religieux, comptait au commencement de 1643, trente-cinq membres, dont quelques-uns portaient les plus beaux noms de la France ; de grandes dames la patronnaient : beaucoup y versaient des sommes considérables. Ce mouvement, qui paraissait menacer des intérêts opposés, devait exciter des récriminations, provoquer des plaintes et des objections. On eut garde d'y manquer : il paraît même qu'on mit en doute la pureté des motifs des associés. Ceux-ci cependant ne cherchaient point à se montrer : plusieurs poussaient l'abnégation au point d'exiger, comme condition absolue, que leur nom fût caché, en sorte qu'il nous est impossible aujourd'hui de les connaître tous ; même des six premiers, quatre noms seulement sont certains.

Les principales objections étaient faites au nom de la Religion, ce qui ne doit pas surprendre au

Et nous lisons dans l'*Histoire de la colonie française*, p. 400 :

" .... Ainsi Dieu .... semble avoir choisi *cette île agréable et* "*utile* non seulement pour la *conservation de Québec* (*dont elle dépend* " omis) mais encore pour y assembler un peuple, etc."

C'est de là, sans doute, que l'auteur est parti pour établir la théorie, plusieurs fois affirmée, que les associés de Montreal se proposaient de bâtir " une ville fortifiée, qui pût être tout à la fois un rempart contre les " excursions des Iroquois et une *sauvegarde assurée pour la colonie chan-* " *celante de Québec* (t. 1, p. 379.)

(1) Vie de M. Olier, t. 3, p. 424 ; 4e édit., c'est l'édition que nous citerons dans ce cahier.

moment où il y avait un retour si marqué vers les idées et les pratiques les plus austères de la piété.

Ce Mémoire, au seul point de vue de l'histoire religieuse, offre donc une étude intéressante. Quelle époque et quelle société ! On y discute, non la nécessité de l'aumône, mais l'ordre à observer pour la rendre plus parfaite. Il est vrai que vers ce temps Vincent de Paul, à lui seul, distribuait aux pauvres plusieurs millions, que lui fournissaient les nobles et les riches, tandis que la duchesse d'Aiguillon trouvait et dépensait des sommes non moins considérables en fondations pieuses et pour l'œuvre des missions. Si l'on se passionne dans des discussions qui ont pour objet la nature de la grâce, ou les états de l'oraison, si quelques-uns s'égarent du côté d'une sauvage austérité que l'Église condamne, on doit voir là l'exubérance de la sève qui circule dans le corps social : il y avait une vie morale ; et cela valait autant, à coup sûr, que la fièvre de la spéculation et le besoin des jouissances grossières qui caractérisent notre époque. Alors le communisme était bien loin, ou plutôt il existait dans le sens chrétien du mot, quand un Larochefoucault-Liancourt et le pauvre Claude Leglay, la chancelière de France et Marie Rousseau s'appelaient simplement frères et sœurs dans les réunions où ils se communiquaient leurs vues et leurs lumières sur le renouvellement de l'esprit religieux en France, et sur l'œuvre de la conversion des Sauvages au delà de l'océan.

*
* *

L'auteur de ce Mémoire ne se nomme pas. M. Faillon (1) pense que c'est un ancien magistrat, M. Laisné de la Marguerie, qui avait renoncé au monde pour s'associer à M. Olier.

Il semble cependant qu'il n'y a rien dans cet écrit, ni pour le fond, ni pour la forme, qui rappelle le ton doctrinal et encore un peu déclamatoire qui régnait au barreau à cette époque. Le langage simple, vif et pressant, les phrases un peu longues et parfois enchevêtrées, les allusions et les nombreux emprunts faits à l'Ecriture Sainte, fondue admirablement dans le texte, tout nous rappelle la manière de M. Olier.

Déjà nous avions été frappé de cette ressemblance en lisant dans l'*Histoire de la colonie française* les extraits qu'en donne M. Faillon ; mais une autre raison est venue nous confirmer dans cette opinion.

L'auteur en parlant de l'origine de la société ne fait allusion qu'à M. de la Dauversière ; il n'a qu'un mot à peine (p. 15) qui puisse se rapporter à M. Olier. Ce silence aurait été impossible à tout autre qu'à M. Olier lui-même. Car si M. de la Dauversière passait pour avoir eu, un des premiers, le désir de coloniser Montréal, M. Olier, de son côté, et presque dans le même temps, s'était senti appelé d'une manière extraordinaire à faire partie de cette entreprise. M. de la Dauversière apparaissait dans toutes les transactions extérieures et temporelles ; mais M. Olier était l'âme

(1) Vie de M. Ollier, t. 3, p. 403.

de l'entreprise ; il en était le directeur spirituel (1). Il avait réuni les premiers associés et leur avait fait comprendre l'importance de l'œuvre, au double point de vue social et religieux.

L'œuvre une fois commencée, c'est lui qui répondait aux difficultés, fortifiait les volontés chancelantes : dans les réunions à Notre-Dame de Paris, il savait faire passer dans les âmes le feu de l'apostolat qui le consumait. Encore une fois, il semble bien difficile de taire toutes ces choses quand on ne tient pas la plume soi-même.

Mais il y a pour nous une raison plus forte. Etant donné que l'entreprise de Montréal est le résultat d'une impulsion particulière et extraordinaire ; que MM. de la Dauversière et Olier subirent cette impulsion, chacun de son côté, ce qui les mit à la tête de la société, on ne peut attribuer à un autre qu'à M. Olier l'espèce de vue supérieure que l'auteur du Mémoire affirme (p. 72) avoir éprouvée :

" La première fois qu'il plut à Dieu me donner la pensée " de considérer à fonds le sujet de Monréal, il se présenta à " mon esprit comme le part d'une ourse délivrée de ses " petits. Au commencement, ils ne paraissent qu'une masse de " chair, informe, confuse et qui fait peur à voir de près ; " mais sitôt que la mère les a léchés et polis, on est tout " étonné de voir peu à peu ces petits animaux parfaits de " leurs membres et capables de réjouir leur mère. Ainsi en " est-il du part de Monréal. Ceux qui l'ont enfanté, d'abord " ne savaient où il devait aboutir ; ils n'y voyaient

(1) *Vie de M. Olier*, t. 3, pp. 398, 399.

" que chose à faire peur d'y penser, incertitude par où commencer, point d'ordre pour exécuter, ni vue à le pouvoir achever. Mais aussitôt que notre Ourse céleste, à la gloire de laquelle ce fruit devait être consacré, eut daigné" le soumettre à l'action vivifiante de la providence et de la grâce de son divin fils, aussitôt.................. ....
" repassant ma vue sur le corps de ce sujet de Monréal, je fus touché de le voir tout autre, développé de rides, si formé en ses parties et si fleuri d'espérance et de plusieurs vérités agréables aux âmes qui vivent dans les douceurs de la grâce, que je ne cessai d'admirer la sagesse de la divine Providence...................... Ce qui m'a obligé de remplir cet écrit de ce que j'en peux concevoir, dont je ferai ici un sommaire pour aider a l'intelligence et a la mémoire."

Il résulte de là que l'auteur, en dehors des voies ordinaires, a eu comme un aperçu, sinon une révélation, des destinées futures de Montréal. Or ces aperçus n'ont leur raison d'être que pour M. Olier et ne s'expliquent que par le rôle auquel il affirme, dans ses *Mémoires*, avoir été appelé (1): au contraire M. Laisné de la Marguerie ne devait occuper, et de fait n'a occupé qu'une place secondaire dans la compagnie de Montréal, comme dans la société St. Sulpice.

Jusqu'à preuve du contraire, nous pouvons regarder M. Olier comme l'auteur des *Véritables Motifs*.

* * *

Nous venons de parler de révélations et de vues extraordinaires : nous devons à ce sujet observer la

---

(1) M. Olier avait été obligé par ses directeurs spirituels de mettre par écrit les impressions de son âme, mais ces Mémoires n'étaient pas destinés à la publicité, et ils sont demeurés inconnus jusqu'à ces dernières années. M. Faillon en a, le premier, donné quelques extraits dans sa vie du vénérable fondateur des Sulpiciens.

réserve que l'Église garde toujours en de pareilles matières : elle n'en détermine le caractère surnaturel qu'après un examen long et rigoureux.

Cependant, il y a dans cette origine mystérieuse, attribuée à Montréal, dont la fondation n'est séparée de nous que par deux siècles à peine, il y a, disons-nous, une certaine grandeur que nous auraient enviée les cités antiques, si jalouses de rattacher leurs commencements à l'action directe de quelque divinité puissante. Ici la réalité nous élève certainement plus haut que ne peuvent faire toutes les fictions poétiques. Quelle que soit l'opinion que la critique puisse se former sur cette espèce de mission divine réservée à notre cité, il semble que la ville de Montréal est appelée à exercer une grande influence sur l'avenir social et politique, moral et religieux des deux races qui se partagent l'Amérique du Nord. Et, quand les événements ne viendraient point justifier cette prévision, il n'en est pas moins vrai, que notre ville doit son existence aux motifs les plus élevés. M. Faillon les a trop bien exposés dans différents écrits pour que nous ayons besoin d'y revenir ici. Cependant qu'on veuille bien lire avec attention les pages 13, 14 et 15 des *Véritables Motifs*, et les rapprocher du passage suivant extrait des *Mémoires* de M. Olier.

Parlant des moyens que Dieu veut employer à la fondation de Montréal, M. Olier s'exprime ainsi :

" On ne saurait le croire si l'on n'était établi dans la foi et " l'amour de Dieu envers les hommes et de son infinie " sagesse qui emploie les choses les plus impertinentes pour

" ses œuvres et de sa puissance divine qui se sert du néant
" de l'infirmité pour faire les effets de sa grâce les plus mira-
" culeux. C'est sur le théâtre de la misère et de l'infirmité
" qu'éclattent sa puissance et sa miséricorde...... Dieu a vou-
" lu agir ainsi dans l'établissement de ce grand œuvre de
" l'Église afin qu'on vit ouvertement que c'était sa main seule
" qui avait entrepris cet édifice. Car c'est le dessein de Dieu
" de vouloir paraître, en tout l'auteur de son ouvrage, et de
" ne souffrir pas que personne en puisse partager la gloire
" avec lui, pas même son fils, cet instrument si saint, si par-
" fait, si divin.

" Tout de même en est-il dans ce temps, où Dieu, par une
" miséricorde infinie, veut faire de nouveaux biens à son
" Eglise et redonner l'esprit primitif. L'œuvre dont je parle
" doit consister en deux choses : l'une est le renouvellement
" de l'Église en ces quartiers, l'autre, l'établissement d'une
" nouvelle Eglise en Canada, où l'on va bâtir une ville chré-
" tienne, qui est une œuvre d'une merveilleuse importance.
" Hélas ! je n'ose me nommer, ni dire que dans la fon-
" dation de cette nouvelle Eglise, qui doit se faire par
" Jésus, Marie, Joseph, Dieu désire que je tienne le place
" de son Fils ; ce que je ne dis qu'à ma condamnation, me
" voyant si indigne et si éloigné d'avoir part aux grâces né-
" cessaires pour représenter Notre Seigneur, sinon en tant
" que je suis tout couvert de péchés qui me sont propres,
" comme Notre Seigneur était chargé de péchés etragers. Je
" ne puis douter des volonté de Dieu et du dessein si mer-
" veilleux que celui dont je parle, qui est cette nouvelle
" Eglise que la bonté de Dieu veut former. Tous ces jours
" passés, je voyais devant mes yeux ce qu'il avait plu à Dieu
" de me montrer autrefois, à savoir, un pillier qui servait de
" fondement et d'appui à deux arcades, ou à deux églises,
" dont l'une était vieille es ancienne et l'autre était nouvelle.
" Toutes deux venant se joindre et aboutir sur ce pillier et
" cette pierre fondamendale qui est moi-même, en tant que
" rempli de la présence de Jésus-Christ, l'unique fondement

" de toute la réforme de l'Église présente et de l'établisse-
" ment de la nouvelle qui doit se faire en Canada (1).

***

Les dernières paroles de l'auteur nous ont profondément touché.

Jetant comme un regard dans l'avenir, il semble exprimer l'espoir qu'un jour la Nouvelle France pourra rendre à la mère patrie une partie des bienfaits qu'elle en a reçus. Ah ! s'il devait en être ainsi, que nous serions fiers ! Que nous serions heureux, de pouvoir l'aider à reprendre son ancienne splendeur, l'autorité qu'elle exerçait en Europe —dans la république chrétienne, suivant l'expression consacrée— au moment où elle venait fonder Montréal ! Oui, nous serions heureux et fiers de nous montrer les fils reconnaissants de cette vieille France qui a versé une partie de ses trésors sur notre patrie en même temps qu'elle l'arrosait d'un sang généreux et chrétien, de cette France toujours aimée, même quand elle semble si différente d'elle-même.

L'abbé H. A. Verreau.

---

(1) Extrait des *Mémoires* de M. Olier, cité dans la vie de celui-ci par M. Faillon, t. 3, pp. 422, 423, etc.

LISTE

DES

ASSOCIÉS DE MONTRÉAL.

Nous avons dit plus haut que plusieurs membres de la Compagnie de Montréal se cachèrent avec tant de soin que leurs noms sont demeurés inconnus. Nous devons naturellement croire que c'étaient ceux dont les aumônes étaient les plus abondantes.

Il est inutile de chercher, par des suppositions plus ou moins probables, à les tirer de l'oubli auquel ils se sont volontairement condamnés. La reconnaissance que nous leur devons se portera avec plus de fruit sur les associés dont les noms sont authentiques.

Il faut avouer que jusqu'à présent la ville de Montréal a fait preuve d'une très grande indifférence à l'endroit de ceux qui lui ont donné l'existence. Sans doute, M. de Maisonneuve et ses ouvriers ont bien mérité de la postérité par leur dévouement ; mais nous ne devons pas oublier que les véritables fondateurs de Montréal sont ceux qui en ont conçu le dessein, qui ont travaillé à son exécution et pourvu à toutes les dépenses. Or, c'est là le mérite des *Messieurs et Dames de la Société de N. D. de Montréal.*

Cependant dans toute la ville de Montréal, il n'y a absolument rien, ni édifice, ni place, ni rue, qui rappelle leur souvenir, comme il n'y a rien pour indiquer l'endroit précis où les premiers colons sont venus planter leur tente et abriter l'humble berceau de notre florissante cité.

Il nous semble qu'il y aurait un moyen facile de réparer cette double omission.

Quelques tables de marbre, avec des inscriptions convenables, placées à l'entrée du Palais de la Douane, ou scellées dans ses murs extérieurs, seraient un ornement pour cet édifice, et rappelleraient à tous qu'en cet endroit, sur la langue de terre formée par le fleuve et la rivière qui coule sous la rue des Commissaires, ont été bâtis la première enceinte, le premier fort, la première chapelle de Villemarie ; que là ont été ensevelis les premiers colons. La liste de ces braves et surtout celle des associés compléteraient ces renseignements. Elevons, en même temps, la statue de Maisonneuve sur la *Place d'Armes*, et nous commencerons à nous laver du reproche, assez bien mérité d'ailleurs, de n'être préoccupés que des intérêts matériels, oublieux que nous sommes d'un passé qui ne fut pas sans gloire.

En attendant, voici les noms des associés, dans l'ordre chronologique, autant du moins que les documents connus jusqu'à ce jour nous permettent de les constater. Cette liste, tout imparfaite qu'elle est, aura du moins le mérite de rendre les recherches plus faciles.

1639–40

1 MM. de la Dauversière, *Hist. du Montréal*, p. 12 ;
2 le baron de Fancamp, *Ibid*, p. 13 ;
3 l'abbé Olier, *Ibid*, p. 13.

M. Olier verse les premiers fonds, 2,400 frs. Envoi préliminaire de vivres et d'outils.

1640–41

4 M. le baron de Renty (1), *Hist. de la colonie française*, t. 1, p. 392 ;

Deux autres amis de M. Olier, *Ibid*.

Ils envoient une escouade de colons et de travailleurs sous la conduite de Maisonneuve, pour fonder Montréal. Ils y emploient 75,000 frs., dont M. de Fancamp fournit 20,000

1641–42

5 M. De Maisonneuve, *Hist. du Montréal*, pp. 27 et 34 ;
6 Melle Mance, *Ibid.*, p. 27 ;
7 Madame de Bullion *Ibid.*, pp. 42, 47 ; *Hist. de la col. franç.*, t. 1, p. 437 ;
8 M. de Puizeaux, *Hist. du Mont.*, p. 35 ;

---

(1) Mort à 37 ans, M. de Renty, déjà distingué par sa naissance et sa fortune, s'est distingué davantage par son esprit, ses connaissances et son courage. Sa piété et son humilité paraîtraient bien extraordinaires aujourd'hui. Cependant on attribue au savant Burnet, évêque de Salisbury, le jugement suivant : " Quelque entêtement qu'on ait encore pour la fable, " cependant il faut avouer que la vie de M de Renty ne s'en ressent pas " L'on y remarque de si excellentes vertus, que l'on doit mettre avec jus- " tice celui qui les a pratiquées entre les plus grands modèles que la " France ait fournis à notre siècle." (*Dictionnaire* de Moreri). Cf. *Vie de M. de Renty*, par le P de St Jure, *Vie des grands serviteurs de Dieu*, par le P. Giry, *Histoire des ordres monastiques*, par Helyot ; *Vies des Pères*, etc., par Godescard, 25 oct. ; *Vie de M Olier*, etc.

1642-50

Au mois de février, la Société se compose de 35 membres environ. *Relation* de 1642, p. 37, édit. de Québec.

9 MM. le duc DE LIANCOURT (1) ;
10 l'abbé DE BARRAULT ;
11 HABERT DE MONTMOR (2) ;
12 LAISNÉ DE LA MARGUERIE ;
13 l'abbé LE GAUFFRE (3) ;
14 BARDIN (4) ;
15 DE MORANGIS (5) ;
16 DE CHAUDEBONNE ;
17 DUPLESSIS-MONTBAR (6) ;

---

(1) Roger du Plessis, seigneur de Liancourt, était duc de la Roche-guyon depuis le mois de mai 1643, quoiqu'on le désigne généralement sous le nom de *duc de Liancourt*. Après une jeunesse assez orageuse, il venait de se convertir et s'occupait d'œuvres de piété. Sa femme l'entraîna bientôt dans le Jansénisme, dont il devint un protecteur actif. Cf. *Mémoires* du P. R. Rapin.

(2) Henri-Louis, conseiller du Roi, maître des requêtes, de l'Académie Française. Il avait épousé Marie Henriette de Buade de Frontenac, sœur de notre gouverneur. Il mourut en 1679, distingué par son intégrité et par son amour pour les lettres.

(3) Ancien auditeur des comptes.

(4) Ancien commis de l'épargne.

(5) Antoine de Barillon, seigneur de Morangis, né en 1599, reçu conseiller en 1620, maître des requêtes en 1625, et en 1648, conseiller d'État. Il était aussi l'un des directeurs des finances. Il mourut sans enfants en 1672.

(6) Christophe du Plessis, baron de Montbar, avocat au Parlement. Il mourut, le 7 mai 1672, au Séminaire des Missions étrangères où il s'était retiré. Il était à cette époque un des directeurs de l'Hôpital général. "C'était, dit le P. Rapin dans ses *Mémoires*, un dévot de premier ordre qui s'était érigé, par son zèle et par un esprit naturellement agissant, en directeur de la plupart des bonnes œuvres qui se faisaient à Paris et dans les provinces où il réussissait beaucoup...... La reine-mère, qui le considérait, lui avait aussi donné des entrées partout...... Comme il était naturellement fertile en expédients pour les bonnes œuvres, on le consultait dans toutes les entreprises qui regardaient l'intérêt de Dieu et de la religion, sur quoi on le trouvait toujours disposé à bien faire" (T. 3, pp. 11 et 12). Voir dans Rapin le mémoire qu'il prépara pour mettre la cour en garde contre les agissements des Jansénistes.

18 de St Fremin (1) ;

19 Dirval (2).

20 l'abbé Denis Le Prêtre ;

21 Louis Le Prêtre ;

22 l'abbé de Bretonvilliers ;

23 l'abbé de Queylus ;

24 Madame la Chancelière (3) ;

25 Madame de Villesavin (4) ;

26 Madame Séguin (5).

Les noms qui précèdent sont donnés dans l'*Hist. du Montréal*, p. 41.

27 MM. Quatorze, *Vie de M. Olier*, t. 4, p. 426 ;

28 d'Ailleboust, *Hist du Montréal*, p. 152 ;

29 Drouart (6) ;

---

(1) Louis Séguier, baron de St Brisson, des Ruaux et de St Firmin, Prevost de Paris, mort sans postérité. Le même très probablement que l'*Hist. du Montréal*, p. 250, appelle Sieur de St Germain.

(2) D'Irval. Jean-Antoine de Mesmes, seigneur d'Irval, vicomte de Vandeuil. Ce fut lui qui continua la filiation de l'illustre et puissante famille de Mesmes. Sans avoir l'eclat dont brillèrent son père et surtout son aïeul, il occupa avec honneur les différentes charges de conseiller au Parlement, à 23 ans, de maitre des requêtes, de conseiller d'État et enfin de President à Mortier au Parlement de Paris. Il mourut le 23 fevrier 1673, âgé de 75 ans, jouissant de la réputation d'une grande intégrité et de beaucoup de pieté.

(3) Magdeleine Fabri, épouse de Pierre Séguier, à cette date chancelier de France.

(4) Isabelle Blondeau, qui avait épousé Jean de Phélypeaux, seigneur de Villesavin, connu plus tard sous le nom de comte de Buzançois, titre qui passa par sa fille unique dans la famille de Le Bouthillier de Chavigny.

(5) Je crois qu'il faut lire *Sanguin*. Dans ce cas, il s'agirait d'Isabelle Seguier, fille unique de Pierre Seguier, et mariee à Christophe Sanguin, Seigneur de Livry, Président aux enquêtes et Prevost des marchands.

(6) Gentilhomme ordinaire du duc d'Orleans, secretaire de la société en 1644.

30 l'abbé DE BASSANCOURT (1) ;

31 l'abbé BRANDON (2) ;

32 LAISNÉ DE BARILLON (3)

Ces quatre derniers noms paraissent dans un acte passé devant Mtre Chaussiere, à Paris, le 12 janvier 1641, et indiqué dans la *Vie* de Melle Mance, t. I, p. 37.

1650

A cette date de 1650, il n'y a que onze personnes qui apparaissent comme membres actifs de la Société : ils se font " donation mutuelle au dernier " survivant des forts, habitation et dependance " de Montréal. Ces MM. sont les abbés Olier, de Bretonvilliers et de Barreau, le duc de Liancourt. Habert de Montmor, Drouart, Louis Séguier, d'Ailleboust, de Maisonneuve, de Faucamp et de la Dauversière (4).

Deux personnes prirent une part active à la fondation de Montréal, aidant puissamment les principaux associés de leur zèle et de leurs lumières, sinon de leurs bourses. On les voit assister aux réunions de

(1) Balthasar Brandon de Bassancourt, d'abord maître des comptes embrassa ensuite l'état ecclésiastique et fut reçu prêtre en même temps que M. Olier. Il possédait une grande fortune et jouissait d'un caractère aimable qui le faisait rechercher. (Cf. *Vie de M. Olier*, t. Ier, p 158.) Il était le cadet du suivant.

(2) Philibert Brandon, seigneur du Laurent. Il avait été reçu conseiller du roi en 1622 et maître des requêtes en 1627, plus tard conseiller d'État. A la mort de sa femme, qui était une nièce du chancelier Séguier, il renonça au monde par le conseil du P. de Condren. En 1648, il fut consacré évêque de Périgueux.

(3) Ne faudrait-il pas lire " L'aîné des Barillon " ? Dans ce cas, ce personnage peut être le même que le No 15, ou encore Jean-Jacques Barillon, seigneur de Chatillon-sur-Seine, qui mourut au mois de août cette année 1645, prisonnier à Pignerol.

(4) Acte imprimé à la suite de l'*Hist. du Montréal*, p. 250.

la Société, quoiqu'aucun document ne dise positivement s'ils en faisaient partie. Ce sont

CLAUDE LEGLAY.

MARIE ROUSSEAU.

Voir, au sujet de ces deux personnages assez singuliers, M. Faillon, *Hist. de la col. franç.*, t. I, p. 387. *Vie de M. Olier, passim.*

Enfin, il n'est peut-être pas inutile d'ajouter que M. Jacques Viger avait déjà publié (1), d'après les écrits de la Sœur Bourgeoys, une liste des *Messieurs et Dames de la Société* de Montréal. Cette liste diffère très peu de celle qui précède, et si l'on considère que nous avons puisé à d'autres sources que M. Viger, on ne pourra s'empêcher d'admettre que l'accord entre les deux listes est une présomption très forte en faveur de l'exactitude de l'une et de l'autre.

Voici les variantes qu'offre la liste de M. Viger.

Elle donne deux protecteurs à la Société :

Premier protecteur : Le Cardinal DE RICHELIEU ;
Second protecteur : Le Maréchal D'EFFIAT.

Parmi les associés : MM. DE LAUSON (2) ;
CHARLES D'AILLEBOUT (3) ;
JACQUES GIRARD (4) ;
JEAN GALIBAL (5) ;
Sœur BOURGEOYS

(1) *Mélanges Religieux*, 1842, p. 389, note.
(2) Plus tard gouverneur général du Canada.
(3) Sieur des Musseaux, neveu de Louis d'Ailleboût. C'est lui qui a fait souche en Canada.
(4) Seigneur de la Chaussée et de la Callières.
(5) Maître des Requêtes, Président au grand conseil.

On aura remarqué sans doute, dans la liste précedente, la présence de plusieurs membres de la famille Seguier. On peut y voir une preuve de l'influence de . Olier, qui était allié à cette famille et qui y a toujours été vénéré, même quand ses plus proches parents semblaient le repousser.

L'histoire des différentes compagnies qui ont travaillé à la colonisation du Canada est encore à faire. Celle de la *Société de N. D. de Montréal* ne serait certainement pas la moins intéressante.

H. A. V

NOTICES

BIBLIOGRAPHIQUES ET DOCUMENTAIRES.

Pour l'utilité de ceux qui veulent étudier l'histoire de Montréal dans ses sources, nous donnons ici la liste des ouvrages imprimés et des documents manuscrits, jusqu'à la date de 1643, époque où parurent les *Véritables Motifs*.

Sous le nom de *Montréal*, nous comprenons non seulement l'île, mais encore tout le territoire de l'ancien gouvernement de ce nom.

OUVRAGES.

1635. Voyage de JACQUES CARTIER ;

1603-32. Voyages de CHAMPLAIN ;

1632. Voyage au pays des Hurons par le Frère GABRIEL SAGARD ;

1637-41-42-43. Relations des PP. Jésuites ;

1643. *Les Véritables Motifs des MM. et Dames*, etc.

DOCUMENTS.

Actes et instruments.

1635. Concession de la seigneurie, connue plus tard sous le nom de *La Citière*, à François de Lauson, 15 janvier.

Cet acte n'avait pu être trouvé jusqu'à présent, malgré toutes les recherches que Sir L. H. La Fontaine avait fait faire à l'époque de la question seigneuriale. Nous avons eu la bonne fortune dernièrement d'en rencontrer la copie chez un libraire de Paris. Cette copie porte les signatures autographes de MM. de Bretonvilliers et de Queylus et elle a tous les caractères de l'authenticité. Nous reproduisons ce document encore inédit.

M. François de Lauson, Sieur de Liret, était fils aîné de notre ancien gouverneur. Il embrassa l'état ecclésiastique vers 1645, comme Sir L. H. La Fontaine l'avait soupçonné dans son excellent travail sur la famille des Lauson. D'après des documents que l'Hon. J. Juchereau Duchesnay a bien voulu nous communiquer, nous voyons qu'il devint bientôt Prieur de Margay et Abbé de St. Léonard.

La compagnie de la nouvelle France, à tous ceux qui ces presentes lettres verront, Salut. Le desir que nous avons d'apportèr toutes diligences à l'establissement de la colonie en la nouvelle France suivant la volonté du Roy, nous faisant rechercher ceulx qui ont les moiens d'y contribuer de leur part, et voulant gratiffier des terres du dit pays de la nouvelle France ceulx qui nous assistent en ce louable dessein. Apres l'experiance, il nous est apparu des bonnes intentions que Mtre Jehan de Lauson, chevr, Conseiller du Roy en ses Conseils d'estat et direction de ses finances, a toujours eu pour faire réussir l'entreprise de la peuplade du d. pays, et instruction des peuples d'iceluy en la religion Catholique, Apostolique et Romaine, A ces causes, en vertu du pouvoir à nous donne par Sa Majesté, nous avons, en faveur du dit Sieur de Lauson, donné et octroié, donnons et octroions par ces présentes a François de Lauson, Ecuier, Sieur de Liret, fils aisne du dit Sr de Lauson, le pais contenu en l'estendue des bornes qui en suivent, à commencer à l'embouchure de la Rivière qui se descharge quasy a l'entree du lac St. Pierre en la nouvelle France et qui s'estend du lac ou qui vient proche du lac de Champlain, lcelle riviere

comprise, et de la dite embouchure tirant à mont la Rivière St Laurent jusque et par delà le Sault St Louis, jusqu'à une Isle qui est au dessus et proche une rivière qui vient du côté du Sud, et qui entre dans la dite riviere St Laurent, la dite Isle comprise, et ce qui se trouvera compris entre les deux lignes parallèles que l'on pourra tirer, des deux bornes de la dite Rivière du lac de Champlain et de la dite Isle estant au dessus du Sault St. Louis, tirant au Sud et jusqu'à la mer, Ensemble les Isles qui se trouveront le long de la coste et jusqu'à dix lieues en avant en la mer, et de plus toute l'estendue du fleuve St. Laurent avec toutes les Isles y contenues entre les deux bornes de la dite riviere qui vient du lac ou proche du lac de Champlain et la dite Isle estant au dessus du Sault St.Louis, paraphée par le dit Sieur de Lauson et par les Sieurs Desportes et Cramoisy et cottée A et B dans une carte faite à la main par le Sieur de Champlain demeurée par devers le dit Sieur de Lauson, attendant que sur les lieux, bornes et marques y soient posées. Pour en faire par le dit Sieur de Lauson fils, ses successeurs ou aiant cause en toute propriété, justice et seigneurie à perpétuité, tout ainsi et à pareil droit qu'il plut à Sa Majesté donner le pays de la nouvelle France à la dite Compagnie. A la réserve toutes fois de la foy et hommage que le Sieur de Lauson fils et ses successeurs ou aiant cause, seront tenus de porter au Fort St. Louis à Kebec ou autre lieu qui sera désigné, par un seul hommage lige à chacune mutation de possession des dits lieux avec une maille d'or du poidz d'une once, en les revenus d'une année de ce que le dit Sieur de Lauson fils se sera réservé après avoir donné en fief ou à cens et rentes tout, ou partie des dits lieux, Et que les appellations du juge des dits lieux ressortiront nuement à la cour de

justice Souveraine qui sera cy après establie au d. pais, Que les hommes que le d. Sr. de Lauson fils ou ses successeurs feront passer en la nouvelle France tourneront à la descharge et diminution du nombre de ceulx que la compagnie y doit faire passer et à cet effet en remettront tous les ans le rolle au bureau de la d. compagnie, afin qu'il en soit certiffié, sans toutesfois que le d. Sr de Lauson fils ou les siens puissent traicter des peaux et pelleteries au d. lieu ou ailleurs en la nouvelle France, qu'aux Conditions de l'Edict et Establissement de la d. compagnie, Et en cas que le d. Sr de Lauson veuille faire porter à la d. Estendue de terres quelque nom et tiltre plus honorable, Il se retirera à cet effet par devers le Roy et Monseigr le Cardinal duc de Richelieu, pair de France, Grand Maistre, Chef et Surintendant général de la navigation et commerce de ce Royaume pr lui estre pourvu conformément aux édits. MANDONS au Sieur Champlain Gouverneur pr la dite compagnie soubs l'authorité du Roy et de mond. Seigr le Cardinal duc de Richelieu, à Kebecq et aultres lieux et places estant sur le d. fleuve St Laurent, que de la présente nostre concession il fasse et souffre jouir le d. Sr de Lauson fils, luy assignant les bornes et limites des choses cy dessus ainsy, qu'il appartiendra. FAICT en l'assemblée générale de la compagnie de la nouvelle France tenue à l'ordinaire en l'hostel du d. Sr de Lauson, Intendant de la d. Compagnie le quinzieme jour de janvier mil six cent trente cinq.

LA COMPAGNIE de la nouvelle France aiant fait une concession de quelques terres et contrees de la d. nouvelle France au proffict de François de Lauson, Ecuier, Sr de Liret, le tout en faveur de Mr le Président de Lauson, Conr du Roy en son Conseil d'Estat et direc-

tion de ses finances, Intendant de la d. compagnie, ainsy qu'il appert par l'acte de ce jourd'hui signé des directeurs et Associés a la d. compagnie, le d. Sr de Lauson père stipulant pr. le d. Sr. de Liret, son fils, mineur, a déclare à la d Cie qu'il acceptait la d. concession pour et au nom de son d. fils, dont il rendoit grâce à la d. compagnie, et afin de faire valoir ces terres et contribuer de son pouvoir à la colonie de la nouvelle France, a promis le d. Sr. Lauson tant pour le d. Sr de Liret qu'oultre encore en son propre et privé nom, de faire passer nombre d'hommes sur ces terres pour commencer la d. colonie. Et encore que la d. Compagnie ait disposé par la d. concession des ports et isles estant en la d. Rivière St. Laurent dans l'estendue des terres concédées, sy est-ce que le d. Sr. de Lauson declare pr le d. Sr. de Liret son fils et encore en son nom que le d. fleuve St. Laurent, nonobstant la d. concession, demeurera libre pr le commerce de la d. compagnie, laquelle pourra y faire passer et repasser ses hommes en toutes occasions. En oultre n'entend le d. Sr. de Lauson père ès d. nom faire aucune fortification sur l'estendue de la grande rivière, isles estant en icelle et embouchure des aultres rivières y descendantes, ce qui sera libre a la d. compagnie seulement. Et dès à prest promet le d. Sieur de Lauson ès d. nom que toutes et quantes fois que la compagnie voudra faire bastir quelque forteresse pr la liberté du commerce et choisir quelque port le long du d. fleuve ou des isles estant dans iceluy, pr y bastir les d. forts, de bailler et distribuer les places requises et en telle consistance que la compagnie le désirera à cet effet. Et appartiendront les d. forts qui seront ainsy bastis à la d. compagnie. Ce qui a esté accepté par les d. Sieurs directeurs et Associés de la d. compagnie. Faict en l'assemblée générale de la Compagnie de la nouvelle France tenue

en l'hostel du d. Sr. de Lauson ce quinzieme jour de janvier mil six cent trente cinq.

Extrait des concessions de la compagnie de la nouvelle France par moi Secrétaire de la d. compagnie (Signé) LAMY.

Collationné à l'original en papier et rendu par les notaires garde-notes du Roy en son Chastelet de Paris, soussignés, ce dixième mars mil six cent soixante quatre, à MM. Le Ragois et abbé de Queylus qui (ont signé) à la d. copie pardevt. les d. not. souss.

LE RAGOIS.
L'abbé DE QUEYLUS.
HUART. MURET,
Notaires

1636. Concession de l'ile de Montréal à Girard de la Chaussée, 15 janvier.

Imprimé à la suite de l'*Hist. du Montréal*, p. 24.

1638. Déclaration de M. Girard de la Chaussée comme quoi il n'a accepté la concession de l'ile de Montréal que pour Messire Jean de Lauson, conseiller du Roy, etc. 30 avril.

Histoire du Montréal, p. 246.

" Prise de possession pour les RR. PP. Jésuites de l'ile Jésus. Acte dressé à Trois-Rivières le 16 août.

Ce document était entre les mains de M. G. B. Faribault, suivant M. Jacques Viger. Nous le reproduisons ici.

NOUS Charles Huault de Montmagny, Chevalier de l'ordre St Jean de Jerusalem, Lieutenant pour sa Majesté en toute l'estendue du fleuve St Laurent de la

nouvelle france suivant un mandement ensuite d'une concession faite par Messieurs de la compagnie de la nouvelle france d'une Isle nommee L'isle Jésus (1), en date du quinzieme jour de Janvier mil six cens trente six, signée Lamy au proffict des Révérens Peres Jésuites de la Nouvelle France. Nous sommes transporté le neufiesme aoust mil six cens trente huict, dans la dite Isle Jésus à la pointe qui regarde le nordest située dans la Rivière des Prairyes, entre l'Isle Montréal et la coste du nord de la terre ferme Laquelle Isle est la plus grande de toutes les Isles qui sont comprises entre la dite Isle Montréal et la coste du Nord de la dite terre ferme. Où estant et là descendu à terre et assisté de Nicollas Trevet, escuyer, Sieur De Longue-Joue, Lieutenant dans un navire de Roy nommé le St Joseph, commandé par Monsieur Bontemps Amiral de la flotte de Canada, du Sieur Nicollet, du Sr Bourdon, d'Anthoine Matifa, du......(2), Mischel......(3), et Jean Hurtet Nostre commis greffier, aurions déclaré au dit Sieur Trevet que nous le mettions en possession reelle et actuelle de la dite Isle pour et au nom et comme procureur des Révérens Pères Jésuites de la dite Nouvelle France au moyen de quoy nous aurions faic enfouir au pied d'un arbre nommé Arbre boys dur quatres placques de plomb gravées du nom Jesus d'une grosses pierre pardessus sur le pied duquel arbre aurions faict graver une croix et clouer une pièce de boys par le travers du dit Arbre Et aurait le dit Sieur Trevet couppé du boys arrashé des herbes croissant sur la dite Isle et autre cérémonie à ce requise. Le tout pour servir de témoing et marque de prise de possession dont et du tout ce que dessus le dit Sieur Trevet au dit nom a requis acte à luy octroye.

---

(1) Jusque là nommée " Isle Montmagny " J. V.

(2) (3) Mots invisibles, J. V

Faict au fort des Trois-Rivières, le seiziesme Aoust mil six cens trente huict.

C. H. de Montmagny, N. Trevet,
Anthoine Mathieau, Jehan Bourdon,
Nicollet, Michel.........
J. Hurtet, commis greffier.

1640. Donation de l'île de Montréal par M. de Lauson à MM. de la Dauversière et de Fancamp, 7 août.

Hist. du Montréal, p. 246.

" Autre acte par lequel M. de Lauson cède le droit de navigation sur le fleuve St Laurent, à MM. de la Dauversière et de Fancamp, 7 août.

Suivant M. Faillon, *Hist. de la colonie française*, t. 1. p. 390, cet acte se trouverait dans les archives du Séminaire de Montréal.

" Articles présentés par les Associés de Montréal à MM. de la compagnie de la Nouvelle France.

Cités par M. Faillon, *Hist. de la colonie française*, t. 1, p, p. 401

" Concession d'une partie de l'île de Montréal faite par la Compagnie de la Nouvelle France à MM. de la Dauversière et de Fancamp, 17 décembre.

Imprimée dans les *Edits et Ordonnances*, t. 1, p. 20. Le titre qui y est donné est inexact : ce n'est pas aux MM. du Séminaire de St Sulpice que cette concession fut faite.

1642. Lettre d'un associé de Montréal au P. Vimont.

Relations de 1642, p. 37, édit. de Québec

1642. Premier registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Montréal, comprenant :

1. *Liber baptizatorumin aedibus Btae Mariae Montis regalis ;*

2. *Liber matrimoniorum in aedibus Btae Mariae Montis regalis factorum, etc.*

3. *Liber sepultorum in ecclesia, sive coemeterio Btae Virginis Montis regalis.*

C'est un volume manuscrit, petit in 4to, composé de cinq cahiers : trois seulement nous offrent de l'intérêt pour l'époque qui nous occupe.

Ils sont rédigés en latin.

Le premier commence le 28 avril 1642, par le baptême d'un sauvage ; le second, le 7 mars 1643, par le mariage de deux sauvages ; le troisième, le 9 juin de la même année par la sépulture d'un français tué par les Iroquois.

Les premiers actes furent probablement rédigés sous forme de notes, sur des feuilles volantes. Du moins, jusqu'au milieu de 1646, 24 juin pour les baptêmes, ils paraissent avoir été copiés par la même main, quoique les cérémonies religieuses qu'ils constatent aient été accomplies, tantôt par le P. Poncet, tantôt par le P. Duperon, etc. Quelquefois le nom du P. Jésuite, ou celui du parrain, a été laissé en blanc, preuve qu'il a été oublié.

Le Père Poncet porte tantôt le prénom de *Joseph*, tantôt celui d'*Antoine* ; le Père Duperon s'appelle alternativement *Joseph* et *Imbert*. Ce qui pourrait faire croire à l'existence de deux religieux du nom de Poncet, comme il y avait deux Pères Pijart et deux Pères Garnier, ou que les deux Pères Duperon, car ils étaient deux, *François* et *Joseph-Imbert*, ont été missionnaires à Montréal de 1642 à 1644.

Il n'en est rien cependant : le copiste a évidemment écrit celui des deux prénoms qui se présentait le premier à sa mémoire.

Ce qui est plus grave, c'est que le Registre débute par une erreur. Il indique le 28 avril 1642 comme la date du premier baptême fait à Montréal. Or, il n'y avait pas encore de missionnaire, et le même baptême est rapporté dans la *Relation* de 1642, comme célébré le 1er juillet. Le second baptême eut lieu le 9 octobre. Plusieurs autres baptêmes auraient été marqués au mois de mars 1643 ; mais le copiste, mieux informé sans doute, a effacé *Martii* et a écrit entre lignes *Augusti*.

Ces erreurs ne peuvent cependant infirmer l'autorité du Registre. Il est le premier et, pour une époque assez longue, le seul document officiel rédigé à Montréal.

1643. Lettre du Roi à M. de Maisonneuve, 21 février.

Citée dans l'*Hist. de la colonie française*, t. 1, p. 485

1643. Lettre des Associés de Montréal au Pape Urbain VIII.

Nous avons publié le texte latin de cette lettre à la suite de l'*Hist. de Montréal*, p. 252, M. Faillon en donne la traduction française dans l'*Hist.*

de la col. franç., t. I, p. 469. Il croit aussi pouvoir en fixer la date à 1643 ; nous avions indiqué 1641. La date dépend de l'interprétation de cette phrase : " Il s'est écoulé déjà quatre ans depuis que .... plusieurs personnes des principales conditions de la France .... sont entrées dans la compagnie pour ...." S'il faut reporter les commencements de la Société à la première rencontre de MM Olier et de la Dauversière, M. Faillon a parfaitement raison.

Sceau de la société de *Notre Dame du Montreal*.

M. Jacques Viger l'a reproduit dans *Les Ursulines de Dieu en Canada*, en tête des notices sur l'Hotel-Dieu de Montréal et sur les Sœurs de la Congrégation. Cf. *Hist. de la col. française*, t. I, p. 437.

Desiderata.

1636 Concession de l'île Jésus aux RR. PP. Jésuites, par la compagnie de la Nouvelle France, 15 janvier.

Nous ne connaissons l'existence et la date de cet acte que par la prise de possession citée plus haut. Il en est fait une mention indirecte dans une nouvelle concession, la troisième, de l'île Jésus, en date du 24 octobre 1699. *Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale*, p. 147.

1641. Commission de M. de Maisonneuve.

Cette commission nous donnerait l'étendue des pouvoirs du gouverneur de Montréal, et pourrait nous aider à juger le différend qui s'éleva à Québec, pendant l'hiver de 1641-42, entre MM. de Montmagny et de Maisonneuve.

1641. Le dessein de Montréal dressé par M. de la Dauversière,

On voit dans l'*Hist. du Montréal*, p. 28, que ce mémoire fut rédigé " à la demande de Melle Mance, qui en distribua des copies " aux dames qui " l'avaient voulu voir à Paris, entre autre à madame la Princesse, à ma- " dame la chancelière, à madame de Villesavin, mais surtout à madame " de Bullion.

1641, 1642 et 1643 Rôle des divers embarquements.

Ce rôle a dû être remis à la Compagnie de la Nouvelle France, suivant les conditions de la concession de 1640. C'est dans les archives de cette compagnie, si elles existent encore, qu'on pourra découvrir la liste complète de ceux qui s'engagèrent en 1641 pour venir commencer la colonie de Montréal.

1641. Prise de possession de l'île de Montréal, 15 octobre.

D'après l'*Hist. du Montréal*, p. 33, cette prise de possession eut lieu le 15 octobre 1641, mais d'après la *Relation* de 1642, p. 37, elle n'aurait eu lieu que le 17 mai 1642. Le P. Vimont, auteur de la *Relation*, fut témoin oculaire de la cérémonie.

1642. Relation de la première expédition et de la fondation de Montréal.

L'existence de cette relation nous est révélée à la page 18 des *Véritables Motifs*.

1643 Déclaration, ou lettres confirmatives de Louis XIII, en faveur de l'établissement de Montréal.

Cf. *Edits et Ordonnances*, t. 1, p. 25 : " .. ..comme il appert par " plusieurs de ses lettres et déclarations......... confirmées de temps en " temps par le feu Roi et très honoré seigneur et père et particulièrement " au mois de mai 1643 pour le sujet de Montréal, etc., "

C'est peut-être à cette declaration que M. Faillon fait allusion quand il dit :

" Le roi, en confirmant la cession de l'Ile de Montréal......... leur avait " donné le pouvoir de nommer les gouverneurs de la petite colonie et d'y " avoir de l'artillerie et d'autres munitions de guerre, etc., "

Malheureusement, il ne cite aucune autorité et ne donne aucune date, en sorte que cette assertion semble gratuite, au moins pour 1641.

Plan de l'île de Montréal, dressé par M. de Montmagny.

Nous voyons dans les *Edits et Ordonnances*, p. 21, que cette carte demeura attachée à la minute de la concession du 17 décembre 1640.

Carte de la seigneurie de la Citière, dressée par Champlain.

Nous avons vu dans la concession du 15 janvier 1635, que cette carte était demeurée entre les mains de M. de Lauson.

NOTES HISTORIQUES

PAR

LE COMMANDEUR VIGER [1]

I

Pointe-à-Callière.

Il est à craindre que bientôt le nom de cette pointe ne s'efface entièrement de la mémoire des habitants de Montréal, et pourtant à ce local se rattachent de chers et pieux souvenirs, que les descendants des premiers colons, des fondateurs de Ville-Marie peuvent aimer à conserver. Indiquons-les ici brièvement.

***

Samuel de Champlain fut le premier européen qui débarqua sur cette Pointe, le 28 mai 1611 (2). Il y séjourna jusqu'au 18 du mois de juin, y faisant exécuter quelques travaux. Il donna à ce lieu le nom de *Place Royale*. C'est là qu'il fit la traite des pelleteries avec 200 Hurons, descendus exprès à ce rendez-vous, probablement assigné.

Champlain visita cette pointe plus tard, à diverses reprises, tant pour la pêche que pour la traite avec.

(1) Extrait d'un travail encore inédit, intitulé *Le Petit Registre*.

(2) 7 Juin, nouveau style.

les Hurons, et y construisit nécessairement des cabanes. N'oublions pas que dans l'itinéraire de Champlain, un voyage au *Sault St Louis*, c'était un voyage à la *Place Royale*, ou à la *Pointe-à-Callière* de nos jours.

* * *

Ce fut sur cette même Pointe, que débarqua, le 17 mai 1642, Mr Paul de Chomedey, Sieur de Maisonneuve, avec sa petite colonie, et que le 18, le Père Barthélemy Vimont célébra la première messe qui fût jamais dite dans l'île de Montréal (1). Le gouverneur commença aussitôt la construction d'une maison en bois, palissadée, et le 25 décembre il planta une croix sur le bord de la petite rivière.

* * *

M. de Maisonneuve ayant construit une espèce de fort l'arma de canons le 19 mars 1643. Le 7 juin suivant, on enterra le premier français mort à Montréal —tué par les Iroquois—sur l'espace en avant du fort, terrain de forme triangulaire, entouré de pieux, qui, dès lors, devint le premier cimetière de Ville-Marie.

* * *

De 1643 à 1645, M. Ls d'Aillebout flanqua de quatre bastions le fort de M. de Maisonneuve et l'on enleva la palissade, et dès lors on l'appela indistinctement *Le Fort* ou *Le Château.*

---

(1) M. Viger était d'opinion que le P. Recollet Le Caron avait en 1616 célébré la messe sur la terre ferme, à la jonction de la Rivière des Prairies et du fleuve.

L'extrême pointe servit encore de cimetière jusqu'en 1654.

"La maison du Fort de M. de Chomedey" écrit la sœur Morin en 1697, dans ses annales, "a subsisté "jusqu'en 1682, ou 83, qu'on acheva de la démolir, "quoiqu'elle ne fût que de bois, où est à présent la "maison de M. de Callières notre gouverneur d'au-"jourd'hui."

***

Le chevalier de Callière, obligé de se bâtir une résidence parce que le gouvernement français ne fournissait point de logement aux gouverneurs particuliers, obtint des seigneurs de l'île, le 2 juillet 1688, la concession du terrain occupé par l'ancien Fort de M. de Maisonneuve. En voici la description d'après le livre terrier du Séminaire: "Quinze perches et "demie de front sur le fleuve, à continuer à pareille "largeur jusqu'au bout de la petite rivière; en su-"perficie 1882½ toises, avec droit de passage, *sur la* "*pointe en avant,* appartenant aux Seigneurs."

C'est donc à compter de cette date de 1688 que M. de Callière dût commencer à bâtir la maison en pierre et bastionnée à laquelle la Sœur Morin et le livre terrier du Séminaire donnent le nom de *Château Callière,* et dont nous avons vu les ruines dans notre jeunesse. De même, ce dut être à partir du moment qu'il en fit sa résidence, que l'ancienne *Place Royale* de Champlain prit le nom de *Pointe-à-Callière.* C'est donc de 1688 à 1697, on ne peut préciser davantage, que ces deux événements eurent lieu.

En se réservant, par la concession du 2 juillet 1688, la *pointe en avant*, les Seigneurs témoignaient de leur respect envers le premier lieu de sépulture de nos pères. Ils ne consentirent à troubler leurs cendres qu'en 1793, ou plus de 150 ans après la première inhumation, celle de Guillaume Boissier, et ils concédèrent ce terrain à Louis Guy, écuier, notaire, par acte passé devant Joseph Papineau, le 22 novembre 1749.

(CHAMBLY 1849.)

II

Premier Cimetière.

Les premiers missionnaires eurent l'heureuse idée d'ouvrir dans les premiers mois de leur séjour à Montréal un registre des baptêmes, mariages et sépultures : leurs successeurs eurent l'attention plus heureuse encore de bien conserver ce premier registre.

C'est lui qui va nous indiquer l'endroit où le premier cimetière fut ouvert.

Le premier feuillet du *Liber sepultorum in ecclesia sivè coemeterio Blae Virginis Montis Regalis*, nous fournit l'acte qui suit :

" Anno Domini 1643, die 3 Junii, Guillelmus Bois-
" sier, Leonicensis, faber lignarius, vulgo Guillin

" dictus, ab Hirocensibus occisus fuit et eodem die
" sepultus in *coemeterio ad confluxum magni et parvi*
" *fluminis*, palis cincto, per me Ambrosium Davost,
" Societ. Jesu Sacerdotem."

Vous voyez, Messieurs qui connaissez les lieux, que le premier cimetière était à la Pointe-à-Callière.

En 1445, le P. Le Jeune dit encore : " in coemeterio *ad confluxum.*"

En 1644, le P. Dequen, et en 1648, le P. Bailloquet écrivent : " in supradicto coemeterio.

En 1649 le P. Dequen dit simplement : " in coemeterio Montis-Regalis."

Le 15 janvier 1654, le P. Pijart enterre, " in fossâ
" de novo benedictâ in horto, propter inundationem
" aquarum supra coemeterium."

C'est nous dire assez clairement que de ce temps-là comme à cette heure, à certaine saison de l'année—en janvier par exemple—les eaux du fleuve et de la petite rivière se gonflaient outre mesure et submergeaient la Pointe.

Ce fut là, sans doute, une des raisons qui engagèrent nos pères à transporter le cimetière dans un endroit qui fût à l'abri des inondations. Il paraît que la dernière sépulture dans ce premier cimetière se fit le 20 novembre 1654, par le P. Pijart, qui n'emploie que le mot *coemeterio*, tandis que dans l'acte qui suit immédiatement, pour une seconde sépulture il dit

" *In novo Hospitalis Domûs coemeterio* Franciscus " Lachot sepultus est a me Claudio Pijart societatis " Jesu sacerdote." Cet acte est du 11 décembre 1654.

Le premier cimetière avait donc été ouvert pendant douze ans. Celui de l'Hotel-Dieu le fut pendant vingt-quatre.

LISTE

DES

PREMIERS COLONS DE MONTREAL.

Nous l'avons dit plus haut : il est impossible de dresser une liste complète des premiers colons. Cependant, comme les moindres détails ont de l'importance quand on veut remonter aux origines, nous donnons ici les noms qui ont échappé à l'oubli, dans l'espoir que cette liste pourra être augmentée par de nouvelles découvertes.

1642.

Mai-Août.

1. M. de Maisonneuve,
2. Le P. Poncet,
3. M. de Puiseaux,
4. Melle Mance,
5. Mme de la Peltrie,
6. Melle Catherine Barré.

Les personnes dont les noms suivent, jusqu'au numéro 14 inclus, sont mentionnées—dans les informations juridiques faites à Québec à l'occasion de l'affaire du 25 janvier 1642,—comme appartenant à la colonie de M. de Maisonneuve. Elles durent, par conséquent, venir à Montreal au mois de mai suivant.

7 et 8. Jean Gorry.

Probablement le même qui était à Québec en 1639 et qui se mariait le 12 septembre à Isabeau Panie. Il a du être engagé comme maître de barque par M. de Maisonneuve dans l'automne de 1641 et venir à Montréal avec sa femme.

9. Jean Robelin.

Il était de Paris, et il n'a laissé aucune trace.

10. Augustin Hébert.

Il était de Caen. Il épousa, nous ne savons où ni quand, Adrienne Duvivier dont il eut quatre enfants, deux garçons et deux filles, de 1647 à 1653. Nous ne connaissons rien de sa mort, qui eut lieu avant le 19 novembre 1645, époque où sa veuve épousa Robert Cavelier. Il est l'ancêtre des diverses branches de la famille Hébert, de Montréal, laquelle remonte, par conséquent, à l'origine de la colonie.

11 et 12. Antoine Damien.

Il était de St Saens, près de Rouen. Il épousa à Québec, le 6 octobre 1641, Marie Joly. Il est possible que cette dernière soit la jeune fille qui s'embarqua, pour ainsi dire de force, à Dieppe, dans le bâtiment où Damien, qui était des environs de Rouen, dut naturellement prendre passage. Ni l'un ni l'autre ne paraissent avoir laissé de trace de leur séjour à Montréal.

13. Jean Caillot.

Il était de Lyon. On le voit parrain le 19 mars 1643.

14. Pierre Laimery.

Du Hâvre de Grâce. Il n'a laissé aucune trace.

15. Nicolas Godé,

16. Françoise Cadois, son épouse ;

17. François Godé,

18. Françoise Godé,

19. Nicolas Godé,

20. Mathurine Godé.

M. Dollier de Casson dit dans son *Hist. du Montreal*, p. 122, que la Compagnie de Montreal avait fait venir, dès 1641, toute cette famille de Normandie,—de St. Martin d'Igé, évêché de Séez—. Godé était menuisier de son etat et devait avoir, en 1642, cinquante-neuf ans. Sa femme etait un peu moins âgée et le plus jeune de ses enfants avait 5 ans. Par sa fille, il se trouve l'un des ancêtres des Le Moyne de Martigny. Ce fut lui, sans doute, qui attira à Montréal son beau-frère Pierre Godois, fixé à Québec depuis 1636 au moins.

1642-43.

Du mois d'août à la fin de décembre.

21. Gilbert Barbier.

Venu en 1642, avec douze ouvriers ou colons, sur un des bâtiments de la flotte que M. de Repentigny commandait en qualité d'amiral. M. Dollier de Casson, dans son *Hist. du Montréal*, p. 41, fait de Barbier un très bel éloge, et une note de M. Viger nous apprend qu'il a été l'ancêtre maternel des familles Beaudry et Truteau.

22. J. B. Le Gardeur de Repentigny.

Il est parrain le 7 mars 1643, ce qui fait supposer qu'il demeurait à Montréal depuis l'automne; au moins ; mais il a pu venir avec M. de Maisonneuve dès le printemps de 1642, car au mois de mars de cette année, il était parrain à Québec. J. B. Le Gardeur était fils de M. de Repentigny, amiral de la flotte, et il est un de ceux qui méritèrent la note fort peu respectueuse que l'on trouve à la page 68 du *Journal* des PP. Jésuites. On le voit encore parrain à Montréal le 12 Août.

23. Guillaume Boissier.

L'acte de sa sépulture, qu'on a vu p. XL, nous apprend qu'il était de Limoges et surnommé *Guillin*. M. Viger avait lu, par erreur, et nous avons imprimé, *Hist. du Montréal*, p. 45, *Guilling*. Il apparait comme parrain le 8 mars 1643 et il fut tué par les Iroquois le 9 juin suivant, avec deux de ses compagnons de travail.

24. Bernard Berté.

Parrain le 9 mars : tué en même temps que le précédent. M. Viger avait lu Boite (*Hist. du Montréal*, p. 45). Nous suivons l'orthographe de M. Faillon, mais on peut lire *Berte* aussi bien que *Berté*.

25. Pierre Laforest.

Parrain le 25 mars : tué en même temps que les deux précédents. Il était surnommé l'*Auvergnat*, ce qui nous indique le pays de sa naissance.

26. Henri........,

Nous voyons par la *Relation* du 1643, qu'il avait été fait prisonnier en même temps que ses trois compagnons avaient été tués dans la première attaque contre Montréal. Nous ne connaissons pas son nom de famille.

A cette occasion, il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer qu'il y a une légère divergence entre la *Relation* de 1643, p. 63, 1 col. et l'*Hist. du Montréal*, p. 44, quant au nombre de Français qui furent surpris par les Iroquois. La première met *cinq*, dont trois furent tués, et deux faits prisonniers. La seconde dit qu'ils étaient *six* et que trois demeurèrent prisonniers. Toutes les deux s'accordent à dire qu'un des prisonniers se sauva au bout de quelques jours. La *Relation* a été écrite p... les contemporains des événements.

27. César Leger.

Il était de Mornac, évêché de Saintes. Parrain le 9 mars 1643, l'année suivante au mois de mai, il épousa à Québec, Roberte Gadois, et en 1647 Marguerite Bérard.

28. Jean Caron.

Il paraît avoir suivi le P. Poncet, lorsque celui-ci quitta Montréal, et l'avoir accompagné dans quelques missions. Cf. *Journal* des PP. JJ., p. 115

29. Léonard Lucot dit Barbeau.

Il est parrain le 1er mai. Il épouse à Montréal, le 12 octobre 1644, Barbe Poisson, et il n'avait encore qu'un enfant quand il fut tué en 1651 par les Iroquois.

Il était natif du diocèse de Limoges.

Les personnes dont voici les noms, n'apparaissent, presque toutes qu'une seule fois, au Registre, et c'est comme parrains des sauvages qui se faisaient chrétiens :

30. Jacques Haudebert,

31. Jean Massé,

32. Mathurin Serrurier,

33. J.-Bte. Damien.

M. Faillon a lu *Dacine.*

34. Jacques Boni,

35. Jean Philippes,

36. Pierre Didier,

37. Pierre Quesnel,

38. Julien Pothier,

39. .... Bellanger.

30. Louis Godé,

31 et 32 Louis d'Ailleboust et Barbe de Boulogne, son épouse ;

33. Melle Philippine de Boulogne.

Ils arrivèrent au mois de septembre à Montréal. Cf. *H. S. du Montréal*, p. 47.

34. Catherine Lezeau.

35. Jean Mattemalle,

36. Pierre Bigot,

37. Guillaume Lebeau.

Mattemalle, Bigot et Lebeau furent, les deux premiers, tués ; le dernier, blessé mortellement dans l'affaire de *La Place d'armes*, au mois de mars 1644 : ce qui fait supposer qu'ils étaient à Montréal depuis l'automne précédent au moins.

39. M. David de la Touze.

Nous le mentionnons parce que son nom se trouve au Registre ; mais il ne semble avoir séjourné à Montréal que du commencement du mois d'août à la fin d'octobre.

40. Les PP. Joseph-Imbert Duperon,
41. Ambroise Davost,
42. Gabriel Dreuillettes.

Cette liste pourrait donner lieu à plus d'une remarque intéressante ; mais le temps et l'espace ne nous permettent pas de le faire en ce moment.

H. A. V.

LES VÉRITABLES MOTIFS

DE

MESSIEURS ET DAMES

DE LA

SOCIÉTÉ DE NOSTRE-DAME DE MONREAL

Pour la Conversion des Sauvages de la Nouvelle-France.

Premier Motif

Puisque c'est le dessein de Dieu d'appeler au salut tous les hommes, (1) manifester le sacrement de sa sagesse cachée en lui durant des siecles, et publier le mystère de sa bonté à toutes les nations de la terre, et qu'a cet effet il a laissé une église au monde qu'il a choisie du monde, et honorée du nom d'espouse, pour être la mère de || tous les vivans ; c'est a dire ceux qui 4
croiront et recevront les paroles de vie par elle, afin de les assembler, unir et lier d'une saincte et éternelle communauté, les polir, former, et faire trouver, et rendre dignes vaisseaux de la grace de sa gloire ; et puisque comme une vraie espouse ne respire que de correspondre aux bons plaisirs de son très cher espoux, sans espargner aucune peine, ni biens, ni vie pour amplifier sa puissance et faire courir son nom et ses armes par le monde ;

(1) Comme il a été dit dans la préface, nous reproduisons le texte sans y rien changer.

ainsi cette saincte et douce mère et maistresse tesmoigne ne rien tant desirer de nous, que de nous faire coopérer avec son espoux celeste a la reduction de tous les Infidèles en sa bergerie, suivant le commandement qui lui en a été fait en la personne de ses premiers disciples et apôtres d'enseigner l'Évangile sans distinction a toute créature raisonnable, qui passait en obligation de s'acquitter de cette charge, sous peine de l'indignation divine, ainsi que St. Paul s'écrie : *Malheur a moi si je ne*
5 *prêche l'Evangile parceque j'y suis necessairement obli||gé.* C'est donc une saincte louable et meritoire affection, et marque de predestination, de contribuer avec les pasteurs Evangeliques et missionnaires des Infideles à l'accomplissement d'un si sainct ouvrage. Et comme les membres du corps n'agissent que pour la conservation et ornement du chef dont depend leur vie et que les bons soldats ne souhaitent autre chose que de repandre glorieusement leur sang pour les desseins de leur Général et Capitaine, ainsi puisque notre tout puissant Général chef et Maistre invite tous ses soldats et membres de ce corps mystique a une si heureuse conquete il s'ensuit que de se rendre coadjuteur de ses bons plaisirs, non seulement c'est chose d'édification, mais utile necessaire glorieuse et d bénédiction eternelle a tous ceux qui s'y emploient.

Et bien que tous ne soient pas pour être soldats, c'est-à-dire propres pour aller attaquer l'ennemi dans ses tranchées comme font les eclesiastiques, les laiques
6 neanmoins, comme Espousez de J. C., || enrolés par le sainct baptême en sa milice sont obligez en cette qualité de rechercher a lui plaire, et pendant que les autres sont avant dans la melée, se tenir humblement dans le camp pour au besoin assister les combattans chacun de ce qu'il peut et sait faire. Et encore,

qu'a l'egard des personnes seculières, ce commandement
d'aller par le monde n'obligeat pas précisement il est
toutefois veritable que les apôtres et premiers disciples
n'ont entrepris tant de voyages et missions par toute la
terre ni leurs successeurs jusqu'a nous, sans y avoir été
assistés par les premiers chretiens seculiers, tant de Judée
et Grèce que de la ville de Rome, qui possédait alors
tant de richesses que d'elle seule par la ferveur de ces
âmes heroiques qui avaient les premices du St. Esprit,
et le droit d'ainesse au partage des trésors spirituels de
l'Eglise, la pluspart des nations ont reçu la lumière de la
foi et sont entrés en la communication des graces admi-
rables du royaume de notre redemption, jusques la que
ces ambassadeurs di||vins se laissaient suivre et servir 7
par de sainctes femmes, tant pour condescendre a leur
devotion et les laisser participer a la vertu de leurs me-
rites, que pour être en quelque façon déchargés en leurs
fatigues des soucis des necessités temporelles ; a quoi ce
sexe dévot a une grace adresse et tendresse particu-
lière.

Comme ils avaient veu pratiquer à notre sauveur et
leur bon maître qui ne dédaignait de recevoir ce sainct
office de plusieurs dames vertueuses qui l'accompa-
gnaient en ses voyages penibles ; tant ce seigneur a pour
agreable les moindres services qui se rendent aux pré-
dicateurs de l'Evangile, et s'il l'a trouvé bon en ce sexe
si délicat, qu'y a-t-il a reprendre si des personnes de
pieté et de condition cooperent de leur pouvoir et
moyens à l'établissement si salutaire du royaume de
l'Evangile en un pays abandonné aux démons depuis
tant d'années, dans une ignorance invincible des reme-
des de son salut ?

Aussi cette sainte œmulation de s'appliquer au dessein
de faire porter le flambeau || de la vérité eternelle par 8

le monde a été si cultivé par les laiques de la primitive église, que l'histoire éclesiastique nous enseigne qu'après le martyre ils ne tenaient rien tant a honneur que d'être employés par les pères de l'Eglise en quelque mission laborieuse perilleuse et de dépense extraordinaire, comme d'etre envoyés en France, Espagne, Allemagne et autres pays infideles en ces temps la, ou les uns seraient en personne pendant que les autres a Rome avaient la conduite et le soin des choses qui leur étaient necessaires. Ce qui s'observe assez par les Anciens Martyrologes, où il se voit plus de laiques Martyrs que d'Eclesiastiques qui se laissaient accompagner d'eux en leurs missions, étant bien certains que les Laiques n'y allaient pas pour prècher et ne s'ingeraient de l'exercice de cette divine faculté reservée aux Eclesiastiques, dont les Seculiers prenaient le soin pour les necessités de la vie, suivant l'ordonnance de notre bon maitre qui defend le soin temporel aux uns signifiant néantmoins
9 aux autres sa volonté que || le Catechiste fût sustenté et soulagé de ses peines ; de sorte qu'il n'y a point de siècle jusqu'a nous, que Dieu n'ait pourvu de temps en temps de semblables messagers apostoliques, et de personnes seculieres, qui les assistaient, contribuant avec eux à la conversion des Payens partout où ils étaient envoyés, pour défricher la terre infidèle.

Ce que Dieu a disposé en cette façon afin que ces grands hommes consacrés au service de Dieu par le caractère sacerdotal, riches et puissans en graces celestes, mais dépourvus des temporelles. Les Séculiers au contraire pourvus avec abondance des temporelles, mais indigens des spirituelles. La haute et rigoureuse pauvreté de ceux la fut relevée de la superfluité de ceux-ci et que l'indigence des Seculiers fut suppléée des richesses de graces de ces saints ouvriers : c'est-à-dire, jusqu'a

ce que selon les sentiments de St. Paul, les uns et les
autres fussent suffisamment meublés de ce qui leur
manque, et qu'il y eut en tous une très juste égalité,
fondement assuré || de leur chretienne société, sans la- 10
quelle il n'y a rien de durable ; ce que nous devons imi-
ter pour entrer en cette grande communauté des grâces
de l'Église épouse de J. C. notre chef et Capitaine, pour
participer à l'honneur de son triomphe et aux fruits de
ses victoires. Et comme il n'y a point de communauté
au monde sans participer aux biens et aux maux, a la
perte et au profit, aux peines et aux plaisirs, il n'est pas
aussi raisonnable, de voir les bras croisés et avec des
yeux tout secs, les mains percées, et douleurs que notre
espoux et Capitaine a employées à la conquête du monde,
sans nous mettre en quelque devoir d'y compâtir avec
lui, non seulement en supportant ce qui se passe en
nous et près de nous, mais encore elevant notre esprit
aux fins admirables de la charité, et aux desseins de sa
venue en la terre, et en tant qu'à nous est, y coopérant
ce que chacun peut et doit faire, s'il veut avoir part aux
droits et avantages promis aux espouses fidèles qui doi-
vent être autant d'abeilles ingénieuses à inventer les
moyens d'esten||dre l'empire de cette saincte commu- 11
nauté a la gloire de son maître. Ce qui ne se peut sans
faire voler par le monde sa parole sans envoyer des ou-
vriers où le besoin est, sans les y entretenir du néces-
saire ; autrement, comment illumineront-ils ces aveugles
eloignés de vous, s'ils ne prechent ?

Comment precheront-ils si on ne les envoye ? Comment les envoyera-t-on si on ne les nourrit ? Comment les nourrir si on n'y contribue ? Comment y contribuer si on ne se communique, et si on ne s'unit ensemble d'un lien de charité desinterressée, operatrice d'infinis

efforts aux bonnes ames et rejaillissante a la vive source de l'amour divin qui les pousse et qui les lie.

Si les Chretiens de la primitive Eglise qui nous ont annoncé la foi, soit Grecs, Juifs ou Romains, eussent été aussi indifférens que nous en la propagation d'icelle, s'ils eussent voulu attendre qu'elle eut été publiée et reçue en leur pays par toute l'Italie, et la Grèce avant de venir à nous ? Qu'eut-ce été de nous ? Si non que peut-être nous
12 pensons que Dieu n'est venu que pour nous || et nos fetes délicates, et devotions à la mode par lesquelles nous nous imaginons de mériter, non seulement les honneurs, plaisirs, et des richesses de la terre, mais encore que Dieu nous en doit de reste et qu'avec cela nous ne laisserons pas d'entrer dans les joies de sa félicité eternelle, pendant que nous voyons et négligeons ces pauvres âmes infortunées, qui semblent être oubliées de Dieu et des hommes en cette vie et en l'autre ; si cela serait juste, Messieurs jugez le en conscience, et au poids du Sanctuaire, auquel eux et nous serons un jour pesés.

Et afin que personne ne s'estime excusable du joug de cette saincte et necessaire société a quiconque veut être sauvé, qu'on ne dise pas, je ne suis pas riche, je ne sais rien faire, ou j'ai affaire ailleurs, non ; mais plutôt, que le riche contribue selon sa puissance et sa prudence ; le puissant de sa faveur, l'homme d'esprit de son conseil et industrie, et le pauvre de ses vœux et de ses prières, et parce qu'il ne suffit pas de relever les exemples de l'an-
13 cienne Eglise || jusqu'a nous, si nous ne payons de raisons les plus difficiles, disons que ce saint desir d'amplifier le service de Dieu doit etre aussi naturel à l'homme, que le boire et le manger, en tant que l'usage de cette vie ne subsiste que pour faire place a une autre, ou la seule gloire de Dieu est la viande de l'ame, et partant obligée

à la procurer, non seulement en ce qu'elle peut espérer, mais en toute l'étendue de ce qu'elle peut désirer, tant à cause des obligations infinies de sa création et dependance souveraine de son createur, que pour l'amour et obéissance qu'elle doit à son redempteur, à tout ce qu'il aime et aimera, et a tout ce qu'il fait et fera, sans qu'il lui soit loisible, à peine de péché, d'avoir de propos delibéré affection contraire à la sienne, a raison de sa volonté, qui est la regle de sa justice, et qui se soustrairait de cette sienne volonté, signifiée aux hommes, serait injuste. Et sur cette vue tant de saints martirs, Confesseurs, Docteurs et Apôtres ont illuminé le monde, les uns de l'effusion de leur sang, et les autres des saints || 14
exemples de leur vie.

C'est ce qui a été annoncé, non seulement par les Prophêtes, que le temps viendrait ou Dieu serait adoré partout le monde, et que depuis le plus petit jusqu'au plus grand, chacun aurait la connaissance de son nom, que le bruit des victoires de ses lieutenants et soldats retentirait aux quatre coins de la terre ; Ce que notre Seigneur le jour de son admirable ascension recommanda particulièrement a ses disciples par la dernière de ses paroles, et scella cette recommandation de sa sainte Bénédiction, qu'il voulut étendre à toutes les missions de l'Eglise, jusqu'a la fin du monde, et auparavant il nous avait avertis, que la consommation ne serait point, qu'il n'eut été annoncé par toute la terre et qu'il était venu pour y envoyer le feu celeste. Il ne dit pas seulement qu'il y venait mettre ce feu, mais qu'il venait pour l'envoyer, et pour en embraser le monde. C'est ce que les Apôtres ont enseigné, et de fait et de vive voix ; et leurs sucesseurs l'ont ainsi écrit et préché, et en tout
temps || l'Eglise nous y admoneste, et à cet effet tant de 15
promesses qu'elle fait a ces âmes généreuses, qui pour

ce sujet font sacrifice de leurs biens et de leur vie. C'est pour cela que les Pontifes Souverains ont accordé de si grands privilèges et Indulgences, et qu'il y a tant d'ordres religieux ; et c'est pour ce bien la, que plusieurs Rois et Empereurs ont porté leurs armes hors leurs états, et particulierement nos rois très-Chrétiens, et entre eux le Grand St. Louis qui y a été couronné d'un glorieux et intérieur martyre.

Et a présent en nos jours tant de saints mouvements inspirations et vues intérieures qu'il plait à Dieu en donner a quelques âmes, dont il se sert pour l'avancement de la conversion des Sauvages, pour la sanctification et Regeneration d'un peuple nouveau, pour un assemblage de nations sous le culte de Dieu, sous la conduite de quelqu'homme Apostolique qui les menera dans les paturages de la Grace avec le baton Pastoral, autant attendu que ce bien est retardé par notre froi-
16 deur ; a prier le Seigneur de cette moisson, qui veut en être pressé ainsi qu'il l'a recommandé a ses disciples et par eux à tous nous autres. Toutes choses sont autant de signes manifestes du bon plaisir de sa volonté, pour nous inviter a l'assistance de ces pauvres âmes. Si un Roi s'était abaissé jusqu'à entreprendre quelque ouvrage d'artifice, et qu'il appelât un artisan pour travailler avec lui, qu'elle joie a ce pauvre homme ? Comment redoublerait-il son industrie et son courage ayant l'honneur de communiquer son travail avec celui de son prince.

Voici le Roi des Rois qui assure que la fin du monde s'approche, c'est-à-dire, qu'après la prédication de l'Évangile tout doit être consommé ; il désire de nous que nous aidions à son œuvre pour avancer le temps qu'il a promis du renouvellement de toutes choses, quel honneur refusons-nous ? de quel compte nous chargeons-nous ? de quelque condition que nous soyons, Princes,

Princesses, Seigneurs, Dames et Officiers, Pauvres et
Riches, || Prêtres, Docteurs et Pontifes ; sans doute il le 17
peut faire sans nous, Mais comme il ne nous veut sauver
sans nous, aussi afin que nous ayons besoin les uns des
autres, il a résolu de nous sauver les uns par l'aide des
autres. Et bien qu'il se soit reservé à lui seul ce trésor in-
communicable de créer des nouvelles choses, Si bien qu'il
n'est pas au pouvoir de tous les rois de la terre de créer
seulement une mouche, il a daigné néantmoins nous
laisser l'honneur et la dignité de pouvoir agir et avec lui,
produire d'autres choses comme nous faisons en contri-
buant à la mission des Infideles, afin que la sagesse de
la justice de Dieu, soit autant justifiée en ceux qui ne
croiront pas que le sera sa miséricorde, en ceux qui
obeiront à sa parole. Autrement, comment jugerait-il
le monde ? mais comment nous, le jugerions-nous qui
par sa grace prétendons être des juges, et juger les anges
même de jugement d'approbation avec lui ? Comment
nous, oserons-nous de juger ces infidèles, a qui nous
refusons la chari||té que les premiers chrétiens nous 18
ont faite avec la même condition qu'ils avaient reçue du
maitre ?

C'est donc un exercice digne des richesses de la grace de Dieu, non reçue de tout le monde, mais de quelques âmes choisies, qui voient avec reverence et plus d'attention ces verités. C'est une sainte imitation de suivre l'exemple de tant de saints personnages ; c'est le vrai esprit de l'Église, les vœux et la pratique ordinaire d'icelle, et ce sera une bénédiction particulière pour la ville de Paris, qui a présent semble succéder à la richesse de Rome l'ancienne, de suivre les saintes traditions qu'elle lui a laissées, puisqu'elle sait si bien l'imiter en son ancien luxe. Et c'est une affaire de grande gloire a Dieu, joie aux anges, honneur aux Saints, dignité a

l'Eglise, Service à la France, et de haut merite et salut pour nous de contribuer chacun, s'exercer et s'appliquer selon ses moyens, talens, et condition à la conversion des Infidèles.

19 || Second Motif.

Supposé cette vérité infaillible que Dieu a pour agreables les services de ceux qui s'emploient à procurer l'etendue de son nom et la publication des mérites de son sang parmi les nations payennes et que les Laiques y peuvent être appelés en leur ordre avec les autres selon la mesure des graces que St Paul appelle *opitulations* qu'il plait a Dieu de distribuer aux membres du corps mystique de son Eglise.

Reste encore de savoir, ou chacun de ceux qui y seront appelés, appliquera le zele, les sentiments et inspirations que Dieu lui en donne, pareeque bien qu'il soit libre a tous et méritoire de désirer et soupirer pour un si glorieux emploi, l'exécution de notre choix et n'est pourtant pas de notre ressort, mais Dieu s'en reserve le temps le lieu, et l'effet qu'il tire de l'ordre des siècles, avec une police admirable et économie divine qu'il applique a chaque nation ; comme un sage architecte qui peu
20 à peu perfectionne un || grand édifice et comme un parfait medecin qui tempère les remèdes ainsi qu'il l'a ordonné d'une charité eternelle. Aussi St Paul passant en Asie, avait résolu d'y séjourner pour y prêcher, mais le St Esprit lui défendit d'y demeurer. Après il fit état d'aller en Bithynie, mais St Luc rapporte que l'esprit de Jesus ne lui permit pas. Pourquoi cela ? Ce sont lettres closes pour nous ; c'est que leur temps n'était pas venu ; c'est qu'ils n'y etaient peut-etre

pas disposés ; c'est qu'ils (1) en avaient plus de nécessité ;
c'est que Dieu se voulait servir d'autres ouvriers que
St Paul pour ces provinces, et l'envoyer plus loin ailleurs
comme il le fit. Et de fait incontinent après, un visage
Macedonien apparut de nuit à l'apôtre, qui implorait son
assistance au nom de la province de Macedoine, le sup-
pliant de les visiter, Et aussitot bon gré mal gré, il
fallut que l'Apôtre quittat l'Asie et Bithynie pour Mace-
doine. St François était allé en la terre sainte pour
précher aux Sarrazins|| qui la possedaient lors, mais Dieu 21
lui ordonna de s'en retourner. Ainsi de St. François-
Xavier, a qui Dieu fit connaitre sa volonté lui donnant
un Indien a porter perpetuellement sur l'Epaule, et
après avoir beaucoup travaillé aux Indes, se voulant
encore charger de ceux de la Chine, Dieu ne voulut pas,
et quelque effort qu'il fit, il n'y put jamais entrer, l'heure
de ceux là n'était pas venue. Et tant d'autres saints,
qui ont brulé du même zele, Dieu se contentant de leur
bonne volonté, mais retenant à lui la mesure des temps
et saisons, pour faire fructifier la semence de sa parole,
qu'il distribue où il lui plait comme une pluie que les
vents et les nuées portent par toute la terre. Ainsi
devons nous raisonner sur l'état présent de la nouvelle
France ; c'etait a Dieu de choisir son temps. Depuis 40
ou 50 ans en ça les Français y sont entrés les commen-
cemens ont été fort difficiles. Les pères Recollets ont
travaillé des premiers a défricher cette terre d'infidélité.
Les Pères Jésuites leur ont succédé qui y continuent en-
core || avec beaucoup de fruit et esperance de plus 22
grands progrès à l'avenir ; mais a présent il semble que
le ciel se découvre de jour en jour pour la nouvelle
France, par beaucoup de preuves que sa divine provi-
dence y produit, avec des effets admirables, qui sont les

(1) N'en ?

marques plus ordinaires qui s'observent pour sentir le bon plaisir de Dieu en cette entreprise si difficile. Et si nous nous arrêtons à la prudence humaine, je peux dire, trop hardie et pardessus les forces de ceux qui s'en mêlent, mais a qui Dieu veut aider qui lui peut nuire ?

Si Dieu veut maintenant appeller les Sauvages à lui, et pousser ses serviteurs à les aider, qui le pourra contredire ? Nous avons fait voir en général le dessein de Dieu de faire prêcher sa gloire par tout le monde ; mais comment ? Quand ? et a qui ? Nous n'y voyons rien, que dans les temps successivement ; et peu à peu, comme il lui plait. Les Canadiens ont été jusques a notre siecle tenus dans l'ignorance de la loi de Dieu, pendant qu'elle roulait (1) les autres parties de la terre.

23 Maintenant leur jour est venu, || je ne parle pas des succès qui y luisent déjà par les soins, peines et périls des Jésuites qui y sont ; et par les charités des ames vertueuses qui leur contribuent, avec messieurs de la grande Compagnie de la Nouvelle France, leurs relations en sont pleines. Je traiterai seulement du sujet de Monréal, ignoré jusqu'ici et auquel les uns et les autres ont bonne part.

Monréal est une isle, ainsi appelée des Français a cause d'une montagne agreable au milieu. Elle a été peuplée autrefois, et depuis a cause des guerres et de l'envie de ses voisins, abandonnée ; pas un de ces peuples n'ayant eu la force ni l'industrie de se la conserver. Elle est d'environ vingt lieues de tour, beaucoup plus longue que large ; dans le grand fleuve de St. Laurent, a soixante lieues au dessus de Quebec, en même degré de soleil que la Rochelle, a 45 de latitude, (2) fertile en

(1) Sic.

(2) 45° 30'. La Rochelle est à 46° 9'.

terres propres à labourer, prairies, bois de toute espèce, abondans en venaisons de betes et oiseaux de plusieurs sortes, et ruisseaux qui arrosent le dedans de l'île, environnée de lacs, || étangs et rivières qui se déchargent 24
dessus et dessous dans le dit fleuve, toutes très poissonneuses (1), par le moyen duquel et de son étendue qui a plus de 300 lieues de cours, il est facile de pénétrer un jour aux nations les plus éloignées, pour les éclairer a la lumière de l'Evangile, pendant qu'on travaillera aux plus proches de l'île, qui sont bien jusqu'au nombre de 80 petites Nations, dont quelques unes ont leur langue particulière et leur domicile fixe et arrêté et les autres sont vagabonds, cherchant leur vie dans les bois, lacs ou rivières.

Ce lieu avait été négligé par les Français jusqu'a present comme éloigné de l'embouchure de la mer, hors du flux et ou les vaisseaux ne pouvaient monter, Ce qui les fit loger a Québec la capitale et le siège des affaires du pays, mais trop incommode pour les Sauvages du haut pays qui ne s'y peuvent habituer, ni descendre si bas pour leurs traites, et telle que si elle n'est appuyée de quelqu'autre puissante communauté, la conversion des Sauvages sera || pour languir un long cours d'années, 25
sans s'avancer, ainsi que l'expérience nous fait voir et ces peuples ne se lieront jamais autrement en communautés dependantes de quelque siège Episcopal pour la conduite de leur salut, qui est le dessein de cette grande œuvre, dont la dépense est assignée sur le trésor de l'Epargne celeste, sans qu'il soit à charge au roi, au Clergé ni au peuple, Ainsi Dieu grand amateur du salut des hommes qui n'a pas seulement la sience des temps, mais des lieux commodes au bien de ses creatures semble avoir choisi cette situation agreable de Monréal,

(1) Cf. Champlain, page 839, édit. de Québec.

non seulement pour la subsistance de Quebec dont elle
depend, mais propre pour y assembler un peuple com-
posé de Français et de Sauvages qui seront convertis
pour les rendre sedentaires, les former a cultiver les
arts mécaniques et la terre, les unir sous une même dis-
cipline, dans les exercices de la vie chretienne, chacun
selon sa force complexion et industrie, et faire celebrer
26 les louanges de Dieu, en un desert ou Jesus-||Christ n'a
jamais été nommé, et naguere le repaire des démons, et
maintenant par sa grâce, son domicile et le séjour dé-
licieux des anges.

La manière de laquelle Dieu a daigné se servir pour commencer cet ouvrage, ne sera peut-être desagreable au lecteur, si la modestie de ceux qui s'en mêlent me permet, sans les nommer, d'en declarer quelque chose, afin que Dieu y soit glorifié.

Le dessein de Monréal a pris son origine par un
homme de vertu (1) qu'il plut a la divine bonté inspirer,
il y a sept ou huit ans, de travailler pour les sauvages
de la nouvelle France, dont il n'avait auparavant aucune
particulière connaissance, et quelque répugnance qu'il
y eut, comme choses pardessus ses forces, contraires à
sa condition, et nuisibles à sa famille. Enfin plusieurs
fois poussé et éclairé par des vues intérieures, qui lui
representaient reellement les lieux, les choses et les
personnes dont il se devait servir après une longue
27 patience, et plusieurs conseils et priè||res, fortifié inté-
rieurement à l'entreprendre, comme service signalé que
Dieu demandait de lui, il se rendit comme Samuel à
l'appel de son maître.

Il traita de l'île de Monréal avec ceux qui en avaient le droit, et contre leur première inclination et leur pro-

(1) M. de la Dauversière. — Cf. *Hist. de la colonie française*, t. I, p. 352.

pre interet, quelques refus et rebut qu'il reçut d'eux, sans se relacher, après deux voyages de sa maison en Dauphiné et autres lieux, ou les Seigneurs (1) de l'ile étaient, sans savoir bien les uns et les autres lors ce qu'ils faisaient, lui retrocederent (2) le droit qu'ils avaient a Monréal et quelques autres lieux aux environs, a certaines conditions fort honnêtes et favorables sous le bon plaisir de sa majesté qu'elle a depuis agrées, dont il rendit graces a Dieu qui lui avait pourvu en même temps d'un compagnon par la même voie de ses grâces pour lui aider a porter le faix ; car il ne pouvait seul bien commencer (3).

Mais comme il recherchait les moyens plus propres pour l'execution de son entreprise, le Diable qui craint être depossedé || de ce qui lui reste de puissance entre 28
les Infidèles, ne manqua pas à lui dresser plusieurs batteries ; lui remettant souvent en l'esprit, pourquoi c'est qu'il ne se contentait pas du bien et du repos qu'il avait en sa famille, en son pays sans se charger d'une affaire qui ne passerait au monde que pour une temerité et Folie, ce qu'il pensait faire d'une femme et de six enfants, qui c'est qui le fesait mêler de telles choses sans appui, sans doctrine et sans moyens, ni apparence d'en avoir. Toutes les graces reçues de Dieu autrefois, les prières et bonnes œuvres faites pour cela étaient hors de sa mémoire, avec une peine d'esprit, amertume, dégout et tenebres intérieures telles qu'il ne pouvait penser a autre chose qu'à se representer les croix et

(1) M. de Lauson, alors intendant du Dauphiné, et la Compagnie de la Nouvelle France.

(2) Le 7 août 1640. Cf. *Hist. du Montréal*, pp. 243 et suivantes.

(3) Ce compagnon est M. Olier, fondateur de la société de St-Sulpice. La manière dont il est mentionné ici fait voir que ce prêtre, aussi humble que zélé, est bien l'auteur du présent mémoire destiné à enflammer la piété des associés.

contradictions qui en devaient arriver, perils par mer et par terre, et une depense presque infinie qui l'epouvantait, et mille autres difficultés, dont la moindre était suffisante pour lui faire lacher le pied, si Dieu ne l'eût soutenu, l'encourageant à lui rendre ce service et a se
29 confier en|| son assistance. Il avait besoin pour Monréal de quelques personnes de choix, de vertu et de conduite qui voulussent traverser tant de mers et changer les délices et civilités de la France, avec les neiges et les solitudes des Sauvages du Canada, chose difficile a rencontrer. Les ouvriers lui manquaient et plusieurs choses necessaires ; mais Dieu y ayant pourvu par des voies peu communes, il n'a pu depuis douter qu'il ne voulut être servi en cette affaire, qui se passa comme sera dit ciaprès.

En 1641, comme il preparait son premier Equipage et Magazin pour Monréal, son compagnon et lu-avaient souvent demandé à Dieu quelques personnes pour la direction et conduite de cette sienne et nouvelle famille, qu'ils envoyaient en cette ile inculte et abandonnée. Dieu leur en présente deux en divers temps, de sexe, condition et demeures différentes, et après avoir conféré avec le premier des deux, Gentilhomme de vertu et de cœur (1), et s'être ouvert de son entretien il en fut si touché qu'ils s'unirent tellement
30 ensemble, || qu'il s'offrit de passer a Monréal et d'y faire sacrifice à Dieu de sa vie et de ce qu'il avait de plus cher en France.

L'autre fut une demoiselle grande servante de Dieu (2) qu'il rencontra à la porte d'une Eglise de la Rochelle, ou il etait allé faire embarquer ce qu'il fallait pour Monréal,

(1) M. de Maisonneuve.

(2) Melle Jeanne Mance.

et s'étant tous deux salués sans s'être jamais vus ni ouï
parler l'un de l'autre, en un instant Dieu leur imprima
en l'esprit une connaissance de leur intérieur et de leur
dessein si claire, que s'étant reconnus, ils ne purent faire
autrement que remercier Dieu de ses faveurs et ayant
communiqué quelque temps ensemble elle s'offrit de
passer a Monréal pour y servir Dieu en ses pauvres
Sauvages, a quoi depuis un long temps Dieu l'avait
doucement disposée, et pour ce sujet elle s'était rendue
de Paris à la Rochelle. Mais il y avait difficulté pour
elle, n'étant pas séant a une fille, et de sa condition
d'aller seule en un pays inconnu et un lieu inhabité sans
compagnie de son sexe, et s'il n'y avait moyen d'en trou-
ver si promptement le vaisseau || dans lequel elle devait 31
passer n'attendant que l'heure de sortir du port. Mais
Dieu qui l'avait ainsi ordonné, les tira bientôt de cette
peine, parceque le même jour ils eurent avis de leurs
agens qui fesaient embarquer le reste de leurs gens
dans un autre port que deux des ouvriers retenus pour
Monréal n'avaient jamais voulu s'embarquer sans leurs
femmes. Et même qu'une vertueuse fille du lieu fut
soudainement si touchée pour aller à Monréal, que
nonobstant l'empêchement et les remontrances qu'on lui
fesait elle entra de violence dans le vaisseau qui demar-
rait du port, resolue d'y aller servir Dieu (1). Et ainsi
la bonne demoiselle ne fut pas seulement assurée d'y
être pourvue de compagnie, mais d'y trouver une fidèle
assistance comme elle avait prédit avant de partir de
Paris, a deux religieux grands serviteurs de Dieu, et a
une personne de grande piété, a qui elle en avait confié
un écrit et de tout ce qui lui devait arriver à la Rochelle
et en la Nouvelle France, qui s'est trouvé veritable et

(1) Le nom de cette pieuse fille est encore inconnu

32 conforme à la relation de || l'année 1642, qu'on nous a envoyée de Monréal, qui n'a été vue ni imprimée (1). Il ne manquait plus à l'équipage de Monréal qu'un ouvrier bien nécessaire pour leur logement dans l'île, qu'on n'avait pu avoir a quelque prix que ce fût et quelque diligence que l'on eût pu faire. Mais Dieu qui n'oublie jamais ceux qui s'oublient pour lui, et comme première cause supplée à l'impuissance des secondes, les releva contre leur esperance de cette necessité par une rencontre digne d'être sue.

On leur rapporte en même temps qu'un autre de leurs principaux artisans dont ils se tenaient assurés, qui etait tonnelier, loué pour passer à Monréal, sous pretexte d'une meillieure condition avait été débauché de son service, et contre sa parole et marché avait quitté le vaisseau qui devait porter la famille de Monréal pour s'embarquer secretement dans un autre qui en avait besoin et qu'étant parti du port de la Rochelle, il avait
33 pris le devant, et emmené le tonnelier ce qui || obligea deux de ceux qui agissaient pour Monréal d'entrer aussitôt dans une chaloupe pour le recourre s'ils pouvaient ou du moins sommer le capitaine du navire, mais ils eussent eu beau ramer après, si Dieu ne se fut mis de la partie faisant arrêter le vaisseau du tonnelier à la rade faute de vent. Ce qui donna loisir à la chaloupe de le joindre, et se plaindre au capitaine qui enfin fit rendre le tonnelier qu'ils ramenerent.

Mais Dieu n'en demeura point là parceque le vaisseau qui avait débauché le tonnelier étant parti de la rade, après avoir levé les ancres avec un vent fort favo-

---

(1) Cette relation n'a pas encore été publiée. Nous n'avons pu en trouver de traces ni dans les *Notes* de Harrisse, ni dans l'*Histoire de la colonie française*.

rable a peine eut-il avancé quelques lieues en mer, qu'il fut surpris, et tellement battu d'une tempête, qu'elle lui rompit son grand mat, et le contraignit de relacher au port d'où il était parti et congédier tout son équipage, dans lequel il y avait un fort bon maitre charpentier qui était ce seul ouvrier que j'ai dit ci-dessus, manquer a ceux de Monréal, qui se voyant inutile, s'offrit a eux si
a propos, qu'incontinent après contens et resignés || à 34
la grâce de Dieu, bien pourvus de toutes choses ils partirent de la Rochelle pour Monréal, la tempête n'ayant pas plus de durée qu'il n'en fallait pour faire que le charpentier vint tomber entre leurs mains, lorsqu'ils y pensaient le moins.

Qui n'admirera ici la sagesse de la Divine Providence, dont les œuvres, c'est sa parole, par où elle daigne ainsi se laisser entendre à ses serviteurs en la conduite des effets qu'elle tire si a propos des plus petites choses.

On serait trop long a décrire d'autres particularités, qui sont autant de témoins muets et irrecusables en faveur de cet ouvrage. Ce qui est arrivé à une demoiselle de vertu et de condition, qui a passé cette année avec Monsieur son mari fort vertueux gentillhomme, guerie extraordinairement à Notre Dame de Paris, d'une longue maladie jugée incurable des medecins, aussitot qu'elle eut donné son consentement avec son mari pour aller à Monréal aider au soulagement des Sauvages (1)
sans oublier la conversion de quelques ou||vriers héréti- 35
ques, au point qu'ils étaient de s'embarquer pour Monréal et d'autres personnes de condition de la ville de la Rochelle, touchés de ces œuvres de Dieu, et du zèle de ses serviteurs outre la joie et union de cœurs de ceux qui s'embarquaient pour cela. Le succès de deux navigations

(1) M. et Mme. d'Aillebout. Cf. Faillon, t. I, p. 448

heureuses (1) sans la troisième dont on attend les avis, leur établissement à l'ile favorable, non toutefois sans quelques visites de Dieu en maladies et autres croix, épines et fatigues dont les ouvrages de Dieu sont toujours assaisonnés. L'Edifice d'un fort de défense, d'un hopital pour les malades et d'un logement déja capable pour soixante dix personnes qui y vivent et que l'on augmente tous les jours, avec deux péres Jésuites (2) qui leur sont comme pasteurs, y ont chapelle qui sert de paroisse, sous le titre de Notre Dame à laquelle avec l'ile et la ville qu'on y désigne sous le nom de ville Marie elle est dédiée. On y fait le pain Bénit processions aux bonnes fêtes, le salut du Saint Sacrement les jeudi au soir au retour de || la journée des ouvriers, exhortations
36 baptêmes des Sauvages, et mariages quand il s'en présente et autres cérémonies de l'Eglise, vivant la plupart en commun, comme a une manière d'auberge, les autres de leur revenu en particulier, mais vivant tous en J. C. en un cœur et une âme représentant en quelque façon la forme de la primitive Eglise dont en effet ils sont les membres; joint a cela les Indulgences plénières depuis peu octroyées de notre St Père (3) en faveur de la société de Monréal, tant ici qu'a ceux de la Nelle France, sont autant de lettres du ciel envoyées aux Français pour les assurer de la volonté de Dieu en cet ouvrage, et les animer à la conquête d'une veritable toison d'or, par le changement de ces pauvres animaux Sauvages en agneaux spirituels. A quoi les Français semblent être spécialement appelés, puisque Dieu leur a donné avec la possession la domination de ces terres au grand bon-

(1) Voir *Note A.*

(2) Les PP. J. Duperon et Poncet (J. Viger, *Petit Registre.*)

(3) Les associés avaient adressé une supplique au pape Urbain VIII Cf. *Hist. du Montréal*, p. [illegible]. Pour ce qui précède, voir *Note B.*

heur et avantage de leurs anciens maitres, qui perdant la condition miserable de leur fausse liberté ont acquis|| 37
et acquerront celle des enfants de Dieu à leur gloire, ainsi qu'ils commencent à reconnaître par l'inclination que Dieu leur donne a présent d'embrasser les vérités de notre foi ; qui parait en quelques uns si forte, qu'ils nous accusent de trop d'indifférence pour l'honneur de notre redempteur, et leur salut, de ne pas les secourir assez promptement pour les assembler et les retirer de leur vie libertine et malheureuse, dans l'exercice de laquelle il est difficile, quand ils seraient convertis, qu'ils pussent toujours garder toute l'observance chretienne, s'ils ne sont aidés a s'établir des domiciles perpetuels a quoi le dessein de Monréal est très utile.

Je ne m'etendrai davantage sur ce qui s'est passé à Paris ces deux dernières années touchant le secours de la mission de Monréal, parcequ'on le sait assez ; neanmoins a bien peser la chose, il n'est pas ordinaire, qu'un homme seul auteur d'un si haut et nouveau dessein ; lui étranger inconnu à Paris, sans moyens, sans appui ni charme de bien dire, en si peu de temps || ait été reçu et 38
accueilli de tant de personnes de differentes conditions, d'esprit, vertu, expérience et crédit, et assez difficiles pour ne se pas laisser aller à croire legerement les choses ; qu'il les eut persuadées et unies ensemble d'une sainte société, qui n'a but, obligation, ni interet que d'une pure charité, sinon que Dieu les y eût poussées, inspirées, et appelées, qui se sert de ces voies, lorsqu'il dispose des choses grandes, assemblant des ames vertueuses qui se tiennent bienheureuses et indignes de penser d'être élues pour lui rendre ce service, coopérant avec lui a l'Edifice de son Eglise, a la consommation de tant de saints qui restent encore à entrer dans la plénitude des

nations en ses demeures éternelles, préparées dès le commencement des siècles.

TROISIÈME MOTIF.

Ce motif dépend de cette vérité, que les bonnes œuvres spirituelles, entre lesquelles la conversion des âmes
39 est la plus agréable à Dieu, nonseulement sont || préférables aux temporelles (excepté le cas de précepte, c'est-à-dire une nécessité où il s'agirait de la vie) mais que l'aumône qui a pour fin le salut des âmes, participe au mérite d'une œuvre pure spirituelle et se revêt de la nature et qualité d'icelle. Pour l'intelligence de ce point il faut observer, que nous ne traitons pas ici des bonnes œuvres, pures temporelles dont l'intention de ceux qui les font serait exclusive actuellement ou habituellement de toute fin surnaturelle, comme ne donner l'aumône que par pure compassion naturelle excluant la fin dernière qui est Dieu.

Mais nous parlons des bonnes œuvres corporelles faites à l'intention de la fin dernière, qui néanmoins ne procurent à ceux qui les reçoivent qu'un bénéfice temporel, comme assister pour l'amour de Dieu, de sa faveur quelqu'un persécuté injustement, ou faire charité à un pauvre, c'est de celles là dont il est ici question. Car pour les premières elles ne méritent le nom de bonnes œuvres entre les chrétiens, et ne sont propres qu'aux Infi-
10 dèles, qui || n'ayant pour fin que le bien de la nature ne connaissent autres vertus que les morales naturelles.

Pour savoir donc ce que c'est qu'une œuvre spirituelle il en faut juger par ce qui les distingue d'avec les corporelles, car ce n'est point par leur principe qui est la grâce, jointe à notre volonté, ni par la fin dernière qui est Dieu, ni par la manière de les produire librement par

le motif de charité ; car les unes et les autres étant méritoires ont toutes ces conditions. Mais elles sont distinguées par les effets et fins prochaines où elles tendent. En sorte que celles qui regardent purement *le corps* (1) sont purement corporelles ; celles qui touchent le bien de l'âme, sont pures spirituelles, celles qui regardent l'un et l'autre sont corporelles et spirituelles. Ce qui n'est pas merveille, puisque les causes et les actions se relevent par l'excellence de leurs effets et de leurs fins et que la noblesse de ceux-ci font juger de la dignité de celles-là. Par exemple une aumône faite pour la conversion des Sauvages est || corporelle, en tant qu'elle va 41
a l'entretien des missionnaires ou des Sauvages mêmes que nous attirons à la foi par ce bienfait, toutefois a raison du motif et du sujet auquel elle est intérieurement appliquée, qui est le bien de l'âme elle est beaucoup plus spirituelle que corporelle et participe au mérite et à la recompense de l'œuvre spirituelle. La raison en est, parceque l'action de l'aumône faite pour la conversion des âmes provenant de notre liberté mue de la grâce a deux actes, l'un intérieur, l'autre extérieur. L'objet de l'acte intérieur c'est son motif et sa fin prochaine qui est le seul bien de l'âme.

L'objet ou fin de l'acte extérieur, c'est l'action de l'aumône a laquelle notre volonté donne sa forme et on se sert de ce moyen, comme d'instrument pour faire ce bien comme elle se sert des membres du corps pour les actions extérieures qu'elle exerce, qui ne sont vertueuses et morales que par notre volonté qui les opère. Ainsi l'action de l'aumône est telle formellement que l'intention et la || fin et matériellement (2) telle que son objet 42

---

(1) Ce mot a été omis dans la première édition.

(2) La première édit. avait *maternellement*.

extérieur qui est corporel (1) et par conséquent une charité qui a pour fin le salut des âmes, sera plus spirituelle qu'une autre qui n'aura qu'une fin toute temporelle, et participera au mérite et à la valeur des œuvres pures spirituelles, suivant la doctrine que l'Église a apprise de son bon maître notre Seigneur, " Qui recevra un prophète en mon nom aura le mérite du Prophète et qui recevra, c'est-à-dire entretiendra celui que j'enverrai, c'est tout ainsi que s'il me recevait moi-même " (2). Car ces paroles ne s'entendent pas seulement des vicaires de son Église que notre Seigneur nous envoie avec puissance de Juridiction sur nos âmes, à qui nous devons obéir comme à lui même, mais aussi du secours que chaque fidèle peut et doit donner ou procurer à ceux qui sèment la parole de Dieu par le monde.

Aussi le fruit de ces œuvres là est bien plus noble que *celui* (3) des autres, qui est de coopérer à causer la grace de Dieu aux âmes, bien que quelquefois il arrivera
13 qu'il n'en ‖ viendra pas de fruit, lequel n'est pas en pouvoir (4) de celui qui, comme il lui plait, y donne l'accroissement, et suffit que l'œuvre soit faite à l'intention du salut des âmes pour en avoir autant de mérite, que s'il en était provenu quelque fruit. Comme aussi en l'aumone corporelle, il se peut faire que le pauvre qui la recevra en abusera mais le fruit de celui qui la fait ne se perdra pour cela, et tout ainsi que l'honneur et le service qui se rend à la personne du roi est plus noble et plus important que celui que ses sujets font aux plus

(1) En d'autres termes, le mérite de l'aumône dépend de la fin pour laquelle on la fait, tandis qu'elle sera désignée et classée par l'acte extérieur qui la constitue.

(2) St. Math., c. 10, v. 41.

(3) Manque dans la première édition.

(4) Suppléez : *en notre pouvoir, mais au pouvoir de celui*, etc.

grands de ses officiers, bien que ce ne soit que pour
l'amour de leur prince, ainsi l'œuvre spirituelle qui
tend a unir les âmes a Dieu, est de plus haute estime
que la corporelle qui ne s'applique qu'au service de la
créature, bien que ce soit pour l'amour du créateur, et
comme la servante ne || subsiste que par rapport et de- 44
pendance de sa maitresse, ainsi l'œuvre corporelle serait
inutile pour le ciel si elle ne se faisait pour servir aux
spirituelles, c'est-à-dire au bien des âmes pour l'amour
desquelles Dieu a crée et fait toutes choses à sa gloire,
et s'il se rencontre en une œuvre deux fins, elle ne vau-
dra rien pour le salut, si l'une n'est subordonnée à
l'autre, c'est-à-dire la corporelle à la spirituelle ; si bien
qu'en concurrence de deux necessités en un sujet, à
l'une desquelles nous pouvons seulement remedier, nous
sommes obligés de préferer la spirituelle à la corporelle,
d'autant qu'il faut regler notre amour selon que les crea-
tures sont plus ou moins unies a Dieu, l'ame étant créée
pour lui être plus conjointe que le corps, qui ne peut
participer à la gloire de son âme bienheureuse sinon
par son moyen par la reflexion et rejaillissement de
lumière qu'elle repandra sur son corps. Par cette raison
nous devons soumettre non seulement notre corps et les
commodités corporelles au bien de notre âme, mais aussi
au bien de celle de notre prochain, tant parcequ'elle
doit être conjointe à notre âme en la gloire d'une ma-
nière plus noble que notre ame a notre corps même, que
pour ce que || la perte de notre corps même en telle 45
occasion, non seulement est réparable, mais encore glo-
rieuse et méritoire d'employer la vie pour l'âme de
notre prochain dont la perte est absolument irréparable.

Ce qui nous sert d'une excellente instruction que
comme une ame glorieuse par la puissance de sa gloire,
peut en quelque façon spiritualiser son corps, nous pou-

vons aussi si nous voulons, avec la force de la grâce spiritualiser nos actions pour les rendre pleines de substances de vérité et de grâce, car le bien de la moindre grâce de Dieu est de telle valeur et dignité qu'il vaut mieux que touts les biens de la nature que nous voyons et connaissons en ce monde ; et une seule ame en grace est plus précieuse devant Dieu que toutes les choses de la terre, et que tout un monde rempli d'âmes pécheresses.

Et comme le dernier d'un ordre supérieur a en lui plus d'excellence et dignité que le premier d'un autre ordre inférieur, ainsi touts les biens de la nature étant finis, de peu de durée et de matière corruptible, sont
46 d'un || ordre inférieur à la plus petite grace qui a son ordre supérieur surnaturel et unissant au souverain bien infini, eternel et incorruptible ; et les œuvres spirituelles tenant plus de la nature de la grâce leur mère et tendantes au meilleur bien sanctifient plus les ames que les œuvres corporelles.

Par exemple enseigner les ignorans de leur salut, est une œuvre plus importante que de les nourrir seulement; et tout de même contribuer à ce que les ignorans soient instruits, est plus que de contribuer simplement qu'ils soient nourris, et comme entre les actes des œuvres corporelles il y en a de plus nobles les uns que les autres, aussi entre les actes des spirituelles, il y en a de plus excellens les uns que les autres comme donner conseil pour le salut d'une âme est une œuvre pure spirituelle plus utile que de donner conseil pour un procès. Prier Dieu est une œuvre spirituelle et la seule de toutes par laquelle nous pouvons aumoner et faire bien à tout le monde, mais l'oraison qui

sera pour le salut d'une âme est plus noble que pour une || affaire de cour. Ainsi je vais consoler un malade 17
en fin prochaine parcequ'il est mon ami cette œuvre dechoit plus de la noblesse spirituelle que d'aller consoler et assister un malade parcequ'il est estimé fort utile à l'Église au service de Dieu et au salut des ames.

Je fais la correction a quelques personnes inférieures parce qu'étant meilleures et plus sages elles s'avanceront mieux dans le monde, je fais moins bien que de la faire purement pour le bien de son âme.

De là s'ensuit que tant plus l'œuvre est spirituelle tant plus elle est agréable à Dieu et que c'est une excellente pratique de spiritualiser nos actions exercices et aumônes tant qu'il se peut en les appliquant intérieurement au bien de l'ame ; ou toutes nos œuvres aboutissent. Mais comme les œuvres spirituelles sont plus nobles, plus utiles et plus necessaires que les corporelles, celles là regardant le remède de l'esprit qui est plus important et celles-ci le remède du corps seulement ; les spirituelles sont aussi plus difficiles en pratique, || parceque le 18
sujet sur lequel elles s'emploient est plus spirituel et tendant à Dieu et partant plus pures plus abstraites des sens, invisibles aux hommes et hors d'interet et vaine gloire, et on observe que ceux qui s'exercent aux spirituelles, lorsqu'ils en viennent aux corporelles ils y réussissent mieux que ceux qui ne s'appliquent qu'aux corporelles, comme plus faciles, et plus communes que les autres ; ainsi qu'un ecolier d'une plus haute classe sait mieux que son inférieur ce qui est de la basse ; et de fait, parlez un peu a tel qui sera grand aumônier d'œuvres corporelles, de supporter une disgrace survenue, ou perte de charge, ou de pardonner quelque injure signa-

lée il n'entendra pas ce langage parceque vous l'examinez un peu trop spirituellement, il ne s'y est pas accoutumé, il ne trouve pas cela si aisé que de tirer de son coffre-fort, un sac d'aumones. Que ces mêmes choses arrivent a une ame habituée aux œuvres spirituelles après les sentiments qu'elle laissera à la nature, que
49 Dieu ne défend point, elle ne s'en fera que rire, || et son intérieur n'en sera pour cela, ni plus abbattu ni dereglé ; et ceci est de telle importance en la conduite des ames, que je n'estime pas qu'il y ait un plus grand abus en la dévotion de ce siècle destructif, non seulement de la plus pure charité (que St Jacques appelle loi royale (1), c'est-à-dire digne d'une ame pure et Royale) mais des plus sures maximes de notre vie chrétienne, que de voir que les œuvres corporelles ont tellement gagné sur les spirituelles que tel pour avoir de plus de quoi donner, ne fera pas de conscience d'en prendre par ou il pourra et d'arracher de ceux qui ne doivent rien et qui en ont bien grand besoin, pour distribuer ici et la ce qui ne lui appartient pas et a qui il ne doit point : comme si ce n'était pas une plus magnifique charité et plus de generosité de mépriser pour l'amour d'un Dieu d'acquerir de grandes richesses (content d'une sainte médiocrité) que d'amasser des trésors pour en faire sacrifice à l'idole de sa volonté sans apparence de
50 piété. Grand aveuglement, mes frères et sœurs, || de chercher ou il n'est pas le paradis et ne le pas vouloir trouver où Dieu l'a mis, suivant l'oracle de sa bonté qui adjuge plus de félicité a distribuer qu'a recevoir, non qu'il ait défendu ce qui nous est justement dû, mais il veut dire, qui plus donnera, plus heureux sera et qui recevra ce qui me déplait, ne pourra donner comme il me plait.

---

(1) St Jacques, c. 2, v. 8.

Et pour établir davantage ces principes de piété, nous
pouvons dire que notre Seigneur depuis sa prédication
a plus vaqué aux spirituelles qu'aux corporelles ensei-
gnant, consolant, conseillant, corrigeant, pardonnant les
offenses, supportant les injures, et priant incessamment
et si en prononçant la condamnation des riches réprou-
vés il ne leur a reproché que le mépris de la misericorde
corporelle, ce n'est pas qu'il ait négligé les spirituelles
autrement il faudrait dire qu'il aurait aboli le comman-
dement de pardonner aux ennemis, et les autres qu'il a
faits, ce qui n'est pas. Mais pour confondre davantage
les mauvais riches il a daigné les convaincre, par || l'o- 51
mission des œuvres plus faciles et plus conformes à la
nature, c'est aussi ce que les apôtres ont dignement
imité, comme nous observons en l'histoire de leurs actes,
lorsqu'ils representerent à l'assemblée des fidèles, qu'ils
ne se devaient divertir de la prédication de l'Evangile
pour le soin de leurs necessités temporelles. Et a cet
effet firent élire les sept diacres en leur place et depuis
St Pierre nous en a laissé un beau reglement de vie en
sa seconde épitre, comme s'il disait en ces mots que
j'adresse à nos frères et sœurs de la société de Notre-
Dame de Monréal, pour leur grande consolation et ins-
truction de continuer a bien faire :

Mes frères et sœurs prenez garde de ne pas tant pré-
sumer de la dignité de votre foi, que vous ne l'accompa-
gniez de vertu, c'est-à-dire en général de bonnes œuvres,
et votre vertu, de sience ce don excellent du St Esprit,
qui vous fera juger sainement des affaires de ce monde,
par les principes des vérités surnaturelles, ajoutez à la
sience l'abstinence, c'est-a-||dire ne vous contentez pas 52
de bien dire et de bien faire, mais aussi abstenez vous
de mal faire, à l'abstinence vous devez joindre la patien-

ce pour supporter les Epines, afflictions et persécutions de
cette vie. Avec la patience il ne vous faut pas manquer
de piété pour compâtir à la misere d'autrui et à la piété
unissez l'amour de notre commune fraternité, vacants
actuellement à l'exercice des bonnes œuvres corporelles;
mais apres tout cela, vous ne faites rien, s'y vous n'y em-
ployez la sagesse de la charité, c'est-à-dire la grâce des
œuvres spirituelles sans lesquelles vous ne pouvez ache-
ver votre sanctification en perfection. Mais parcequ'il
ne suffit pas de savoir que les œuvres spirituelles sont
si importantes necessaires et difficiles, si nous ne som-
mes instruits comme il en faut user, sans beaucoup
divertir de notre sujet, nous en communiquerons ici quel-
ques regles, non seulement pour la pratique des spiri-
tuelles, mais aussi des corporelles, qui ne seront pas inu-
53 tiles à la conduite des ames vertueuses en || l'exercice de
leurs bonnes œuvres, pour faire voir qu'elles sont mieux
appliquées ou il y a plus de necessité et de misere. Ce
n'est pas sans raison que l'épouse du Cantique se réjouit
et se prise tant de ce que son sacré Epoux a reglé les
afflictions de son ame, parceque de ce reglement, qui
est le plus grand don en cette vie de discerner non seu-
lement le bien du mal, mais le bien du mieux pour
aimer notre époux, comme il veut, dépend toute la per-
fection des âmes. Et au contraire, il n'y a rien de si
inutile et malséant et nuisible à la police chretienne
qu'une charité mal ordonnée, c'est comme une marchan-
dise melée de contrebande pour le ciel, c'est une perle
parmi la boue, c'est une lumière en ténèbres. Dieu ne la
connait pour sa fille ainée, c'est une batarde qui em-
prunte les habits et parures de sa legitime sœur, pour sur-
prendre, si elle peut, la benédiction qui ne lui est pas due,
mais la pure et véritable armée de charité est comme
une armée de bonnes œuvres bien rangée, chacune y

garde son rang et ses files, sans que les unes s'empressent ni s'empêchent l'une l'autre, ni se foulent pour passer les unes devant les autres, autrement ce seraient des fruits de vipère, qui naissant feraient périr leur mère.

La preuve de ceci est, que la volonté de Dieu étant
la regle de sa bonté, qui veut bien faire a tout le monde,
sa sagesse neanmoins est || directrice de cette bonté, 54
laquelle n'a rien fait qui ne soit bien ordonné, les créa-
tures non seulement, mais leurs actions et pensées sont
dirigées à bonne fin ; et tant au bien des élus, et les Elus
pour sa gloire. Et bien que le mal de péché ne soit pas
ordonné de Dieu qui le défend, l'effet de la contraven-
tion a sa défense est neanmoins ordonné au bien des
Elus, et tout ce qu'il y a de misère causée par le péché
et touts les maux de peine sont enregistrés dans les
archives de la Divine providence autant qu'ils peuvent
arriver a nous, mais avec un tel ordre d'amour, que
Dieu ne nous en envoie point sinon pour epreuve de
notre patience, ou pour moyen de perfection, ou pour
remède ou medecine || de nos fautes, de telle manière 55
qu'il n'est pas seulement l'auteur du riche et de ses
richesses (non toutefois du mauvais usage qu'il lui en
permet de faire) mais encore il est l'auteur du pauvre
de sa pauvreté et misère qu'il n'aurait jamais faite, s'il
ne l'en pouvait et voulait relever, recommandant, comme
il a fait au riche, le pauvre et faisant sa misère sienne,
en la rendant l'objet de sa miséricorde, qui se plait a
faire éclater plus de secours ou il y a plus d'extremité et
misère, afin de l'en délivrer, suivant les ordres qu'il en
a laissés aux hommes, suffisans s'ils étaient observés,
pour faire qu'il n'y ait pauvre au monde qui ne put
être soulagé, non seulement au bien du corps, mais en
celui de son ame, que notre Seigneur est venu recom-

mander de nouveau, amplifier et perfectionner, raffraichissant cette juste et ancienne recommandation du prochain, qui était presque effacée des hommes, quand il est venu leur publier, qu'il leur laissait un ordre nouveau de s'aimer les uns les autres, en la même
56 façon qu'il les avait || aimés, et comment les a-t-il aimés ? en donnant sa vie pour eux et en secourant toujours au besoin les plus miserables, afin de nous obliger a fairu de même, de façon que si son ordre et son dessein était suivi, tant par le moyen de tous les princes unis que par une conduite chretienne de chaque prince en ses pays, et de leurs peuples bien instruits il se trouverait assez de vertu et de doctrine en l'Église, pour faire que tous les Infidèles fussent avertis et invités à la foi, et assez de vivres sur la terre, pour faire que chaque pauvre fut a son aise, mais il est ecrit que le monde ne l'a pas connu et que lorsqu'il viendra en terre, il trouvera peu de foi, c'est-à-dire peu de science de cette sorte de charité, que l'homme doit imiter en ses œuvres, et non seulement preferer l'ame a ce qui est du corps, mais la plus grande necessité spirituelle a la moindre, d'autant plus que le mal de l'ame qui est le peché, est plus irreparable et important et a besoin d'un plus fort remède, que le mal de la nature, de façon que le bien que l'hom-
57 me est obligé de faire au || prochain de la part de Dieu, doit être réglé et bien ordonné et il ne le peut mieux, qu'en secourant comme Dieu fait au besoin celui qui a plus de misère et de necessité, parceque comme il tient un ordre en l'application des misères, il en a aussi pourvu d'un autre en l'execution des remedes, et J. C. s'étant voulu mettre en la place du pauvre, il est bien mieux représenté en son état de la croix d'un pauvre plus chargé de croix de misère que d'un autre ; et comme les services faits à Jesus mourant en croix, lui ont été plus agreables

que les autres, ainsi est-il de l'aumone appliquée aux
plus miserables, ou quelquefois il y a plus d'aversion et
où tant moins il y a de raison humaine d'aimer l'objet de
misère, tant plus la nature se vide, tant plus elle est
remplie de grace, et l'aumone en est plus pure, qui
vient du seul motif d'aimer le Maitre de la Croix et de
nos peines. Et qui ferait autrement, C'est comme si quel-
que bon prince ordonnait aux gens de ses finances d'en
distribuer aux plus necessiteux et aux plus an||ciens et 58
mieux méritants de sa cour et qu'ils en gratifiassent les
plus jeunes, riches et indignes, que ferait le Prince bien
informé de ces gens la ? Dieu n'en fera pas moins de
ceux qui trafiquent des aumônes, les divertissent ou
appliquent contre les intentions de ceux, mais plutôt de
celui a qui elles sont qui leur a donné le moyen et
prescrit l'ordre de les faire lorsqu'il la dit : Si tu prépares
un banquet prends garde de ne pas t'adresser a tes
parents et riches amis qui n'ont besoin de cela, et ont
moyen de te le rendre, mais ceux qui ne le peuvent
reconnaitre c'est-à-dire tous les plus necessiteux (1).

Ce que la divine sagesse nous enseigne même par la
lumière de la nature, qui recourt toujours aux maux les
plus nécessaires, comme l'experience fait voir en nos
infirmités corporelles. Si un membre du corps est ma-
lade voyez comme la nature reveille toutes les facultés
de l'esprit et remue les organes du corps pour y trouver
le remede et s'il y a deux membres malades et qu'on ne
puisse || pourvoir qu'a l'un des deux à la fois, l'art 59
imitant la nature, en quittera l'un pour aider le plus
indigent.

Ainsi aux choses politiques, si dans l'état il parait
quelque province en péril, mais l'une plus que l'autre,

(1) S. Luc, c. 14, v. 12.

le sage politique appliquera plutôt ses soins et les remedes a celle qui est la plus exposée à la perte. Voila ce que nous apprend la lumière de la nature qui est comme un précurseur de ce que doit faire en nous la grace pour la perfectionner, mais tant s'en faut qu'elle y put être aidée par des œuvres appliquées aux membres de ce grand corps de l'Univers, les moins necessiteux au préjudice des autres, qu'elle s'en trouverait affaiblie. Il est donc clair que c'est suivre les ordres du maitre de la charité, de contribuer de ses soins aux objets ou il y a plus de necessité et de misère et particulierement aux endroits ou cette misère est causée par le peché originel dont les Chretiens par la grâce du Baptême, sont exempts des leur enfance, et partant plus coupables des pechés
60 actuels qu'ils commettent que les || Sauvages et Infidèles, ruinés et ravagés au corps et en l'âme par le dégat de ce ce maudit peché d'origine pour le remède duquel notre Seigneur est principalement venu au monde, et par consequent pour les Infidèles plus excusables que les mechants Chretiens, qui par leurs fautes se rendent indignes de la misericorde qu'ils ont reçue au bapteme.

Ainsi par exemple, je vois la communauté ou le pays ou Dieu m'a fait naitre bien pourvu de prédicateurs et administrateurs des Sacrements, et j'en sais un autre, ou tous ces secours la y manquent, dont Dieu m'a donné connaissance suffisante, je suis plus obligé de l'employer au lieu ou je connais qu'il y a plus de pauvreté spirituelle, pour y faire voler le feu de ma charité.

En quoi il faut observer, que nous n'entendons parler ici des Supérieurs, qui sont plus obligés ou Dieu les a mis ou de ceux qui dependent de la conduite d'autrui, comme tenus à l'obeissance sans laquelle le sacrifice de

leur charité, ne serait accepté mais nous parlons des per-
sonnes libres,|| au choix de leur emploi et aumônes, mais 61
nous pouvons raisonner encore sur ce sujet en faveur
des missions des Infideles, que le bien doit être diffusif
de soi-même, et tant plus il se communique meilleur il
est, et la souveraine joie du souverain bien est de se
communiquer soi-même.

Ainsi l'homme qui a reçu de Dieu la participation de
ce bien avec une inclination et ordre particulier a cette
communication ne doit point avoir plus de contente-
ment que de communiquer ce qu'il a reçu et tant plus
il en communique tant plus il reçoit de Dieu, qui lui
fournit de quoi se communiquer aux autres. Ainsi une
âme qui communique ses peines, ses soins et sa subs-
tance à plusieurs, a plus de vue et participation des
graces de Dieu, et plus d'onction spirituelle qui l'ap-
pelle et lui enseigne ce qu'elle doit, non seulement faire,
mais ce qu'elle peut encore mieux faire, qu'une autre
qui ne se croit appelée à communiquer qu'à peu de per-
sonnes de ce que Dieu lui a donné, celui qui a vocation
à travailler à la con||version d'une province communique 62
plus qu'un autre qui ne cultive qu'une paroisse. Je ne
parle pas ici des mérites, a Dieu ne plaise que nous nous
amusions a comparer les mérites des uns et des autres,
dont Dieu seul connait la valeur, mais je dis simple-
ment que la vocation de celui qui s'emploie pour tout un
peuple, à laquelle il correspond fidèlement, est plus utile
à l'Église et au bien des ames que de celui qui ne se croit
appelé qu'à peu de chose et encore pis pour lui s'il se
pense appelé a plus grande chose et qu'il s'arrête a bien
peu, dans la politique même ou Dieu donne talents dif-
ferents. (1) On y peut observer la même forme, celui qui

(1) Il semble que le sens demande une autre ponctuation. "........et qu'il "s'arrête à bien peu. Dans la politique même, où Dieu donne talents diff-"rents, on y peut observer la même forme. Celui qui a la conduite, "etc., etc.

a la conduite d'une ville, est estimé plus utile à la république selon son état et sa charge, que celui qui ne conduit qu'une communauté en une famille, et ainsi de celui qui gouverne (1) plus que celui qui ne gouverne qu'une ville, suivant la doctrine de l'Apôtre, que les personnes, tant plus elles sont publiques, d'autant plus
63 d'honneur et avan||tages elles sont dignes. Et ainsi celui qui se charge volontairement de la conversion d'un nouveau peuple, fait plus de service à l'Église qu'un autre qui ne travaille qu'à la conversion de quelques âmes.

Un medecin qui secourt et guérit plus de malades sert plus que celui qui en guérit moins. Mais en occurrence de deux objets aussi necessiteux et destitués de secours spirituel l'un que l'autre, que fera-t-on ? Si l'un m'est uni de parenté, l'autre non, je m'adresserai au parent le premier, a raison du double sujet que j'ai de l'aimer et si l'un des deux m'est lie de quelqu'autre respect, comme de même ville ou pays, ou autrement ami et obligé (2). Par la même raison je le prefererai à cause de la concurrence des liens qui se rencontrent et s'accumulent ensemble et que jamais le motif de l'amour qui vient de la grâce ne détruit celui de l'obligation naturelle. Entre deux necessités égales en circonstances dont l'un sera personne publique, je le prefererai à l'autre parce qu'ayant maniement de la chose publique, il me
64 doit tenir lieu de père, || et si l'occasion s'en présente je dois aider de mon pouvoir au bien de son âme.

Et ce que nous avons dit de la necessité spirituelle a rapport, mais non pas en tout, à l'ordre qu'il faut garder

(1) Une province ?

(2) " Et si l'un des deux m'est lié de quelque autre respect, comme de " même ville ou pays, ou autrement ami et obligé, par la même raison je " le prefererai à cause de la concurrence, etc., etc."

en la pratique de la miséricorde corporelle, ou nous sommes obligés de distribuer les eaux de nos sources domestiques, et les faire couler et distiller au dehors en ruisseaux sur les terres du prochain selon qu'elles sont plus ou moins seches et infertiles. Par exemple comme il a été dit, au rencontre de deux pauvres, n'en pouvant secourir qu'un, je préfère celui qui me parait le plus nécessiteux, sans que neanmoins la recherche de leur necessité, soit exacte, scrupuleuse, ni trop curieuse ni inclinée aux personnes, mais suffit que nous ayons une connaissance toute simple et telle que Dieu nous présente ; et encore nous ne disons pas que l'on y soit obligé a peine de pêché, mais nous l'entendons seulement du bien au mieux, et des œuvres qui sont meilleures que les autres, ainsi qu'il y a des
arbres de même espèce, qui portent de meilleur fruit|| 65
que les autres, mais dira-t-on je ne suis pas obligé d'eplucher toutes ces necessités. Non vous n'y êtes point obligé en particulier, mais vous êtes bien obligé en général de savoir que votre aumone sera mieux employée ou il y a plus de necessité et qu'en la distribution de vos charités vous devez apprendre les volontés du maître qui vous en a fait son trésorier par l'instruction de son Eglise et des officiers qu'elle vous envoie.

Mais que ferai-je s'il se trouve deux necessités egales en toutes leurs circonstances, puisque nous n'aimons le prochain que pour Dieu. La regle de notre charité doit être le même amour que Dieu lui porte ; car encore que quant à la source de son amour il soit infini ; quant aux effets, neanmoins nous voyons que sa misericorde qui ne doit rien a personne veut du bien aux uns plus qu'aux autres, autrement elles seraient toutes égales ce qui n'est pas ; ce qu'il est besoin d'imiter pour accom-

plir sa justice qui rend à chacun ce qui lui est dû, par
66 laquelle les meilleures créatures participent plus à sa béatitude que les autres. Et pour ce sujet nous devons aimer les objets qui s'offrent à nous, selon que nous estimons simplement que les personnes sont plus ou moins unies à Dieu. Voilà deux pauvres dont j'en crois un plus vertueux que l'autre ne pouvant satisfaire a tous deux, je prefererai le plus vertueux comme plus agreable à Dieu, et s'ils me semblent également vertueux, si l'un des deux m'est uni de parenté je le dois preférer, non seulement par la raison du double sujet que j'ai de l'aimer, mais aussi parceque le pauvre vertueux peut bien déchoir de sa vertu, mais le parent ne peut cesser de l'être et entre deux parents vertueux il faut préferer le plus proche. Mais si des deux pauvres parents vertueux l'un m'est plus proche, l'autre plus pauvre, on dit qu'il vaut mieux ne point donner de ce cas la, parcequ'ils sont de différents degrés, d'indigence et de parenté et laisser le choix tel qu'il plaira à Dieu nous inspirer ou si on est irrésolu, prendre l'avis des sages ; mais
67 quant à moi je préfe||rerais le plus pauvre s'il n'y a pas grande différence du degré de la parenté, mais en concurrence de deux pauvres en égale necessité dont on connait la vertu (1).

Mais l'un sera de meilleure naissance et condition que l'autre, c'est bien fait que de le préferer à l'autre parce-qu'il a moins de ressource et qu'il est moins apprivoisé avec la necessité de laquelle sa naissance ou sa profession l'avait éloigné si les circonstances tant de la pauvreté que de la condition et bonne vie sont égales,

(1) " .... du degré de la parenté. Mais en concurrence de deux pau- " vres en égale necessité dont on connait la vertu, mais l'un sera de meil- " leure .... l'avait éloigné. Si les circonstances, etc "

Dieu m'en laisse le choix de l'appliquer ou je voudrai. Mais il faut ici prendre garde que parfois la necessité se doit aussi mesurer par les occasions du lieu et la conjoncture des temps, car il se pourra faire qu'un homme fort riche, neanmoins a cause du temps et du lieu sera plus pauvre qu'un autre tout à fait pauvre

Mais pour tout ce qui a été dit nous n'entendons pas faire retrancher les charités ordinaires des personnes aumônières qui sont comme des benedictions journalières ou annuelles qu'elles règlent selon || leurs moyens 68
dont il n'est pas raisonnable de priver aucune sorte de pauvres, que nous croyons se devoir tous ressentir de la charité des gens de bien, comme dit l'Apotre aux Corinthiens (1), que chacun de vous reserve par semaine ce qu'il lui plaira pour les pauvres. Mais nous traitons des aumônes dont les personnes de condition retiennent le choix aux occasions.

Ainsi Notre Seigneur l'a enseigné, qui n'a fait miracles ni charité qu'il n'y ait eu nécessité, n'étant raisonnable dit le même apôtre, qu'entre les pauvres qui reçoivent secours des fidèles, il y en ait qui cherchent dans les aumones certaines superfluités pendant que les autres gemissent sous le faix de la misère et pure nécessité ; Et c'est par cette raison que celle d'une famille doit être preferée à celle d'un particulier, et d'une ville à la famille et d'une nation à la ville, j'entends une véritable, non procurée, ni raffinée ou imaginaire mais nécessaire et publique nécessité, tant parceque de cet ordre de charité dépend la conservation de l'ordre général établi|| dans l'univers, que parceque parmi un grand 69
peuple il y a plus de nécessiteux et plus de personnes agréables à Dieu, pour l'amour desquelles Dieu veut

(1) I. c. 16, v. 2.

faire du bien au reste, comme il dit à Abraham des Sodomites, que s'il y eut eu seulement entre eux dix vertueux il eut épargné les autres

Mais l'usage de cette espèce convient plus à ceux qui gouvernent la chose publique qu'aux particuliers, comme obligés à jouer deux roles, l'un pour eux, l'autre au public, parceque bien que leur puissance soit de Dieu, l'abus qui s'en peut faire ne vient pourtant pas de Dieu, mais ils sont obligés de régler leurs affections, selon l'amour que Dieu porte aux peuples qu'il leur a baillé en garde ; en telle façon que leurs plumes, leur voix et action soit publique, purgée d'intérêt particulier, de crainte de ceci et de cela et autres faiblesses du siecle, c'est-à-dire, aimer tellement le bien de la chose publique, avant leurs intérêts, d'eux, leurs parents et créature, que leurs charités leurs secrettes inclinations; et amitiés ne préjudicient aux choses d'obligation de leurs charges, si bien qu'en l'exercice de la Justice distributive qui juge du mérite des actions humaines, ils préferent toujours aux moins dignes, les plus dignes, capables par leurs services de conserver et accroitre le repos et le bien de la chose publique, principalement en un siècle autant fertile de vices que stérile de grands hommes de service. Mais cette matière est trop délicate pour en dire ,d'avantage.

Nous conclurons seulement que la charité qui embrasse ce qu'elle peut pour la nécessité d'un peuple, sans omettre les particuliers, fait plus de service de devoir à l'Eglise que celle qui se termine à quelques personnes, et omet le bien qu'elle peut encore faire, et nous estimons de ce qui a éte traité ci dessus, que la piété des âmes vertueuses sera suffisamment convaincue, que l'aumone faite pour

une fin spirituelle est plus noble que celle qui n'a qu'une fin temporelle et qu'elle est mieux appliquée ou on sait qu'il y a plus de nécessité et de misère, cela supposé, nous fe||rons voir au suivant chapitre, tout le fruit de ce 71
discours.

Quatrième et dernier Motif.

Il ne sera besoin de beaucoup de raisons pour persuader, qu'entre les peuples de l'Amerique, il n'y en a point de plus dépourvus de secours spirituels que ceux de l'Amerique Septentrionale ou est située la Nouvelle France, non seulement les imprimés qui s'en font tous les ans, mais l'opinion commune de ceux qui ont couru le monde habitable en rendent assez témoignage, aussi bien que de leur grande misère temporelle et partant que les aumônes employées à cet usage sont très dignement et très méritoirement appliquées.

La misère et necessité spirituelle se peut considérer en deux façons, l'une absolue et inévitable et l'autre mixte c'est-a-dire volontaire et involontaire, ou rémédiable.

Qui examinera bien les circonstances de la necessité des Sauvages, leur pays, le tempérament du climat, leur naissance et for||ce de vie et leur barbare idolatrie, juge- 72
ra facilement que leur misère et leur ignorance aux choses du salut est inévitable, irréparable et sans ressource si elle n'est secourue.

Ils habitent un pays inculte, point fréquenté, mal peuplé, froid et inaccessible, jusqu'a notre siècle, séparé de si grande étendue de mers de toutes les nations chretiennes, que de la France, il faut environ six se-

maines pour aller à eux ; de façon qu'il n'y eût jamais au monde, ni avant ni après le déluge, nation qui ait été si longtemps sans Dieu, sans loi, sans Roi, sans domicile et sans terre même puisqu'ils n'ont l'experience ni le pouvoir de la cultiver, gens sans usage des douceurs de la vie, sans lits sans meubles, sans linge ni pain, ni sel, ni vin, ni viande ordinaire, ni repas, pour en avoir étant perpetuellement agités à la quête ou dans les bois, ou sur les rivières, ou faute de rencontrer ils meurent quelquefois de faim, sans animaux domestiques, ni aucunes bêtes de service, sans sciences, sans
73 arts, sans lettres‖ ni caractères, sans maîtres, sans métiers, sans police et sans conseil salutaire, ni espérance d'en trouver, ni d'être pourvus de ces choses, ni détrompés des erreurs anciennes, toutes les avenues étant fermées à la vérité auprès d'eux, et encore plus par la diversité du langage, non seulement avec nous, mais entre eux-mêmes, sinon par le moyen des Français que Dieu a envoyés, pour découvrir le fond de leurs misères, afin de les soulager, car il ne faut pas mesurer les pensées de Dieu avec les nôtres, ni estimer qu'il nous ait ouvert des chemins auparavant inconnus à traverser tant de mers, pour en rapporter seulement des Castors et des pelleteries. Cela est bon pour la bassesse des desseins des hommes, mais trop éloigné de la majesté de la profondeur de ses voies et des intentions secrettes et admirables de sa bonté, il se sert des causes secondes pour faciliter aux hommes des passages difficiles et possibles qu'à lui, pour après y frayer le chemin à la lumière de sa grâce, qu'il veut étendre par le monde,
74 c'est ce qui‖ nous a fait pénétrer à eux pour les instruire peu à peu, corriger, illuminer, secourir et délivrer de leurs misères et ignorance, autant excusable qu'elle est invincible et incurable, la porte du salut leur ayant été

bouchée tellement de toutes parts en mer, au ciel en la terre, qu'ils me semblent dignes de la compassion plus qu'humaine.

Nous lisons bien plusieurs peuples infidèles voisins des provinces chrétiennes, avoir été promptement convertis, mais ils étaient si limitrophes et accessibles, que leurs misères nous étaient toujours présentes. Mais ces misérables si écartés du beau monde et de la terre habitée, si peu connus, qu'il y en a encore en France plusieurs qui n'en n'ont jamais ouï parler, que peut-on imaginer de plus déplorable et plus digne d'une charité chrétienne, apostolique et Divine ? quelle plus grande misère que de naître de la misère, et dans la misère même, non seulement de cette vie commune, si douce aux Français, et si amère aux Sauvages, mais après les
misères continuelles de leur malheureuse vie|| n'attendre 75
enfin (1) dernière qu'une misère éternelle ? de façon comme disait Job lui-même (2), qu'il me semble que la bonté de Dieu s'est changée pour eux en cruauté, et qu'entre tous les hommes de la terre, ce peuple soit seul jamais réprouvé. Et pourquoi Dieu fait-il cela ? sinon afin que nous laissant contempler la sévérité dont il les traite, pour leur faire désirer de sortir de ce malheur, nous réveillons en nous l'esprit de sa grâce excitative de nos habitudes et affections endormies, pour entrer en la pitié de leur misère et les délivrer de leur peine. Aussi est-il vrai que la plus haute rigueur de Dieu a plus de miel et de bonté que la plus agréable amitié de ses meilleures créatures.

Je sais bien qu'en beaucoup de lieux de ce royaume il y a quantité de gens dans une extrême nécessité

(1) En fin.
(2) C. 30, v. 21.

spirituelle, et particulièrement au plat pays, ou le zèle des Révérends Prêtres de la mission (1) est utilement et dignement employe, mais néanmoins il ne se trouve point en France entre les Hérétiques mêmes de néces-
76 sité spi||rituelle qui ne soit en quelque façon volontaire, provenant d'une ignorance grossière ou affectée et inévitable, et après avoir reçu le remede du péché originel, ainsi que l'enseigne l'apôtre (2), après avoir profané par leurs pêchés actuels, la lumière qu'ils ont reçue de la Vérité, ils semblent inexcusables et néanmoins il n'y a si misérable des champs, qui en faisant trois ou quatre lieues aux environs de sa maison, ne rencontre s'il veut quelque remède à son ignorance, par l'instruction de quelques personnes vertueuses ou de quelque ecclésiastique Séculier ou Régulier, pour se tirer du péril de la damnation éternelle et pour les malades mêmes qui semblent plus éloignés de secours dans l'impuissance de l'aller chercher dehors s'ils avaient tant soit peu de bonne volonté de coopérer aux grâces que Dieu leur communique de penser à leur salut, ceux qui sont près d'eux ne leur manqueraient pour les faire instruire et rendre dociles et capables de former intérieurement les actes de religion et contrition, suffisans pour satisfaire à
77 la nécessité de sa||lut, n'étant pas obligés envers Dieu à plus qu'ils ne peuvent facilement et raisonnablement faire, supposé leur état de misère et nécessité.

Mais par la grâce de Dieu bien que leur nécessité ne soit absolue ni excusable, comme celles des Canadiens, nos pauvres Villageois et Artisans des petites villes et même les Héritiques sont tellement assistés que nous admirons en notre siècle les voies de la Divine bonte à

(1) Les Lazaristes.

(2) *Rom.* c. 1, v. 20 et 21 etc.

pousser à cet emploi tant de vertueux personnages et de condition qu'il me semble revoir les disciples de N. S courir heureusement le monde, avec une sainte simplicité ennemie de cette prudence humaine, non seulement altéré d'une soif Évangélique, de remplir les Celliers et Caves célestes de ce vin délicieux, que notre maître boit tous les jours, nouveau dans les Cieux à la table royale de son père, dans le calice inépuisable de sa gloire, mais encore affamés d'une parfaite justice de lui faire sacrifice d'Hosties vives de pure fleur de Fromen, purgée de l'Ivraie de l'erreur|| et séparé de la paille 78
du pèché comme sont les âmes reconquises à Dieu par leurs labeurs et victoires.

Allez donc saintes troupes auxiliaires, croissez, prospérez et faites regner Dieu par son Eglise ; ce discours n'est pas fait pour vous, ni pour vous dévertir de l'Exercice de vos missions et émissions célestes. Au contraire si nous avions le talent et qu'il en fut besoin, notre esprit et notre plume se consumerait plutôt toute pour animer les bons Ecclésiastiques à vous suivre, il y aura assez d'ouvriers, et pour vous et pour les Missions Etrangères, si nous y sommes tous fidèles, et Dieu ferait sortir de la pierre de son Eglise des enfants à notre Abraham céleste, plutôt que de manquer à la bonne volonté de ceux qui ne prétendent que le service de sa gloire. Et plut à Dieu, disait le très-humble Moise, que tout le monde fut aussi bien que moi Prophete. Plut à Dieu que chacun voulut rentrer dans ce pur et véritable esprit du christianisme, et que les bonnes œuvres des uns, fussent aussi les||bonnes œuvres des autres. Mais nous écrivons 79
pour ces dents canines qui déchirent les plus louables actions, qui méprisent tout, censurent tout, et qui ne veulent ni faire, ni laisser les autres faire. Et nous

nous étonnons, puisque l'extrême misère de ces peuples est si pressante et si importante que la moisson est si grande et si prête à moisonner, qu'il se rencontre des oppositions ou nous attendions des approbations; des Epines ou nous pensions des roses et des froideurs et terreurs pour l'avenir ou nous devrions plus paraitre pleins de foi, d'espérance et de courage. C'est ce qui nous oblige à la fin de ces motifs de répendre en particulier aux objections de ceux qui ne se contentent pas de retenir en eux la vérité captive par leur injustice, s'ils ne divertissent encore les personnes de piété de concourir aux desseins de Dieu, pour acquitter les promesses qu'il a faites d'envoyer à tous sa lumière, sans exception de personne, pour servir||aux grands jours de toute la terre d'un temoignage irréprochable de la bonté de leur Rédemption pour les uns et de sa justice pour les autres.

RÉPONSES

AUX

Objections qui se font contre le dessein de Monréal.

Comme il n'y a personne qui ne donne louange a la
vertu et aux bonnes œuvres en général, aussi quand on
vient à examiner en particulier les bons desseins de
ceux-ci et de ceux-là, il s'en trouve peu qui ne les con
tredissent et contrarient. Cette contradiction a com-
mencé avec le monde contre les bonnes œuvres de
l'innocent Abel, elle continuera jusqu'à sa fin, puisque
l'Evangile de la vérité même, n'en a pas été et n'est
encore à présent exempte, qui est une forte consolation
pour les âmes généreuses qui entreprennent de servir
Dieu en toutes occasions, en l'adversité comme en la 81
prospérité, par les mépris et applaudissemens, en néces-
sité et abondance, en la faiblesse comme en la puissance
lors qu'elles s'y sentent traversées et persécutées, se
confiant de venir à bout de tout par celui qui les con-
porte à le faire. Il n'y a donc de quoi s'étonner, si le
sujet de Monréal est contredit, mais bien s'il ne l'était
pas, et qu'un ouvrage d'un tel poids réussit sans obsta-
cles, peines et difficiles exercices de ceux qui s'en mêlent,
ce serait le seul ouvrage de Dieu en l'Eglise qui ne

porterait pas ses livrées ; oh ! Dieu nous garde d'un tel privilége ! Il nous reste donc à considérer les raisons particulieres de ceux qui bien informés de la chose, la regrettent, car pour ceux qui jusqu'ici n'en avaient pas l'idée ni connaissance bien claire nous estimons que ce qui en a été dit ci-dessus, suffira pour les satisfaire.

Première Objection.

Il y en a qui nous disent que les bonnes œuvres doi-
82 vent être cachées, ce qui ne se||peut si elles passent par
les mains d'une société et que notre Seigneur a dé-
fendu que la gauche sut rien des œuvres de la droite.

Réponse.

Cette proposition est très véritable, que les œuvres
doivent être secrettes, pour être plus sures et agréables
à Dieu, principalement pour les personnes faibles qui
sont encore dans le noviciat de la pure dévotion, qui ne
connaissent point d'autre manière de rendre leurs œu-
vres de valeur devant Dieu, que les tenir cachées à
l'extérieur, comme les aumônes qui se mettent dans les
trones des Eglises à l'exemple de la bonne veuve du
Temple tant louée de N. S. ou autres ; et à la vérité
celles-là sont bien plus sures de vaine gloire, quant à
l'extérieur, bien que quant à l'intérieur elles ne soient
pas si assurées, qu'il n'y ait sujet de se garder que de
plusieurs aumônes cachées, la personne qui les fait
n'en conçoive en elle-même quelque opinion de plus
grand mérite en elle qu'aux autres, comme aussi de
83 faire quelques bonnes œu||vres publiquement ; il se
pourra faire que celui qui les fera sera estimé du monde
ne les faire que par vanité ou intérêt, et que néanmoins

dans le secret de son cœur, son intention soit très pure
et bien agréable à Dieu. Ce n'est donc pas le secret
extérieur de l'œuvre qui la met en sureté, ni la connais-
sance que les hommes en ont qui la condamne, mais la
bonne ou mauvaise fin de l'intention qui la fait faire ;
ainsi que N. Seigneur nous a enseigné, disant que
votre lumière, c'est-à-dire, l'exemple de vos actions
luise tellement devant les hommes, qu'en voyant
vos bonnes œuvres, ils prennent sujet et vous avec
eux d'en glorifier Dieu seul (1). Et de cette façon
une aumône ou une autre bonne œuvre ne laisse
pas d'être cachée, lorsque notre intention est si pure
qu'elle n'en attend aucun gré des hommes, ni se soucie
pas plus de leur plaire que de s'y complaire ; ainsi que
faisait l'admirable Job, si je m'arrêtais disait-il à con-
templer la beauté du Soleil et de la Lune en son plein,
si je baisais mes mains de ma bouche, (c'est-à-dire s'abî-
mer||dans l'estime de soi-même, et se vanter de ses 81
bonnes œuvres), je serais digne du châtiment du plus
grand crime qu'un homme puisse commettre(2).

Que si Notre-Seigeur a loué la veuve qui mit son aumône au tronc, ce n'est pas seulement parce qu'elle fut secrette, car elle ne la fut point tellement que les apôtres ne la virent, mais en cela il voulut recommander la pureté de son intention et sa haute charité qui donnait tout ce qui lui pouvait rester à vivre, et quand il défend à la gauche de savoir ce que fait la droite cela s'entend de la simplicité de l'intention, qui ne doit être connue que de Dieu seul qui est notre droite, et non au monde qui signifie notre gauche, autrement à la prendre à la lettre l'avis de Notre Seigneur serait impossible en pratique, ce qui n'est pas.

---

(1) St Matth., c. 5, v. 16.
(2) Job, c. 31, v. 26, 27, etc.

Aussi cet avertissement de fair l'Extérieur allait principalement contre ces Juifs Hipocrites qui ne disaient ou ne fesaient rien que par dessein, ou de vaine gloire, ou d'avarice ; Ce que Notre Seigneur nous defend. de ne
85 point faire notre Justice devant|| les yeux des hommes s'entend aussi bien des notres et St Paul exhorte les Chretiens a bien faire non seulement devant Dieu, mais devant les hommes (1). Et comment est ce que les œuvres des gens de bien et les exemples de leur vie donneraient dans la vue du monde pour le porter a bien vivre ? Et comment tant de belles actions et divines entreprises se feraient parmi les chretiens, si toutes les âmes sont conduites par un chemin et qu'on ne fasse de bonnes œuvres que celles qui sont secrettes à tout le monde ? Il faut donc voir nos Églises desertes de peur qu'on ne nous y observe trop souvent. Les Princes et Princesses et autres personnes publiques, seraient donc de miserable condition s'ils ne pouvaient mériter qu'en tenant leurs œuvres cachées parcequ'il est bien certain qu'ils ne peuvent dire, ni faire rien qu'on ne le sache (bien que pour eux ils ne feront pas mal, s'ils me croient, d'en faire autant qu'ils pourront de secrettes, pour l'éloigner d'autant plus de la vaine gloire, qui aux grandeurs n'est que trop familiere.)
86 Autrement comment aurait-on bâti tant|| de magnifiques Églises et Monastères tant de fondations, Hopitaux et Communautés établies ? et que deviendraient les aumônes publiques de si grande édification et révérence dans l'Eglise, celles qu'on fait aux maisons religieuses, aux prisons et aux charites des paroisses qui sont publiques. Si ces œuvres ne sont de poids ni d'un or pur de charité, resserons donc notre bourse, buvons et mangeons puisqu'il n'y a assurance en nos aumônes. Qui ne voit que ces bonnes âmes s'abusent, sous prétexte de la simplicité

(1) Epitre aux Romains, c. 12, v. 17.

colombine, s'éloignant de la prudence Serpentine et que pour ne savoir qu'un chemin de faire l'aumône parce qu'il est bon, elles murmurent de ceux qui en savent encore un autre; et pour etre trop maladroits à bien faire, et pour vouloir trop rechercher de précautions en leurs aumônes, comme créanciers scrupuleux, ils se retranchent le moyen de rendre plus de services aux pauvres, au lieu de bien regler l'intention pour laquelle il font l'aumône, et divertissant la vue de foi, s'élever à celui pour qui || on la fait, dont la bonté est si grande 87
qu'elle ne prend pas ses créatures au pied levé. Oh ! Dieu nous garde, disait un saint homme de notre temps de tant de reflexions et recherches, qui ne sont jamais sans faiblesses. Ce n'est donc pas une aumône qui ne soit secrette que de la faire pour l'amour de Dieu seul a qui notre intention est connue sans aucun respect humain, bien que l'œuvre passe par les mains de tierces personnes, avant de tomber en la dernière a qui on la donne ; mais on peut outre cela, si on veut observer, que si on fait une aumône pour un dessein commun, ou pour une société, par exemple de N. Dame de Monréal en laquelle comme aux autres, il y a peut-être deux ou trois personnes pour l'execution des choses, il suffit d'en parler a ceux là, non à d'autres, sinon que quelquefois une âme se verra poussée de Dieu de déclarer quelque bien qu'elle aura fait pour en attirer quelques autres au même bien.

Seconde Objection.

Que l'entreprise de Monréal est témeraire, d'une || dé- 88
pense infinie plus convenable a un roi qu'a quelques particuliers trop faibles, outre les périls de la navigation, et les naufrages qui sont à craindre.

Réponse

Vous avez mieux rencontré que vous ne pensiez de dire que c'est une œuvre de roi, puisque le roi des rois s'en mêle, à qui les vents et la mer obéissent, et par conséquent nous ne craignons pas les naufrages qu'il ne suscitera que lorsque nous en aurons besoin et qu'il fera plus d'expédient pour sa gloire que nous cherchons en son ouvrage depuis trente ans. Peut-être on a souffert deux naufrages (1) dont le dommage a été tempéré de la divine Providence de telle (2) qu'ils ont moins donné d'appréhension que de courage à Messieurs de la grande Compagnie ; mais parceque je ne vous vois content de cela, si nous ne vous satisfaisons à la lettre que c'est une œuvre de roi et que savez vous ce que leurs majestés en pensent ? et ce qu'elles y feront quelque jour ? de quoi vous mettez vous en peine ? || Dieu a
89 pourvu jusqu'ici au necessaire, nous ne voulons point d'abondance, et nous espérons que sa providence continuera et quand elle s'en retirera que desirons nous en cela que de deffaire avec autant de joie, pour l'amour de lui, ce que nous avons commencé pour lui plaire toujours il n'en paiera pas moins ; l'estimeriez vous moins libéral qu'un prince qui aurait commandé quelque grand et magnifique bâtiment et le voyant à demi fait il lui prend fantaisie de le faire abattre. A votre avis les ouvriers qui y ont travaillé y perdent-ils riens ? Au contraire, quelque fois il leur redouble le salaire pour les relever de quelque espece de confusion que sa magnificence extraordinaire a fait souffrir à leur art, industrie et peine.

---

(1) Nous n'avons pu trouver aucun détail sur ces naufrages. Il est possible qu'on fasse allusion aux accidents éprouvés par le navire de M. de Maisonneuve en 1641, mais nous croyons qu'il faut lire : « ... son ouvrage. Depuis trente ans peut-être, on a souffert, etc. »

(2) Manière ?

Cependant vous devez savoir que par la sage économie et conduite de nos gens un écu nous fait plus qu'une centaine à d'autres, qui abusent du mini||stère, et ce que 90
nous ne pourrons en un an, nous le ferons en dix, si on ne peut rien faire en dix on le fera en cent, et si le terme vous semble bien long, mais a ceux qui travaillent pour l'éternité c'est peu de chose, si non que vous pensez peut-être que quand nous dormirons dans le sepulcre avec vous, nous n'aurons pas plus de nouvelles des Sauvages que vous et que notre peine sera perdue ? Vous vous abusez, du haut des cieux nous nous réjouirons de voir la semence de nos labeurs fructifier au centuple, et si le temps de votre vie vous est trop court qui de tout veut voir l'argent a la main ; mais a Dieu qui a son Eternité en ses Elus, mille ans ne lui est qu'une heure, laissez lui faire ce qu'il veut, car si vous saviez bien notre affaire, avec qu'elle froideur et indifférence nous y allons, vous vous en prendriez peu à nous, qui ne sommes que serviteurs indignes et inutiles, mais vous désireriez adorer avec nous les conseils de la sagesse et savourer les effets de sa bonté, qui y fait plus que nous ne méritons à notre souhait et à sa gloire

Troisieme Objection.

Que l'affluence des pauvres est si grande en France que les aumônes n'y suffisent || pas, qu'il vaut mieux ap- 91
pliquer à ceux qui sont à nos portes que de les envoyer aux pays Etrangers pour des gens qui nous sont inconnus.

Réponse.

O charitable avarice, ô ingrate et deffiante charité qui a peur que terre lui faille, jusqu'à quand serai-je avec vous ? disait N. S à semblables gens que vous. Quinze

ou vingt mille livres d'aumônes que l'on envoie peut-
être tous les ans à Monréal, pour une œuvre si impor-
tante ruinera donc le repos de tous les pauvres du
Royaume ? parmi quatre millions de livres qu'on peut dis-
tribuer tous les ans dans la seule ville de Paris en aumo-
nes et œuvres pieuses, sans y comprendre les fondations
perpetuelles. Est ce trop d'une benédiction si petite
pour ces Infidèles, qui est peut-être que Dieu arrête
le fleau de son indignation sur Paris et toute la France,
qui semble être si avertie et menacee ? Prenons y garde,
mes frères et sœurs, ce n'est pas l'esprit de la charité
92 desinteres||sée que Dieu a communiquée à son Église, ce
n'est pas l'ordre qu'il a établi en la diversité de sa grâce.

Ce n'est pas le sentiment de l'Apôtre qui nous ins-
truit que celui qui donne, ne diminue point le bien qu'il a
et celui qui ressere tout ce qu'il a n'en a pas davantage
pour cela, et c'est ignorer les principes de la vraie mise-
ricorde de penser qu'un royaume abondant n'est pas
obligé de contribuer à la necessité d'un autre. Mais
pourquoi aurions nous honoré les Canadiens du nom de
France ? Sinon que les fesant nos compatriotes et sujets
du roi et dont nous retirons même quelque bénéfice de
négoce, nous aidions de notre part à les retirer de
notre misère et des périls evidents de la réprobation
perpetuelle, puisque Dieu merci a la liberalité de per-
sonnes charitables et a la ferveur de certaines âmes
nobles et généreuses qui embrassent tellement le soula-
gement de nos pauvres de Paris, qu'elles tiennent a
93 beaucoup de perte si d'autres || qu'eux les préviennent
en la consolation de leurs peines, Nous ne voyons point
que ceux de Paris en soient plus abandonnés, comme il
n'est juste de les frustrer des charités nécessaires à leur
vie, mais seulement de dispenser les choses pour les

uns et pour les autres, selon nos moyens et la prudence Chretienne. Mais si on n'estimait devoir bien faire que pour ceux qui nous approchent, Comment est-ce que les Corinthiens et autres Chrétiens du Levant n'ont point eu la même sagesse, de repliquer à St Paul quand il les pressait de faire passer leurs charités jusqu'aux pauvres de la Judée et autres éloignés d'eux ? a quelle raison se reconnaissait-il redevable à la vérité, premièrement aux Juifs, comme anciens dépositaires des saintes promesses, mais aussi aux Grecs et Gentils ?

Les Corinthiens pouvaient bien lui alleguer qu'ils avaient assez de pauvres chez eux, et qu'ils ne connaissaient personne en Jerusalem. Et Philémon le grand et riche ami du même Apôtre, ne goûtait point autre plaisir que d'employer || ses moyens à l'entretien des 94
Courriers Evangéliques par les pays Infidèles. Et les premiers Chretiens de Rome ont-ils fait cette difficulté lorsqu'il fallait soutenir les frais de tant de missions Etrangères ? Et depuis au quatrième et cinquième siècle et plus bas jusqu'a nous tant de personnes laïques ont dispersé hors leur patrie des charités si immenses. Une sainte Paule, grande dame Romaine et Ste Melanie avec Albine sa mère et Mélanie son ayeule et le bienheureux Pimen mari de la jeune, grand seigneur dans l'empire Romain, qui ont distribué en Judée, Egypte et Afrique, de si grands trésors aux pauvres bien que de leur temps il ne manquait pas d'objet de calamités et de misères chez eux, Rome et toute l'Italie se voyant souvent menacées de troubles pestes et famines.

Mais ces saintes âmes mieux éclairées de plus purs rayons du Soleil de charité, ne s'amusaient pas tant à controler les intentions de ceux-ci et de ceux-la,

ni à éplucher si scrupuleusement à quels pauvres
95 ils avaient affaire, ni s'ils étaient || de leur connais-
sance ou non, ce qui ne serait pas mal de faire en
occurence de pauvres en particulier comme nous
avons dit ci-dessus, mais non lorsqu'il s'agit de la
misère d'un peuple entier, avec lequel, il ne faut
faire si exactement entrer en comparaison avec le
particulier. Aussi ces saintes Dames voyaient bien
qu'où il y a moins de sensualité et moins espérance de
gré, comme donner à des gens inconnus, leur aumône
était plus pure et hors de mercenaireté, parcequ'encore
que notre volonté ne soit obligée de rechercher ce qui
nous est inconnu, neammoins il y a bien différence
d'une chose qui ne nous est jamais tombée sous les sens,
qui est absolument inconnue et de celle qui par l'ouie
et les livres nous est aussi certaine que si nous l'avions
touchée ou vue. Par exemple vous n'avez jamais vu
Constantinople, vous êtes pourtant assurés qu'il y a des
habitans parce que vous l'avez ainsi lu ou entendu.

Voila pour la connaissance qui vient des sens, mais
quand elle est melée de la connaissance de la foi en
96 la||quelle il n'y a rien de nécessaire à salut qui nous soit
inconnu, il y a encore plus d'assurance parceque con-
naissant qu'il y a des Sauvages en la Nouvelle France
par les relations écrites et non écrites nous sommes
encore assurés par l'Eglise que la lumière de l'Evangile
leur manque et leur necessité nous en est même plus
connue que des Pauvres qui sont près de nous que nous
croyons être participant des sacremens de l'Eglise, bien
que quelquefois il s'en rencontre qui par la faute de
leurs parens n'ont jamais été baptisés. Et si vous
donnez une aumône pour une mission en Guyenne ou
en Languedoc, ou vous n'avez jamais eté et ou vous ne
connaissez personne, vous êtes neammoins assurés que

vôtre aumône est bien employée par la certitude générale que vous avez qu'en ce pays il y a grande necessité ? Ainsi de la Nouvelle France vous dites que tout vous y est inconnu, mais vous savez bien que tous les habitants sont d'une condition plus malheureuse que les bêtes, et n'avez raison de douter que votre charité ne soit agréable au Dieu de paix et deCharité. || 97

Et le même Dieu qui nous a autrefois visité de sa parole par St Denis et ses compagnons, St Irenee et ses disciples St Augustin, en Angleterre ou St Loup et St Germain Evêques de France passerent lors des Pelagiens pour secourir nos voisins bien qu'ils ne fussent pas leurs Evêques. Et depuis St Boniface en Allemagne et tant d'autres qui étaient entretenus des secours des gens de bien.

Comme aujourd'hui c'est encore le même maître qui nous presse d'en faire aller à Monréal pour y rendre le service salutaire que ces Sts nous ont fait ou procuré. Mais pour conclure avec vous, dites-moi, controleurs de Missions Etrangères si vous aviez en quelque part de la France un peuple qui fut Infidèle que feriez-vous ? J'entends déjà pétiller votre zèle de quitter tout pour courir à vos voisins, vous n'y allez donc que parcequ'ils vous sont plus proches, et néanmoins vous savez bien qu'aux choses surnaturelles il n'y a point de distance locale et que tout est présent à || Dieu par l'esprit duquel 98
nous devons entreprendre les choses. Mais s'il n'est question que des plus proches vous ne devez censurer ceux qui assistent les Canadiens n'y ayant point entreux et nous graces à Dieu de peuples infidèles plus proches ni plus accessibles puisque vous voulez croire que le feu divin de charité ainsi que le matériel ne prend qu'à la matière la plus proche.

Quatrieme Objection.

Que les Canadiens avec la lumière naturelle se peuvent sauver s'ils gardent la loi de nature, attendu l'Ignorance invincible ou ils sont de l'Evangile.

Réponse.

Supposé que votre contredit fut véritable, dont néanmoins les plus grands Theologiens ne conviennent, qui tiennent que quand ils observeraient la loi naturelle ils ont encore besoin de la foi pour être sauvés, mais que seulement ils éviteraient les péines éternelles sensibles du corps et de l'âme, dont les damnés sont tourmentés
99 et que s'il s'en trouvait parmi eux de si parfaits que vous dites, Dieu ferait plutôt un miracle que de les priver de la grâce de la Rédemption, mais quand ce que vous objectez serait vrai que conclueriez-vous de là ?

Les Apôtres en pouvaient dire autant de nous et nous des autres si votre erreur avait lieu ; voici la porte fermée aux missions des Infidèles et l'émulation sainte de la propagation de la foi toute éteinte. Mais pensez-vous qu'un Infidèle par la force de la raison naturelle peut éviter touts les péchés mortels en sa vie ? Ce n'est pas l'opinion de St Thomas ni des autres Lumières de l'Eglise, non pas même qu'on se puisse garder toujours d'un péché mortel sans la grâce, et l'expérience l'a fait trop voir avant le Déluge et après ou la raison des hommes semblait être en sa force et plus pure comme une eau plus proche de sa source. Cependant nous n'apprenons point qu'aucun Infidèle ait eu le salut ni devant la loi écrite ni depuis. Je dis Infidèle pour les distinguer de
100 ceux qui en la loi naturelle avaient la foi du || Messie par laquelle ils se pouvaient sauver. Et si vous vous amusez

à l'histoire apocriphe de l'âme de l'Empereur Trajan retirée de l'enfer par les prières de St. Grégoire, vous faites bien, mais Dieu vous garde d'un paradis comme le sien. Cependant vous prétendez que les Sauvages soient plus sages que les premiers hommes de la terre. Cela ne se peut, mais je dis s'ils s'en trouvait en cette perfection c'est à eux que nous devons courir pour en embrasser le salut et faire achever en eux par la grâce, ce que Dieu y avait commencé d'opérer, par les biens de nature. Mais quand aux autres engagés au péché originel (1), nous avons déjà averti que c'est proprement servir au dessein de Dieu, en l'amour qu'il porte aux hommes de leur en montrer les remèdes.

Cinquieme Objection.

Qu'il ne faut pas ôter le pain des enfans des pauvres Chrétiens Français, pour l'envoyer à des Infidèles qui vivent comme des chiens qu'il est impossible de convertir. || 101

Réponse.

Si vous parlez du pain qui nourrit seulement le corps cela est vide(2), que le spirituel est préférable au corporel, mais si vous l'entendez du pain nécessaire au salut des âmes, nous avons dit que l'instruction que l'on donne aux Canadiens n'empêche pas celle que l'on peut faire aux Français, et qu'une vingtaine d'ouvriers ou plus ne nuisent point au millier de prêtres que la France a pour instruire ses habitans. Et nous estimons d'ailleurs vous avoir assez convaincus, qu'en ce Royaume grâces à Dieu il ne se rencontre point de nécessité spiritnelle

---

(1) Quelqu'un a ajouté en note : *originel et actuel*.
(2) . . . est évident.

égale à celle des Américains. Ce n'est donc pas ôter le pain des enfans pour un si petit nombre de Français qu'on y fait passer tous les ans. Mais si les enfans en étaient saouls, pensez-vous que ce fut mal fait de jeter du moins les miettes aux autres? C'est ce que nous prétendons faire et les servir de vos restes, et N. S. ne rebuta pas tant la Chananée qui vivait parmi des chiens
102 Infidèles qu'au lieu des miettes qu'elle demanda, il ne l'élevât à la table de sa grâce et en fit une grande Sainte, entendez-vous bien ce que veut dire cela? et Dieu nous garde que ce que ceux que nous regardons comme des chiens ne nous enlèvent un jour nos places. Ainsi que le souverain maître, nous menace qu'il doit venir un jour des peuples des bouts du monde qui seront assis à la table de son grand banquet royal; et les enfans de sa maison rassasiées et ennuyés de ces viandes célestes en seront chassés et précipités en des ténèbres extérieures significatives de celles dont ils seront intérieurement aveuglés.

Sixieme Objection.

Qu'il suffit de ce que font les pères Jésuites en la Nouvelle France entretenus tant des aumônes des gens que par Messieurs de la grande compagnie qui se tiennent incommodés du dessein de Monréal.

Réponse.

Vous êtes par aventure mal informés, et non recevables à proposer, tant de la part de Messieurs de la Grande compagnie, que des Pères Jésuites, puisque les uns et les autres ne s'en plaignent pas, et comment s'en plaindraient ces MM. s'ils ne s'en prenaient à eux-mêmes, qui sont les premiers fondateurs du dessein

de Monréal, par la glorieuse cession qu'ils ont faite libéralement de cette île ? Comment leur serait-on à charge ? qui (1) l'on travaillé à peupler le pays, à rendre les chemins plus accessibles, à réduire les sauvages à leur police, aider à défricher les terres, à bâtir et se fortifier contre les ennemis communs et à favoriser les commis de ces Messieurs de tout ce qui se fera à Monréal en leur pouvoir ? On ne les importune point on ne s'y mêle de rien, et on trafique sinon du salut des âmes qu'ils affectionent autant que nous ? Et il ne s'y passe chose qui leur puisse tant soit peu déplaire.

Dire que le dessein de Monréal leur est nuisible et aux Pères Jésuites, c'est comme si vous disiez que mettre du bois au feu c'est diminuer sa chaleur. Dire encore que le Pères qui y sont suffisent
seuls pour l'instruction des Sauvages c'est com||me si je 103
vous demandais, six ouvriers qui sont bons pour une tâche, étant douze ne la pourront-ils pas doubler ? puisque la moisson est si abondante et que le champ est si si ample il n'y peut avoir trop d'ouvriers. C'est peut-être pour cela qu'il plaît à Dieu inspirer à cet emploi tant de personnes vertueuses de différentes conditions qui n'ont repos ni jour ni nuit, pressez de la vue des Sauvages qui se présentent à leur esprit implorant d'eux le même secours que ce Macédonien de St Paul, et cet Indien de St Xavier. Et après cela auriez-vous raison de vous plaindre ? de voir croitre le nombre de ceux qui servent à la vigne du Seigneur de laquelle il est si jaloux qu'il en a fait plus d'estime que de sa vie et qui se réjouit plus de la recherche d'une brebis égarée que de nonante neuf conservées ?

---

(1) ...quand l'on travaille ?

Septième Objection

Que les Sauvages sont fénéans et libertains, ennemis du travail de la terre et indociles, ainsi que l'expérience fait voir.

105 || Réponse.

Il y a plusieurs nations parmi eux qui sont arrêtées ont domiciles et quelqu'espèce de communauté, et celles-là travaillent à la terre, comme elles peuvent, et il n'y aura pas grande passe à leur apprendre avec le temps à mieux faire et à s'adonner aux arts et métiers. Et par ce moyen on les convertira facilement, comme les Pères s'y emploient dignement ; ainsi qu'on voit, en leurs relations. Quant aux nations vagabondes, si on ne gagne rien aux vieillards on s'adressera aux enfans dont ils ont baptisé grand nombre. Mais il y a déjà des familles entières tant d'anciennes que de jeunes qui offrent de s'arrêter en leur assignant des terres défrichées, ce qu'on s'efforce de faire. Et si quelques uns ont une fois commencé les autres viendront à la file, et ayant goûté une sorte de vie reglée reconnaitront bientot leur bonheur. Toutes nouveautées d'abord choquent nos sens, la honte de ceci et de cela, qu'ils n'ont pas accoutumé, les retient
106 autant que la lâcheté ou la faiblesse de || leur corps qu'ils ont assez assortis des avantages de la nature, beaucoup plus que nos paysans de France. Ils sont de riche taille et puissante, laborieux à la chasse, à la pêche, à la nage et à naviguer à la rame, grands piétons et si bons portefaix qu'en leurs longs voyages ils se chargent les épaules chacun de tout ce qui peut-être de plus nécessaire pour leur usage, faute de bête de charge, et si une fois la raison prend l'avantage sur leurs vieilles coutumes avec l'exemple des Français qu'ils estiment et respectent, qui

les exciteront à travailler, il y a apparence qu'ils se détromperont eux-mêmes se retirant d'une vie si pleine de pauvreté et afflictions qu'ils se rangeront à celle des Français ou Sauvages chrétiens, à quoi la grâce de Dieu au besoin ne manquera pas de leur dessiller les yeux, et les confortera mieux faire, et quand nous aurons fait notre devoir, c'est à elle de faire son bon plaisir du reste.

On y contribuera de secours aussi de quelques aumônes qu'on fera aux plus diligens de quelque peine et correction légère aux fainéans. L'aide que l'on prête‖ra aux 107
malades, dont ils n'échappe guère parmi eux, du moins pendant leurs voyages de chasse où ils sont souvent contrains de les exposer à la mort, non tant par cruauté que par impuisance, de les secourir et par appréhension pour eux-mêmes, joint à cela les instructions et fréquentes exhortations avec l'adresse dont usera à choisir leur inclination, force et talent de chacun pour l'appliquer au métier ou il sera jugé plus propre. Les mariages aussi qui s'y feront entre les Français et les Sauvages chrétiennes ou entre les jeunes Sauvages chrétiens mêmes.

Nous ne voyons raison de douter qu'ils ne se convertissent à la foi et s'apprivoisent à notre forme de vie, et qu'en cette façon le pays se peuplera facilement, se remplira d'animaux domestiques et de bêtes de service. Et ces petites nations multiplieront plus en dix ans qu'elles n'ont fait par le passé en cent années, au grand honneur de la France et avantage du service de sa majesté, qui acquerra autant de sujets capables de secourir peut-être quelque jour cet etat, ‖ d'homme et 108
marchandises utiles.

Huitième Objection.

Que l'île de Monréal est proche des Iroquois, peuple cruel et farouche, qui empêche aux autres Sauvages le commerce de la Rivière St Laurent, qui n'oseraient pour cela s'habituer à Monréal où les Français mêmes sont exposés aux surprises et aux boucheries de ces barbares qui tirent des armes des Holandais logés au-dessus d'eux avec lesquels ils trafiquent.

Réponse.

Voilà de belles lunettes d'Holande, mais non toutefois d'approche, puisqu'elles vous font craindre les Iroquois de si loin qu'ils n'ont garde de vous faire *mal.* (1) Il est vrai qu'une partie de ces gens-là est obligée à 40 ou 50 lieues de Montréal au delà la Rivière Saint-Laurent et qu'ils sont souvent en guerre avec les autres Sauvages qui ne laissent pour eux de fréquenter la rivière et de continuer leurs traites aux saisons. Mais outre cela ils sont amis des Français (2) et les appréhendent si bien
109 que jusqu'à présent tant s'en faut que les Iroquois aient rien entrepris contre eux, qu'ils ont rendu des Français qu'ils avaient pris (3), entre autre un père Jésuite (4).

---

(1) Ajouté à la main.

(2) On voit combien les associés, ou du moins l'auteur des *Véritables Motifs*, se trompaient sur les dispositions des Iroquois. Cette illusion, et cet empressement à diminuer le danger, à ne l'envisager, pour me servir de sa comparaison, que par le petit bout de la lunette, peuvent absolument se comprendre et s'excuser : mais il est plus difficile de comprendre comment ce passage a pu exciter l'enthousiasme de l'auteur de la Vie de Sr Bourgeoys, au point de lui faire dire, en citant cette page. Les associés " choisissent cette île, sachant bien que les colons y *seraient* plus *exposés* " qu'ailleurs aux surprises et à la boucherie des Iroquois. Mais ce qui " devait être regardé comme le comble de la témérité pour ne rien dire " de plus, etc." Vie de Sr B., t. 1er, p. XIII.

(3) Marguerie et Godefroy ? Cf. *Relation* 1641, p. 38 et 40.

(4) Le Père Jogues probablement. Il est assez vraisemblable que notre auteur avait appris, par la renommée, la nouvelle de la captivité du bon Père et de l'espérance qu'on avait de le délivrer. La *Relation* de 1642 ne parut qu'en 1643, en même temps à peu près que cet écrit.

Et il y a espérance qu'avec le temps ou nous les amenerons à leur devoir, les obligeant d'avoir paix avec nous et les Sauvages ou bien qu'avec la grace de Dieu ils se convertiront comme les autres leurs voisins. Ainsi qu'il est toujours arrivé aux nations de l'Europe les plus cruelles, qui après toutes leurs cruautés, se sont elles mêmes soumises au joug de la Croix. Et si nous ne pouvons ni l'un ni l'autre avec la permission du Ciel, nous leur menerons une si juste, si sainte et si bonne guerre que nous osons espérer que Dieu fera justice de ces petits Philistins qui troublent ses œuvres, chose facile avec deux ou trois cents bons soldats Français qui iront brûler leurs cabanes, et si tout cela nous manque et que les périls pressent vous pensez déjà que nous sommes attrapés, nous a vons une puissante aitresse, nous nous en irons à ses pieds implorer (1) extraordinaire et dans nos extrémités nous avons || si souvent 11
ressenti des protections familières, qu'au besoin vous en entendrez des nouvelles. Que si cette faveur nous laisse, et que Dieu nous veuille accepter pour victime, étant près d'eux et massacrés, nous n'y serons pour cela trompés, notre mort serait notre vie et notre perte une victoire (2). Mais quand cela arriverait, n'estimez pas pour cela vous voir délivrer de nous ; de nos cendres, Dieu en suscitera après nous qui feront encore mieux que nous. Cependant nous conserverons au nom du Seigneur des armées; le mieux que nous pourrons avec un vaisseau appelé N. Dame de onréal (3) que nous en-

---

(1) Un secours ?

(2) Ces paroles ne sont pas, comme quelques-uns pourraient le croire, dues à un enthousiasme passager. Plusieurs colons en effet ne vinrent à Montréal que dans le but d'y sacrifier leur vie pour la foi. *Relation* de 1643. pp. 52, 53 ; *Histoire du Montréal*, p. 167.

(3) Ce vaisseau de 350 tonneaux leur avait été donné par le Roi. Cf *Histoire du Montréal*, p. 47.

voyons tous les ans et un fort de défense que nous y avons bien muni de toutes choses qui pour le présent selon l'apparence n'a rien à craindre de contraire

Neuvième et dernière Objection

Que c'est temps perdu de travailler à la Nouvelle France, pays intempéré à cause de la mer glaciale qui l'environne, où les Français ne peuvent subsister que de
11 ce qu'on || porte de France, avec péril et peu de fruit, dont ils s'ennuieront à la fin, perdant patience, comme ils ont accoutumé, et que la Société de Monréal n'étant appuyée d'autres intérêts que de charité, n'est pas pour durer, que Dieu ne fait plus de miracles, qu'au lieu de cela les missions de l'Amérique sont de moindres frais, plus avantageuses en bons pays, fertile et si tempéré qu'on n'y sent jamais de froid.

Réponse.

Pour le peu de fruit dont vous parlez si vous l'entendez du temporel, nous vous le laissons volontiers, non seulement pour le pays que vous aimez mais aussi pour le Canada que vous méprisez. Quant au bien spirituel il n'y a pas de quoi vous scandaliser. Il est plus faict de fruict en Canada que St-Jacques n'en fit en Espagne, qui n'y put convertir que cinq ou six personnes et si cet Apotre n'estimait pas avoir mal employé son voyage, on voit bien que vous ne pénétrez guères la valeur et
12 la dignité des ames, puisqu'elles vous coutent si peu ; vous ne seriez pas bien en l'école de quelques grands saints et saintes qui ont fait à Dieu tant de soupirs avec pénitences et austérités toute leur vie pour le salut éternel des âmes et quelquefois pour une seule. J'en sçai une hors de Paris à qui Dieu communique beau-

coup de faveurs, qui a souffert des peines incroyables pour la conversion de quelques pécheurs. Et comme il plut un jour à Dieu élever son Esprit, à voir l'excellence d'une ame et la beauté dont elle est ornée quand elle sort de ses mains, avant de tomber dans le péché originel, elle en fut si ravie qu'elle ne s'étonnait plus qu'un Dieu fut descendu en terre pour réparer la perte de si nobles et si belles créatures, et si Dieu l'eut voulu : Elle eut volontiers enduré les peines d'Enfer jusqu'au jour du jugement pour faire qu'une seule de ces ames ne fut infectée de cette tache et prévarication radicale. Jugez de là, de quels sentimens intérieurs nous devrions réveiller notre foi pour celles qui y sont depuis si longtemps si damnablement souillées » 113

Et pour ces pays chauds et ces Isles fortunées que vous préconisez tant nous savons de bonne part qu'il ne s'y fait pas plus de Conversion qu'en la Nouvelle France et les habitans y allant nuds à cause de la chaleur continuelle et à raison de ces objets plus portés aux voluptés et pour la bénédiction de leur Terroir habitués à la paresse mère des Vices semblent avoir autant de Barrières qui ferment l'accès à la grâce et prédication de l'Evangile. Ce que nous n'avançons pour divertir les colonnes qui y passent, où plusieurs grands ouvriers sont dignement employés, soutenus, tant par la charité des bonnes âmes (entre lesquelles il y en a peut-être quelqu'un de ceux de Monréal) que des soins particuliers de Mrs. de chaque compagnie qui les entretient, mais au contraire nous les souhaiterions augmenter. Et qu'importe-t-il, dit l'apôtre, en quel pays ? pourvu que partout J. C. soit annoncé avec dessein ou sans dessein, pour s'enrichir ou s'appauvrir, ou pour vivre ou pour mourir.|| 114

Nous vous supplierons seulement, si vous nous en vouliez croire de laisser aller en Canada ceux qui sont inspirés d'y aller, comme nous exhortons aux pays plus tempérés tous ceux à qui Dieu donne mouvement d'y passer ou contribuer. Nous avons tous un même maître et nous ne comprenons point comme il se peut que de sa part, vous ayez d'autres témoignages de sa volonté pour votre mission, que nous, pour la nôtre, si nous les savions; nous les respecterions en vous humblement et saluerions de plus près ces saintes marques (1). Quant à nous, nous sommes contents d'en rapporter à nos supérieurs qui nous le permettent. Aux choses qui ne sont pas de précepte, il est licite de choisir ce qu'on estime meilleur, vous préférez le beau pays riche peuplé et fertile, c'est bien fait à vous. Le Canada ne vous agrée pas, Dieu soit béni, aussi n'y a-t-il à gagner que croix, fatigues, maladies, pauvretés et rigueurs de la nature, mais nous vous certifions que ce
115 qui vous donne du degoût, c'est nos délices.

Mais à votre avis, les premiers saints missionnaires de la foi qui ont pénétré le fond des Provinces froides du Nord, comme Suède, Frise, Norwège et autres, qui en ce temps là étaient plus affreuses et barbares que le Canada, se sont ils point épouvantés de cela ? Souvenez-vous quand Dieu reprochait à son bon serviteur Job un peu trop de liberté qu'il s'était donné de partir (2) de ses jugemens de crainte qu'il ne vous dise, N'étiez-vous pas des ministres de mon conseil quand j'assignai, pour demeure à ces pauvres gens cette terre froide, pour me remontrer qu'il ne les fallait pas placer là, que puisque je voulais envoyer ma parole à tous

(1) Les mots *saintes marques* en partie raturés à la main.

(2) Parler ?

les hommes, il valait mieux leur donner de beaux pays de proche en proche pour soulager mes serviteurs de la peine qu'ils devaient prendre de les visiter un jour de ma part. O mais, dites-vous, on n'y saurait rien || faire 116
de grand comme ailleurs.

Par aventure vous dites vrai, mais Dieu nous garde de prétendre à ces choses grandes. Abraham disait à Dieu qui lui promettait une grande et puissante lignée lorsqu'il n'avait point d'enfants de Sara, déjà vieille, plût à Dieu que le petit Ismaël votre serviteur vive seulement devant vous (1). Ainsi disons nous, plût à Dieu que ce petit service que nous lui rendons vive seulement devant lui sans en attendre autre chose. Cependant vos discours que j'estime provenir d'inadvertance plus que de manquement de charité, de lumière Chrétienne font tort à ces pauvres peuples, et refroidissent de les assister beaucoup de personnes puissantes et vertueuses, mais trop scrupuleuses à vous croire. Quant à la légèreté et impatience que vous y appréhendez comme une imperfection de la nation et de notre société même d'autantplus que ce reproche touche notre fait, nous le recevrons avec plus || de respect, 117
de tendresse, et de charité avouant que vous avez pénétré notre faible qui devrait vous faire moins d'ennui que de pitié, et joindre vos prières aux nôtres pour y trouver le remède qui n'est pas grâce à Dieu, si déplacez que vous pensez et que par exercices vertueux nos imperfections naturelles ne puissent être corrigées. Ignorez-vous que le sage est pardessus les influences célestes, c'est-à-dire, qu'encore que sa complexion fut sujette à être inclinée par les mouvemens et conjonctions des astres ; par exemple à colère et légèreté, il est néam-

(1) Gen., c 17, v. 18.

moins en son pouvoir de regler tellement l'opération de la faculté supérieure de son esprit qu'elle ne se portera à rien de vicieux, quelque violence que l'influence lui fasse. Et pourquoi faire ? Les astres si fermes en leur devoir auraient-ils le pouvoir de nous changer et de nous détraquer du nôtre.

Je m'en rapporte à St Bernard et ses frères qui ont si
constamment surmonté leurs passions par une vie si
austère. Et Saint Guillaume d'Aquitaine et le grand
118 François, de Sales en notre siècle et tant d'autres Sts
François (1) sujets à l'inconstance du climat qui ont été
des merveilles de sagesse et de persévérance. Je vois bien
ce que vous en pensez que nous ne somme pas de leur
taille. Il est vrai, mais pourtant nous sommes de la
taille de leur condition, de même masse, pétris et mon-
tés de mêmes mains du Souverain et contempérez si
nous voulons à l'usage de sa grâce avec laquelle nous
pouvons éviter le vice que vous reprochez. Mais si non
que vous croiriez que ce serait un ressentiment pour vous
rendre la pareille, nous vous aviserions en secret, que
votre dévotion donne un peu trop à la nature et
à la prudence humaine, vous ne pouvez rien laisser
faire à Dieu, ni à sa grâce. Vous n'êtes pas accoutumés
de nager dans les eaux de la mer de sa providence,
pour attendre de sa magnifique sagesse et bonté
inséparable, de sa puissance, tout ce qu'elle vous fera
entreprendre. Mais comment avez-vous pu mettre dans
119 votre esprit qu'appuyés de nos propres forces, nous
eussions présumé de penser à un si glorieux dessein que
la conversion des Sauvages ? et que nous ne vissions ce
peu que nous pouvons et ce que nous sommes de nous
mêmes. Si Dieu n'est point en l'affaire de Monreal

(1) ...tant d'autres saints français.

non seulement ce quo vous prédisez arrivera, mais pis que cela. Mais si Dieu l'a ainsi voulu qui êtes vous pour contredire ? disait le Docteur Gamaliel aux Juifs en faveur des Apôtres ; que si c'est une invention humaine ne vous en mettez pas en peine elle ne durera guère Mais après qu'il eut dit cela que fit le bon Gamaliel il n'attendit pas d'autre preuve de la Doctrine des Apôtres comme firent les prêtres et les Docteurs de la Sinagogue qui sont encore a attendre ; et se séparant d'avec eux se déclara des Disciples. De même appuyés sur sa parole son Eglise et les effets que nous y voyons surpasans notre intelligence et les mouvements interieursqui nous
pressent et les saints dé(1)sirs et affections plus grandes 12[illegible]
et plus elevés que notre cœur avec des soupirs secrets et des gemissements inexplicables pour la perte de ces pauvres ames. Pour vous qui ne pouvez ni croire ni faire, laissez les autres en liberté de croire ce qu'il croient devoir faire. Vous ressemblez a ce seigneur de Capharnaum a qui N. S. reprocha qu'il ne pouvait rien croire de lui, s'il ne voyait des miracles. Mais qui vous a dit ? ou cela est-il ecrit ? au contraire la même vérité a dit que son père opérait continuellement et qu'il operait avec lui et que ceux qui avaient autant de foi comme est un grain de moutarde feraient en son nom de plus grands miracles. Depuis quand êtes vous venu le directeur des operations divines ? pour les réduire a certain temps et dans la conduite ordinaire. Si nous ne voyons plus de choses extraordinaires, ce n'est pas que Dieu n'en pro-
duise toujours en quelque partie du monde, et quel||que 12[illegible]
fois à nos yeux mais nous ne les voulons pas recevoir, ou ils ne viennent jusqu'a nous. Et nous n'avons aussi pas besoin pour Monréal de miracles le moindre concours de ces graces est plus que suffisant pour le succès de ce petit ouvrage. Je dis petit parcequ'il est trop grand

ou trop haut pour vous et pour nous mais pour lui il est trop bas et petit, et aussi peu à propos que le reste est la prophetie que vous faites de la rupture de notre Ste(1) en laquelle dites vous que quelques uns se refroidissent déjà de contribuer.

Mais quand cela serait doutez vous que s'il y en a qui se retirent sans raison la grâce que Dieu leur avait préparée pour cela ne soit pas donnée a d'autres ? et pensez-vous qu'une societé appelée de Dieu a l'etablissement d'un dessein particulier ait besoin d'etre perpétuelle ? Nous savons aussi bien que vous qu'elle se dissoudra quelque jour. Et nous faisons des vœux à Dieu que cela soit afin que les Français et les Sauvages qui resideront de part de la se puissent passer
122 de nous par leurs labeurs et industries. Mais quand Dieu la déferait plus tôt, ce n'est pas chose extraordinaire que ceux qui commencent un ouvrage ce ne sont pas eux qui l'achevent N. S. disposant mieux et pour les uns et pour les autres, afin que fesant reposer les premiers de leurs travaux, dont ils n'ont pû voir le fruit pendant que les derniers achèvent, l'esperance bienheureuse de ceux-la ne se consomme sans les autres.

Conclusion du sujet.

La première fois qu'il plut à Dieu me donner la pensée de considérer à fonds le sujet de Monreal il se presenta à mon esprit comme le part (2) d'une Ourse delivrée de ses petits, au commencement ils ne paraissent qu'une masse de chair, informe, confuse et qui fait peur à voir de près, mais sitôt que la mère les a léchés et polis, on est tout étonné de voir peu a peu ces petits

---

(1) Societé.
(2) *Partus.*

animaux parfaits de leurs membres et capables de réjouir leur mere. Ainsi en est-il du part de Monréal‖ceux 123
qui l'ont enfanté, d'abord ne savaient ou il devait aboutir ils n'y voyaient que choses a faire peur d'y penser, incertitude par ou commencer, point d'ordre pour executer, ni vue a le pouvoir achever. Mais aussitot que notre Ourse celeste à la gloire de laquelle ce fruit devait être consacré eut daigné impétrer de son fils de faire approcher la langue des effets de sa providence, pour en lecher cet ouvrage la polir et lisser du verre de sa lumière et le rechauffer du rayon de sa grâce, comme il arrive aux oeufs de l'autruche, qu'elle abandonne dans les sables ardents, sans se soucier de les couver, ni que les autres animaux passants les écrasent, a qui Dieu a oté le sens pour en instruire (1) les hommes dans les choses plus déplorées a se confier en sa puissance qui suppleant a la cruelle insensibilité de la mère par la chaleur du soleil echauffe le sable et fait si bien couver ses œufs que les petits sortent si forts de la coque qu'ils se moquent après à la faveur de leurs ailes du cavalier qui les chasse.‖Ainsi nous combien de fois avons nous rejetté 124
les bons désirs et conceptions que Dieu en imprimait à nos cœurs les exposant à l'ardeur des tentations au passage des suggestions et a la rigueur des jugements du monde s'ils n'eussent été couvés de la chaleur de son esprit pour les éclore et faire que de leur vol ils pussent non seulement défier le chasseur infernal, mais réjouir et honorer un jour de leur service leur très digne mere de façon que repassant ma vue sur le corps de ce sujet de Monréal, je fus touché de le voir tout autre, developpé de ses rides si formé en ses parties et si fleuri d'espérance et de plusieurs verités agréables aux ames qui vivent dans les douceurs de la grace que je

(1) *Hist. de la Colonie française*, t. I, p. 434.

ne cessai d'admirer la sagesse de la Divine providence lorsqu'elle dispose choses grandes qu'elle fait naitre de si basses si faibles et si petites que de sales hommes prennent sujet de s'en rire et les décrier afin que par après parmi les difficultés murmures et empêchements, les
125 choses venant à s'élever à la vue du monde, ils aient | autant plus d'occasion d'en glorifier Dieu que ses serviteurs se sont acquis de mérite par les peines, mépris et souffrances qu'ils y ont receus. Ce qui m'a obligé de remplir cet écrit de ce que j'en peux concevoir, dont je ferai ici un sommaire pour aider à l'intelligence et à la mémoire.

C'est donc le bon plaisir de Dieu d'appeler touts les hommes à la vie eternelle et a cet effet envoyer l'ambassade de cette heureuse nouvelle partout le monde et malheureux est celui qui peut et ne veut en toute sa vie concourir au dessein de Dieu. Auquel les Chretiens de l'un et de l'autre sexe chacun selon son pouvoir ont telle part que des la naissance de l'Eglise les Ecclésiastiques et Laiques ont tenu a très grand honneur de contribuer a cet emploi selon les temps et les lieux qu'il a plu a Dieu de choisir, n'y ayant point de plus utile et glorieux exercice que celui des œuvres de misericorde spirituelle préferables aux bonnes œuvres corporelles et principalement de vaquer à celles qui aident au salut
126 des ames qui tiennent le premier rang.||Si bien mesmes que de contribuer de ses aumosnes à la conversion des ames c'est un œuvre qui participe au mérite et à la recompense des œuvres spirituelles entre lesquelles celles-là sont mieux appliquées ou il y a plus grande et plus Importante necessite, comme celle des Infideles, infectés toute leur vie du peché originel pour le remède duquel notre Sauveur est principalement venu au monde qui

pour ce sujet nous a spécialement obligés de l'acquitter
de ses promesses vers les Infidèles accessibles entre les-
quels il n'y en a point (que nous ayant esté cognus
jusqu'a présent) de plus abandonnez de secours spiri-
tuel que les Sauvages de la Nelle France leur ne-
cessité sans le secours des françois estant inévitable et
irreparable et leur ignorance invincible et incurable
suivre d'une extrême misère corporelle. Et pour les
guérir Dieu a envoyé les françois pénétrer avant dans
leurs terres et fait cognoistre de jour en jour qu'il a
agréable la dévotion des âmes qui y cooperaient par
beaucoup d'effects particuliers et preuves qu'il en a
donné mesme pour||le dessein de Monréal qui pourra 127
estre au temps a venir d'aussy grande gloire à Dieu,
honneur à l'Eglise, salut aux âmes et utile a ce Royaume
qu'il sera de bénédiction, grâce et gloire particulière a
tous ceux qui y contribuent et qui y servent.

Sans que pour le secours que l'on y donnera les cha-
rités ordinaires bien reglées s'en trouvent diminués.

Au nom du Père, et du Fils, et du St Esprit.

NOTES.

Note A.

I.

Les deux *navigations*, comme dit l'auteur, avaient été accomplies dans les vaisseaux de la Grande Compagnie, ou des Cent Associés. La flotte de 1641 était commandée par le capitaine Courpon, et celle de 1642, par M. de Repentigny, dont la famille habitait Québec.

Au sujet de la première escouade des colons et des ouvriers engagés par les MM. et Dames de la Société de Montréal, M. Jacques Viger a mis une note très intéressante dans les *Servantes de Dieu en Canada*, p. 35. Mais deux faits lui ont échappé. D'abord, cette première escouade s'embarqua sur trois vaisseaux et non sur deux seulement, comme M. Viger le pensait, trompé par l'affirmation de l'abbé de la Tour.

" M. de Maisonneuve se mit avec environ 25 hommes dans un vaisseau " et Melle Mance monta dans un autre avec 12 hommes seulement : *pour " le reste de l'équipage et des hommes de Montréal, ils étaient embarqués à Dieppe* " (1). Il y avait donc plus de 27 hommes. Si l'on en croit M. de Belmont, ordinairement assez exact, " l'embarquement de 1641 fut de 45 *hommes*." Dans cette supposition, il faut admettre que 8 hommes s'embarquèrent à Dieppe. M. Dollier de Casson, plus voisin des événements que M. de Belmont, dit positivement (2), comme nous allons le voir, que cet embarquement fut de dix *hommes*. Reste à savoir si, par cette expression, les deux écrivains désignent toute l'escouade, qui comprenait trois femmes, ou seulement les colons du sexe masculin.

L'autre fait dont M. Viger n'a pas tenu compte, c'est que M. de Maisonneuve vit se modifier à Québec le nombre de ses *hommes*. Ainsi, il persuada à Gory, et à d'autres peut-être, de le suivre à Montréal. En affiliant M. de Puiseaux à la Société et en l'amenant avec lui, il dut prendre en même temps une partie au moins de ses domestiques.

Le nombre des femmes dut éprouver une augmentation analogue. J'ai émis, p. XL, l'opinion que Damien épousa à Québec la jeune fille qui s'était embarquée à Dieppe, presque en dépit de tout. (Voir page 17.) Cette opinion est très probable ; mais ce n'est qu'une opinion. Marie Joly habitait peut-être Québec depuis quelque temps. D'autres ouvriers ont pu aussi se marier dans l'intervalle qui s'est écoulé entre leur arrivée de France, dans l'automne de 1641, et leur départ pour Montréal, au printemps

(1) *Hist. du Montréal*, p. [illegible].
(2) P. [illegible]

de 1842. Melle Mance a pu aussi pendant ce temps engager des filles pour l'assister dans ses fonctions. Ce qui expliquerait pourquoi les *Annales de l'Hôtel-Dieu* disent qu'elle amena avec elle quatre ou cinq filles pour la servir.

II.

La date de l'arrivée à Québec de la colonie de Montréal est loin d'être fixée d'une manière certaine. N'oublions pas que cette colonie était dispersée sur trois bâtiments, et que ces bâtiments furent séparés par la tempête. Ils ne purent arriver le même jour, il est assez naturel de le supposer.

Voici ce que dit la *Relation* de 1641, p. 55, 2e col. :

" Il n'y avait pas longtemps que nos autels avaient porté le deuil de la " mort de M. Gand quand la flotte a paru." Or, M. Gand est mort le 20 mai et fut enterré le 21. Les premiers vaisseaux de la flotte ont dû arriver au commencement de juin. C'étaient ceux de Dieppe partis les premiers ; ceux de La Rochelle paraissent avoir mis beaucoup de temps à appareiller, si l'on en juge par les allées et venues de M. de la Dauversière et de Melle Mance. Celle-ci eut même le temps, après que tout eut été réglé pour son départ, de recevoir des réponses de Paris, et la poste n'allait pas très vite à cette époque. Son vaisseau fut retardé par le calme, celui de M. de Maisonneuve par la tempête.

Quoi qu'il en soit, " Melle Mance, dit M. Dollier [1] arriva fort heureu- " sement à Québec, où elle eut la consolation de savoir que dix hommes " qui avoient été envoyés par MM. de la Compagnie du Montréal cette " même année par Dieppe étoient arrivés." L'abbé de la Tour [2] fait débarquer Melle Mance à Québec le huit août ; en cela, il peut être exact et nous n'avons rien qui contredise son affirmation.

Quant à la date de l'arrivée de M. de Maisonneuve, la question est plus difficile à résoudre.

MM. Dollier, Belmont, de la Tour fixent cette date au 20 août ; la Sœur Morin, au mois d'octobre, et M. Montgolfier, dans sa Vie de Marguerite Bourgeoys qu'il prétend avoir composée sur des écrits autographes, à la fin de septembre. La *Relation* de 1641 et M. Dollier lui-même, dans un autre passage, nous font conclure que la saison était non seulement *avancée*, mais encore *très avancée*.

Ecoutons d'abord M. Dollier : " Melle Mance fut dans une grande sol- " licitude à cause de M. de Maisonneuve dont elle ne recevoit aucune

[1] *Hist. du Montréal*, p. 29.

[2] *Mémoires sur la vie de M. de Laval*, p. 130.

" nouvelle, et qu'à Kebecq on croyoit communement ne *devoir pas atten-*
" *dre cette année-là* " (1)

" Ce contentement (de l'arrivée de Melle Mance), dit la *Relation* de 1642,
" p. [illegible], a receu du mélange par le retardement du Sieur de Maisonneu-
" ve qui commande ces hommes, lequel a relasché trois fois en France et
" enfin est arrivé *si tard qu'il ne sauroit monter plus haut qu'à Kebecq*
" pour cette année,"

1. Pour qu'on fût inquiet à Québec sur le sort de M. de Maisonneuve, et qu'on regardât son arrivée presque *impossible pour cette année*, il faut que son vaisseau ait retardé au-delà de la date ordinaire de l'arrivée de la flotte. Or cette date ordinaire, ou moyenne, avant 1641 comme après, est le mois d'août. D'après le *Journal des Jésuites* de 1645 à 1647 (2), deux vaisseaux seulement arrivent au milieu de juin, deux en juillet ; tous les autres dans les mois d'août et de septembre ; quelques-uns en octobre. En 1639, au mois d'août ; en 1640, le dernier juin ; en 1642 avant le 15 août ; en 1643 le 15 août.

2. A la fin de ce dernier mois, la saison était-elle trop avancée pour permettre à la nouvelle colonie de s'établir à Montréal ? Les hommes devaient être assez vigoureux pour se mettre immédiatement à l'œuvre ; ils étaient assez nombreux pour élever une habitation convenable dans l'espace des mois de septembre et d'octobre. En les gardant à Québec, il les fallait nourrir à ne rien faire ; il n'était pas non plus très facile de les loger.

Dans tous les cas, le moindre retard occasionnait à la Société une perte considérable ; ce que M. de Maisonneuve ne pouvait permettre sans une nécessité absolue.

3. M. de Maisonneuve, arrivant à Tadoussac, rencontre le capitaine Courpon qui s'en retourne. Or, le départ pour l'Europe ne s'opérait ordinairement qu'en septembre. Et cette année, 1641, les autres vaisseaux ne tardèrent pas à suivre le vaisseau amiral, puisqu'ils voyagèrent tous les quatre de conserve jusqu'au sortir du golfe (3). Le vaisseau de M. de Maisonneuve dut remettre à la voile presque immédiatement après son arrivée.

Qu'on veuille bien le remarquer : la difficulté de la question ne consiste pas tant dans la différence des dates, que dans la longueur du retard éprouvé par M. de Maisonneuve. A la rigueur, il n'est pas impossible de concilier ces dates indiquées par les différents écrivains.

Ainsi, M. de Maisonneuve, à Tadoussac, quitte son navire et prend la chaloupe qu'on avait préparée pour lui, afin d'arriver plus vite à Québec (4). C'était le moyen qu'on employait à une époque où l'on n'avait pas les

(1) *Histoire du Montréal*, p. 30.

(2) Nous n'avons pas poussé les recherches plus loin.

(3) *Relation* 1641, p. 1.

(4) *Histoire du Montréal*, p. 31.

bateaux à vapeur, et où rien encore ne permettait de naviguer avec sûreté pendant la nuit. Le passage de Tadoussac à Québec était très long, quand il n'y avait pas un concours heureux du vent et de la marée. Nous avons des exemples où cette navigation a duré plusieurs semaines.

Le navire, qui portait le reste de la colonie de Montréal, obligé d'aller plus lentement, a pu n'arriver devant Québec qu'au mois de septembre commencé et peut-être assez avancé. Il fallut probablement le reste du mois pour décharger les marchandises, et pour loger convenablement tous les hommes. Ce qui expliquerait pourquoi il fut impossible à M. de Maisonneuve de monter à Montréal avant le mois d'octobre.

Note B.

Les *Véritables Motifs* nous donnent ici des détails qui ne sont pas sans importance pour l'histoire ecclésiastique du Canada.

I

Aussi, dès l'origine de l'église de Montréal, on a offert le pain bénit à la messe le dimanche, et l'on a continué de le faire jusque dans ces dernières années. Aujourd'hui, on l'offre encore à quelques grandes fêtes, comme à celle de St Jean Baptiste. Cet usage était tellement entré dans les mœurs que les lois en avaient réglé les conditions. C'est dire, en d'autres termes, que la chicane trouvait là, comme dans les choses profanes, ample matière à procès : procès quand on se soustrayait à l'obligation commune ; procès quand on refusait d'aller à l'offrande ou de se faire représenter par une personne de sa qualité ; procès contre l'officier de l'église qui, méconnaissant la dignité d'un propriétaire, présentait le *chanteau* à un autre. J'ai entendu parler d'un procès intenté par un seigneur, offensé des proportions mesquines du morceau de pain bénit qu'on lui offrait.

En dépit de ces inconvénients qui tenaient à l'esprit processif de nos ancêtres, il y avait dans cet usage quelque chose de très touchant. « Il avait été établi d'abord pour entretenir l'union entre les chrétiens éloignés les uns des autres ; ensuite comme un signe d'union entre tous ceux qui se trouvaient ensemble à la messe. Le signe d'union par excellence est la communion eucharistique ; mais tout le monde ne communiant pas, on avait institué un autre signe qui suppléât à la réception de l'Eucharistie .... De là vient que depuis un temps immémorial dans les églises grecques et latines on a béni du pain pour le distribuer à la fin de la messe.

« L'usage du pain bénit fut expressément recommandé dans l'église

" latine au 9e siècle par le Pape Léon IV, par le Concile de Nantes ... .
" qui doit être placé vers l'an 800 (1). "

II

Quant à la procession qui se faisait le dimanche avant la messe, l'usage en a cessé depuis plusieurs années en Canada. Cependant on le suivait encore au commencement du siècle à la cathédrale de Québec. A Gand, en Belgique, j'ai pu assister, le jour de Noel, 1873, à la procession solennelle faite dans la belle église de St-Bavon. A Montauban, comme je l'ai constaté sur les lieux, le clergé se rend processionnellement tous les dimanches sur la place publique, ancien cimetière, jusqu'à un modeste monument, élevé sur la tombe de M. de la Tour, l'ancien grand-vicaire de Québec.

" Cette procession a une double origine ; elle s'est faite premièrement
" pour honorer J. C. ressuscité, et en second lieu pour asperger les lieux
" voisins de l'église......... Au commencement du 9e siècle, les capitulai-
" res de Charlemagne et de Louis-le-Pieux ordonnèrent que tous les prê-
" tres, c'est-à-dire les curés feraient chaque dimanche une procession au-
" tour de leur église en portant l'eau bénite (2). "

III

Les premiers colons de Montréal avaient une grande dévotion au St Sacrement ; on en voit la preuve dans les saluts nombreux et dans les processions qu'ils fondèrent en son honneur et qui se célèbrent encore aujourd'hui à Notre-Dame. Cette pieuse habitude vient probablement de ce qu'un grand nombre des fondateurs de Montréal, dont nous avons donné la liste plus haut, faisaient partie d'une association établie pour honorer le St Sacrement, association qui a eu une très heureuse influence sur la société française à la fin du règne de Louis XIII et au commencement de celui de Louis XIV. On la connaîtra mieux par les passages suivants, extraits des *Mémoires* du Père Rapin.

" Il s'était fondé depuis quelques années à Paris une compagnie secrète de gens de bien affectionnés à l'Église et à l'Etat, nommée la compagnie du St. Sacrement, qui dans la suite devint très célèbre, tant par le zèle de ceux qui la composaient que par le grand nombre de bonnes œuvres qui furent le fruit de leur piété. Dieu donna la première pensée de cette compagnie au duc de Ventadour (3) qui s'était dépouillé volontairement de tous les biens et de tous les honneurs de sa maison, alors une des plus

(1) Le Brun, *Explication littéraire, etc., des prières et cérémonies de la Messe*, t. I, p. 83.
(2) Le Brun, *Ibid.*, pages 84 et suivantes.
(3) Henri de Levis, Vice-Roi au Canada de 1625 à 1627.

illustres du royaume par son alliance avec la maison de Condé, pour vivre comme un particulier et pour penser à son salut. Il s'en ouvrit à un capucin d'une grande piété et d'un nom peu connu, nommé le P. Philippe d'Angoumois .... On fit part de ce dessein encore tout informe au P. de Condren et au P. Suffren .... Ce fut environ l'année 1630 qu'on pria ces deux hommes, si sages, si éclairés, d'une si grande capacité et d'un si grand nom, de dresser avec le P. Philippe le projet de cette compagnie, d'en concevoir l'esprit, d'en ordonner la conduite et d'en faire les règlements.

" Il n'y eut jamais plan de piété plus grand, d'une plus vaste étendue, plus digne de ceux qui le proposaient, ni plus conforme au zèle de ceux à qui on le proposait. Le fond de ce dessein consistait à procurer la gloire de Dieu en faisant tout le bien qui passerait pour vrai bien et en empêchant le mal qui passerait pour vrai mal ; et ce seul plan-là renfermait toutes sortes de bonnes œuvres et dans toute leur étendue. Ce qui détermina ceux qui en furent les auteurs, c'est-à-dire le capucin, le jésuite et le Père de l'oratoire, quoique tous trois d'un esprit particulier et attaché à leurs ordres, d'inspirer à cette compagnie un esprit universel pour travailler en toutes manières à secourir le prochain sans s'imposer de bornes. Ce ne fut que par leur avis que la compagnie résolut de n'admettre aucune personne de communauté, de peur qu'elle prît par là une espèce d'esprit particulier dont chaque ordre est rempli, afin de conserver cette charité sans bornes des premiers siècles, cet esprit général de l'Eglise.

" Tout ce qu'il y avait presqu'à Paris et dans le reste du royaume de personnes qui se distinguaient par leur rang et par leur piété tout ensemble voulurent être de cette assemblée dès qu'ils commencèrent à en connaître l'esprit, comme Barrault, archevêque d'Arles ; Grignan, évêque d'Uzès ; Brandon, de Perigueux et d'autres dans le clergé ; le maréchal de Schomberg, le marquis de Liancourt, les comtes de Brassac, de Noailles, de Fontenay-Mareueil ...., le baron de Renty, le marquis de Fénelon, les comtes d'Albon, de Sainte-Mesmet et plusieurs autres de la cour ; Lamoignon, alors maître des requêtes, depuis premier président au parlement ; de Mesmes d'Irmal, président à mortier, Morangis ; Le Nain, maître des requêtes ; le comte d'Argenson, fils du conseiller d'Etat.

" Il serait difficile de dire le nombre des importantes entreprises pour le service de Dieu qui furent conçues en cette illustre assemblée et heureusement exécutées. Car combien procura-t-elle alors de réformes dans des maisons religieuses déréglées ! Combien d'établissements de Séminaires et de missions dans des provinces dépourvues des secours spirituels ! Combien a-t-elle soutenu depuis de couvents de filles abandonnées et réduits à l'extrémité ! Combien de monastères ruinés ont été rétablis par

ses soins ! Combien d'hôpitaux fondés, de pauvres familles soulagées, de prisonniers assistés et de malades secourus du fonds presque inépuisable de ses aumônes !

La destruction des duels, si glorieux au roy, si utile à l'État, si salutaire à toute la noblesse, a été une de ses plus importantes et de ses plus heureuses entreprises qui fut suivie de l'établissement de l'hôpital général de Paris et de la fondation du séminaire des missions étrangères. On peut dire enfin que la plupart des bonnes œuvres les plus célèbres de ce siècle et les plus glorieuses à la religion ont été le fruit de cette sainte compagnie (1). "

(1) *Mémoires sur le Jansénisme par le P. Rapin*, t. 2, p. 325

ERRATA ET ADDENDA.

Page IX, *ligne* 23, *lire* : un Laroche Guyon Liancourt.

P. XIX, Puizeaux, *lire* : Puiseaux.

P. XXIII, D'Aillebout, *lire* : D'Ailleboust.

P. 18, Harriss, *lire* : Harrisse.

P. XXIV, *ligne* 3, *avant* Olier, *ajouter* M. *qui a dû tomber dans la mise en pages.*

P. 65, dans la mise en pages, plusieurs lettres sont tombées. *A la ligne* 16, *lire :* nous avons une puissante Maîtresse, etc.

Dernière ligne, lire : appelé N. Dame de Montréal.

Page 79, *après* Note B, *ajouter*, p. 20.

A la page XXXI, ligne 18, on voit que M. Viger n'avait pu déchiffrer le nom patronymique de *Michel*......... Depuis l'impression de cette page, M. l'abbé Rhéaume, du Séminaire de Québec, a bien voulu examiner, parmi les papiers de M. Faribault, le document copié par M. Viger, et il a lu très distinctement :

" d'Anthoine Matifa dit le picard, Michel Thobye, Jean Guytet, notre
" Commis greffior, etc."

On remarquera que le nom du greffier est Jean *Guytet,*— il signe *Guitet* — et non pas Jean *Hurtet*, comme M. Viger avait cru pouvoir lire. Jean Guitet, Sieur de la Vallée, a dressé plusieurs autres actes de prise de possession ; il était encore à Québec, le 13 janvier 1640, comme on le constate au régistre des baptêmes.

TABLE ALPHABETIQUE

DES

NOMS PROPRES.

Abel, 47
Abraham, 40, 45, 69
Afrique, 55
Aiguillon (Duchesse d'), X
Ailleboust (Charles d'), XXIII
Ailleboust (Louis d'), XXI, XXII, XXIII, XXXVIII, XLVI, 19
Ailleboust (Mme d'), 19
Albine, 55
Albon (Comte d'), 81
Allemagne, 4, 57
Américains, 60
Amérique, 41, 66
Angleterre, 57
Argenson (Comte d'), 81
Asie, 10, 11
Associés de Montréal. *Voir* Montréal.
Augustin (St), 57
Auvergnat (L'), XLV

Bailloquet (R. P.), XLI
Barbeau. *Voir* Lucot
Barbier, XLV
Bardin, XX
Barillon (Antoine de), XX, 81
Barillon (Jean Jacques de), XXII
Barillon (Laisné de), XXII
Barrault (L'abbé de) XX, XXII, 81
Barreau. *Voir le nom précédent.*
Barré (Catherine) XLIII
Bassancourt (L'abbé Brandon de), XXII, 81
Beaudry, XLV
Belmont (L'abbé Vachon de), VII, 76, 77
Bellanger, XLVI
Bérard (Marguerite) XLVI
Bernard (Saint) 70
Berté, XLV
Bigot (Pierre), XLVI
Blondeau (Isabelle), XXI
Boissier (Guillaume), XL, XLV
Boni (Jacques), XLVI
Boniface (Saint) 57
Bontemps (Amiral de la flotte), XXXI
Boullogne (Barbe de), XLVI
Boullogne (Philippine de), XLVI
Bourdon (Le sieur), XXXI, XXXII
Bourgeoys (Sœur), XXIII, 64, 77
Bouthillier (Le), XXI
Brandon. *Voir* Bassancourt
Bretonvilliers (L'abbé de), XXI, XXII, XXVI
Brisson (Baron de St), XXI
Buade (Marie Henriette de), XX
Bullion, (Madame de), XIX, XXXIV
Burnet (L'évêque), XIX
Buzançois (Comte de), XXI
Bythinie, 10, 11

Caen (Ville de), XLIV
Caillot (Jean), XLIV
Callière (M. de), XXXIX
Callière (Pointe-à-), XXXVII, XXXVIII, XXXIX, XLI
Callières (Seigneur de la), XXIII
Canada, 16, 66, 68
Canadiens. *Voir* Sauvages
Cananéenne (La), 60
Capharnaum, 71
Caron (Le Père Le), XXXVIII
Caron (Jean), XLVI
Casson. *Voir* Dollier
Cartier (Jacques), XXV
Cavelier (Robert), XLIV
Champlain (Samuel de), XXV, XXVII XXVIII
Champlain (Lac), XXVI, XXVII
Chancelière (Madame la). *Voir* Fabri
Charlemagne, 80
Château (Le) XXXVIII, XXXIX
Chatillon-sur-Seine, XXII
Chaudebonne (M. de), XX
Chaussée (Jacques Girard, seigneur de la), XXIII, XXX
Chaussière (Mtre), XXII
Chavigny (De). *Voir* Bouthillier
Chine, 11
Cimetière de Montréal (Premier) XL, XLI

Catière (Seigneurie de la), XXV, XXXV
Commissaires (Rue des), XVIII
Compagnie de la Nouvelle-France, XXVI, XXVII, XXVIII, XXIX, XXXI, XXXII, XXXIV, 12, 15, 52, 60, 61, 76, 78
Condé (Princesse de), XXXIV
Condren (Le Père de), XXII, 81
Corinthiens, 55
Courpon (Amiral), 76
Cramoisy, XXVII

Damien, (Antoine) XLIV
Damien (J-Bte), XLVI, 76
Dauphiné, 15
Dauversière (Le Royer de la), XI, XII, XIX, XXII, XXXII, XXXIV, 14, 77
Davène, XLVI
Davost (Le R. P. Ambroise), XLI, XLVII
De la Tour (Abbé de), 76, 77, 80
Denis (Saint), 57
Dequen (Le R. P.), XLI
Desportes (Le sieur), XXVII
Didier, (Pierre) XLVI
Dieppe, XLIV, 76, 77
Dirval, XXI
Dollier de Casson, VII, XLIV, XLV, 77
Dreuillettes (Le R. P.), XLVII
Drouart, XXI, XXII
Duchesnay (Juchereau), XXVI
Duperron (Le R. P.), XXXIII, XLVII, 20
Duplessis-Monthar, XX
Duvivier (Adrienne), XLIV

Effiat (Le maréchal d'), XXIII

Fabri (Magdeleine), XXI
Faillon (L'abbé), VIII, XI, XIII, XIV, XVI, XXIII, XXXII, XXXIII, XXXIV, XXXV, XLV
Fancamp (le baron de), XIX, XXII, XXXII
Faribault (G. B.), XXX
Fénelon, (Le marquis de), 81
Firmin (de St-), XXI
Fontenay-Mareuil (Comte de), 81
Fort (Le), XXXVIII, XXXIX
Français, 12, 13, 14, 42, 43, 59, 60, 62, 63, 64, 66, 72, 75
France (La), 4, 10, 16, 41, 43, 44, 54, 57, 62, 66
France (La Nouvelle), XVI, 11, 14, 17, 20, 41, 56, 57, 60, 66, 75
François d'Assise (Saint), 11
François Xavier (Saint, 11, 61
François de Sales (Saint), 70
Fremin (de St-), XXI
Frise (La), 68
Frontenac. *Voir* Buade

Gadois (Françoise), XLIV
Gadois (Pierré), XLIV
Gadois (Roberte), XLVI
Galibal (M.), XXIII
Gamaliel, 71
Gand (M. de) 77
Gand (*Ville de*), 80
Garnier (RR. PP.), XXXIII
Gentils (Les), 55
Germain (Sieur de St-), XXI
Germain (Saint), 57
Girard, Jacques, XXIII, XXX
Giry (le Père), XIX
Godé (Françoise), XLIV
— (François), XLIV
— (Louis), XLVI
— (Mathurine), XLIV
— (Nicolas, père), XLIV
— (Nicolas, fils), XLIV
Godefroy, 64
Gorry (Jean), XLIV, 76
Grèce (La), 3
Grecs, 6, 55
Grégoire (Saint), 59
Grignan (Evêque), 81
Guillaume d'Aquitaine, 70
Guillin. *Voir* Boissier
Guy (Louis), XL
Guyenne, 56

Habert, XX, XXII
Harrisse, 18
Havre de Grâce, XLIV
Haudebert, XLVI
Hébert (Augustin), XLIV
Hélyot, XIX
Henry......, XLV
Hollandais, 64
Hotel-Dieu de Montréal, XXXIV, XLII, 77
Huart, XXX
Huault de Montmagny, XXX
Hurons, XXXVII, XXXVIII

Hurtet (Jean), XXXI, XXXII
Igé (St. Martin d'), XLIV
Ile Jésus, XXX, XXXI, XXXIV
Ile de Montréal. *Voir* Montréal.
Irénée (St), 57
Iroquois, XXXVIII, XLI, XLV, XLVI, 64, 65
Irval (D'), XXI, 81
Ismaël, 69
Italie, 6, 55

Jacques (St), 28, 66
Jansénisme, XX
Jean de Jérusalem (Ordre de St), XXX
Jérusalem, 55
Jésuites (*Journal des*), XLV, XLVI
Jésuites (*Relations des*), XXV, XLV, 64
Jésuites (RR. PP.), XXX, XXXI, XXXIV, 12, 60, 61, 64
Jésus (*Ile*). Voir *Ile.*
Job, 43, 49, 68
Jogues (le P. Isaac), 64
Joly, Marie, XLIV, 76
Joseph (Le navire *St*), XXXI
Judée, 3, 55
Juifs, 6, 55, 71

Kebec. *Voir* Québec

Lachot, XLII
Lafontaine (Sir L. H.), XXVI
Laforest, XLV
Laimery, Pierre, XLIV
Laisné de Barillon, XXII
Laisné de Marguerie, XI, XIII, XX
Lamy, XXX, XXXI
Languedoc, 56
La Rochelle, 12, 16, 17, 18, 19, 77
Laurent (Du), XXII
Laurent (Rivière St), XXVII, XXVIII, XXIX, XXX, XXXII, 12, 64
Lauson (Jean de), XXIII, XXVI, XXVII, XXVIII, XXIX, XXX, XXXII, XXXV
Lauson (François de), XXV, XXVI, XXVII, XXVIII, XXIX
Lazaristes, 44
Lebeau (Guillaume), XLVII
Le Caron. *Voir* Caron.
Le Gauffre, XX
Leglay, X, XXIII
Leger (César), XLVI
Le Jeune, XLI
Le Nain, 81
Le Moyne de Martigny, XLIV
Léon IV (Le Pape) 80
Léonard (Abbé de St), XXVI
Le Prêtre, XXI
Le Ragois, XXX
Lezeau, (Catherine), XLVI
Liancourt, X, XX, XXII, 81
Limoges (Diocèse de), XLV, XLVI
Livry, XXI
Longuejoue (N. Trevet Sr de), XXXI
Louis XIII, (Le roi), XXXV, 80
Louis XIV (Le roi), 80
Louis (Le roi St), 8
Louis-le-Pieux, 80
Loup, (St), 57
Luc, (St), 10
Lucot dit Barbeau, XLVI
Lyon, XLIV

Macédoine, 11
Macédonien, 61
Maisonneuve (P. Chomedey de), XVII, XVIII, XIX, XXII, XXXIII, XXXIV, XXXVIII, XXXIX, XLIII, XLIV, XLV, 16, 52, 76, 77, 78, 79
Mance (Mlle), XIX, XXXIV, XLIII, 16, 76, 77, 78, 79
Marçay (Prieur de), XXVI
Margry (Pierre), VIII
Marguerie. *Voir* Laisné
Marguerie, François, 64
Martigny (Le Moyne de), XLIV
Martin (Paroisse St-). *Voir* Igé
Massé, (Jean), XLVI
Matifa ou Mathifau (Antoine), XXXI, XXXII
Mattemale, (Jean), XLVI
Mesmes (Jean-Antoine de), XXI
Michel... XXXI
Missions Etrangères (Séminaire des), XX, 45
Moïse, 45
Montauban (Ville de), 80
Montbar (Ch. du Plessis, baron de), XX
Montgolfier (L'abbé) 77
Montmagny (Ch. Huault de), XXX, XXXII, XXXV
Montmagny (Ile), XXXI
Montmor (H.-L. Habert de), XX, XXII
Montréal (Associés de), XIX, XXII, XXIII, XXXII, XXXIII, 20, 66, 76, 77, 80

Montréal (Colonie de), XXXIV, XXXV, XLIII, 12, 14, 16, 18, 19, 21, 47, 51, 60, 61, 70, 71, 72, 73, 74, 76, 77, 78, 79, 80

Montréal (Premiers habitants de), XLIII

Montréal (Ile de), XXXI, XXXII, XXXV, XXXVIII, 12, 13, 14, 17, 57, 64

Montréal (Ville de), XIII, XIV, XVII, XVIII

Moranges (Antoine) *Voir* Baudlon

Moreau, XIX

Morin (Sœur), XXXIX, 77,

Mornac (Paroisse de), XLVI

Muret, XXX

Musseaux (Charles d'Ailleboust des), XXIII

Nante (Concile de), 80

Nicolet (Le St), XXXI, XXXII

Normandie, XLIV

Norwège, 68

Notre-Dame de Paris, XII, 19

N.-D. de Montréal (Vaisseau Le), 65

Noailles (Comte de), 81

Olier, IX, XI, XII, XIII, XIV, XIX, XXII, XXIII, XXIV, XXXIV, 15

Orléans (Le duc d'), XXI

Pain-bénit, 20, 79

Panie, (Isabeau), XLIV

Papineau, (Joseph), XL

Paris, XLIV, 9, 17, 21, 54, 66

Paul, (L'Apôtre St). Voir St Paul

Paul, (St Vincent de), X

Paule, (Ste), 55

Pélagiens, 57

Peltrie, (Madame de la), XLIII

Périgueux, XXII

Phelypeaux, (Jean de), XXI

Philémon, 55

Philippes, (Jean), XLVI

Pignerol, XXII

Pijart, (RR. PP.), XXXIII

Pijart, (R. P. Claude), XLI, XLII

Pimen, 55

Place d'Armes, XVIII, XLVII

Place Royale, XXXVII, XXXVIII, XXXIX

Plessis. *Voir* Montbar et Lancourt

Pointe-à-Callière, XXXVII, XXXVIII, XXXIX

Poisson, (Barbe), XLVI

Poncet, (R. P.), XXXIII, XLIII, XLVI, 20

Pothier, (Julien), XLVI

Prairies, (Rivière des), XXXI, XXXVIII

Prêtre. *Voir* Le Prêtre

Procession avant la messe, 20, 80

Puiseaux, XIX, XLIII, 76

Quatorze, (M.), XXI

Québec, VIII, IX, XXVII, XXVIII, XLIV, 12, 13, 76, etc

Quesnel, (Pierre), XLVI

Queylus, (L'abbé de), XXI, XXVI, XXX

Ragois. *Voir* Le Ragois

Rapin, (R. P.), XX, 80

Récollets (RR. PP.), 11

Renty, (M. de), XIX, 81

Repentigny (J. Bte, le père), XLV, 76

Repentigny (J. Bte, le fils), XLV

Richelieu, (Le Cardinal), XXIII, XXVIII

Robelin, (Jean), XLIV

Roche Guyon (Duc de la), XX

Romains, 6

Rome, 3, 4, 9, 55

Rousseau, (Marie), X, XXIII

Ruaux, (Sr des), XXI

Sacrement (Saints du St), 20, 80

Sacrement (Société du St), 80

Sagard, (F. Gabriel), XXV

Saint-Jure, (Le P. de), XIX

Saintes, (Evêché), XLVI

Sanguin, XXI

Sara, 69

Sarrasins, 11

Schomberg (Maréchal), 81

Séez, (Evêché), XLIV

Séguier, (Louis), XXI, XXII

— (Pierre), XXI, XXII

— (Madame), XXI, XXXIV

— (Isabelle), XXI

Seguin, XXI

Séminaire de Montréal, XXXII, XXXIX

Serrurier, Mathurin, XLVI

Société des MM. et Dames. *Voir* Montréal

Sœurs de la Congrégation, XXXIV

St-Bavon, 80

St-Bresson, (Baron de), XXI

St-Firmin, — XXI
St-Germain (Sr de), XXI
St-Laurent (Fleuve). *Voir* Laurent
St-Léonard (Abbé de), XXVI
St-Louis (Fort), XXVII
St-Louis (Sault), XXVII, XXVIII
St-Pierre (Lac), XXVI
St-Pierre, 29
St Paul, 2, 5, 10, 11, 50, 54, 55, 61
St-Saens, XLIV
St-Sulpice (Société de), 15
Suède, 68
Suffren (R. P. de), 81

Tadoussac, 78, 79
Thomas d'Aquin (Saint), 58
Touze (M. de la), XLVII
Trajan, 59
Trevet (Nicolas), XXXI, XXXII
Trois-Rivières, XXX, XXII
Truteau, XLV

Urbain VIII (Le Pape), XXXIII, 20

Vandreuil (Vicomte de), XXI
Viger (Le Commandeur), XXIII, XXX, XXXIV, XXXVII, XXXVII, XLV, 76
Villemarie (V. Montréal), XXXVIII, 20
Villesavin (Madame de), XXI, XXXIV
Vimont (R. P.), XXXII, XXXV, XXXVIII
Vincent de Paule (St), X

MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE MONTRÉAL.

Fondateurs.

* M. le Commandeur VIGER.

M. R. BELLEMARE.

* M. le Juge BEAUDRY.

M. le Juge BABY.

Patrons

* Sir L. H. LAFONTAINE.

* L'Honorable D. B. VIGER.

* Sir G. E. CARTIER.

L'Honorable P. J. O. CHAUVEAU.

Membres.

M. L. A. Huguet-Latour.

* M. l'abbé Ferland.

M. l'abbé Verreau,

* M. l'abbé Frs. Désaulniers.

* L'Hon. D. B. Viger.

* M. Geo. Faribault.

M. L. A. U. Genest.

* M. A. Gérin-Lajoie.

M. le Dr Désaulniers, M. P.

M. le Dr Trudel.

* M. le Dr T. Boutillier.

* M. Patrice Lacombe.

* L'Hon. Saveuse de Beaujeu.

* L'Hon. Auguste Quesnel.

---

* Mort

* Sir L. H. LaFontaine.
* Sir G. E. Cartier.
Sir E. P. Taché.
M. Charles Taché.
Mgr L. Z. Moreau.
Mgr L. Laflèche.
* M. l'abbé Isaac Désaulniers.
Révérend Père Martin.
Très Révérend Ed Langevin.
* M. l'abbé E. G. Plante.
* M. l'abbé C. Laverdière.
Sa Grâce Mgr E. A. Taschereau.
L'Hon. P. J. O. Chauveau.
L'Hon. Gédéon Ouimet.
M. L. W. Marchand.
* M. Chs. A. Leblanc.
M. le Commandant Fortin.
M. G. T. de Laponterie.
L'Hon. T. J. J. Loranger.
M. James Lemoyne.
M. Désiré Girouard.
M. l'abbé A. Nantel.
M. B. Testard de Montigny.
M. U. E. Archambault.
* M. J. R. Danis.
M. Benjamin Sulte.
M. Alfred Garneau.
M. Joseph Tassé.
Très Révérend Thomas Hamel.
M. l'abbé Tanguay.
M. Oscar Dunn.
* M. L. O. Turcotte.

---

* Mort

M. le Comte d'ODET-D'ORSONNENS.
Sir L. H. LANGEVIN.
M. L. N. DUMOUCHEL.
M. MARCEL ETHIER.
M. G. GERVAIS.
M. le Juge PAPINEAU.
M. P. S. GENDRON.
M. P. J. U. BAUDRY.
M. J. GODIN.
M. ED. MURPHY.
M. J. O. CASSEGRAIN.
M. L. W. SICOTTE.
L'Hon. L. R. MASSON.
L'Hon. CHS. DE BOUCHERVILLE.
M. P. S. MURPHY.
L'Hon. M. DE LABRUÈRE.
M. le juge JETTÉ.
M. S. RIVARD.
M. NAPOLÉON BOURASSA.
M. T. P. BÉDARD.
M. E. J. BARBEAU.
M. A. CHOQUET.
M. H. J. J. B. CHOUINARD.
M. S. LESAGE.
M. P. J. JOLICŒUR.
M. ALPHONSE OUIMET.

Membres correspondants.

M. L. PUISEUX, à Caen, France.
M. A. CHARMA, " "
M. G. MANCEL, " "
M. GASTON LE HARDI, " "
M. J. CAUVET, " "
M. J. G. SHEA, à New-York.

M. E. RAMEAU, à Paris.
M. A. GÉLINAS,
M. le major MALLET, à Washington.
M. le comte DE FONTAINE DE RESBECQ, à Paris.
M. P. LE MAY,
M. A. D. DECELLES.

SOCIÉTÉS AVEC LESQUELLES NOUS ÉCHANGEONS.

Société Historique de Québec.
Société des Antiquaires de Normandie.
Smithsonian Institute.
Connecticut Antiquarian Society.
Chicago Historical Society.
American Antiquarian Society.
New England Historic-Genealogical Society.
New-York Historical Society.
Rhode Island Historical Society.
Massachusetts Historical Society.
Maine Historical Society.
State Historical Society of Wisconsin.
Michigan Historical Society.
Séminaire de Québec.
Nova Scotia Historical Society.
Kansas State Historical Sciety.
Minesota Historical Society.
Connecticut State Agricultural Society.
Institut Canadien, Québec.
Cobden Club.
Board of Education, Washington.
Board of Indian Commissionners, Washington.
Department of the Interior, Geological Survey, Washington.
Missouri Historical Society.

M. E. RAMEAU, à Paris.
M. A. GÉLINAS,
M. le major MALLET, à Washington.
M. le comte DE FONTAINE DE RESBECQ, à Paris.
M. P. LE MAY,
M. A. D. DECELLES.

SOCIÉTÉS AVEC LESQUELLES NOUS ÉCHANGEONS.

Société Historique de Québec.
Société des Antiquaires de Normandie.
Smithsonian Institute.
Connecticut Antiquarian Society.
Chicago Historical Society.
American Antiquarian Society.
New England Historic-Genealogical Society.
New-York Historical Society.
Rhode Island Historical Society.
Massachusetts Historical Society.
Maine Historical Society.
State Historical Society of Wisconsin.
Michigan Historical Society.
Séminaire de Québec.
Nova Scotia Historical Society.
Kansas State Historical Seiety.
Minesota Historical Society.
Connecticut State Agricultural Society.
Institut Canadien, Québec.
Cobden Club.
Board of Education, Washington.
Board of Indian Commissionners, Washington.
Department of the Interior, Geological Survey, Washington.
Missouri Historical Society.

TABLE GÉNÉRALE.

Introduction, VII.

Liste des Associés de Montréal, XVII.

Notices Biographiques et Documentaires, XXV.

Notes Historiques par le Commandeur Viger, XXXVIII.

Liste des premiers colons de Montréal, XLIII.

Les véritables motifs, 1.

Table Alphabétique, 85

Errata et Addenda, 83.

Liste des Membres de la Société Historique, 91.

Liste des Sociétés qui échangent avec celle de Montréal, 94